



Notice d'Utilisation

Tiguan



Explication des symboles

-  Les textes repérés par ce symbole vous informent sur des situations dangereuses et des consignes de sécurité importantes. Ils au sein d'un chapitre ou d'une section doivent toujours être pris en compte.
-  Le symbole indique que la section continue à la page suivante.
-  Le symbole indique la fin d'une section.
-  Le symbole indique des situations dans lesquelles la sécurité doit être renforcée et doit être particulièrement présente.
-  Le symbole indique une marque déposée. Le contenu technique de ce signe ne constitue en aucun cas une garantie de libre utilisation de ces marques.
-  Les symboles de ce genre renvoient à des informations au sein de la même section ou à la page indiquée. Ces informations vous informent sur des risques d'accidents et de blessures et sur la manière dont les dangers peuvent être évités.
-  Renvoie à un risque de dommage matériel en fin de la même section ou à la page indiquée.

DANGER

Les textes repérés par ce symbole vous informent sur des situations dangereuses qui présentent des risques de blessures graves, voire mortelles, en cas de non-respect.

AVERTISSEMENT

Les textes repérés par ce symbole vous informent sur des situations dangereuses qui peuvent présenter des risques de blessures graves, voire mortelles, en cas de non-respect.

ATTENTION

Les textes repérés par ce symbole vous informent sur des situations dangereuses qui peuvent présenter des risques de blessures légères ou graves en cas de non-respect.

MISE EN GARDE

Les textes repérés par ce symbole vous informent sur des situations qui peuvent entraîner un endommagement du véhicule en cas de non-respect.



Les textes repérés par ce symbole contiennent des remarques relatives à la protection de l'environnement.



Les textes repérés par ce symbole contiennent des informations supplémentaires.

Merci de votre confiance

Votre véhicule Volkswagen est équipé d'une technologie des plus modernes et doté de nombreux équipements confort dont vous souhaitez certainement profiter lors de la conduite au quotidien.

Avant la première utilisation, lisez les informations fournies dans cette notice d'utilisation et tenez-en compte afin de vous familiariser rapidement et intégralement avec votre véhicule et d'être en mesure de reconnaître et d'éviter des dangers potentiels auxquels vous ainsi que d'autres personnes peuvent être exposés.

Si vous avez des questions concernant votre véhicule ou si vous estimez que le Livre de Bord n'est pas complet, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Il vous est reconnaissant pour toute suggestion ou critique et répondra avec plaisir à toutes vos questions.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir et une bonne route au volant de votre véhicule.

Volkswagen AG

À propos de cette notice	4	Transport	
		- Recommandations pour la conduite	138
Vue d'ensemble du véhicule	6	- Coffre à bagages	143
Vues extérieures		- Galerie porte-bagages	151
- Vue de côté	6	- Traction d'une remorque	154
- Vue de face	7	Équipements pratiques	
- Vue de derrière	8	- Rangements	170
Habitacle		- Porte-boissons	177
- Vue d'ensemble de la porte du conducteur	10	- Cendriers et allume-cigare	180
- Vue d'ensemble du côté conducteur	12	- Prises de courant	182
- Vue d'ensemble de la console centrale	14	- Lecteur de cartes de péage	186
- Vue d'ensemble du côté passager avant	16	En cours de route	187
- Symboles dans le ciel de pavillon	16	Démarrage, passage des rapports, stationnement	
Combiné d'instruments		- Démarrage et arrêt du moteur	187
- Témoins d'alerte et de contrôle	17	- Passage des rapports	194
- Cadres	20	- Freiner, s'arrêter et se garer	203
- Système d'information Volkswagen	27	- Conduite respectueuse de l'environnement	215
Avant de prendre la route	36	- Direction	218
Avant-propos		Systèmes d'assistance à la conduite	
- Recommandations pour la conduite	36	- Systèmes d'assistance au démarrage	221
- Caractéristiques techniques	39	- Système d'aide au stationnement (ParkPilot)	227
Ouverture et fermeture		- Caméra de recul (Rear Assist)	234
- Jeu de clés du véhicule	46	- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)	238
- Verrouillage centralisé et système de fermeture	50	- Régulateur de vitesse (GRA)	244
- Portes	58	- Assistant de maintien de voie (Lane Assist)	249
- Hayon	60	- Système de reconnaissance des panneaux de signalisation (Sign Assist)	252
- Lève-glaces électriques	63	- Détecteur de fatigue (pause recommandée)	255
- Toit ouvrant panoramique à commande électrique	67	- Suspension adaptative (DCC)	257
Position assise correcte et sûre		- Systèmes de contrôle des pneus	258
- Réglage de la position du siège	71	Climatisation	
- Fonctions des sièges	82	- Chauffage, ventilation, climatisation	266
- Ceintures de sécurité	85	- Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint)	275
- Système de sacs gonflables	96		
- Sièges pour enfants (accessoires)	105		
Éclairage et vision			
- Éclairage	114		
- Protection contre le soleil	125		
- Essuie-glaces et lave-glace	127		
- Rétroviseurs	134		

À la station-service		Informations pour le consommateur	368
- Ravitaillement en carburant	280	- Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement	373
- Carburant	285	Faites-le vous-même	376
Conduite en tout-terrain		Conseils pratiques	
- Avant le départ	292	- Questions et réponses	376
- Situations de conduite en tout-terrain	300	- En cas d'urgence	378
Entretien, nettoyage, maintenance	309	- Fermeture ou ouverture d'urgence	381
Dans le compartiment-moteur		- Outillage de bord	386
- Mesures préalables pour les interventions dans le compartiment-moteur	309	- Enjoliveurs de roue	389
- Huile-moteur	315	- Changement de roue	391
- Liquide de refroidissement	320	- Kit de crevaisson	398
- Batteries du véhicule	325	- Fusibles	403
Entretien du véhicule et remise en état		- Remplacement des ampoules	406
- Entretien et nettoyage extérieur du véhicule	330	- Démarrage de fortune	417
- Nettoyage et entretien de l'habitacle	339	- Remorquage ou démarrage par remorquage	420
- Jantes et pneus	345	Abréviations utilisées	426
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications	359	Index alphabétique	428

À propos de cette notice

- Cette notice est valable pour tous les modèles et toutes les versions du Tiguan.
- Vous trouverez un index alphabétique à la fin de cette notice.
- Un index des abréviations disponible à la fin de la notice explique les abréviations et désignations techniques.
- Sauf autre indication, les indications de direction comme à gauche, à droite, à l'avant, à l'arrière se rapportent en général au sens de la marche.
- Les illustrations servent de repère et doivent être considérées comme schémas de principe.
- Cette notice a été créée pour les véhicules à direction à gauche. Dans le cas des véhicules avec direction à droite, les éléments de commande sont en partie agencés autrement que ce qui est indiqué sur les illustrations ou dans le texte
→ page 12.
- Les modifications techniques qui ont été apportées au véhicule après la clôture de la rédaction figurent dans un supplément joint au Livre de Bord.

Tous les équipements et modèles sont décrits, sans que ceux-ci soient repérés en tant qu'équipements en option ou variantes de modèle. Ainsi, il est possible que soient décrits des équipements dont votre véhicule ne dispose peut-être pas ou qui sont uniquement disponibles sur certains marchés. L'équipement de votre véhicule figure dans

la documentation de vente. Pour de plus amples informations, veuillez-vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Toutes les indications dans cette Notice d'Utilisation sont conformes aux informations disponibles à la clôture de la rédaction. En raison du perfectionnement continu du véhicule, des différences entre le véhicule et les indications figurant dans cette Notice d'Utilisation sont possibles. Les différentes indications, illustrations et descriptions ne revêtent par conséquent aucun caractère contractuel.

Si vous deviez revendre, louer ou prêter votre véhicule à un tiers, veuillez vous assurer que le Livre de Bord complet se trouve toujours dans le véhicule.

Éléments fixes du Livre de Bord :

- Plan d'Entretien
- Notice d'Utilisation

Éléments supplémentaires du Livre de Bord (en option) :

- Supplément
- Autoradio ou système intégré d'autoradio et de navigation
- Prééquipement téléphone mobile
- Autres brochures



Vue d'ensemble du véhicule

Vues extérieures

Vue de côté

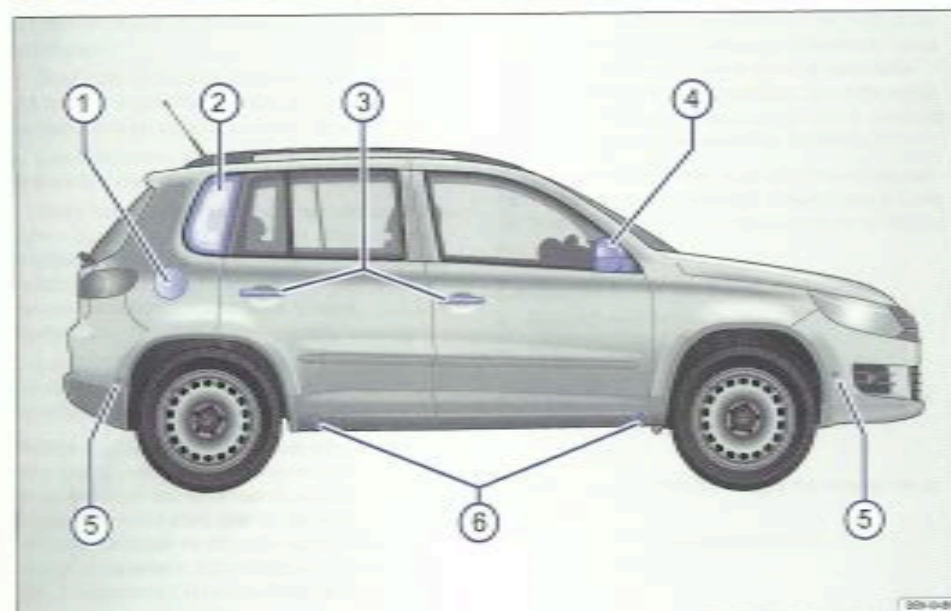


Fig. 1 Vue de côté du véhicule

Légende de la fig. 1 :

①	Trappe à carburant	280
②	Glace latérale avec antenne intégrée	368
③	Levier d'ouverture de porte	58, 381
④	Rétroviseurs extérieurs	134
⑤	Capteurs de l'assistant aux manœuvres de stationnement	238
⑥	Points de prise du cric	391 <

Vue de face

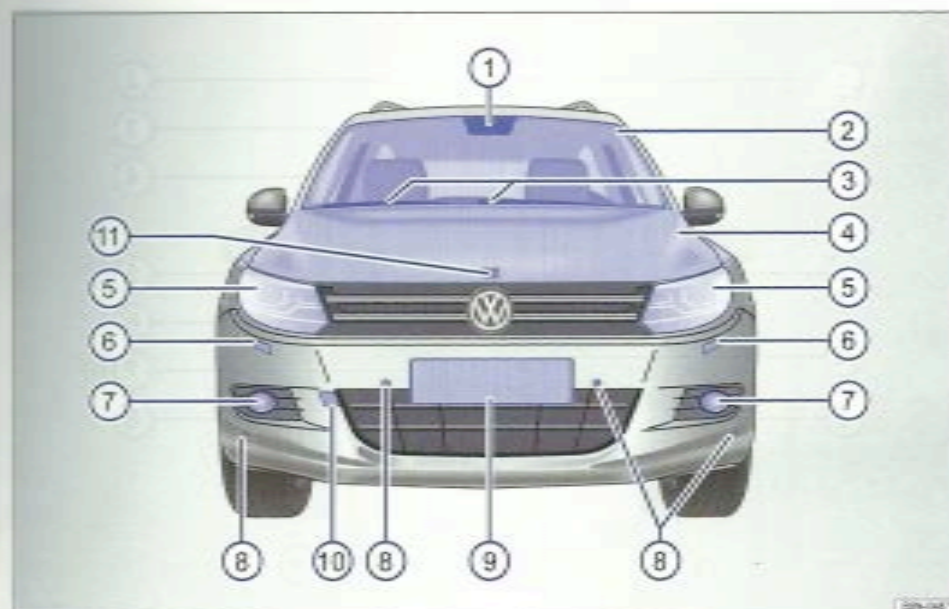


Fig. 2 Vue de face du véhicule

Légende de la fig. 2 :

①	Capteur ou regard de caméra sur le pied de rétroviseur pour :	
	- Détecteur de pluie	127
	- Régulation des feux de route/régulation dynamique des feux de route	114
	- Reconnaissance des panneaux de signalisation (Sign Assist)	252
②	Pare-brise	
③	Essuie-glace avant	127
④	Capot-moteur	309
⑤	Projecteurs avant	114, 406
⑥	Lave-projecteurs	127
⑦	Projecteurs antibrouillard ou feux directionnels	114, 406
⑧	Capteurs avant du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ou de l'assistant aux manœuvres de stationnement	227, 238
⑨	Support de plaque de police avant	
⑩	Logement de l'osillet de remorquage avant situé derrière un cache	420
⑪	Levier d'ouverture du capot-moteur	309 <

Vue de derrière

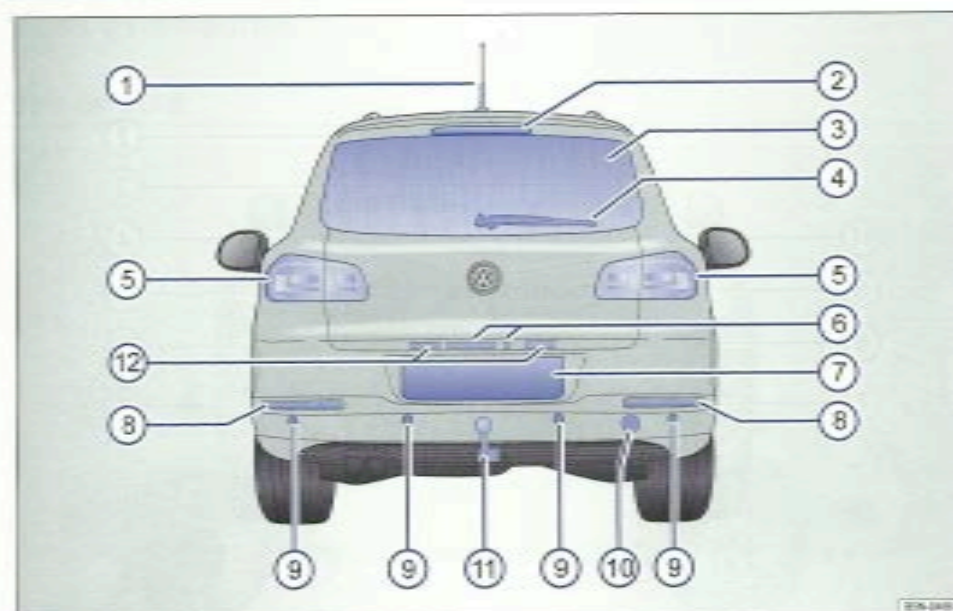


Fig. 3 Vue de derrière du véhicule

Légende de la fig. 3 :

① Antenne de toit	368
② Feu stop supplémentaire	
③ Glace arrière	
– Dégivrage de glace arrière	266
④ Essuie-glace arrière	127
⑤ Feux arrière	114, 406
⑥ Touche pour l'ouverture du hayon et caméra de recul (Rear Assist)	60, 234
⑦ Support de plaque de police	
⑧ Feux de recul et catadioptrique	
⑨ Capteurs arrière du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ou de l'assistant aux manœuvres de stationnement	227, 238
⑩ Logement de l'oeillet de remorquage arrière situé derrière un cache	420
⑪ Dispositif d'attelage	154
⑫ Éclairage de plaque de police	406 <

Vue d'ensemble de la porte du conducteur

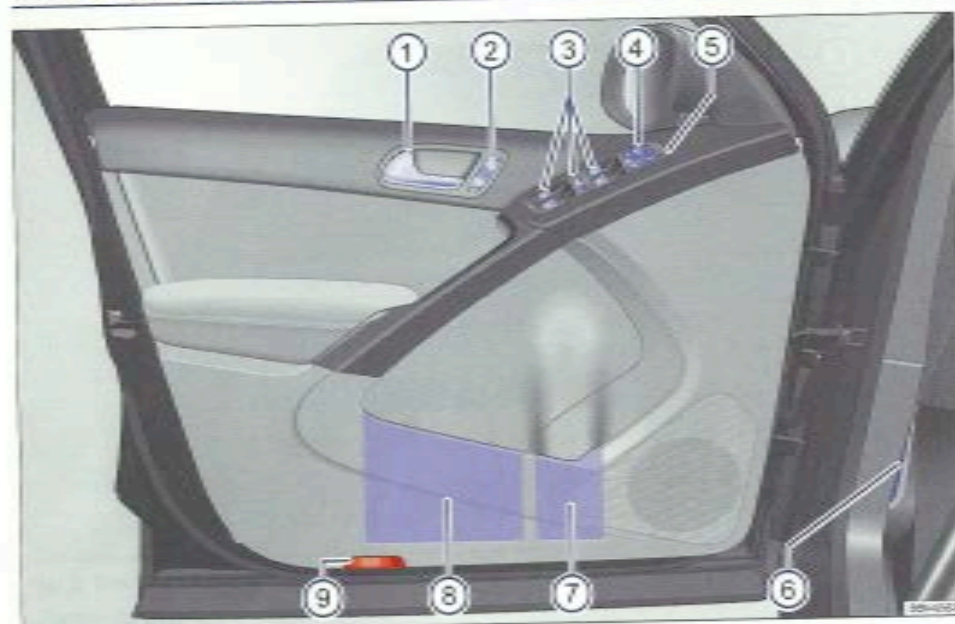


Fig. 4 Vue d'ensemble des éléments de commande dans la porte du conducteur (véhicules à direction à gauche). L'architecture des véhicules à direction à droite est symétriquement opposée.

Légende de la fig. 4 :

① Levier d'ouverture de porte	58
② Touche de verrouillage centralisé pour le verrouillage et le déverrouillage du véhicule ⑧ - ⑨	50
③ Touches de commande des lave-glaces électriques	63
- Lève-glace électrique	
- Touche de sécurité pour les lave-glaces arrière	
④ Commande de réglage des rétroviseurs extérieurs	134
- Réglage des rétroviseurs extérieurs L - 0 - R	
- Dégivrage des rétroviseurs extérieurs	
- Rabattement des rétroviseurs extérieurs	
⑤ Témoin de l'alarme antivol ou du dispositif de sécurité Safe	50
⑥ Levier de déverrouillage du capot-moteur	309
⑦ Porte-bouteilles	177
⑧ Rangement	170
⑨ Réflecteur	170

4

Vue d'ensemble du côté conducteur

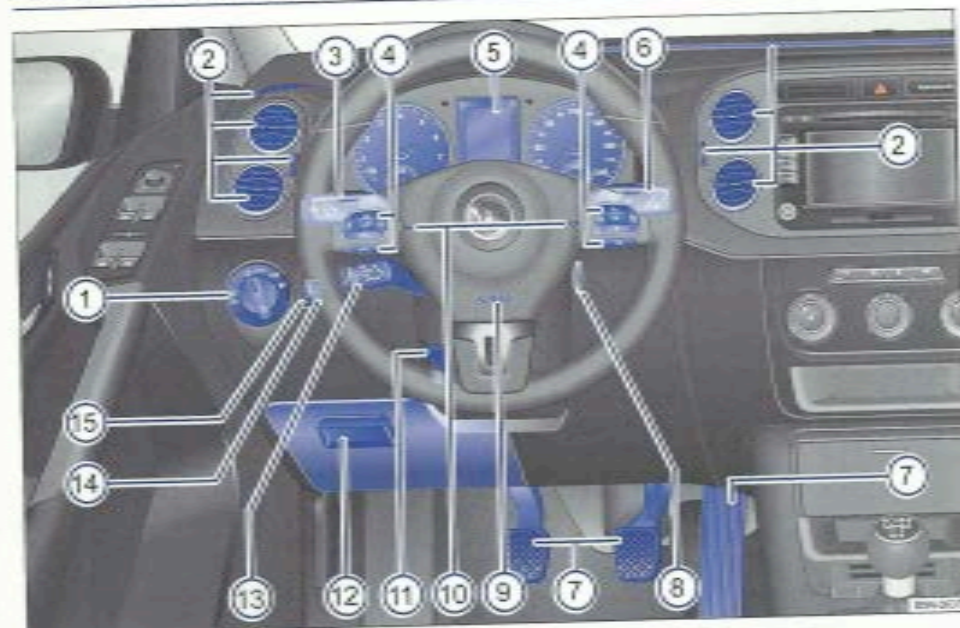


Fig. 5 Vue d'ensemble du côté conducteur (véhicules à direction à gauche).

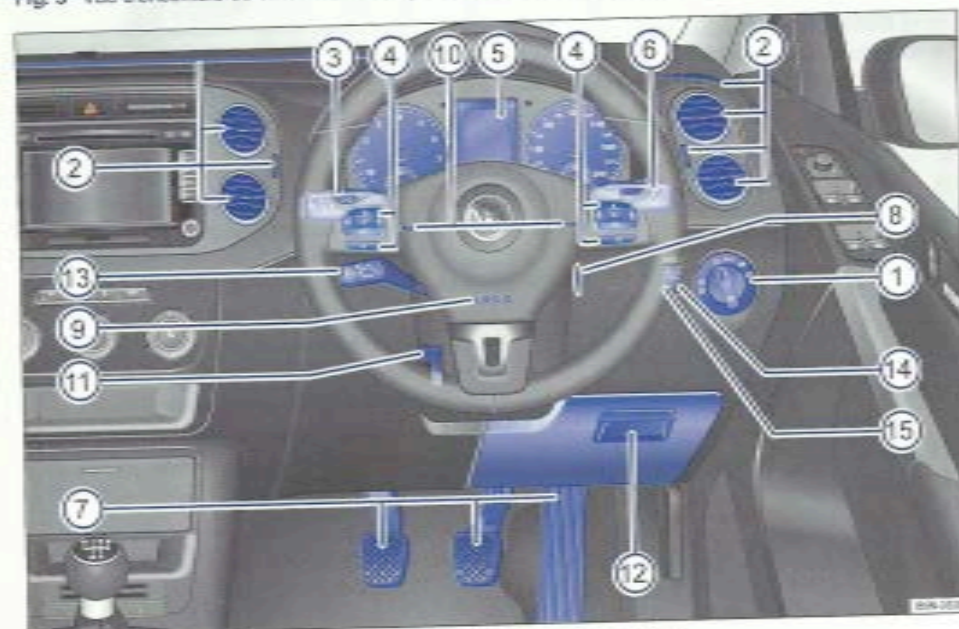


Fig. 6 Vue d'ensemble du côté conducteur (véhicules à direction à droite).

Légende de la fig. 5 et la fig. 6 :

①	Commande d'éclairage	114
	– Éclairage éteint -0-	
	– Allumage automatique des projecteurs -AUTO-	
	– Feux de position et feux de croisement >= 0D	
	– Feux de brouillard >= 0E	
②	Diffuseurs d'air	266
③	Levier des / de	114
	– Feux de route 0D	
	– Avertisseur optique 0D	
	– Régulation automatique des feux de route 0D	
	– Clignotants <=	
	– Feux de stationnement P0	
	– Commande et touches du régulateur de vitesse (GRA) 0H – CANCEL – OFF – RES/+ – SET/-	244
	– Touche des systèmes d'aide à la conduite	27
④	Éléments de commande du volant multifonction :	27
	– Réglage du volume sonore de l'autoradio, des indications vocales du système de navigation ou d'une conversation téléphonique <= – <=	
	– Mise en veille silencieuse de l'autoradio ou activation de la commande vocale <=	
	– Accès au menu principal du téléphone ou prise d'appels téléphoniques <=	
	– Touches de commande du système d'information Volkswagen <= – Δ – ▽ – <= – OK – <=	
⑤	Combiné d'instruments :	
	– Cadres	20
	– Afficheur	20
	– Témoins d'alerte et de contrôle	17
⑥	Levier d'essuie-glace et de lave-glace	127
	– Essuie-glace avant HIGH – LOW	
	– Balayage intermittent du pare-brise <=	
	– « Balayage aller-retour » 0A	
	– Essuie-glaces avant <=	
	– Lavage/balayage automatique du pare-brise <=	
	– Essuie-glaces arrière <=	
	– Lavage/balayage automatique de la glace arrière <=	
	– Touches de commande du système d'information Volkswagen TRIP – OK/RESET	27
⑦	Pédales	194
⑧	Contact-démarrreur	187
⑨	Sac gonflable frontal du côté du conducteur	96
⑩	Avertisseur sonore (fonctionne uniquement lorsque le contact d'allumage est mis)	
⑪	Levier de réglage de la colonne de direction	71
⑫	Rangement	170
⑬	Levier du régulateur de vitesse (GRA) OFF – CANCEL – ON – RESUME / - SPEED- / - SET-	244
⑭	Mollette de réglage du site des projecteurs <=	114
⑮	Réostat d'éclairage des cadrans et des commandes <=	114 <

Vue d'ensemble de la console centrale

Partie supérieure de la console centrale

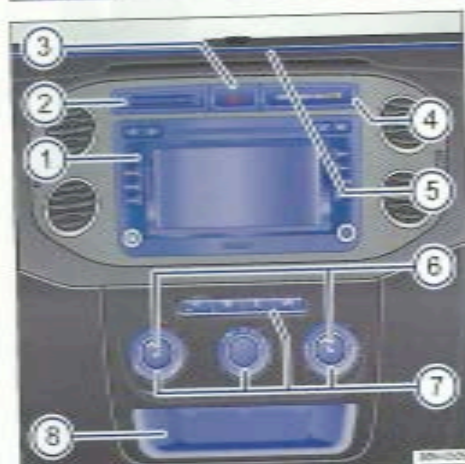


Fig. 7 Vue d'ensemble de la partie supérieure de la console centrale.

Légende de la fig. 7 :

- | | |
|--|-------|
| ① Autoradio ou système de navigation (première monte) ⇒ brochure Autoradio ou ⇒ brochure Système de navigation | 170 |
| ② Porte-cartes | 378 |
| ③ Touche d'activation et de désactivation du signal de ceinture | 96 |
| ④ Témoin de désactivation du sac gonflable frontal du passager avant | 266 |
| ⑤ Diffuseur à ventilation indirecte | 82 |
| ⑥ Touche de chauffage de siège | |
| ⑦ Éléments de commande pour : | |
| - Système de chauffage et de ventilation | 266 |
| - Climatiseur (à régulation manuelle) | 266 |
| - Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) | 266 |
| - Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) | 275 |
| ⑧ Rangement | 170 < |

Partie inférieure de la console centrale

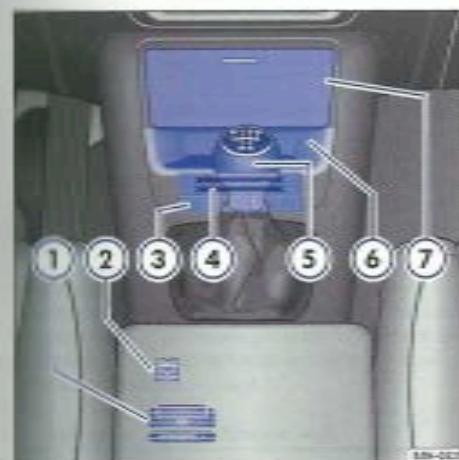


Fig. 8 Véhicules non équipés du système Keyless Access : vue d'ensemble de la partie inférieure de la console centrale

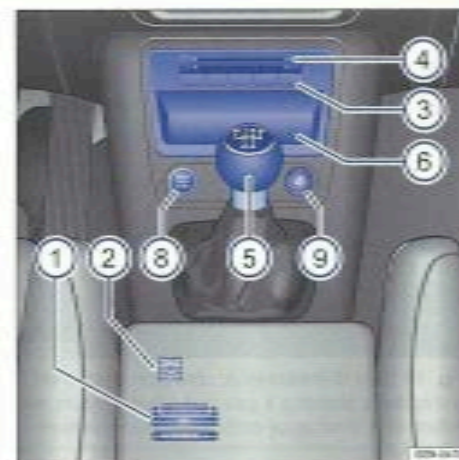


Fig. 9 Véhicules équipés du système Keyless Access : vue d'ensemble de la partie inférieure de la console centrale

Légende de la fig. 8 et la fig. 9 :

- | | |
|--|------------|
| ① Touches : | |
| - Frein de stationnement électronique (ESP) | 203 |
| - Auto Hold (HOLD) | 221 |
| ② Prise multimédia MEDIA-IN, prise AUX-IN ⇒ brochure Autoradio ou ⇒ brochure Système de navigation | |
| ③ Touches : | |
| - Antipatinage (ASR) Ⓢ | 203 |
| - Système Start/Stop Ⓢ | 221 |
| - Mode tout-terrain (OFFROAD) | 221 |
| - Système d'aide au stationnement (ParkPilot) Ⓢ | 227 |
| - Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) Ⓢ | 238 |
| - Suspension adaptative (DOC) Ⓢ – Ⓢ – Ⓢ | 257 |
| ④ Porte-cartes | 170 |
| ⑤ Levier pour : | |
| - Boîte mécanique | 194 |
| - Boîte automatique | 194 |
| ⑥ Rangement dans la console centrale | 170 |
| ⑦ Rangement | 170 |
| - avec prise de courant 12 volts | 182 |
| - avec cendrier et allume-cigare | 180 |
| ⑧ Bouton de démarrage (système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access) | 187 |
| ⑨ Allume-cigare ou prise de courant 12 volts | 180, 182 < |

Vue d'ensemble du côté passager avant

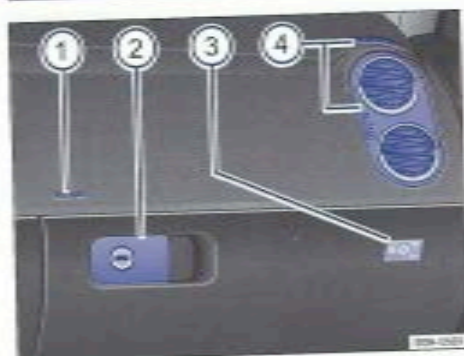


Fig. 10 Vue d'ensemble du côté passager avant (véhicules à direction à gauche). L'architecture des véhicules à direction à droite est symétriquement opposée.

Légende de la fig. 10 :

- | | |
|--|-------|
| ① Emplacement de montage du sac gonflable frontal du passager avant dans le tableau de bord | 96 |
| ② Levier d'ouverture du rangement avec serrure | 173 |
| ③ Commande à clé de désactivation du sac gonflable frontal du passager avant dans le rangement | 96 |
| ④ Diffuseurs d'air | 266 < |

Symboles dans le ciel de pavillon

Symbole	Signification
	Plafonniers et lampes de lecture → page 114
	Toit ouvrant panoramique à commande électrique → page 67
	Module à trois touches → brochure Préséquiment téléphone mobile <

Combiné d'instruments

Témoins d'alerte et de contrôle

Les témoins d'alerte et de contrôle signalent des avertissements → des dysfonctionnements → ou certaines fonctions. Certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument au moment où vous mettez le contact d'allumage et doivent s'éteindre lorsque le moteur tourne ou pendant la marche du véhicule.

Selon le modèle, des messages texte peuvent également être indiqués sur l'afficheur du combiné d'instruments. Ces messages texte fournissent des informations supplémentaires ou invitent le conducteur à intervenir → page 17.

Selon l'équipement du véhicule, un symbole peut s'allumer sur l'afficheur du combiné d'instruments à la place d'un témoin d'alerte.

Lorsque certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument, des signaux sonores retentissent en plus.

Symbole	Signification →	Voir
	Arrêtez de rouler ! Frein de stationnement électronique enclenché.	→ page 203
	Arrêtez de rouler ! Niveau de liquide de frein insuffisant ou dysfonctionnement du système de freinage.	
	Clignote : Arrêtez de rouler ! Niveau de liquide de refroidissement insuffisant, température de liquide de refroidissement trop élevée ou dysfonctionnement du système de liquide de refroidissement.	→ page 320
	Clignote : Arrêtez de rouler ! Pression d'huile-moteur trop insuffisante.	→ page 315
	Arrêtez de rouler ! Au moins une porte du véhicule est ouverte ou n'est pas correctement fermée.	→ page 58
	Arrêtez de rouler ! Capot-moteur ouvert ou mal fermé.	→ page 309
	Arrêtez de rouler ! Hayon ouvert ou mal fermé.	→ page 60
	S'allume ou clignote : Arrêtez de rouler ! Dysfonctionnement de la direction.	→ page 218
	Ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant non bouclée. Présence d'objets sur le siège du passager avant.	→ page 85
	Dysfonctionnement de l'alternateur	→ page 325
	La boîte à double embrayage DSG® surchauffe.	→ page 194 ▶

Symbole	Signification →	Voir
	Plaquettes de frein avant usées.	
	S'allume : dysfonctionnement de l'ESC ou désactivation de l'ESC liée au système.	→ page 203
	Clignote : l'ESC ou l'ASR est en phase de régulation.	
	ASR désactivé manuellement.	
	Dysfonctionnement ou défaillance de l'ABS.	
	Dysfonctionnement du frein de stationnement électronique.	
	Feu arrière de brouillard activé.	→ page 114
	S'allume : éclairage du véhicule partiellement ou entièrement défaillant.	→ page 114 → page 406
	S'allume : défaut du système de feux directionnels.	→ page 114
	clignote par intervalles : mode voyage activé.	
	S'allume ou clignote : dysfonctionnement du catalyseur.	→ page 373
	Allumé : préchauffage du moteur diesel.	
	Clignote : gestion moteur perturbée (moteur diesel).	
	EPC Dysfonctionnement de la gestion moteur.	
	Filtre à particules obstrué par de la suie.	
	S'allume ou clignote : dysfonctionnement de la direction.	→ page 216
	S'allume : pression de gonflage des pneus trop faible ou dysfonctionnement de l'indicateur de contrôle de la pression des pneus.	→ page 258
	Clignote : dysfonctionnement du système de contrôle de la pression des pneus.	
	Niveau de liquide de lave-glace trop bas.	→ page 127
	Réservoir à carburant presque vide.	→ page 280
	S'allume : niveau d'huile-moteur trop bas.	→ page 315
	Clignote : dysfonctionnement du système d'huile-moteur.	
	Dysfonctionnement du système de sacs gonflables et de rétracteurs de ceintures.	→ page 96
	Sac gonflable frontal du passager avant désactivé (PASSENGER AIR BAG OFF 乘客安全气囊关闭) ou dysfonctionnement du système de sacs gonflables.	
	OFF 乘客安全气囊关闭 Dysfonctionnement du mode Start/Stop.	→ page 221
	Assistant de maintien de voie (Lane Assist) en circuit, mais non activé.	→ page 249
	Clignotant gauche ou droit.	→ page 114
	Signal de détresse activé.	→ page 378

Symbole	Signification →	Voir
	S'allume : appuyez sur la pédale de frein !	Passage des rapports → page 194 Freinage → page 203
	Clignote : la touche de blocage du levier sélecteur n'est pas encliquetée.	
	Le régulateur de vitesse est en phase de régulation.	→ page 244
	Allumé : assistant de descente activé.	→ page 221
	Clignote : l'assistant de descente est en phase de régulation.	
	Assistant de maintien de voie (Lane Assist) en circuit, activé.	→ page 249
	Feux de route activés ou avertisseur optique actionné.	→ page 114
	Régulation des feux de route (Light Assist) ou régulation automatique des feux de route (Dynamic Light Assist) activé.	
	SAFE Antidémarrage activé.	→ page 187
	Indicateur de maintenance.	→ page 24
	Système Start/Stop activé.	→ page 221
	Système Start/Stop non disponible.	
	Le moteur démarre.	
	Le téléphone mobile est raccordé par Bluetooth au prééquipement téléphone mobile monté en usine.	→ brochure Prééquipement téléphone mobile
	Niveau de charge de la batterie du téléphone mobile. Uniquement si le prééquipement téléphone mobile est de première monte.	
	Alerte verglas. La température extérieure est inférieure à +4 °C (+33 °F) environ.	→ page 20

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou de graves blessures corporelles.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.
- Gardez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation de sorte qu'aucune pièce du système d'échappement n'entre en contact avec des matériaux très inflammables pouvant se trouver sous le véhicule, par ex. herbe sèche, carburant.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour vous-même et pour les autres usagers de la route. Si nécessaire, activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation pour avertir les autres usagers de la route.
- Avant d'ouvrir le capot-moteur, arrêtez le moteur et laissez-le suffisamment refroidir.
- Le compartiment-moteur de tout véhicule est une zone dangereuse qui peut provoquer des blessures graves → page 309.

ⓘ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte peut entraîner l'endommagement du véhicule.

Cad战略ans

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Vue d'ensemble des cadrans	20
Indications sur l'afficheur	21
Boussole	24
Indicateur de maintenance	24

Informations complémentaires et avertissements :

- Témoins d'alerte et de contrôle → page 17
- Affichage des rapports engagés (boîte automatique) → page 194
- Indications sur les périodicités d'entretien → brochure *Plan d'Entretien*.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- Ne commandez jamais les touches sur le combiné d'instruments pendant la conduite.

Vue d'ensemble des cadrans



Fig. 11 Combiné d'instruments dans le tableau de bord.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 20.

Explications relatives aux cadrans → fig. 11 :

① Touche de réglage de la montre Ⓜ.

- Appuyez sur la touche **RE/B** pour repérer l'affichage des heures ou des minutes.
- Pour procéder au réglage, appuyez sur la touche **0.0/SET** ⑦. Pour effectuer un défilement rapide, maintenez la touche enfoncée.
- Appuyez de nouveau sur la touche **RE/B** pour terminer le réglage de la montre.

② Compte-tours (nombre de tours x 1000) par minute du moteur en marche). Le début de la zone rouge du compte-tours représente, pour chaque vitesse, le régime maximal autorisé du moteur rodé à sa température normale de fonctionnement. Il est recommandé d'engager la vitesse immédiatement supérieure, de placer le levier sélecteur en position D ou de lever le pied de l'accélérateur avant que l'aiguille n'atteigne la zone rouge → ①.

③ Indicateur de température de liquide de refroidissement → page 320.

④ Indications sur l'afficheur → page 21.

⑤ Indicateur de niveau de carburant → page 280.

⑥ Tachymètre (compteur de vitesse)

⑦ Touche de remise à zéro de l'affichage du totalisateur partiel (trip). Appuyez sur la touche **0.0/SET** pour remettre à zéro le totalisateur.

⑧ MISE EN GARDE

• Évitez les régimes élevés, les accélérations à pleins gaz et les fortes sollicitations sur moteur froid.

• Afin d'éviter toute avarie du moteur, l'aiguille du compte-tours ne doit pas se trouver de manière prolongée dans la zone rouge de l'échelle graduée.

Une montée rapide des rapports vous permet d'économiser du carburant et d'atténuer les bruits de fonctionnement du moteur.

Indications sur l'afficheur

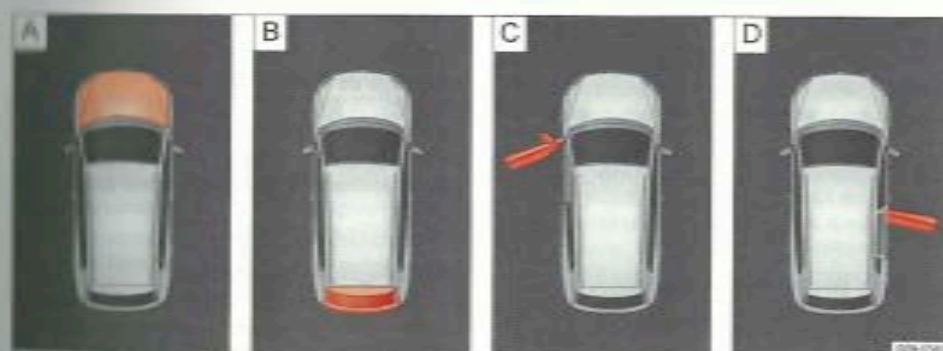


Fig. 12 A : capot-moteur ouvert, B : hayon ouvert, C : porte avant gauche ouverte, D : porte arrière droite ouverte.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 20.

Suivant l'équipement du véhicule, différentes informations peuvent être indiquées sur l'afficheur du combiné d'instruments → fig. 11 ④ :

- Portes, capot-moteur et hayon ouverts → fig. 12
- Messages d'avertissement et d'information
- Kilomètres

- Heure
- Température extérieure
- Affichage de la boussole
- Positions du levier sélecteur → page 194
- Recommandation de rapport (boîte mécanique) → page 194
- Portes, capot-moteur et hayon ouverts → fig. 12
- Indicateur multifonction (MFA) et menus pour différents réglages → page 27
- Indicateur de maintenance → page 24

① Selon l'équipement du véhicule, le réglage de la montre peut se faire via le menu *Configuration* sur l'afficheur du combiné d'instruments → page 33.

- Vitesse auxiliaire (menu **Configuration** → page 27)
- Indication d'état du système Start/Stop → page 23
- Panneaux de signalisation détectés par le système de reconnaissance des panneaux de signalisation → page 252

Messages d'avertissement et d'information

Au moment où vous mettez le contact d'allumage ou pendant la marche, certaines fonctions du véhicule et l'état de certains composants du véhicule

Type de message	Couleur des symboles	Explication.
Message d'avertissement de priorité 1.	Rouge	Le symbole clignote ou s'allume – en partie conjointement avec des signaux sonore d'avertissement. Arrêtez de rouler ! Danger → Contrôlez la fonction défaillante et supprimez la cause du dysfonctionnement. Faites appel à un spécialiste si nécessaire.
Message d'avertissement de priorité 2.	Jaune	Le symbole clignote ou s'allume – en partie conjointement avec des signaux sonore d'avertissement. Les dysfonctionnements ou les quantités de fluides insuffisantes peuvent endommager le véhicule et entraîner une panne du véhicule ! → Contrôlez la fonction défaillante le plus rapidement possible. Faites appel à un spécialiste si nécessaire.
Message d'information.	–	Informations sur différents processus sur le véhicule.

Kilométrages

Le totalisateur général enregistre la distance totale parcourue par le véhicule.

Le totalisateur kilométrique partiel (**trip**) indique le nombre de kilomètres parcourus depuis la dernière remise à zéro du totalisateur partiel. Le dernier chiffre indique les hectomètres.

Affichage de la température extérieure

Lorsque la température extérieure est inférieure à environ +4° C (+39° F), le « symbole représentant un cristal de glace » (alerte verglas) apparaît en plus de l'affichage de la température extérieure. Ce symbole d'ignote d'abord puis reste allumé jusqu'à ce que la température extérieure passe au-dessus de +5° C (+43° F) →

Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à vitesse très réduite, ou que le chauffage stationnaire fonctionne (→ page 275), la température affichée peut être légèrement supérieure à la température extérieure réelle en raison de la chaleur de rayonnement du moteur.

La plage de mesure s'étend de -40° C (-40° F) à +50° C (+125° F).

sont contrôlés. Les dysfonctionnements sont indiqués sur l'afficheur du combiné d'instruments par des symboles d'alerte rouges et jaunes assortis de messages texte (→ page 17) et éventuellement d'un signal sonore. Selon la version du combiné d'instruments, la présentation peut varier.

Affichage de la boussole

Lorsque le contact d'allumage est mis, le point cardinal vers lequel vous vous dirigez actuellement est indiqué sur l'afficheur du combiné d'instruments → page 24. Pour les véhicules équipés d'un système de navigation, il faut que ce dernier soit activé pour afficher la boussole.

Positions du levier sélecteur

La position enclenchée du levier sélecteur est indiquée sur le côté du levier sélecteur et sur l'afficheur du combiné d'instruments. En position **D** et **S** ainsi qu'en mode Tiptronic, il est possible que le rapport engagé soit représenté sur l'afficheur.

Recommandation de rapport (boîte mécanique)

Pendant la marche, une recommandation pour le choix d'un rapport économique peut apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments → page 194.

Affichage de vitesse auxiliaire (mph ou km/h)

Pendant la marche, la vitesse peut être affichée dans une autre unité de mesure (mph ou km/h) sur l'afficheur du combiné d'instruments, en plus de

l'affichage du tachymètre. Pour cela, repérez l'option **Vitesse aux.** dans le menu **Configuration** → page 27.

Véhicules sans affichage de menus dans le combiné d'instruments :

- Démarrez le moteur.
- Appuyez trois fois sur la touche . Le totalisateur général sur l'afficheur du combiné d'instruments clignote.
- Appuyez une fois sur la touche . « mph » ou « km/h » apparaît brièvement à la place du totalisateur général.
- L'affichage de la vitesse auxiliaire est ainsi activé. La désactivation se déroule de la même manière.

Sur les versions de modèles destinées aux pays dans lesquels l'affichage permanent de la vitesse auxiliaire est obligatoire, l'affichage ne peut pas être désactivé.

Indication d'état du système Start/Stop

Ces informations sur le statut actuel vous sont indiquées sur l'afficheur du combiné d'instruments → page 221.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou de graves blessures corporelles.

- Ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.
- Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour vous-même et pour les autres usagers de la route. Si néces-

AVERTISSEMENT (suite)

saire, activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation pour avertir les autres usagers de la route.

- Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation de sorte qu'aucune pièce du système d'échappement n'entre en contact avec des matériaux très inflammables pouvant se trouver sous le véhicule, par ex. herbe sèche, carburant.

AVERTISSEMENT

Par des températures extérieures situées au-dessus du point de congélation, les routes et les ponts peuvent être gelés.

- Il peut y avoir du verglas, même si la température extérieure est supérieure à +4° C (+39° F) et même si le symbole « cristal de glace » n'apparaît pas pour prévenir du danger.

- Ne vous fiez pas uniquement à l'affichage de température extérieure !

! MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte peut entraîner l'endommagement du véhicule.

Il existe différents combinés d'instruments. C'est pourquoi les versions et les indications apparaissant sur l'afficheur peuvent varier. Sur l'afficheur sans messages d'avertissement ou d'information, les dysfonctionnements sont exclusivement indiqués par des témoins.

Si plusieurs messages d'avertissements sont présents, les symboles apparaissent l'un après l'autre pendant quelques secondes. Les symboles apparaissent tant que la cause de la perturbation n'a pas été éliminée.

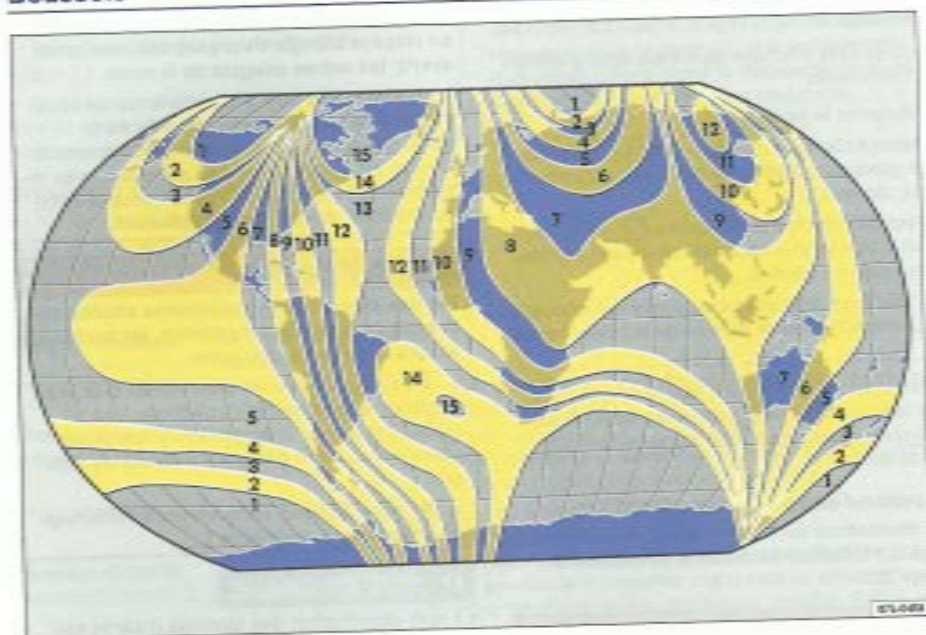


Fig. 13 Zones de la boussole.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 20.

Sur les véhicules avec système de navigation de première monte, la boussole ne doit pas être calibrée. L'option **Boussole** n'est pas disponible.

Sur les véhicules sans système de navigation de première monte, la boussole est en permanence calibrée automatiquement. Si des accessoires électriques ou métalliques (par ex. un téléphone mobile, un téléviseur) sont installés en deuxième monte, la boussole doit faire l'objet d'un nouveau calibrage manuel.

Réglage de la zone de la boussole

- Mettez le contact d'allumage.
- Sélectionnez le menu **Configuration** puis les options **Boussole** et **Zone**.

Indicateur de maintenance

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 20.

- Sélectionnez la zone de boussole en fonction du lieu actuel $\Rightarrow$ fig. 13.
- Réglez la zone de boussole (1-15) puis confirmez.

Calibrage de la boussole

La validité de la zone de boussole pour la position actuelle ainsi qu'un espace suffisant pour le trajet circulaire sont indispensables pour le calibrage de la boussole.

- Mettez le contact d'allumage.
- Sélectionnez le menu **Configuration** puis les options **Boussole** et **Calibrage**.
- Confirmez le message **Pour le calibrage, faire un tour complet** par **[OK]** puis faites un tour complet à env. 10 km/h (6 mph).

Le calibrage est terminé lorsque le point cardinal apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Volkswagen fait la distinction entre les échéances d'entretien avec vidange d'huile-moteur, par ex. **Service Périodique**, et les échéances d'entretien sans vidange d'huile-moteur, par ex. **Service Entretien**. L'indicateur de maintenance informe uniquement sur les échéances d'entretien qui comprennent une vidange d'huile-moteur. Toutes les autres échéances d'entretien, par ex. le prochain **Service Entretien** ou la prochaine vidange de liquide de frein, figurent sur l'autocollant apposé sur le montant de porte du véhicule ou dans le Plan d'Entretien.

Pour les véhicules à **service classique** asservi à la durée ou au kilométrage, des périodicités fixes sont prescrites pour l'entretien.

Pour les véhicules à **Service Longue Durée (LongLife)**, les périodicités sont déterminées au cas par cas. Le progrès technique permet de réduire considérablement la maintenance. Avec le **Service Longue Durée (LongLife)**, Volkswagen met en œuvre une technologie permettant de ne faire effectuer un **Service Périodique** qu'au moment où le véhicule en a besoin. Les conditions d'utilisation individuelles et le style de conduite personnel sont pris en compte pour déterminer le **Service Périodique** (période d'étalant sur 2 ans au maximum). L'avertissement préalable d'entretien est signalé, pour la première fois, 20 jours avant l'échéance de l'entretien calculée. Le trajet restant à parcourir indiqué est toujours arrondi à 100 km et le temps restant à des jours entiers. Vous ne pouvez consulter le message d'entretien actuel qu'au bout de 500 km après le dernier entretien. Auparavant, l'affichage n'indique que des fins.

Rappel d'entretien

Lorsqu'un entretien arrive prochainement à échéance, un **rappel d'entretien** apparaît en mettant le contact d'allumage.

Sur les véhicules sans messages texte sur l'afficheur du combiné d'instruments, un symbole de clé à fourches et une indication en km s'affichent. Le kilométrage indiqué correspond au nombre de kilomètres maxi. restant à parcourir jusqu'à la prochaine échéance d'entretien. Le type d'affichage change au bout de quelques secondes. Un symbole de montre apparaît en même temps que le nombre de jours restants d'ici l'échéance de l'entretien.

Sur les véhicules avec messages texte sur l'afficheur du combiné d'instruments, **Service** dans **--- km** ou **--- jours** apparaît.

Entretien

Lorsqu'un **entretien** est arrivé à échéance, un signal acoustique retentit à la mise du contact d'allumage et le symbole « clé à fourches » clignote pendant quelques secondes . Sur les véhicules avec messages texte sur l'afficheur du combiné d'instruments, **Service maintenant** apparaît.

Consultation d'un message d'entretien

Lorsque le contact d'allumage est mis, que le moteur ne tourne pas et que le véhicule est à l'arrêt, vous pouvez consulter le **message d'entretien** actuel :

- Appuyez sur la touche **[E/F]** dans le combiné d'instruments autant de fois que nécessaire jusqu'à ce que le symbole de clé à fourches apparaisse.
- **OU** : sélectionnez le menu **Configuration**.
- Dans le sous-menu **Service**, sélectionnez l'option **Info**.

Un **entretien en retard** est indiqué par le signe moins avant le nombre de kilomètres ou de jours affiché. Sur les véhicules avec messages texte sur l'afficheur du combiné d'instruments, **Service depuis --- km** ou **--- jours** apparaît.

Remise à zéro de l'indicateur de maintenance

Si l'entretien n'a pas été effectué par un Partenaire Volkswagen, l'indicateur de maintenance peut être remis à zéro comme suit :

Véhicules avec messages texte :

Sélectionnez le menu **Configuration**.

Dans le sous-menu **Service**, sélectionnez l'option **Reset**.

Confirmez la demande de confirmation en appuyant sur la touche **[OK]**.

Véhicules sans messages texte :

Coupez le contact d'allumage.

Appuyez sur la touche **[E/F/SET]** et maintenez-la enfoncée.

Remettez le contact d'allumage.

Relâchez la touche **[E/F/SET]** et appuyez sur la touche **[E/F]** en l'espace de 20 secondes environ.

Ne remettez pas l'indicateur de maintenance à zéro entre deux entretiens. Cette remise à zéro risquerait de fausser l'affichage.

Lorsque l'indicateur de maintenance est remis à zéro sur les véhicules à Service Longue Durée (LongLife), le « Service asservi à la durée ou au kilométrage » est activé. La périodicité de l'entretien n'est plus calculée individuellement → brochure Plan d'Entretien.

 Le message d'entretien disparaît au bout de quelques secondes lorsque le moteur tourne ou en appuyant sur la touche **OK**.

 Si, sur les véhicules à Service Longue Durée (LongLife), la batterie a été déconnectée durant une période prolongée, le calcul du temps jusqu'à l'entretien venant à échéance n'est pas possible. C'est pourquoi les indications d'entretien peuvent comporter des calculs erronés. Dans ce cas, respectez les périodicités d'entretien maximales admissibles → brochure Plan d'Entretien.

Système d'information Volkswagen

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Vue d'ensemble de la structure du menu	27
Commande des menus sur le combiné d'instruments	29
Touche des systèmes d'aide à la conduite	30
Menu principal	30
Menu MFA (Indicateur multifonction)	31
Menu Configuration	33
Sous-menu Confort	34
Sous-menu Éclairage & Vision	35
Sous-menu Assistants	35

Lorsque le contact d'allumage est mis, vous pouvez accéder aux différentes fonctions de l'afficheur par l'intermédiaire des menus.

Les véhicules équipés du volant multifonction n'ont pas de touches sur le levier d'essuie-glace. L'indicateur multifonction est commandé uniquement par les touches du volant multifonction.

L'ordre des menus apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments dépend de l'équipement électronique du véhicule et de ses options.

Suivant l'équipement du véhicule, un atelier spécialisé peut programmer ou modifier d'autres fonctions. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Certaines options peuvent être consultées uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Tant qu'un message d'avertissement de priorité 1 est affiché, aucun menu ne peut être consulté. Certains messages d'avertissement peuvent être validés et désactivés en appuyant sur la touche **OK**.

Informations complémentaires et avertissements :

- Rétroviseurs extérieurs → page 134
- Systèmes d'assistance à la conduite → page 221
- Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) → page 275
- Autoradio ou système intégré d'autoradio et de navigation → brochure Autoradio ou → brochure Système intégré d'autoradio et de navigation
- Prééquipement téléphone mobile → brochure Prééquipements téléphone mobile

AVERTISSEMENT

Toute distraction du conducteur peut entraîner des accidents et des blessures.

- N'appellez jamais les menus du combiné d'instruments pendant la conduite.

Vue d'ensemble de la structure du menu

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 27.

MFA (Indicateur multifonction) → page 31

- Durée du trajet
- Consommation momentané
- Consommation moyenne
- Ajout de carburant
- Autonomie
- Distance parcourue
- Vitesse moyenne
- Affichage numérique de la vitesse
- Température de l'huile
- Alerte de vitesse

Sign Assist → page 252

Lane Assist → page 249

Audio → brochure Autoradio ou → brochure Système de navigation

Navigation → brochure Système de navigation
Téléphone → brochure Prééquipements téléphone mobile

Assistants → page 221

Chauffage stationnaire → page 275

- Activation
 - Programmation activée/désactivée
 - Heure présélectionnée 1
 - Heure présélectionnée 2
 - Heure présélectionnée 3

- Désactivation
- Retour
- Heures présélectionnées 1-3
 - Jour
 - Heure
 - Minute
 - Activation
 - Retour
- Durée de fonctionnement
- Mode de fonctionnement
 - Chauffage
 - Ventilation
 - Retour
- Jour
- Réglage usine
- Assistants → page 30
- Sign Assist activé/désactivé
- Lane Assist activé/désactivé
- Feux directionnels activés/désactivés
- Détecteur de fatigue activé/désactivé
- Statut du véhicule → page 30
- Réglages → page 33
- Assistants → page 33
 - Sign Assist
 - Système activé/désactivé
 - Traction d'une remorque
 - Retour
 - Lane Assist
 - Système activé/désactivé
 - Retour
 - Éclairage adaptatif
 - Système ON/OFF
 - Retour
 - Détecteur de fatigue
 - Système ON/OFF
 - Retour
- Langue
- Données MFA
 - Durée du trajet
 - Consommation instantanée
 - Consomm. moyenne
 - Distance parcourue
 - Vitesse moyenne
 - Affichage numérique de la vitesse
 - Température de l'huile
- Alerte v
- Retour
- Boussole → page 24
 - Zone
 - Calibrage
 - Retour
- Confort → page 34
 - Validation alarme activée/désactivée
 - Verrouillage centralisé
 - Verrouillage activ./désactiv.
 - Déverrouillage activ./désactiv.
 - Déverrouillage de porte
 - Retour
 - Commande des glaces
 - Off
 - Tout
 - Conducteur
 - Retour
 - Abaissement du rétroviseur activé/désactivé
 - Réglage des rétroviseurs
 - Individuel
 - Synchrone
 - Retour
 - Réglage usine
 - Retour
- Éclairage & Vision → page 35
 - Coming Home (Retour maison)
 - Leaving Home (Départ maison)
 - Éclairage d'ambiance
 - Éclairage de plancher
 - Clignotement confort activé/désactivé
 - Mode voyage activé/désactivé
 - Réglage usine
 - Retour
- Mode roue libre activé/désactivé
- Heure
 - Réglage de l'heure
 - Mode 24 h activ./désactiv.
 - Heure d'été activ./désactiv.
 - Retour
- Pneus d'hiver
 - — km/h (ou — mph)
 - Système ON/OFF
 - + 10 km/h (5 mph)
 - - 10 km/h (5 mph)
 - Retour

- Unités
 - Température
 - Consommation/trajet
 - Pression gonflage
 - Retour
- Pression de gonflage des pneus → page 258
- Vitesse auxiliaire activée/désactivée
- Auto-Hold
 - Standard activé
 - Standard désactivé
 - Retour
- Service
 - Info
 - Réinitialisation
 - Retour
- Réglage usine

Commande des menus sur le combiné d'instruments



Fig. 14 Véhicules sans volant multifonction : touches de commande des menus sur le combiné d'instruments.

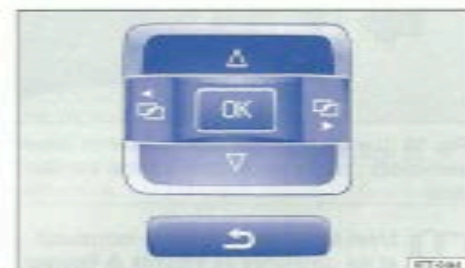


Fig. 15 Côté droit du volant multifonction : touches de commande des menus sur le combiné d'instruments.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 27.

Accès au menu principal

1. Mettez le contact d'allumage.
2. Si un message ou le pictogramme symbolisant le véhicule est affiché, appuyez sur la touche 1 (1) du levier d'essuie-glace ou la touche 1 (1) du volant multifonction → fig. 15.
3. Commande à l'aide du levier d'essuie-glace : pour afficher la liste du menu principal → page 30 ou pour retourner dans le menu principal depuis un autre menu, maintenez la commande à bascule 1 (1) enfoncée.
4. Commande à l'aide du volant multifonction : le menu principal n'est pas affiché sous forme de liste. Pour passer aux différentes options du menu principal, appuyez plusieurs fois sur les touches 1 (1) → fig. 15.

Accès au sous-menu

- Appuyez en haut ou en bas sur la commande à bascule → fig. 14 (2) du levier d'essuie-glace ou sur les touches fléchées 4 ou 5 → fig. 15 du volant multifonction, jusqu'à ce que l'option souhaitée soit sélectionnée.
- Le sous-menu sélectionné se trouve entre les deux lignes horizontales. À droite figure en plus un triangle ▲.
- Pour accéder à l'option du sous-menu, appuyez sur la touche 1 (1) du levier d'essuie-glace ou sur la touche 1 (1) → fig. 15 du volant multifonction.

Si vous ne sélectionnez aucune option en l'espace de quelques secondes dans le sous-menu, vous retournez au menu précédent.

Réglages propres au menu

- Procédez aux modifications souhaitées à l'aide de la commande à bascule du levier d'essuie-glace ou des touches fléchées du volant multifonction. Le cas échéant, appuyez en permanence pour augmenter ou réduire les valeurs plus rapidement.
- Repérez et confirmez votre sélection en appuyant sur la touche $\rightarrow$ fig. 14 (1) du levier d'essuie-glace ou sur la touche $\rightarrow$ fig. 15 du volant multifonction.

Retour au menu principal

- À l'aide du menu : Dans le sous-menu, sélectionnez l'option **Retour** pour quitter le sous-menu.
- Commande à l'aide du levier d'essuie-glace : maintenez la commande à bascule $\rightarrow$ fig. 14 (2) enfoncée.
- Commande à l'aide du volant multifonction : appuyez sur la touche $\rightarrow$ fig. 15.

Touche des systèmes d'aide à la conduite

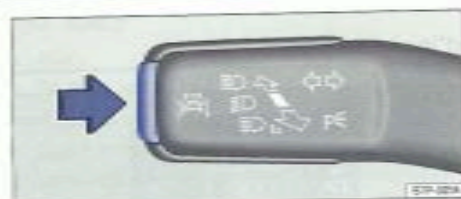


Fig. 16 Dans le levier des digitoirs et de l'inverseur-codes : touche des systèmes d'aide à la conduite

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité $\rightarrow$ figurant à la page 27.

Vous pouvez activer ou désactiver les systèmes d'aide à la conduite affichés dans le menu **Assistants** à l'aide de la touche du levier des digitoirs et de l'inverseur-codes $\rightarrow$ page 221.

Activation ou désactivation des différents systèmes d'aide à la conduite

- Appuyez brièvement sur la touche $\rightarrow$ fig. 16 (flèche) pour accéder au menu **Assistants**.
- Sélectionnez et activez ou désactivez le système d'aide à la conduite $\rightarrow$ page 29. Une « coche » indique que le système d'aide à la conduite est activé.
- Confirmez votre sélection en appuyant sur la touche $\rightarrow$ fig. 15.

Activation ou désactivation de tous les systèmes d'aide à la conduite

- Appuyez pendant plus d'une seconde sur la touche $\rightarrow$ fig. 16 (flèche) pour activer ou désactiver simultanément les systèmes d'aide à la conduite sélectionnés dans le menu **Assistants**.
- Si aucun système d'aide à la conduite n'était activé dans le menu **Assistants**, tous les systèmes d'aide à la conduite sont activés.

Menu principal

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité $\rightarrow$ figurant à la page 27.

Menu principal	Fonction	voir
MFA	Informations et possibilités de réglage de l'indicateur multifonction (MFA).	$\rightarrow$ page 31
Sign Assist	Informations sur la reconnaissance des panneaux de signalisation (Sign Assist).	$\rightarrow$ page 252
Lane Assist	Informations sur l'assistant de maintien de voie (Lane Assist).	$\rightarrow$ page 249
Audio	Affichage des stations en mode radio. Affichage des plages en mode CD. Affichage des plages en mode média.	$\rightarrow$ brochure Autoradio ou $\rightarrow$ brochure Système de navigation

Menu principal	Fonction	voir
Naviga-tion	Affichage d'informations par le système de navigation en marche : Lorsque le guidage est actif, des flèches de changement de direction et des barres d'approche sont affichées. La représentation ressemble au mode symboles du système de navigation. Si aucun guidage n'est activé, la direction (fonction boussole) et le nom de la rue empruntée sont indiqués.	$\rightarrow$ brochure Système de navigation
Téléphone	Informations et réglages possibles du prééquipement téléphone mobile.	$\rightarrow$ brochure Pré-équipements téléphone mobile
Chauffage stationnaire	Informations et possibilités de réglage du chauffage stationnaire : Activation ou désactivation du chauffage stationnaire. Sélection des heures de mise en marche et du mode de fonctionnement.	$\rightarrow$ page 275
Assistants	Activation et désactivation des systèmes d'aide à la conduite.	$\rightarrow$ page 30 $\rightarrow$ page 114 $\rightarrow$ page 221
Statut du véhicule	Messages d'avertissement ou d'information actuels. Cette option apparaît uniquement en présence de messages d'avertissement ou d'information. Le nombre de messages est indiqué sur l'afficheur. Exemple : 1/1 ou 2/2.	
Configuration	Diverses possibilités de réglage, par ex. réglage du système confort, de l'éclairage & vision, de l'heure, de l'alerte de vitesse en cas d'utilisation de pneus d'hiver, du système de contrôle de la pression des pneus, de la langue et des unités.	$\rightarrow$ page 33

Menu MFA (Indicateur multifonction)

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité $\rightarrow$ figurant à la page 27.

L'indicateur multifonction (MFA) est doté de 2 mémoires automatiques : 1 – **Mémoire de trajet** et 2 – **Mémoire de voyage**. Le numéro de la mémoire affichée est indiqué en haut à droite de l'afficheur.

Lorsque le contact d'allumage est mis et que la mémoire 1 ou 2 est affichée, appuyez sur la touche $\rightarrow$ pour commuter entre les deux mémoires.

1	Mémoire de trajet	La mémoire mémorise les données de voyage et les valeurs de consommation depuis l'établissement du contact d'allumage jusqu'à sa coupure. Si vous interrompez votre trajet pendant plus de 2 heures, la mémoire est automatiquement effacée. Si vous poursuivez votre trajet moins de 2 heures après avoir coupé le contact d'allumage, les nouvelles données et valeurs viennent s'ajouter à la mémoire.
2	Mémoire de voyage	La mémoire mémorise les données de voyage d'un nombre quelconque de trajets jusqu'à une durée de voyage totale de 19 heures et 59 minutes ou 99 heures et 59 minutes et une distance parcourue de 1 999,9 km ou 9 999 km, en fonction de la version du combiné d'instruments. Si l'une de ces deux valeurs max ^(*) est dépassée, la mémoire est automatiquement effacée et repart à 0.

(*) Valeur selon la version du combiné d'instruments.

Affichages possibles

Sous-menu	Fonction
Durée du trajet	Durée du trajet en heures (h) et en minutes (min) écoulée depuis la mise du contact d'allumage.
Consommation	La consommation de carburant momentanée est affichée en l/100 km (mpg) pendant la marche du véhicule et en litres/h (gallons/h) lorsque le moteur tourne et que le véhicule est à l'arrêt. Lorsque le mode roue libre sur la boîte à double embrayage DSG® est activé, le message Roue 1 libre remplace l'affichage de la consommation de carburant → page 200.
Consomm. moyenne	La consommation moyenne n'est affichée en l/100 km qu'après une distance de 100 mètres environ après l'établissement du contact d'allumage. Avant d'avoir parcouru cette distance, des tirets sont affichés. La valeur affichée est mise à jour environ toutes les 5 secondes.
Ajout de carburant	À partir d'un volume de carburant consommé de 10 litres dans le réservoir plein, la quantité de carburant pouvant être ajoutée est affichée en litres.
Autonomie	Distance approximative en km restant à parcourir avec le contenu actuel du réservoir, en conservant le même style de conduite. La consommation momentanée, entre autres, est utilisée lors du calcul.
Distance parcourue	Distance parcourue en km depuis la mise du contact d'allumage.
Vitesse moyenne	La vitesse moyenne est indiquée après une distance de 100 mètres environ après avoir établi le contact d'allumage. Auparavant, l'écran n'affiche que des tirets. La valeur affichée est mise à jour environ toutes les 5 secondes.
Vitesse numérique	Vitesse actuelle du véhicule affichée sous forme numérique.
Température de l'huile	La température actuelle de l'huile-moteur est affichée sous forme numérique.
Alerte vitesse --- km/h ou Alerte vitesse --- km/h	Lorsque la vitesse mémorisée (entre 30 km/h (18 mph) et 250 km/h (155 mph)) est dépassée, un signal d'avertissement acoustique et le cas échéant, optique, est émis.

Basculement d'un affichage à l'autre

- Véhicules sans volant multifonction : appuyez sur la commande à bascule du levier d'essuie-glace.
- Véhicules avec volant multifonction : appuyez sur la touche ou .

Mémorisation de la vitesse pour l'alerte de vitesse

- Sélectionnez l'affichage **Alerte vitesse** --- km/h.
- Appuyez sur la touche pour mémoriser la vitesse actuelle et activer l'alerte de vitesse.
- Le cas échéant, réglez la vitesse souhaitée en l'espace de 5 secondes environ à l'aide de la commande à bascule du levier d'essuie-glace ou des touches ou du volant multifonction. Puis appuyez à nouveau sur la touche ou attendez quelques secondes. La vitesse est mémorisée et l'alerte de vitesse est activée.
- Pour la désactiver, appuyez sur . La vitesse mémorisée est effacée.

Effacement manuel de la mémoire 1 ou 2

- Sélectionnez la mémoire que vous souhaitez effacer.
- Maintenez la touche enfoncée pendant environ deux secondes.

Sélection individuelle des affichages

Dans le menu **Configuration**, vous pouvez sélectionner quelles données MFA possibles doivent apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments. De plus, les unités de mesure affichées peuvent être modifiées → page 33.

Menu Configuration



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 27.

Menu	Fonction
Assistants	Réglages pour différents systèmes d'aide à la conduite → page 35.
Langue	Réglage de la langue des textes apparaissant sur l'afficheur et dans le système de navigation.
Données MFA	Réglages permettant de faire apparaître les données MFA souhaitées sur l'afficheur du combiné d'instruments → page 31.
Boussole	Réglage de la zone de boussole et calibrage de la boussole → page 24.
Confort	Réglages relatifs aux fonctions de confort du véhicule → page 34.
Éclairage & Vision	Réglages relatifs à l'éclairage du véhicule → page 35.
Mode roue 1 libre	Activation ou désactivation de la boîte à double embrayage DSG® → page 200.
Heure	Réglage des heures et des minutes de la montre dans le combiné d'instruments et dans le système de navigation. L'heure peut être affichée au format 12 heures et 24 heures. Un S en haut de l'afficheur indique le cas échéant que l'afficheur est réglé sur l'heure d'été.
Pneus d'hiver	Réglage de l'alerte de vitesse optique et acoustique. N'utilisez cette fonction que si les pneus d'hiver montés ne sont pas conçus pour la vitesse maximale du véhicule.
Unités	Réglage des unités de mesure pour les valeurs de température et de consommation ainsi que pour les distances.
Pression de gonflage des pneus	Mémorisation d'une nouvelle pression de gonflage de pneu dans le système de contrôle des pneus ou réglages du système de contrôle de la pression des pneus (par ex. état de charge et type de pneu utilisé par le véhicule).
Vitesse aux.	Activation ou désactivation de l'affichage de la vitesse auxiliaire.
Auto-Hold	Réglage de l'activation ou de la désactivation automatique de la fonction Auto-Hold après l'établissement du contact d'allumage.
Service	Consultation de messages d'entretien ou remise à zéro de l'indicateur de maintenance.
Régl. usine.	Remet les fonctions du menu Configuration sur le réglage effectué en usine.
Retour	L'affichage retourne au menu principal.

Sous-menu Confort

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 27.

Sous-menu	Fonction
Valid. alarme	Activation ou désactivation de la confirmation vocale d'activation de l'alarme antivol $\Rightarrow$ page 50.
Verr. centr. $\Rightarrow$ page 50	Manuelle Lors du déverrouillage du véhicule à l'aide de la clé du véhicule, les portes suivantes se déverrouillent : - Toutes les portes : toutes les portes se déverrouillent. - Porte individuelle : lors du déverrouillage du véhicule à l'aide de la clé du véhicule, seule la porte du conducteur se déverrouille. Toutes les portes et le hayon ne se déverrouillent que si vous appuyez une deuxième fois sur la touche . - Côté du véhicule : les portes du côté conducteur se déverrouillent. Sur les véhicules équipés du système Keyless Access $\Rightarrow$ page 50, la porte du conducteur et les portes du côté où se trouve la clé du véhicule se déverrouillent en actionnant la poignée de porte. - Individuel : seule la porte du conducteur se déverrouille. Sur les véhicules avec système Keyless Access, la porte correspondante ou le hayon se déverrouillent en même temps que la porte du conducteur lorsque les poignées de portes avant sont actionnées $\Rightarrow$ page 50.
	Automatique - Verrouillage (Auto Lock) : verrouillage automatique de toutes les portes et du hayon à une vitesse d'environ 15 km/h (10 mph). Pour déverrouiller le véhicule lorsque celui-ci est à l'arrêt, appuyez sur la touche de verrouillage centralisé, actionnez le levier d'ouverture de porte ou retirez la clé du contact-démarrage lorsque la fonction Déverrouiller. - Déverrouiller (Auto Unlock) : toutes les portes et le hayon se déverrouillent lorsque la clé est retirée du contact-démarrage.
Comm. des glaces	Réglage des lave-glaces : lors du déverrouillage ou du verrouillage, toutes les glaces peuvent être ouvertes ou fermées. La fonction d'ouverture peut être activée uniquement pour la porte conducteur $\Rightarrow$ page 63.
Abaiss. rétro	Abaissent automatiquement le rétroviseur côté passager avant lors de manœuvres arrière. Permet par exemple de voir la bordure du trottoir $\Rightarrow$ page 134.
Réglage rétro.	Lors du réglage du rétroviseur extérieur côté conducteur, le rétroviseur extérieur côté passager avant est réglé simultanément de manière synchrone .
Régl. usine.	Certains réglages du sous-menu Confort sont remis sur les réglages effectués en usine.
Retour	L'affichage retourne au menu Configuration . $\triangleleft$

Sous-menu Éclairage & Vision

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 27.

Sous-menu	Fonction
Coming Home (Retour maison)	Réglage de la durée d'éclairage après le verrouillage ou le déverrouillage du véhicule, ou activation/désactivation de la fonction $\Rightarrow$ page 122.
Leaving Home (Départ maison)	Réglage de l'intensité de l'éclairage d'ambiance ou activation/désactivation de la fonction.
Éclairage d'ambiance	L'éclairage de plancher s'allume automatiquement lorsque vous activez les feux de croisement (éclairage d'ambiance). Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage de plancher en liaison avec les feux de croisement dans le menu.
Éclairage de plancher	Activation ou désactivation du clignotement confort. Lorsque le clignotement confort est activé et que vous actionnez le clignotant, au moins 3 signaux clignotants sont émis $\Rightarrow$ page 114.
Clignotement confort	Activation ou désactivation du mode voyage. Lorsque le mode voyage est activé, les projecteurs d'un véhicule à direction à gauche s'adaptent à la circulation à gauche et les projecteurs d'un véhicule à direction à droite s'adaptent à la circulation à droite. Réglage dans les pays où la circulation s'effectue du côté opposé à celui de votre pays. Le mode voyage ne peut être utilisé que pendant une courte période et doit être désactivé dès que vous n'en avez plus besoin.
Mode voyage	Remet les fonctions dans le menu Éclairage & Vision sur les réglages effectués en usine.
Régl. usine.	L'affichage retourne au menu Configuration . $\triangleleft$

Sous-menu Assistants

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 27.

Sous-menu	Fonction
Sign Assist	Activation ou désactivation du système de reconnaissance des panneaux de signalisation $\Rightarrow$ page 252 et pré-réglage en cas de traction d'une remorque.
Lane Assist	Activation et désactivation de l'assistant de maintien de voie $\Rightarrow$ page 249.
Int. de fat.	Activation et désactivation du détecteur de fatigue (pause recommandée) $\Rightarrow$ page 255. $\triangleleft$

Avant de prendre la route

Avant-propos

Recommandations pour la conduite

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Préparatifs de départ et sécurité de conduite	36
Conduite à l'étranger	37
Passages à gué sur des routes	38

Selon le lieu d'utilisation du véhicule, il peut être judicieux de faire poser un carénage sous moteur. Un carénage sous moteur peut diminuer les risques d'endommagement du sous-châssis du véhicule et du carter d'huile, par ex. lors du passage sur des bordures de trottoirs ou lors de la conduite dans des entrées de cours ou sur des routes non stabilisées. Volkswagen recommande de faire effectuer la pose par un Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Position assise correcte et sûre → page 71
- Transport → page 138

- Démarrage, passage des rapports, stationnement → page 187
- Conduite respectueuse de l'environnement → page 215
- Informations pour le consommateur → page 388

AVERTISSEMENT

La conduite sous l'influence de l'alcool, de drogues, de médicaments et de narcotiques peut provoquer de graves accidents et des blessures mortelles.

- L'alcool, les drogues, les médicaments et les narcotiques peuvent avoir une incidence considérable sur les facultés de perception, les temps de réaction et la sécurité de conduite et peuvent par conséquent entraîner une perte de contrôle du véhicule.

Liste de contrôle (suite)

- ✓ Avant de démarrer, adoptez une position assise correcte et conservez-la pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse aussi aux passagers → page 71.
- ✓ Avant de démarrer, ajustez correctement votre ceinture de sécurité et laissez-la correctement ajustée pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse aussi à tous les passagers → page 85.
- ✓ Ne prenez jamais plus de passagers à bord qu'il n'existe de places assises et de ceintures de sécurité dans le véhicule.
- ✓ Ne prenez jamais le volant lorsque votre aptitude à conduire est diminuée, par ex. par la prise de médicaments, la consommation d'alcool ou de drogues.
- ✓ Ne détourniez jamais votre attention de la circulation, par exemple en réglant ou en appelant des menus, en parlant à un passager ou en utilisant votre téléphone.
- ✓ Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- ✓ Respectez le Code de la route et les limitations de vitesse.
- ✓ Lors de longs voyages, faites des pauses à intervalles réguliers – au moins toutes les 2 heures.
- ✓ Attachez les animaux dans le véhicule à l'aide d'un système adapté à la taille et au poids de l'animal.

AVERTISSEMENT

Respectez toujours le code de la route en vigueur et les limitations de vitesses et adoptez un style de conduite prévoyant. L'évaluation incorrecte de la situation de conduite peut jouer un rôle déterminant pour arriver à destination en toute sécurité et éviter un accident provoquant de graves blessures.

Les interventions d'entretien régulières du véhicule ne servent pas seulement au maintien en bon état du véhicule, mais elles contribuent aussi au maintien de sa sûreté de fonctionnement.

et de sa conformité aux exigences de la sécurité routière. Par conséquent, faites effectuer les interventions d'entretien conformément aux prescriptions du Plan d'Entretien. Dans des conditions d'utilisation difficiles, certaines opérations peuvent s'avérer nécessaires avant l'échéance du prochain Service. C'est le cas par exemple lorsque vous effectuez des arrêts et des redémarrages fréquents, si vous tractez souvent une remorque ou lorsque vous conduisez dans des régions très poussiéreuses. Pour toute précision supplémentaire, veuillez vous adresser à un Partenaire Volkswagen ou à un atelier spécialisé.

Conduite à l'étranger

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 36.

Liste de contrôle

Dans certains pays sont appliquées des normes de sécurité et des directives relatives aux gaz d'échappement particulières pouvant différer de l'état de construction du véhicule. Avant d'entreprendre un voyage à l'étranger, Volkswagen vous recommande de vous informer auprès d'un Partenaire Volkswagen sur les dispositions légales et sur les points suivants relatifs au pays dans lequel vous voyagez :

- ✓ Le véhicule doit-il subir une préparation technique avant le voyage à l'étranger, comme par exemple le masquage ou l'adaptation des projecteurs ?
- ✓ L'outillage, les appareils de diagnostic et les pièces de remplacement nécessaires pour les interventions d'entretien et les travaux de réparation sont-ils à disposition ?
- ✓ Y a-t-il un Partenaire Volkswagen dans le pays étranger ?
- ✓ Pour les moteurs à essence : l'essence sans plomb est-elle disponible avec un indice d'octane suffisant ?
- ✓ Pour les moteurs diesel : le gazole à faible teneur en soufre est-il disponible ?

Préparatifs de départ et sécurité de conduite

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 36.

Liste de contrôle

Pour votre propre sécurité ainsi que celle des passagers et des autres usagers de la route, veuillez respecter les points suivants avant chaque départ et pendant chaque trajet :

- ✓ Vérifiez que les feux et les clignotants fonctionnent de manière irréprochable.
- ✓ Contrôlez la pression de gonflage des pneus (→ page 345) et le niveau de carburant (→ page 280).
- ✓ Vérifiez à ce que la visibilité à travers les glaces soit bonne.
- ✓ Fixez les objets et tous les bagages en toute sécurité dans les rangements, le coffre à bagages et, éventuellement, sur le pavillon → page 138.
- ✓ L'actionnement des pédales ne doit jamais être entravé.
- ✓ Attachez les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue correspondant à leur poids et à leur taille → page 105.
- ✓ Ajustez correctement les sièges avant, les appuis-tête et les rétroviseurs à votre taille → page 71.
- ✓ Portez des chaussures qui assurent un bon maintien de vos pieds lors de la commande des pédales.
- ✓ Le tapis de sol au plancher du côté conducteur doit laisser la zone du pédalier libre et être fixé au plancher sans risque de glisser.

Liste de contrôle (suite)

- ✓ L'huile-moteur appropriée (→ page 315) et les autres fluides conformes aux spécifications de Volkswagen sont-ils disponibles dans le pays de destination ?
- ✓ Le système de navigation de première monte fonctionne-t-il à l'étranger avec les données de navigation disponibles ?
- ✓ La conduite dans le pays étranger nécessite-t-elle l'utilisation de pneus spéciaux ?

❗ MISE EN GARDE

Volkswagen n'est pas tenu responsable des dommages causés au véhicule à la suite de l'utilisation d'un carburant de mauvaise qualité, d'un entretien insuffisant ou en raison de la disponibilité insuffisante de pièces d'origine. <

Passages à gué sur des routes

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 36.

Pour éviter tout endommagement du véhicule lors de la traversée par ex. de routes inondées, tenez compte de ce qui suit :

- Avant un passage à gué, déterminez la profondeur de l'eau. L'eau doit atteindre au maximum le bord inférieur de la carrosserie → .
- Roulez au maximum au pas.
- Dans l'eau, ne vous arrêtez jamais, ne faites jamais marche arrière ou ne coupez jamais le moteur.
- Les véhicules arrivant en sens inverse peuvent produire des vagues pouvant élever le niveau de l'eau de telle sorte qu'il soit impossible d'effectuer un passage à gué en toute sécurité.
- Désactivez toujours le système Start/Stop lors de passages à gué → page 225.

⚠ AVERTISSEMENT

Après un passage à gué, la traversée de surfaces boueuses, de neige fondue, etc., l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques et les plaquettes de frein, pouvant ainsi rallonger la distance de freinage.

- Effectuez des manœuvres de freinage prudentes pour « sécher et dégivrer les freins ». Veillez à ne pas mettre en danger les usagers de la route ni à entrainer les dispositions légales lors de cette opération.
- Évitez toute manœuvre de freinage violente ou brusque juste après un passage à gué.

❗ MISE EN GARDE

- Les passages à gué sont susceptibles d'endommager fortement des pièces du véhicule telles que le moteur, la boîte de vitesses, les trains roulants ou l'équipement électrique.
- Ne traversez jamais de l'eau salée. Le sel peut provoquer la corrosion. Rincez immédiatement à l'eau douce toutes les pièces du véhicule entrées en contact avec de l'eau salée.

Caractéristiques techniques

13 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Identification du véhicule	40
Caractéristiques du moteur	41
Cotes	43
Performances	44

Il est également indiqué sur la plaquette d'identification du véhicule reproduite dans le Plan d'Entretien et dans ses papiers officiels de quel moteur votre véhicule est équipé.

Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi. Toutes les indications contenues dans la présente brochure s'appliquent au modèle de base. Les valeurs indiquées peuvent être différentes si votre véhicule comporte des options ou correspond à un autre niveau d'équipement ou bien quand il s'agit de véhicules spéciaux et de véhicules destinés à d'autres pays.

Informations complémentaires et avertissements :

- Transport → page 138
- Conduite respectueuse de l'environnement → page 215
- Carburant → page 285
- Huile-moteur → page 315
- Liquide de refroidissement → page 320
- Roues et pneus → page 345
- Informations pour le consommateur → page 368

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect ou le dépassement des valeurs indiquées sur les poids, la charge, les cotes et la vitesse maximale peut entraîner des accidents et des blessures graves. <

Identification du véhicule

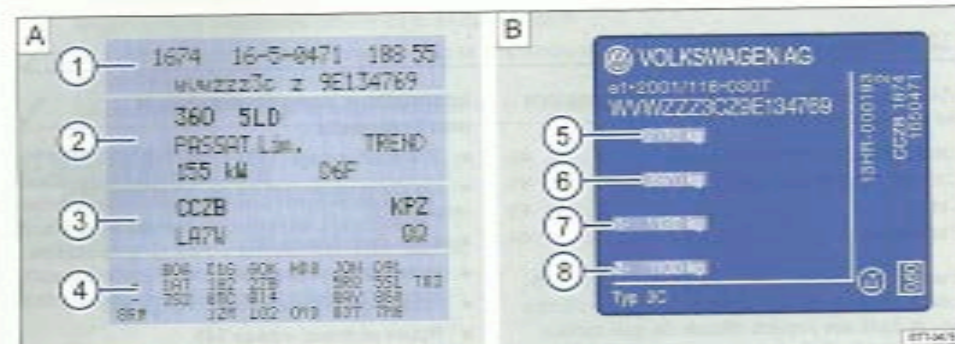


Fig. 17 Plaque d'identification (variante A) : ici avec les lettres-repères moteur CCZB (3). Plaque du constructeur (variante B).



Fig. 18 Numéro d'identification du véhicule

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 39.

Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule peut être lu de l'extérieur à travers un regard dans le pare-brise (fig. 18 (flèche)). Le regard se trouve sur le côté, dans la partie inférieure du pare-brise. De plus, le numéro d'identification du véhicule est gravé sur le caisson d'eau droit. La descente d'eau droite se trouve entre la tour de la jambe de force et la file. Pour accéder au numéro d'identification du véhicule, ouvrez le capot-moteur (page 308).

Identification supplémentaire du véhicule pour la Chine

Sur les véhicules construits pour la Chine, les éléments de carrosserie suivants sont repérés par le numéro d'identification du véhicule (FIN) ou par un numéro permettant une traçabilité vis-à-vis du numéro d'identification du véhicule (FIN) :

- Porte-serrure arrière (dans le coffre à bagages).
- Capot-moteur.
- Longeron droit (dans le compartiment-moteur).
- Hayon.
- Montant de porte (côté passager avant).
- Tôle de plancher (sur le plancher côté passager avant).

Plaque d'identification

La plaque d'identification du véhicule (fig. 17 A) est collée sur le plancher du coffre à bagages et comporte les données suivantes :

- 1 Numéro d'identification du véhicule (numéro de châssis)
- 2 Type de véhicule, puissance du moteur, boîte de vitesses
- 3 Lettres-repères de moteur et de boîte de vitesses, référence peinture, code de garnitures intérieures. Dans l'exemple, les lettres-repères moteur sont « CCZB » (fig. 17).
- 4 Options, numéros PR

Les données d'identification du véhicule figurent également dans le Plan d'Entretien.

Plaque du constructeur

La plaque du constructeur (fig. 17 B) est visible au bas du montant de porte, après ouverture de la porte du conducteur. Les véhicules destinés à certains pays d'exportation n'ont pas de plaque du constructeur.

La plaque du constructeur comporte les données suivantes :

- 5 Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)
- 6 Poids total roulant autorisé (P.T.R.A.) (véhicule tracteur et remorque)
- 7 Charge autorisée sur l'essieu avant
- 8 Charge autorisée sur l'essieu arrière

Caractéristiques du moteur

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 39.

Pour des raisons liées à l'homologation et à la fiscalité, les indications de puissance et les performances de certains moteurs peuvent différer, dans d'autres pays, des indications ci-après.

Moteurs à essence

Puissance du moteur	Technique d'injection	Lettres-repères moteur	Couple maxi	Nombre de cylindres, cylindrée
90 kW à 5 000 tr/min	TSI®	CAWA	200 Nm à 1 500 - 4 000 tr/min	4 cylindres, 1 390 cm³
90 kW à 5 000 tr/min BlueMotion Technology	TSI®			
110 kW à 5 800 tr/min	TSI®	CAWA	240 Nm à 1 500 - 4 000 tr/min	4 cylindres, 1 390 cm³
110 kW à 5 800 tr/min	TSI®	CTHA	240 Nm à 1 500 - 4 000 tr/min	4 cylindres, 1 390 cm³
110 kW à 5 800 tr/min BlueMotion Technology	TSI®			
118 kW à 5 800 tr/min	TSI®	CAWD	240 Nm à 1 500 - 4 500 tr/min	4 cylindres, 1 390 cm³
118 kW à 5 800 tr/min BlueMotion Technology	TSI®			
118 kW à 5 800 tr/min	TSI®	CTHD	240 Nm à 1 500 - 4 500 tr/min	4 cylindres, 1 390 cm³
118 kW à 5 800 tr/min BlueMotion Technology	TSI®			
120 kW à 5 800 tr/min	TSI®	CAWA	280 Nm à 1 700 - 4 200 tr/min	4 cylindres, 1 984 cm³
132 kW à 4 500 - 5 200 tr/min	TSI®	CCZD	280 Nm à 1 700 - 4 500 tr/min	4 cylindres, 1 984 cm³
147 kW à 5 100 - 5 000 tr/min	TSI®	CAWB	280 Nm à 1 700 - 5 000 tr/min	4 cylindres, 1 984 cm³
147 kW à 5 100 - 5 000 tr/min	TSI®	CCTA	280 Nm à 1 700 - 5 000 tr/min	4 cylindres, 1 984 cm³
166 kW à 5 300 - 5 200 tr/min	TSI®	CCZB	280 Nm à 1 700 - 5 200 tr/min	4 cylindres, 1 984 cm³

Moteurs diesel

Puissance du moteur	Technique d'injection	Lettres-repères moteur	Couple maxi	Nombre de cylindres, cylindrée
81 kW à 2 750 – 4 200 tr/min	TDI®	CFFD	260 Nm à 1 750 – 2 750 tr/min	4 cylindres, 1 968 cm³
81 kW à 2 750 – 4 200 tr/min BlueMotion Technology	TDI®			
100 kW à 4 200 tr/min	TDI®	CFFA	320 Nm à 1 750 – 2 500 tr/min	4 cylindres, 1 968 cm³
103 kW à 4 200 tr/min	TDI®	CFFB	320 Nm à 1 750 – 2 500 tr/min	4 cylindres, 1 968 cm³
103 kW à 4 200 tr/min BlueMotion Technology	TDI®			
103 kW à 4 200 tr/min	TDI®	CLJA	320 Nm à 1 750 – 2 500 tr/min	4 cylindres, 1 968 cm³
125 kW à 4 200 tr/min	TDI®	CFGB	350 Nm à 1 750 – 2 500 tr/min	4 cylindres, 1 968 cm³

Cotes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 39.

Longueur	4426 – 4528 mm
Longueur (sans rétroviseurs extérieurs)	1 809 mm – 1 863 mm
Longueur (avec rétroviseurs extérieurs)	2 041 mm
Hauteur à vide	1 645 – 1 701 mm
Empattement	2 605 mm
Rayon de braquage minima ¹⁾	12 m
Voie avant ²⁾	1 549 – 1 575 mm
Voie arrière ²⁾	1 551 – 1 577 mm
Hauteur au sol avec P.T.A.C. - avant les essieux - entre les essieux	180 mm 193 mm
Angle d'attaque maxi - avant standard - avant tout-terrain	18 degrés 28 degrés
Angle de fuite maxi	25 degrés
Angle de crête maxi	20 degrés
Angle de montée maxi	31 degrés

¹⁾ Ces valeurs sont possibles selon la taille des jantes et des pneus.

II MISE EN GARDE

■ Quand les emplacements de stationnement sont délimités par des bordures de trottoir élevées ou des éléments fixes, effectuez les manœuvres avec précaution. Étant donné que ces obstacles dépassent du sol, ils peuvent endommager le pare-chocs ainsi que d'autres pièces du véhicule lorsque vous vous garer ou lorsque vous quittez la place de stationnement.

III MISE EN GARDE (suite)

■ Conduisez prudemment lorsque vous traversez des entrées de cours ou que vous franchissez des rampes d'accès, des bordures de trottoirs ou d'autres obstacles. Lorsque vous les franchissez, vous risquez d'endommager les éléments bas du véhicule tels que le pare-chocs, le becquet, les trains roulants, le moteur ou le système d'échappement.

Performances

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 38.

Pour des raisons liées à l'homologation et à la fiscalité, les indications de puissance et les performances de certains moteurs peuvent différer, dans d'autres pays, des indications ci-après.

Moteurs à essence

Puissance du moteur	Lettres-repères moteur	Type de boîte de vitesses	Vitesse maxi
90 kW	CAXA	BM6	185 km/h ⁽¹⁾
90 kW BlueMotion Technology			— km/h ⁽²⁾
110 kW	CAWA	BM6 4MOTION	192 km/h ⁽¹⁾
110 kW	CTHA	BM6 4MOTION	— km/h ⁽¹⁾
110 kW BlueMotion Technology		DSG [®] 6	
118 kW	CAVD	BM6 4MOTION	203 km/h ⁽¹⁾
118 kW BlueMotion Technology		BM6	198 km/h ⁽¹⁾
118 kW	CTHD	BM6 4MOTION	— km/h ⁽¹⁾
118 kW BlueMotion Technology		BM6	
125 kW	CAWA	BA6 4MOTION	197 km/h
		BM6 4MOTION	204 km/h ⁽¹⁾
132 kW	CC2D	BA6 4MOTION	200 km/h ⁽¹⁾
		DSG [®] 7 4MOTION	202 km/h ⁽¹⁾
		BA6 4MOTION	207 km/h
147 kW	CAWB	BA6	201 km/h
147 kW	CCTA	BA6	215 km/h ⁽¹⁾
155 kW	CC2B	BM6 4MOTION	213 km/h ⁽¹⁾
		DSG [®] 7 4MOTION	213 km/h ⁽¹⁾

⁽¹⁾ La vitesse maximale est atteinte en 5^e.

⁽²⁾ Données non encore disponibles au moment de la mise sous presse.

⁽³⁾ La vitesse maximale est atteinte en 4^e.

⁽⁴⁾ La vitesse maximale est atteinte en 6^e.

Moteurs diesel

Puissance du moteur	Lettres-repères moteur	Type de boîte de vitesses	Vitesse maxi
81 kW	CFFD	BM6	175 km/h ⁽¹⁾
81 kW BlueMotion Technology			— km/h ⁽²⁾
100 kW	CFFA	BM6 4MOTION	187 km/h ⁽¹⁾
		DSG [®] 7 4MOTION	185 km/h ⁽¹⁾
103 kW	CFFB	BM6 4MOTION	186 km/h ⁽¹⁾
		DSG [®] 7 4MOTION	188 km/h ⁽¹⁾

Puissance du moteur	Lettres-repères moteur	Type de boîte de vitesses	Vitesse maxi
103 kW BlueMotion Technology	CFFB	BM6	193 km/h ⁽¹⁾
		BM6 4MOTION	190 km/h ⁽¹⁾
		DSG [®] 7 4MOTION	188 km/h ⁽¹⁾
103 kW	CLJA	BA6 4MOTION	— km/h ⁽¹⁾
125 kW	CFFB	BM6 4MOTION	201 km/h ⁽¹⁾

⁽¹⁾ La vitesse maximale est atteinte en 5^e.

⁽²⁾ Données non encore disponibles au moment de la mise sous presse.

⁽³⁾ La vitesse maximale est atteinte en 6^e.

Les performances de conduite ont été calculées avec un véhicule qui n'était pas doté d'équipements réduisant les performances comme par exemple des galeries porte-bagages ou des jantes pare-boue.

Ouverture et fermeture

Jeu de clés du véhicule

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Clés du véhicule	47
Témoin dans la clé du véhicule	48
Remplacement de la pile	48
Synchronisation de la clé du véhicule	49

Informations complémentaires et avertissements :

- Réglages à l'aide du système d'information Volkswagen → page 27
- Verrouillage centralisé et système de fermeture → page 50
- Démarrage et arrêt du moteur → page 187
- Informations pour le consommateur → page 368
- Fermeture ou ouverture d'urgence → page 381

⚠ DANGER

L'absorption de piles de 20 mm de diamètre ou de toutes autres piles au lithium peuvent entraîner des blessures graves voire mortelles en l'espace de très peu de temps.

- Conservez toujours hors de la portée des enfants la clé du véhicule ainsi que le porte-clé à piles, les piles de remplacement, les piles boutons et les autres piles de diamètre supérieur à 20 mm.

⚠ DANGER (suite)

- Faites immédiatement appel à un médecin en cas d'absorption de piles.

⚠ AVERTISSEMENT

Une utilisation distraite ou sans surveillance de la clé du véhicule risque de causer des accidents et d'entraîner de graves blessures.

- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Des enfants ou des personnes n'y étant pas autorisées pourraient verrouiller les portes et le hayon, démarrer le moteur ou mettre le contact d'allumage et activer ainsi les équipements électriques comme les lave-glaces.

- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Par exemple, selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarrage tant que le véhicule n'est pas arrêté. Le dispositif de blocage de la direction risque de s'enclencher et vous risquez de ne plus pouvoir manœuvrer le véhicule.

Clés du véhicule



Fig. 19 Clé du véhicule.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 48.

Clé du véhicule

La clé du véhicule vous permet de verrouiller et de déverrouiller le véhicule à distance → page 50.

L'émetteur alimenté par pile est logé dans la clé du véhicule. Le récepteur se trouve dans l'habitacle. Lorsque la pile est neuve, le périmètre d'action de la clé du véhicule est de quelques mètres autour du véhicule.

Si vous ne parvenez pas à ouvrir ou à fermer le véhicule à l'aide de la clé du véhicule, vous devez procéder à une nouvelle synchronisation de la clé du véhicule → page 49 ou changer la pile de la clé du véhicule → page 48.

Plusieurs clés peuvent être utilisées.

Répéter et rabattre le panneton

Lorsque vous appuyez sur la touche → fig. 19 ① ou → fig. 20 ①, le panneton est déverrouillé et se rabat.

Pour rabattre le panneton, appuyez sur la touche ① et maintenez simultanément le panneton jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Touche d'alarme

Appuyez sur la touche d'alarme ② uniquement en cas d'urgence ! Une fois que vous avez appuyé sur la touche d'alarme, l'avertisseur sonore du véhicule s'allume et l'éclairage d'ignition. Si vous appuyez à nouveau sur la touche d'alarme, l'alarme se désactive.

Clé de recharge

Pour obtenir une clé de recharge ou une autre clé du véhicule, le numéro de châssis du véhicule est nécessaire.



Fig. 20 Clé du véhicule avec touche d'alarme.

Chaque clé neuve contient une micropuce qui doit être codée avec les données de l'antidémarrage électronique du véhicule. Une clé ne fonctionne pas si elle ne contient pas de micropuce ou si elle contient une micropuce non codée. Ceci vaut également pour les clés qui ont été façonnées.

Les clés neuves et clés de rechange sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen ou dans des ateliers spécialisés ainsi que chez des serruriers agréés, qualifiés pour fabriquer de telles clés.

Les clés et clés de rechange neuves doivent être synchronisées avant d'être utilisées → page 49.

ⓘ MISE EN GARDE

Chaque clé de véhicule comporte des composants électroniques. Protégez la clé du véhicule contre l'humidité, les fortes secousses et contre tout risque d'endommagement.

ⓘ N'appuyez sur les touches de la clé du véhicule que si la fonction correspondante est vraiment nécessaire. Toute pression inutile sur les touches peut entraîner le déverrouillage involontaire du véhicule ou le déclenchement de l'alarme. C'est également le cas lorsque l'on pense se trouver en dehors du périmètre d'action.

ⓘ Le fonctionnement de la clé du véhicule peut être momentanément perturbé par la superposition d'émetteurs se trouvant dans les environs du véhicule et fonctionnant sur une même plage de fréquences (émetteur-récepteur, téléphone mobile, par ex.).

ⓘ La portée radio peut être considérablement diminuée par des obstacles situés entre la clé du véhicule et le véhicule ainsi que par les mauvaises conditions météorologiques et la décharge des piles.

i Si vous actionnez plusieurs fois de suite et en l'espace d'un court instant les touches intégrées à la clé du véhicule → fig. 19 ou → fig. 20 ou l'une des touches de verrouillage centralisé

→ page 50, le verrouillage centralisé se désactive pendant un bref instant afin d'éviter toute surcharge. Le véhicule est alors déverrouillé. Verrouillez le véhicule si nécessaire.

Témoin dans la clé du véhicule



Fig. 21 Témoin dans la clé du véhicule.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 46.

Lorsque vous appuyez brièvement sur une touche intégrée à la clé, le témoin → fig. 21 (flèche) clignote un court instant. Lorsque vous appuyez plus longuement sur l'une des touches, celle-ci clignote à plusieurs reprises (par ex. : ouverture confort).

Si le témoin dans la clé du véhicule ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur une touche, la pile de la clé doit être remplacée → page 48.

Remplacement de la pile

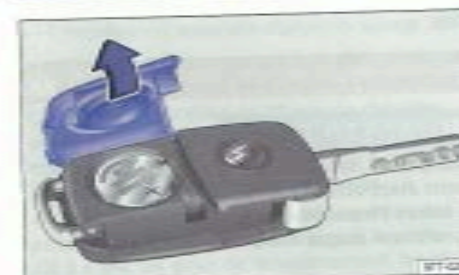


Fig. 22 Clé du véhicule : ouverture du couvercle du logement de la pile.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 46.

Volkswagen vous recommande de faire remplacer la pile dans un atelier spécialisé.

La pile se trouve au dos de la clé du véhicule, sous un cache.

Remplacement de la pile

- Dégagez le pannelon de la clé → page 47.
- Retirez le cache au dos de la clé du véhicule → fig. 22 en procédant dans le sens de la flèche → ①.
- Dégagez la pile de son logement en faisant levier à l'aide d'un objet fin approprié → fig. 23.

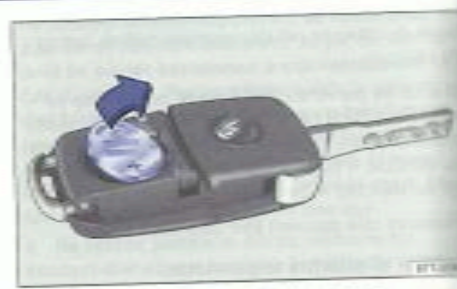


Fig. 23 Clé du véhicule : retrait de la pile.

- Mettez en place la batterie neuve comme représenté ici → fig. 23 et enfoncez-la dans le compartiment dans le sens inverse de la flèche → ②.
- Mettez en place le cache comme indiqué → fig. 22 et enfoncez-le sur le boîtier de la clé du véhicule en procédant dans le sens inverse de la flèche, jusqu'à ce qu'il s'endiquette.
- Si nécessaire, rabattez le pannelon de la clé → page 47.

! MISE EN GARDE

- Un remplacement de la pile mal effectué peut endommager la clé du véhicule.

! MISE EN GARDE (suite)

- Toute pile inadaptée risque d'endommager la clé du véhicule. Remplacez les piles usées uniquement par des piles neuves ayant la même voltage, la même taille et les mêmes spécifications.
- Lors de la mise en place de la pile, respectez la polarité.

! Éliminez les piles usées dans le respect de l'environnement.

! La pile de la clé du véhicule peut contenir du perchlorate. Tenez compte des dispositions légales et des directives lors de la manipulation et de l'élimination des ces pièces.

Synchronisation de la clé du véhicule

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 46.

Si vous appuyez fréquemment sur la touche ② en dehors de la zone d'action de la clé, il se peut que vous ne puissiez plus verrouiller ou déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé du véhicule. Dans ce cas, la clé du véhicule doit être à nouveau synchronisée comme suit :

- 1. Dégagez le pannelon de la clé → page 47.
- 2. Si cas échéant, retirez le cache de la poignée de porte du conducteur → page 381.

- Appuyez sur la touche ② intégrée à la clé du véhicule. À cet effet, veuillez vous tenir à proximité du véhicule.
- Déverrouillez le véhicule à l'aide du pannelon en l'espace d'une minute. La synchronisation est terminée.
- Le cas échéant, mettez en place le capuchon de la poignée de porte.

Verrouillage centralisé et système de fermeture

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Description du verrouillage centralisé	51
Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'extérieur	51
Déverrouillage ou verrouillage du véhicule de l'intérieur	52
Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système Keyless Access	53
Dispositif de sécurité Safe	55
Alarme antivol	56
Protection volumétrique et protection anti-soulèvement	57

Le verrouillage centralisé fonctionne correctement uniquement si toutes les portes et le hayon sont entièrement fermés. Si la porte du conducteur est ouverte, le véhicule ne peut pas être verrouillé à l'aide de la clé.

Les véhicules équipés d'un système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access ne peuvent être verrouillés que lorsque le contact d'allumage est coupé.

Des périodes d'immobilisation prolongées d'un véhicule déverrouillé (par ex. dans votre garage) peuvent entraîner un déchargement de la batterie et le moteur risque de ne plus démarrer.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 6
- Jeu de clés du véhicule → page 46
- Portes → page 58
- Hayon → page 60
- Lève-glaces électriques → page 63
- Toit ouvrant panoramique à commande électrique → page 67

- Traction d'une remorque → page 154
- Fermeture ou ouverture d'urgence → page 381

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte du verrouillage centralisé peut entraîner des blessures graves.

- Le verrouillage centralisé verrouille toutes les portes. Un véhicule verrouillé de l'intérieur empêche toute ouverture involontaire des portes et toute introduction de personnes non autorisées. En cas d'urgence ou d'accident, les portes verrouillées rendent cependant difficile l'accès des secouristes à l'habitacle du véhicule pour porter secours aux personnes.

- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. La touche de verrouillage centralisé permet de verrouiller toutes les portes de l'intérieur. Vous risquez donc de vous enfermer dans le véhicule. Les personnes enfermées dans le véhicule peuvent être exposées à des températures très élevées ou très basses.

- Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

- Ne laissez jamais personne dans le véhicule lorsque celui-ci est verrouillé. Ces personnes ne peuvent pas sortir seules du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence.

Description du verrouillage centralisé

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 50.

Le verrouillage centralisé permet de verrouiller et de déverrouiller centralement toutes les portes, la trappe à carburant et le hayon :

- De l'extérieur à l'aide de la clé → page 51.
- De l'extérieur à l'aide du système Keyless Access → page 53.
- De l'intérieur à l'aide de la touche de verrouillage centralisé → page 52.

Des fonctions particulières du verrouillage centralisé peuvent être activées ou désactivées dans le sous-menu **Confort** du menu **Configuration** ou dans un atelier spécialisé → page 27.

En cas de défaillance de la clé du véhicule ou du verrouillage centralisé, vous pouvez déverrouiller ou verrouiller les portes et le hayon manuellement.

Fonction	Mesure à prendre
Verrouillage du véhicule à l'aide de la clé du véhicule :	- Coupez le contact d'allumage. - Ouvrez et fermez une fois l'une des portes du véhicule. - Appuyez sur la touche de verrouillage centralisé
Verrouillage du véhicule à l'aide de la clé du véhicule :	- Coupez le contact d'allumage. OU : retirez la clé du véhicule du contact-démarrage. - Ouvrez une fois l'une des portes du véhicule. - Verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule.

Si vous actionnez plusieurs fois de suite et en l'espace d'un court instant les touches intégrées à la clé du véhicule → page 51 ou l'une des touches de verrouillage centralisé → fig. 26, le verrouillage centralisé se désactive pendant un

Verrouillage automatique (Auto Lock)

Le cas échéant, le véhicule se verrouille automatiquement à partir d'une vitesse de 15 km/h (10 mph) → page 27. Lorsque le véhicule est verrouillé, le témoin dans la touche de verrouillage centralisé s'allume → fig. 26 en jaune.

Déverrouillage automatique (Auto Unlock)

En retirant la clé du contact-démarrage, le véhicule déverrouille automatiquement toutes les portes et le hayon → page 27.

Verrouillage du véhicule après un déclenchement de sac gonflable

En cas de déclenchement des sacs gonflables au cours d'un accident, le véhicule se déverrouille à tous les niveaux. Selon son degré d'endommagement, le véhicule peut être verrouillé après l'accident comme suit.

bref instant afin d'éviter toute surcharge. Le véhicule est alors déverrouillé pendant environ 30 secondes. Si, au cours de ce laps de temps, vous n'ouvrez ni porte ni hayon, le véhicule se verrouille de nouveau automatiquement.

Déverrouillage et verrouillage du véhicule de l'extérieur



Fig. 24 Touches intégrées à la clé du véhicule.



Fig. 25 Clé du véhicule avec touche d'alarme.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 50.

Fonction	Mesure à prendre avec les touches intégrées à la clé du véhicule → fig. 24 ou → fig. 25
Déverrouillage du véhicule.	Appuyez sur la touche  . Maintenez-la enfoncée pour l'ouverture confort.
Verrouillage du véhicule.	Appuyez sur la touche  . Maintenez-la enfoncée pour la fermeture confort.
Déverrouillage du hayon	Appuyez sur la touche  → page 60.

Attention : selon la fonction de verrouillage centralisé paramétrée dans le sous-menu **Confort**, toutes les portes et le hayon se déverrouillent uniquement après avoir appuyé deux fois sur la touche  → page 27.

La clé du véhicule déverrouille et verrouille le véhicule uniquement si la pile a une puissance suffisante et si la clé du véhicule se trouve dans une zone située à quelques mètres autour du véhicule.

- Le verrouillage du véhicule est signalé par un seul clignotement de tous les clignotants.
- Le déverrouillage du véhicule est signalé par un double clignotement de tous les clignotants.

Le non clignotement des clignotants indique qu'au moins une porte ou le hayon n'est pas fermé(e).

Lorsque la porte du conducteur est ouverte, il n'est pas possible de verrouiller le véhicule au moyen de la clé du véhicule. Lorsque vous déverrouillez le véhicule et que vous n'ouvrez ni porte ni hayon, le véhicule se verrouille de nouveau automatiquement au bout de quelques secondes. Cette fonction empêche que le véhicule reste déverrouillé involontairement durant une période prolongée.

Ouverture ou fermeture confort

- Voir Lève-glaces électriques – Fonctions → page 63.
- Voir Toit ouvrant panoramique à commande électrique – Fonctionnement → page 67.

<

Déverrouillage ou verrouillage du véhicule de l'intérieur

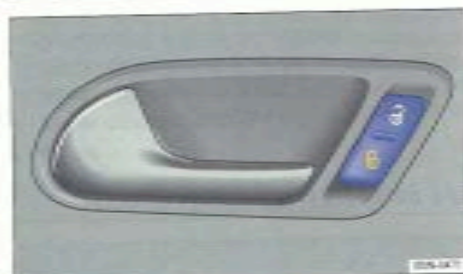


Fig. 26 Dans la porte du conducteur : touche de verrouillage centralisé.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 50.

Appuyez sur la touche → fig. 26 :

-  Déverrouillage du véhicule.
-  Verrouillage du véhicule.

La touche de verrouillage centralisé fonctionne aussi bien lorsque le contact d'allumage est mis que lorsqu'il est coupé si toutes les portes sont fermées.

Si vous avez verrouillé le véhicule à l'aide de la clé du véhicule, la touche de verrouillage centralisé est hors service.

Lorsque vous verrouillez le véhicule à l'aide de la touche de verrouillage centralisé :

- Le témoin  intégré à la touche → fig. 26 s'allume en jaune lorsque toutes les portes et le hayon sont verrouillés.
- le dispositif de sécurité Safe n'est pas activé → page 55.
- l'alarme antivol n'est pas activée.

>

- Il n'est pas possible d'ouvrir les portes et le hayon de l'extérieur, par ex. à un arrêt aux feux de circulation.

- Les portes peuvent être déverrouillées et ouvertes de l'intérieur en tirant sur le levier d'ouverture de porte. Le témoin  s'éteint. Le cas échéant, il faut à nouveau tirer sur le levier d'ouverture de

porte. Les portes qui ne sont pas ouvertes ainsi que le hayon restent verrouillés et ne peuvent pas être ouverts de l'extérieur.

Si vous arrêtez le véhicule et retirez la clé lorsque le déverrouillage automatique est activé → page 51, ou appuyez sur la touche  → fig. 26, le véhicule se déverrouille.

<

Déverrouillage ou verrouillage du véhicule avec le système Keyless Access

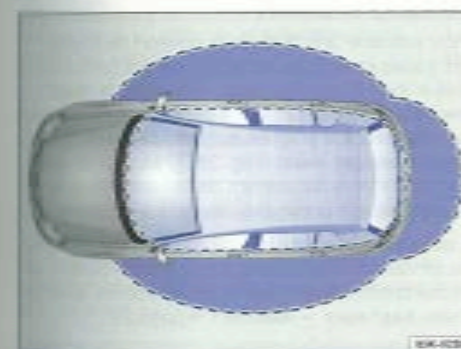


Fig. 27 Système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access : zones de proximité.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 50.

Le système Keyless Access est un système sans clé de fermeture et de démarrage qui permet de verrouiller et de déverrouiller le véhicule sans utilisation active de la clé du véhicule. Pour cela, il suffit qu'une clé de véhicule valable se trouve à proximité → fig. 27 du véhicule et que vous touchiez l'une des surfaces de détection intégrées aux poignées de porte avant → fig. 28 ou que vous actionniez la touche intégrée au hayon → page 60 → .

Informations de base

Lorsqu'une clé de véhicule valable se trouve à proximité du véhicule → fig. 27, le système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access autorise l'accès dès que la surface de détection correspondante sur la poignée de porte du conducteur ou du passager avant ou la touche intégrée au hayon est actionnée. Vous pouvez ensuite effectuer les fonctions suivantes sans utilisation active de la clé du véhicule :

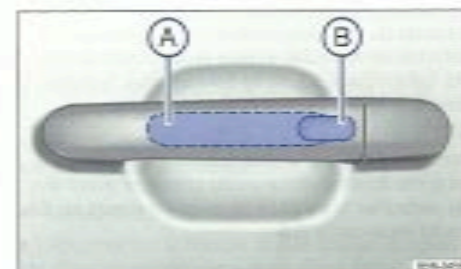


Fig. 28 Système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access : surface de détection  pour le déverrouillage sur la face intérieure de la poignée de porte et surface de détection  pour le verrouillage sur la face extérieure de la poignée de porte.

- Keyless-Entry : déverrouillage du véhicule par le biais de la surface de détection intégrée dans la poignée de porte du conducteur ou du passager avant.
- Keyless-Entry du hayon : déverrouillage par le biais de la touche intégrée au hayon.
- Keyless-Go : démarrage du moteur et départ du véhicule. Pour cela, une clé de véhicule valide doit se trouver dans l'habitacle et le bouton de démarrage doit être enfoncé → page 137.
- Keyless-Exit : verrouillage du véhicule par le biais du capteur intégré à la poignée de porte du conducteur ou du passager avant.

Le verrouillage centralisé et le système de fermeture fonctionnent comme un système normal de verrouillage et de déverrouillage. Seuls les éléments de commande diffèrent.

Le déverrouillage du véhicule est signalé par un double clignotement, le verrouillage par un seul clignotement de tous les clignotants.

Lorsque vous déverrouillez le véhicule et que vous n'ouvrez ni porte ni hayon, le véhicule se verrouille de nouveau au bout de quelques secondes.

>

Déverrouillage et ouverture des portes (Keyless-Entry)

- Saisissez la poignée de porte du conducteur ou du passager avant. Vous touchez alors la zone de déverrouillage → fig. 28 ③.
- Ouvrez la porte.

Fermeture et verrouillage des portes (Keyless-Exit)

- Coupez le contact d'allumage.
- Fermez la porte du conducteur.
- Touchez une fois la surface de détection de déverrouillage ③ sur le côté extérieur de la poignée de porte du conducteur ou du passager avant. Le véhicule se verrouille à l'aide du dispositif de sécurité Safe → page 55. Vous devez fermer la porte dont la poignée est actionnée.
- Touchez deux fois la surface de détection de verrouillage ④ sur le côté extérieur de la poignée de porte du conducteur ou du passager avant afin de verrouiller le véhicule sans avoir recours au dispositif de sécurité Safe.

Déverrouillage et verrouillage du hayon

Si le véhicule est verrouillé et lorsqu'une clé de véhicule valable se trouve à proximité → fig. 27 du hayon, le hayon se déverrouille automatiquement lors de son ouverture.

- Ouvrez ou fermez le hayon comme un hayon normal → page 60.

Le hayon se verrouille automatiquement après sa fermeture. Le hayon ne se verrouille pas automatiquement après sa fermeture lorsque l'un des cas suivants se présente :

- Le véhicule est entièrement déverrouillé.
- Une clé du véhicule valable se trouve à l'intérieur du véhicule.

Comportement lors du verrouillage avec une deuxième clé de véhicule

Lorsqu'une clé de véhicule valable se trouve dans l'habitacle du véhicule, le véhicule se verrouille de l'extérieur uniquement si une deuxième clé de véhicule valable se trouve dans la zone de proximité située à l'extérieur du véhicule.

Désactivation automatique des capteurs

Si le véhicule n'est pas verrouillé ou déverrouillé pendant une longue période, le capteur de proximité situé sur la porte du passager avant se désactive automatiquement.

Si un capteur extérieur intégré à une poignée de porte est déclenché de manière excessivement fréquente lorsque le véhicule est verrouillé, par ex.

sous l'effet du fillement des branches d'une haie, tous les capteurs de proximité se désactivent pendant un certain temps. Si seul le capteur extérieur de la porte du conducteur est concerné, il est le seul à être désactivé.

Les capteurs se réactivent lorsque l'un des événements suivants se produit :

- Un certain temps s'est écoulé.
- OU : déverrouillez le véhicule à l'aide de la touche ② intégrée à la clé du véhicule.
- OU : ouvrez le hayon.

Fonctions de confort

Pour procéder à la **fermeture confort** de toutes les glaces électriques et du toit ouvrant panoramique à commande électrique, maintenez le doigt pendant quelques secondes sur la zone de détection intégrée à la poignée de porte du conducteur ou du passager avant → fig. 26 ② jusqu'à ce que les glaces ou le toit ouvrant coulissent/relève panoramique à commande électrique se ferment.

L'**ouverture de porte** lors du contact avec la surface de détection intégrée à la poignée de porte s'effectue conformément aux réglages activés dans le menu **Réglages - Confort** → page 27.

① MISE EN GARDE

Les surfaces de détection intégrées aux poignées de portes peuvent être activées sous l'effet d'un jet d'eau ou de vapeur puissant lorsqu'une clé de véhicule valable se trouve à proximité. Si au moins une glace est ouverte et que la surface de détection ⑤ intégrée à une poignée de porte est activée en permanence, toutes les glaces se ferment. Si le jet d'eau ou de vapeur est éloigné brièvement de la surface de détection ⑤ intégrée à une poignée de porte, puis ramené, alors il se peut que toutes les glaces s'abaissent → page 54, Fonctions de confort.

i Lorsque la batterie ou la pile de la clé du véhicule est faible ou déchargée, il se peut que le véhicule ne puisse pas être verrouillé ou déverrouillé à l'aide du système Keyless Access. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller le véhicule manuellement → page 301.

i Si aucune clé valable pour le véhicule ne se trouve à bord du véhicule ou si celle-ci n'est pas détectée, l'afficheur du combiné d'instrument indique un message correspondant. Cela peut se produire lorsque la clé du véhicule est masquée par un autre signal radio ou est cachée par un objet, par ex. une valise en aluminium.

i Le fonctionnement des capteurs intégrés aux poignées de porte peut être entravé en cas de fort enrobage, par ex. par d'importants dépôts de sel. Nettoyez le véhicule si nécessaire → page 330.

i Vous ne pouvez verrouiller un véhicule à boîte automatique que si le levier sélecteur se trouve en position P.

Dispositif de sécurité Safe

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ① figurant à la page 50.

Fonction	Mesure à prendre
Verrouillage du véhicule et activation du dispositif de sécurité Safe.	Appuyez une fois sur la touche ② intégrée à la clé du véhicule.
Verrouillage du véhicule sans activation du dispositif de sécurité Safe.	Appuyez deux fois sur la touche ② intégrée à la clé du véhicule. Appuyez une fois sur la touche de verrouillage centralisé ④ dans la porte du conducteur.

Lorsque le véhicule est verrouillé, le dispositif de sécurité Safe met les leviers d'ouverture des portes hors fonction afin de rendre plus difficiles les effractions du véhicule. Les portes ne peuvent plus être ouvertes de l'intérieur → ①.

Lorsque vous coupez le contact d'allumage, l'afficheur du combiné d'instruments indique que le dispositif de sécurité Safe est activé (**Verrouillage SAFE** ou **SAFELock**).

Désactivation du dispositif de sécurité « Safe »

Le dispositif de sécurité Safe peut être désactivé en utilisant l'une des possibilités suivantes :

- Appuyez deux fois sur la touche ② intégrée à la clé du véhicule.
- Appuyez deux fois sur la surface de détection pour verrouiller le système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access sur la face extérieure de la poignée de porte → page 53.

Témoin dans la porte du conducteur

Après le verrouillage du véhicule :	Signification
Le témoin à DEL rouge clignote rapidement pendant env. 2 secondes, puis il clignote plus lentement.	Le dispositif de sécurité Safe est activé.
Le témoin à DEL rouge clignote pendant env. 2 secondes, puis il s'éteint. Le témoin clignote de nouveau au bout d'env. 30 secondes.	Le dispositif de sécurité Safe est désactivé.
Le témoin à DEL rouge reste allumé en permanence pendant env. 30 secondes.	Dysfonctionnement du système de fermeture. Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! ▶

AVERTISSEMENT

Toute utilisation distraite ou sans contrôle du dispositif de sécurité Safe peut provoquer des blessures graves.

- Ne laissez jamais personne dans le véhicule lorsque le véhicule est verrouillé à l'aide de la clé du véhicule. Lorsque le dispositif de sécurité Safe est activé, les portes ne peuvent plus être ouvertes de l'intérieur !

AVERTISSEMENT (suite)

- Lorsque les portes sont verrouillées, les secouristes ont plus de mal à pénétrer dans l'habitacle du véhicule en cas d'urgence pour venir en aide aux personnes en danger. En situation d'urgence, les personnes enfermées ne peuvent plus sortir du véhicule en déverrouillant les portes.

Alarme antivol

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 50.

L'alarme antivol a pour fonction de rendre plus difficiles les tentatives d'effraction et le vol du véhicule.

L'alarme antivol est automatiquement activée lors du verrouillage du véhicule à l'aide de la clé du véhicule.

Quand l'alarme se déclenche-t-elle ?

L'alarme antivol déclenche des signaux d'avertissement sonores pendant 30 secondes environ et optiques pendant 5 minutes maximum lorsque les opérations non autorisées suivantes sont effectuées au niveau du véhicule verrouillé :

- Véhicules avec barillet ouvert : ouverture d'une porte déverrouillée mécaniquement à l'aide de la clé du véhicule, sans établissement du contact d'allumage en l'espace de 15 secondes.
- Sur les véhicules avec barillet dissimulé : ouverture d'une porte déverrouillée mécaniquement avec la clé.
- Ouverture d'une porte.
- Ouverture du capot-moteur.
- Ouverture du hayon.
- Mise du contact d'allumage avec une clé du véhicule non valable.
- Déconnexion de la batterie du véhicule.
- Mouvement à l'intérieur du véhicule (pour les véhicules avec protection volumétrique).
- Remorquage du véhicule (sur véhicules avec protection anti-soulèvement).
- Soulèvement du véhicule (sur véhicules avec protection anti-soulèvement).

- Transport du véhicule sur un ferry ou sur voie ferrée (pour les véhicules avec protection anti-soulèvement ou avec protection volumétrique).
- Déteillage d'une remorque branchée à l'alarme antivol → page 154.

Désactivation de l'alarme

Déverrouillez le véhicule à l'aide de la touche de déverrouillage de la clé du véhicule ou mettez le contact d'allumage avec une clé du véhicule valable. Sur les véhicules dotés du système Keyless Access, vous pouvez également désactiver l'alarme en saisissant la poignée de porte → page 53.

i L'alarme se déclenche à nouveau si quelqu'un essaie de s'introduire de nouveau dans la même zone sous protection ou dans une autre zone sous protection après l'extinction de l'alarme. Par ex. si le hayon est ouvert après l'ouverture d'une porte.

i L'alarme antivol n'est pas activée lors du verrouillage du véhicule de l'intérieur à l'aide de la touche de verrouillage centralisé (6).

i Si la porte du conducteur est déverrouillée mécaniquement à l'aide de la clé du véhicule, alors seule la porte du conducteur est déverrouillée, et non l'ensemble du véhicule. Ce n'est que lors de l'établissement du contact d'allumage que le dispositif de sécurité Safe est désactivé sur toutes les portes – toutefois, les portes ne sont pas déverrouillées – et que la touche de verrouillage centralisé est activée.

i Lorsque la batterie est faible ou déchargée, l'alarme antivol ne fonctionne pas correctement.

Protection volumétrique et protection anti-soulèvement



Fig. 29 À côté du siège du conducteur : touche de désactivation de la protection volumétrique et de la protection anti-soulèvement.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 50.

Lorsque le véhicule est verrouillé, la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement désactivent l'alarme si des mouvements dans l'habitacle du véhicule ou un soulèvement du véhicule sont détectés.

Activation de la protection volumétrique et de la protection anti-soulèvement

Fermez le range-lunettes et les rangements dans la console de pavillon → page 170.

Verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule. Lorsque l'alarme antivol est activée, la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement le sont aussi.

Désactivation de la protection volumétrique et de la protection anti-soulèvement

Pour pouvoir procéder à la désactivation, l'éclairage d'orientation doit être allumé dans la touche → fig. 29. Pour activer l'éclairage d'orientation, retirez la clé du contact-démarrage et ouvrez la porte du conducteur.

- Appuyez sur la touche (OFF) → fig. 29. Un témoin jaune reste allumé dans la touche jusqu'à ce que le véhicule soit verrouillé.
- Fermez toutes les portes et le hayon.
- Verrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule. La protection volumétrique et la protection anti-soulèvement sont désactivées jusqu'au prochain verrouillage du véhicule.

Désactivez la protection volumétrique et la protection anti-soulèvement avant de verrouiller le véhicule, par ex. dans les situations suivantes :

- Lorsque vous laissez pour une courte durée des animaux dans l'habitacle du véhicule.
- Lorsque le véhicule doit être chargé sur un autre moyen de transport.
- Lorsque le véhicule est transporté (par ex. sur un ferry).
- Lorsque le véhicule doit être remorqué avec un essieu soulevé.

Risques de fausses alarmes

La protection volumétrique ne fonctionne de façon impeccable que si tous les ouvrants du véhicule sont fermés. Tenez compte des dispositions légales. Une fausse alarme peut se produire dans les cas suivants :

- Lorsqu'une glace est entièrement ou partiellement ouverte.
- Lorsque le toit ouvrant panoramique à commande électrique est entièrement ou partiellement ouvert.
- Lorsque des objets, comme par ex. des feuilles de papier volantes ou un pendentif suspendu au rétroviseur intérieur (sentorettes), restent dans le véhicule.
- Lorsque l'alarme vibratoire d'un téléphone mobile laissé dans le véhicule se déclenche.

i Si des portes ou le hayon sont encore ouverts au moment où l'alarme antivol est activée, seule l'alarme antivol est activée. La protection volumétrique et la protection anti-soulèvement ne sont activées qu'après la fermeture des portes et du hayon.

Portes

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte	58
Sécurité enfants	59

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 6
- Jeu de clés du véhicule → page 45
- Verrouillage centralisé et système de fermeture → page 50
- Fermeture ou ouverture d'urgence → page 361

AVERTISSEMENT

Une porte mal fermée peut s'ouvrir subitement pendant la marche du véhicule et provoquer des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez-vous immédiatement et fermez la porte.
- Lors de la fermeture de la porte, veillez à ce que la porte s'enclenche correctement et entièrement. La porte fermée doit affleurer les éléments de carrosserie qui l'entourent.
- Ouvrez ou fermez les portes uniquement si aucune personne ne se trouve dans la zone de débattement.

AVERTISSEMENT

Une porte immobilisée par un limiteur d'ouverture peut se fermer d'elle-même dans des côtes ou si le vent souffle fort et peut provoquer des blessures.

- Lors de l'ouverture et de la fermeture des portes, tenez toujours la poignée de porte.

Témoin d'alerte

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 58.

Allumé	Cause possible	Pour y remédier
	Au moins une porte du véhicule est ouverte ou n'est pas correctement fermée.	Arrêtez de rouler ! Ouvrez la porte du véhicule concernée et refermez-la.
		

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Si une porte est ouverte ou mal fermée, le témoin d'alerte  ou  s'allume sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Selon l'équipement du véhicule, un symbole peut s'allumer sur l'afficheur du combiné d'instruments à la place du témoin d'alerte. Ce symbole est également visible lorsque le contact d'allumage est coupé. L'affichage s'éteint au bout d'environ 15 secondes, une fois que le véhicule a été verrouillé.

Sécurité enfants

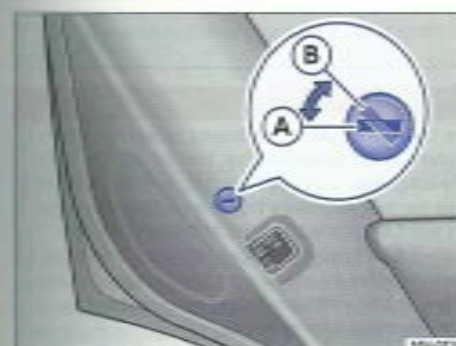


Fig. 30 Dans la porte arrière gauche : sécurité enfants (A) désactivée, (B) activée.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 58.

La sécurité enfants empêche l'ouverture des portes arrière de l'intérieur afin que les enfants ne puissent pas ouvrir une porte par inadvertance pendant la marche du véhicule, par exemple. Lorsque la sécurité enfants est activée, la porte ne peut être ouverte que de l'extérieur.

Activation ou désactivation de la sécurité enfants

- Déverrouillez le véhicule et ouvrez la porte arrière concernée.
- Dégagez le pannelon de la clé du véhicule → page 47.
- À l'aide de la clé du véhicule, tournez la fente dans la position souhaitée.

Position de la fente → fig. 30 ou → fig. 31 :

- (A) Sécurité enfants désactivée.
- (B) Sécurité enfants activée.

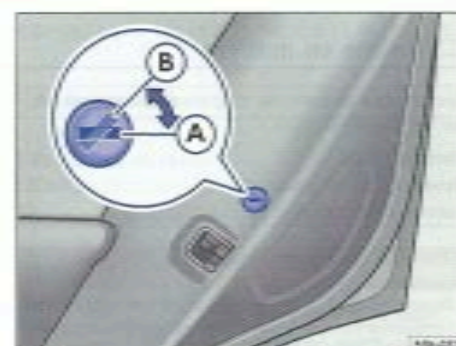


Fig. 31 Dans la porte arrière droite : sécurité enfants (A) désactivée, (B) activée.

AVERTISSEMENT

Lorsque la sécurité enfants est activée, la porte correspondante ne peut pas être ouverte de l'intérieur.

- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui lorsque les portes sont verrouillées. Il peut arriver que ces personnes s'enferment dans le véhicule. Ils ne pourraient pas sortir seuls du véhicule ou se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Les personnes enfermées dans le véhicule peuvent être exposées à des températures très élevées ou très basses.
- Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte	61
Ouverture du hayon	61
Fermeture du hayon	62

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Verrouillage centralisé ⇒ page 50
- Essuie-glace et lave-glace avant ⇒ page 127
- Transport ⇒ page 138
- Fermeture ou ouverture d'urgence ⇒ page 381

AVERTISSEMENT

Le déverrouillage, l'ouverture ou la fermeture incorrecte et non contrôlée du hayon peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ouvrez ou fermez le hayon uniquement si aucune personne ne se trouve dans la zone de débordement.
- Ne fermez en aucun cas le hayon en appuyant sur la glace arrière avec la main. La glace arrière pourrait voler en éclats et provoquer des blessures.
- Une fois le hayon fermé, vérifiez s'il est correctement fermé et verrouillé de sorte qu'il ne puisse pas s'ouvrir de lui-même pendant la marche du véhicule. Le hayon fermé doit affleurer les éléments de carrosserie qui l'entourent.
- Maintenez toujours le hayon fermé pendant la marche du véhicule de sorte que les gaz d'échappement toxiques ne puissent pas pénétrer dans l'habitacle.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'ouvrez jamais le hayon lorsqu'un chargement est posé dessus, par ex. sur un porte-bagages. Le hayon risque, le cas échéant, de ne pas pouvoir s'ouvrir si un chargement y est fixé, par ex. des bicyclettes. Une fois ouvert, le hayon peut se rabaisser tout seul sous l'effet du poids supplémentaire. Soutenez, le cas échéant, le hayon ou retirez au préalable le chargement.
- Fermez et verrouillez le hayon et toutes les portes lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Ce faisant, veillez à ce que personne ne se trouve dans le véhicule.
- Ne laissez jamais des enfants jouer sans surveillance dans et autour du véhicule, notamment lorsque le hayon est ouvert. Les enfants pourraient monter dans le coffre à bagages, fermer le hayon et s'enfermer dans le véhicule. Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils peuvent verrouiller le véhicule à l'aide de la clé du véhicule ou de la touche de verrouillage centralisé et s'enfermer dans le véhicule.

MISE EN GARDE

Avant d'ouvrir le hayon, vérifiez si vous disposez d'un espace libre suffisant pour ouvrir et fermer le hayon, par ex. lors de la présence d'une remorque ou dans les garages.

Témoin d'alerte



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 60.

Allumé	Cause possible	Pour y remédier
	Hayon ouvert ou non fermé correctement.	Arrêtez de rouler ! Ouvrez le hayon et refermez-le.

À ce moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Si le hayon est ouvert ou mal fermé, le témoin d'alerte ou s'allume sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Selon l'équipement du véhicule, un symbole peut s'allumer sur l'afficheur du combiné d'instruments à la place du témoin d'alerte. Ce symbole est également visible lorsque le contact d'allumage est coupé. L'affichage s'éteint au bout d'enr. 15 secondes, une fois que le véhicule a été verrouillé.

AVERTISSEMENT

Un hayon mal fermé peut s'ouvrir subitement pendant la marche du véhicule et provoquer des blessures graves.

- Arrêtez-vous immédiatement et fermez le hayon.
- Après avoir fermé le hayon, vérifiez que le dispositif de verrouillage du porte-serrure est correctement encliqueté.

Ouverture du hayon



Fig. 32 Clé du véhicule : touche de déverrouillage du hayon.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 60.

Avant d'ouvrir le hayon, retirez toujours le chargement fixé sur le porte-bagages monté sur le hayon .

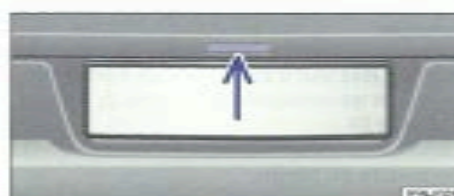


Fig. 33 Dans le hayon : touche d'ouverture du hayon.

Déverrouillage du hayon

Pour déverrouiller, laissez la touche de la clé du véhicule enfoncée pendant env. deux secondes. Si le hayon n'est pas ouvert au cours des deux minutes qui suivent, il se verrouille de nouveau tout seul.

Ouverture du hayon

- Appuyez sur la touche ⇒ Fig. 33 (flèche) et ouvrez le hayon.
- OU : appuyez sur la touche jusqu'à ce que le hayon s'ouvre de lui-même de quelques centimètres.

⚠ AVERTISSEMENT

Le déverrouillage ou l'ouverture incorrecte ou non contrôlée du hayon peut provoquer des blessures graves.

- Lorsqu'un porte-bagages est monté sur le hayon et qu'il porte un chargement, il n'est pas toujours possible de s'apercevoir que le

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

hayon est déverrouillé. Lorsqu'il est déverrouillé, le hayon risque de s'ouvrir subitement pendant la marche du véhicule.

- ❗ Lorsque la température extérieure est inférieure à 0 °C (+32 °F), les vannes pneumatiques ne peuvent pas toujours soulever automatiquement le hayon ouvert. Dans ce cas, il est nécessaire de soulever le hayon à la main.

Fermeture du hayon

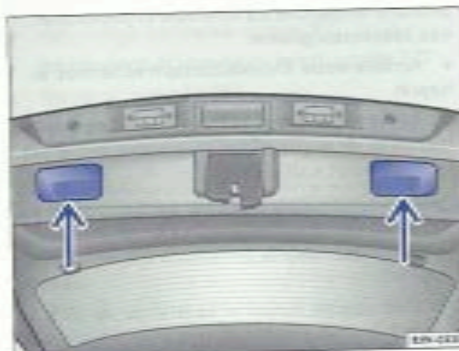


Fig. 34 Hayon ouvert : poignées concaves pour la fermeture

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 60.

Fermeture du hayon

- Saisissez l'une des poignées concaves dans le revêtement intérieur du hayon → fig. 34 (flèche).
- Tirez avec élan le hayon vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche dans la serrure.
- Vérifiez que le hayon s'est correctement enclenché en tirant dessus.

Verrouillage du hayon

Lorsque vous déverrouillez le véhicule et que vous n'ouvrez ni porte ni hayon, le véhicule se verrouille de nouveau automatiquement au bout d'une tren-

taine de secondes. Cette fonction empêche que le véhicule reste déverrouillé involontairement durant une période prolongée.

Le verrouillage est uniquement possible lorsque le hayon est correctement fermé et enclenché.

- Le hayon est également verrouillé par le verrouillage centralisé.
- Lorsque le hayon d'un véhicule verrouillé a été déverrouillé à l'aide de la touche de la clé du véhicule, il est de nouveau verrouillé immédiatement lors de sa fermeture.
- Un hayon fermé mais non verrouillé se verrouille automatiquement à partir d'une vitesse d'env. 9 km/h (5 mph).

⚠ AVERTISSEMENT

La fermeture incorrecte ou non contrôlée du hayon peut provoquer de graves blessures.

- Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance ni les enfants jouer dans et autour du véhicule, notamment lorsque le hayon est ouvert. Les enfants pourraient monter dans le coffre à bagages, fermer le hayon et s'enfermer dans le véhicule. Un véhicule fermé à clé peut, selon la saison, chauffer ou refroidir extrêmement et entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort.

- ❗ Avant de fermer le hayon, vérifiez que la clé du véhicule ne se trouve pas dans le coffre à bagages.

Lève-glaces électriques

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Ouverture et fermeture électrique des glaces	64
Lève-glaces électriques – Fonctions	64
Dispositif anti-pincement des lève-glaces	65

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen → page 27
- Verrouillage centralisé et système de fermeture → page 60
- Nettoyage et entretien de l'extérieur du véhicule → page 330

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation distraite ou sans contrôle des lève-glaces électriques peut provoquer des blessures graves.

- Ouvrez ou fermez les lève-glaces électriques uniquement si aucune personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui lorsque le véhicule est verrouillé. En cas d'urgence, les glaces ne peuvent plus être ouvertes.
- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Après la coupure du contact d'allumage, les glaces peuvent encore être ouvertes ou fermées pendant un court instant à l'aide des touches situées dans les portes tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.
- Si vous transportez des enfants sur la banquette arrière, mettez toujours hors fonction les lève-glaces arrière à l'aide de la touche de sécurité afin que les glaces ne puissent pas être ouvertes ou fermées.

🛡 MISE EN GARDE

Lorsque les glaces sont ouvertes, des précipitations subites peuvent mouiller les équipements intérieurs du véhicule et endommager le véhicule.

Ouverture et fermeture électrique des glaces

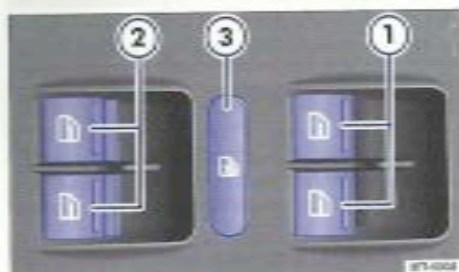


Fig. 35 Dans la porte du conducteur : touches des lève-glaces avant et arrière.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 63.

Touches dans la porte du conducteur

Légende de la fig. 35 :

- ① Touches pour les glaces de portes avant.
- ② Touches pour les glaces de portes arrière.
- ③ Touche de sécurité.

Lève-glaces électriques – Fonctions

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 63.

Remontée et abaissement automatiques

La fonction de remontée et d'abaissement automatiques permet d'ouvrir et de fermer entièrement les glaces. Pour cela, il n'est pas nécessaire de maintenir la touche du lève-glaces.

Pour la remontée automatique : tirez brièvement la touche de la glace vers le haut jusqu'au deuxième niveau.

Pour l'abaissement automatique : poussez brièvement la touche de la glace vers le bas jusqu'au deuxième niveau.

Arrêt du fonctionnement automatique : appuyez ou tirez de nouveau sur la touche de la glace correspondante.

Ouverture et fermeture des glaces

Fonction	Mesure à prendre
Ouverture :	Appuyez sur la touche ②.
Fermeture :	Tirez la touche ②.
Arrêt du fonctionnement automatique :	Appuyez ou tirez de nouveau sur la touche de la glace correspondante.
	La touche de sécurité ③ désactive les touches de lève-glaces sur les portes arrière. Le témoin jaune intégré à la touche s'allume.

Après la coupure du contact d'allumage, les glaces peuvent encore être ouvertes ou fermées pendant un court instant à l'aide des touches situées dans les portes tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte. Lorsque la clé du véhicule est reliée au contact-démarrage et que la porte du conducteur est ouverte, vous pouvez ouvrir ou fermer toutes les glaces électriques en actionnant la touche de la glace intégrée à la porte du conducteur et en la maintenant enfoncée. L'ouverture ou la fermeture confort démarre au bout de quelques secondes → page 64.

- Maintenez enfoncée la touche de verrouillage ou de déverrouillage de la clé du véhicule. Toutes les glaces équipées de lève-glaces électriques s'ouvrent ou se ferment.
- Pour interrompre cette fonction, relâchez la touche de verrouillage ou de déverrouillage.

Dans le cas de la fermeture confort, ce sont d'abord les glaces qui se ferment, puis le toit ouvrant panoramique à commande électrique.

Dans le menu **Réglages – Confort**, vous pouvez effectuer divers réglages relatifs à la commande des glaces → page 27.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation distraite ou sans contrôle des lève-glaces électriques peut provoquer des blessures graves.

- Ouvrez ou fermez les lève-glaces électriques uniquement si aucune personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.

Dispositif anti-pincement des lève-glaces

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 63.

Le dispositif anti-pincement des lève-glaces électriques peut réduire le risque de contusions lors de la fermeture des glaces → ⚠. Si le processus de remontée automatique (fermeture) d'une glace est entravé par un coulisement difficile ou un obstacle, la glace se rabat immédiatement.

- Vérifiez la raison pour laquelle la glace ne s'est pas fermée.

- Essayez à nouveau de fermer la glace.

Si, en l'espace d'env. 10 secondes depuis le premier arrêt et la première ouverture de la glace, la fermeture de la glace en remontée automatique est à nouveau entravée en raison d'un coulisement difficile ou d'un obstacle, la remontée automatique est hors fonction pendant env. 10 secondes.

- Si la glace ne peut toujours pas se fermer en raison d'un coulisement difficile ou d'un obstacle, elle s'arrête à l'endroit correspondant. Si vous appuyez à nouveau sur la touche en l'espace d'env. 10 secondes, la glace se ferme sans intervention du dispositif anti-pincement → ⚠.

AVERTISSEMENT (suite)

- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui lorsque le véhicule est verrouillé. En cas d'urgence, les glaces ne peuvent plus être ouvertes.

- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Après la coupure du contact d'allumage, les glaces peuvent encore être ouvertes ou fermées pendant un court instant à l'aide des touches situées dans les portes tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

- Si vous transportez des enfants sur la banquette arrière, mettez toujours hors fonction les lève-glaces arrière à l'aide de la touche de sécurité afin que les glaces ne puissent pas être ouvertes ou fermées.

En cas de dysfonctionnement des lève-glaces électriques, la fonction remontée et abaissement automatiques et le dispositif anti-pincement ne fonctionnent pas correctement. Rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Fermeture des glaces sans intervention du dispositif anti-pincement

- Essayez à nouveau de fermer la glace en maintenant la touche enfoncée en l'espace d'env. 10 secondes. Le dispositif anti-pincement est alors désactivé pour une partie limitée de la course de remontée de la glace !

- Si le processus de fermeture dure plus d'env. 10 secondes, le dispositif anti-pincement est à nouveau activé. La glace s'arrête à nouveau en raison d'un coulisement difficile ou d'un obstacle.

- Si la glace ne remonte toujours pas, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

La fermeture des lève-glaces électriques sans intervention du dispositif anti-pincement peut provoquer des blessures graves.

- Fermez toujours les lève-glaces électriques avec précaution.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Aucune personne ne doit se trouver dans la zone de fonctionnement des lève-glaces électriques, en particulier lorsqu'ils sont fermés sans intervention du dispositif anti-pincement.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Le dispositif anti-pincement n'empêche pas la compression des doigts ni d'autres parties du corps contre le cadre d'une glace. Par conséquent, il n'empêche pas les blessures aux doigts ou à d'autres parties du corps.

i Le dispositif anti-pincement est aussi actif lors de la fermeture confort des glaces à l'aide de la clé → page 64.

Toit ouvrant panoramique à commande électrique

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Ouverture ou fermeture du toit ouvrant panoramique à commande électrique	68
Ouverture ou fermeture du store pare-soleil ..	69
Toit ouvrant panoramique à commande électrique – Fonction	69
Dispositif anti-pincement du toit ouvrant panoramique à commande électrique et du store pare-soleil	70

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen → page 27
- Verrouillage centralisé et système de fermeture → page 50

⚠ AVERTISSEMENT

Un manque d'attention ou de surveillance pendant l'utilisation du toit ouvrant panoramique à commande électrique peut provoquer des blessures graves.

- Ouvrez ou fermez le toit ouvrant panoramique à commande électrique et le store pare-soleil uniquement si aucune personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.
- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui, en particulier lorsqu'ils ont accès à la clé du

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

véhicule. Toute utilisation distraite de la clé du véhicule risque de verrouiller le véhicule, de démarrer le moteur, de mettre le contact d'allumage et d'actionner le toit ouvrant panoramique à commande électrique.

- Après la coupure du contact d'allumage, le toit ouvrant panoramique à commande électrique peut encore être ouvert ou fermé brièvement tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

🚫 MISE EN GARDE

• Par des températures hivernales, il convient de débarrasser le toit du véhicule de la neige et du givre avant d'ouvrir le toit ouvrant panoramique à commande électrique afin d'éviter tout risque d'endommagement.

- Fermez systématiquement le toit ouvrant panoramique à commande électrique en cas de précipitations subites et avant de quitter le véhicule. Lorsque le toit ouvrant panoramique à commande électrique est ouvert ou relevé, des précipitations subites peuvent mouiller l'habitacle et endommager considérablement l'équipement électrique. Le véhicule risque alors de subir d'autres dommages.

i Les feuilles et autres objets doivent être régulièrement retirés des rails de guidage du toit ouvrant panoramique à commande électrique au moyen d'un aspirateur ou à la main.

i En cas de dysfonctionnement du toit ouvrant panoramique à commande électrique, le dispositif anti-pincement ne fonctionne pas correctement. Rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Ouverture ou fermeture du toit ouvrant panoramique à commande électrique

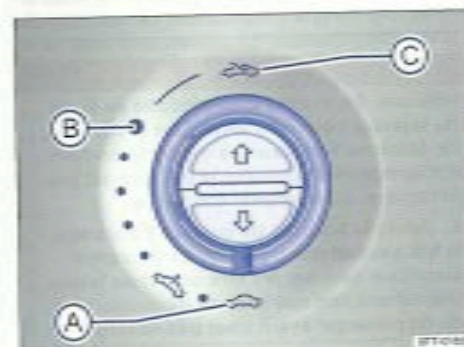


Fig. 36 Dans le ciel de pavillon : tournez la commande d'ouverture et de fermeture

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 67.

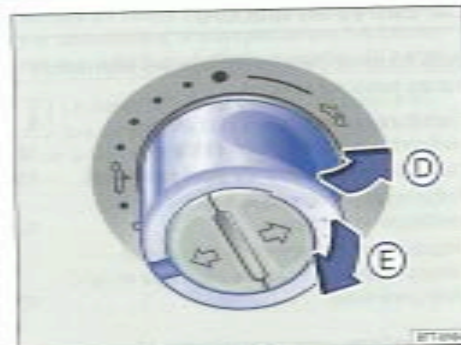


Fig. 37 Dans le ciel de pavillon : appuyez ou tirez sur la commande pour relever et fermer.

Pour relever le toit ouvrant panoramique à commande électrique, il faut que la commande rotative se trouve en position → fig. 36 (A).

Fonction	Position de la commande	Mesure à prendre
→ fig. 36		
Ouverture intégrale du toit ouvrant coulissant :	(C)	Tournez la commande jusqu'à la position souhaitée.
Règlage du toit ouvrant coulissant en position confort :	(B)	
Fermeture intégrale du toit ouvrant coulissant :	(A)	
→ fig. 37		
Relèvement complet du toit ouvrant :	(D)	Appuyez brièvement sur la commande arrière (flèche).
Arrêt du fonctionnement automatique :	(D) ou (E)	Appuyez de nouveau brièvement sur la commande arrière ou tirez dessus.
Fermeture intégrale du toit ouvrant coulissant :	(E)	Tirez brièvement sur la commande arrière (flèche).
Règlage en position intermédiaire :	(D) ou (E)	Maintenez la commande arrière enfoncée ou tirée jusqu'à ce que la position souhaitée soit atteinte.

Le toit ouvrant panoramique à commande électrique ne fonctionne que lorsque le contact d'allumage est mis. Après la coupure du contact d'allumage, le toit ouvrant panoramique à commande élec-

trique peut encore être ouvert ou fermé pendant quelques minutes tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

Ouverture ou fermeture du store pare-soleil

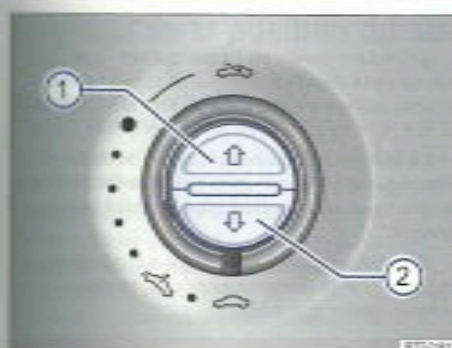


Fig. 38 Dans le ciel de pavillon : touches de store pare-soleil.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 67.

Fonction	Mesure à prendre
Ouverture complète (fonctionnement automatique) :	Appuyez brièvement sur la touche → fig. 38 (1).
Arrêt du fonctionnement automatique :	Appuyez brièvement sur la touche (1) OU : sur la touche (2).
Règlage en position intermédiaire :	Maintenez la touche (1) ou la touche (2) enfoncée jusqu'à ce que la position soit atteinte.
Fermeture complète (fonctionnement automatique) :	Appuyez brièvement sur la touche (2).

Après la coupure du contact d'allumage, le store pare-soleil peut encore être ouvert ou fermé pendant quelques minutes tant que la porte du conducteur ou du passager avant n'est pas ouverte.

Toit ouvrant panoramique à commande électrique – Fonction

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 67.

Ouverture et fermeture confort

Le toit ouvrant panoramique à commande électrique peut être ouvert et fermé de l'extérieur à l'aide de la clé du véhicule :

- Maintenez enfoncée la touche de verrouillage ou de déverrouillage de la clé du véhicule. Le toit ouvrant panoramique à commande électrique se relève ou se ferme.
- Relâchez la touche de verrouillage ou de déverrouillage pour interrompre la fonction.

Dans le cas de la fermeture confort, ce sont d'abord les glaces qui se ferment, puis le toit ouvrant panoramique à commande électrique.

Lorsque vous activez la fermeture confort depuis l'extérieur, la commande rotative du toit ouvrant panoramique à commande électrique reste dans la position sélectionnée en dernier lieu et doit être repositionnée au début du trajet suivant.

Dispositif anti-pincement du toit ouvrant panoramique à commande électrique et du store pare-soleil

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 67.

Le dispositif anti-pincement peut réduire le risque de contusions lors de la fermeture du toit ouvrant panoramique à commande électrique et du store pare-soleil. Si la fermeture du toit ouvrant panoramique à commande électrique ou du store pare-soleil est entravée par un coulisement difficile ou un obstacle, le toit ouvrant panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil s'ouvre à nouveau immédiatement.

- Vérifiez la raison pour laquelle le toit ouvrant panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil ne s'est pas fermé.
- Essayez à nouveau de fermer le toit ouvrant panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil.
- Si le toit ouvrant panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil ne peut toujours pas se fermer en raison d'un coulisement difficile ou d'un obstacle, il s'arrête à l'endroit correspondant. Fermez à nouveau le toit ouvrant panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil sans intervention du dispositif anti-pincement.

Fermeture sans intervention du dispositif anti-pincement

- La commande → fig. 38 doit être tournée dans la position « Fermé ».
- Toit ouvrant panoramique à commande électrique : en l'espace d'environ 5 secondes après le déclenchement du dispositif anti-pincement, tirez sur la commande arrière → fig. 37 (flèche) jusqu'à ce que le toit ouvrant panoramique à commande électrique soit entièrement fermé.

- Store pare-soleil : en l'espace d'environ 5 secondes après le déclenchement du dispositif anti-pincement, appuyez sur la touche → fig. 38 jusqu'à ce que le store pare-soleil soit entièrement fermé.
- Le toit ouvrant panoramique à commande électrique ou le store pare-soleil se ferme maintenant sans intervention du dispositif anti-pincement !
- Si le toit ouvrant panoramique à commande électrique ne se ferme toujours pas, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

La fermeture du toit ouvrant panoramique à commande électrique ou du store pare-soleil sans intervention du dispositif anti-pincement peut provoquer des blessures graves.

- Fermez toujours le toit ouvrant panoramique à commande électrique avec précaution.
- Aucune personne ne doit se trouver dans la zone de fonctionnement du toit ouvrant panoramique à commande électrique ou du store pare-soleil en particulier lorsqu'il est fermé sans intervention du dispositif anti-pincement.
- Le dispositif anti-pincement n'empêche pas la compression des doigts ni d'autres parties du corps contre le cadre de pavillon. Par conséquent, il n'empêche pas les blessures aux doigts ou à d'autres parties du corps.

Le dispositif anti-pincement est aussi actif lors de la fermeture confort des glaces et du toit ouvrant panoramique à commande électrique avec la clé du véhicule → page 64.

Position assise correcte et sûre Régulation de la position du siège

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Risque lié à une mauvaise position assise	72
Position assise correcte	73
Éléments de commande mécaniques sur le siège avant	74
Éléments de commande électriques sur le siège avant	75
Régulation de la banquette arrière	76
Régulation de l'appui-tête	77
Dépose et repose de l'appui-tête	78
Régulation de la position du volant de direction	79
Accoudoir central	80

Nombre de places assises

Le véhicule comporte 5 places assises : 2 à l'avant et 3 à l'arrière. Chaque place assise est équipée d'une ceinture de sécurité.

Informations complémentaires et avertissements :

- Fonctions des sièges → page 82
- Ceintures de sécurité → page 85
- Système de sacs gonflables (airbags) → page 86
- Sièges pour enfants (accessoires) → page 105

AVERTISSEMENT

En cas de manœuvres de conduite ou de freinage brusques, d'accident ou de collision et en cas de déclenchement des sacs gonflables, une mauvaise position assise dans le véhicule peut augmenter le risque de blessures graves ou mortelles.

- Avant de démarrer, tous les occupants doivent toujours adopter une position assise correcte et la conserver pendant tout le trajet. Cela s'applique également pour le bouclage de la ceinture de sécurité.
- Ne prenez jamais plus de passagers à bord qu'il n'existe de places assises dotées d'une ceinture de sécurité dans le véhicule.

AVERTISSEMENT (suite)

- Attachez toujours les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue approprié et homologué correspondant à leur poids et à leur taille → page 105, → page 96.
- Laissez toujours vos pieds au plancher pendant tout le trajet. Ne posez jamais les pieds par ex. sur le siège ou le tableau de bord et ne les faites jamais dépasser au dehors. Sinon, le sac gonflable et la ceinture de sécurité ne peuvent pas offrir de protection et peuvent même au contraire augmenter le risque de blessures lors d'un accident.

AVERTISSEMENT

Régulez correctement votre siège, votre ceinture de sécurité et les appui-têtes avant chaque trajet et assurez-vous que tous les passagers ont ajusté correctement leur ceinture.

- Reculez le plus possible le siège du passager avant.
- Régulez le siège du conducteur de manière à laisser une distance d'au moins 25 cm entre votre cage thoracique et le centre du volant. Si votre morphologie ne vous permet pas de respecter cette distance minimale, mettez-vous impérativement en rapport avec un atelier spécialisé pour prévoir des dispositifs spéciaux, le cas échéant.
- Ne conduisez jamais avec le dossier incliné fortement vers l'arrière. Plus le dossier est incliné vers l'arrière, plus les risques de blessures dues à un mauvais ajustement de la ceinture et à une mauvaise position assise sont élevés.
- Ne conduisez jamais avec le dossier incliné vers l'avant. Un sac gonflable frontal qui se déclenche peut projeter le dossier de siège vers l'arrière et blesser les personnes occupant les sièges arrière.
- Adoptez une distance qui soit la plus grande possible entre le volant et le tableau de bord et conservez-la.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Adoptez toujours une position assise droite, le dos plaqué contre le dossier, les sièges avant étant correctement réglés. Ne placez jamais directement une partie du corps sur l'emplacement de montage du sac gonflable ou trop près de celui-ci.
- Les occupants des places arrière encourrent des risques plus élevés de blessures graves s'ils ne se tiennent pas en position assise verticale étant donné que les ceintures de sécurité ne sont alors pas correctement positionnées.

⚠ AVERTISSEMENT

Un réglage non conforme des sièges peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Réglez les sièges uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt ; les sièges risquent sinon de se dérégler inopinément durant la marche du véhicule, ce qui peut entraîner la perte de contrôle du véhicule. De plus, vous adoptez une position assise incorrecte lors du réglage des sièges.
- Réglez la hauteur, l'inclinaison et la longueur des sièges avant uniquement si aucune personne ne se trouve dans la zone de réglage des sièges.
- La zone de réglage des sièges avant ne doit pas être restreinte par des objets.

Risque lié à une mauvaise position assise

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 71.

Si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité ou si vous ne l'avez pas ajustée correctement, les risques de blessures graves ou mortelles augmentent. Les ceintures de sécurité ne peuvent vous protéger de façon optimale que lorsqu'elles sont correctement ajustées. Une mauvaise position assise réduit considérablement la protection offerte par les ceintures de sécurité. Elle risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles. Les risques de blessures graves ou mortelles s'accroissent notamment lorsqu'un sac gonflable qui se déclenche vient percuter l'occupant ayant adopté une position assise incorrecte. Le conducteur est responsable de tous les occupants du véhicule, notamment des enfants transportés dans le véhicule.

La liste suivante énumère des exemples de positions assises risquant d'être dangereuses pour tous les occupants.

Lorsque le véhicule est en marche :

- Ne vous tenez jamais debout dans le véhicule.
- Ne vous tenez jamais debout sur les sièges.
- Ne vous agenouillez jamais sur les sièges.
- N'inclinez jamais votre dossier fortement vers l'arrière.
- Ne vous appuyez jamais contre le tableau de bord.
- Ne vous allongez jamais sur la banquette arrière.

- Ne vous asseyez jamais uniquement sur la partie avant d'un siège.
- Ne vous asseyez jamais en étant tourné vers le côté.
- Ne vous penchez jamais au dehors.
- Ne faites jamais dépasser les pieds au dehors.
- Ne posez jamais les pieds sur le tableau de bord.
- Ne posez jamais les pieds sur l'assise ou sur le dossier.
- Ne roulez jamais avec un passager installé au plancher.
- Ne vous asseyez jamais sur l'accoudoir avant ou arrière.
- Ne roulez jamais comme passager sans avoir bouclé votre ceinture.
- Ne vous installez jamais dans le coffre à bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute position assise incorrecte dans le véhicule augmente le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accident et de manœuvres de conduite ou de freinage brusques.

- Tous les occupants du véhicule doivent toujours rester correctement assis et attachés durant le déplacement.
- En adoptant une mauvaise position assise, en ne bouclant pas leur ceinture de sécurité ou en se tenant trop près du sac gonflable, les occupants s'exposent à des risques

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

de blessures mortelles, en particulier lorsque les sacs gonflables se déploient et heurtent un occupant mal assis.

Position assise correcte

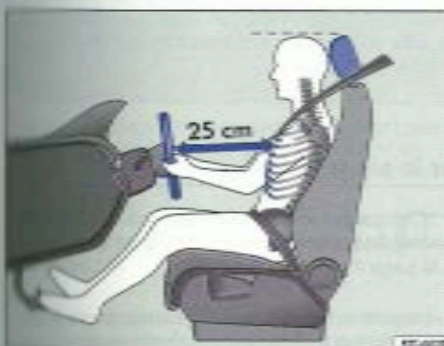


Fig. 38 La distance correcte du conducteur par rapport au volant doit être de 25 cm au minimum.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 71.

Vous trouverez ci-après les positions assises correctes pour le conducteur et les passagers.

Il est conseillé aux personnes qui ne peuvent pas adopter une position assise correcte en raison de leur morphologie, de s'informer auprès d'un atelier spécialisé sur les dispositifs spéciaux possibles. La protection optimale de la ceinture de sécurité et des sacs gonflables est assurée uniquement lorsque les occupants ont adopté une position assise correcte. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Pour votre propre sécurité et pour réduire les risques de blessures en cas de manœuvre de freinage brusque ou en cas d'accident, Volkswagen vous recommande d'adopter les positions assises suivantes :

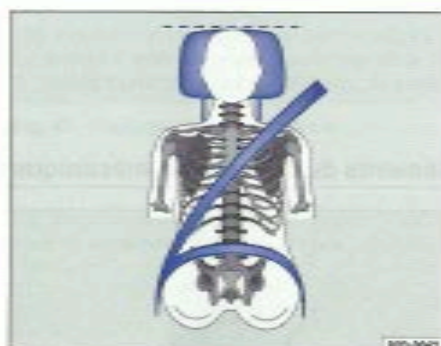


Fig. 40 Ajustement correct de la ceinture et réglage correct de l'appui-tête.

Ce qui suit est valable pour tous les passagers :

- Réglez l'appui-tête de manière à ce que son bord supérieur soit, si possible, sur la même ligne que la partie supérieure de la tête, mais pas plus bas que les yeux. Positionnez toujours l'occiput le plus près possible de l'appui-tête → fig. 39 et → fig. 40.
- Pour les personnes de petite taille, abaissez l'appui-tête au maximum jusqu'en butée, même si la tête se trouve alors sous le bord supérieur de l'appui-tête.
- Pour les personnes de grande taille, relevez l'appui-tête jusqu'en butée.
- Réglez le dossier du siège en position verticale de manière à ce que le dos s'appuie entièrement sur le dossier.
- Laissez vos pieds au plancher pendant tout le trajet.
- Ajustez et bouclez correctement les ceintures de sécurité → page 85.

Valable en plus pour le conducteur :

- Réglez le volant de sorte que la distance entre celui-ci et votre sternum soit de 25 cm au minimum = fig. 39 et de manière à pouvoir le tenir en plaçant vos deux mains à la périphérie, les bras étant légèrement pliés.
- Une fois réglé, le volant doit toujours être orienté vers la cage thoracique et non pas vers le visage.
- Réglez le siège du conducteur en longueur de telle sorte que vous puissiez enfoncer à fond les pédales en ayant les jambes légèrement pliées.

- Réglez le siège du conducteur en hauteur de telle sorte que le point supérieur du volant puisse être atteint.
- Maintenez toujours vos deux pieds au niveau du plancher afin de garder à tout moment le contrôle du véhicule.

Valable en plus pour le passager avant :

- Reculez le plus possible le siège du passager avant vers l'arrière pour que le sac gonflable puisse offrir une protection optimale en cas de déclenchement.

Éléments de commande mécanique sur le siège avant

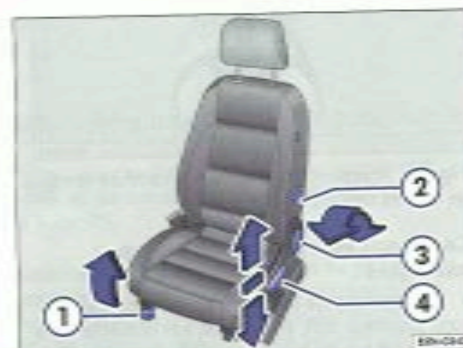


Fig. 41 Éléments de commande sur le siège avant gauche.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 71.

Les éléments de commande du siège avant gauche sont disposés de façon symétriquement opposée à ceux du siège avant droit.

Les éléments de commande mécaniques et électriques du siège peuvent être combinés.

fig. 41	Fonction	Mesure à prendre
①	Avance ou recul du siège avant.	Tenez le levier et déplacez le siège avant. Le siège avant doit s'engrainer !
②	Règlage de l'appui lombaire.	Tournez le levier.
③	Règlage du dossier de siège.	Tournez la molette.
④	Règlage en hauteur du siège.	Le cas échéant, déplacez plusieurs fois le levier vers le haut ou vers le bas.

Éléments de commande électriques sur le siège avant

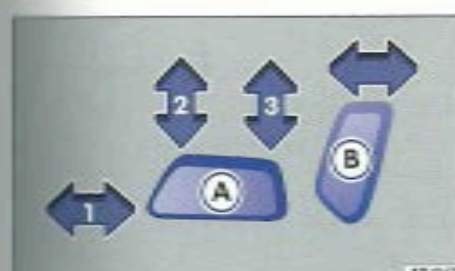


Fig. 42 Règlage longitudinal du siège avant gauche, réglage de la hauteur et de l'inclinaison de l'assise ainsi que du dossier du siège avant.

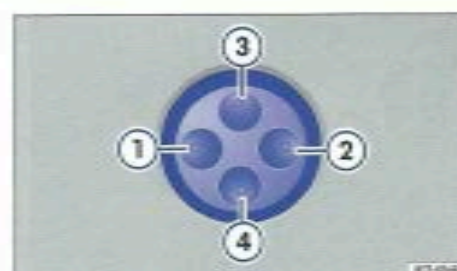


Fig. 43 Règlage de l'appui lombaire.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 71.

Les éléments de commande du siège avant gauche sont disposés de façon symétriquement opposée à ceux du siège avant droit.

Fig. 42 Appuyez sur la commande dans le sens de la flèche :

①	Avance ou recul du siège.
② et ③	Abaissément ou relèvement du siège.
② ou ③	Règlage de l'inclinaison de l'assise.
④	Vers l'avant ou vers l'arrière.
	Règlage de l'inclinaison du dossier.

Fig. 43 Appuyez sur la commande dans la zone correspondante :

① ou ②	Règlage du bombement de l'appui lombaire.
③ ou ④	Règlage en hauteur de l'appui lombaire.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation distraite ou sans contrôle des sièges avant électriques peut provoquer des blessures graves.

Le réglage électrique des sièges avant fonctionne également lorsque le contact d'allumage est coupé. Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui.

MISE EN GARDE

Ne pas endommager les composants électriques des sièges avant, ne vous agenouillez pas sur les sièges avant ou ne concentrez pas une charge en un point précis de l'assise et du dossier.



Si le niveau de charge de la batterie du véhicule est trop faible, il se peut que le siège ne puisse être réglé électriquement.



Lors du démarrage du moteur, le réglage du siège éventuellement en cours est interrompu.

Réglage de la banquette arrière



Fig. 44 Réglez la banquette arrière.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 71.

La banquette arrière est fractionnable. Chaque partie est réglable individuellement.

Tirez le levier droit ou gauche vers le haut $\Rightarrow$ fig. 44 et déplacez la partie respective de la banquette arrière vers l'avant ou l'arrière dans le sens de la longueur. Relâchez le levier et faites encliqueter la partie de la banquette arrière en la déplaçant légèrement vers l'avant ou vers l'arrière.

Sollicitez avec une main le dossier de banquette arrière droit ou gauche et tirez la dragonne correspondante avec l'autre main $\Rightarrow$ fig. 45. Amenez le dossier de banquette arrière avec la main dans la position souhaitée en l'opposant à la force du ressort. Relâchez la dragonne et faites encliqueter le dossier en le déplaçant légèrement vers l'avant ou vers l'arrière.

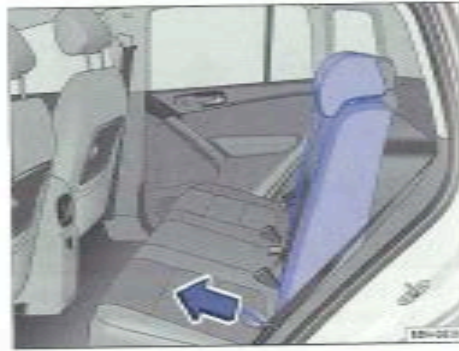


Fig. 45 Réglage du dossier de banquette arrière

AVERTISSEMENT

Un réglage non conforme de la banquette arrière peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Réglez la banquette arrière uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt ; la banquette risque sinon de se dérégler inopinément durant la marche du véhicule. De plus, vous adoptez une position assise incorrecte lors du réglage des sièges.
- Réglez alors la banquette arrière en veillant à ce que personne ne se trouve dans la zone de réglage de la banquette arrière.
- Guidez toujours vers le bas avec la main le dossier de siège et ne le laissez jamais « retomber » brusquement.

MISE EN GARDE

La présence d'objets dans le coffre à bagages risque de causer des endommagements lors du déplacement en longueur de la banquette arrière.

Réglage de l'appui-tête

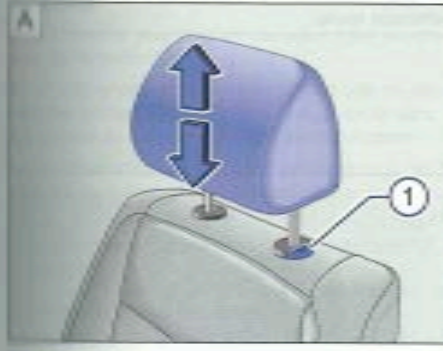


Fig. 46 Réglage des appui-tête avant. A : sans possibilité de réglage dans le sens de la longueur. B : avec possibilité de réglage dans le sens de la longueur.

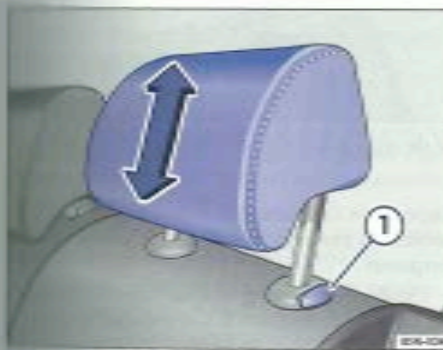


Fig. 47 Réglage de l'appui-tête arrière.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 71.

Toutes les places assises sont équipées d'un appui-tête.

Réglage en hauteur de l'appui-tête

- Déplacez l'appui-tête dans le sens de la flèche vers le haut ou, en maintenant la touche $\Rightarrow$ fig. 46 ① ou $\Rightarrow$ fig. 47 ① enfoncée, vers le bas.
- L'appui-tête doit s'enclencher fermement dans une position.

Réglage en longueur de l'appui-tête avant

- Déplacez l'appui-tête vers l'avant dans le sens de la flèche ou, en maintenant la touche $\Rightarrow$ fig. 46 ① B enfoncée, vers l'arrière.
- L'appui-tête doit s'enclencher fermement dans une position.

Réglage correct de l'appui-tête

Régalez l'appui-tête de manière à ce que son bord supérieur soit, si possible, sur la même ligne que la partie supérieure de la tête, mais pas plus basse que les yeux. Positionnez toujours l'occiput le plus près possible de l'appui-tête.

Réglage de l'appui-tête pour les personnes de petite taille

Abaissez l'appui-tête au maximum jusqu'en butée, même si la tête se trouve alors sous le bord supérieur de l'appui-tête. Dans la position la plus basse, il peut y avoir un petit espace entre l'appui-tête et le dossier de siège.

Réglage de l'appui-tête pour les personnes de grande taille

Faites coulisser l'appui-tête vers le haut, jusqu'en butée.

AVERTISSEMENT

La conduite avec des appui-têtes déposés ou mal réglés augmente le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accidents ou de manœuvres de conduite et de freinage brusques.

- Assurez-vous que l'appui-tête de chaque siège occupé par un passager est posé et réglé correctement avant de prendre la route.
- Chaque occupant doit avoir réglé son appui-tête correctement en fonction de sa taille pour réduire le risque de blessure au niveau de la nuque lors d'un accident. Le bord supérieur de l'appui-tête doit alors arriver si possible au niveau de la partie supérieure de

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

la tête sans se trouver toutefois en dessous des yeux. Veillez à ce que votre occiput se trouve le plus près possible de la partie centrale de l'appui-tête.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne réglez jamais l'appui-tête lorsque le véhicule roule.

Dépose et repose de l'appui-tête

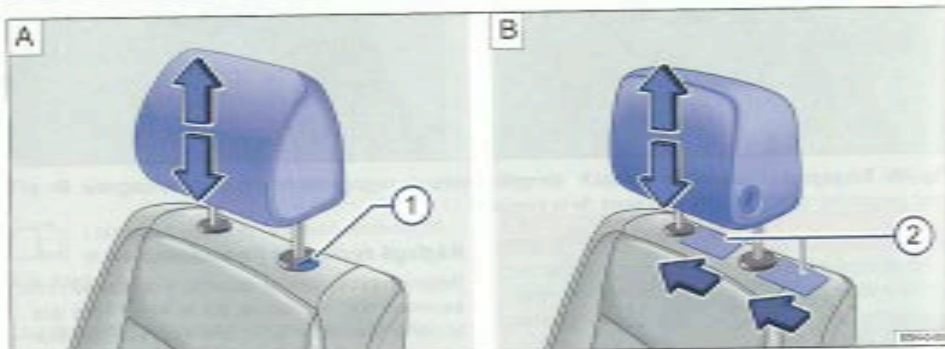


Fig. 48 Dépose de l'appui-tête avant A : sans possibilité de réglage dans le sens de la longueur, B : avec possibilité de réglage dans le sens de la longueur.

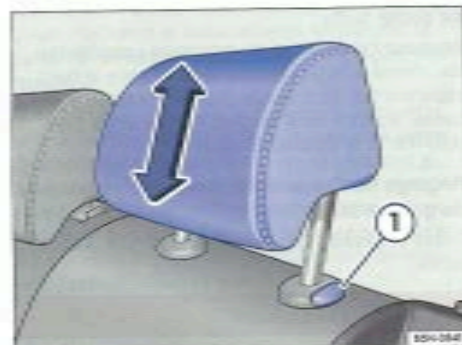


Fig. 49 Dépose de l'appui-tête arrière

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 71.

Dépose de l'appui-tête avant sur les véhicules sans appui-têtes réglables en longueur.

- Réglez si nécessaire le dossier de manière à pouvoir déposer l'appui-tête.
- Déplacez l'appui-tête entièrement vers le haut ➡.
- Retirez entièrement l'appui-tête en appuyant complètement sur la touche ➡ fig. 48 ①.

Repose de l'appui-tête avant sur les véhicules sans appui-têtes réglables en longueur

- Positionnez correctement l'appui-tête au-dessus des guides d'appui-tête et engagez-le dans les guides du dossier de siège correspondant.
- Poussez l'appui-tête autant que possible vers le bas en appuyant complètement sur la touche ①.
- Réglez l'appui-tête en fonction de la position assise correcte jusqu'à ce qu'il s'endiquette ➡ page 77.

Dépose de l'appui-tête avant sur les véhicules avec appui-têtes réglables dans le sens longitudinal

- Réglez si nécessaire le dossier de manière à pouvoir déposer l'appui-tête.
- Déplacez l'appui-tête entièrement vers le haut et vers le bas ➡.
- Glissez un objet plat, par exemple une carte en plastique ②, sur les deux côtés entre la garniture du dossier de siège et le capuchon de la tige de retenue de l'appui-tête et déverrouillez en même temps les tiges de retenue en exerçant une légère pression.
- Retirez entièrement l'appui-tête.

Repose de l'appui-tête avant sur les véhicules avec appui-têtes réglables en longueur

- Extraire le plus possible les deux tiges de retenue de l'appui-tête.
- Positionnez correctement l'appui-tête au-dessus des guides d'appui-tête et engagez-le dans les guides du dossier de siège correspondant.
- Poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à ce que les deux tiges de retenue soient encliquetées.
- Réglez l'appui-tête en fonction de la position assise correcte jusqu'à ce qu'il s'endiquette ➡ page 77.

Dépose de l'appui-tête arrière

- Réglez si nécessaire le dossier de manière à pouvoir déposer l'appui-tête.
- Déplacez l'appui-tête entièrement vers le haut ➡.
- Retirez entièrement l'appui-tête en appuyant sur la touche ➡ fig. 49 ①.

Repose de l'appui-tête arrière

- Positionnez correctement l'appui-tête avec les deux tiges de retenue au-dessus des guides d'appui-tête et engagez-le dans les guides du dossier de siège correspondant.
- Déplacez aussi loin que possible vers le bas l'appui-tête en appuyant sur la touche ①.
- Réglez l'appui-tête en fonction de la position assise correcte jusqu'à ce qu'il s'endiquette ➡ page 77.

Réglage de la position du volant de direction

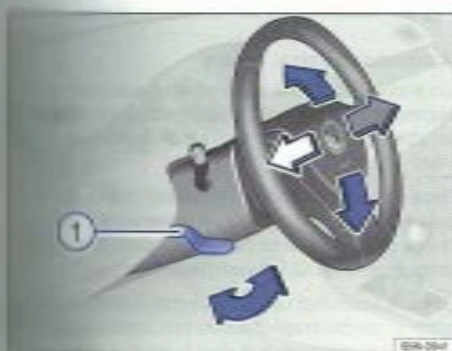


Fig. 50 Sous le volant de direction dans le revêtement de la colonne de direction : levier pour le réglage mécanique.

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite avec des appui-têtes déposés ou mal réglés augmente le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accidents ou de manœuvres de conduite et de freinage brusques.

- Assurez-vous que l'appui-tête de chaque siège occupé par un passager est posé et réglé correctement avant de prendre la route.
- Si les appui-têtes sont déposés, reposez-les immédiatement afin que les passagers soient correctement protégés.

ⓘ MISE EN GARDE

Lors de la dépose et de la repose de l'appui-tête, veillez à ce que l'appui-tête ne heurte pas le ciel de pavillon, le dossier de siège avant ou d'autres pièces du véhicule. Dans le cas contraire, il peut s'ensuivre des endommagements. ➡

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 71.

Réglez le volant de direction avant de démarrer et uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

- Basculez le levier ➡ fig. 50 ① vers le bas et amenez le volant de direction dans la position souhaitée.
- Réglez le volant de manière à pouvoir le tenir en plaçant vos deux mains à la périphérie (positions 9 h 00 et 3 h 00) les bras étant légèrement pliés.
- Poussez fermement le levier vers le haut et amenez-le en position de fermeture jusqu'à ce qu'il affleure le revêtement de la colonne de direction ➡.

⚠ AVERTISSEMENT

Un usage incorrect du réglage de la position du volant ainsi qu'un mauvais réglage du volant peuvent provoquer des blessures graves voire mortelles.

- Bloquez le levier ① en le faisant pivoter vers le haut après le réglage afin que le volant de direction ne change pas de position de manière inopinée pendant la marche du véhicule.
- Ne réglez jamais le volant de direction lorsque le véhicule roule. Si, pendant la conduite, vous constatez qu'un réglage s'avère nécessaire, arrêtez-vous en toute sécurité et réglez correctement le volant de direction.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Une fois réglé, le volant de direction doit toujours être orienté vers la cage thoracique et non pas vers le visage pour ne pas réduire l'effet protecteur du sac gonflable frontal du conducteur en cas d'accident.
- Lorsque vous conduisez, tenez toujours le volant en plaçant vos deux mains à la périphérie (positions 9 h 00 et 3 h 00) afin de réduire tout risque de blessures en cas de déclenchement du sac gonflable frontal du conducteur.
- Ne tenez jamais le volant en position 12 h 00 ou autrement (par ex. par le milieu). En cas de déclenchement du sac gonflable frontal du conducteur, de telles positions peuvent entraîner des blessures graves aux bras, aux mains et à la tête.

⚠ AVERTISSEMENT

L'accoudoir central peut entraver la liberté de mouvement des bras du conducteur et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Laissez toujours les rangements dans l'accoudoir central fermés pendant la conduite.
- Ne transportez jamais de personne ou d'enfant sur l'accoudoir central. Une telle position incorrecte risque de causer des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne placez jamais de boissons ou de liquides chauds dans le porte-boissons. Ils pourraient se renverser pendant la marche du véhicule et en cas de brusques manœuvres de freinage et de conduite.

⚠ AVERTISSEMENT

- Tout usage impropre du rembourrage d'accoudoir peut entraîner de graves blessures.
- Veillez systématiquement à ranger en toute sécurité le rembourrage d'accoudoir ou à le fixer de manière sûre sur l'accoudoir central.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque l'accoudoir central est rabattu, le rembourrage risque d'être sali ou endommagé par le changement dans le coffre à bagages.

Accoudoir central



Fig. 51 Accoudoir central avant

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 71.

Accoudoir central avant

Pour le soulever, poussez l'accoudoir central vers le haut et par cran, dans le sens de la flèche → fig. 51.

Pour l'abaisser, tirez l'accoudoir central entièrement vers le haut. Abaissez ensuite l'accoudoir central.

Pour le réglage en longueur, déplacez l'accoudoir central → fig. 51 vers l'avant (flèche) ou vers l'arrière jusqu'à la crantée.



Fig. 52 Escamotage de l'accoudoir central arrière

Accoudoir central arrière

Un accoudoir central escamotable doté d'un rembourrage ou d'une boîte multifonction est intégré au dossier de la place centrale de la banquette arrière → page 174.

Pour escamoter l'accoudoir central, poussez l'appui-tête de la place centrale entièrement vers le bas → page 71 et tirez l'accoudoir central avec la dragonne → fig. 52 ① vers l'avant.

Si vous souhaitez utiliser les porte-boissons placés sous le rembourrage d'accoudoir, vous pouvez retirer celui-ci en procédant vers le haut → page 178. Lors de la mise en place du rembourrage d'accoudoir, l'évidement du rembourrage doit se trouver du côté gauche → fig. 52 et être fermement encliqueté.

Fonctions des sièges

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Chauffage de siège	82
Rabattement du dossier de siège du passager avant escamotable	83

Informations complémentaires et avertissements :

- Règlage de la position assise → page 71
- Ceintures de sécurité → page 85
- Système de sacs gonflables (airbags) → page 96
- Sièges pour enfants (accessoires) → page 105
- Rétroviseurs extérieurs → page 134
- Coiffe à bagages → page 143

AVERTISSEMENT

Une utilisation non conforme des fonctions des sièges peut entraîner des blessures graves.

- Avant de démarrer, adopter toujours une position assise correcte et conservez-la pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse aussi aux passagers.
- Éloignez toujours les mains, les doigts et les pieds ou d'autres parties du corps des zones de fonctionnement et de réglage des sièges.

Chauffage de siège



Fig. 53 Dans la partie supérieure de la console centrale : touche de réglage du chauffage des sièges avant.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 82.

Lorsque le contact est mis, l'assise peut être chauffée électriquement. Sur certaines versions de sièges, le dossier des sièges est également chauffé.

Fonction	Mesure à prendre
Mise en marche :	Appuyez sur la touche . Le chauffage de siège fonctionne alors avec une puissance calorifique maximale. Tous les témoins sont allumés.
Règlage de la puissance calorifique :	Appuyez autant de fois que nécessaire sur la touche jusqu'à ce que la puissance calorifique souhaitée soit réglée.
Désactivation :	Appuyez autant de fois que nécessaire sur la touche jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de témoin allumé dans la touche → fig. 53. OU : Coupez le contact d'allumage.

Sous l'une des conditions suivantes, n'activez pas le chauffage de siège :

- Le siège n'est pas utilisé
- Le siège est doté d'une housse de protection.
- Le siège pour enfant est installé sur le siège.
- L'assise est humide ou mouillée.
- La température de l'habitacle ou la température extérieure est supérieure à 25 °C (77 °F).

Les deux chauffages de sièges se désactivent à chaque fois que vous coupez le contact d'allumage. Le chauffage de siège doit être réactivé si nécessaire après le rétablissement du contact d'allumage.

AVERTISSEMENT

Lors de l'utilisation du chauffage de siège, les personnes sujettes à une perception réduite de la température ou de la douleur due à une prise de médicaments, à une paralysie ou à une maladie chronique (par ex. le diabète) peuvent subir des brûlures au dos, aux fesses et aux jambes qui sont très longues à guérir ou qui ne peuvent plus guérir complètement. Pour vous informer sur votre état de santé, veuillez consulter un médecin.

- Les personnes sujettes à une perception réduite de la température ou de la douleur ne doivent jamais utiliser le chauffage de siège.

AVERTISSEMENT

Des garnitures trempées risquent d'entraîner des dysfonctionnements du chauffage de siège et augmenter le risque de brûlures.

- Veuillez à ce que l'assise soit sèche avant d'utiliser le chauffage de siège.

AVERTISSEMENT (suite)

- Ne vous asseyez pas sur le siège avec des vêtements humides ou mouillés.
- Ne déposez pas d'objets ou de vêtements humides ou mouillés sur le siège.
- Ne renversez aucun liquide sur le siège.

MISE EN GARDE

- Pour ne pas endommager les résistances du chauffage de siège, ne vous agenouillez pas sur les sièges ou ne concentrez pas de charge en un point précis de l'assise ou du dossier.
- Les liquides, objets pointus et matériaux d'isolation (par ex. housse de protection ou siège pour enfants) posés sur le siège peuvent endommager le chauffage de siège.
- En cas de dégagement d'odeurs, désactivez immédiatement le chauffage de siège et faites-le vérifier par un atelier spécialisé.

Ne laissez le chauffage de siège activé que le temps nécessaire. Sinon, vous consommez inutilement du carburant.

Rabattement du dossier de siège du passager avant escamotable



Fig. 54 Rabattement du dossier de siège du passager avant.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 82.

Vous pouvez rabattre vers l'avant le dossier de siège du passager avant et le verrouiller en position horizontale.

Si des objets sont transportés sur le siège escamoté du passager avant, le sac gonflable frontal du passager avant doit être désactivé → page 96.



Fig. 55 Déverrouillage du dossier de siège escamotable du passager avant.

Rabattement du dossier de siège du passager avant

- Retirez les objets posés sur l'assise du siège du passager avant → .
- Régalez le siège du passager avant le plus bas possible → page 71.
- Reculez le plus possible le siège du passager avant → page 71.
- Abaissez entièrement l'appui-tête → page 71.

- Déverrouillez le dossier de siège du passager avant dans le sens de la flèche → fig. 54 ①.
- Escamotez le dossier de siège du passager avant dans le sens de la flèche ② en position horizontale.
- Le dossier de siège du passager avant doit s'encadrer de manière sûre dans la position escamotée vers le bas.

Relèvement du dossier de siège du passager avant

- Lors du relèvement du dossier, aucun objet ou aucune partie du corps ne doit se trouver dans la zone des charnières.
- Pour relever le dossier de siège du passager avant, déverrouillez-le de nouveau → fig. 55.
- Relevez le dossier de siège du passager avant vers l'arrière en position verticale. Le dossier de siège doit s'encadrer correctement.
- Le dossier de siège du passager avant doit s'encadrer de manière sûre dans la position relevée vers le haut.

⚠ AVERTISSEMENT

Tout rabattement ou tout relèvement incontrôlé ou accidentel du dossier de siège du passager avant peut occasionner de graves blessures !

- Escamotez ou relevez le dossier de siège du passager avant uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- Tant que le dossier de siège du passager avant est escamoté, le sac gonflable frontal doit être désactivé et le témoin PASSENGER AIR BAG OFF ③ doit être allumé.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Lors de l'escamotage ou du relèvement, éloignez les mains, les doigts et les pieds ou d'autres parties du corps des zones de fonctionnement des charnières du siège et du mécanisme de verrouillage du siège.
- Les tapis de sol ou d'autres objets peuvent se coincer dans les charnières du dossier de siège du passager avant. Le dossier du siège du passager avant peut alors ne pas se verrouiller correctement lorsque vous le remettez à la verticale.
- Lors du relèvement, le dossier du siège du passager avant doit se verrouiller correctement en position verticale. Si le dossier de siège du passager avant est mal verrouillé, il peut se déplacer brusquement et entraîner des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT

Les charnières et ancrages couverts du dossier de siège du passager avant escamoté peuvent entraîner des blessures graves en cas de freinage ou d'accident.

- Lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté, aucun adulte ou aucun enfant ne doit être transporté sur le siège du passager avant.
- Lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté, seule la place assise extérieure de la banquette arrière située derrière le siège du conducteur peut être occupée. Cette consigne est aussi valable pour les enfants installés dans les sièges pour enfants.

Ceintures de sécurité

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte	86
Ordonnances frontales et lois de la physique	87
Qu'arrive-t-il aux occupants qui ne portent pas leur ceinture ?	88
Protection offerte par les ceintures de sécurité	89
Utilisation des ceintures de sécurité	89
Bouclage ou débouclage des ceintures de sécurité	90
Ajustement de la ceinture	92
Réglage en hauteur de la ceinture	93
Extendeur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture	94
Maintenance et élimination des rétracteurs de ceintures	94

Contrôlez régulièrement l'état de toutes les ceintures de sécurité. En cas d'endommagement des fibres textiles, des ancrages, de l'extendeur automatique ou du boîtier de verrouillage d'une ceinture de sécurité, faites remplacer immédiatement cette ceinture par un atelier spécialisé → ⚠. L'atelier doit utiliser les pièces de rechange adéquates correspondant au véhicule, à l'équipement et au millésime. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Régage de la position assise → page 71
- Système de sacs gonflables (airbags) → page 86
- Sièges pour enfants (accessoires) → page 105
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 359

⚠ AVERTISSEMENT

Des ceintures de sécurité non bouclées ou mal ajustées augmentent le risque de blessures graves, voire mortelles. Les ceintures de sécurité vous protègent de façon optimale uniquement si elles sont bouclées et utilisées correctement.

- Les ceintures de sécurité sont les moyens les plus efficaces pour réduire les risques de blessures graves et mortelles en cas d'acci-

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

dent. Pour assurer la protection du conducteur et de tous les occupants durant la marche du véhicule, il est nécessaire que leurs ceintures de sécurité soient toujours bouclées correctement.

- Avant chaque départ, chaque occupant du véhicule doit toujours adopter une position assise correcte, ajuster correctement la ceinture de sécurité affectée à sa place assise et la laisser correctement ajustée pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse à tous les passagers, même lorsque vous circulez en ville.

- Durant la marche du véhicule, les enfants doivent être attachés dans le véhicule par un système de retenue correspondant à leur poids et à leur taille ainsi que par des ceintures de sécurité correctement ajustées → page 105.

- Ne démarrez que lorsque tous les passagers ont correctement ajusté leur ceinture de sécurité.

- Insérez toujours le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège correspondant et assurez-vous qu'il s'encliquette correctement. L'utilisation d'un boîtier de verrouillage qui n'appartient pas au siège réduit l'effet protecteur et peut entraîner des blessures graves.

- Veillez à ce que jamais aucun corps étranger ni aucun liquide ne pénètre dans la fente d'insertion des boîtiers de verrouillage. Ceci risquerait de nuire au fonctionnement des boîtiers de verrouillage et à celui des ceintures de sécurité.

- Ne déboucliez jamais votre ceinture de sécurité pendant la marche du véhicule.

- Une ceinture de sécurité est fondamentalement prévue pour attacher une seule personne.

- Ne transportez jamais un enfant ou un bébé sur les genoux et ne l'attachez jamais avec vous.

- Ne conduisez pas avec des vêtements amples et très épais (par ex. un manteau porté par-dessus un veston) afin de ne pas gêner le bon positionnement et le fonctionnement des ceintures de sécurité.

AVERTISSEMENT

Des ceintures de sécurité endommagées constituent un danger et peuvent entraîner des blessures graves ou mortelles.

- N'endommagez jamais la ceinture de sécurité en la coinçant dans la porte ou dans le mécanisme du siège.
- Si les fibres textiles ou d'autres parties de la ceinture de sécurité sont endommagées, les ceintures de sécurité risquent de se rompre en cas d'accident ou lors d'un freinage brusque.
- En cas d'endommagement, faites immédiatement remplacer les ceintures de sécurité par des ceintures de sécurité neuves, agré-

AVERTISSEMENT (suite)

ées par Volkswagen pour votre véhicule. Les ceintures de sécurité qui ont été sollicitées au cours d'un accident, et sont de ce fait distendues, doivent être remplacées par un atelier spécialisé. Le remplacement peut être nécessaire même si aucun endommagement n'est visible. Les ancrages des ceintures de sécurité doivent également être vérifiés.

- N'essayez jamais de réparer, de modifier ou de déposer vous-même les ceintures de sécurité. Faites réparer les ceintures de sécurité, les enrouleurs automatiques ou les boîtiers de verrouillage uniquement par un atelier spécialisé.

Témoin d'alerte



Fig. 56 Témoin d'alerte dans le combiné d'instruments

S'allume ou clignote	Cause possible	Pour y remédier
	Ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant non bouclées, si le siège du passager avant est occupé.	Bouclez les ceintures de sécurité.
	Présence d'objets sur le siège du passager avant.	Retirez les objets posés sur le siège du passager avant et rangez-les bien à l'abri.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Si les ceintures de sécurité ne sont pas attachées au moment où le véhicule commence à rouler et se déplace à une vitesse supérieure à 25 km/h (15 mph) ou si elles sont déboutonnées pendant la marche, un signal sonore retentit pendant quelques secondes. Parallèlement, le témoin de rappel des ceintures clignote.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 85.

Le témoin de rappel des ceintures ne s'éteint que lorsque le conducteur et le passager avant ont attaché leur ceinture, le contact d'allumage étant mis.

AVERTISSEMENT

Des ceintures de sécurité non bouclées ou mal ajustées augmentent le risque de blessures graves, voire mortelles. Les ceintures de sécurité vous protègent de façon optimale uniquement si elles sont utilisées correctement.

Collisions frontales et lois de la physique



Fig. 57 Véhicule avec des occupants non sanglés se dirigeant droit sur un mur.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 85.

Le principe physique d'une collision frontale est simple à expliquer. Dès que le véhicule se déplace (Fig. 57), une énergie est générée tant sur le véhicule que sur ses passagers : c'est l'énergie cinétique.

Plus la vitesse et le poids du véhicule sont élevés, plus l'énergie devant être dissipée lors d'un accident est importante.

La vitesse du véhicule est néanmoins le facteur prépondérant. Si la vitesse double, passant par ex. de 25 km/h (15 mph) à 50 km/h (30 mph), l'énergie cinétique dégagée se trouve multipliée par quatre.

La quantité d'énergie cinétique dégagée dépend essentiellement de la vitesse du véhicule, de son poids et de celui de ses occupants. Plus la vitesse et le poids du véhicule sont élevés, plus l'énergie devant être dissipée lors d'un accident est importante.

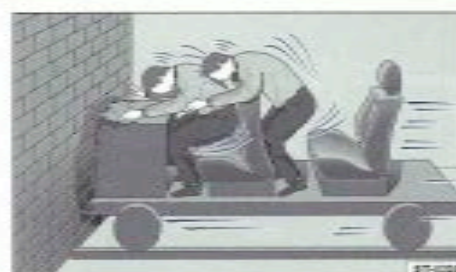


Fig. 58 Véhicule avec des occupants non sanglés heurtant le mur.

Les occupants qui n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité ne sont donc pas « solidaires » de leur véhicule. Lors d'une collision frontale, ces personnes continuent donc de se déplacer à la vitesse à laquelle roulait le véhicule avant la collision jusqu'à ce qu'elles percutent un obstacle ! Comme les occupants du véhicule représentés dans notre exemple ne portent pas de ceinture de sécurité, toute leur énergie cinétique est dissipée uniquement par l'impact contre le mur en cas de collision (Fig. 58).

À une vitesse comprise entre 30 km/h (18 mph) et 50 km/h (30 mph), les forces qui s'exercent sur votre corps en cas d'accident peuvent facilement dépasser une tonne (1 000 kg). Les forces qui s'exercent sur le corps augmentent même davantage à des vitesses plus élevées.

Cet exemple s'applique non seulement aux collisions frontales mais aussi à tous les types d'accidents et de collisions.

Qu'arrive-t-il aux occupants qui ne portent pas leur ceinture ?



Fig. 59 Le conducteur non sanglé est projeté en avant.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 85.

De nombreuses personnes croient qu'il est possible de se retenir avec les mains en cas de léger accident. C'est une idée fautive !

Même lors de collisions à vitesse réduite, les forces qui s'exercent sur le corps sont telles que les bras et les mains ne peuvent le retenir. En cas de collision frontale, les occupants qui n'ont pas bouclé leur ceinture sont projetés en avant et percutent de façon incontrôlée des éléments de l'habitacle tels que le volant, le tableau de bord et le pare-brise $\Rightarrow$ fig. 59.

Le système de sacs gonflables ne saurait en aucun cas remplacer les ceintures de sécurité. Lorsqu'ils se déclenchent, les sacs gonflables n'offrent qu'une protection supplémentaire. Les sacs gonflables ne se déploient pas dans tous les types d'accidents. Même si le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables, tous les occupants – y



Fig. 60 Le passager arrière non sanglé est projeté en avant et vient heurter le conducteur sanglé.

compris le conducteur – doivent avoir bouclé leur ceinture de sécurité et la porter correctement pendant toute la durée du trajet. Le danger de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident s'en trouve ainsi réduit, indépendamment de la présence ou de l'absence d'un sac gonflable pour la place assise.

Un sac gonflable ne se déclenche qu'une fois. Afin d'obtenir la meilleure protection possible, ajustez toujours correctement votre ceinture pour être protégé même en cas d'accident sans déclenchement des sacs gonflables. Les occupants non attachés risquent d'être éjectés hors du véhicule et de subir des blessures graves, voire mortelles.

Il importe que les occupants des sièges arrière ajustent aussi leur ceinture de sécurité correctement, étant donné qu'ils se trouvent projetés de façon incontrôlée à travers le véhicule en cas d'accident. Un passager non attaché sur la banquette arrière met aussi bien sa propre vie en danger que celle du conducteur et d'autres personnes dans le véhicule $\Rightarrow$ fig. 60.

Protection offerte par les ceintures de sécurité



Fig. 61 Conducteur correctement sanglé, retenu par sa ceinture de sécurité lors d'un freinage brusque.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 85.

Des ceintures de sécurité correctement ajustées peuvent faire toute la différence. Les ceintures de sécurité correctement ajustées maintiennent les occupants du véhicule dans la position assise correcte et réduisent considérablement l'énergie cinétique en cas d'accident. Les ceintures de sécurité empêchent aussi les mouvements incontrôlés susceptibles d'entraîner des blessures graves. De plus, les ceintures de sécurité correctement ajustées réduisent le danger d'être éjecté hors du véhicule $\Rightarrow$ fig. 61.

Les passagers dont la ceinture de sécurité est correctement ajustée bénéficient d'une large mesure du fait que celle-ci absorbe l'énergie cinétique. La structure avant de la carrosserie ainsi que d'autres éléments de sécurité passive du véhicule,

tel le système de sacs gonflables, garantissent également une réduction de l'énergie cinétique. L'énergie générée est alors plus faible et les risques de blessures sont moindres.

Les exemples décrivent des collisions frontales. Il va de soi que les ceintures de sécurité correctement ajustées réduisent considérablement les risques de blessures également dans tous les autres types d'accidents. C'est pourquoi les ceintures de sécurité doivent être bouclées avant chaque départ même si vous allez « juste faire un tour ». Assurez-vous que tous les passagers ont également ajusté correctement leur ceinture.

Les statistiques sur les accidents de la route ont démontré que le port correct des ceintures de sécurité réduisait considérablement les risques de blessures et augmentait les chances de survie en cas d'accident grave. Les ceintures de sécurité correctement ajustées augmentent en outre l'effet protecteur optimal des sacs gonflables qui se déclenchent en cas d'accident. C'est la raison pour laquelle la législation rend obligatoire, dans la plupart des pays, le port des ceintures de sécurité.

Bien que le véhicule soit équipé de sacs gonflables, les occupants doivent attacher leur ceinture de sécurité. Les sacs gonflables frontaux ne se déclenchent que lors de certains accidents frontaux. Les sacs gonflables frontaux ne se déclenchent pas en cas de collisions frontales et latérales légères, de collisions par l'arrière, de tonneaux et d'accidents où la valeur de déclenchement du sac gonflable programmée dans le calculateur électronique n'a pas été dépassée.

Par conséquent, bouclez toujours votre ceinture de sécurité et veillez à ce que tous les passagers aient correctement ajusté la leur avant de prendre la route !

Utilisation des ceintures de sécurité

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 85.

Liste de contrôle

Utilisation des ceintures de sécurité $\Rightarrow$:

- ☒ Contrôlez régulièrement l'état de toutes les ceintures de sécurité.
- ☒ Gardez les ceintures de sécurité propres.
- ☒ Assurez-vous que la sangle, le pêne et son logement dans le boîtier de verrouillage sont toujours exempts de corps étrangers et de liquides.

Liste de contrôle (suite)

- ✓ Ne coincez pas ou n'endommagez pas la ceinture de sécurité et le pêne, par ex. lors de la fermeture de la porte.
- ✓ Ne déposez, modifiez ou réparez jamais la ceinture de sécurité et les éléments de fixation de la ceinture.
- ✓ Attachez toujours votre ceinture de sécurité avant de prendre la route et laissez-la bouclée pendant toute la durée du trajet.

Ceinture de sécurité vrillée

S'il s'avère difficile d'extraire la ceinture de sécurité du guide-ceinture, il se peut qu'elle se soit vrillée dans le revêtement latéral en raison d'un enroulement trop rapide lors du débouclage de la ceinture :

- Déroulez entièrement la ceinture de sécurité en tirant lentement et avec précaution sur le pêne.
- Dévrillez la ceinture de sécurité, puis laissez-la s'enrouler lentement avec précaution en la guidant avec la main.

Bouclez la ceinture de sécurité, même si vous ne parvenez pas à la dévriller. La ceinture ne doit alors pas être vrillée dans la zone qui porte directement sur le corps ! Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé pour faire dévriller la ceinture.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme des ceintures de sécurité augmente le risque de blessures graves ou mortelles.

- Vérifiez régulièrement si les ceintures de sécurité et les pièces qui en font partie sont dans un état irréprochable.
- Gardez la ceinture de sécurité toujours propre.
- Ne coincez pas la sangle, ne l'endommagez pas ou ne la frottez pas sur des arêtes vives.
- Assurez-vous que le boîtier de verrouillage et la fente d'insertion du pêne sont toujours exempts de corps étrangers et de liquides.

• Réglez correctement le siège avant et l'appui-tête → page 71.

• Endiquez le dossier de siège arrière en position verticale → ⚠.

• Faites passer la sangle devant la poitrine et le bassin de façon régulière en la tirant par le pêne. Veillez à ne pas vriller la sangle → ⚠.

• Insérez fermement le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège correspondant → fig. 62.

• Tirez sur la ceinture de sécurité pour vérifier que le pêne est bien endiqué dans le boîtier de verrouillage.

Débouclage de la ceinture de sécurité

Débouclez la ceinture de sécurité uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt → ⚠.

• Appuyez sur la touche rouge du boîtier de verrouillage → fig. 63. Le pêne est éjecté.

• Guidez la ceinture de sécurité à la main pour que la sangle s'enroule plus facilement, que la ceinture de sécurité ne se vrille pas et que le revêtement ne soit pas endommagé.

⚠ AVERTISSEMENT

Un mauvais ajustement de la ceinture risque de provoquer des blessures graves ou mortelles en cas d'accident.

• Les ceintures de sécurité ne peuvent offrir une protection optimale que si le dossier est en position verticale et la ceinture de sécurité correctement ajustée à la taille des occupants.

• Le débouclage de la ceinture de sécurité pendant la marche du véhicule peut entraîner des blessures graves ou mortelles en cas d'accident ou de freinage !

Bouclage ou débouclage des ceintures de sécurité



Fig. 62 Insertion du pêne de la ceinture de sécurité dans le boîtier de verrouillage.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 65.

En cas de freinage ou d'accident, les ceintures de sécurité correctement ajustées maintiennent les occupants du véhicule de manière à leur offrir une protection maximale → ⚠.

Si la sangle a été entièrement retirée et que vous entendez un « dé clic » lors de l'enroulement de la ceinture de sécurité, il s'agit d'une ceinture de sé-



Fig. 63 Retrait du pêne du boîtier de verrouillage.

curité blocable. L'amortisseur de la ceinture de sécurité doit uniquement être utilisé pour fixer certains systèmes de retenue pour enfants → page 106, Sièges pour enfants (accessoires). S'il est activé, l'amortisseur doit être désactivé lorsqu'un occupant boucle sa ceinture de sécurité.

Bouclage de la ceinture de sécurité

Bouclez la ceinture de sécurité avant chaque départ.

Ajustement de la ceinture

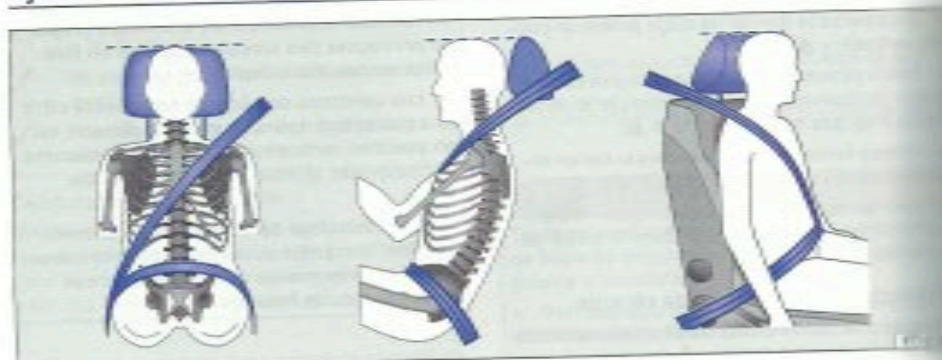


Fig. 64 Ajustement correct de la ceinture et réglage correct de l'appui-tête.



Fig. 65 Ajustement correct de la sangle recommandé pour les femmes enceintes.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 85.

En cas d'accident, seules les ceintures de sécurité correctement ajustées offrent une protection optimale et réduisent le risque de blessures graves ou mortelles. De plus, l'ajustement correct de la sangle maintient les occupants dans une position telle que le sac gonflable offre une protection maximale lors de son déclenchement. Par conséquent, bouclez toujours la ceinture de sécurité et veillez à ce que la sangle soit correctement ajustée.

Une mauvaise position assise risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles → page 71. Réglez la position du siège.

Ajustement correct de la sangle

- La sangle baudrier de la ceinture de sécurité doit toujours passer environ au milieu de l'épaule, jamais sur le cou, au-dessus du bras, en dessous du bras ou dans le dos.
- La sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit toujours passer devant le bassin, jamais sur le ventre.
- La ceinture de sécurité doit toujours s'appliquer bien à plat sur le corps et l'enfermer fermement. Resserrez un peu la sangle, le cas échéant.

Chez les femmes enceintes, la ceinture de sécurité doit être positionnée uniformément sur la poitrine, le plus bas possible devant le bassin et toujours être appliquée bien à plat, de façon à n'exercer aucune pression sur le bas-ventre - et ce quel que soit le stade de la grossesse → fig. 65.

Adaptation de l'ajustement de la ceinture à la taille des occupants

L'ajustement de la ceinture peut être adapté aux équipements suivants :

- Dispositif de réglage en hauteur des ceintures sur les sièges avant.
- Sièges avant réglables en hauteur.

AVERTISSEMENT

Un mauvais ajustement de la sangle risque de provoquer de graves blessures en cas d'accident ou de brusques manœuvres de freinage et de conduite.

- Les ceintures de sécurité ne peuvent offrir une protection optimale que si le dossier est en position verticale et la ceinture de sécurité correctement ajustée.

AVERTISSEMENT (suite)

- La ceinture de sécurité elle-même ou une ceinture de sécurité détachée peut entraîner des blessures graves si elle se déplace des zones claires vers les parties molles du corps (poitrine, le ventre).
- La sangle baudrier de la ceinture de sécurité doit passer au milieu de l'épaule, jamais sur le cou ni sur le cou.
- La ceinture de sécurité doit s'appliquer bien à plat sur le buste et l'enfermer fermement.
- La sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit passer devant le bassin, jamais sur le ventre. La ceinture de sécurité doit s'appliquer bien à plat sur le bassin et l'enfermer fermement. Resserrez un peu la sangle, le cas échéant.
- Chez les femmes enceintes, la sangle sous-abdominale doit être positionnée le plus bas possible devant le bassin et être appliquée bien à plat autour du ventre « rond ».
- Ne tirez pas la sangle lorsque vous portez la ceinture de sécurité.

Réglage en hauteur de la ceinture



Fig. 66 Sièges des sièges avant : réglage en hauteur de la ceinture

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 85.

Le dispositif de réglage en hauteur de la ceinture sur les sièges avant vous permet d'adapter la hauteur de la ceinture à votre taille au niveau de la sangle baudrier pour qu'elle puisse être correctement ajustée.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'écartez jamais la ceinture de sécurité du corps avec la main.
- Ne faites pas passer la sangle sur des objets rigides ou cassants, par ex. des lunettes, des stylos à bille ou des clés.
- Ne modifiez jamais le positionnement de la ceinture par l'utilisation de pinces, d'œillots de retenue ou d'accessoires similaires.

 Les personnes qui ne peuvent pas garantir un ajustement optimal de la sangle en raison de leur morphologie devraient s'informer auprès d'un atelier spécialisé sur les dispositifs spéciaux possibles afin de bénéficier de la protection optimale offerte par la ceinture de sécurité et par les sacs gonflables. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

- Comprimez la fermure d'inversion dans le sens des flèches et maintenez-la comprimée → fig. 66.
- Poussez la fermure d'inversion vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que la ceinture de sécurité passe au milieu de l'épaule → page 52, Ajustement de la ceinture.
- Relâchez la fermure d'inversion.
- Tirez ensuite la sangle d'un coup sec pour vous assurer que la fermure d'inversion est correctement encliquetée.

AVERTISSEMENT

Ne réglez jamais la hauteur de la ceinture lorsque le véhicule roule.

Enrouleur automatique de ceinture, rétracteur de ceinture, limiteur d'effort de ceinture

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 85.

Les ceintures de sécurité du véhicule font partie intégrante du concept global de sécurité du véhicule
→ page 89 et comportent les fonctions suivantes :

Enrouleur automatique de ceinture

Chaque ceinture de sécurité est équipée d'un enrouleur automatique sur la sangle baudrier. Lorsque vous tirez lentement sur la ceinture de sécurité ou lorsque vous roulez normalement, la sangle baudrier vous garantit une entière liberté de mouvement. Cependant, lorsque vous tirez rapidement sur la ceinture de sécurité, l'enrouleur automatique bloque la ceinture en cas de freinage brusque, dans les parcours en montagne, dans les virages et lors d'une accélération.

Rétracteurs de ceintures

Les ceintures de sécurité pour les occupants des sièges avant et, le cas échéant, des places arrière latérales sont équipées de rétracteurs.

En cas de collisions frontales, latérales ou par l'arrière de forte intensité, les rétracteurs de ceintures sont activés par des capteurs et tendent les ceintures.

des de sécurité dans le sens inverse de leur déroulement. Une ceinture de sécurité relâchée est tendue de manière à réduire le mouvement des occupants vers l'avant ou dans le sens du choc. Le rétracteur de ceinture fonctionne conjointement avec le système de sacs gonflables. En cas de tonneaux, le rétracteur de ceinture ne se déclenche pas si les sacs gonflables latéraux ne sont pas activés.

Lors du déclenchement, une fine poussière peut être libérée. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit pas être interprété comme un début d'incendie à bord du véhicule.

Limiteur d'effort de ceinture

Un limiteur d'effort de ceinture diminue la pression qu'exerce la ceinture de sécurité sur le corps lors d'un accident.

 Lors de la mise au rebut du véhicule ou des composants du système, les directives de sécurité s'y rapportant doivent être respectées. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives
→ page 94.

Maintenance et élimination des rétracteurs de ceintures

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 85.

Lors de travaux effectués au niveau du rétracteur et lors de la dépose et de la pose d'autres pièces du véhicule dans le cadre de travaux de réparation, la ceinture de sécurité risque d'être endommagée de manière insoupçonnée. Il peut s'ensuivre que les rétracteurs de ceintures ne fonctionnent pas correctement ou pas du tout en cas d'accident.

Pour ne pas compromettre l'efficacité des rétracteurs de ceintures et empêcher que les composants déposés ne provoquent des blessures ou polluent l'environnement, les directives doivent être respectées. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives.

AVERTISSEMENT

Toute manipulation incorrecte ou toute réparation que vous effectuez vous-même sur les ceintures de sécurité, les enrouleurs automatiques et les rétracteurs de ceintures peut augmenter le risque de blessures graves ou mortelles. Le rétracteur de ceinture risque de ne pas se déclencher quand il le faut ou de se déclencher de manière inattendue.

- N'effectuez jamais vous-même les réparations, les réglages, la dépose et la repose des pièces des rétracteurs de ceintures ou des ceintures de sécurité mais confiez ces opérations uniquement à un atelier spécialisé
→ page 358.
- Les rétracteurs et les enrouleurs automatiques de ceintures ne peuvent pas être réparés. Ils doivent être remplacés.

 Les modules de sacs gonflables et les rétracteurs de ceinture peuvent contenir du perfluoréthane. Veuillez respecter les dispositions légales en la mise au rebut.

Système de sacs gonflables

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant	97
Témoin	98
Description et fonctionnement des sacs gonflables	98
Sacs gonflables frontaux	100
Activation et désactivation manuelle du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé	101
Sacs gonflables latéraux	102
Sacs gonflables de tête	103

Le véhicule est équipé d'un sac gonflable frontal pour le conducteur et le passager avant. Les sacs gonflables offrent une protection supplémentaire pour la cage thoracique et la tête du conducteur et du passager avant si le siège, les ceintures de sécurité, les appuis-tête et - pour le conducteur - le volant sont correctement réglés et utilisés. Les sacs gonflables ne sont conçus que pour offrir une protection supplémentaire. Les sacs gonflables ne sauraient en aucun cas remplacer les ceintures de sécurité ; celles-ci doivent toujours être portées même si les sièges avant sont équipés de sacs gonflables frontaux.

Informations complémentaires et avertissements :

- Recommandations pour la conduite → page 36
- Vernouillage centralisé et système de fermeture → page 50
- Position assise correcte → page 71
- Ceintures de sécurité → page 85
- Sièges pour enfants (accessoires) → page 105
- Entretien et nettoyage de l'habitacle → page 339
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 359
- Informations pour le consommateur → page 368

AVERTISSEMENT

Ne vous fiez jamais uniquement au système de sacs gonflables pour vous protéger.

AVERTISSEMENT (suite)

- Même si un sac gonflable se déclenche, il n'offre qu'une protection complémentaire.
- Le système de sacs gonflables n'offre une protection optimale et réduit les risques de blessures que si les occupants du véhicule ont mis correctement leur ceinture de sécurité → page 85, Ceintures de sécurité.
- Avant chaque départ, chaque occupant doit toujours adopter une position assise correcte, ajuster correctement la ceinture de sécurité affectée à sa place assise et la laisser correctement ajustée pendant tout le trajet. Cette recommandation s'applique à tous les passagers.

AVERTISSEMENT

La présence d'objets entre les occupants et la zone de déploiement des sacs gonflables augmente le risque de blessures en cas de déclenchement des sacs gonflables. La zone de déploiement des sacs gonflables en est modifiée ou les objets sont projetés contre le corps.

- Ne tenez jamais d'objets dans les mains ou sur les genoux durant la marche du véhicule.
- Ne transportez jamais d'objets sur le siège du passager avant. En cas de freinage ou de manœuvre de conduite brusques, les objets risquent de parvenir dans la zone de déploiement des sacs gonflables et être projetés dangereusement à travers l'habitacle en cas de déclenchement des sacs gonflables.
- Aucune astre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant / les occupants assis aux places arrière latérales et la zone de déploiement du sac gonflable. Veillez à ce que ces consignes soient également respectées par les enfants et les passagers.

AVERTISSEMENT

La fonction protectrice du système de sacs gonflables ne suffit que pour une seule activation du sac gonflable. Lorsque les sacs gonflables se sont déclenchés, le système doit être remplacé.

AVERTISSEMENT (suite)

- Faites immédiatement remplacer les sacs gonflables déclenchés et les composants concernés du système par des pièces neuves agréées par Volkswagen pour votre véhicule.
- Faites effectuer des réparations et des modifications sur le véhicule uniquement par un atelier spécialisé. Les ateliers spécialisés disposent de l'outillage, des appareils de diagnostic, des informations de réparation et du personnel qualifié nécessaires.
- Ne reposez jamais sur le véhicule des pièces de sacs gonflables provenant de véhicules hors d'usage ou recyclés.
- Ne modifiez jamais des composants du système de sacs gonflables.

AVERTISSEMENT

- Une fine poussière peut être libérée lors du déclenchement du sac gonflable. Ce phénomène est normal et ne doit pas être interprété comme un début d'incendie à bord du véhicule.
- La fine poussière peut irriter la peau et les muqueuses des yeux ainsi que conduire à des gênes respiratoires, notamment chez les

AVERTISSEMENT (suite)

- personnes souffrant ou ayant souffert d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires. Pour réduire les gênes respiratoires, descendez du véhicule ou ouvrez les glaces ou les portes pour respirer de l'air frais.
- En cas de contact avec de la poussière, lavez-vous les mains et le visage avec un savon doux et de l'eau avant le prochain repas.
 - Veillez à ce qu'aucune poussière n'entre en contact avec les yeux ou des plaies ouvertes.
 - Rincez-vous les yeux à l'eau si de la poussière y a pénétré.

AVERTISSEMENT

- Les nettoyants contenant des solvants rendent la surface des modules de sacs gonflables poreuse. En cas d'accident ayant entraîné le déclenchement de sacs gonflables, les pièces en matière plastique qui se détachent peuvent provoquer des blessures graves.
- Ne traitez jamais le tableau de bord et la surface des modules de sacs gonflables avec des nettoyants contenant des solvants.

Types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 95.

Deux types différents de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager avant sont proposés par Volkswagen :

A	B
Caractéristiques du sac gonflable frontal du passager avant désactivable uniquement par l'atelier spécialisé.	Caractéristiques du sac gonflable frontal du passager avant désactivable manuellement à l'aide de la commande à clé → page 101.
- Témoin dans le combiné d'instruments. - Sac gonflable frontal du passager avant dans le tableau de bord.	- Témoin dans le combiné d'instruments. - Témoin dans le tableau de bord PASSENGER AIR BAG OFF. - Commande à clé dans le rangement du tableau de bord, côté passager avant. - Sac gonflable frontal du passager avant dans le tableau de bord.
Désignation : système de sacs gonflables (air-bags).	Désignation : système de sacs gonflables (air-bags) avec désactivation du sac gonflable frontal du passager avant.



Fig. 67 Sur le tableau de bord, témoin de désactivation du sac gonflable du passager avant.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 96.

Allumé	Lieu	Cause possible	Pour y remédier
	Combiné d'instruments	Dysfonctionnement du système de sacs gonflables et de rétracteurs de ceintures.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites immédiatement vérifier le système.
OFF	Tableau de bord	Dysfonctionnement du système de sacs gonflables. Sac gonflable frontal du passager avant désactivé.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites immédiatement vérifier le système. Vérifiez si le sac gonflable doit rester désactivé.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Si, lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est désactivé, le témoin **PASSENGER AIR BAG OFF** ne s'allume pas en permanence ou s'il s'allume conjointement avec le témoin sur le combiné d'instruments, il se peut que le système de sacs gonflables soit défaillant .

AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement du système de sacs gonflables, le sac gonflable risque de ne pas se déclencher du tout ou de se déclen-

AVERTISSEMENT (suite)

cher imparfaitement ou de manière inopinée, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Faites immédiatement vérifier le système de sacs gonflables par un atelier spécialisé.
- Ne montez jamais de siège pour enfant sur le siège du passager avant ou retirez le siège pour enfant déjà installé ! En cas d'accident, le sac gonflable frontal du passager avant risquerait de se déclencher malgré le dysfonctionnement.

MISE EN GARDE

Tenez toujours compte des témoins de contrôle qui s'allument et des descriptions et instructions correspondantes afin d'éviter tout endommagement du véhicule.

Description et fonctionnement des sacs gonflables

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 96.

En cas d'accident, le sac gonflable peut protéger les occupants en amortissant leur déplacement dans le sens du choc lors de collisions frontales et latérales.

Chaque sac gonflable déployé est rempli d'un générateur de gaz. Les caches des modules de sacs gonflables en question s'ouvrent alors et, sous l'effet d'une force importante, les sacs gonflables se déploient en quelques millisecondes dans la zone de déploiement. Lorsque les occupants sanglés plongent dans le sac déployé, le gaz qu'il contient s'échappe pour les amortir et les freiner. Le risque de blessures graves ou mortelles est ainsi réduit. D'autres blessures telles que des boursoufflures, des contusions et des éraflures ne peuvent pas être exclues lors du déploiement du sac gonflable. Le déploiement du sac gonflable déclenché peut entraîner l'apparition de chaleur de friction.

Les sacs gonflables n'offrent aucune protection pour les bras ainsi que pour les parties inférieures du corps.

Les facteurs les plus déterminants pour le déclenchement des sacs gonflables sont le type d'accident, l'angle de collision, la vitesse du véhicule et la nature de l'objet percuté. Par conséquent, les sacs gonflables ne se déclenchent pas à chaque endommagement visible du véhicule.

Le déclenchement du système de sacs gonflables dépend du taux de décélération du véhicule engendré par une collision et enregistré par le calculateur électronique. Si la valeur du taux de décélération est inférieure à la valeur de référence programmée dans le calculateur, les sacs gonflables ne se déclenchent pas bien que la collision puisse entraîner des endommagements importants sur le véhicule. Les dommages causés au véhicule, les frais de réparation ou même l'absence de dommages sur le véhicule en cas d'accident ne justifient pas obligatoirement le déclenchement ou non d'un sac gonflable. Étant donné que les circonstances dans lesquelles les différentes collisions se produisent peuvent varier fortement, il est impossible de définir une gamme de vitesses et de valeurs de référence. Il n'est donc pas possible de couvrir chaque type de choc et chaque angle de collision possible entraînant systématiquement le déclenchement du sac gonflable. Les facteurs déterminants pour le déclenchement du sac gonflable sont, entre autres, la nature (dure ou souple) de l'objet percuté par le véhicule, l'angle de collision et la vitesse du véhicule.

Pour certains types d'accidents, les sacs gonflables ne servent que de complément à la ceinture de sécurité automatique trois points, lorsque la décélération du véhicule est suffisamment élevée pour déclencher les sacs gonflables. Les sacs gonflables ne se déclenchent qu'une seule fois et que dans des conditions particulières. Les ceintures de sécurité sont toujours présentes pour garantir une protection dans des situations où les

sacs gonflables ne se déclenchent pas ou lorsque ces derniers se sont déjà déclenchés. Ceci est par exemple le cas lorsque, après une première collision, le véhicule entre en collision avec un autre véhicule ou est percuté par un autre véhicule.

Le système de sacs gonflables fait partie intégrante du concept global de sécurité passive du véhicule. Le système de sacs gonflables ne peut garantir une protection optimale que si les occupants du véhicule ont mis correctement leur ceinture de sécurité et ont adopté une position assise correcte page 71.

Composants du concept de sécurité du véhicule

Les équipements de sécurité suivants montés dans le véhicule forment à eux tous le concept de sécurité du véhicule afin de réduire le risque de blessures graves ou mortelles. Selon la dotation du véhicule, il se peut que certains équipements ne puissent pas être montés sur le véhicule ou qu'ils ne soient même pas disponibles sur certains marchés.

- Ceintures de sécurité optimisées à toutes les places assises.
- Rétracteurs de ceintures avec précontrainte de ceinture pour conducteur et passager avant.
- Rétracteurs de ceintures pour le conducteur et le passager avant et, le cas échéant, aux places arrière latérales en liaison avec des sacs gonflables latéraux.
- Limiteur d'effort de ceinture pour le conducteur, le passager avant et, le cas échéant, pour les places arrière latérales.
- Dispositif de réglage en hauteur des ceintures sur les sièges avant.
- Témoin de rappel des ceintures.
- Sacs gonflables frontaux pour le conducteur et le passager avant.
- Sacs gonflables latéraux pour le conducteur, le passager avant et, le cas échéant, pour les places arrière latérales.
- Sacs gonflables de tête à gauche et à droite.
- Témoin de contrôle des sacs gonflables .
- Témoin **PASSENGER AIR BAG OFF** .
- Calculateurs et capteurs.
- Appuie-tête optimisés et réglables en hauteur.
- Colonne de direction réglable.
- Points d'ancrage pour sièges pour enfants aux places arrière latérales, le cas échéant.
- Points d'ancrage pour la ceinture de retenue supérieure pour sièges pour enfants, le cas échéant.

Situations dans lesquelles les sacs gonflables frontaux, latéraux et de tête ne se déclenchent pas :

- Si le contact d'allumage est coupé lors d'une collision.
- Si, en cas de collision avec le véhicule qui vous précède, la décélération mesurée par le calculateur est trop faible.

- En cas de collisions latérales sans gravité.
- En cas de collisions par l'arrière.
- En cas de tonneaux.
- Lorsque la vitesse de collision est inférieure au seuil exigé par la valeur de référence enregistrée dans le calculateur électronique.

Sacs gonflables frontaux



Fig. 68 Emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable frontal du conducteur.

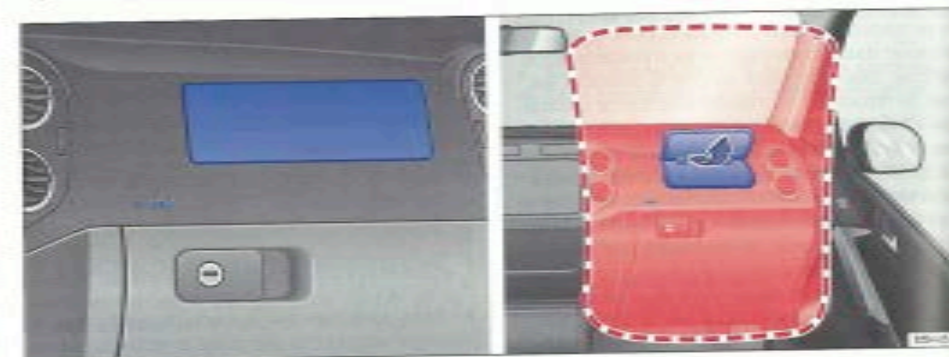


Fig. 69 Emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable frontal du passager avant.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 96.

Le système de sacs gonflables frontaux offre, en complément des ceintures de sécurité, une protection supplémentaire de la tête et du buste du conducteur ainsi que du passager avant en cas de collisions frontales correspondant à un accident de gravité supérieure. L'occupant doit toujours respecter un écartement maximal par rapport au sac

gonflable frontal ⇒ page 71. Réglage de la position du siège. Ainsi, les sacs gonflables frontaux peuvent entièrement se déployer en cas de déclenchement et offrir une protection maximale.

Le sac gonflable frontal du conducteur est logé dans le volant de direction ⇒ fig. 68 et celui du passager avant se trouve dans le tableau de bord ⇒ fig. 69. Les emplacements de montage des sacs gonflables sont repérés par les monogrammes « AIRBAG ».

Les zones entourées d'un cadre rouge ⇒ fig. 68 et ⇒ fig. 69 sont couvertes par les sacs gonflables frontaux en cas de déclenchement (zone de déploiement). C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ou fixer d'objet dans ces zones ⇒ ⚠. Les pièces rapportées de première monte, comme par ex. la plaque de base pour support de téléphone mobile, ne se trouvent pas dans la zone de déploiement des sacs gonflables du conducteur et du passager avant.

Lorsque les sacs gonflables frontaux du conducteur et du passager avant se déploient, les caches des modules de sacs gonflables se rabattent hors du volant de direction ⇒ fig. 68 ou du tableau de bord ⇒ fig. 69. Les caches des modules de sacs gonflables restent solidaires du volant de direction ou du tableau de bord.

⚠ DANGER

Une fois déclenché, le sac gonflable se déploie en quelques fractions de seconde et à très grande vitesse.

- Dégagez toujours la zone de déploiement des sacs gonflables frontaux.

• Ne fixez jamais d'objets ni sur les caches ni dans la zone de déploiement des modules de sacs gonflables, comme par ex. des porte-bouteilles ou des supports de téléphone.

• Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants des sièges avant et la zone de déploiement du sac gonflable.

⚠ DANGER (suite)

- Ne fixez pas d'objets au niveau du pare-brise au-dessus du sac gonflable frontal du côté du passager avant.
- Ne munissez pas d'autocollants, ne recouvrez pas et ne modifiez pas par ailleurs la plaque de rembourrage du volant de direction ni la surface en mousse du module de sac gonflable frontal dans le tableau de bord, côté passager avant.

⚠ AVERTISSEMENT

Les sacs gonflables frontaux se déploient devant le volant de direction ⇒ fig. 68 et devant le tableau de bord ⇒ fig. 69.

- Lorsque vous conduisez, tenez toujours le volant en plaçant vos deux mains à la périphérie, dans les positions 9 h 00 et 3 h 00.
- Réglez le siège du conducteur de manière à laisser une distance d'au moins 25 cm entre votre cage thoracique et le centre du volant. Si votre morphologie ne vous permet pas de respecter cette distance minimale, mettez-vous impérativement en rapport avec un atelier spécialisé.
- Réglez le siège du passager avant de manière que la distance entre le passager avant et le tableau de bord soit la plus grande possible.

Activation et désactivation manuelle du sac gonflable frontal du passager avant à l'aide de la commande à clé



Fig. 70 Dans le rangement côté passager avant : commande à clé de désactivation et d'activation du sac gonflable frontal du passager avant.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 96.

Lorsqu'un siège pour enfants est monté dos à la route sur le siège du passager avant, le sac gonflable frontal du passager avant doit être désactivé !

Désactivation du sac gonflable frontal du passager avant

- Coupez le contact d'allumage.
- Ouvrez le rangement côté passager avant.
- Dégagez le pommel de la clé ⇒ page 46, Jeu de clés du véhicule.
- À l'aide du pommel déplié, tournez la commande à clé ⇒ fig. 70 sur la position OFF ⇒ fig. 70.

- Fermez le rangement côté passager avant.
- Le contact d'allumage étant mis, vérifiez que le témoin PASSENGER AIR BAG OFF , situé sur le tableau de bord n'est pas allumé $\Rightarrow$ page 93.

Activation du sac gonflable frontal du passager avant

- Coupez le contact d'allumage.
- Ouvrez le rangement côté passager avant.
- Dégagez le pannelon de la clé $\Rightarrow$ page 47.
- À l'aide de la clé du véhicule, tournez la commande à clé dans le rangement sur la position ON $\Rightarrow$ fig. 70.
- Fermez le rangement côté passager avant.
- Le contact d'allumage étant mis, vérifiez que le témoin PASSENGER AIR BAG ON , situé sur le tableau de bord n'est pas allumé $\Rightarrow$ page 93.

Critère de détection de la désactivation du sac gonflable frontal du passager avant

La désactivation du sac gonflable frontal du passager avant est **uniquement** indiquée par l'allumage permanent du témoin PASSENGER AIR BAG OFF , dans le tableau de bord (OFF , s'allume en permanence en jaune) $\Rightarrow$ page 93. Témoin.

Si le témoin OFF , dans la console centrale ne reste pas allumé en permanence ou s'il s'allume conjointement à celui , situé dans le combiné

d'instruments, aucun système de retenue pour enfants ne doit être installé sur le siège du passager avant pour des raisons de sécurité. En cas d'accident, le sac gonflable frontal du passager avant risquerait de se déclencher.

⚠ AVERTISSEMENT

Le sac gonflable frontal du passager avant doit être désactivé **uniquement** dans des cas particuliers.

- Activez et désactivez le sac gonflable frontal du passager avant **uniquement** lorsque le contact d'allumage est coupé afin d'éviter tout endommagement du système de sacs gonflables.
- Le conducteur assume l'entière responsabilité de la bonne position de la commande à clé.
- Désactivez le sac gonflable frontal du passager avant **uniquement** lorsqu'un siège pour enfants est fixé à titre exceptionnel sur le siège du passager avant.
- Réactivez le sac gonflable frontal du passager avant dès que le siège pour enfants n'est plus utilisé sur le siège du passager avant.

Sacs gonflables latéraux

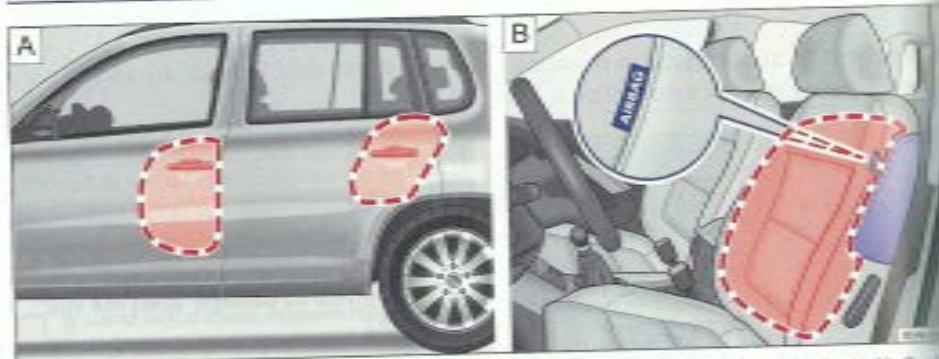


Fig. 71 Côté gauche du véhicule : zones de déploiement des sacs gonflables latéraux (variante A). Sur le côté du siège avant : emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable latéral (variante B).

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 96.

Les sacs gonflables latéraux se trouvent respectivement dans les rembourrages extérieurs des dossiers du siège du conducteur et du siège du passager avant $\Rightarrow$ fig. 71 B. Suivant l'équipement du véhicule, les places arrière latérales sont aussi dotées d'un sac gonflable latéral situé entre le seuil de porte et le dossier des sièges. Les emplacements de montage sont repérés par des étiquettes portant le logo « AIRBAG ». Les zones repérées en rouge $\Rightarrow$ fig. 71 représentent les zones de déploiement des sacs gonflables latéraux.

En cas de collision latérale, les sacs gonflables latéraux se déclenchent du côté du véhicule exposé au choc et réduisent le risque de blessures des occupants de ce côté du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- Une fois déclenché, le sac gonflable se déploie en quelques fractions de seconde et à très grande vitesse.
- Dégagez toujours la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant / les occupants assis aux places arrière latérales et la zone de déploiement du sac gonflable.
- Ne suspendez que des vêtements légers aux portières situées dans l'habitacle. Ne laissez pas d'objets lourds ou à arêtes vives dans les poches.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne montez pas d'accessoires sur les portes.
- Utilisez **uniquement** des garnitures de sièges ou des housses de protection expressément homologuées pour une utilisation dans le véhicule. Dans le cas contraire, le sac gonflable latéral ne peut pas se déployer lors de son déclenchement.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation non conforme du siège du conducteur et du siège du passager avant peut entraver le bon fonctionnement des sacs gonflables latéraux et entraîner de graves blessures.

- Ne déposez jamais les sièges avant du véhicule et ne changez jamais des parties des sièges avant.
- Lorsque des forces trop élevées sont exercées sur les parties latérales des dossiers de sièges, les sacs gonflables latéraux risquent de ne pas se déclencher du tout ou de se déclencher imparfaitement ou de manière inopinée.
- Faites réparer immédiatement par un atelier spécialisé tout endommagement des garnitures de sièges d'origine ou de la couture au niveau du module de sac gonflable latéral.

Sacs gonflables de tête

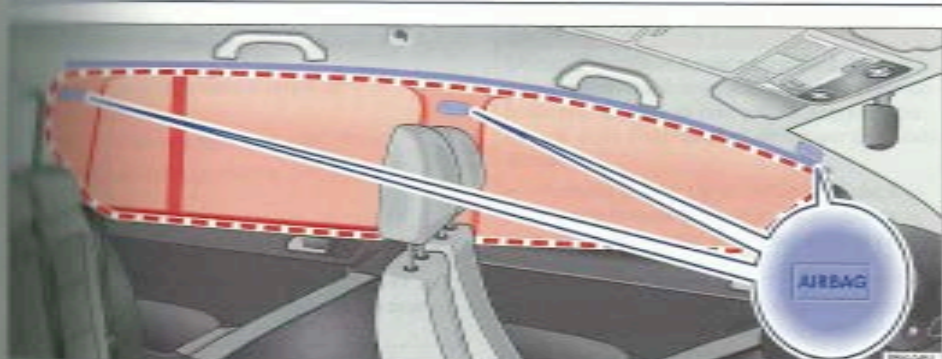


Fig. 72 Côté gauche du véhicule : emplacement de montage et zone de déploiement du sac gonflable de tête.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 96.

Un sac gonflable de tête se trouve dans l'habitacle au-dessus des portes du côté du conducteur et du côté du passager avant (fig. 72). L'emplacement de montage est repéré par les monogrammes « AIRBAG ».

La zone entourée d'un cadre rouge (fig. 72) est couverte par le sac gonflable de tête en cas de déclenchement (zone de déploiement). C'est pourquoi vous ne devez jamais poser ou fixer d'objet dans cette zone.

En cas de collision latérale, c'est le sac gonflable de tête situé du côté du choc qui se déclenche.

Lors de collisions latérales, les sacs gonflables de têtes diminuent les risques de lésions corporelles des occupants des sièges avant et des places arrière latérales du côté exposé au choc.

AVERTISSEMENT

Une fois déclenché, le sac gonflable se déploie en quelques fractions de seconde et à très grande vitesse.

AVERTISSEMENT (suite)

- Dégagez toujours la zone de déploiement des sacs gonflables de tête.
- Ne fixez jamais d'objets sur le cache ou dans la zone de déploiement du sac gonflable de tête.
- Aucune autre personne, aucun animal ni aucun objet ne doit se trouver entre les occupants assis sur les sièges avant / les occupants assis aux places arrière latérales et la zone de déploiement du sac gonflable.
- Ne suspendez que des vêtements légers aux patères situées dans l'habitacle. Ne laissez pas d'objets lourds ou à arêtes vives dans les poches.
- Ne montez pas d'accessoires sur les portes.
- Ne posez pas sur les glaces latérales des stores pare-soleil qui n'ont pas été expressément homologués pour une utilisation dans le véhicule.
- Rabattez les pare-soleil vers les glaces latérales uniquement si aucun objet n'est accroché au pare-soleil, comme par ex. un stylo ou la télécommande d'une porte de garage.

Sièges pour enfants (accessoires)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Informations générales sur le transport d'enfants à bord du véhicule	106
Différents systèmes de fixation	107
Utilisation d'un siège pour enfants sur le siège du passager avant	108
Utilisation d'un siège pour enfants sur les sièges arrière	109
Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité	110
Fixation d'un siège pour enfants à l'aide des points d'ancrage inférieurs (ISOFIX, LATCH)	111
Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de retenue Top Tether	113

Avant de transporter des nourissons et des enfants dans un siège pour enfants sur le siège du passager avant, il est indispensable de lire entièrement les informations sur le système de sacs gonflables.

Ces informations sont très importantes pour la sécurité du conducteur ainsi que pour la sécurité de tous les passagers, en particulier des nourissons et des enfants en bas âge.

Volkswagen recommande d'utiliser des sièges pour enfants de la gamme d'accessoires Volkswagen. Ces sièges pour enfants ont été conçus et testés pour être utilisés dans les véhicules Volkswagen. Des sièges pour enfants dotés de différents systèmes de fixation sont disponibles chez votre Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Ceintures de sécurité → page 85
- Système de sacs gonflables (airbags) → page 96

AVERTISSEMENT

Les enfants non attachés ou mal attachés peuvent subir des blessures graves ou mortelles pendant la marche du véhicule.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'installez jamais un siège pour enfants dos à la route sur le siège du passager avant lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est activé.
- Les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans doivent toujours voyager sur les sièges arrière.
- Attachez toujours les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue approprié et homologué correspondant à leur poids et à leur taille.
- Attachez toujours correctement les enfants et faites-leur adopter une position assise correcte.
- Réglez le dossier du siège en position verticale lorsqu'un siège pour enfant est utilisé à cette place.
- Éloignez la tête ou d'autres parties du corps des enfants de la zone de déploiement du sac gonflable latéral.
- Veillez à ce que la sangle soit correctement ajustée.
- Ne transportez jamais un enfant ou un bébé dans les bras ou sur les genoux.
- Attachez un seul enfant dans le siège pour enfants.
- Lisez et tenez compte de la notice d'utilisation du fabricant du siège pour enfants.

AVERTISSEMENT

En cas d'accident ou de manœuvre de freinage ou de conduite brusque, un siège pour enfants non attaché et non utilisé risque d'être projeté dans l'habitacle et de causer des blessures.

- Pendant la marche du véhicule, fixez toujours correctement un siège pour enfants non utilisé ou rangez-le à l'abri dans le coffre à bagages.

Après un accident, remplacez tout siège pour enfants qui a été mis à mal. Il peut avoir subi des dommages non visibles.

Informations générales sur le transport d'enfants à bord du véhicule

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 105.

De manière générale, les directives et dispositions légales sont prioritaires sur les descriptions figurant dans la présente notice d'utilisation. Il existe différentes normes et directives sur l'utilisation de sièges pour enfants et sur leurs possibilités de fixation (→ tabl. à la page 107). Ainsi, dans certains pays, l'utilisation de sièges pour enfants peut être interdite à certaines places assises du véhicule, par exemple.

Les lois de la physique, qui ont des répercussions sur le véhicule lors d'une collision ou d'un autre type d'accident, s'appliquent également aux enfants → page 85. À la différence de ceux des adultes et des adolescents, les muscles et l'ossature des en-

fants ne sont pas encore entièrement développés. Lors d'un accident, le risque de blessures graves est plus important chez les enfants que chez les adultes.

Le corps des enfants n'étant pas encore entièrement développé, il est indispensable de les attacher dans un système de retenue qui soit spécialement adapté à leur taille, leur poids et leur morphologie. Dans de nombreux pays, l'utilisation de systèmes de sièges pour enfants homologués pour les nourissons et les enfants en bas âge est prescrite par la loi.

Utilisez uniquement des sièges pour enfants conformes et homologués pour le véhicule. En cas de doute, adressez-vous toujours à un Partenaire Volkswagen ou à un atelier spécialisé.

Liste de contrôle

Transport d'enfants à bord du véhicule →  :

- ✓ Respectez la législation en vigueur spécifique au pays dans lequel vous vous trouvez.
- ✓ Volkswagen recommande de toujours transporter les enfants de moins de 12 ans sur les sièges arrière.
- ✓ Transportez un enfant sur le siège du passager avant uniquement dans des cas exceptionnels → page 108. L'endroit du véhicule le plus sûr est le siège arrière situé derrière le passager avant.
- ✓ Attachez toujours un enfant dans le véhicule dans un système de retenue. Le système de retenue doit être adapté à la taille, au poids et à la morphologie de l'enfant.
- ✓ Transportez toujours un seul enfant par siège pour enfants.
- ✓ Tenez compte de la notice d'utilisation du fabricant de sièges pour enfants et conservez-la toujours dans le véhicule.
- ✓ Lors de la fixation du siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité, faites passer la sangle à travers ou autour du siège pour enfants conformément aux instructions du fabricant de sièges pour enfants.
- ✓ Veillez à ce que la sangle soit correctement ajustée sur l'enfant et à ce qu'il garde une position assise correcte.
- ✓ Montez le siège pour enfants sur le siège arrière de préférence derrière le siège du passager avant pour que les enfants puissent descendre du côté du trottoir.
- ✓ Pendant la marche du véhicule, ne laissez pas de jouets ou d'autres objets non attachés dans le siège pour enfants ou sur le siège.

Normes spécifiques aux pays sur les sièges pour enfants (sélection)

Les sièges pour enfants doivent être conformes à la norme ECE-R 44¹⁾. De plus amples informations sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen ou sur Internet sous www.volkswagen.com. ▶

¹⁾ ECE-R : Economic Commission for Europe (Règlement de la Commission Économique pour l'Europe).

Catégories de sièges pour enfants selon la norme ECE-R 44

Catégorie de poids	Poids de l'enfant	Âge
Groupe 0	jusqu'à 10 kg	jusqu'à 9 mois environ
Groupe 0+	jusqu'à 13 kg	jusqu'à 18 mois environ
Groupe 1	9 à 18 kg	de 8 mois à 3 ans $\frac{1}{2}$ environ
Groupe 2	15 à 25 kg	de 3 à 7 ans environ
Groupe 3	22 à 36 kg	de 6 à 12 ans environ

Tous les enfants ne peuvent pas prendre place dans le siège de leur catégorie de poids. De même, tous les sièges ne peuvent pas être installés dans tous les véhicules. Par conséquent, vérifiez toujours si l'enfant peut prendre place correctement dans le siège pour enfants et si le siège peut être fixé correctement dans le véhicule.

Le label de contrôle ECE-R 44 est apposé par un étiquette sur les sièges pour enfants conformes à la norme du même nom : E majuscule encadrée et le numéro d'homologation en dessous.

AVERTISSEMENT

La non-observation de cette liste de contrôle, qui est importante pour votre propre sécurité, risque de provoquer des accidents et des blessures.

AVERTISSEMENT (suite)

- Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations.

AVERTISSEMENT

En cas d'accident, le siège arrière est en principe la place la plus sûre pour les enfants correctement attachés.

- Un siège pour enfants adapté, qui est correctement monté et qui est utilisé sur un siège arrière offre, dans la plupart des accidents, la meilleure protection possible pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Différents systèmes de fixation

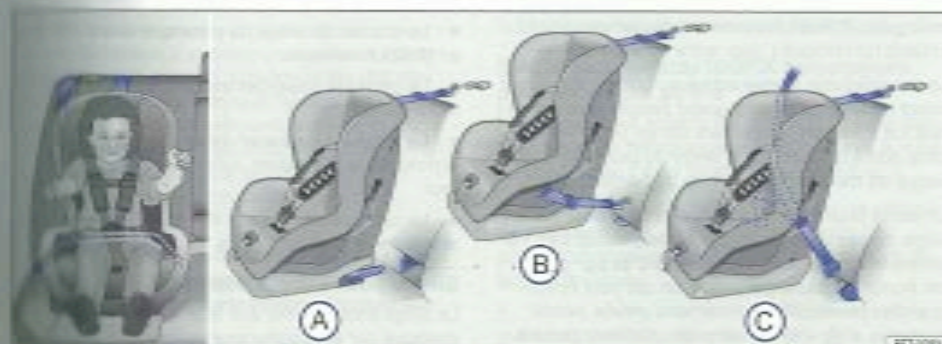


Fig. 73 Sur les sièges arrière : les figures (A) et (B) montrent le principe de fixation du système de retenue pour enfants aux ceintures de retenue inférieures et à l'aide de la ceinture de retenue supérieure. La figure (C) illustre la fixation du système de retenue pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 105.

Fixez toujours les sièges pour enfants correctement et de manière sûre conformément à la notice de montage du fabricant de sièges pour enfants.

Le siège pour enfants installé doit être appliqué contre le siège du véhicule et ne doit pas bouger ou basculer de plus de 2,5 cm.

Les sièges pour enfants prévus pour être fixés à l'aide d'une ceinture de retenue Top Tether doivent également être fixés avec la ceinture de retenue ▶

Top Tether dans le véhicule ⇒ page 113. Fixez la ceinture de retenue uniquement aux œillets de retenue prévus. Serez toujours la ceinture de retenue Top Tether de manière à ce que le siège pour enfants soit fermement appliqué contre la place assise.

Systèmes de fixation spécifiques aux pays

Variantes des fixations ⇒ fig. 73 :

- Ⓐ Ceinture de retenue ISOFIX et ceinture de retenue supérieure, entre autres en Europe ⇒ page 111 et ⇒ page 113.
- Ⓑ Étriers de retenue universels LATCH / UCRA et ceinture de retenue supérieure, entre autres en Amérique du Nord ⇒ page 111.
- Ⓒ Ceinture de sécurité automatique trois points et ceinture de retenue supérieure ⇒ page 110.

Utilisation d'un siège pour enfants sur le siège du passager avant

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 105.

Le transport d'enfants sur le siège du passager avant n'est pas autorisé dans tous les pays. Et tous les sièges pour enfants ne sont pas homologués pour être utilisés sur le siège du passager avant. Le Partenaire Volkswagen possède une liste actualisée de tous les sièges pour enfants homologués. Utilisez uniquement des sièges pour enfants homologués pour votre véhicule.

Le sac gonflable frontal activé du côté du passager avant représente un très grand danger pour un enfant. Le transport d'un enfant sur un siège pour enfants dos à la route sur le siège du passager avant risque de mettre en péril la vie de l'enfant.

Un siège pour enfants monté dos à la route sur le siège du passager avant peut être percuté très violemment en cas de déclenchement du sac gonflable frontal du passager avant, ce qui peut provoquer des blessures extrêmement graves, voire mortelles ⇒ ⚠. Par conséquent, n'utilisez jamais un siège pour enfants monté dos à la route sur le siège du passager avant lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est activé !

Utilisez un siège pour enfants monté dos à la route sur le siège du passager avant uniquement si vous vous êtes assuré que le sac gonflable frontal du passager avant est désactivé. Ceci est reconnaissable au témoin jaune allumé sur le tableau de bord PASSENGER AIR BAG OFF R. ⇒ page 96. Si le sac gonflable frontal du passager avant ne

Les systèmes comprennent la fixation du système de retenue pour enfants avec une ceinture de retenue supérieure (Top Tether) et avec les points d'ancrage inférieurs dans le siège.

peut pas être désactivé et qu'il reste activé, aucun enfant ne doit être transporté sur le siège du passager avant ⇒ ⚠.

Lorsqu'un siège pour enfants est monté sur le siège du passager avant, tenez impérativement compte de ce qui suit :

- Lorsqu'un siège pour enfants est monté dos à la route, le sac gonflable frontal du passager avant doit être désactivé ⇒ page 101.
- Le dossier du siège du passager avant doit être en position verticale.
- Le siège du passager avant doit être entièrement reculé.
- Le siège du passager avant doit être réglé dans la position la plus haute, s'il est réglable en hauteur.
- La ceinture de sécurité doit être réglée en hauteur dans la position la plus haute.

Sièges pour enfants adaptés

Le siège pour enfants doit être spécialement homologué par le constructeur automobile pour pouvoir être utilisé sur le siège du passager avant des véhicules avec sac gonflable frontal et latéral.

Des sièges universels pour enfants des groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3 et conformes à la norme ECE-R 44 peuvent être montés sur le siège du passager avant.

⚠ DANGER

En cas d'accident, les risques de blessures très graves ou mortelles sont d'autant plus importants pour l'enfant quand le siège pour enfants est monté sur le siège du passager avant. N'installez jamais un siège pour enfants dos à la route sur le siège du passager avant lorsque le sac gonflable frontal du passager avant est activé. Le déclenchement du sac gonflable frontal peut entraîner la mort de l'enfant étant donné que le siège pour enfants est alors percuté très violemment et projeté contre le dossier.

⚠ DANGER

Lorsqu'un enfant est, dans des cas exceptionnels, transporté dos à la route sur le siège du passager avant, tenez compte de ce qui suit :

⚠ DANGER (suite)

- Désactivez toujours le sac gonflable frontal du passager avant et laissez-le désactivé.
- Le siège pour enfants doit être homologué par son fabricant pour être monté sur le siège du passager avant avec sac gonflable frontal ou latéral.
- Suivez les instructions de montage données par le fabricant du siège pour enfants et tenez impérativement compte des avertissements.
- Reculez au maximum le siège du passager avant et amenez-le dans sa position la plus haute afin de l'éloigner le plus possible du sac gonflable frontal.
- Positionnez le dossier du siège à la verticale.
- Réglez en hauteur la ceinture de sécurité dans la position la plus haute.
- Attachez toujours les enfants dans le véhicule à l'aide d'un système de retenue approprié et homologué correspondant à leur poids et à leur taille.

Utilisation d'un siège pour enfants sur les sièges arrière

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 105.

Lors de la fixation d'un siège pour enfants sur un siège arrière, la position du siège avant doit être réglée de manière à ce que l'enfant ait suffisamment de place. Par conséquent, adaptez le siège avant à la taille de l'enfant et du siège pour enfants. Veillez également à ce que le passager avant adopte une position assise correcte ⇒ page 71.

Reversez entièrement la banquette arrière et bloquez-la. Réglez le dossier de siège en position verticale et remontez complètement l'appui-tête.

Sièges pour enfants adaptés

Le siège pour enfants doit être homologué par le constructeur automobile pour pouvoir être utilisé sur les sièges arrière équipés de sacs gonflables latéraux.

Des sièges universels pour enfants des groupes 0, 0+, 1, 2 ou 3 et conformes à la norme ECE-R 44 peuvent être montés sur les sièges arrière.

Les places arrière latérales conviennent aux sièges pour enfants dotés du système ISOFIX qui sont spécialement autorisés pour ce type de véhicule conformément à la norme ECE-R 44.

Sièges pour enfants ISOFIX homologués pour les sièges arrière

Les sièges pour enfants ISOFIX sont classés dans les catégories homologuées : « universelle », « semi-universelle » ou « spécifique au véhicule ».

- Si le siège pour enfants ISOFIX est de catégorie « universelle », il doit être fixé à l'aide des points d'ancrage inférieurs et de la ceinture de retenue Top Tether.
- Sur les sièges pour enfants ISOFIX homologués sous la catégorie « semi-universelle » ou « spécifique au véhicule », il faut, avant de les utiliser, vérifier que le siège pour enfants est homologué pour le véhicule. À cet effet, le fabricant des sièges pour enfants ISOFIX joint une liste des véhicules pour lesquels le siège ISOFIX est homologué. Adressez-vous le cas échéant au fabricant du siège pour enfants pour recevoir une liste de véhicules actualisée.

AVERTISSEMENT

En jouant avec les ceintures de sécurité bloquées non utilisées, un enfant installé dans le siège pour enfants sur la banquette arrière peut être blessé mortellement.

AVERTISSEMENT (suite)

- Fixez toujours les ceintures de sécurité bloquées non utilisées de la banquette arrière.

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 105.

Les sièges pour enfant portant l'inscription universelle sur le label orange peuvent être fixés avec la ceinture de sécurité sur les places assises qui sont repérées dans le tableau par un « u ».

Catégorie de poids	Siège du passager avant	Places assises de la banquette arrière
Groupe 0 jusqu'à 10 kg	u	u
Groupe 0+ jusqu'à 13 kg	u	u
Groupe 1 de 9 à 18 kg	u	u
Groupe 2 de 15 à 25 kg	u	u
Groupe 3 de 22 à 36 kg	u	u

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de sécurité

- Lisez et tenez compte de la notice du fabricant du siège pour enfants.
- Reculer complètement le siège du passager avant ou la banquette arrière et amener le dossier de siège correspondant en position verticale → page 71.
- Posez le siège pour enfants sur le siège conformément à la notice du fabricant du siège pour enfants.
- La ceinture de sécurité doit être réglée en hauteur dans la position la plus haute.
- Bouclez la ceinture de sécurité ou passez-la dans le siège pour enfants conformément à la notice du fabricant du siège pour enfants.
- Veillez à ce que la ceinture de sécurité ne soit pas vrillée.
- Insérez le pêne dans le boîtier de verrouillage du siège jusqu'à ce qu'il s'enclenche de manière audible.
- Sur les véhicules dotés de ceintures de sécurité bloquées : déroulez entièrement la sangle baudrier et laissez l'enrouleur automatique enrouler la sangle. Vous entendrez le « clic » caractéristique de l'enroulement.

- La sangle supérieure doit être appliquée fermement et intégralement sur le siège pour enfants.
- Tirez sur la ceinture de sécurité à des fins de contrôle – il ne doit plus être possible de déboucler la sangle inférieure.
- Sur les véhicules dotés de ceintures de sécurité bloquées : le cas échéant, bloquez les ceintures de sécurité non utilisées de sorte qu'elles restent hors de portée de l'enfant assis dans le siège pour enfants ; faites passer la sangle derrière l'épaule-tête de la place assise voisine. Veillez à ce que l'amortisseur de la ceinture de sécurité ne s'ouvre pas ! Vous ne devez pas entendre de « clic » lors de l'enroulement. Laissez l'enrouleur automatiquement enrouler la sangle.

Dépose du siège pour enfants

Détachez la ceinture de sécurité uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt →

- Appuyez sur la touche rouge du boîtier de verrouillage. Le pêne est éjecté.
- Guidez la ceinture de sécurité à la main pour que la sangle s'enroule plus facilement, que la ceinture de sécurité ne se vrille pas et que le revêtement ne soit pas endommagé.
- Retirez du véhicule le siège pour enfants.

AVERTISSEMENT

Le débouclage de la ceinture de sécurité pendant la marche du véhicule peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, en cas de brusques manœuvres de freinage et de conduite !

AVERTISSEMENT (suite)

- Débouclez la ceinture de sécurité uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide des points d'ancrage inférieurs (ISOFIX, LATCH)

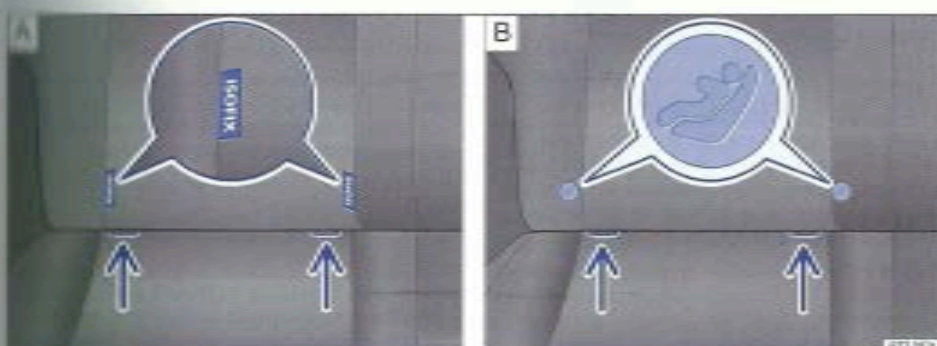


Fig. 74 Sur le siège du véhicule : variantes d'identification des points d'ancrage inférieurs des sièges pour enfants

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 105.

Les places latérales de la banquette arrière sont dotées chacune de 2 œillets de retenue appelés points d'ancrage inférieurs.

Vue d'ensemble de la repose avec ISOFIX

Conformément à la directive européenne ECE 16, le tableau suivant présente les possibilités de montage des sièges pour enfants ISOFIX au niveau des points d'ancrage inférieurs sur les différentes places du véhicule.

	Groupe (catégorie de poids)								
	Groupe 0 : jusqu'à 10 kg		Groupe 0+ : jusqu'à 13 kg		Groupe 1 : de 9 à 18 kg				
Mode de montage	orienté dos à la route (contre le sens de la marche)	orienté dos à la route (contre le sens de la marche)	orienté dos à la route (contre le sens de la marche)	orienté dos à la route (contre le sens de la marche)	orienté dos à la route (dans le sens de la marche)	orienté face à la route (dans le sens de la marche)			
Catégorie de grandeurs	F	G	C	D	E	C	D	A	B B1

	Groupe (catégorie de poids)			
	Groupe 0 : jusqu'à 10 kg	Groupe 0 : jusqu'à 10 kg	Groupe 1 : de 9 à 18 kg	
Montage du siège du passager avant	Place assise sans points d'ancrage, pas de fixation avec ISOFIX/LATCH			
Montage des places assises extérieures de la banquette arrière	IL-SU	IL-SU	IL-SU	IUF-IL-SU
Montage de la place assise centrale de la banquette arrière	Place assise sans points d'ancrage, pas de fixation avec ISOFIX/LATCH			

X : place assise ne convenant pas pour la fixation d'un siège pour enfants ISOFIX de ce groupe.

IL-SU : place assise adaptée au montage d'un siège pour enfants ISOFIX homologué dans la catégorie « semi-universelle », tenez compte de la liste de véhicules fournie par le fabricant des sièges pour enfants.

IUF : place assise adaptée au montage d'un siège pour enfants ISOFIX homologué dans la catégorie « universelle » et à la fixation avec la ceinture de retenue Top Tether.

Sièges pour enfants à fixation rigide

Vous pouvez utiliser des dispositifs de guidage pour le montage d'un siège pour enfants à fixation rigide. Les aides d'introduction facilitent le montage et protègent les garnitures de sièges. Les aides d'introduction sont en partie fournies avec le siège pour enfants ou sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen. Encliquez si nécessaire les dispositifs de guidage sur les deux points d'ancrage du véhicule → ①.

- Lors de la dépose et de la pose, tenez compte de la notice du fabricant du siège pour enfants → ②.
- Insérez le siège pour enfants dans le sens des flèches sur les œillets de retenue → fig. 74. Le siège pour enfants doit s'enclencher de manière sûre et audible.
- Tirez des deux côtés du siège pour enfants à des fins de contrôle.

Siège pour enfants avec ceintures de retenue réglables

- Lors de la dépose et de la pose, tenez compte de la notice du fabricant du siège pour enfants → ②.
- Posez le siège pour enfants sur l'assise du siège et accrochez les crochets des ceintures de retenue dans les œillets de retenue → fig. 74.

- Tendez de façon régulière les ceintures de retenue au niveau du dispositif de réglage. Le siège pour enfants doit être bien plaqué contre le siège du véhicule.
- Tirez des deux côtés du siège pour enfants à des fins de contrôle.

⚠ AVERTISSEMENT

Les points d'ancrage inférieurs prévus pour les sièges pour enfants ne sont pas des œillets d'arrimage. Fixez uniquement des sièges pour enfants aux points d'ancrage inférieurs.

⚠ MISE EN GARDE

- Afin d'éviter la formation d'empreintes permanentes sur les rembourrages, retirez les dispositifs de guidage des points d'ancrage lorsqu'aucun siège pour enfants n'est monté sur les points d'ancrage du véhicule.
- Afin de vous abstenir d'endommager les garnitures de siège, les rembourrages ou les dispositifs de guidage, retirez systématiquement des points d'ancrage les dispositifs de guidage avant d'escamoter la banquette arrière.

Fixation d'un siège pour enfants à l'aide de la ceinture de retenue Top Tether

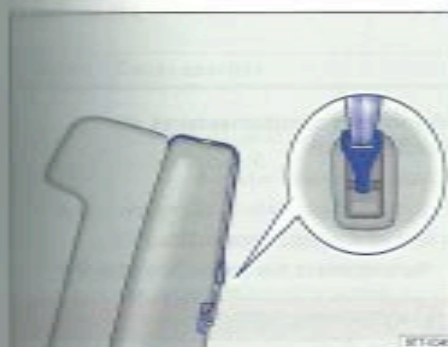


Fig. 75 Exemple de ceinture de retenue supérieure accrochée.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 105.

1. Lors de la dépose et de la pose, tenez compte de la notice du fabricant du siège pour enfants → ②.
2. Déverrouillez le dossier de siège arrière et rabaissez-le quelque peu vers l'avant → page 82.
3. Déposez l'appuie-tête fixé derrière le siège pour enfants et rangez-le en toute sécurité dans le coffre → page 71.
4. Faites passer la ceinture de retenue supérieure du siège pour enfants vers l'arrière entre le dossier de siège arrière et le couvre-coffre pour l'amener dans le coffre à bagages.
5. Rabaissez le dossier de siège arrière vers l'arrière et appuyez-le fermement dans le verrouillage jusqu'à ce qu'il s'enclenche de manière sûre.
6. Le dossier de banquette arrière doit être correctement encliqueté.
7. Fixez le siège pour enfants au niveau des points d'ancrage inférieurs → page 111.
8. Accrochez la ceinture de retenue supérieure se trouvant dans le coffre à bagages dans l'œillet de retenue correspondant → fig. 76.
9. Tendez la ceinture pour que le siège pour enfants soit appliqué en haut contre le dossier du siège arrière.

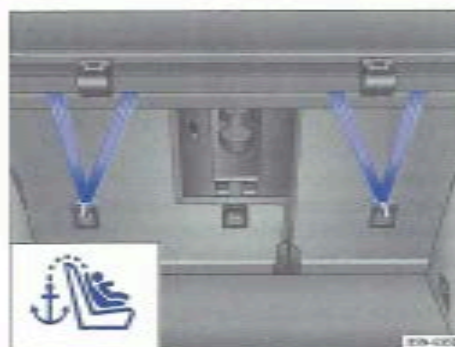


Fig. 76 Ceintures de retenue supérieures accrochées dans le coffre à bagages.

Reposez l'appuie-tête après avoir déposé le siège pour enfants → page 71.

⚠ AVERTISSEMENT

Les sièges pour enfants dotés de points d'ancrage inférieurs et d'une ceinture de retenue supérieure doivent être montés conformément aux indications du fabricant. Dans le cas contraire, il peut s'ensuivre des blessures graves.

- Fixez toujours une seule ceinture de retenue d'un siège pour enfants à un œillet de retenue dans le coffre à bagages.
- Utilisez toujours les œillets de retenue prévus pour la ceinture de retenue.
- Ne fixez jamais la ceinture de retenue à un œillet d'arrimage.

Éclairage et vision

Éclairage

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins	115
Lévier des clignotants et de l'inverseur-codes	116
Allumage et extinction de l'éclairage	117
Éclairage et vision - Fonctions	118
Régulation des feux de jour	119
Masquage ou adaptation des projecteurs	121
Fonction « Retour maison » et « Départ maison » (éclairage d'orientation)	122
Régulation du site des projecteurs, rhéostat d'éclairage des caissons et des commandes	123
Plafonniers et lampes de lecture	124

Respectez la législation en vigueur sur l'utilisation de l'éclairage du véhicule spécifique au pays dans lequel vous vous trouvez.

La responsabilité du réglage correct des projecteurs et des feux de croisement en déplacement incombe toujours au conducteur.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 6
- Système d'information Volkswagen → page 27
- En cas d'urgence → page 378
- Remplacement des ampoules → page 406

AVERTISSEMENT

Des projecteurs réglés trop haut ainsi que toute utilisation incorrecte des feux de route risquent de distraire et d'éblouir les autres usagers de la route. Cela peut provoquer des accidents ainsi que de graves blessures.

- Roulez toujours avec des projecteurs correctement réglés.
- N'utilisez jamais les feux de route ou l'avertisseur optique lorsque les autres usagers de la route risquent d'être éblouis.

Témoins

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 114.

Symbole	Cause possible	Pour y remédier
	Éclairage du véhicule partiellement ou entièrement défaillant.	Remplacez l'ampoule correspondante → page 406. Si toutes les ampoules sont en bon état, rendez-vous le cas échéant dans un atelier spécialisé.
	Défaut du système de feux directionnels.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé → page 118.
	Feu arrière de brouillard activé.	→ page 117.
	Clignotant gauche ou droit. Lorsqu'un clignotant du véhicule ou de la remorque est défaillant, le témoin clignote deux fois plus vite.	Le cas échéant, vérifiez l'éclairage du véhicule et de la remorque.
	Feux de route activés ou avertisseur optique actionné.	→ page 116.
	Régulation des feux de route (Light Assist) ou régulation automatique des feux de route (Dynamic Light Assist) activé.	→ page 119.
Figure	Cause possible	Pour y remédier
	Les projecteurs se trouvent en mode voyage.	Désactivez le mode voyage → page 121.

Le témoin  se met en route lorsque vous mettez le contact d'allumage. Les témoins d'alerte et de contrôle s'allument également pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou de graves blessures corporelles.

1. Ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
2. Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.
3. Gardez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation de sorte qu'il soit une pièce du système d'échappement

AVERTISSEMENT (suite)

n'entre en contact avec des matériaux inflammables pouvant se trouver sous le véhicule, par ex. de l'herbe sèche, du carburant ou de l'huile.

- Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour vous-même et pour les autres usagers de la route. Si nécessaire, activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation pour avertir les autres usagers de la route.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte peut entraîner l'endommagement du véhicule.

Levier des clignotants et de l'inverseur-codes

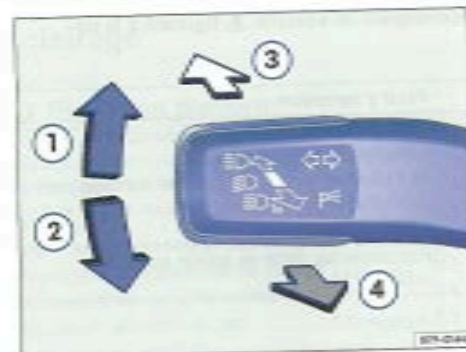


Fig. 77 Levier des clignotants et de l'inverseur-codes en position de base

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 114.

Placement du levier dans la position souhaitée :

- 1 Clignotant droit ⇒ Feux de stationnement droit, lorsque le contact d'allumage est coupé ⇒ page 118. Amenez le levier en position de base pour désactiver la fonction.
- 2 Clignotant gauche ⇒ Feux de stationnement gauche, lorsque le contact d'allumage est coupé ⇒ page 118. Amenez le levier en position de base pour désactiver la fonction.
- 3 Activation des feux de route ou de la régulation des feux de route ⇒ . Pour les activer, poussez brièvement le levier dans le sens de la flèche (3). Le témoin ID ou est allumé dans le combiné d'instruments. Pour les désactiver, poussez brièvement le levier dans le sens de la flèche (3) ou tirez-le (4).
- 4 Actionnement de l'avertisseur optique. L'avertisseur optique s'allume tant que le levier est tiré. Le témoin ID s'allume.

Clignotement confort

Pour actionner le clignotement confort, soulevez ou abaissez le levier seulement jusqu'au point dur puis relâchez le levier. Le clignotant clignote trois fois.

Le clignotement confort peut être activé et désactivé dans le menu **Éclairage & Vision** sur l'afficheur du combiné d'instruments ⇒ page 27. Sur les véhicules sans menu **Éclairage & Vision**, la fonction peut être désactivée dans un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des clignotants, leur non-utilisation ou l'oubli d'éteindre les clignotants risque d'induire en erreur les usagers de la route. Cela peut provoquer des accidents ainsi que de graves blessures.

- Mettez toujours le clignotant au moment opportun pour signaler tout changement de voie, toute manœuvre de dépassement ou tout changement de direction.
- Éteignez les clignotants après avoir effectué un changement de voie, un dépassement et un changement de direction.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des feux de routes peut entraîner des accidents et des blessures graves dans la mesure où les feux de route peuvent distraire et éblouir les autres usagers de la route.

- i** Le clignotant ne fonctionne que lorsque le contact d'allumage est mis. Le signal de détresse fonctionne aussi lorsque le contact d'allumage est coupé ⇒ page 378.
- i** En cas de défaillance d'un clignotant du véhicule ou de la remorque, le témoin clignote environ deux fois plus vite.
- i** Les feux de route ne peuvent être allumés que si les feux de croisement sont allumés.

Allumage et extinction de l'éclairage



Fig. 78 À côté du volant : représentation de certaines versions de commande d'éclairage.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 114.

Respectez la législation en vigueur sur l'utilisation de l'éclairage du véhicule spécifique au pays dans lequel vous vous trouvez.

Sur les véhicules avec **dispositif d'attelage** installé en première monte : dans le cas d'une remorque raccordée électriquement avec feu arrière de brouillard, le feu arrière de brouillard du véhicule se désactive automatiquement.

Tournez la commande d'éclairage dans la position souhaitée ⇒ fig. 78 :

	Lorsque le contact d'allumage est coupé	Lorsque le contact d'allumage est mis
0	Éclairage antibrouillard, feux de croisement et feux de position éteints.	Éclairage éteint et feux de jour allumés.
AUTO	L'éclairage d'orientation peut être allumé.	L'allumage automatique des projecteurs et les feux de jour, le cas échéant, sont activés.
ID	Feux de position allumés.	Feux de position allumés.
ID	Les feux de croisement sont éteints – le cas échéant, les feux de position sont encore allumés un certain temps.	Feux de croisement allumés.
ID	Projecteurs antibrouillards désactivés.	Projecteurs antibrouillard allumés.
0	Feu arrière de brouillard désactivé.	Feu arrière de brouillard activé.

Éclairage antibrouillard :

Les témoins ID ou ID dans la commande d'éclairage ou sur le combiné d'instruments indiquent en tout temps que les feux antibrouillard sont allumés.

- Allumage des projecteurs antibrouillard (ID) : retirez la commande d'éclairage de la position «>» ou appuyez sur le premier cran.
- Allumage des feux arrière de brouillard (0) : retirez entièrement la commande d'éclairage de la position «>» ou ID.
- Appuyez sur la commande d'éclairage pour désactiver l'éclairage antibrouillard ou tournez vers la position 0.

Signaux d'avertissement pour éclairage non éteint

Lorsque la clé du véhicule est retirée du contact-démarrage et que la porte du conducteur est ouverte, des signaux sonores d'avertissement retentissent dans les conditions suivantes. Ils vous rappellent d'éteindre, si nécessaire, l'éclairage.

- Lorsque les feux de stationnement sont allumés ⇒ page 116.
- La commande d'éclairage est en position «>» ou ID.

Lampes à décharge

Les lampes à décharge produisent une lumière claire et homogène pour un meilleur éclairage de la chaussée et qu'un autre véhicule soit mieux visible pour les autres usagers de la route. La lumière émise par les lampes à décharge est obtenue par l'application d'une haute tension entre deux électrodes situées dans une ampoule en verre remplie de gaz.

Les électrodes peuvent s'user avec le temps, ce qui entraîne un agrandissement de l'espace compris entre celles-ci. Le calculateur des lampes à décharge détecte ce changement et augmente la tension afin de maintenir un éclairage clair et homogène.

Les lampes à décharge peuvent toutefois également griller. Avant de griller, les lampes à décharge émettent un éclairage vacillant ou irrégulier. Selon l'équipement, un message correspondant peut apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Éclairage et vision – Fonctions

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 114.

Feux de stationnement

Lorsque les feux de stationnement sont allumés (clignotant droit ou gauche), le projecteur du feu de position et le feu arrière sont allumés sur le côté souhaité du véhicule. Les feux de stationnement ne peuvent être allumés que si le contact d'allumage est coupé et lorsque le levier des clignotants et de l'inverseur-codes se trouvait en position médiane avant l'actionnement.

Doubles feux de stationnement permanents

Si, le contact d'allumage étant coupé, la commande d'éclairage se trouve en position «» et que vous verrouillez le véhicule de l'intérieur, les doubles feux de stationnement permanents s'allument. Seuls les deux projecteurs s'allument avec les feux de position et des zones partielles du bloc de feux arrière.

Feux permanents

Lorsque les feux permanents sont activés, les feux de croisement ou les feux de position ainsi que le feu de plaque de police sont allumés.

Les feux permanents s'allument chaque fois que vous mettez le contact d'allumage, si la commande d'éclairage se trouve en position 0 ou AUTO. Sur cer-

Si les lampes à décharge vacillent ou éclairent de manière irrégulière, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé et faites contrôler les projecteurs.

AVERTISSEMENT

Les feux de position ou les feux de jour ne sont pas assez lumineux pour éclairer suffisamment la route et pour que les autres usagers de la route vous voient.

- Allumez toujours les feux de croisement en cas de précipitations et lorsqu'il fait sombre ou que la visibilité est mauvaise.

tains modèles, le témoin «» intégré à la commande d'éclairage indique que les feux permanents sont allumés.

Lorsque la commande d'éclairage est en position AUTO, un capteur crépusculaire allume ou éteint automatiquement les feux de croisement ainsi que l'éclairage des cadrans et des commandes.

Les feux permanents ne peuvent pas être allumés ou éteints manuellement.

Feux de jour

Des feux spécifiques se trouvent dans les projecteurs avant ou dans le pare-chocs avant pour les feux de jour.

Lorsque les feux de jour sont activés, seules les ampoules séparées sont allumées .

Les feux de jour s'allument chaque fois que vous mettez le contact d'allumage si la commande d'éclairage se trouve en position 0 ou AUTO.

Lorsque la commande d'éclairage est en position AUTO, un capteur crépusculaire allume ou éteint automatiquement les feux de croisement y compris l'éclairage des cadrans et des commandes.

Allumage automatique des projecteurs AUTO

L'allumage automatique des projecteurs ne constitue qu'une aide et ne peut pas détecter suffisamment les situations de conduite.

Lorsque la commande d'éclairage est en position AUTO, l'éclairage du véhicule et l'éclairage des cadrans et des commandes s'allument et s'éteignent automatiquement dans les situations suivantes .

Arrivage automatique :

Le capteur crépusculaire détecte l'obscurité, par exemple d'un passage dans un tunnel.

Le détecteur de pluie détecte la pluie et met en marche les essuie-glaces.

Arrêt automatique :

Lors de la détection d'une luminosité suffisante.

Lorsque les essuie-glaces n'ont pas fonctionné pendant quelques minutes.

Sur les véhicules avec allumage automatique des projecteurs, les projecteurs antibrouillard ou le feu arrière de brouillard sont allumés, les feux de croisement s'allument également, indépendamment de la luminosité ambiante.

Feux directionnels (AFS)

En virage, les lampes pivotantes éclairent automatiquement mieux la route. Les feux directionnels ne fonctionnent que si les feux de croisement sont allumés et si le véhicule roule à une vitesse supérieure à env. 10 km/h (6 mph).

Les feux directionnels peuvent uniquement être allumés ou éteints à l'aide de la touche des systèmes d'aide à la conduite  page 27.

Feux de braquage

Lors d'un lent changement de direction ou dans un virage très serré, un feu de braquage s'allume automatiquement. Le feu de braquage peut être intégré soit dans le projecteur antibrouillard soit dans le projecteur avant et s'allume uniquement à des vitesses inférieures à 40 km/h (25 mph).

Lors de l'endossement de la marche arrière, les feux de braquage peuvent s'activer des deux côtés du véhicule afin d'obtenir un meilleur éclairage de la zone périphérique lorsque vous manœuvrez.

Régulation des feux de jour

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 114.

AVERTISSEMENT

Des accidents peuvent avoir lieu lorsque la route n'est pas suffisamment éclairée et que le véhicule est difficilement, voire pas du tout vu par d'autres usagers de la route.

- L'allumage automatique des projecteurs (AUTO) allume uniquement les feux de croisement en cas de changement de luminosité et non en cas de brouillard, par exemple.
- N'allumez jamais les feux de jour lorsque la route n'est pas suffisamment éclairée en raison de mauvaises conditions météorologiques ou d'éclairage. Les feux de jour ne sont pas assez lumineux pour éclairer suffisamment la route et pour que les autres usagers de la route vous voient.
- Les feux arrière ne sont pas allumés lorsque les feux de jour sont utilisés. Un véhicule dont les feux arrière ne sont pas allumés peut ne pas être vu par d'autres usagers de la route en cas de précipitations ou lorsqu'il fait sombre et que la visibilité est mauvaise.

 Par temps frais ou humide, l'intérieur des projecteurs, des feux arrière et des clignotants peut momentanément s'embuer. Ce phénomène est normal et n'a aucune répercussion sur la longévité de l'éclairage du véhicule.

 Lorsque le mode voyage est activé, le fonctionnement du système de feux directionnels est désactivé  page 121. Masquage ou adaptation des projecteurs.

Régulation des feux de route (Light Assist)

La régulation des feux de route allume automatiquement, dans les limites autorisées par le système, les feux de route en fonction des conditions environnementales et de la circulation, et à partir d'une vitesse de 60 km/h (37 mph). La régulation éteint

les feux de route lorsque le véhicule roule à moins de 30 km/h (18 mph) → . La commande s'effectue par le biais d'une caméra logée dans le pied du rétroviseur intérieur.

La régulation des feux de route détecte en général les zones éclairées et désactive les feux de route au cours de traversées, par ex. d'agglomérations.

Régulation dynamique des feux de route (Dynamic Light Assist)

La régulation automatique des feux de route (Dynamic Light Assist) peut, dans les limites inhérentes au système, minimiser ou éviter l'éblouissement des autres usagers de la route → .

Le système détecte les autres usagers de la route ainsi que leur distance par rapport à votre véhicule et masque de manière ciblée une zone des projecteurs. Lorsqu'il n'est plus possible d'empêcher l'éblouissement des autres usagers de la route, la répartition de l'éclairage est assurée automatiquement par les feux de croisement. La commande s'effectue par le biais d'une caméra située sur la face intérieure du pare-brise, au-dessus du rétroviseur intérieur.

Régulation des feux de route et régulation dynamique des feux de route : activation et désactivation

Fonction	Mesure à prendre
Mise en marche :	– Mettez le contact d'allumage et tournez la commande d'éclairage en position AUTO. – Imprimez au levier des clignotants et de l'inverseur-codes une impulsion vers l'avant à partir de sa position de base → page 116. Lorsque le témoin apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments, le système de régulation des feux de route ou le système de régulation dynamique des feux de route est activé.
Désactivation :	– Coupez le contact d'allumage. – OU : tournez la commande d'éclairage dans une autre position que AUTO → page 117. – OU : lorsque les feux de route sont activés, tirez vers le bas le levier des clignotants et de l'inverseur-codes. – OU : imprimez au levier des clignotants et de l'inverseur-codes une impulsion vers l'avant pour activer manuellement les feux de route. La régulation des feux de route est alors désactivée.

Dysfonctionnement

Dans les conditions suivantes, les feux de route allumés risquent de ne pas pouvoir être éteints à temps, voire même pas du tout, par le système de régulation des feux de route :

- Dans des rues mal éclairées avec des panneaux réfléchissant fortement la lumière incidente.
- Lorsque les usagers de la route disposent d'un éclairage insuffisant, par ex. les piétons, les cyclistes.
- Dans les virages serrés, sur des pentes ou dévités raides ou lorsque les véhicules circulant en sens inverse sont à moitié masqués.

La régulation dynamique des feux de route active automatiquement les feux de route en fonction des véhicules qui vous précèdent et des véhicules arrivant en sens inverse ainsi que des conditions environnementales et de circulation à partir d'une vitesse de 60 km/h (37 mph) env. et les éteint à nouveau à une vitesse inférieure à 30 km/h (18 mph) env.

Si les feux directionnels sont désactivés

→ page 119 ou l'adaptation des projecteurs

→ page 121 activée, les feux de route ne s'activent et se désactivent que de manière automatique. Cela s'effectue en fonction des véhicules qui vous précèdent ou des véhicules arrivant en sens inverse ainsi que de l'éclairage extérieur.

La régulation dynamique des feux de route détecte en général les zones éclairées et désactive les feux de route au cours de traversées, par ex. d'agglomérations.

• En cas d'impact de gravillon au niveau du champ de vision de la caméra.

• Lorsque le champ de vision de la caméra est obstrué, enrobé ou masqué par des autocollants, de la neige et du givre.

AVERTISSEMENT

Le supplément de confort qu'apporte le système de régulation des feux de route ou le système de régulation dynamique des feux de route ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

• Contrôlez toujours vous-même les feux de croisement et adaptez-les aux conditions d'éclairage, de visibilité et de circulation.

• Le système de régulation des feux de route ou le système de régulation dynamique des feux de route peut ne pas détecter correctement toutes les situations et fonctionner de manière restreinte dans certaines situations.

• Si le champ de vision de la caméra est enrobé, masqué ou endommagé, le fonctionnement du système de régulation des feux de

AVERTISSEMENT (suite)

route ou du système de régulation dynamique des feux de route risque d'être entravé. Cela s'applique également en cas de modifications apportées au système d'éclairage du véhicule, par ex. le montage de projecteurs supplémentaires.

MISE EN GARDE

Afin de ne pas entraver le bon fonctionnement du système, veuillez tenir compte des points suivants :

- Nettoyez régulièrement le champ de vision de la caméra, veillez à ce qu'il soit toujours propre, exempt de neige et de givre.
- Ne masquez pas le champ de vision de la caméra.
- Contrôlez l'état du pare-brise au niveau du champ de vision de la caméra.

L'avertisseur optique et les feux de route peuvent à tout moment être activés et désactivés manuellement à l'aide du levier des clignotants et de l'inverseur-codes → page 116.

Masquage ou adaptation des projecteurs

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 114.

Lorsque vous roulez dans des pays où l'on circule du côté opposé à celui de votre pays d'origine, les feux de croisement asymétriques peuvent éblouir les automobilistes venant en sens inverse. Par conséquent, masquez ou adaptez les projecteurs, si les échéant, lors de voyages à l'étranger.

L'adaptation des projecteurs peut être adaptée sur le combiné d'instruments dans le menu **Éclairage & Vision**, sous-menu **Mode voyage** → page 27.

Le témoin clignote lorsque le mode voyage a été activé et à chaque fois que vous mettez le contact d'allumage. Le cas échéant, un message apparaît pendant quelques secondes sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Sur les véhicules dont les projecteurs ne peuvent pas être réglés à l'aide du menu, certaines zones du verre des projecteurs doivent être masquées

avec des films en plastique ou les projecteurs doivent être réglés par un atelier spécialisé. Des informations complémentaires sont disponibles dans un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande pour cela un Partenaire Volkswagen.

Le mode voyage et les films en plastique sur les projecteurs sont uniquement autorisés s'ils ne sont utilisés que pendant une courte période. Pour une transformation permanente, veuillez vous adresser à un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Lorsque le mode voyage est activé, le fonctionnement du système de feux directionnels est désactivé → page 119. Feux directionnels (AFS).

Fonction « Retour maison » et « Départ maison » (éclairage d'orientation)

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 114.

Si nécessaire, la fonction « Retour maison » peut être activée manuellement. À l'inverse, la fonction « Départ maison » est pilotée automatiquement par un capteur crépusculaire.

« Retour maison »	Mesure à prendre
Mise en marche :	– Coupez le contact d'allumage. – Actionnez l'avertisseur optique pendant env. 1 seconde ⇒ page 116. L'éclairage « Retour maison » s'allume lorsque la porte du conducteur est ouverte. Le post-éclairage commence dès la fermeture de la dernière porte du véhicule ou du hayon.
Désactivation :	– Automatiquement après l'écoulement du post-éclairage réglé. – Automatiquement lorsqu'une porte du véhicule ou le hayon est ouvert au bout d'env. 30 secondes après l'activation. – Tournez la commande d'éclairage en position I. – Mettez le contact d'allumage.
« Départ maison »	Mesure à prendre
Mise en marche :	– Déverrouillez le véhicule lorsque la commande d'éclairage est en position AUTO et que le capteur crépusculaire détecte qu'il fait sombre.
Désactivation :	– Automatiquement après l'écoulement du post-éclairage. – Déverrouillez le véhicule. – Tournez la commande d'éclairage en position II. – Mettez le contact d'allumage.

Éclairage périmétrique dans les rétroviseurs extérieurs

L'éclairage périmétrique dans les rétroviseurs extérieurs éclaire l'environnement direct des portes pendant la montée à bord et la descente. L'éclairage périmétrique s'active au moment du déverrouillage du véhicule, lorsque vous ouvrez une porte, lorsque la fonction « Retour maison » ou la fonction « Départ maison » est activée. Si le véhicule est équipé d'un capteur de luminosité, l'éclairage périmétrique dans les rétroviseurs extérieurs est activé uniquement lorsqu'il fait sombre.

 La durée du post-éclairage peut être réglée et la fonction activée ou désactivée dans le menu **Éclairage & Vision** ⇒ page 27.

 Lorsque la fonction « Retour maison » est activée, aucun signal sonore d'avertissement ne retentit lors de l'ouverture de la porte du conducteur pour prévenir que l'éclairage est encore allumé.

Réglage du site des projecteurs, rhéostat d'éclairage des cadrans et des commandes

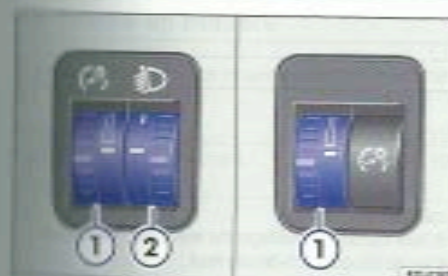


Fig. 78 À côté du volant : molettes du rhéostat d'éclairage des cadrans et des commandes ① et du réglage du site des projecteurs ②

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 114.

① Rhéostat d'éclairage des cadrans et des commandes

Lorsque l'éclairage est allumé, la luminosité de l'éclairage des cadrans et des commandes peut être réglée en continu en tournant la molette ①.

② Régler le site des projecteurs

Selon l'état de charge du véhicule, le réglage du site des projecteurs ② adapte en continu les faisceaux lumineux des projecteurs. Le conducteur bénéficie ainsi d'une visibilité optimale et les automobilistes venant en sens inverse ne sont pas éblouis.

Les projecteurs ne peuvent être réglés que si les feux de croisement sont allumés.

Pour effectuer le réglage, tournez la molette ② :

Valeur réglée	État de charge ⁴⁾ du véhicule
–	Sièges avant occupés et coffre à bagages vide.
1	Toutes les places assises sont occupées et le coffre à bagages est vide.
2	Toutes les places assises sont occupées et le coffre à bagages est complètement plein. Traction d'une remorque avec faible poids sur flèche.
3	Seul le siège du conducteur est occupé et le coffre à bagages est chargé complètement. Traction d'une remorque avec poids sur flèche maximal.

⁴⁾ En cas d'autres chargements du véhicule, des positions intermédiaires peuvent également être choisies.

Régler dynamiquement le site des projecteurs

Sur les véhicules dotés du réglage dynamique du site des projecteurs, la molette ② est supprimée. Le site des projecteurs s'adapte automatiquement à l'état de charge du véhicule lors de l'allumage des projecteurs.

Éclairage du combiné d'instruments

Lorsque l'éclairage est allumé, la luminosité de l'éclairage du combiné d'instruments peut être réglée en continu en tournant la molette ①.

Sur les véhicules avec feux de jour, l'éclairage du combiné d'instruments s'éteint en cas d'obscurité, par ex. lors de la traversée de tunnels. Le conducteur doit ainsi être avisé qu'il doit allumer manuellement les feux de croisement afin que les feux arrière du véhicule soient également allumés ⇒ page 118.

AVERTISSEMENT

La présence d'objets lourds dans le véhicule peut avoir une influence sur les projecteurs qui risquent d'éblouir et de détourner l'attention des autres usagers de la route. Cela peut provoquer des accidents ainsi que de graves blessures.

- Adaptez toujours le faisceau lumineux en fonction de l'état de charge du véhicule de manière à ne pas éblouir les autres usagers de la route.

Plafonniers et lampes de lecture

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 114.

Touche	Fonction
	Extinction des plafonniers.
	Allumage des plafonniers.
	Activation du contacteur de porte (position centrale). Les plafonniers s'allument automatiquement lors du déverrouillage du véhicule, de l'ouverture d'une porte ou du retrait de la clé du véhicule du contact-démarrage. L'éclairage s'éteint au bout de quelques secondes après la fermeture de toutes les portes, lors du verrouillage du véhicule ou lors de la mise du contact d'allumage.
	Activation ou désactivation des lampes de lecture.

Éclaireur de boîte à gants et de coffre à bagages

Lors de l'ouverture et de la fermeture du hayon et de la boîte à gants côté passager avant, une lampe s'allume ou s'éteint automatiquement.

Éclairage d'ambiance

L'éclairage d'ambiance situé dans le ciel de pavillon avant éclaire les éléments de commande de la console centrale lorsque les feux de position ou les feux de croisement sont allumés.

De plus, les leviers d'ouverture de porte dans les poignées concaves ainsi que les planchers du véhicule peuvent être éclairés.

 Les lampes de lecture s'éteignent au moment du verrouillage du véhicule ou quelques minutes après que vous avez retiré la clé du véhicule du contact-démarrage. Cela empêche la batterie du véhicule de se décharger.

Protection contre le soleil

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Pare-soleil	125
Pare-brise en verre isolant	125

AVERTISSEMENT

Les pare-soleil rabattus peuvent réduire la visibilité et la sécurité routière.

- Remettez les pare-soleil dans leur support lorsque vous n'en avez plus besoin.

Pare-soleil



Fig. 88 Pare-soleil.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 125.

Possibilités de réglage des pare-soleil pour le conducteur et le passager avant

- Rabattement contre le pare-brise.
- Retrait du support et pivotement vers la porte (Fig. 89 ①).

Rangement

Une dragonne élastique permettant de ranger des objets (par ex. des crayons ou des papiers) peut se trouver dans le pare-soleil rabattu vers le bas ③.

Éclairage du miroir de courtoisie

Un miroir de courtoisie peut se trouver dans le pare-soleil rabattu vers le bas, derrière un volet d'occultation. Lorsque vous ouvrez le volet d'occultation ③, un éclairage s'allume dans le ciel de pavillon.

L'éclaireur s'éteint lorsque vous fermez le volet d'occultation du miroir de courtoisie ou lorsque vous rabattez le pare-soleil vers le haut.

 Dans certaines conditions, l'éclaireur situé au-dessus du pare-soleil s'éteint automatiquement au bout de quelques minutes. Cela empêche la batterie du véhicule de se décharger.

Pare-brise en verre isolant



Fig. 89 Pare-brise réfléchissant avec fenêtre de communication (surface bleue).



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 125.

Les pare-brise en verre isolant sont dotés d'un revêtement réfléchissant les rayons infrarouges. Pour permettre le fonctionnement de composants électroniques disponibles dans les magasins d'ac-

cessoires, une zone non revêtue se trouve au-dessus du rétroviseur intérieur (fenêtre de communication) $\rightarrow$ fig. 81.

La zone réfléchissante ne doit être recouverte ni de l'intérieur ni de l'extérieur ou occultée par des autocollants afin de ne pas entraîner des dysfonctionnements des composants électroniques.

Essuie-glaces et lave-glace

1.1 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Préface	127
Lave-glace	129
Fonction des essuie-glaces	130
Fonction de maintenance des essuie-glaces	131
Détecteur de pluie	131
Contrôle et apport de liquide de lave-glace	132

Informations complémentaires et avertissements :

- 1. Vues extérieures $\rightarrow$ page 6
- 2. Hayon $\rightarrow$ page 60
- 3. Activation $\rightarrow$ page 194
- 4. Chauffage, Ventilation, Climatisation $\rightarrow$ page 209
- 5. Préparations des interventions dans le compartiment moteur $\rightarrow$ page 309
- 6. Nettoyage et entretien de l'extérieur du véhicule $\rightarrow$ page 330

AVERTISSEMENT

Sans protection antigel suffisante, le liquide de lave-glace peut geler sur le pare-brise et limiter la visibilité vers l'avant.

- 1. Par des températures hivernales, utilisez le lave-glace uniquement avec suffisamment de protection antigel.
- 2. Par températures hivernales, n'utilisez jamais le lave-glace tant que le pare-brise n'est pas réchauffé à l'aide du système de ventilation. Le mélange antigel pourrait sinon geler sur le pare-brise et limiter la visibilité.

Fin de

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 127.

Intensité	Cause possible	Pour y remédier
	Niveau de liquide de lave-glace trop bas.	Remplissez le réservoir du lave-glace à la prochaine occasion $\rightarrow$ page 132.

AVERTISSEMENT

S'ils sont usés ou sales, les balais d'essuie-glace réduisent la visibilité et augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.

- Remplacez toujours les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont endommagés ou usés et s'ils ne nettoient plus suffisamment le pare-brise.

MISE EN GARDE

En cas de gel, vérifiez avant la mise en marche de l'essuie-glace si les balais ne sont pas collés ! Si le véhicule reste immobilisé par temps froid, la position de maintenance des essuie-glaces avant peut être utile $\rightarrow$ page 131.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte peut entraîner l'endommagement du véhicule.

Levier d'essuie-glace



Fig. 82 Commande des essuie-glaces avant

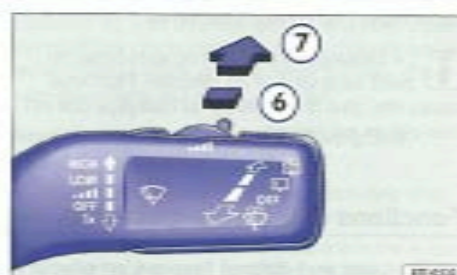


Fig. 83 Commande des essuie-glaces arrière.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 127.

Placement du levier dans la position souhaitée → ① :

①	OFF	Essuie-glaces désactivés.
②	...	Balayage intermittent du pare-brise. Réglez les niveaux d'intermittence ou la sensibilité du détecteur de pluie à l'aide de la commande → fig. 82 ② (véhicule sans détecteur de pluie).
③	LOW	Balayage lent.
④	HIGH	Balayage rapide.
⑤	↔	Balayage aller-retour – balayage bref. Maintenez le levier enfoncé plus longtemps pour effectuer un balayage plus rapide.
⑥	⬇️	Lavage-balayage automatique pour nettoyer le pare-brise lorsque le levier est tiré.
⑦	⬆️	Balayage intermittent de la glace arrière. L'essuie-glace balaye environ toutes les 6 secondes.
⑧	⬇️	Lavage-balayage automatique pour nettoyer la glace arrière lorsque le levier est poussé.

MISE EN GARDE

Si, lorsque les essuie-glaces sont en marche, le contact d'allumage est coupé, les essuie-glaces recommencent à balayer à la même vitesse lors de la remise du contact d'allumage. La présence de gel, de neige et d'autres obstacles sur le pare-brise peut endommager les essuie-glaces et le moteur des essuie-glaces.

En cas échéant, enlevez la neige et le givre se trouvant sur les essuie-glaces avant de quitter la route.

MISE EN GARDE (suite)

- Détachez avec précaution du pare-brise les balais d'essuie-glace collés par le gel. Volkswagen vous recommande pour cela d'utiliser un aérosol dégivrant.

MISE EN GARDE

N'activez pas l'essuie-glace lorsque la glace est sèche. L'actionnement des balais d'essuie-glace sur la surface sèche risque d'endommager la glace.

i Les essuie-glaces ne fonctionnent que lorsque le contact d'allumage est mis et que le capot-moteur ou le rayon est fermé.

i Le balayage intermittent du pare-brise dépend de la vitesse du véhicule. Plus vous roulez vite, plus la fréquence de balayage des essuie-glaces est élevée.

Fonctions des essuie-glaces

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 127.

Comportement des essuie-glaces dans différentes situations :

Lorsque le véhicule est à l'arrêt :	L'essuie-glace passe momentanément à la vitesse de balayage inférieure.
Pendant le lavage/balayage automatique :	Le climatiseur à régulation automatique (Climatronic) passe au mode recyclage de l'air ambiant pendant env. 30 secondes pour éviter les odeurs de liquide de lave-glace dans l'habitacle.
Pendant le balayage intermittent :	L'intermittence dépend de la vitesse. Plus la vitesse est élevée, plus les intervalles sont brefs.

Gicleurs de lave-glace dégivrants

Le dégivrage dégèle les gicleurs de lave-glace gelés, mais pas les conduites de liquide de lave-glace. Les gicleurs de lave-glace dégivrants régulent automatiquement leur puissance calorifique lors de la mise du contact d'allumage en fonction de la température ambiante.

Lave-projecteurs

Le lave-projecteurs nettoie le verre des projecteurs.

Après l'établissement du contact d'allumage, les projecteurs sont nettoyés lors du premier actionnement du lave-glace du pare-brise puis à rythme d'un actionnement sur cinq du lave-glace du pare-brise. Pour cela, le levier d'essuie-glace doit être tiré en direction du volant lorsque les feux de crois-

i L'essuie-glace arrière se met automatiquement en marche lorsque les essuie-glaces du pare-brise sont en marche et que la marche arrière est engagée.

ment ou de route sont allumés. Il est recommandé d'éliminer à intervalles réguliers les salissures, telles que les restes d'insectes, adhérant fortement à la glace des projecteurs, par exemple lors du ravitaillement en carburant.

Afin de garantir le fonctionnement du lave-projecteurs même en hiver, retirez la neige présente sur les porte-glace situés dans le pare-chocs avant l'utilisation du lave-projecteurs. Dégivrez-le à l'aide d'un aérosol dégivrants, le cas échéant.

i Lorsqu'un obstacle se trouve sur le pare-brise, l'essuie-glace essaie de le balayer sur le côté. Si l'obstacle continue à bloquer l'essuie-glace, ce dernier reste immobile. Retirez l'obstacle et mettez de nouveau l'essuie-glace en marche.

Position de maintenance des essuie-glaces avant

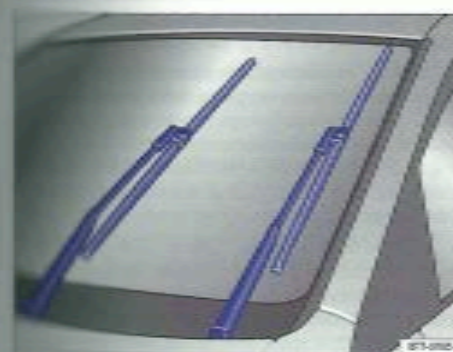


Fig. 84 Essuie-glaces en position de maintenance

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 127.

Position de maintenance

En position de maintenance, les balais d'essuie-glace peuvent être écartés du pare-brise $\Rightarrow$ fig. 84. Pour amener les essuie-glaces en position de maintenance, procédez comme suit :

- 1 Le capot-moteur doit être fermé $\Rightarrow$ page 309.
- 2 Mettez le contact d'allumage puis coupez-le.
- 3 Poussez brièvement le levier d'essuie-glace vers le bas $\Rightarrow$ fig. 82 .

Détecteur de pluie

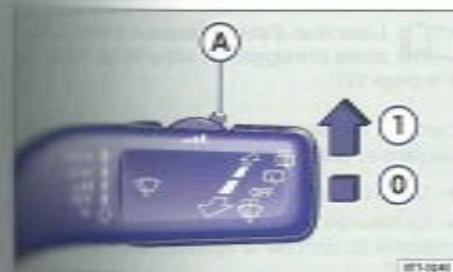


Fig. 85 Levier d'essuie-glace : réglage du détecteur de pluie 

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 127.

Rabattez les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route ! Abaissez brièvement le levier d'essuie-glace pour ramener les bras d'essuie-glace dans leur position initiale.

Soulèvement des balais d'essuie-glace avant

- Avant de les soulever, amenez les balais d'essuie-glace en position de maintenance $\Rightarrow$ .
- Pour soulever un bras d'essuie-glace, ne le touchez que dans la zone de fixation du balai d'essuie-glace.

MISE EN GARDE

- Pour éviter tout risque d'endommagement du capot-moteur et des bras d'essuie-glace, ne soulevez les bras d'essuie-glace du pare-brise que lorsqu'ils sont en position de maintenance.
- Remettez toujours en place les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route.

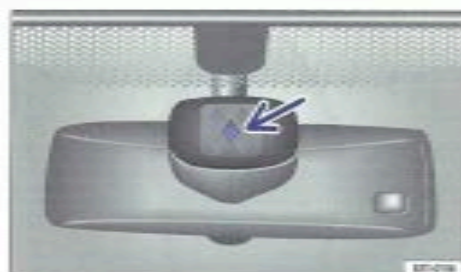


Fig. 86 Surface sensible du détecteur de pluie.

Le détecteur de pluie activé pilote de manière autonome l'intermittence des essuie-glaces en fonction de l'intensité des précipitations $\Rightarrow$ . La sensibilité du détecteur de pluie peut être réglée manuellement. Balayage manuel $\Rightarrow$ page 129.

Amenez le levier dans la position souhaitée
→ fig. 85 :

- ⓪ Détecteur de pluie désactivé.
- ① Détecteur de pluie activé – balayage automatique, si nécessaire.
- Ⓐ Réglage de la sensibilité du détecteur de pluie :
 - Réglage de la commande vers la droite – haute sensibilité.
 - Réglage de la commande vers la gauche – faible sensibilité.

Après la coupure et le rétablissement du contact d'allumage, le détecteur de pluie reste activé et fonctionne de nouveau lorsque le levier d'essuie-glace est en position ① et que vous roulez à plus de 16 km/h environ (10 mph).

Modification du comportement du détecteur de pluie

Causes possibles des dysfonctionnements et des interprétations erronées dans la zone de la surface sensible → fig. 86 du détecteur de pluie, entre autres :

- Balais d'essuie-glace endommagés : la présence d'un film d'eau ou de traces de balayage laissées par des balais d'essuie-glace endommagés peut augmenter la durée de mise en marche, réduire considérablement les intervalles de balayage ou entraîner un passage en mode de balayage rapide et continu.
- Insectes : les insectes qui s'écrasent sur le pare-brise peuvent déclencher les essuie-glaces.

- Stries formées par le sel : en hiver, les stries formées par le sel de déneigement sur le pare-brise peuvent entraîner un post-balayage exceptionnellement long sur une glace presque sèche.

- Saletés : la présence de poussière sèche, de cire, de revêtements de glace (effet lotus) ou de résidus de produits de lavage (après passage dans une installation de lavage automatique) peut rendre le détecteur de pluie moins sensible ou le faire réagir trop tard ou trop lentement, voire ne pas le faire réagir du tout.

- Fissure du pare-brise : l'impact d'un gravillon ou d'une pierre déclenche un cycle de balayage lorsque le détecteur de pluie est activé. Le détecteur de pluie reconnaît ensuite la diminution de la surface sensible et s'y adapte. Le comportement de déclenchement du capteur dépend de la violence de l'impact.

⚠ AVERTISSEMENT

Le détecteur de pluie ne peut pas détecter suffisamment toutes les précipitations et activer les essuie-glaces.

- Si nécessaire, mettez en marche manuellement l'essuie-glace à temps si la présence d'eau sur le pare-brise nuit à la visibilité.

ℹ Nettoyez régulièrement la surface sensible du détecteur de pluie → fig. 86 (flèche) et vérifiez l'état des balais d'essuie-glace.

ℹ Pour éliminer les traces de cire et de revêtements brillants, nous vous recommandons d'utiliser un nettoyant pour glaces à base d'alcool.

- Pour faire l'appoint, mélangez de l'eau claire et un liquide de lave-glace recommandé par Volkswagen → ⓐ. Tenez compte des instructions de mélange figurant sur l'emballage.

- En cas de températures extérieures basses, utilisez un antigel spécial pour que l'eau ne gèle pas → ⓐ.

Nettoyants pour glaces recommandés

- (Printemps) glaces été G 052 184 A1 pour la période de l'année où les températures sont clémentes. Proportion de mélange 1:100 (1 dose de produit concentré pour 100 doses d'eau) dans le réservoir de lave-glace.

- (Printemps) glaces G 052 184 A2 toute l'année. Proportion de mélange en hiver jusqu'à -18° C (14° F) : environ 1 pour 2 (1 dose de produit concentré pour 2 doses d'eau) ; sinon proportion de mélange de 1 pour 4 dans le réservoir de lave-glace.

Capacités

La capacité de remplissage du réservoir de liquide de lave-glace est d'environ 3,0 litres : sur les véhicules équipés d'un lave-projecteurs, elle atteint environ 7,0 litres.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne mélangez jamais d'antigel ou d'additifs similaires inappropriés dans le liquide de lave-glace. Un film huileux pourrait sinon se former sur la glace et nuire considérablement à la visibilité.

- Pour faire l'appoint, utilisez de l'eau propre et claire et un liquide de lave-glace recommandé par Volkswagen.
- Ajoutez, le cas échéant, un antigel approprié au liquide de lave-glace.

⚠ MISE EN GARDE

- Ne mélangez jamais les produits de nettoyage recommandés par Volkswagen avec d'autres produits de nettoyage. Sinon, il peut s'ensuivre une floculation des composants et donc un engorgement des buses du lave-glace.
- Lors de l'appoint, ne confondez en aucun cas les fluides ! Cela risquerait en effet de se traduire par de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur !

Contrôle et appoint de liquide de lave-glace



Fig. 87 Dans le compartiment-moteur : bouchon du réservoir de liquide de lave-glace.

ℹ Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 127.

Contrôlez régulièrement le niveau de liquide de lave-glace et faites l'appoint, le cas échéant.

- Ouvrez le capot-moteur → page 309.
- Le réservoir de liquide de lave-glace est reconnaissable au symbole ⓐ figurant sur le couvercle → fig. 87.
- Vérifiez si le réservoir contient suffisamment de liquide de lave-glace.

Rétroviseurs

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Rétroviseur intérieur	135
Rétroviseurs extérieurs	136

Pour assurer la sécurité de conduite, vous devez impérativement régler correctement les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur avant de prendre la route ➡.

Les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur vous permettent d'observer la circulation à l'arrière et d'adapter votre comportement routier en fonction de celle-ci. Lorsque vous regardez dans les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur, certains éléments de la zone périphérique se trouvent dans l'angle mort. D'autres usagers de la route et d'autres objets peuvent également se trouver dans l'angle mort.

Un rétroviseur qui n'est pas réglé correctement agrandit les angles morts, parfois de manière considérable.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ➡ page 6
- Réglage de la position assise ➡ page 71
- Activation ➡ page 194
- Freiner, s'arrêter et se garer ➡ page 203

⚠ AVERTISSEMENT

Le réglage des rétroviseurs extérieurs et du rétroviseur intérieur durant la conduite peut détourner votre attention. Cela peut provoquer des accidents ainsi que de graves blessures.

- Ne réglez les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- En cas de stationnement, de changement de voie, de manœuvre de dépassement ou de changement de direction, observez toujours attentivement la zone périphérique étant donné que d'autres usagers de la route et des objets peuvent également se trouver dans l'angle mort.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Veillez systématiquement à ce que les rétroviseurs soient réglés correctement et à ce que la visibilité vers l'arrière ne soit pas restreinte par la glace, la neige, la buée ou par la présence d'objets.

⚠ AVERTISSEMENT

Les rétroviseurs photosensibles contiennent un liquide électrolyte qui peut s'écouler lorsque le miroir est brisé. Ce liquide peut irriter la peau, les yeux et les organes respiratoires.

- Le liquide électrolyte qui s'écoule peut irriter la peau, les yeux et les organes respiratoires, notamment chez les personnes souffrant d'asthme ou de maladies similaires. Aérez suffisamment à l'air frais et sortez du véhicule ou, si cela n'est pas possible, ouvrez toutes les portes et les glaces.

- Si le liquide électrolyte entre en contact avec les yeux et la peau, rincez immédiatement les yeux et la peau avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.

- Si le liquide électrolyte entre en contact avec des chaussures et des vêtements, rincez immédiatement avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes. Avant de réutiliser des vêtements ou des chaussures, nettoyez-les soigneusement.

- Si vous avez avalé du liquide électrolyte, rincez-vous immédiatement la bouche avec abondamment d'eau pendant au moins 15 minutes. Ne vous faites pas vomir tant qu'un médecin ne vous l'a pas ordonné. Le cas échéant, faites appel à un médecin.

⚠ MISE EN GARDE

Dans le cas des rétroviseurs intérieurs photosensibles, du liquide électrolyte peut s'écouler lorsque le miroir est brisé. Ce liquide agresse les surfaces en plastique. Supprimez le liquide le plus rapidement possible, par ex. à l'aide d'une éponge humide.

Rétroviseur intérieur

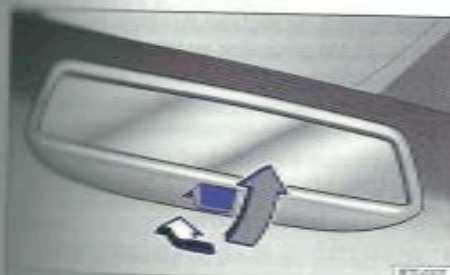


Fig. 88 Rétroviseur intérieur jour/nuit manuel.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 134.

Régler le rétroviseur intérieur de manière à ce que le conducteur dispose d'une visibilité suffisante vers l'arrière à travers la glace arrière.

La visibilité vers l'arrière peut être restreinte ou interrompue par exemple par le store pare-soleil de la glace arrière, par des vêtements déposés sur le couvre-coffre ou lorsque la glace arrière est givrée, sale ou recouverte de neige.

Rétroviseur intérieur jour/nuit manuel

1. Position de base : le levier situé sur le bord inférieur du rétroviseur est orienté vers l'avant (vers le pare-brise).
2. Pour sélectionner la position nuit, tirez le levier vers l'arrière ➡ fig. 88.

Rétroviseur intérieur photosensible

Figure de la fig. 89 :

- (1) Témoin de contrôle
- (2) Commande
- (3) Commande de détection de l'incidence de la lumière

Vous pouvez activer et désactiver la position nuit automatique à l'aide de la commande située sur le rétroviseur intérieur (2). Lorsque le mode anti-éblouissement automatique est activé, le témoin (1) est allumé.

Lorsque le contact d'allumage est mis, le capteur (3) fait automatiquement passer le rétroviseur en position nuit en fonction de l'obscurité et en cas de lumière incidente venant de l'arrière.

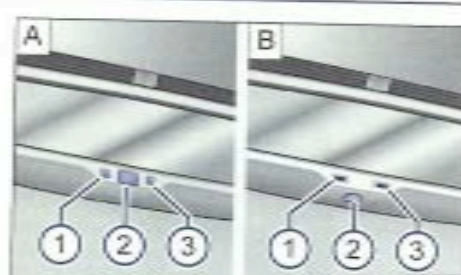


Fig. 89 Rétroviseur intérieur photosensible.

Lorsque l'incidence de la lumière sur le capteur est amoindrie ou interrompue (par ex. en raison d'un store pare-soleil), la fonction anti-éblouissement automatique du rétroviseur intérieur ne fonctionne pas ou ne fonctionne pas correctement.

La position nuit automatique est désactivée lorsque la marche arrière est engagée ou que la lampe de lecture ou le plafonnier est allumé.

Ne posez jamais de systèmes de navigation externes contre le pare-brise ou à proximité du rétroviseur intérieur photosensible ➡ ⚠.

⚠ AVERTISSEMENT

L'écran allumé d'un système de navigation externe peut entraîner des dysfonctionnements du rétroviseur intérieur photosensible et causer des accidents et des blessures graves.

- En cas de dysfonctionnement du mode anti-éblouissement automatique, vous risquez de ne pas pouvoir utiliser le rétroviseur intérieur pour déterminer avec précision la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent ou d'autres objets.

ⓘ Lorsque l'incidence de la lumière sur le capteur est amoindrie ou interrompue (par ex. en raison d'un store pare-soleil), la fonction anti-éblouissement automatique du rétroviseur intérieur ne fonctionne pas ou ne fonctionne pas correctement.

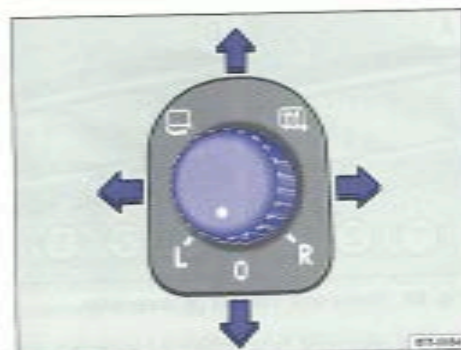


Fig. 90 Dans la porte du conducteur : bouton rotatif pour les rétroviseurs extérieurs.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 134.

Tournez le bouton rotatif dans la position souhaitée :

-  Rabattement électrique des rétroviseurs extérieurs sur le véhicule .
-  Mise en marche du dégivrage des rétroviseurs extérieurs. Dégivre uniquement à des températures ambiantes inférieures à +20 °C (+68 °F).
- L** Réglage du rétroviseur extérieur gauche par pivotement du bouton rotatif vers l'avant, l'arrière, la droite ou la gauche.
- R** Réglage du rétroviseur extérieur droit par pivotement du bouton rotatif vers l'avant, l'arrière, la droite ou la gauche.
- O** Position neutre. Rétroviseurs extérieurs mis en place, dégivrage des rétroviseurs extérieurs désactivé, réglage des rétroviseurs extérieurs impossible.

Régulation synchrone des rétroviseurs

- Dans le menu **Réglages - Confort**, sélectionnez la fonction permettant de procéder au réglage synchrone des rétroviseurs extérieurs  page 27.
- Tournez le bouton rotatif en position **L**.
- Réglez le rétroviseur extérieur gauche. Le rétroviseur extérieur droit est alors réglé simultanément (de manière synchrone).
- Si nécessaire, corrigez le réglage du rétroviseur droit en pivotant le bouton rotatif en position **R**.

Mémorisation du réglage du rétroviseur extérieur côté passager avant pour la marche arrière

- Choisissez une clé de véhicule valable sur laquelle vous souhaitez mémoriser le réglage.
- Déverrouillez le véhicule à l'aide de cette clé.
- Activez le frein de stationnement électronique.
- Mettez le contact d'allumage.
- Amenez la boîte de vitesses au point mort.
- Dans le menu **Réglages - Confort**, activez la fonction **Abaiss. rétro.**
- Passez la marche arrière.
- Réglez le rétroviseur extérieur côté passager avant de manière à pouvoir voir correctement la bordure du trottoir, par exemple.
- La position réglée du rétroviseur est mémorisée automatiquement et affectée à la clé du véhicule avec laquelle le véhicule a été déverrouillé.

Accès aux réglages du rétroviseur extérieur côté passager avant

- Tournez le bouton rotatif des rétroviseurs extérieurs en position **R**.
- Le contact d'allumage étant mis, passez la marche arrière.
- Le rétroviseur extérieur côté passager avant quitte sa position mémorisée pour la marche arrière lorsque le véhicule avance à plus d'environ 15 km/h (10 mph) ou que le bouton rotatif est déplacé de la position **R** sur une autre position.

AVERTISSEMENT

Tout rabattement ou remise en place accidentel des rétroviseurs extérieurs peut entraîner des blessures.

- Rabattez ou remettez en place les rétroviseurs extérieurs uniquement lorsqu'aucune personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.
- Veillez à ne jamais coincer vos doigts entre le rétroviseur extérieur et le pied du rétroviseur lorsque vous déplacez les rétroviseurs extérieurs.

AVERTISSEMENT

Une estimation imprécise de la distance entre votre véhicule et ceux qui vous suivent peut entraîner des accidents et des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

1. Les miroirs de rétroviseurs bombés (convexes ou asphériques) agrandissent le champ visuel et font paraître les objets plus petits et plus lointains dans le rétroviseur.
2. L'utilisation de miroirs de rétroviseurs bombés permettant de déterminer la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent lors d'un changement de voie n'est pas précise et peut entraîner des accidents et des blessures graves.
3. Dans la mesure du possible, utilisez le rétroviseur intérieur pour déterminer avec précision la distance entre votre véhicule et ceux qui suivent ou d'autres objets.
4. Assurez-vous que la visibilité est suffisante vers l'arrière.

MISE EN GARDE

1. Lors d'une installation de lavage automatique, rabattez toujours les rétroviseurs extérieurs.
2. Ne rabattez ou ne remettez jamais en place mécaniquement les rétroviseurs extérieurs rabattus électriquement afin de ne pas endommager le moteur électrique.



Ne laissez le dégivrage des rétroviseurs extérieurs activé que le temps nécessaire. Sinon, vous consommez inutilement du carburant.



Au début, le dégivrage des rétroviseurs extérieurs dégivre à la puissance maximale. Au bout d'environ deux minutes, il dégivre en fonction de la température ambiante.



En cas de dysfonctionnement, les rétroviseurs extérieurs électriques peuvent être réglés manuellement en appuyant sur le bord du miroir des rétroviseurs.

Transport

Recommandations pour la conduite

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Rangement des bagages	139
Circulation avec le hayon ouvert	139
Circulation avec un véhicule chargé	140
Indications de poids spécifiques au véhicule	140

Rangé toujours le chargement lourd en toute sécurité dans le coffre à bagages et veillez à ce que les dossiers de banquette arrière soient encliquetés en position verticale. Utilisez toujours les ceils d'arrimage à l'aide de cordes appropriées pour attacher les objets lourds. Ne surchargez jamais le véhicule. La charge et la répartition du chargement dans le véhicule influent sur le comportement de conduite et l'efficacité de freinage ➔

Informations complémentaires et avertissements :

- Hayon ➔ page 60
- Rabattement du dossier de siège du passager avant ➔ page 82
- Éclairage ➔ page 114
- Coffre à bagages ➔ page 143
- Galerie porte-bagages ➔ page 151
- Traction d'une remorque ➔ page 154
- Roues et pneus ➔ page 345

AVERTISSEMENT

Les objets non fixés ou mal fixés peuvent provoquer des blessures graves en cas de brusques manœuvres de conduite et de freinage ou en cas d'accident. C'est particulièrement le cas lorsque les objets sont heurtés par le sac gonflable qui se déclenche et sont projetés à travers l'habitacle. Pour réduire le risque de blessures, veuillez suivre les conseils suivants :

- Rangez bien à l'abri tous les objets dans le véhicule. Rangez toujours les bagages et les objets lourds dans le coffre à bagages.
- Fixez toujours les objets avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées afin qu'ils ne puissent pas pénétrer dans la zone

AVERTISSEMENT (suite)

de déploiement des sacs gonflables latéraux ou frontaux lors d'une manœuvre de conduite et de freinage brusque.

- Rangez les objets dans l'habitacle de façon à ce qu'ils ne puissent en aucun cas pénétrer dans la zone de déploiement des sacs gonflables pendant la conduite.

- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.

Lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté, retirez tous les objets du rembourrage du siège du passager avant. Même des objets légers et de petite taille peuvent, lorsque le dossier de siège du passager avant est escamoté, s'enfoncer dans le tapis de détection du poids intégré au rembourrage de siège et transmettre ainsi des informations erronées aux calculateurs de sacs gonflables.

- Tant que le dossier de siège du passager avant est escamoté, le sac gonflable frontal doit être désactivé et le témoin PASSENGER AIR BAG OFF doit être allumé.

- Les objets rangés ne doivent jamais obliger les occupants à adopter une mauvaise position assise.

- Si les objets rangés bloquent une place assise, celle-ci ne doit jamais être occupée par un passager.

AVERTISSEMENT

Le comportement routier ainsi que l'effet de freinage sont considérablement modifiés lors du transport d'objets encombrants et lourds.

- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

- Accélérez prudemment et modérément.
- Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite soudaine.
- Freinez en anticipant plus que d'habitude

Rangement des bagages

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 133.

Ranger en toute sécurité tous les bagages dans le véhicule

1. Répartissez les charges le plus uniformément possible dans le véhicule, sur le toit ou sur une remorque.

2. Placez les objets lourds le plus loin possible à l'arrière du coffre à bagages et encliquez le dossier des sièges arrière en position verticale.

3. Attachez les bagages placés dans le coffre à bagages aux ceils d'arrimage, à l'aide de sangles de maintien appropriées ➔ page 143.

4. Adaptez le site des projecteurs ➔ page 114.

Circulation avec le hayon ouvert

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 133.

La circulation avec le hayon ouvert représente un risque particulier. Fixez correctement tous les objets de même que le hayon ouvert et prenez des mesures adéquates pour éviter que des gaz d'échappement toxiques ne pénètrent dans le véhicule.

AVERTISSEMENT

1. La circulation avec le hayon ouvert ou ouvert peut provoquer des blessures graves.

2. Restez toujours avec le hayon fermé.

3. Rangez en toute sécurité tous les objets dans le coffre à bagages. Des objets non attachés peuvent tomber du coffre à bagages et gêner les usagers de la route circulant derrière votre véhicule.

4. Conduisez toujours de manière particulièrement prudente et prévoyante.

5. Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque afin d'éviter tout mouvement incontrôlé du hayon ouvert.

6. Signalez visiblement les objets dépassant du coffre à bagages. Tenez compte des dispositions légales.

- Adaptez la pression de gonflage des pneus en fonction de la charge. Tenez compte des instructions figurant sur l'autocollant de pression des pneus ➔ page 345.

- Sur les véhicules équipés d'un système de contrôle de la pression des pneus, réglez si nécessaire le nouvel état de charge ➔ page 263.

MISE EN GARDE

Des objets posés sur la plage arrière peuvent frotter contre la glace arrière et endommager les fils de dégivrage.

Tenez compte des informations sur le chargement d'une remorque ➔ page 154 et d'une galerie porte-bagages ➔ page 151.

AVERTISSEMENT (suite)

- Si des objets dépassent du coffre à bagages, vous ne devez jamais utiliser le hayon pour les « coincer » ou les « maintenir ».

- Retirez dans tous les cas le porte-bagages monté sur le hayon ainsi que son chargement si vous devez circuler avec le hayon ouvert.

AVERTISSEMENT

Si le hayon est ouvert, des gaz d'échappement toxiques peuvent pénétrer dans l'habitacle. Il peut s'ensuivre des pertes de connaissance, une intoxication au monoxyde de carbone, des accidents et des blessures graves.

- Pour empêcher la pénétration de gaz d'échappement toxiques, roulez toujours avec le hayon fermé.

- Si vous devez circuler exceptionnellement avec le hayon ouvert, tenez compte de ce qui suit afin d'éviter de faire pénétrer des gaz d'échappement toxiques dans l'habitacle :

- Fermez toutes les glaces et le toit ouvrant panoramique à commande électrique.
- Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant.
- Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord.
- Réglez la soufflante sur la vitesse la plus élevée.

MISE EN GARDE

La longueur et la hauteur du véhicule changent lorsque le hayon est ouvert.

Circulation avec un véhicule chargé

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 133.

Afin de garantir les bonnes qualités routières d'un véhicule chargé, tenez compte de ce qui suit :

- Rangez tous les bagages en toute sécurité → page 139.
- Accélérez prudemment et modérément.
- Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite soudaine.
- Freinez en anticipant plus que d'habitude.
- Tenez compte des informations sur la conduite avec une remorque, le cas échéant → page 154.
- Tenez compte des informations sur la galerie porte-bagages, le cas échéant → page 151.

AVERTISSEMENT

Un chargement non attaché peut considérablement compromettre la stabilité directionnelle ainsi que la sécurité de conduite du véhicule et par conséquent provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Fixez correctement le chargement de sorte qu'il ne glisse pas.
- Utilisez des cordes ou des sangles de serrage appropriées pour fixer les objets lourds.
- Encliquez le dossier des sièges arrière en position verticale.

Indications de poids spécifiques au véhicule

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 136.

Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi. Toutes les indications contenues dans la présente brochure s'appliquent au modèle de base. L'étiquette d'identification du véhicule dans le Plan d'entretien ainsi que les papiers officiels du véhicule indiquent de quel moteur celui-ci est équipé.

Les valeurs indiquées peuvent être différentes si votre véhicule comporte des options ou correspond à un autre niveau d'équipement ou s'il s'agit d'un véhicule spécial.

Les valeurs de poids à vide indiquées dans le tableau ci-après s'appliquent aux véhicules en ordre de marche avec conducteur (75 kg), fluides dont le

réservoir à carburant est rempli à 90 %, outillage de bord et roue de secours le cas échéant → Le poids à vide indiqué augmente en raison de certaines options et de l'installation d'accessoires en deuxième monte, ce qui réduit d'autant la charge utile possible. Détermination du poids total autorisé en charge → page 345.

La charge se compose des poids suivants :

- Passagers.
- Ensemble des bagages.
- Charge sur le pavillon, poids de la galerie porte-bagages inclus.
- Poids sur flèche en cas de traction d'une remorque.

Moteurs à essence

Puissance du moteur	Let- tres- repé- res mo- teur	Type de boîte de vitesses	Poids à vide	Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	Charge autorisée sur l'essieu avant	Charge autorisée sur l'essieu arrière
90 kW	CAKA	BM6	1 501 – 1 715 kg	2 060 kg	1 080 kg	1 050 kg
90 kW 4Motion technology			1 501 – 1 640 kg			
100 kW	CAWA	BM6 4MOTION	1 631 kg	2 200 kg	1 140 kg	1 110 kg
100 kW	CTHA	BM6 4MOTION	— kg ⁽¹⁾	2 200 kg	1 140 kg	1 110 kg
110 kW 4Motion technology		DSG [®] 6	— kg ⁽¹⁾	2 120 kg	1 120 kg	1 050 kg
116 kW	CAWD	BM6 4MOTION	1 522 – 1 720 kg	2 080 kg	1 080 kg	1 050 kg
116 kW 4Motion technology		BM6	1 631 – 1 835 kg	2 200 kg	1 140 kg	1 110 kg
116 kW	CTHD	BM6 4MOTION	— kg ⁽¹⁾	2 080 kg	1 080 kg	1 050 kg
116 kW 4Motion technology		BM6	— kg ⁽¹⁾	2 200 kg	1 140 kg	1 110 kg
120 kW	CAWA	BA6 4MOTION	1 754 – 1 706 kg	2 210 kg	1 150 kg	1 110 kg
130 kW	CCZD	BM6 4MOTION	1 644 – 1 841 kg	2 200 kg	1 140 kg	1 110 kg
		BA6 4MOTION	1 637 – 1 835 kg	2 210 kg	1 150 kg	
		DSG [®] 7 4MOTION	1 659 – 1 844 kg	2 220 kg	1 160 kg	
147 kW	CAWB	BA6 4MOTION	— kg ⁽¹⁾	2 230 kg	1 160 kg	1 120 kg
147 kW	CCTA	BA6	— kg ⁽¹⁾	2 170 kg	1 140 kg	1 060 kg
158 kW	CCZB	BM6 4MOTION	1 673 – 1 840 kg	2 210 kg	1 140 kg	1 120 kg
		DSG [®] 7 4MOTION	1 689 – 1 844 kg	2 230 kg	1 160 kg	

⁽¹⁾ Données non encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Moteurs diesel

Puissance du moteur	Let- tres- repé- res mo- teur	Type de boîte de vitesses	Poids à vide	Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	Charge autorisée sur l'essieu avant	Charge autorisée sur l'essieu arrière
91 kW	CFFD	BM6	1 543 – 1 734 kg	2 060 kg	1 120 kg	1 010 kg
91 kW 4Motion technology			— kg ⁽¹⁾			
105 kW	CFFA	BM6 4MOTION	1 663 – 1 840 kg	2 230 kg	1 170 kg	1 110 kg
		DSG [®] 7 4MOTION	1 677 – 1 844 kg	2 250 kg	1 190 kg	
105 kW	CFFB	BM6 4MOTION	1 661 – 1 840 kg	2 240 kg	1 170 kg	1 120 kg
		DSG [®] 7 4MOTION	1 675 – 1 844 kg	2 260 kg	1 190 kg	

Puissance du moteur	Let-tes-repères-moteur	Type de boîte de vitesses	Poids à vide	Poids total autorisé en charge (P.T.A.C.)	Charge autorisée sur l'essieu avant	Charge autorisée sur l'essieu arrière
103 kW BlueMotion Technology	CFFB	BM6	1 541 – 1 734 kg	2 060 kg	1 120 kg	1 010 kg
		BM6 4MOTION	1 654 – 1 839 kg	2 250 kg	1 180 kg	1 120 kg
		DSG [®] 7 4MOTION	1 664 – 1 843 kg	2 260 kg	1 190 kg	1 120 kg
103 kW	CLJA	BA6 4MOTION	— kg ⁴⁾	2 250 kg	1 180 kg	1 120 kg
125 kW	CFGB	BM6 4MOTION	1 695 – 1 840 kg	2 240 kg	1 170 kg	1 120 kg

⁴⁾ Données non encore disponibles au moment de la mise sous presse.

⚠ AVERTISSEMENT

Le dépassement des poids et des charges sur essieux maximum autorisés risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des accidents et des blessures graves.

- Les charges sur essieux réelles ne doivent jamais dépasser les valeurs autorisées.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- La charge et la répartition du chargement dans le véhicule influent sur le comportement routier et sur l'efficacité de freinage. Adaptez la vitesse du véhicule en conséquence.

① MISE EN GARDE

Répartissez toujours le chargement uniformément et le plus bas possible dans le véhicule. Si vous transportez des objets lourds dans le coffre à bagages, il est conseillé de les positionner devant ou au-dessus de l'essieu arrière afin d'entraver le moins possible le comportement routier.

Coffre à bagages

1) Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Avant d'ouvrir et relèvement du dossier de la banquette arrière	144
Le coffre	145
Règles de chargement	146
Chargement d'arrimage	146
Modèle pour sac	147
Fixer les bagages	147
Fixer la séparation	148
Réguler l'angle du coffre à bagages	149
Système de rangement	150

Rangiez toujours le chargement lourd dans le coffre à bagages et veillez à ce que les dossiers des sièges arrière soient encliquetés en position verticale. Fixez toujours les objets d'arrimage avec des sangles appropriées. Ne surchargez jamais le véhicule. La charge et la répartition du chargement dans le véhicule influent sur le comportement de conduite et l'efficacité de freinage → ⚠.

Informations complémentaires et mises en garde :

1. Système de sacs gonflables (airbags) → page 94
2. Stationnement → page 114
3. Transport → page 138
4. Traction d'une remorque → page 154
5. Véhicules et pneus → page 345

⚠ AVERTISSEMENT

Si votre véhicule reste inutilisé ou sans surveillance, verrouillez toujours les portes et le hayon afin de réduire tout risque de blessures graves voire mortelles.

1. Ne laissez jamais des enfants sans surveillance, surtout lorsque le hayon est ouvert. Les enfants risqueraient de s'introduire dans le coffre à bagages, de fermer le hayon et ne pourraient pas sortir seuls du véhicule. Ceci peut entraîner des blessures graves et mortelles.
2. Ne laissez jamais des enfants jouer dans le voisinage du véhicule.
3. Ne transportez jamais des personnes dans le coffre à bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

Les objets non fixés ou mal fixés peuvent provoquer des blessures graves en cas de brusques manœuvres de conduite et de freinage ou en cas d'accident. C'est particulièrement le cas lorsque les objets sont heurtés par le sac gonflable qui se déclenche et sont projetés à travers l'habitacle. Pour réduire le risque de blessures, veuillez suivre les conseils suivants :

- Rangez bien à l'abri tous les objets dans le véhicule. Rangez toujours les bagages et les objets lourds dans le coffre à bagages.
- Fixez toujours les objets avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées afin qu'ils ne puissent pas être projetés à travers l'habitacle ni pénétrer dans la zone de déploiement des sacs gonflables latéraux ou frontaux lors d'une manœuvre de conduite et de freinage brusque.
- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.
- Ne rangez pas d'objets durs, lourds ou coupants dans les rangements ouverts du véhicule ou sur le tableau de bord.
- Retirez les d'objets durs, lourds ou coupants des vêtements et des sacs présents dans l'habitacle et rangez-les en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de transport d'objets lourds, les qualités routières du véhicule sont modifiées et augmentent la distance de freinage. Un chargement lourd qui n'a pas été rangé ou fixé correctement peut entraîner une perte du contrôle du véhicule et provoquer de graves blessures.

- En cas de transport d'objets lourds, les qualités routières du véhicule sont modifiées en raison du déplacement du centre de gravité.
- Répartissez toujours le chargement uniformément et le plus bas possible dans le véhicule.
- Rangez toujours en toute sécurité les objets lourds dans le coffre à bagages, le plus loin possible devant l'essieu arrière.

1 MISE EN GARDE

- Les objets posés sur la plage arrière peuvent frotter contre la glace arrière et endommager les fils de dégivrage ou l'antenne.

1 MISE EN GARDE (suite)

- Des objets qui frottent contre les glaces latérales risquent d'endommager l'antenne.

 Pour permettre à l'air vicié de s'échapper du véhicule, ne recouvrez pas les fentes d'aération situées entre la glace arrière et la plage arrière.

Rabattement et relèvement du dossier de la banquette arrière

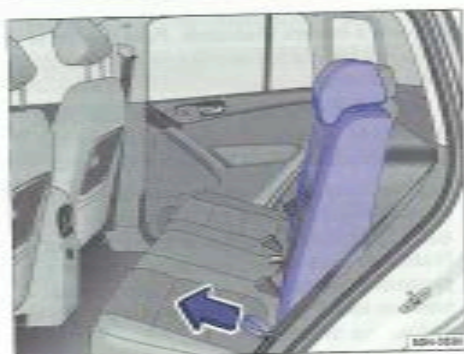


Fig. 91 Escamotage et relèvement de banquette arrière.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 143.

Le dossier de siège arrière est fractionnable. Chaque partie peut être escamotée individuellement pour agrandir le coffre à bagages.

Rabattement du dossier de siège arrière

- Abaissez entièrement l'appui-tête $\Rightarrow$ page 71.
- Poussez la banquette arrière entièrement vers l'arrière $\Rightarrow$ page 76.
- Tirez la dragonne vers l'avant et escamotez simultanément le dossier $\Rightarrow$ .
- Poussez à la main complètement vers le bas le dossier de siège arrière jusqu'à ce qu'il s'enclenche.
- Lorsque le dossier de la banquette arrière est escamoté, aucune personne ou aucun enfant ne doit être transporté sur les places assises de la banquette arrière escamotée.

Relèvement du dossier de banquette arrière

- Déverrouillez le dossier de siège arrière avec la dragonne. Le dossier de siège arrière est éjecté de son arantage.

- Rabattez le dossier de la banquette arrière vers l'arrière et appuyez-le fermement dans le verrouillage jusqu'à ce qu'il s'enclenche de manière sûre $\Rightarrow$ .
- Le dossier de banquette arrière doit être correctement enclenché.

AVERTISSEMENT

Tout rabattement ou relèvement incontrôlé et accidentel du dossier peut occasionner de graves blessures !

- N'escamotez ou ne relevez jamais le dossier pendant la marche du véhicule.
- Veillez à ne pas coincer ni endommager la ceinture de sécurité lors du relèvement du dossier de la banquette arrière.
- Lors du rabattement et du relèvement du dossier de la banquette arrière, éloignez toujours les mains, les doigts et les pieds ou d'autres parties du corps de la zone de pivotement.
- Chaque dossier de banquette arrière doit toujours être enclenché en position verticale de manière sûre afin de garantir l'effet protecteur des ceintures de sécurité aux places arrière. Cela vaut en particulier pour la place du milieu de la banquette arrière. Si une place assise est occupée et que le dossier du siège correspondant n'est pas enclenché de manière sûre, le passager se déplace vers l'avant avec le dossier de siège arrière en cas de brusques manœuvres de freinage et de conduite ainsi qu'en cas d'accident.
- Si le dossier de siège arrière est escamoté ou non enclenché de manière sûre, aucun adulte ni enfant ne doit voyager à ces places.

1 MISE EN GARDE

- Avant d'escamoter le dossier de la banquette arrière, réglez les sièges avant de sorte que l'appui-tête ou le rembourrage du dossier de la banquette arrière ne percute pas les sièges avant.

Couvre-coffre



Fig. 92 Dépose et repose du couvre-coffre

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 143.

Lors de l'ouverture et de la fermeture du hayon, le couvre-coffre est relevé ou abaissé automatiquement lorsque les sangles de retenue sont accrochées.

Vous pouvez déposer des vêtements légers sur le couvre-coffre. Veillez à ce que la vue vers l'arrière ne soit pas limitée.

Repose du couvre-coffre

- Déverrouillez les ficelles de retenue du hayon $\Rightarrow$ fig. 92 (flèches du haut).
- Tirez le couvre-coffre vers l'arrière pour le faire glisser des fixations latérales $\Rightarrow$ fig. 92 (flèches du bas).

1 MISE EN GARDE (suite)

- La présence d'objets dans le coffre à bagages risque de causer des endommagements lors du déplacement en longueur de la banquette arrière.

Repose du couvre-coffre

- Poussez le couvre-coffre vers l'avant dans les fixations latérales $\Rightarrow$ fig. 92 (flèches du bas).
- Accrochez les sangles de retenue du hayon $\Rightarrow$ fig. 92 (flèches du haut).

AVERTISSEMENT

Les objets non fixés ou mal fixés ou les animaux sur le couvre-coffre peuvent provoquer des blessures graves en cas de brusques manœuvres de conduite et de freinage ou en cas d'accident.

- Ne déposez pas d'objets durs, lourds ou coupants en vrac ou dans des sacs sur le couvre-coffre.
- Ne transportez jamais d'animaux sur le couvre-coffre.

1 MISE EN GARDE

Afin d'éviter tout endommagement au niveau du couvre-coffre, chargez le coffre à bagages de telle sorte que le couvre-coffre n'appuie pas sur le chargement lorsque le hayon est fermé.

Trappe de chargement

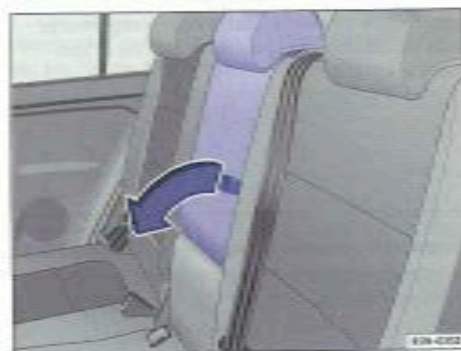


Fig. 93 Dans le dossier de siège arrière : ouverture de la trappe de chargement

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 143.

Une trappe de chargement permettant de transporter des objets longs (des skis, par ex.) dans l'habitacle du véhicule se trouve dans la banquette arrière derrière l'accoudoir central.

Afin d'éviter tout encrassement de l'habitacle du véhicule, enveloppez les objets sales dans une couverture, par exemple, avant de les faire passer par la trappe de chargement.

Lorsque l'accoudoir central est rabattu vers le bas, aucune personne ne doit être assise à la place centrale de la banquette arrière.

Ouverture de la trappe de chargement

- Déplacez l'appui-tête de la place du milieu en tièrement vers le bas $\Rightarrow$ page 71.
- Tirez la dragonne dans le sens de la flèche $\Rightarrow$ fig. 93 et rabattez l'accoudoir central vers l'avant.
- Déposez, le cas échéant, l'accoudoir rembourré $\Rightarrow$ page 80 ou la boîte multifonction $\Rightarrow$ page 174.
- Ouvrez le hayon.
- Faites glisser les objets longs depuis le coffre à bagages à travers la trappe de chargement.
- Fixez les objets à l'aide de la ceinture de sécurité.
- Fermez le hayon.

Fermeture de la trappe de chargement

- Fermez le hayon.
- Rabattez l'accoudoir central vers l'arrière jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Oeillets d'arrimage

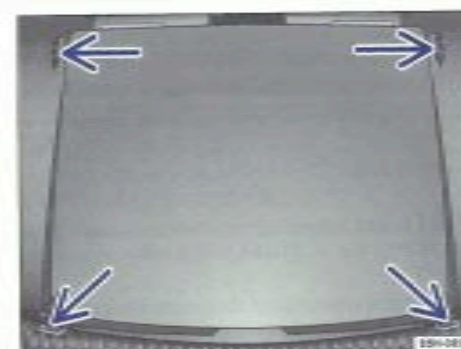


Fig. 94 Dans le coffre à bagages : œillets d'arrimage

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 143.

Des œillets d'arrimage permettant d'attacher des bagages se trouvent à l'avant et à l'arrière du coffre à bagages $\Rightarrow$ fig. 94 (flèches).

Certains œillets d'arrimage doivent être rabattus pour pouvoir être utilisés.

AVERTISSEMENT

Des cordes ou sangles de maintien inappropriées ou endommagées peuvent se rompre en cas de manœuvre de freinage ou d'accident. Des objets peuvent alors être projetés dans l'habitacle et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez toujours des cordes ou des sangles de maintien appropriées et non endommagées.
- Attachez solidement les cordes et les sangles de serrage aux œillets d'arrimage.

AVERTISSEMENT (suite)

- 1 Les objets non attachés dans le coffre à bagages peuvent brusquement glisser et modifier le comportement routier du véhicule.
- 2 Fixez également les objets petits et légers.
- 3 Lors de la fixation d'objets, ne dépassez jamais la charge de traction maximale de l'attache.
- 4 N'attachez jamais de siège pour enfants aux œillets d'arrimage.

 La charge de traction maximale des œillets s'élève à env. 3,5 kN.

 Des sangles et systèmes de fixation de chargement appropriés sont disponibles dans les ateliers spécialisés. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Crochet pour sac



Fig. 95 Dans le coffre à bagages : crochet pour sac

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 143.

Des crochets et des œillets pour sac peuvent se trouver à gauche et à droite dans le coffre à bagages auquel il est possible de fixer des sacs à provisions légers.

- Appuyez vers le bas pour extraire les crochets pour sac $\Rightarrow$ fig. 95.
- Appuyez vers le haut pour extraire les œillets pour sac $\Rightarrow$ fig. 95.

AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais le crochet pour sac pour attacher des objets. En cas de freinage brusque ou d'accident, le crochet pour sac pourrait être arraché.

MISE EN GARDE

Le crochet pour sac peut supporter un poids maximal de 3 kg.

Filet à bagages

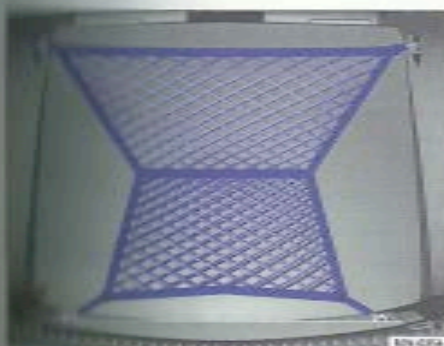


Fig. 96 Dans le coffre à bagages : filet à bagages

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 143.

Le filet à bagages empêche un chargement léger de glisser. Le filet à bagages comporte un sac à fermeture éclair qui permet de ranger de petits objets.

Accrochage du filet à bagages

- Accrochez les crochets du filet à bagages $\Rightarrow$ fig. 96 dans les œillets d'arrimage $\Rightarrow$  Pendant cette opération, la fermeture éclair du filet à bagages doit être tournée vers le haut.

Dépose du filet à bagages

Le filet à bagages accroché est tendu ⇒

- Débranchez les crochets du filet à bagages ⇒ fig. 96 des œillets d'arrimage ⇒

⚠ AVERTISSEMENT

Le filet à bagages élastique doit être distendu s'il est fixé aux œillets d'arrimage dans le coffre à bagages. Lorsqu'il est accroché, le filet

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

à bagages est tendu. Les crochets du filet à bagages peuvent causer des blessures si le filet à bagages n'est pas correctement accroché ou décroché.

- Maintenez toujours les crochets du filet à bagages pour qu'ils ne soient pas éjectés de l'œillet lors de l'accrochage et du décrochage.
- Protégez-vous le visage et les yeux pour éviter des blessures dues à l'éjection des crochets lors de l'accrochage et du décrochage.

Filet de séparation

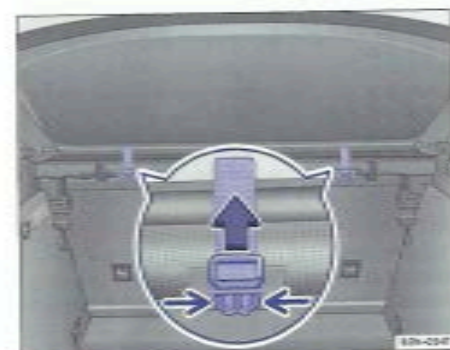


Fig. 97 Sous le couvre-coffre : retrait du filet de séparation hors des fixations.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 143.

Le filet de séparation est accroché dans les logements au toit et au dos des dossiers de banquette arrière lorsque ces derniers sont escamotés.

Retrait du filet de séparation hors de ses fixations.

- Comprimez les verrouillages ⇒ fig. 97 (petites flèches) et retirez du boîtier de verrouillage le pêne de la ceinture.
- Ouvrez le deuxième bouchon.
- Retrait du filet de séparation hors de ses fixations.

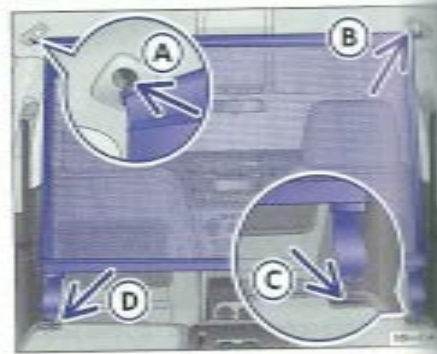


Fig. 98 Dans le coffre à bagages : montage du filet de séparation.

Mise en place du filet de séparation

- Rabattez le dossier de la banquette arrière vers l'avant ⇒ page 144, mais ne les encliquez pas encore en position de butée.
- Accrochez la barre transversale du filet de séparation dans le logement ⇒ fig. 98 (A) sur le toit.
- Comprimez la barre transversale dans le logement (B) sur le toit.
- Accrochez les crochets des ceintures de retenue dans les supports (C) et (D) sur les dossiers de banquette arrière.
- Poussez les dossiers de banquette arrière vers le bas contre les assises pour les encliquer.

Dépose du filet de séparation

- Déverrouillez les dossiers de banquette arrière ⇒ page 144.
- Débranchez les crochets de chaque côté (C) et (D).
- Levez puis compressez la barre transversale du filet de séparation puis retirez-la du logement (A).

1. Retirez la barre transversale du logement (B).

2. Retirez des dossiers de banquette arrière ⇒ page 82.

Fixation du filet de séparation dans les logements

3. Enroulez le filet de séparation sur la barre transversale et accrochez les crochets des ceintures de retenue dans les dragonnes.
4. Placez le filet de séparation dans les fixations et séchez les fixations ⇒ fig. 97.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de freinage brusque ou d'accident, les objets peuvent être projetés dans l'habitacle et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Vérifier si les crochets des ceintures de retenue sont correctement accrochés dans les supports et sur les dossiers de la banquette arrière.
- Vérifier que la barre transversale est correctement encliquetée.
- Fixez toujours les objets, même si le filet de séparation est correctement monté.
- Personne ne doit se tenir derrière le filet de séparation monté lorsque le véhicule est en mouvement.

Plancher modulable de coffre à bagages

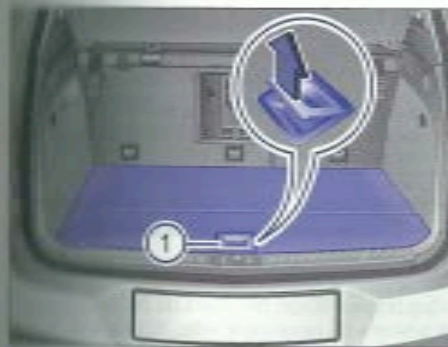


Fig. 99 Dans le coffre à bagages : ouvrez et fixez le plancher modulable de coffre à bagages.



Fig. 100 Dans le coffre à bagages : élargissement du coffre à bagages vers l'avant ou vers le bas.





Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 143.

Ouverture et fermeture du plancher de coffre à bagages

- Pour ouvrir le plancher de coffre à bagages, dégagez la poignée  dans le sens de la flèche et relevez entièrement le plancher de coffre à bagages.
- Pour le fixer, poussez la goupille d'arrêt  vers la droite.
- Pour fermer le plancher du coffre à bagages, poussez la goupille d'arrêt  vers la gauche et abaissez le plancher du coffre à bagages.

Extension du coffre à bagages vers l'avant

- Déposez le couvre-coffre                                                                                                 

Système de rangement



Fig. 101 Sous le plancher modulable de coffre à bagages : système de rangement.

Extension du coffre à bagages vers le haut

- Déposez le couvre-coffre                                                                                                    

Un support en mousse avec la roue d'urgence                                                                                                    

⚠ MISE EN GARDE

Lors de la fermeture, ne laissez pas tomber le plancher de coffre à bagages, mais venez toujours à le guider jusqu'en bas. Les réservoirs ou le plancher du coffre à bagages risquent sinon d'être endommagés.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 143.

Vous pouvez ranger les objets de petite taille dans le système de rangement                                           

Fixation des supports de base et de la galerie porte-bagages

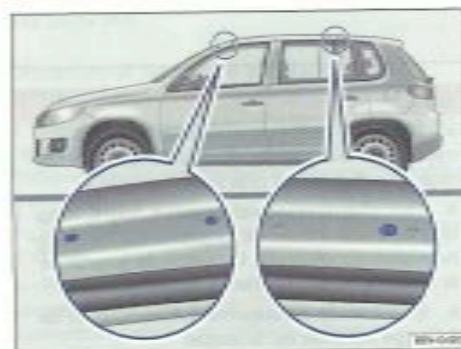


Fig. 102 Véhicules sans barres de toit : points de fixation pour supports de base et galerie porte-bagages.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 151.

Les supports de base constituent le premier élément d'un système de galerie porte-bagages complet. Pour des raisons de sécurité, des fixations supplémentaires spécifiques sont nécessaires selon que vous transportez des bagages, des bicyclettes, une planche à voile, des skis ou un bateau. Des accessoires appropriés sont disponibles auprès d'un Partenaire Volkswagen.

Véhicules sans barres de toit : fixation des supports de base et de la galerie porte-bagages

Les supports de base et les galeries porte-bagages doivent toujours être fixés correctement.

Veuillez impérativement tenir compte des instructions de montage livrées avec la galerie porte-bagages.

Les alésages de fixation se trouvent sur les faces inférieures des renforts de pavillon et sont uniquement visibles lorsque la porte est ouverte → fig. 102 (agrandissements).

Fixez les supports de base **uniquement** sur les alésages indiqués sur la figure.

Véhicules avec barres de toit : fixation de la galerie porte-bagages

Des galeries porte-bagages classiques ne peuvent pas être utilisées sur les barres de toit. N'utilisez que des galeries porte-bagages homologuées par Volkswagen.

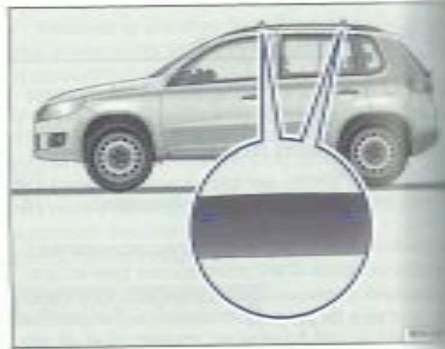


Fig. 103 Véhicules avec barres de toit : points de fixation pour galerie porte-bagages.

Veuillez impérativement tenir compte des instructions de montage livrées avec la galerie porte-bagages.

Les alésages de fixation se trouvent sur la face inférieure des barres de toit → fig. 103 (agrandissement).

Fixez les supports de base **uniquement** sur les alésages indiqués sur la figure.

AVERTISSEMENT

Une fixation et une utilisation incorrectes des supports de base et de la galerie porte-bagages peuvent être à l'origine du décrochage du système tout entier et par conséquent entraîner des accidents et des blessures.

- Tenez toujours compte des instructions de montage du fabricant.
- Utilisez les supports de base et la galerie porte-bagages **uniquement** s'ils ne présentent pas de dommages et qu'ils sont correctement fixés.
- Fixez les supports de base **uniquement** sur les repères indiqués sur la figure → fig. 102 ou → fig. 103.
- Montez correctement les supports de base et les galeries porte-bagages.
- Contrôlez les vissages et les fixations avant de prendre le volant et, le cas échéant, ressermez-les après une courte distance. Lors de longs trajets, contrôlez les vissages et les fixations lors de chaque pause.

AVERTISSEMENT (suite)

- Montez toujours correctement des porte-bagages spéciaux pour vélos, skis, surfs, etc.
- Ne procédez à aucune modification ou réparation des supports de base et de la galerie porte-bagages.

Tenez compte des instructions de montage livrées avec la galerie porte-bagages et conservez-les toujours dans le véhicule.

Chargement de la galerie porte-bagages

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 151.

Le chargement peut être fixé en toute sécurité uniquement si le système de galerie porte-bagages est monté correctement →

Charge maximale autorisée sur le pavillon

La charge maximale autorisée sur le pavillon pour les véhicules sans barres de toit s'élève à 75 kg et pour les véhicules avec barres de toit à 100 kg. La charge sur le pavillon est constituée par le poids de la galerie porte-bagages et celui du chargement transporté sur le pavillon →

Connaissez-vous toujours du poids de la galerie porte-bagages et du chargement à transporter et, le cas échéant, passez l'ensemble. Ne dépassez jamais la charge maximale autorisée sur le pavillon.

En cas d'utilisation d'une galerie porte-bagages à faible capacité de charge, la charge maximale autorisée sur le pavillon ne peut pas être entièrement exploitée. Dans ce cas, la galerie porte-bagages ne peut être chargée que jusqu'à la limite de poids indiquée dans la notice de montage.

Répartition du chargement

Répartissez uniformément le chargement et fixez-le correctement →

Stabilité des fixations

Une fois que les supports de base et la galerie porte-bagages ont été fixés, les vissages et les fixations doivent être contrôlés après une courte distance puis à des intervalles réguliers.

AVERTISSEMENT

Si la charge maximale autorisée sur le pavillon est dépassée, des accidents et des endommagements considérables du véhicule peuvent avoir lieu.

- N'excédez jamais la charge maximale autorisée sur le pavillon, les charges maximales autorisées sur les essieux et le poids total autorisé en charge.
- N'excédez pas la capacité de charge de la galerie porte-bagages, même si la capacité de charge du pavillon n'est pas atteinte.
- Fixez les objets lourds le plus possible vers l'avant et répartissez toujours le chargement uniformément.

AVERTISSEMENT

Un chargement non attaché et mal fixé peut se décrocher et provoquer des accidents et des blessures.

- Utilisez toujours des cordes ou des sangles de maintien appropriées et non endommagées.
- Fixez correctement le chargement.

Traction d'une remorque

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Conditions techniques	155
Boule à basculement mécanique	157
Cache du dispositif d'attelage (R-Line)	158
Montage d'un porte-vélo sur la boule à basculement	158
Accrochage et raccordement de la remorque	159
Changement de la remorque	160
Conduite avec une remorque	161
Système de stabilisation de la remorque	162
Installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte	163
Poids tractés maximum autorisés	164
Poids total roulant maximal autorisé	167

Tenez compte des directives nationales relatives à la conduite avec une remorque et à l'utilisation d'un dispositif d'attelage.

Le véhicule a normalement été conçu pour transporter des personnes et peut - s'il est équipé d'un dispositif technique adéquat - être utilisé pour tracter une remorque. Ce poids tracté supplémentaire a des répercussions sur la longévité, la consommation de carburant et la puissance du véhicule ; il peut aussi entraîner un rapprochement des périodes d'entretien.

La traction d'une remorque ne représente pas seulement une plus grande sollicitation pour le véhicule, elle requiert également une plus grande concentration de la part du conducteur.

Par des températures hivernales, montez des pneus d'hiver sur le véhicule et sur la remorque.

Poids sur flèche

Le poids sur flèche maximal autorisé du timon sur la boule d'attelage ne doit pas dépasser 100 kg.

Véhicules avec système Start/Stop

Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte ou d'un dispositif d'attelage installé en deuxième monte par Volkswagen, le système Start/Stop se désactive automatiquement dès qu'une remorque est attelée. Si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage qui n'a pas été installé en deuxième monte par Volkswagen, le système Start/Stop doit être désactivé manuellement à l'aide de la touche intégrée au tableau de bord

avant l'utilisation d'une remorque et rester désactivé pendant toute la durée de la traction de la remorque ⇒

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ⇒ page 6
- Alarme antivol ⇒ page 50
- Éclairage ⇒ page 114
- Conduite respectueuse de l'environnement ⇒ page 215
- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 221
- Roues et pneus ⇒ page 345
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 359

AVERTISSEMENT

Le transport de personnes dans une remorque représente un danger mortel et peut être illégal.

AVERTISSEMENT

Tout usage impropre du dispositif d'attelage peut entraîner des blessures et des accidents.

- Utilisez un dispositif d'attelage uniquement si celui-ci ne présente pas de dommage et qu'il est correctement fixé.
- Ne procédez à aucune modification ou réparation du dispositif d'attelage.
- Pour réduire le risque de blessures en cas de collisions par l'arrière et protéger les piétons et les cyclistes lorsque le véhicule est garé, retirez toujours la boule amovible si aucune remorque n'est utilisée.
- Ne montez jamais un dispositif d'attelage capable de « répartir le poids » ou d'« équilibrer la charge » sur le véhicule. Le véhicule n'est pas conçu pour ces types de dispositifs d'attelage. Le dispositif d'attelage peut présenter des dysfonctionnements et la remorque du véhicule risque de se détacher.

AVERTISSEMENT

La conduite avec une remorque et le transport d'objets lourds ou encombrants peuvent réduire les qualités routières du véhicule et entraîner des accidents.

1. Fixez toujours correctement le chargement avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées et non endommagées.
2. Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
3. Les remorques possédant un centre de gravité élevé peuvent basculer plus facilement que les remorques dont le centre de gravité est bas.
4. Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.
5. Soyez particulièrement prudent lors d'un dépassement.
6. Réduisez immédiatement votre vitesse dès que vous percevez le moindre mouvement d'oscillation de la remorque.
7. Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mph) avec une remorque (100 km/h (62 mph) dans des cas exceptionnels). Cette recommandation vaut également pour les pays où des vitesses plus élevées sont autorisées. Tenez compte de la vitesse maximale spécifique à chaque pays. Dans le cas de véhicules avec remorque, ces vitesses peuvent être inférieures à celles qui s'appliquent aux véhicules sans remorque.

Conditions techniques

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 154.

Si le véhicule a été équipé d'un dispositif d'attelage de première monte, il est déjà pourvu de tout le nécessaire, sur le plan technique comme sur le plan légal, pour la traction d'une remorque.

Installez uniquement un dispositif d'attelage homologué pour le poids total autorisé de la remorque prévue. Le dispositif d'attelage doit convenir pour le véhicule et la remorque et être correctement fixé au châssis du véhicule. Utilisez uniquement un dis-

AVERTISSEMENT (suite)

- N'essayez jamais de « redresser » une remorque qui oscille en accélérant.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage qui n'a pas été installé en deuxième monte par Volkswagen, le système Start/Stop doit toujours être désactivé manuellement lors de la traction de la remorque. Le système de freinage risque sinon de présenter des dysfonctionnements, ce qui peut causer des accidents et des blessures graves.

- Désactivez toujours manuellement le système Start/Stop si une remorque est attelée à un dispositif d'attelage non monté en deuxième monte par Volkswagen.

Désactivez toujours l'alarme antivol avant d'atteler ou de dételer une remorque ⇒ page 56. Le capteur d'inclinaison peut sinon déclencher une alarme intempestive.

Ne conduisez pas avec une remorque pendant les 1 000 premiers kilomètres si le moteur du véhicule est neuf ⇒ page 359.

Volkswagen recommande de déposer ou d'escamoter la boule du dispositif d'attelage avant chaque trajet effectué sans remorque ⇒ page 157. En cas de collision par l'arrière, l'endommagement du véhicule peut être plus important lorsque la boule du dispositif d'attelage est montée.

Sur certains modèles, le dispositif d'attelage est nécessaire pour remorquer des véhicules. C'est pourquoi il est conseillé de toujours conserver la boule amovible du dispositif d'attelage à bord du véhicule.

positif d'attelage doté d'une boule amovible. Vérifiez et respectez toujours les instructions du fabricant de dispositifs d'attelage. Ne montez jamais un dispositif d'attelage capable de « répartir le poids » ou d'« équilibrer la charge » sur le véhicule. ➤

Dispositif d'attelage monté sur le pare-chocs

Ne montez jamais un dispositif d'attelage sur le pare-chocs ou sur sa fixation. Un dispositif d'attelage ne doit pas compromettre l'efficacité des pare-chocs. Ne procédez à aucune modification du système d'échappement ni du système de freinage. Vérifiez à des intervalles réguliers si le dispositif d'attelage est correctement fixé.

Système de refroidissement du moteur

Le moteur et le système de refroidissement sont davantage sollicités lorsque vous tractez une remorque. Le système de refroidissement doit contenir suffisamment de liquide de refroidissement et être conçu pour pouvoir supporter une sollicitation supplémentaire due à la traction d'une remorque.

Frein de remorque

Si la remorque possède son propre système de freinage, tenez compte des règlements en vigueur. Le système de freinage de la remorque ne doit jamais être relié au système de freinage du véhicule.

Câble de rupture d'attelage

Utilisez toujours un câble de rupture d'attelage entre le véhicule et la remorque → page 159.

Feux arrière de la remorque

Les feux arrière sur la remorque doivent être conformes aux prescriptions légales → page 159.

Ne raccordez jamais les feux arrière de la remorque directement à l'équipement électrique du véhicule. Si vous n'êtes pas sûr que la remorque est correctement raccordée électriquement, demandez à un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande pour cela un Partenaire Volkswagen.

Rétroviseurs extérieurs

Si les rétroviseurs de série ne vous offrent pas une visibilité suffisante de la circulation derrière la remorque, vous devez faire monter des rétroviseurs extérieurs supplémentaires selon les dispositions en vigueur dans le pays concerné. Réglez les rétroviseurs extérieurs avant chaque départ de façon à obtenir un champ visuel suffisant vers l'arrière.

Puissance absorbée maximale de la remorque

Ne dépassez jamais les valeurs indiquées :

Consommateur	Puissance maximale
Feux de position et feux arrière	100 watts
Clignotants par côté	54 watts
Feux stop (valeur totale)	84 watts
Feux de recul, puissance totale	42 watts

AVERTISSEMENT

Tout dispositif d'attelage mal monté ou non approprié peut entraîner le détachement de la remorque du véhicule et causer des blessures graves.

MISE EN GARDE

- Si les feux arrière de la remorque ne sont pas correctement raccordés, l'équipement électronique du véhicule peut être endommagé.
- Si la remorque consomme trop de courant, l'équipement électronique du véhicule peut être endommagé.
- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant. Utilisez uniquement des raccords électriques appropriés pour l'alimentation en tension de la remorque.

Si vous tractez souvent une remorque, Volkswagen vous conseille, en raison de la plus grande sollicitation du véhicule, de faire réviser le dernier même entre les échéances d'entretien.

Dans certains pays, un extincteur supplémentaire est obligatoire à bord du véhicule lorsque le poids total de la remorque, chargement compris, est supérieur à 2 500 kg.

Boule à basculement mécanique

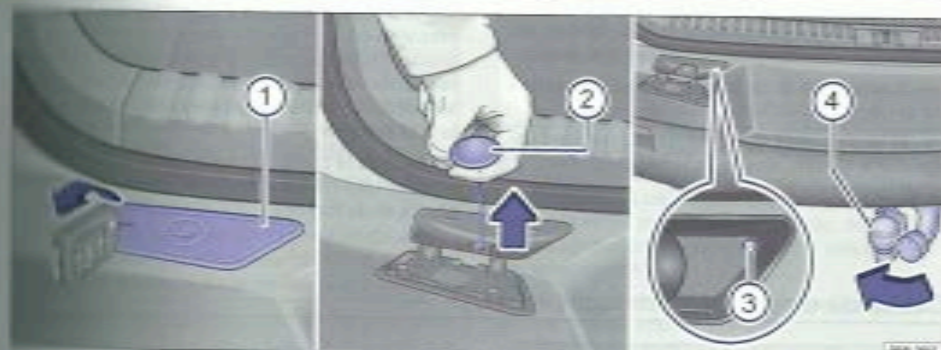


Fig. 104 Dans le pare-chocs arrière : basculement de la boule d'attelage.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 154.

La boule d'attelage se trouve dans le pare-chocs et est basculée mécaniquement lorsqu'elle est requise. La boule ne peut pas être retirée.

Basculement de la boule

1. Ouvrez le hayon.
2. Introduisez un objet approprié (panneton, tournevis, etc.) dans l'ouverture du cache → fig. 104 ① et tirez le du pare-chocs dans le sens de la flèche.
3. Sur les véhicules équipés du pare-chocs R-Line, retirez le cache du dispositif d'attelage → page 158.
4. Assurez-vous que personne, ni aucun objet, ne se trouve dans le débattement de la boule ④.
5. À l'aide de la poignée ②, tirez le câble de traction jusqu'en butée et relâchez lentement le câble et la poignée ②.
6. Faites pivoter davantage la boule ④ jusqu'à ce qu'elle s'indiquette de manière audible et perceptible et que le témoin de contrôle ③ situé à côté de la poignée ② s'allume.
7. Fermez le cache ①.
8. Fermez le hayon.
9. Si un capuchon de protection antipoussière est présent sur la boule, retirez-le avant d'atteler une remorque et conservez-le.
10. Le fil de courant pour remorque se trouve à gauche sur la boule d'attelage à pivotement.
11. Le témoin ③ est allumé uniquement lorsque la boule est ouverte.

Escamotage de la boule d'attelage

- Mettez en place le capuchon de protection antipoussière (si le véhicule en est équipé) sur la boule.
- Retirez, s'il y a lieu, l'adaptateur de la prise prévue sur le véhicule pour la remorque.
- Ouvrez le hayon.
- Introduisez un objet approprié (panneton, tournevis, etc.) dans l'ouverture du cache ① et retirez-le du pare-chocs dans le sens de la flèche.
- Assurez-vous que personne, ni aucun objet, ne se trouve dans le débattement de la boule ④.
- À l'aide de la poignée ②, tirez le câble de traction jusqu'en butée et relâchez lentement le câble et la poignée ②.
- Faites basculer la boule ④ dans le pare-chocs jusqu'à ce qu'elle s'indiquette de manière audible et perceptible et que le témoin de contrôle ③ situé à côté de la poignée ② s'allume.
- Fermez le cache ①.
- Fermez le hayon.

AVERTISSEMENT

Tout usage impropre du dispositif d'attelage peut entraîner des blessures et des accidents.

- Assurez-vous que personne, ni aucun animal ou objet, ne se trouve dans le débattement de la boule.
- N'intervenez jamais dans le processus de basculement de la boule d'attelage avec des outils.
- N'utilisez pas de dispositif d'attelage lorsque le témoin ③ ne s'allume pas.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si la boule ne s'enclenche pas correctement, n'utilisez pas le dispositif d'attelage et faites-le contrôler dans un atelier spécialisé.
- N'actionnez jamais la poignée ② lorsque la boule est sollicitée.
- Si le plus petit diamètre de la boule est inférieur à 49 mm, n'utilisez jamais le dispositif d'attelage.

⚠ MISE EN GARDE

- Ne dirigez pas le jet d'un nettoyeur haute pression ou nettoyeur à vapeur directement sur la boule à basculement ou sur la prise de courant pour remorque. Cela pourrait endommager les joints ou retirer la graisse nécessaire pour la lubrification.
- Fermez le cache ① avec précaution afin d'éviter tout risque d'endommagement du pare-chocs et du hayon.

Cache du dispositif d'attelage (R-Line)



Fig. 105 Pare-chocs arrière : retrait du cache.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 154.

La boule d'attelage à basculement mécanique se trouve dans le pare-chocs R-Line derrière un cache → fig. 105.

Avant de déployer la boule d'attelage, ouvrez le cache dans le pare-chocs et retirez-le.

Retrait du cache

- Pour le déverrouillage, tournez les deux vis d'obturation de 90° dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Faites pivoter le cache et retirez les languettes de retenues supérieures du cache hors du pare-chocs.

Montage d'un porte-vélo sur la boule à basculement

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 154.

Si vous roulez avec un porte-vélos monté sur la boule d'attelage, la charge maximale est de 75 kg pour une distance entre appuis de 300 mm maxi.

la distance entre appuis étant la distance séparant le centre de gravité du porte-vélos chargé de vélos et le centre de la boule d'attelage.

⚠ AVERTISSEMENT

Tout usage impropre du dispositif d'attelage et du porte-vélo monté sur la boule peut entraîner des blessures et des accidents.

- Ne dépassez jamais la charge utile indiquée et la distance entre appuis.
- Il n'est pas autorisé de fixer un porte-vélos sur le col situé sous la boule d'attelage, étant donné qu'en raison de la forme du col de la

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

boule et qu'en fonction de la version du porte-vélos, il peut en résulter une position inappropriée du porte-vélos.

- Lisez et tenez compte de la notice de montage jointe au porte-vélo.

⚠ MISE EN GARDE

- Si la charge utile maximale indiquée ou la distance entre appuis est dépassée, des endommagements considérables du véhicule peuvent avoir lieu.
- Ne dépassez jamais la valeur indiquée et la distance entre appuis.

Accrochage et raccordement de la remorque

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 154.

Câble de rupture d'attelage

Fixez toujours correctement le câble de rupture de la remorque sur le véhicule tracteur. Laissez le câble de rupture de la remorque pendre un peu pour permettre la conduite en virage. Cependant, le câble de rupture ne doit pas traîner par terre lors du déplacement.

Prise de courant pour remorque

La liaison électrique entre le véhicule tracteur et la remorque est assurée par une prise à 13 broches pour remorque. Si la remorque est dotée d'un connecteur 7 broches, utilisez un câble adaptateur approprié.

Feux arrière de la remorque

Vérifiez à ce que les feux arrière de la remorque fonctionnent correctement et qu'ils soient conformes aux dispositions légales. Vérifiez à ce que la puissance absorbée maximale de la remorque ne soit pas dépassée → page 156.

Une remorque est intégrée à l'alarme antivol :

- Si le véhicule a été équipé, en première monte, d'une alarme antivol et d'un dispositif d'attelage.
- Si la remorque a une liaison électrique avec le véhicule tracteur via la prise de courant de la remorque.

- Si l'équipement électrique du véhicule et de la remorque est opérationnel, exempt de tout dysfonctionnement et non endommagé.
- Si le véhicule est verrouillé à l'aide de la clé du véhicule et l'alarme antivol activée.

Lorsque le véhicule est verrouillé, l'alarme se déclenche dès que la liaison électrique avec la remorque est interrompue.

Désactivez toujours l'alarme antivol avant d'atteler ou de dételer une remorque. Le capteur d'inclinaison peut sinon déclencher une alarme intempestive.

⚠ AVERTISSEMENT

Des câbles électriques impropres ou mal raccordés peuvent mettre sous tension la remorque, entraîner des dysfonctionnements de l'ensemble de l'équipement électronique du véhicule et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Faites effectuer tous les travaux au niveau de l'équipement électronique du véhicule uniquement par un atelier spécialisé.
- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant.

⚠ MISE EN GARDE

Une remorque reposant sur une roue jockey ou des chandelles de remorque ne doit pas rester attelée au véhicule. En effet, le véhicule se relève ou s'abaisse en cas de modification de la charge ou d'un endommagement des pneus.

MISE EN GARDE (suite)

Des forces importantes risquant d'endommager le véhicule et la remorque s'exercent alors sur le dispositif d'attelage et sur la remorque.

En cas de dysfonctionnement de l'équipement électrique du véhicule ou de la remorque et de dysfonctionnement avec l'alarme antivol, faites vérifier les systèmes par un atelier spécialisé.

La batterie du véhicule se décharge si une liaison électrique est établie via la prise de courant de la remorque alors que le moteur est arrêté et que les accessoires sur la remorque sont activés.

Chargement de la remorque

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 154.

Poids tracté et poids sur flèche

Le poids tracté est le poids que le véhicule peut tracter. Le poids sur flèche est le poids qui appuie à la verticale et de haut en bas sur la boule du dispositif d'attelage. = page 164.

Les indications de poids tracté et de poids sur flèche figurant sur la plaque du constructeur du dispositif d'attelage sont seulement des valeurs d'essai du dispositif. Les données véhicule se situant fréquemment en-deçà de ces valeurs figurent dans les papiers du véhicule. Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi.

Pour des raisons de sécurité, Volkswagen vous conseille de toujours exploiter le poids sur flèche maximal autorisé. Un poids sur flèche trop faible nuit au comportement routier de l'attelage.

Le poids sur flèche existant augmente le poids sur l'essieu arrière et réduit la charge possible dans le véhicule.

Poids total roulant

Le poids total roulant est égal à la somme du poids total en charge réel du véhicule tracteur et du poids total en charge réel de la remorque.

Chargement de la remorque

L'attelage doit être équilibré. Pour cela, exploitez le poids sur flèche maximal autorisé et ne chargez pas la remorque principalement sur l'arrière ni principalement sur l'avant :

Pour des raisons techniques, les remorques équipées de feux arrière à DEL ne peuvent pas être intégrées à l'alarme antivol.

Si le niveau de charge de la batterie du véhicule est trop faible, la liaison électrique avec la remorque est automatiquement interrompue.

Lorsque le moteur tourne, les consommateurs électriques de la remorque sont alimentés via la liaison électrique (broche 9 et broche 10 de la prise de courant pour remorque).

- Répartissez la charge dans la remorque en veillant à placer les objets lourds le plus près possible de l'essieu ou au-dessus de l'essieu.
- Fixez correctement le chargement sur la remorque.

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus de la remorque correspond aux recommandations du fabricant de la remorque.

En cas de traction d'une remorque, les pneus du véhicule tracteur doivent être gonflés à la pression de gonflage maximale autorisée. = page 345.

AVERTISSEMENT

Le dépassement du poids sur flèche maximal et de la charge sur essieu maximale ainsi que du poids total ou du poids roulant du véhicule et de la remorque peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Ne dépassez jamais les valeurs indiquées.
- Ne dépassez jamais la charge maximale autorisée sur les essieux avec le poids actuel sur les essieux avant et arrière. Ne dépassez jamais le poids total maximal autorisé avec le poids avant et arrière du véhicule.

AVERTISSEMENT

Un chargement non attaché peut considérablement compromettre la stabilité directionnelle et la sécurité de conduite de l'attelage et par conséquent provoquer des accidents et des blessures graves.

- Changez toujours correctement la remorque.

AVERTISSEMENT (suite)

- Fixez toujours le chargement avec des cordes ou des sangles de serrage appropriées et non endommagées.

Conduite avec une remorque

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 154.

Réglage des projecteurs

Lorsqu'une remorque est attelée, la partie avant du véhicule peut se soulever et les feux de croisement allumés peuvent éblouir les autres usagers de la route. Abaissez les faisceaux lumineux en conséquence avec le réglage du site des projecteurs. Si votre véhicule n'est pas équipé du réglage du site des projecteurs, faites régler les projecteurs dans un atelier spécialisé. Les projecteurs à lampes à décharge s'adaptent automatiquement et ne doivent pas être réglés.

Particularités lors de la conduite avec une remorque

Si la remorque possède un frein à inertie, freinez en douceur dans un premier temps puis plus énergiquement. Ceci évite les à-coups au freinage dus au blocage des roues de la remorque.

La distance de freinage s'allonge en fonction du poids total roulant.

Avant d'emprunter une descente, rétrogradez à temps pour profiter du frein-moteur. Si vous utilisez uniquement les freins, le système de freinage peut surchauffer et tomber en panne, le cas échéant.

Le centre de gravité du véhicule et par conséquent les qualités routières ont été modifiés par le poids tracté et par le poids total plus élevé de l'attelage.

La configuration véhicule tracteur à vide/remorque chargée est des plus défavorables en termes de répartition de la charge. Dans ce cas, conduisez avec une grande prudence et lentement.

Démarrage en côte avec une remorque

En fonction de la pente et du poids total du convoi, le convoi en stationnement peut reculer légèrement lors d'un démarrage.

Lors du démarrage en côte avec une remorque, procédez comme suit :

Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.

Appuyez une fois sur la touche [P] pour désactiver le frein de stationnement électronique. = page 203.

Tirez sur la touche [P] et maintenez-la enfoncée pour bloquer l'ensemble de véhicules avec le frein de stationnement électronique. = page 203.

En présence d'une boîte mécanique : appuyez à fond sur la pédale d'embrayage.

Engagez la 1^{re} vitesse ou le rapport D. = page 194, Passage des rapports.

Relâchez la pédale de frein.

Démarez lentement. Pour cela, relâchez lentement la pédale d'embrayage de la boîte mécanique.

Relâchez la touche [P] uniquement lorsque le moteur délivre suffisamment de force motrice pour démarrer.

AVERTISSEMENT

La traction non conforme d'une remorque peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et provoquer des blessures graves.

La conduite avec une remorque et le transport d'objets lourds ou encombrants peuvent modifier les qualités routières du véhicule et rallonger la distance de freinage.

Conduisez toujours de manière prudente et prévoyante. Freinez en anticipant plus que d'habitude.

Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation. Réduisez votre vitesse, en particulier en descente.

Accélérez prudemment et modérément. Évitez toute manœuvre de conduite et de freinage violente ou brusque.

Soyez particulièrement prudent lors d'un dépassement. Réduisez immédiatement votre vitesse dès que vous percevez le moindre mouvement d'oscillation de la remorque.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- N'essayez jamais de « redresser » une remorque qui oscille en accélérant.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Tenez compte de la vitesse maximale. Dans le cas de véhicules avec remorque, ces vitesses peuvent être inférieures à celles qui s'appliquent aux véhicules sans remorque.

Système de stabilisation de la remorque

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 154.

Le système de stabilisation de la remorque constitue une extension du programme électronique de stabilisation (ESC) et aide, conjointement avec la fonction de contre-brayage, à réduire les risques de « balancement » de la remorque.

Lorsque le système de stabilisation de la remorque est activé, le témoin de l'ESC  dans le combiné d'instruments s'allume pendant environ deux secondes de plus que le témoin d'ABS.

Conditions pour le système de stabilisation de la remorque

- Le dispositif d'attelage a été installé en première monte ou un dispositif d'attelage compatible a été installé en seconde monte.
- L'antipatinage est activé. Le témoin  ou  dans le combiné d'instruments ne s'allume pas.
- La remorque a une liaison électrique avec le véhicule tracteur via la prise de courant de la remorque.
- La vitesse est supérieure à env. 60 km/h (37 mph).
- Le poids sur flèche maximal est exploité.
- Les remorques doivent posséder un timon rigide.
- Les remorques freinées doivent avoir un dispositif mécanique à inertie.

⚠ AVERTISSEMENT

Le supplément de sécurité qu'apporte le système de stabilisation de la remorque ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Sur chaussées glissantes, accélérez avec prudence.
- Si un système effectue une régulation, levez le pied de l'accélérateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système de stabilisation peut ne pas détecter correctement toutes les situations.

- Étant donné que le système de stabilisation de la remorque ne détecte pas toujours les mouvements pendulaires des remorques légères, il ne les stabilise pas non plus.
- Sur chaussées glissantes offrant une faible adhérence, une remorque peut se mettre en portafeuille en dépit du système de stabilisation de la remorque.
- Les remorques possédant un centre de gravité élevé peuvent basculer avant d'effectuer des mouvements pendulaires.
- Des freinages brusques risquent de se produire automatiquement, en cas de situations de conduite extrêmes, si aucune remorque n'est attelée mais qu'une fiche est branchée dans la prise de courant pour remorque (porte-vélos avec éclairage, par ex.).

Installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte

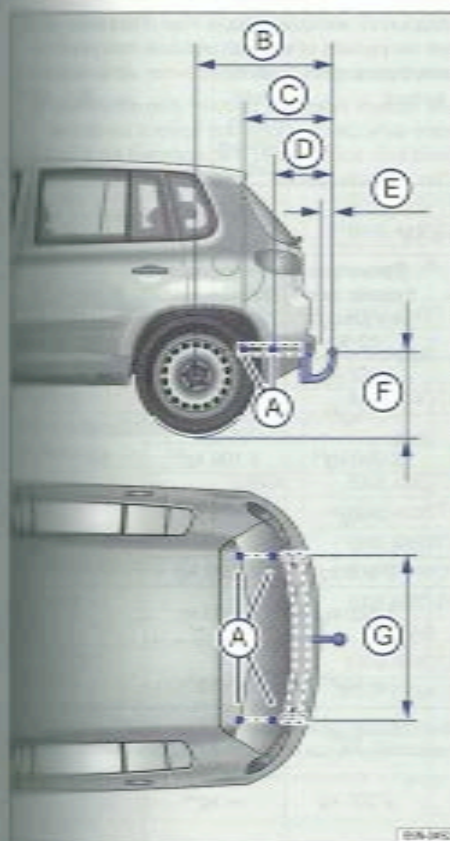


Fig. 106 Cotes et points de fixation pour l'installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 154.

Volkswagen vous recommande de faire effectuer l'installation en deuxième monte d'un dispositif d'attelage par un atelier spécialisé. Il peut s'avérer nécessaire par exemple de transformer le système de refroidissement ou de monter des tôles pare-chocs. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

En cas de montage ultérieur d'un dispositif d'attelage, respectez impérativement les cotes d'écartement. La cote allant du milieu de la boule jusqu'à la chaussée $\Rightarrow$ fig. 106 (F) ne doit en aucun cas être inférieure à celle indiquée. Ceci est également valable lorsque le véhicule est complètement chargé, poids sur flèche maximal compris.

Cotes d'écartement $\Rightarrow$ fig. 106 :

- Ⓐ Points de fixation.
- Ⓑ 966 mm
- Ⓒ 602 mm
- Ⓓ 355 mm
- Ⓔ 65 mm mini
- Ⓕ 350 – 420 mm
- Ⓖ 1 051 mm

⚠ AVERTISSEMENT

Des câbles électriques impropres ou mal raccordés peuvent entraîner des dysfonctionnements de l'ensemble de l'équipement électronique du véhicule et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne reliez jamais directement l'équipement électrique de la remorque aux raccordements électriques des feux arrière ou à d'autres sources de courant inappropriées. Utilisez uniquement des fiches appropriées pour raccorder la remorque.
- Faites effectuer l'installation en deuxième monte d'un dispositif d'attelage sur le véhicule par un atelier spécialisé.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de dispositif d'attelage mal monté ou inadapté, la remorque peut se détacher du véhicule tracteur. Cela peut entraîner des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

Utilisez uniquement des dispositifs d'attelage agréés par Volkswagen pour le type de véhicule concerné.

Poids tractés maximum autorisés

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 154.

Ce sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi. Toutes les indications contenues dans la présente brochure s'appliquent au modèle de base. L'étiquette d'iden-

tification du véhicule dans le Plan d'entretien ainsi que les papiers officiels du véhicule indiquent de quel moteur celui-ci est équipé.

Les valeurs indiquées peuvent être différentes si votre véhicule comporte des options ou correspond à un autre niveau d'équipement ou s'il s'agit d'un véhicule spécial.

Véhicules avec moteurs essence et avant standard 18"

Puissance du mo- teur ⇒ 	Lettres- répères moteur	Type de boîte de vi- tesses	Remorque freinée, ram- pes jusqu'à 12 %	Remorque freinée, ram- pes jus- qu'à 8 %	Remorque non freinée	
90 kW	CAXA	BM6	1 600 kg	1 800 kg	750 kg	
90 kW BlueMotion Technology			— kg ^{a)}	— kg ^{a)}		
110 kW	CAWA	BM6 4MOTION	2 000 kg ^{b)}	2 100 kg ^{b)}		
110 kW	CTHA	BM6 4MOTION	— kg ^{a)}	— kg ^{a)}		
110 kW BlueMotion Technology		DSG [®] 6				
118 kW	CAVD	BM6 4MOTION	2 000 kg	2 200 kg		
118 kW BlueMotion Technology		BM6	1 800 kg	2 000 kg		
118 kW	CTHD	SG64MOTION	— kg ^{a)}	— kg ^{a)}		
118 kW BlueMotion Technology		BM6				
125 kW	CAWA	BA6 4MOTION	— kg ^{a)}	— kg ^{a)}		
132 kW	CCZD	BM6 4MOTION	2 200 kg	— kg ^{a)}		
		BA6 4MOTION				
		DSG [®] 7 4MOTION				
147 kW	CAWB	BA6 4MOTION	— kg ^{a)}	— kg ^{a)}		
147 kW	CCTA	BA6	— kg ^{a)}	— kg ^{a)}		
155 kW	CCZB	BM6 4MOTION	2 200 kg	— kg ^{a)}		
		DSG [®] 7 4MOTION				

^{a)} Données non encore disponibles au moment de la mise sous presse.

^{b)} Valable uniquement pour les véhicules avec dispositif d'attelage de première monte. Sans adaptation du système de refroidisse-
ment, le poids tracté est limité à 1 800 kg sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage monté ultérieurement.

Véhicules avec moteurs essence et avant tout-terrain 28"

Puissance du mo- teur 	MKB Lettres- repères moteur (Moto- rken- buchsta- be)	Type de boîte de vi- tesses	Remorque freinée, ram- pes jusqu'à 12 %	Remorque freinée, ram- pes jus- qu'à 8 %	Remorque non freinée
110 kW	CAWA	BM6 4MOTION	2 000 kg ^{b)}	2 200 kg ^{b)}	750 kg
110 kW	CTHA	BM6 4MOTION	— kg ^{b)}	— kg ^{b)}	
110 kW BlueMotion Technology		DSG [®] 6			
118 kW	CAVD	BM6 4MOTION	2 000 kg	2 200 kg	
118 kW BlueMotion Technology		BM6	— kg ^{b)}	— kg ^{b)}	
118 kW	CTHD	BM6 4MOTION	— kg ^{b)}	kg ^{b)}	
118 kW BlueMotion Technology		BM6			
135 kW	CAWA	BA6 4MOTION	— kg ^{b)}	— kg ^{b)}	
152 kW	CCZD	BM6 4MOTION	2 500 kg	— kg ^{b)}	
		BA6 4MOTION			
		DSG [®] 7 4MOTION			
147 kW	CAWB	BA6 4MOTION	— kg ^{b)}	— kg ^{b)}	
147 kW	CCTA	BA6	— kg ^{b)}	— kg ^{b)}	
155 kW	CCZB	BM6 4MOTION	2 500 kg	— kg ^{b)}	
		DSG [®] 7 4MOTION			

^{a)} Valable uniquement pour les véhicules avec dispositif d'attelage de première monte. Sans adaptation du système de refroidisse-
ment, le poids tracté est limité à 1 800 kg sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage monté ultérieurement.

^{b)} Données non encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Véhicules avec moteurs diesel et avant standard 18"

Puissance du moteur →	MKB Lettres- repères moteur (Motor- kenn- buchsta- be)	Type de boîte de vi- tesses	Remorque freinée, ram- pes jusqu'à 12 %	Remorque freinée, ram- pes jus- qu'à 8 %	Remorque non freinée
81 kW	CFFD	BM6	1 800 kg	2 000 kg	750 kg
81 kW BlueMotion Technology			— kg ^(*)	— kg ^(*)	
100 kW	CFFA	BM6 4MOTION DSG®7 4MOTION	2 200 kg	— kg ^(*)	
103 kW	CFFB	BM6 DSG®7 4MOTION	2 000 kg 2 200 kg	— kg ^(*)	
103 kW BlueMotion Technology	CFFB	BM6 BM6 4MOTION DSG®7 4MOTION	2 000 kg 2 200 kg	— kg ^(*)	
103 kW	CLJA	BA6 4MOTION	— kg ^(*)	— kg ^(*)	
125 kW	CFGB	BM6 4MOTION	2 200 kg	— kg ^(*)	

(*) Données non encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Véhicules avec moteurs diesel et avant tout-terrain 28"

Puissance du moteur →	MKB Lettres- repères moteur (Motor- kenn- buchsta- be)	Type de boîte de vi- tesses	Remorque freinée, ram- pes jusqu'à 12 %	Remorque freinée, ram- pes jus- qu'à 8 %	Remorque non freinée
100 kW	CFFA	BM6 4MOTION DSG®7 4MOTION	2 500 kg	— kg ^(*)	750 kg
103 kW	CFFB	BM6 4MOTION DSG®7 4MOTION	2 500 kg	— kg ^(*)	
103 kW BlueMotion Technology	CFFB	BM6 4MOTION DSG®7 4MOTION	2 500 kg	— kg ^(*)	
103 kW	CLJA	BA6 4MOTION	— kg ^(*)	— kg ^(*)	
125 kW	CFGB	BM6 4MOTION	2 500 kg	— kg ^(*)	

(*) Données non encore disponibles au moment de la mise sous presse.

AVERTISSEMENT

Si le poids tracté maximal indiqué est dépassé, des accidents peuvent avoir lieu.

- Ne dépassez jamais le poids tracté indiqué.

MISE EN GARDE

- Si le poids tracté maximal indiqué est dépassé, des endommagements considérables du véhicule peuvent avoir lieu.
- Ne dépassez jamais le poids tracté indiqué.

Poids total roulant maximal autorisé

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 154.

Il se sont toujours les données figurant dans les papiers officiels du véhicule qui font foi. Toutes les instructions contenues dans la présente brochure s'appliquent au modèle de base. L'étiquette d'identification du véhicule dans le Plan d'entretien ainsi que les papiers officiels du véhicule indiquent de quel moteur celui-ci est équipé.

Les valeurs indiquées peuvent être différentes si votre véhicule comporte des options ou correspond à un autre niveau d'équipement ou s'il s'agit d'un véhicule spécial.

Les poids tractés indiqués ne sont valables qu'à des altitudes n'excédant pas 1 000 m au-dessus du niveau de la mer. Le poids total roulant maximal autorisé doit être réduit d'environ 10 % par tranche de 1 000 m supplémentaire.

Véhicules avec moteurs essence et avant standard 18"

Puissance du moteur	Lettres-repères moteur	Type de boîte de vi- tesses	Poids total roulant maximal au- torisé →
81 kW	CAXA	BM6	3 715 kg
81 kW BlueMotion Technology			— kg ^(*)
100 kW	CAXA	BM6 4MOTION	4 235 kg
103 kW	CTHA	BM6 4MOTION	— kg ^(*)
103 kW BlueMotion Technology		DSG®6	
110 kW	CAWD	BM6 4MOTION	4 235 kg
110 kW BlueMotion Technology		BM6	3 920 kg
118 kW	CTHD	BM6 4MOTION	— kg ^(*)
118 kW BlueMotion Technology		BM6	
125 kW	CAWA	BA6 4MOTION	— kg ^(*)
132 kW	CCZD	BM6 4MOTION	4 445 kg
		BA6 4MOTION	4 435 kg
		DSG®7 4MOTION	4 445 kg
147 kW	CAWB	BA6 4MOTION	— kg ^(*)
147 kW	OCTA	BA6	— kg ^(*)
165 kW	CCZB	BM6 4MOTION	4 440 kg
		DSG®7 4MOTION	4 445 kg

(*) Données non encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Véhicules avec moteurs essence et avant tout-terrain 28"

Puissance du moteur	Lettres-repères moteur	Type de boîte de vi- tesses	Poids total roulant maximal au- torisé →
100 kW	CAWA	BM6 4MOTION	4 235 kg
103 kW	CTHA	BM6 4MOTION	— kg ^(*)
103 kW BlueMotion Technology		DSG®6	
110 kW	CAWD	BM6 4MOTION	4 235 kg
110 kW BlueMotion Technology		BM6	— kg ^(*)

Puissance du moteur	Lettres-repères moteur	Type de boîte de vitesses	Poids total roulant maximal autorisé → 
118 kW	CTHD	BM6 4MOTION	— kg ⁽⁴⁾
118 kW BlueMotion Technology		BM6	
125 kW	CAWA	BA6 4MOTION	— kg ⁽⁴⁾
132 kW	CC2D	BM6 4MOTION	4 745 kg
		BA6 4MOTION	4 735 kg
		DSG [®] 7 4MOTION	4 745 kg
147 kW	CAWB	BA6 4MOTION	— kg ⁽⁴⁾
147 kW	CCTA	BA6	— kg ⁽⁴⁾
155 kW	CC2B	BM6 4MOTION	4 740 kg
		DSG [®] 7 4MOTION	4 745 kg

⁽⁴⁾ Données non encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Véhicules avec moteurs diesel et avant standard 18"

Puissance du moteur	Lettres-repères moteur	Type de boîte de vitesses	Poids total roulant maximal autorisé → 
81 kW	CFFD	BM6	3 935 kg
100 kW	CFFA	BM6 4MOTION	4 440 kg
		DSG [®] 7 4MOTION	4 450 kg
103 kW	CFFB	BM6 4MOTION	4 440 kg
		DSG [®] 7 4MOTION	4 460 kg
103 kW BlueMotion Technology	CFFB	BM6	4 135 kg
		BM6 4MOTION	4 450 kg
		DSG [®] 7 4MOTION	4 460 kg
103 kW	CLJA	BA6 4MOTION	— kg ⁽⁴⁾
125 kW	CFGB	BM6 4MOTION	4 440 kg

⁽⁴⁾ Données non encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Véhicules avec moteurs diesel et avant tout-terrain 28"

Puissance du moteur	Lettres-repères moteur	Type de boîte de vitesses	Poids total roulant maximal autorisé → 
100 kW	CFFA	BM6 4MOTION	4 740 kg
		DSG [®] 7 4MOTION	4 750 kg
103 kW	CFFB	BM6 4MOTION	4 740 kg
		DSG [®] 7 4MOTION	4 760 kg
103 kW BlueMotion Technology	CFFB	BM6 4MOTION	4 750 kg
		DSG [®] 7 4MOTION	4 760 kg
103 kW	CLJA	BA6 4MOTION	— kg ⁽⁴⁾
125 kW	CFGB	BM6 4MOTION	4 740 kg

⁽⁴⁾ Données non encore disponibles au moment de la mise sous presse.

MISE EN GARDE (suite)

Ne dépassez jamais le poids total roulant indiqué.

AVERTISSEMENT

Si le poids total roulant maximal indiqué est dépassé, des accidents peuvent avoir lieu.

- Ne dépassez jamais le poids total roulant indiqué.

MISE EN GARDE

- Si le poids total roulant maximal indiqué est dépassé, de graves endommagements du véhicule peuvent avoir lieu.

Équipements pratiques

Rangements

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Rangement côté conducteur	171
Rangement dans la console de pavillon (range-lunettes)	171
Rangements dans la console de pavillon	171
Rangement dans la console centrale avant	172
Rangement dans l'accoudoir central avant	172
Porte-cartes	173
Rangement côté passager avant	173
Boîte multifonction	174
Tiroirs	175
Tablette escamotable	175
Autres rangements	176

Utilisez les rangements uniquement pour ranger des objets légers ou de petite taille.

Le changeur de CD, l'adaptateur pour iPod® d'Apple, le port USB et la prise multimédia (MEDIA-IN) installée en première monte peut se trouver dans l'accoudoir central avant.

Informations complémentaires et avertissements :

- Entretien et nettoyage de l'habitacle → page 339
- Autoradio ou système intégré d'autoradio et de navigation → brochure Autoradio ou → brochure Système intégré d'autoradio et de navigation

AVERTISSEMENT

En cas de manœuvres de conduite ou de freinage brusques, les objets non attachés peuvent être projetés dans l'habitacle du véhicule. Cela peut entraîner des blessures graves ainsi que la perte de contrôle du véhicule.

- Ne rangez pas d'animaux ou d'objets durs, lourds ou coupants dans les rangements ouverts du véhicule, sur le tableau de bord, sur la plage arrière derrière les sièges arrière, dans des vêtements et dans des sacs présents dans l'habitacle.

AVERTISSEMENT (suite)

- Laissez toujours les rangements fermés pendant la conduite.

AVERTISSEMENT

Des objets se trouvant sur le plancher côté conducteur peuvent entraver l'actionnement des pédales. Ils peuvent entraîner la perte du contrôle du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

- Veillez à ce que l'actionnement des pédales ne soit jamais entravé.
- Fixez toujours le tapis de sol au plancher pour qu'il évite de glisser.
- Ne posez jamais de tapis ou d'autres revêtements de sol sur ceux qui sont déjà installés.
- Veillez à ce qu'aucun objet ne puisse parvenir au plancher du côté du conducteur durant la marche du véhicule.
- Retirez les objets situés sur le plancher lorsque vous gardez votre véhicule.

MISE EN GARDE

- Des objets posés sur la plage arrière peuvent frotter contre la glace arrière et endommager les fils de dégivrage.
- Ne conservez pas d'objets, de produits alimentaires et de médicaments sensibles à la chaleur dans l'habitacle. La chaleur et le froid peuvent les endommager ou les rendre inutilisables.
- Les objets conçus à partir de matériaux transparents (tels que les lunettes, loupes ou ventouses transparentes fixées sur les glaces) qui sont posés dans le véhicule peuvent focaliser la lumière du soleil et provoquer ainsi des endommagements sur le véhicule.

Pour permettre à l'air vicié de s'échapper du véhicule, ne recouvrez pas les fenêtres d'absorption situées entre la glace arrière et la plage arrière.

Rangement côté conducteur



Fig. 107 Côté conducteur : rangement avec range-monnaie.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 170.

Pour ouvrir le rangement, tirez la poignée dans le sens de la flèche → fig. 107.

Pour fermer le rangement, poussez-le vers le haut jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Le range-monnaie comporte des logements permettant d'insérer des pièces de monnaie.

Rangement dans la console de pavillon (range-lunettes)



Fig. 108 Dans la console de pavillon : range-lunettes.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 170.

Pour ouvrir le range-lunettes, appuyez sur la touche puis relâchez-la → fig. 108 (flèche).

Pour fermer le rangement, poussez-le vers le haut jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Afin de garantir la fonctionnalité de la protection volumétrique, vous devez fermer le range-lunettes lors du verrouillage du véhicule → page 57.

Rangements dans la console de pavillon

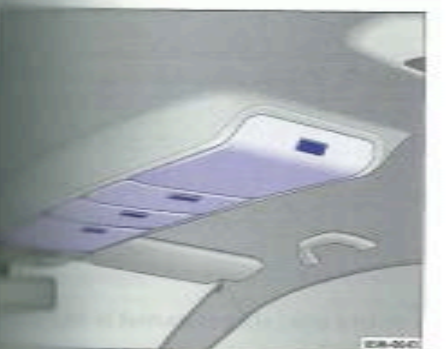


Fig. 109 Dans la console de pavillon : rangements.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 170.

Pour ouvrir le rangement, appuyez sur la touche puis relâchez-la → fig. 109.

Pour fermer le rangement, poussez-le vers le haut jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Pour garantir la fonctionnalité de la protection volumétrique, veillez à ce que le rangement soit fermé lors du verrouillage du véhicule → page 57.

Rangement dans la console centrale avant



Fig. 110 Dans la console centrale : rangement avant.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 170.

Pour ouvrir, rabattez dans le sens de la flèche $\Rightarrow$ fig. 110.

Pour fermer le cendrier, rabattez le cache vers le bas.

 Une prise de courant électrique 12 volts $\Rightarrow$ page 182 peut se trouver dans le rangement.

Rangement dans l'accoudoir central avant



Fig. 111 Rangement dans l'accoudoir central avant.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 170.

Pour ouvrir le rangement, soulevez entièrement vers le haut l'accoudoir central dans le sens de la flèche $\Rightarrow$ fig. 111.

Pour fermer le rangement, guidez l'accoudoir central vers le bas.

AVERTISSEMENT

L'accoudoir central peut entraver la liberté de mouvement des bras du conducteur et provoquer des accidents et des blessures graves.

- Laissez toujours les rangements dans l'accoudoir central fermés pendant la conduite.

AVERTISSEMENT

Ne transportez jamais de personne ou d'enfant sur l'accoudoir central.

Porte-cartes



Fig. 112 Dans la console centrale inférieure : porte-cartes.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 170.

Des porte-cartes permettant de ranger par ex. des pièces de monnaie, des cartes de paiement de carburant $\Rightarrow$ fig. 112 ①, des tickets de stationnement ou d'autres objets similaires peuvent se trouver dans la console centrale inférieure ② ainsi que dans la console centrale supérieure $\Rightarrow$ fig. 7 ③.

 Afin d'éviter le risque d'abus ou de vol, n'utilisez pas les porte-cartes pour conserver des cartes bancaires ou cartes de crédit.

Rangement côté passager avant



Fig. 113 Boîte à gants

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 170.

Légende de la fig. 114 :

- ① Porte-crayon.
- ② Pince porte-documents.
- ③ Diffuseur d'air.
- ④ Livre de Bord.

Ouverture et fermeture de la boîte à gants

Soulevez la boîte à gants, le cas échéant. Le rangement est verrouillé lorsque la fente de la serrure est à la verticale.

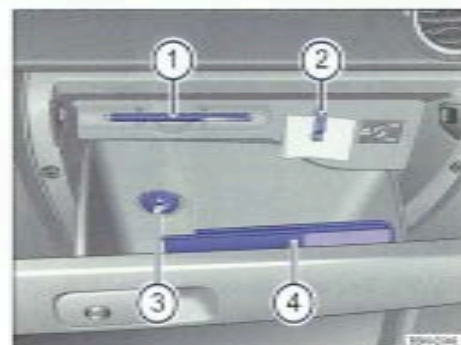


Fig. 114 Rangement ouvert côté passager avant.

- Pour ouvrir le rangement, tirez sur le levier d'ouverture $\Rightarrow$ fig. 113.
- Pour la fermer, poussez le couvercle vers le haut.

Rangement pour Livre de Bord

Le Livre de Bord se trouve dans le rangement et il est conseillé de toujours ranger le Livre de Bord dans ce casier $\Rightarrow$ fig. 114 ④.

Logements

Ce rangement comporte un porte-crayon ① ainsi qu'une pince porte-documents ②.

Réfrigération de la boîte à gants

Dans la portière arrière se trouve un diffuseur d'air ③ qui permet de faire pénétrer de l'air réfrigéré dans le casier de rangement lorsque le climatiseur est activé. Ouvrez ou fermez le diffuseur en le tournant.

⚠ AVERTISSEMENT

Un rangement ouvert côté passager avant risque d'augmenter les risques de blessures graves en cas d'accident ou de manœuvres de freinage et de conduite brusques.

Boîte multifonction

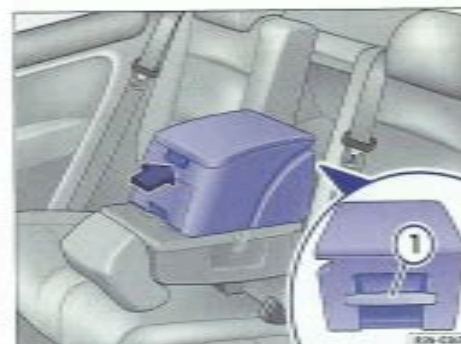


Fig. 115 Sur l'accoudoir central arrière : boîte multifonction.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ① figurant à la page 170.

Vous pouvez fixer la boîte multifonction sur l'accoudoir central arrière → page 71.

Un rangement ainsi qu'une porte-boissons sont intégrés dans la boîte multifonction → page 177.

Lorsque l'accoudoir central est rabattu vers le bas, aucune personne ne doit être assise à la place centrale de la banquette arrière.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Laissez toujours le rangement fermé pendant la conduite.

⚠ MISE EN GARDE

Pour des raisons de construction, le rangement côté passager avant de certains modèles de véhicule présente des ouvertures, par ex. derrière le casier prévu pour le Livre de Bord. Des petits objets peuvent glisser à travers ces ouvertures et tomber derrière le revêtement. Cela peut être à l'origine de bruits inhabituels et d'endommagement du véhicule. Évitez par conséquent de ranger des petits objets dans le casier de rangement.

Dépose et repose de la boîte multifonction

- Pour la repose de la boîte multifonction, abaissez l'accoudoir central arrière et déposez le cas échéant le rembourrage d'accoudoir. Accrochez d'abord la boîte multifonction à l'avant de l'accoudoir central puis encliquez-la à l'arrière.
- Pour la dépose, fermez le couvercle et le porte-boissons. Appuyez sur la touche de déverrouillage située sous la poignée → fig. 115 ① puis retirez la boîte multifonction vers le haut.

Ouverture ou fermeture du rangement dans la boîte multifonction

- Pour ouvrir la boîte multifonction, appuyez sur la touche → fig. 115 (flèche) puis relevez le couvercle.
- Pour fermer la boîte, rabattez le couvercle vers le bas → ②.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de blessures pendant la marche du véhicule, l'accoudoir central doit toujours être rabattu vers le haut et le rangement et le porte-boissons doivent toujours être fermés.

- Lorsque l'accoudoir central est rabattu vers le bas, aucune personne – adultes ou enfants – ne doit être assise à la place centrale de la banquette arrière. Des blessures graves pourraient être provoquées par une mauvaise position assise.
- Fermez le rangement uniquement lorsqu'aucune personne ne se trouve dans la zone de fonctionnement.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque l'accoudoir central est rabattu, la boîte multifonction risque d'être salie ou endommagée par le chargement dans le coffre à bagages.

Tiroirs



Fig. 116 Tiroir sous le siège avant.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ① figurant à la page 170.

Pour ouvrir le tiroir, actionnez la touche située sur la poignée du tiroir et ouvrez le tiroir.

Pour fermer le tiroir, poussez-le jusque dans le crantage sous le siège avant.

⚠ AVERTISSEMENT

Un tiroir ouvert peut entraver l'actionnement des pédales. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves.

- Laissez toujours le tiroir fermé pendant la conduite. Dans le cas contraire, le tiroir ainsi que les objets qu'il contient peuvent entre autres tomber au plancher du conducteur et entraver l'actionnement des pédales.

Tablette escamotable



Fig. 117 Sur le siège avant : ouverture de la tablette escamotable.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ① figurant à la page 170.

Pour ouvrir la tablette escamotable, tirez-la vers le haut → fig. 117 (flèche) jusqu'à ce qu'elle s'encliquette.

Un porte-boissons est intégré dans la tablette escamotable → page 177.

Pour abaisser la tablette escamotable, poussez-la le plus loin possible vers le bas.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de blessures, la tablette escamotable doit toujours être rabattue pendant la marche du véhicule.



Fig. 118 Dans le coffre à bagages, côté gauche : rangement latéral.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 176.

Rangements dans le coffre à bagages

D'autres rangements se trouvent de chaque côté du coffre à bagages → fig. 118 ou → fig. 119.

- Pour ouvrir, tournez le verrouillage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et rabaissez le couvercle du rangement.
- Pour fermer, relevez le couvercle du rangement et tournez le verrouillage dans le sens des aiguilles d'une montre.

Autres rangements

- Dans la console centrale avant et arrière.
- Dans les revêtements de portes avant et arrière.

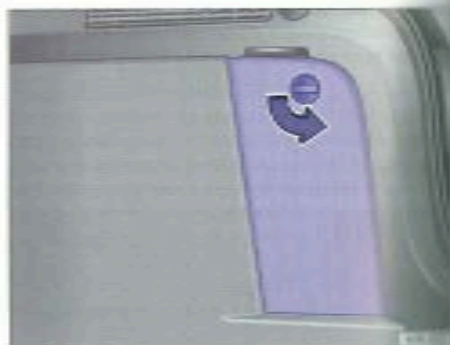


Fig. 119 Dans le coffre à bagages, côté droit : rangement latéral.

- Patères sur les montants de porte centraux et sur les poignées de maintien arrière dans le pavillon.
- Crochets pour sacs dans le coffre à bagages → page 143.

AVERTISSEMENT

Les vêtements accrochés peuvent limiter la visibilité du conducteur et provoquer ainsi des accidents et des blessures graves.

- Accrochez toujours les vêtements à la patère de manière à ce que la visibilité du conducteur soit suffisante.
- N'utilisez les patères que pour accrocher des vêtements légers. Ne laissez jamais d'objets lourds, durs ou à arêtes vives dans les poches.

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Porte-boissons dans la console centrale avant	177
Porte-boissons dans la console centrale arrière	178
Porte-boissons dans l'accoudoir central	178
Porte-boissons dans la boîte multifonction	179

Porte-bouteilles

Des porte-bouteilles se trouvent dans les rangements couverts des portes du conducteur et du passager avant.

Informations complémentaires et avertissements :

- Entretien et nettoyage de l'habitacle → page 339.

AVERTISSEMENT

Une utilisation impropre des porte-boissons peut entraîner des blessures.

- Ne placez jamais de boissons chaudes dans un porte-boissons. Pendant la marche du véhicule, en cas de freinage soudain ou d'accident, des boissons chaudes posées dans un porte-boissons peuvent se renverser et provoquer des brûlures.

AVERTISSEMENT (suite)

- Veillez à ce qu'aucune bouteille ou autre objet ne puisse accéder au plancher du conducteur et entraver l'actionnement des pédales pendant la marche du véhicule.
- Ne posez jamais de gobelets lourds, de produits alimentaires ni d'autres objets lourds dans le porte-boissons. En cas d'accident, ces objets lourds peuvent être projetés à travers l'habitacle et causer des blessures graves.

AVERTISSEMENT

Les bouteilles fermées peuvent exploser dans le véhicule sous l'effet de la chaleur ou du gel.

- Ne laissez jamais de bouteilles fermées dans un véhicule fortement chauffé ou fortement refroidi.

MISE EN GARDE

Ne laissez pas de boissons ouvertes dans le porte-boissons pendant la marche du véhicule. Les boissons renversées, par ex. lors d'un freinage, peuvent endommager le véhicule et le système électrique.

-  Les inserts du porte-boissons peuvent être retirés pour être nettoyés.

Porte-boissons dans la console centrale avant



Fig. 120 Dans la console centrale avant : porte-boissons.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 177.

Ouverture du porte-boissons

- Poussez le cache vers l'arrière → fig. 120.

Fermeture du porte-boissons

- Poussez le cache vers l'avant.

Porte-boissons dans la console centrale arrière

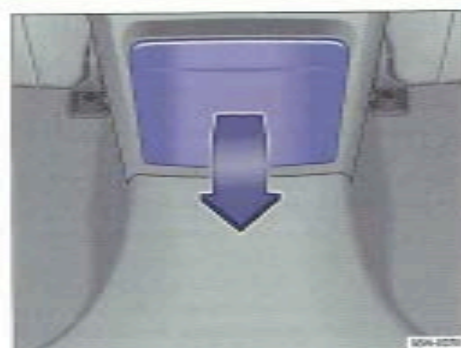


Fig. 121 Dans la console centrale arrière : ouverture du porte-boissons.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 177.

Ouverture du porte-boissons

- Relevez le couvercle par le bas $\Rightarrow$ fig. 121.

Fermeture du porte-boissons

- Relevez le couvercle complètement vers le haut.

Porte-boissons dans la boîte multifonction



Fig. 123 Dans l'accoudoir central arrière : ouverture du porte-boissons dans la boîte multifonction.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 177.

Pour ouvrir, appuyez brièvement sur le couvercle $\Rightarrow$ fig. 123 (flèche).

Pour fermer le candrier, poussez le cache entièrement vers l'arrière.

Porte-boissons dans l'accoudoir central arrière



Fig. 122 Dans l'accoudoir central arrière : porte-boissons.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 177.

Pour utiliser le porte-boissons dans l'accoudoir central arrière, il faut, le cas échéant, retirer le verrouillage d'accoudoir $\Rightarrow$ page 71 ou déposer la boîte multifonction $\Rightarrow$ page 174.

AVERTISSEMENT

Pour réduire les risques de blessures, l'accoudoir central de la banquette arrière doit toujours être relevé pendant la marche du véhicule.

- Lorsque l'accoudoir central est rabattu vers le bas, aucune personne – adultes ou enfants – ne doit être assise à la place centrale de la banquette arrière. Des blessures graves pourraient être provoquées par une mauvaise position assise.

Cendriers et allume-cigare

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Cendrier avant	180
Cendrier dans le porte-boissons	181
Allume-cigare	181

Informations complémentaires et avertissements :

- Prises de courant → page 182
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 359
- Informations pour le consommateur → page 368

Cendrier avant



Fig. 124 Dans la console centrale avant : ouverture du cendrier.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 180.

Ouverture ou fermeture du cendrier

- Pour ouvrir, appuyez brièvement sur le cendrier → fig. 124 (flèche). Le cendrier s'ouvre alors automatiquement.
- Pour fermer le cendrier, poussez-le vers l'avant jusqu'en butée.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des cendriers et de l'allume-cigare peut provoquer un incendie, des brûlures et d'autres blessures graves.

- Ne mettez jamais dans le cendrier du papier ou d'autres objets susceptibles de provoquer un incendie.



Fig. 125 Dans la console centrale avant : extraction du cendrier.

Vidage du cendrier

- Poussez la touche de déverrouillage dans le sens de la flèche → fig. 125 puis retirez le cendrier.
- Une fois vidé, remettez d'abord en place le cendrier par le bas puis endiquez-le vers le haut.

Cendrier dans le porte-boissons



Fig. 126 Dans le porte-boissons de la console centrale : cendrier.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 180.

Ouverture ou fermeture du cendrier

- Pour l'ouvrir, soulevez le couvercle du cendrier → fig. 126.
- Pour le fermer, enfoncez le couvercle du cendrier.

Vidage du cendrier

- Extrayez le cendrier du porte-boissons vers le haut.
- Une fois vidé, remettez en place le cendrier par le haut dans le porte-boissons.

Allume-cigare



Fig. 127 Dans la console centrale avant : allume-cigare.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 180.

L'allume-cigare se trouve dans la console centrale au dans le cendrier avant → fig. 124.

- Le cas échéant, ouvrez le cendrier avant → page 180.
- Enfonchez le bouton de l'allume-cigare lorsque le contact d'allumage est mis → fig. 127.
- Attendez jusqu'à l'éjection du bouton de l'allume-cigare.

- Retirez l'allume-cigare et allumez votre cigarette ou votre cigare à l'aide de la spirale incandescente → .
- Remettez l'allume-cigare dans son support.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte de l'allume-cigare peut provoquer un incendie, des brûlures et d'autres blessures graves.

- Veillez à toujours utiliser correctement l'allume-cigare pour allumer votre cigarette ou votre cigare.
- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule. L'allume-cigare peut être utilisé lorsque le contact d'allumage est mis.

 L'allume-cigare peut également être utilisé comme prise de courant 12 volts → page 182.

Prises de courant

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Cache de prise de courant	183
Prises de courant dans le véhicule	183

Les prises de courant du véhicule permettent de raccorder des accessoires électriques.

Les appareils branchés doivent être dans un état irréprochable et fonctionner correctement.

Informations complémentaires et avertissements :

- Allume-cigare → page 180
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 359
- Informations pour le consommateur → page 368

AVERTISSEMENT

Toute utilisation incorrecte des prises de courant et des accessoires électriques peut provoquer un incendie et des blessures graves.

- Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Les prises de courant et les appareils qui y sont raccordés peuvent être utilisés lorsque le contact d'allumage est mis.
- Si l'appareil électrique raccordé est trop chaud, désactivez-le immédiatement et débranchez-le de l'alimentation électrique.

MISE EN GARDE

- Pour éviter tout risque d'endommagement sur l'équipement électrique, ne branchez jamais des accessoires fournissant du courant

MISE EN GARDE (suite)

électrique pour charger la batterie du véhicule, par ex. un panneau solaire ou des chargeurs de batterie, à la prise de courant 12 volts.

- Utilisez uniquement des accessoires agréés conformément aux directives en vigueur du point de vue de la compatibilité électromagnétique.
- Désactivez les consommateurs raccordés aux prises 12 volts avant l'établissement et la coupure du contact d'allumage ainsi qu'avant le lancement du moteur afin d'éviter tout risque d'endommagement dû à des variations de tension, lorsque le système Start/Stop arrête automatiquement le moteur et le redémarre, il n'est pas nécessaire de désactiver les consommateurs raccordés.
- Ne branchez jamais dans une prise de courant 12 volts des consommateurs électriques ayant une consommation plus importante que la valeur indiquée. Tout dépassement de la puissance absorbée maximale risque d'endommager l'équipement électrique du véhicule.



Ne faites pas tourner le moteur à l'arrêt.



La batterie du véhicule se décharge lorsque le moteur est à l'arrêt, que le contact d'allumage est mis et qu'un accessoire est en marche.



Les appareils non blindés peuvent occasionner des perturbations dans l'autoradio et l'électronique de bord.



Des perturbations de réception peuvent survenir dans la gamme AM de l'autoradio lorsque des appareils électriques sont utilisés à proximité de l'antenne de glace arrière.

Cache de prise de courant



Fig. 128 Console centrale arrière : ouverture du cache



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 182.

Ouverture du cache de prise de courant

- Rabattez le cache dans la console centrale arrière vers le bas → fig. 128.

Fermeture du cache de prise de courant

- Ralevez entièrement le cache.

Prises de courant dans le véhicule



Fig. 129 Dans le coffre à bagages : prise de courant 12 volts.



Fig. 130 Console centrale arrière : prise de courant européenne 230 volts, prise de courant 115 volts ou prise de courant 100 volts



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 182.

Puissance absorbée maximale

Prise de courant	Puissance absorbée maximale
12 volts	120 watts
230, 115 ou 100 volts	150 watts (puissance maximale 300 watts)

La puissance absorbée maximale des différentes prises ne doit pas être dépassée. La puissance absorbée des appareils figure sur leur plaque signalétique.

Si vous branchez simultanément 2 appareils ou plus, veillez à ce que la puissance absorbée totale de l'ensemble des appareils électriques branchés ne dépasse jamais 150 watts ⇒ ①.

Prise de courant 12 volts

La prise de courant 12 volts fonctionne uniquement lorsque le contact d'allumage est mis.

La batterie du véhicule se décharge lorsque le moteur est à l'arrêt, que le contact d'allumage est mis et qu'un appareil électrique est en marche. Par conséquent, utilisez les consommateurs électriques branchés à la prise de courant uniquement lorsque le moteur tourne.

Afin d'éviter tout dommage dû à des variations de tension, désactivez l'appareil raccordé avant de mettre ou de couper le contact d'allumage et avant de démarrer le moteur.

Des prises de courant 12 volts peuvent se trouver aux endroits suivants dans le véhicule :

- Rangement ⇒ fig. 110 ou cendrier avant ⇒ fig. 124.
- Rangement dans l'accoudoir central avant.
- Console centrale arrière ⇒ fig. 128.
- Dans le coffre à bagages ⇒ fig. 129.

Prise de courant européenne 230 volts, prise de courant 115 volts, prise de courant 100 volts

La prise de courant ne peut être utilisée que lorsque le moteur tourne ⇒ ②.

Branchement d'un appareil électrique : insérez le connecteur dans la prise de courant jusqu'en butée pour déverrouiller la sécurité enfants intégrée. Le courant ne circule dans la prise de courant que lorsque la sécurité enfants est déverrouillée.

Affichage à DEL sur la prise de courant ⇒ fig. 130

Témoin vert allumé en permanence :	La sécurité enfants est déverrouillée. La prise de courant est prête à fonctionner.
Témoin rouge clignotant :	Présence d'un dysfonctionnement, mise hors circuit due à une surintensité ou à une surchauffe, par exemple.

Mise hors circuit due à une surchauffe

Lorsqu'une certaine température est dépassée, le convertisseur continu-alternatif de la prise de courant européenne 230 volts, de la prise de courant 115 volts ou de la prise de courant 100 volts se met automatiquement hors circuit. La mise hors circuit empêche une surchauffe en cas de puissance absorbée excessive des appareils raccordés et en cas de températures ambiantes élevées. Après une phase de refroidissement, le convertisseur continu-alternatif se remet automatiquement en circuit. Les appareils branchés et en marche sont alors réactivés. Par conséquent, désactivez les appareils électriques raccordés lorsque le convertisseur continu-alternatif s'est mis hors circuit en raison d'une surchauffe.

⚠ DANGER

Système électrique sous haute tension !

- Ne renversez pas de liquides sur la prise électrique.
- Ne branchez pas d'adaptateurs ou de câbles de rallonge dans la prise de courant européenne 230 volts, dans la prise de courant 115 volts ou dans la prise de courant 100 volts. Sinon, la sécurité enfants intégrée est désactivée et la prise de courant est sous tension.
- N'insérez pas d'objets conducteurs, par ex. des aiguilles à tricoter, dans les contacts de la prise de courant européenne 230 volts, dans la prise de courant 115 volts ou dans la prise de courant 100 volts.

② MISE EN GARDE

- Tenez compte des notices d'utilisation des appareils raccordés !
- Ne dépassez jamais la puissance absorbée maximale afin de ne pas endommager l'ensemble de l'équipement électrique du véhicule.
- Prise de courant 12 volts :

③ MISE EN GARDE (suite)

- Utilisez uniquement des accessoires agréés conformément aux directives en vigueur du point de vue de la compatibilité électromagnétique.
- N'alimentez jamais en courant la prise de courant.
- Prise de courant européenne 230 volts, prise de courant 115 volts ou prise de courant 100 volts :
 - N'accrochez pas d'appareils ou de connecteurs trop lourds directement à la prise de courant, comme par ex. un transformateur.
 - Ne branchez pas de lampes qui comportent un tube au néon.
 - Branchez à la prise de courant uniquement des appareils dont la tension correspond à la tension de la prise de courant.
 - Dans le cas de consommateurs qui nécessitent un courant de démarrage élevé, la mise hors circuit intégrée en cas de surin-

④ MISE EN GARDE (suite)

tensité empêche leur mise en marche. Dans ce cas, débranchez le transformateur du consommateur électrique, puis rebranchez-le après 10 secondes environ.

⑤ Sur certains appareils, la faible puissance en watts peut entraîner des dysfonctionnements au niveau de la prise de courant européenne 230 volts, de la prise de courant 115 volts ou de la prise de courant 100 volts.

⑥ La prise de courant européenne 230 volts peut être transformée pour permettre le fonctionnement d'appareils à 115 volts ou d'appareils à 100 volts et inversement. Adressez-vous à un atelier spécialisé pour obtenir des informations sur les kits d'installation en deuxième monte. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Lecteur de cartes de péage

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Description des fonctions 186

Lorsque le système de carte de péage autoroutier est activé et opérationnel, les frais sont automatiquement prélevés lorsque vous traversez un péage. Le prélèvement est confirmé par un signal sonore. Le montant du péage vous est communiqué par le biais d'un message vocal et affiché avec le nom du lieu sur l'écran du système de navigation.

Description des fonctions



Fig. 131 Dans la console centrale : lecteur de carte de péage.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 186.

Informations complémentaires et avertissements :

- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 359

AVERTISSEMENT

La commande du lecteur de cartes de péage durant la conduite peut détourner votre attention de la circulation et entraîner des accidents.

Mise en service du système de cartes de péage

Mettez en marche le système de navigation et insérez une carte ETC adéquate dans le lecteur de cartes de péage → fig. 131 (flèche).

Un long signal sonore confirme l'état de disponibilité du lecteur et le symbole ETC apparaît dans la ligne d'état du système de navigation.

Éjection de la carte de péage

Pour éjecter la carte de péage, appuyez sur le bouton ①.

Message de défaut

Si, après la mise en marche, une brève série de sons est émise, il y a un défaut (par ex. carte ETC manquante ou défectueuse). Le système de cartes de péage n'est pas prêt à fonctionner.

En cours de route

Démarrage, passage des rapports, stationnement

Démarrage et arrêt du moteur

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Contact-démarrageur	189
Méthode de démarrage	190
Démarrage du moteur	191
Arrêt du moteur	192
Antidémarrage électronique	193

Les remarques relatives à la boîte de vitesse automatique contenues dans ce chapitre s'appliquent à la boîte automatique et à la boîte manuelle → page 200

Affichage de l'antidémarrage

Si la clé du véhicule n'est pas valable ou si le système présente un dysfonctionnement, le message **Anti-démarrage activé** ! peut s'afficher sur le combiné d'instruments. Le moteur ne peut pas être lancé.

Pousser le véhicule

Pour des raisons techniques, ne jamais pousser votre véhicule. Effectuez à la place un démarrage de secours.

Informations complémentaires et avertissements :

- Arrière des piéds du véhicule → page 46
- Activation → page 194
- Freiner, s'arrêter et se garer → page 203
- Direction → page 218
- Systèmes d'assistance au démarrage → page 221
- Remplissage en carburant → page 280
- Clignotant → page 285
- Fermeture ou ouverture d'urgence → page 331
- Démarrage de fortune → page 417
- Remorquage ou démarrage par remorquage → page 420

AVERTISSEMENT

L'arrêt du moteur pendant la marche du véhicule rend plus difficile l'arrêt du véhicule. Cela peut entraîner la perte du contrôle du véhicule, des accidents et de graves blessures.

- Les systèmes d'assistance de freinage et de direction, le système de sacs gonflables, les rétracteurs de ceinture ainsi que les autres équipements de sécurité du véhicule ne sont activés que lorsque le moteur tourne.
- Arrêtez le moteur uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

AVERTISSEMENT

Le risque de blessures graves peut être réduit lorsque le moteur tourne ou lors du démarrage du moteur.

- Ne démarrez et ne laissez jamais tourner le moteur dans des locaux non aérés ou fermés. Les gaz d'échappement contiennent entre autres du monoxyde de carbone, un gaz toxique inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.
- Ne laissez jamais votre véhicule sans surveillance pendant que le moteur tourne. Le véhicule pourrait se déplacer soudainement ou déclencher un événement inhabituel pouvant provoquer des endommagements et des blessures graves.
- N'utilisez jamais d'accélérateur de démarrage. Un accélérateur de démarrage peut exploser et entraîner la mort soudaine en régime du moteur.

AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Ceci peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, etc.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- N'utilisez jamais de produit supplémentaire de protection pour soubassement ni de produits anticorrosion pour tuyaux d'échappement, catalyseurs, écrans thermiques ou filtres à particules.

Contact-démarrreur



Fig. 132 Positions de la clé du véhicule dans le contact-démarrreur

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 187.

Si aucune clé ne se trouve dans le contact-démarrreur, le dispositif de blocage de la direction peut être activé.

Positions de la clé → fig. 132

- ① Contact d'allumage coupé. Vous pouvez retirer la clé du véhicule.
- ② Contact d'allumage mis. Vous pouvez désactiver le dispositif de blocage.
- ③ Démarrez le moteur. Relâchez la clé du véhicule dès que le moteur a démarré. Lorsque vous lâchez la clé du véhicule, celle-ci revient en position ①.

Clé du véhicule non appropriée

Si une clé du véhicule non appropriée a été insérée dans le contact-démarrreur, vous pouvez la retirer comme suit :

1. Boîte automatique : la clé du véhicule ne peut pas être retirée du contact-démarrreur. Appuyez sur la touche de blocage du levier sélecteur puis relâchez-la. Vous pouvez retirer la clé du véhicule.
2. Boîte mécanique : retirez la clé du véhicule du contact-démarrreur.

⚠ AVERTISSEMENT

Une utilisation distraite ou sans contrôle de la clé du véhicule peut provoquer des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Autrement, il est possible de démarrer le moteur et d'actionner les équipements électriques tels que les lave-glaces, ce qui peut entraîner des blessures graves.
- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Par exemple, selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.
- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarrreur tant que le véhicule n'est pas arrêté. Le dispositif de blocage de la direction risque de s'enclencher et vous risquez de ne plus pouvoir manœuvrer le véhicule.

 Le fait de laisser la clé du véhicule dans le contact-démarrreur pendant une période prolongée alors que le moteur est arrêté et que le levier sélecteur ne se trouve pas sur la position P décharge la batterie du véhicule.

 Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, la clé du véhicule peut uniquement être retirée du contact-démarrreur lorsque le levier sélecteur se trouve en position P. Enfoncez la touche de blocage du levier sélecteur puis relâchez-la si nécessaire.

Bouton de démarrage



Fig. 133 Dans la console centrale : bouton de démarrage du système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 187.

Vous ne pouvez commander le bouton de démarrage que si une clé du véhicule valable se trouve dans le véhicule.

Lorsque vous quittez le véhicule le verrouillage électronique de colonne de direction est activé par l'ouverture de la porte du conducteur lorsque le contact d'allumage est coupé ⇒ page 218.

Mise et coupure du contact d'allumage

- Appuyez brièvement une seule fois sur le bouton de démarrage sans actionner la pédale de frein ou d'embrayage ⇒ fig. 134.

Fonction de démarrage d'urgence

Si aucune clé du véhicule valable n'a été détectée dans l'habitacle, effectuez une fonction de démarrage d'urgence. Un voyant correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Cela peut être le cas par exemple en cas de pile faible ou déchargée dans la clé du véhicule :

- Tenez la clé du véhicule à droite contre le revêtement de la colonne de direction immédiatement après avoir appuyé sur le bouton de démarrage ⇒ fig. 134.
- Le contact est mis automatiquement et le moteur est éventuellement démarré.

Coupure d'urgence

S'il n'est pas possible d'arrêter le moteur en appuyant brièvement sur le bouton de démarrage, vous devez effectuer une coupure d'urgence :



Fig. 134 Fonction de démarrage d'urgence sur les véhicules avec système Keyless Access

- Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage en l'espace de 3 secondes ou appuyez une fois pendant plus d'une seconde ⇒ au chapitre Arrêt du moteur à la page 192.
- Le moteur s'arrête automatiquement.

Fonction de redémarrage du moteur

Si, une fois le moteur arrêté, aucune clé du véhicule valable n'est détectée dans le véhicule, vous pouvez faire redémarrer le moteur dans les 5 secondes qui suivent. L'afficheur du combiné d'instruments indique un message correspondant.

Une fois ce laps de temps écoulé, il n'est plus possible de faire démarrer le moteur s'il n'y a pas de clé du véhicule valable dans l'habitacle.

AVERTISSEMENT

Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer de graves blessures.

- Lorsque vous appuyez sur le bouton de démarrage pour mettre le contact d'allumage, n'actionnez pas la pédale de frein ou la pédale d'embrayage, sinon le moteur démarre immédiatement.

AVERTISSEMENT

Une utilisation distraite ou sans surveillance de la clé du véhicule risque de causer des accidents et d'entraîner de graves blessures.

- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Des enfants ou des personnes n'y étant pas autorisées pourraient verrouiller le véhicule, démarrer le moteur ou mettre le contact d'allumage et activer ainsi les équipements électriques comme les lave-glaces.

Sur les véhicules avec moteur diesel et système Keyless Access, le démarrage du moteur peut se faire attendre si le moteur doit être préchauffé.

Démarrage du moteur

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 187.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué.

Étape	Véhicules sans le système Keyless-Access	Véhicules avec le système Keyless-Access
1.	Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que l'opération 5 soit effectuée.	
1a.		Sur les véhicules avec boîte mécanique : appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que le moteur démarre.
2.	Amenez le levier de vitesses au point neutre ou le levier sélecteur en position P ou M.	
3.	Uniquement sur les véhicules avec moteur diesel : pour le préchauffage, amenez la clé dans le contact-démarrage en position ⇒ fig. 132 ①. Le témoin de contrôle se s'allume dans le combiné d'instruments.	
4.	Tournez la clé dans le contact-démarrage en position ⇒ fig. 132 ② – n'accélérez pas.	Appuyez sur le bouton de démarrage ⇒ fig. 133 – n'accélérez pas. Une clé de véhicule valable doit se trouver dans le véhicule pour le démarrage du moteur.
5.	Lorsque le moteur démarre, relâchez la clé dans le contact-démarrage.	Lorsque le moteur démarre, relâchez le bouton de démarrage. Sur les véhicules équipés du démarrage automatique, il suffit d'appuyer sur le bouton de démarrage sans le maintenir enfoncé.
6.	Si le moteur ne démarre pas, interrompez la procédure de démarrage et répétez-la au bout d'une minute environ.	Si le moteur ne démarre pas, interrompez la procédure de démarrage et répétez-la au bout d'une minute environ. Exécutez la fonction de démarrage d'urgence, si nécessaire ⇒ page 190.
7.	Désactivez le frein de stationnement électronique lorsque vous souhaitez démarrer ⇒ page 203.	

AVERTISSEMENT

Ne quittez jamais le véhicule lorsque le moteur tourne. Le véhicule pourrait se déplacer subitement, en particulier lorsqu'une vitesse ou un rapport est engagé, et entraîner des accidents et des blessures graves.

AVERTISSEMENT

Un accélérateur de démarrage peut exploser et entraîner la montée soudaine en régime du moteur.

- N'utilisez jamais d'accélérateur de démarrage.

MISE EN GARDE

- Le démarreur ou le moteur peut être endommagé en cas de tentative de démarrage du moteur pendant la marche du véhicule ou lorsque le moteur est redémarré immédiatement après avoir été coupé.
- Évitez les régimes élevés, les accélérations à pleins gaz et les fortes sollicitations sur moteur froid.

MISE EN GARDE (suite)

- Pour démarrer le moteur, ne poussez pas ou ne faites pas remorquer le véhicule. Du carburant inbrûlé risque d'endommager le catalyseur.

Ne faites pas chauffer le moteur à l'arrêt. Démarrez plutôt immédiatement dès que les glaces sont dégagées. Le moteur atteint ainsi plus rapidement sa température de fonctionnement et les émissions de polluants sont moindres.

Si la pôle de la clé du véhicule est par exemple trop faible ou usée, vous ne pouvez pas faire démarrer le moteur à l'aide du bouton de démarrage. Dans ce cas, utilisez la fonction de démarrage d'urgence → page 190.

Arrêt du moteur

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 187.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué.

Étape	Véhicules sans le système Keyless-Access	Véhicules avec le système Keyless-Access
1.	Immobilisez entièrement le véhicule → 187.	
2.	Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que l'opération 4 soit effectuée.	
3.	Boîte automatique : amenez le levier sélecteur en position P.	
4.	Activez le frein de stationnement électronique → page 203.	
5.	Tournez la clé du véhicule dans le contact-démarrage en position → fig. 132 ①.	Appuyez brièvement sur le bouton de démarrage → fig. 133. Si vous ne pouvez pas couper le moteur, effectuez une coupure d'urgence → page 190.
6.	Dans le cas d'une boîte de vitesses mécanique, engagez la 1 ^{re} vitesse ou la marche arrière.	
7.	Ouvrez le porte du conducteur pour activer le verrouillage électronique de colonne de direction et désactiver tous les consommateurs.	

AVERTISSEMENT

N'arrêtez jamais le moteur tant que le véhicule se déplace. Cela peut entraîner la perte du contrôle du véhicule, des accidents et de graves blessures.

- Les sacs gonflables et les rétracteurs de ceintures sont hors fonction lorsque le contact d'allumage est coupé.
- Le servofrein ne fonctionne pas lorsque le moteur est arrêté. Pour arrêter le véhicule, la pédale de frein doit être davantage enfoncée.

Lors du débranchement du moteur, les gros consommateurs électriques sont temporairement désactivés.

Après le démarrage du moteur froid, celui-ci peut brièvement être plus bruyant à cause de son fonctionnement. Ce phénomène est normal et il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter.

Pour le démarrage d'un moteur MultiFuel et mode bioéthanol E22, une certaine température de fonctionnement est nécessaire. Voir les informations sur le bioéthanol → page 285.

MISE EN GARDE

Si le moteur a été fortement sollicité pendant une longue durée, il se peut qu'il surchauffe après son arrêt. Afin d'éviter tout endommagement du moteur, laissez tourner le moteur au point mort pendant env. 2 minutes avant de l'arrêter.

Sur les véhicules avec boîte de vitesses automatique, la clé du véhicule peut uniquement être retirée du contact-démarrage lorsque le levier sélecteur se trouve en position P.

Après l'arrêt du moteur, le ventilateur du radiateur dans le compartiment-moteur peut continuer à tourner pendant quelques minutes même lorsque le contact d'allumage est coupé ou que la clé du véhicule est retirée. Le ventilateur de radiateur se désactive automatiquement.

Antidémarrage électronique

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 187.

L'antidémarrage aide à empêcher le démarrage du moteur avec une clé étrangère ainsi que le déplacement du véhicule.

Un microprocesseur est intégré à la clé du véhicule. Il permet de désactiver automatiquement l'antidémarrage lorsque vous insérez la clé du véhicule dans le contact-démarrage.

L'antidémarrage électronique est activé automatiquement dès que vous retirez la clé du véhicule du contact-démarrage. Sur les véhicules équipés du système Keyless Access, la clé du véhicule doit se trouver à l'extérieur du véhicule.

C'est la raison pour laquelle le moteur ne peut être démarré qu'avec une clé d'origine Volkswagen correctement codée. Des clés de véhicule codées sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen → page 46.

En cas d'utilisation d'une clé du véhicule non appropriée, le message **SAFE ou Antidémarrage activé** apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. Vous ne pouvez alors pas faire démarrer le véhicule.

Le fonctionnement inébranlable du véhicule n'est garanti que si vous utilisez des clés d'origine Volkswagen.

AVERTISSEMENT (suite)

- La direction assistée ne fonctionne pas lorsque le moteur est arrêté et il vous faut exercer un effort plus important pour braquer le véhicule.
- Lorsque vous retirez la clé du véhicule du contact-démarrage, il est possible que le verrouillage de direction s'enclenche et que vous ne puissiez plus manœuvrer.

Passage des rapports

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle	195
Pédales	196
Boîte mécanique : engagement d'un rapport	197
Boîte automatique : engagement d'un rapport	198
Passage des rapports avec la commande Tiptronic	199
Conduite avec boîte automatique	200
Dysfonctionnement de la boîte automatique	201
Recommandation de rapport	202

Les remarques relatives à la boîte de vitesse automatique contenues dans ce chapitre s'appliquent à la boîte automatique et à la boîte DSG® ⇒ page 200

L'engagement de la marche arrière et l'activation du contact d'allumage entraînent ce qui suit :

- Le feu de recul s'allume.
- Le climatiseur à régulation automatique (Climatronic) se met automatiquement en mode recyclage de l'air ambiant pendant que vous reculez.
- Si l'essuie-glace avant est activé, l'essuie-glace arrière se met en marche.
- Le cas échéant, le système d'aide au stationnement (ParkPilot) ainsi que la caméra de recul s'enclenchent.

Informations complémentaires et avertissements :

- Cadres ⇒ page 20
- Essuie-glace et lave-glace avant ⇒ page 127
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 203
- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 221
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) ⇒ page 227
- Caméra de recul (Rear Assist) ⇒ page 234
- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) ⇒ page 238

- Chauffage, Ventilation, Climatisation ⇒ page 266
- Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement ⇒ page 373
- Fermeture ou ouverture d'urgence ⇒ page 381

AVERTISSEMENT

Une forte accélération peut entraîner une perte de motricité et un dérapage, en particulier sur des routes glissantes. Ceci peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

- N'utilisez le Kick-down ou n'accélérez rapidement que lorsque les conditions météorologiques et de visibilité ainsi que l'état de la chaussée et la circulation le permettent.

AVERTISSEMENT

Ne faites jamais « patiner » le frein trop souvent et trop longtemps ou n'actionnez pas la pédale de frein trop souvent et trop longtemps. Le fait de freiner en permanence entraîne une surchauffe des freins. Ceci peut réduire considérablement la puissance de freinage, augmenter fortement la distance de freinage et, dans certains cas, conduire à une défaillance totale du système de freinage.

MISE EN GARDE

- Si le freinage n'est pas absolument nécessaire, ne faites jamais « patiner » les freins en exerçant une légère pression sur la pédale. Ceci augmente l'usure.
- Avant d'aborder une descente longue et à forte déclivité, réduisez votre vitesse, rétrogradez ou sélectionnez un rapport inférieur. Vous profitez alors du frein moteur et soulagez les freins. Le frein risque sinon de surchauffer et de tomber en panne. N'utilisez les freins qu'en cas de nécessité, pour ralentir ou stopper le véhicule.

Témoins d'alerte et de contrôle

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 194.

Allumé	Cause possible	Pour y remédier
	La boîte à double embrayage DSG® est en surchauffe.	Arrêtez de rouler ! Laissez refroidir le levier sélecteur en position P. Si l'avertissement ne s'éteint pas, arrêtez de rouler et faites appel à un spécialiste. Des dégâts importants risquent sinon de survenir sur la boîte de vitesses ⇒ page 201.
	Pédale de frein non actionnée.	Appuyez sur la pédale de frein pour engager un rapport. Veuillez également vous reporter au frein de stationnement électronique ⇒ page 203.

Clignote	Cause possible	Pour y remédier
	La touche de blocage du levier sélecteur n'est pas encliquetée. Cela empêche tout démarrage.	Encliquez le blocage du levier sélecteur ⇒ page 198.
	Dysfonctionnement de la boîte automatique. ✓ clignote en alternance avec affichage de la position du levier sélecteur, (par ex. D).	Rendez-vous immédiatement à l'atelier spécialisé le plus proche en roulant à un régime moteur faible et faites contrôler le système.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou de graves blessures corporelles.

- Ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

AVERTISSEMENT (suite)

- Si le véhicule reste à l'arrêt ou qu'il doit être arrêté pour des réparations, immobilisez toujours le véhicule à une distance suffisante de la route, activez le signal de détresse, arrêtez le moteur et prenez d'autres mesures nécessaires pour prévenir les véhicules qui suivent.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte peut entraîner l'endommagement du véhicule.

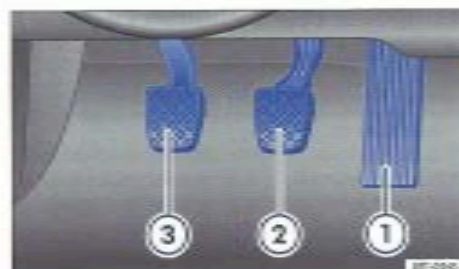


Fig. 135 Pédales sur véhicules avec boîte de vitesses mécanique : ① accélérateur, ② pédale de frein, ③ pédale d'embrayage

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 134.

L'utilisation et la liberté de mouvement de toutes les pédales ne doivent en aucun cas être entravées par des objets ou des tapis de sol.

N'utilisez que des tapis de sol laissant la zone du pédalier libre et pouvant être fixés au plancher sans risque de glisser.

En cas de défaillance d'un circuit de freinage, vous devez enfoncer la pédale de frein plus profondément que d'habitude pour obtenir l'immobilisation du véhicule.

AVERTISSEMENT

Des objets se trouvant sur le plancher côté conducteur peuvent entraver l'actionnement des pédales. Ils peuvent entraîner la perte du contrôle du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

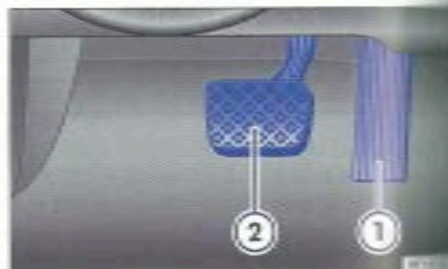


Fig. 136 Pédales sur véhicules avec boîte automatique : ① accélérateur, ② pédale de frein

AVERTISSEMENT (suite)

- Veillez à ce que l'actionnement des pédales ne soit jamais entravé.
- Fixez toujours les tapis de sol au plancher pour qu'ils évitent de glisser.
- Ne posez jamais de tapis ou d'autres revêtements de sol sur ceux qui sont déjà installés.
- Veillez à ce qu'aucun objet ne puisse parvenir au plancher du côté du conducteur durant la marche du véhicule.
- Retirez les objets situés sur le plancher lorsque vous garez votre véhicule.

MISE EN GARDE

L'actionnement des pédales ne doit jamais être entravé. En cas de défaillance d'un circuit de freinage, par exemple, une plus longue course de la pédale de frein est nécessaire pour immobiliser le véhicule. Pour cela, la pédale de frein doit être enfoncée plus fortement et plus vigoureusement qu'à l'habitude.



Fig. 137 Grille des vitesses de la boîte mécanique à 5 vitesses.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 134.

Les positions des différentes vitesses sont représentées sur le levier de vitesses $\Rightarrow$ fig. 137.

- 1 Appuyez sur la pédale d'embrayage et maintenez-la enfoncée.
- 2 Mettez le levier de vitesses dans la position souhaitée $\Rightarrow$.
- 3 Relâchez la pédale d'embrayage pour engager.

Dans certains pays, il faut appuyer à fond sur la pédale d'embrayage afin de démarrer le moteur.

Passage de la marche arrière

- 1 Engagez la marche arrière que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
- 2 Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage et maintenez-la dans cette position $\Rightarrow$.
- 3 Amenez le levier de vitesses au point mort puis glissez-le vers le bas.
- 4 Amenez le levier de vitesses au maximum vers la gauche puis poussez-le en avant dans la position de la marche arrière .
- 5 Relâchez la pédale d'embrayage pour engager.

Rétrogradage

Pendant la conduite, il est recommandé de toujours rétrograder en passant au rapport immédiatement inférieur et en veillant à ne pas rouler à trop haut

régime $\Rightarrow$. Si, à vitesse élevée ou à haut régime, vous rétrogradez en sautant un ou plusieurs rapports, l'embrayage et la boîte de vitesses risquent d'être endommagés même si vous n'embrayez pas $\Rightarrow$.

AVERTISSEMENT

Quand le moteur tourne, le véhicule se déplace dès qu'une vitesse est enclenchée et que vous levez le pied de la pédale d'embrayage. Ceci est également valable lorsque le frein de stationnement est activé.

- N'engagez jamais la marche arrière tant que le véhicule est en mouvement.

AVERTISSEMENT

Un rétrogradage effectué de manière incorrecte à une vitesse trop faible peut entraîner la perte du contrôle du véhicule et provoquer ainsi des accidents et de graves blessures.

MISE EN GARDE

Si, le véhicule roulant à vitesse élevée ou à haut régime, vous engagez un rapport trop faible, l'embrayage et la boîte de vitesses risquent de subir des dommages considérables. Il en est de même si vous continuez d'enfoncer la pédale d'embrayage et n'embrayez pas.

MISE EN GARDE

Suivez ce qui suit afin d'éviter des endommagements et une usure prématurée :

- En conduisant, ne posez pas votre main sur le levier de vitesses. La pression de la main se transmet aux fourchettes de commande de la boîte de vitesses.
- Veillez à ce que le véhicule soit complètement immobilisé avant d'engager la marche arrière.
- Appuyez toujours à fond sur la pédale d'embrayage lors du changement de vitesse.
- En côte, n'immobilisez pas le véhicule en faisant « patiner » l'embrayage lorsque le moteur tourne.

Boîte automatique : engagement d'un rapport



Fig. 138 Levier sélecteur de la boîte automatique avec touche de blocage (flèche).



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 194.

Le levier sélecteur est doté d'un blocage. Lors d'un changement de rapport à partir de la position P, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur la touche de blocage du levier sélecteur dans le sens de la flèche fig. 138. Pour faire passer le levier sélecteur de la position N à la position D ou R, enfoncez au préalable la pédale de frein et maintenez-le enfoncée.

Lorsque le contact d'allumage est mis, la position actuelle du levier de vitesses apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Position du levier sélecteur	Désignation	Signification
P	Frein de parking	Les roues motrices sont bloquées mécaniquement. Engagez-le uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt. Pour désengager la position du levier sélecteur, appuyez sur la pédale de frein et mettez le contact d'allumage.
R	Marche arrière	La marche arrière est engagée. Engagez-la uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.
N	Point mort	La boîte de vitesses est au point mort. Aucune force motrice n'est transmise aux roues et il n'y a pas de frein-moteur.
D	Position permanente de marche avant (programme normal)	Le passage des rapports de marche avant est automatique. Ce processus est fonction de la charge du moteur, de votre style de conduite et de la vitesse à laquelle vous conduisez.
S	Position permanente de marche avant (programme sport)	La boîte de vitesses monte tous les rapports de marche avant automatiquement plus tard et les descend automatiquement plus tôt que dans la position D du levier sélecteur afin d'exploiter pleinement les réserves de puissance du moteur. Ce processus est fonction de la charge du moteur, de votre style de conduite et de la vitesse à laquelle vous conduisez.

Blocage du levier sélecteur

Le blocage du levier sélecteur sur les positions P ou N évite qu'un rapport ne soit engagé par inadvertance et que le véhicule ne se mette alors inopinément en mouvement.

Pour relâcher le blocage du levier sélecteur, le contact d'allumage étant mis, actionnez la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Appuyez simultanément sur la touche de blocage du levier sélecteur.

Le levier sélecteur n'est pas bloqué lors d'un passage rapide par la position N (par ex. en passant de R à D). Ceci permet par ex. de « dégager » le véhicule lorsque celui-ci est embourbé. Si le levier se trouve en position N alors que la pédale de frein

n'a pas été enfoncée pendant env. plus d'une seconde et que la vitesse du véhicule est inférieure à env. 5 km/h (3 mph), le blocage du levier sélecteur s'enclenche.

Dans des cas rares cependant, sur les véhicules avec boîte à double embrayage DSG®, il se peut que le blocage du levier sélecteur ne s'enclenche pas. La propulsion du véhicule est alors sans effet afin d'éviter tout risque de démarrage inopiné. Le témoin vert clignote et un message d'information s'affiche. Procédez comme suit pour enclencher le blocage du levier sélecteur :

Mettez le levier de vitesses en position P ou N puis engagez une vitesse.

AVERTISSEMENT

L'engagement d'une mauvaise position du levier de vitesses peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, un accident et des blessures graves.

- N'accélérez jamais lorsque vous engagez une vitesse.
- Si le moteur tourne et qu'un rapport est engagé, le véhicule se met en mouvement dès que vous relâchez la pédale de frein.
- N'enclenchez jamais la marche arrière ou la frein de parking lorsque le véhicule roule.

AVERTISSEMENT

Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer de graves blessures.

- En tant que conducteur, vous ne devez jamais quitter votre siège alors que le moteur tourne et qu'un rapport est enclenché. Si vous devez quitter votre véhicule lorsque le moteur tourne, vous devez toujours enclencher le frein de stationnement électronique et mettre le levier sélecteur en position P.

AVERTISSEMENT (suite)

- Lorsque le moteur tourne et que le rapport D, S ou R est engagé, il est nécessaire d'immobiliser le véhicule en appuyant sur la pédale de frein. Même lorsque le moteur tourne au ralenti, la transmission de la force motrice n'est pas entièrement interrompue et le véhicule « rampe ».
- N'engagez jamais le rapport R ou P lorsque le véhicule se déplace.
- Ne quittez jamais le véhicule lorsque le rapport N est engagé. Le véhicule descend la pente, que le moteur tourne ou soit à l'arrêt.

MISE EN GARDE

Lorsque, le véhicule étant à l'arrêt, le frein de stationnement électronique n'est pas activé et que la pédale de frein est relâchée en position P du levier sélecteur, il est possible que le véhicule avance ou recule de quelques centimètres.

Si vous engagez par inadvertance le levier sélecteur dans la position N pendant la route, levez le pied de l'accélérateur. Attendez que le régime moteur soit au ralenti avant d'engager de nouveau un rapport.

Passage des rapports avec la commande Tiptronic



Fig. 139 Levier de vitesses dans la voie de passage Tiptronic.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 194.

Sur les véhicules avec boîte automatique, vous pouvez monter et descendre les rapports manuellement avec la commande Tiptronic. Lorsque le système se commut sur le programme Tiptronic,



Fig. 140 Volant avec palettes pour passage des rapports de la commande Tiptronic.

le rapport actuel est conservé. Ceci est possible tant que le système ne change pas de vitesse automatiquement en raison de la situation de conduite actuelle.

Utilisation de la commande Tiptronic à l'aide du levier sélecteur

- Poussez le levier sélecteur de la position D vers la droite dans la voie de passage Tiptronic →  au chapitre Boîte automatique : engagement d'un rapport à la page 199.
- Imprimez au levier sélecteur une impulsion vers l'avant  ou vers l'arrière  pour passer les rapports → fig. 139.

Utilisation de la commande Tiptronic à l'aide des palettes

- Dans le programme de conduite D ou S, actionnez les palettes au volant → fig. 140.
- Tirez la palette de droite  vers le volant pour monter en rapports.
- Tirez la palette de gauche  vers le volant pour rétrograder.
- Pour quitter le programme Tiptronic, tirez la palette de droite  vers le volant de direction durant environ une seconde.

Conduite avec boîte automatique

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 194.

Le passage des rapports de marche avant est automatique.

Conduite en descente

Plus la déclivité est importante, plus le rapport sélectionné doit être petit. Les petites vitesses augmentent l'efficacité de freinage du moteur. Ne descendez jamais des montagnes ou collines avec le levier sélecteur au point mort N.

- Réduisez votre vitesse.
- Poussez le levier sélecteur de la position D vers la droite dans la voie de passage Tiptronic → page 199.
- Imprimez au levier sélecteur une impulsion vers l'arrière pour rétrograder.
- OU : rétrogradez à l'aide des palettes au volant → page 200.

Arrêt et démarrage en côte

Plus la pente est abrupte, plus le rapport sélectionné doit être petit.

Si un arrêt ou un démarrage en côte est effectué lorsque le moteur tourne, utilisez la fonction Auto Hold → page 221.

Vous quittez automatiquement le programme Tiptronic si les palettes ne sont pas activées pendant un moment.

MISE EN GARDE

- Au moment de l'accélération, la boîte de vitesses passe automatiquement au rapport immédiatement supérieur juste avant que le moteur n'atteigne le régime maximum autorisé pour le rapport engagé.
- Quand vous rétrogradez manuellement, la boîte de vitesses change de rapport lorsque le moteur ne risque plus de tourner en surrégime.

Lors d'un arrêt en côte avec un rapport engagé, empêchez systématiquement le véhicule de rouler en appuyant sur la pédale de frein ou en activant le frein de stationnement. Ne relâchez la pédale de frein qu'au moment du démarrage ou desserrez le frein de stationnement électronique → .

Conduite en roue libre avec boîte à double embrayage DSG®

En mode roue libre, l'élément du véhicule est utilisé pour économiser du carburant grâce à une conduite prévoyante. Le moteur est débrayé et ne freine plus le véhicule – le véhicule peut rouler par inertie sur une plus longue distance.

- Activez ou désactivez le mode roue libre dans le menu **Règlages** → page 27. Une « coche » indique que le mode roue libre est activé.
- Lorsque le mode roue libre est activé et que le levier sélecteur se trouve sur la position D, le moteur est débrayé et tourne au ralenti dès que vous levez le pied de l'accélérateur. Lorsque le moteur est débrayé, le message **Roue libre** apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments à la place de la consommation de carburant.
- Lorsque vous actionnez le frein, l'accélérateur ou l'une des palettes, le moteur est à nouveau embrayé et le frein-moteur est activé.

Kick-down

Le kick-down permet une accélération maximale en position D, S ou en position Tiptronic.

Lorsque vous appuyez à fond sur l'accélérateur, la boîte automatique rétrograde en fonction de la vitesse et du régime moteur. Toute la puissance d'accélération du véhicule est ainsi exploitée → .

Quand le kick-down est activé, le passage automatique au rapport immédiatement supérieur n'a lieu que lorsque le régime-moteur maximal prévu est atteint.

Système de départ automatique

Le système de départ automatique permet de réaliser une accélération maximale départ arrêté.

- Désactivez l'ASR → page 203.
- Appuyez sur la pédale de frein avec le pied gauche et maintenez-la enfoncée.
- Mettez le levier de vitesses en position S ou dans la voie de passage de la commande Tiptronic.
- Appuyez sur l'accélérateur avec le pied droit jusqu'à ce que le régime moteur atteigne environ 1 300 tr/min.
- Levez le pied gauche du frein → . Le véhicule démarre avec une accélération maximale.
- Activez de nouveau l'ASR après l'accélération !

AVERTISSEMENT

Une forte accélération peut entraîner une perte de motricité et un dérapage, en particulier sur des routes glissantes. Ceci peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, des accidents et des blessures graves.

Fonctionnement de la boîte automatique

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 194.

Programme de secours

Lorsque toutes les indications de position du levier sélecteur sont affichées en surbrillance (sur fond noir) sur l'afficheur du combiné d'instruments, il y a dysfonctionnement du système. La boîte automatique se trouve en programme de secours. En programme de secours, le véhicule peut encore être conduit mais à une vitesse réduite et uniquement dans certains rapports.

AVERTISSEMENT (suite)

- Adaptez toujours votre style de conduite au trafic.
- N'utilisez le Kick-down ou n'accélérez rapidement que lorsque les conditions météorologiques et de visibilité ainsi que l'état de la chaussée et la circulation le permettent.
- Utilisez le système de départ automatique uniquement lorsque l'état de la chaussée et la circulation le permettent.
- Ne mettez jamais en danger les autres usagers de la route par l'accélération du véhicule ainsi que par votre style de conduite.
- Veillez à ce que les roues motrices ne patissent pas et que le véhicule ne dérape pas lorsque l'ASR est désenclenché, en particulier en cas de chaussée glissante.
- Activez de nouveau l'ASR après l'accélération.

MISE EN GARDE

- Lors d'un arrêt en côte avec un rapport engagé, n'essayez pas d'empêcher votre véhicule de rouler en accélérant. La boîte de vitesses automatique risque alors de surchauffer et d'être endommagée.
- Ne laissez jamais rouler le véhicule en position N, en particulier lorsque le moteur est arrêté. La boîte de vitesses automatique n'est alors pas lubrifiée et peut par conséquent être endommagée.

Dans le cas de la boîte à double embrayage DSG®, il se peut alors, dans certains cas, que vous ne puissiez plus rouler en marche arrière. Faites contrôler sans délai la boîte de vitesses dans un atelier spécialisé.

Dans tous les cas, faites immédiatement contrôler la boîte de vitesses automatique par un atelier spécialisé.

Surchauffe de la boîte à double embrayage DSG®

La boîte à double embrayage peut devenir trop chaude en cas de démarrage fréquent, lorsque le véhicule « rampe » longtemps ou en cas de circulation en accordéon. Le témoin d'alerte  et, le

cas échéant, l'apparition d'un message texte sur le combiné d'instruments vous signale la surchauffe. De plus, un avertissement acoustique peut retentir. Arrêtez-vous et laissez refroidir la boîte de vitesses ⇒ ①.

Malgré un rapport engagé, le véhicule n'avance ni ne recule

Si le véhicule ne se déplace pas dans la direction souhaitée, il se peut que le système n'ait pas engagé correctement le rapport. Appuyez sur la pédale de frein et engagez de nouveau le rapport.

Si le véhicule ne se déplace toujours pas dans la direction souhaitée, le système présente un dysfonctionnement. Faites appel à un spécialiste et faites contrôler le système.

Recommandation de rapport

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 154.

Sur certains véhicules, une recommandation sur le choix d'un rapport économique apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments sous forme de valeur pendant la marche :

Indication	Signification
	Rapport sélectionné de manière optimale.
	Recommandation invitant à engager un rapport supérieur.
	Recommandation invitant à engager un rapport inférieur.

Informations relatives au « nettoyage » du filtre à particules

La commande du système d'échappement détecte un filtre à particules obstrué et favorise l'autonettoyage du filtre à particules par le biais d'une re-

① MISE EN GARDE

- Lorsqu'il est signalé pour la première fois que la boîte est surchauffée, le véhicule doit être arrêté en toute sécurité ou rouler à plus de 20 km/h (12 mph).
- Si le message texte et l'avertissement acoustique surviennent env. toutes les 10 secondes, le véhicule doit être arrêté en toute sécurité et le moteur coupé. Laissez refroidir la boîte de vitesses.
- Afin d'éviter tout endommagement de la boîte de vitesses, ne continuez votre route que lorsque l'avertissement acoustique ne retentit plus. Tant que la boîte de vitesses est surchauffée, évitez d'effectuer tout démarrage en de rouler au pas.

commandation ciblée. Pour cela, il peut s'avérer nécessaire de rouler exceptionnellement à un régime moteur plus élevé ⇒ page 373.

⚠ ATTENTION

La recommandation de rapport ne constitue qu'une aide et ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Le conducteur porte l'entière responsabilité du choix correct de la vitesse engagée dans toutes les situations de conduite (par ex. lors d'un dépassement, lors de parer en montagne et en cas de traction d'une remorque).

Un rapport sélectionné de manière optimale permet d'économiser du carburant.

L'affichage de la recommandation de rapport disparaît lorsque la pédale d'embrayage est actionnée.

Freiner, s'arrêter et se garer

① Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Processus d'alerte et de contrôle	204
Frein de stationnement électronique	206
Stationnement	207
Informations sur les freins	208
Systèmes d'assistance au freinage	210
Indicateur et désactivation de l'ASR	212
Levier de frein	213

Les systèmes d'assistance de freinage se composent du dispositif antiblocage (ABS), de l'assistance au freinage d'urgence (AFU), du blocage électronique de différentiel (EDS et XDS), de l'antiblocage (ASR) et du programme électronique de détection (ESC).

Informations complémentaires et garnissements :

- 1. Traction d'une remorque ⇒ page 154
- 2. Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 221
- 3. Roues et pneus ⇒ page 345
- 4. Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ⇒ page 358

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite avec des plaquettes de frein usées ou avec un système de freinage perturbé risque de provoquer des accidents ainsi que de graves blessures.

- 1. Si le témoin  s'allume individuellement ou simultanément avec un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé afin de faire contrôler les plaquettes de frein et remplacer les plaquettes de frein usées.

⚠ AVERTISSEMENT

Un stationnement inapproprié peut entraîner de graves blessures.

- 1. Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact/démarrage tant que le véhicule n'est pas arrêté. Le dispositif de blocage de la di-

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

rection risque de s'enclencher et vous risquez de ne plus pouvoir manœuvrer ni contrôler le véhicule.

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. sous-bois, feuilles, herbes sèches, carburant renversé, etc.
- Lorsque vous arrêtez ou garez le véhicule, activez toujours le frein de stationnement électronique.
- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils pourraient en effet desserrer le frein de stationnement électronique, actionner le levier sélecteur ou le levier de vitesses et mettre ainsi le véhicule en mouvement. Cela peut provoquer des accidents ainsi que de graves blessures.
- À chaque fois que vous quittez le véhicule, prenez avec vous toutes les clés. Autrement, il est possible de démarrer le moteur et d'actionner les équipements électriques tels que les lave-glaces, ce qui peut entraîner des blessures graves.
- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence. Par exemple, selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

① MISE EN GARDE

- Quand les emplacements de stationnement sont délimités par des bordures de trottoir élevées ou des éléments fixes, effectuez toujours les manœuvres avec précaution. Étant donné

MISE EN GARDE (suite)

que ces obstacles dépassent du sol, ils peuvent endommager le pare-chocs ainsi que d'autres pièces du véhicule lorsque vous vous gardez ou lorsque vous quittez la place de stationnement. Pour éviter tout risque d'endommagement, stoppez votre véhicule avant que les roues ne touchent les délimitations ou les bordures de trottoir.

- Conduisez prudemment lorsque vous traversez des entrées de cours ou que vous franchissez des rampes d'accès, des bordures de

MISE EN GARDE (suite)

trottoirs ou d'autres obstacles. Lorsque vous les franchissez, vous risquez d'endommager les éléments bas du véhicule tels que le pare-chocs, le becquet, les trains roulants, le moteur ou le système d'échappement.

Témoins d'alerte et de contrôle

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 203.

Allumé	Cause éventuelle →	Pour y remédier
	Dysfonctionnement du système de freinage.	• Arrêtez de rouler ! Faites appel à un spécialiste en mesure de vous dépanner → page 208.
	Niveau de liquide de frein trop bas.	• Arrêtez de rouler ! Contrôlez le niveau de liquide de frein → page 213.
	Figurant en plus du témoin de contrôle ABS : ABS défaillant.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention de l'ABS.
	Frein de stationnement électronique fermé.	Pour démarrer, désactivez le frein de stationnement électronique en actionnant la pédale de frein → page 206.
	Plaquettes de frein avant usées.	Rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé. Contrôlez toutes les plaquettes de frein et faites-les remplacer si nécessaire.
	Désactivation de l'ESC liée au système.	Coupez puis remettez le contact d'allumage. Parcourez éventuellement un court trajet.
	Dysfonctionnement de l'ESC.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé !
	Conjointement avec le témoin de contrôle ABS : ABS défaillant.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention de l'ABS.
	La batterie du véhicule a été reconnectée.	Parcourez un court trajet à une vitesse comprise entre 15 et 20 km/h (10 – 12 mph). Si le témoin reste allumé, rendez-vous chez un spécialiste et faites contrôler le véhicule → page 325.
	ASR désactivé manuellement.	Activez l'ASR à l'aide de la touche → page 212. Activation automatique de l'ASR en coupant puis en remettant le contact d'allumage.

Allumé	Cause éventuelle →	Pour y remédier
	Figurant en plus du témoin de contrôle de l'ESC : dysfonctionnement de l'ABS.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Vous pouvez freiner le véhicule sans intervention de l'ABS.
	Figurant en plus du témoin d'avertissement : ABS défaillant.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé !
	Figurant en plus du témoin d'avertissement : dysfonctionnement du frein de stationnement électronique.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé !
	Pédale de frein non actionnée.	Appuyez sur la pédale de frein pour engager un rapport.
		Appuyez sur la pédale de frein pour desserrer le frein de stationnement électronique → page 206.

Allumé	Cause éventuelle →	Pour y remédier
	Dysfonctionnement du frein de stationnement électronique. Il se peut que le témoin s'allume simultanément.	• Arrêtez de rouler ! Faites appel à un spécialiste en mesure de vous dépanner → page 208.
	L'ESC ou l'ASR est en phase de régulation.	Levez le pied de l'accélérateur. Adaptez votre style de conduite en fonction de l'état de la chaussée.
	La touche de blocage du levier sélecteur n'est pas encliquetée. Cela empêche tout démarrage.	Encliquez le blocage du levier sélecteur → page 198.

le moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou de graves blessures corporelles.

1. Ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
2. Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

AVERTISSEMENT

La conduite avec des plaquettes de frein usées ou avec un système de freinage perturbé risque de provoquer des accidents ainsi que de graves blessures.

1. Si le témoin d'alerte du système de freinage s'allume ou s'il s'allume en cours de route, soit le niveau du liquide de frein est bas dans le réservoir, soit le système de freinage ne fonctionne pas correctement. Arrêtez-vous immédiatement et faites appel à un spécialiste → page 213. Liquide de frein.

AVERTISSEMENT (suite)

- Si le témoin d'alerte du système de freinage s'allume en même temps que le témoin d'ABS, il se peut que la fonction de régulation de l'ABS soit défaillante. Les roues arrière risquent par conséquent de se bloquer relativement vite lors du freinage. En se bloquant, les roues arrière peuvent entraîner la perte de contrôle du véhicule ! Si possible, réduisez la vitesse et roulez à vitesse modérée jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche afin de faire contrôler le système de freinage. Évitez alors toute manœuvre brusque de freinage ou de conduite.

- Si le témoin d'ABS ne s'allume pas ou s'allume en cours de route, l'ABS ne fonctionne pas correctement. Vous ne pouvez freiner le véhicule qu'avec les freins normaux (sans intervention de l'ABS). La protection offerte par l'ABS est alors indisponible. Rendez-vous dès que possible dans un atelier spécialisé.

- Si le témoin s'allume individuellement ou simultanément avec un message texte sur l'afficheur du combiné d'instruments, rendez-vous immédiatement dans un atelier spécialisé afin de faire contrôler les plaquettes de frein et remplacer les plaquettes de frein usées.

1. MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte peut entraîner l'endommagement du véhicule.

Frein de stationnement électronique



Fig. 141 Dans la console centrale : touche pour le frein de stationnement électronique.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 203.

Activation du frein de stationnement électronique

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, l'activation du frein de stationnement électronique est possible à tout moment, même lorsque le contact d'allumage est coupé. Activez toujours le frein de stationnement lorsque vous quittez ou gardez le véhicule.

- Tirez sur la touche jusqu'à ce que le témoin intégré à la touche s'allume.
- Lorsque le témoin intégré à la touche (fig. 141) et le témoin dans le combiné d'instruments sont allumés, le frein de stationnement électronique est activé (page 204).

Désactivation du frein de stationnement électronique

- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur la touche . Appuyez en même temps fortement sur la pédale de frein ou appuyez légèrement sur l'accélérateur lorsque le moteur est en fonctionnement.
- Le témoin dans la touche et le témoin dans le combiné d'instruments s'éteignent.

Désactivation automatique du frein de stationnement électronique lors du démarrage

Le frein de stationnement électronique se désactive automatiquement lors du démarrage à condition que la porte du conducteur soit fermée et que la ceinture de sécurité du conducteur soit bouclée. Dans le cas d'une boîte de vitesses mécanique, le conducteur doit en plus avoir appuyé à fond sur la pédale d'embrayage avant le démarrage pour que le système reconnaisse que le frein de stationnement doit être desserré.

Fonction de freinage d'urgence

N'activez la fonction de freinage d'urgence qu'en cas d'urgence, lorsque vous ne pouvez pas contrôler le véhicule à l'aide de la pédale de frein.

- Maintenez la touche relevée pour freiner et immobiliser le véhicule. Un signal sonore retentit en même temps.
- Relâchez la touche ou accélérez pour annuler le processus de freinage.

AVERTISSEMENT

L'utilisation non conforme du frein de stationnement électronique peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- N'utilisez jamais le frein de stationnement électronique pour freiner le véhicule, excepté en cas d'urgence. La distance de freinage est considérablement plus importante étant donné que seules les roues arrière sont freinées. Utilisez toujours la pédale de frein.
- N'accélérez jamais lorsqu'un rapport a été sélectionné ou une vitesse engagée à partir du compartiment-moteur lorsque le moteur tourne. Le véhicule peut se mettre en mouvement même si le frein de stationnement électronique est activé.

Véhicules avec boîte mécanique : si vous relâchez la pédale d'embrayage et que vous accélérez en même temps, le frein de stationnement électronique se désactive automatiquement.

Si la batterie du véhicule est déchargée, le frein de stationnement électronique ne peut être désactivé. Effectuez un démarrage de fortune (page 417).

Ces bruits peuvent se faire entendre lors de l'activation ou de la désactivation du frein de stationnement électronique.

Stationnement

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 203.

Respectez les dispositions légales pour l'arrêt et le stationnement d'un véhicule.

Immobilisation du véhicule

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre suivant.

1. Gardez le véhicule sur un sol approprié.
2. Enlevez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que vous ayez coupé le moteur.
3. Activez le frein de stationnement électronique (page 204).
4. Sur les véhicules avec boîte automatique, amenez le levier sélecteur en position P.
5. Coupez le moteur et retirez le pied de la pédale de frein.
6. Retirez la clé du véhicule du contact-démarrage.
7. La clé échant, tournez légèrement le volant à droite pour que la disposition de blocage de la direction s'enclenche.
8. Lorsque, dans le cas d'un véhicule avec boîte mécanique, vous roulez sur un plan horizontal ou en montée, engagez la 1^{re} vitesse ou, sur une descente, la marche arrière et relâchez la pédale d'embrayage.
9. Veillez à ce que tous les occupants, en particulier les enfants, descendent du véhicule.
10. Prenez toujours toutes les clés avec vous lorsque vous quittez le véhicule.
11. Verrouillage du véhicule.

Règles supplémentaires pour le stationnement sur une route en pente

Pour couper le moteur, tournez le volant de manière à ce que le véhicule garé heurte le trottoir ou les roues avant s'il se met en mouvement.

Si le frein de stationnement électronique n'a pas été utilisé pendant une période prolongée, le système procède occasionnellement à des contrôles automatiques et audibles du véhicule lorsque celui-ci est garé.

AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Ceci peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. herbes sèches, carburant.

MISE EN GARDE

- Quand les emplacements de stationnement sont délimités par des bordures de trottoir élevées ou des éléments fixes, effectuez toujours les manœuvres avec précaution. Étant donné que ces obstacles dépassent du sol, ils peuvent endommager le pare-chocs ainsi que d'autres pièces du véhicule lorsque vous vous gardez ou lorsque vous quittez la place de stationnement. Pour éviter tout risque d'endommagement, stoppez votre véhicule avant que les roues ne touchent les délimitations ou les bordures de trottoir.
- Conduisez prudemment lorsque vous traversez des entrées de cours ou que vous franchissez des rampes d'accès, des bordures de trottoirs ou d'autres obstacles. Lorsque vous les franchissez, vous risquez d'endommager les éléments bas du véhicule tels que le pare-chocs, le becquet, les trains roulants, le moteur ou le système d'échappement.

① MISE EN GARDE (suite)

- Lorsque, le véhicule étant à l'arrêt, le frein de stationnement électronique n'est pas activé et que la pédale de frein est relâchée en posi-

Informations sur les freins

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 203.

Des garnitures de frein neuves ne fournissent pas, pendant les 200 à 300 premiers kilomètres, l'effet de freinage optimal et doivent d'abord être « rodées » . La force de freinage, légèrement réduite, peut toutefois être compensée par une pression plus importante sur la pédale de frein. **Pendant le rodage, la distance de freinage est, en cas de freinage d'urgence, plus élevée** que lorsque les plaquettes de frein sont rodées. Pendant la période de rodage, évitez les freinages d'urgence et les situations entraînant de fortes sollicitations des freins. Par exemple, lorsque vous suivez un véhicule de très près.

L'usure des plaquettes de frein dépend principalement des conditions d'utilisation et du style de conduite. Si vous circulez surtout en ville, effectuez souvent de courts trajets ou possédez un style de conduite sportif, Volkswagen vous conseille de faire vérifier l'épaisseur des plaquettes de frein dans un atelier spécialisé à des intervalles plus rapprochés que ceux indiqués dans le Plan d'Entretien.

En cas de conduite avec des freins mouillés, par ex. après la traversée de flaques d'eau, pendant de fortes pluies ou après un lavage du véhicule, l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques de frein. Les freins doivent être « séchés par freinage » le plus rapidement possible en freinant avec précaution à grande vitesse. Veillez alors à ne pas mettre en danger le véhicule qui vous suit et les autres usagers de la route .

La formation d'une pellicule de sel sur les disques et les plaquettes de frein diminue l'efficacité de freinage et rallonge la distance de freinage. Si vous n'avez pas freiné pendant une période prolongée sur des routes sur lesquelles du sel de déneigement a été répandu, éliminez la pellicule de sel par abrasion en freinant avec précaution .

Les longues périodes d'immobilisation, un faible kilométrage ainsi qu'une faible sollicitation des freins favorisent la corrosion sur les disques de frein ainsi que l'encrassement des plaquettes de frein. En cas de non sollicitation ou de faible sollicitation

① MISE EN GARDE (suite)

tion P du levier sélecteur, il est possible que le véhicule avance ou recule de quelques centimètres.

des plaquettes de frein ou de corrosion, Volkswagen vous recommande de nettoyer les disques et plaquettes de frein en effectuant à plusieurs reprises des freinages puissants lorsque vous roulez à une vitesse élevée. Veillez alors à ne pas mettre en danger le véhicule qui vous suit et les autres usagers de la route .

Dysfonctionnement du système de freinage

Si, en freinant, vous constatez que le véhicule ne freine plus comme d'habitude (augmentation soudaine de la distance de freinage), il se peut qu'un circuit de freinage soit défaillant. Le témoin d'alerte  s'allume alors et un message texte s'affiche éventuellement. Rendez-vous immédiatement à l'atelier spécialisé le plus proche afin d'y faire éliminer ce dysfonctionnement. Roulez alors à vitesse réduite et adaptez-vous aux distances de freinage plus longues et à la pression plus forte que vous devez exercer sur la pédale.

Servofrein

Le servofrein ne fonctionne que lorsque le moteur tourne, et augmente la pression que vous exercez sur la pédale de frein.

Si le servofrein ne fonctionne pas ou si le véhicule est remorqué, vous devez appuyer plus fortement sur la pédale de frein, la distance de freinage étant allongée en raison de l'absence d'assistance au freinage .

AVERTISSEMENT

Les plaquettes de frein neuves ne dispensent pas tout de suite d'une efficacité de freinage optimale.

- Des plaquettes de frein neuves ne fournissent pas, pendant les 320 premiers kilomètres, l'effet de freinage optimal et doivent d'abord être « rodées ». Vous pouvez augmenter une efficacité de freinage réduite en appuyant plus fortement sur la pédale de frein.

AVERTISSEMENT (suite)

• Pour réduire le risque d'accident, de blessures graves et de perte du contrôle du véhicule, il convient de rouler avec prudence lorsque le véhicule est équipé de plaquettes de frein neuves.

• Pendant la période de rodage des plaquettes de frein neuves, ne roulez jamais trop près d'un autre véhicule et évitez toute situation susceptible de solliciter fortement les freins.

AVERTISSEMENT

Lorsqu'ils ont surchauffé, les freins sont moins efficaces et la distance de freinage est considérablement plus longue.

• En descente, les freins sont particulièrement sollicités et s'échauffent très rapidement.

• Avant d'aborder une descente longue et à forte déclivité, réduisez votre vitesse, rétrogradez ou sélectionnez un rapport inférieur. Vous profitez alors du frein moteur et soulagez les freins.

• Les spoilers avant de deuxième monte ou les ailerons peuvent gêner la ventilation des freins et entraîner ainsi leur surchauffe.

AVERTISSEMENT

Les freins mouillés, givrés ou recouverts de sel réagissent plus tardivement et augmentent la distance de freinage.

• Testez avec précaution les freins.

• Séchez toujours les freins par des freinages prudents et retirez la couche de glace ou le film de sel lorsque les conditions météorologiques et de visibilité, l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent.

AVERTISSEMENT

La conduite sans servofrein peut allonger considérablement la distance de freinage et risque ainsi de provoquer des accidents et des blessures graves.

• Ne laissez jamais rouler le véhicule en surcharge alors que le moteur est arrêté.

• Si le servofrein ne fonctionne pas ou si le véhicule est remorqué, appuyez plus fortement sur la pédale de frein, la distance de freinage étant allongée en raison de l'absence d'assistance au freinage.

① MISE EN GARDE

• Si le freinage n'est pas absolument nécessaire, ne faites jamais « patiner » les freins en exerçant une légère pression sur la pédale. Le fait de freiner en permanence entraîne une surchauffe des freins. Ceci peut réduire considérablement la puissance de freinage, augmenter fortement la distance de freinage et, dans certains cas, conduire à une défaillance totale du système de freinage.

• Avant d'aborder une descente longue et à forte déclivité, réduisez votre vitesse, rétrogradez ou sélectionnez un rapport inférieur. Vous profitez alors du frein moteur et soulagez les freins. Le frein risque sinon de surchauffer et de tomber en panne. N'utilisez les freins qu'en cas de nécessité, pour ralentir ou stopper le véhicule.

 En cas de contrôle des plaquettes de frein avant, il est recommandé de contrôler également les plaquettes de frein arrière. Il convient de procéder régulièrement à un contrôle visuel de l'épaisseur des plaquettes de frein en les contrôlant à travers les ouvertures des jantes ou depuis le soubassement du véhicule. Si nécessaire, démontez les roues pour pouvoir procéder à un examen complet. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Systèmes d'assistance au freinage

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 203.

Les systèmes d'assistance au freinage ESC, ABS, AFU, ASR et EDS fonctionnent seulement lorsque le moteur tourne et contribuent grandement à la sécurité active.

Programme électronique de stabilisation (ESC)

L'ESC aide à réduire les risques de dérapage et à améliorer la stabilité directionnelle en freinant les différentes roues dans certaines situations de conduite. Les situations critiques de comportement dynamique comme par ex. une tendance au survirage ou au sous-virage du véhicule ou le patinage des roues motrices sont reconnues par l'ESC. Grâce à des interventions de freinage ciblées ou à une réduction du couple moteur, le système contribue à stabiliser le véhicule.

L'ESC est soumis à certaines limites. Il est à noter que l'ESC ne peut annuler l'effet des lois de la physique. L'ESC ne sera pas en mesure d'aider le conducteur dans toutes les situations auxquelles il est confronté. C'est le cas par exemple lors d'une modification subite de l'état de la chaussée. Si une chaussée sèche est subitement couverte d'eau, de boue ou de neige, l'ESC ne pourra intervenir de la même manière que sur une route sèche. Si le véhicule « fait de l'aquaplanage » (roule sur un film d'eau au lieu du revêtement de la chaussée), l'ESC n'est pas en mesure d'aider le conducteur à manœuvrer le véhicule étant donné que le contact du véhicule avec le revêtement de la chaussée est interrompu et qu'il n'est ainsi pas possible de freiner ni de manier le véhicule. Lorsque les virages sont pris à vive allure, notamment sur des routes sinueuses, l'efficacité de l'ESC dans des situations de conduite difficiles n'est pas aussi grande que lorsque vous roulez à vitesse réduite.

Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité, à l'état de la chaussée et à la circulation. L'ESC n'est pas en mesure d'annuler l'effet des lois de la physique, d'améliorer la transmission disponible ni de stopper le véhicule sur la chaussée lorsque celui-ci quitte la route suite à une inattention du conducteur. En revanche, l'ESC améliore la possibilité de reprise de contrôle du véhicule et il aide à suivre la direction souhaitée de la route dans des situations de conduite extrêmes en intervenant sur les mouvements de braquage du conducteur. Si vous roulez à une vitesse telle que le

véhicule dévie de la route avant que l'ESC ne puisse intervenir, aucune intervention de l'ESC ne sera possible.

L'ESC intègre les systèmes ABS, AFU, ASR et EDS. L'ESC est toujours activé. Si, dans certaines conditions de conduite, la motricité n'est plus suffisante, l'ASR peut être désactivé en appuyant sur la touche ASR → fig. 142. Veillez à ce que l'ASR soit toujours activé lorsque la motricité est de nouveau disponible.

Dispositif antiblocage (ABS)

L'ABS empêche le blocage des roues lors du freinage jusqu'à l'arrêt du véhicule et aide le conducteur à manier le véhicule et à garder le contrôle du véhicule. Cela signifie que le véhicule a moins tendance à déraper, même en cas de freinage d'urgence :

- Appuyez fortement sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Ne retirez pas le pied de la pédale de frein et ne réduisez pas la pression exercée sur la pédale !
- Ne « pompez » pas et ne réduisez pas la pression exercée sur la pédale de frein !
- Manœuvrez le véhicule tout en appuyant sur la pédale de frein.
- Lorsque vous relâchez la pédale de frein ou que vous réduisez la pression exercée sur la pédale de frein, l'ABS se désactive.

Le processus de régulation de l'ABS se manifeste par des **mouvements pulsatoires de la pédale de frein** ainsi que par des bruits. Il ne faut cependant pas s'attendre à ce que l'ABS réduise la distance de freinage dans toutes les circonstances. La distance de freinage sur gravillons, ou en cas de neige fraîche sur sol glissant, peut même s'allonger.

En cas de conduite sur des sols meubles, un ABS spécialement conçu pour le tout-terrain est activé lorsque le véhicule roule en marche avant. Les roues avant peuvent alors se bloquer momentanément. Ceci permet de réduire la distance de freinage en tout-terrain car les roues s'enfoncent dans le sol meuble. Cet ABS tout-terrain n'est activé que lorsque le véhicule roule en ligne droite. L'ABS normal est activé lorsque les roues avant sont bloquées.

Assistance au freinage d'urgence (AFU)

Le système d'assistance au freinage aide à réduire la distance d'arrêt. L'assistance au freinage d'urgence augmente la force de freinage lorsque vous appuyez rapidement sur la pédale de frein dans

les situations de freinage d'urgence. La pression de freinage s'établit alors très rapidement, la force de freinage est augmentée et la distance de freinage réduite. L'ABS est ainsi activé plus rapidement et plus efficacement.

Ne relâchez **pas** la pression exercée sur la pédale de frein ! Lorsque vous relâchez la pédale de frein ou que vous réduisez la pression exercée sur la pédale de frein, l'assistant de freinage désactive automatiquement le servofrein.

Antipatinage (ASR)

L'ASR diminue la force motrice du moteur lorsque les roues patinent et il adapte la force motrice à l'état de la chaussée. L'ASR facilite le démarrage, les accélérations et les montées en côte, même en cas de conditions défavorables sur la chaussée.

L'ASR peut être activé ou désactivé manuellement → page 212.

Freinage électronique de différentiel (EDS et XDS)

L'EDS est à disposition du conducteur lors de certaines manœuvres en ligne droite. L'EDS permet de freiner une roue qui patine et transmet la force motrice aux autres roues motrices. Pour éviter la surchauffe du frein de la roue freinée, l'EDS se désactive automatiquement en cas de sollicitation exceptionnellement forte. L'EDS se réactive automatiquement aussitôt le frein refroidi.

La fonction XDS est une extension du blocage électronique de différentiel (EDS). La fonction XDS intervient pas à l'antipatinage mais au délestage de la roue avant à l'intérieur du virage lorsque les virages sont pris à vive allure. La fonction XDS exerce une pression sur les freins de la roue à l'intérieur du virage, pour l'empêcher de patiner. La traction est ainsi améliorée et le véhicule reste plus longtemps sur la voie souhaitée.

L'activation de la fonction de l'EDS est activée par pression de la touche pour mode tout-terrain. Afin d'équilibrer la traction en conduite tout-terrain, le freinage électronique de différentiel est adapté lorsque la fonction est activée → page 223.

AVERTISSEMENT

Une conduite rapide sur des chaussées glissantes ou humides peut entraîner la perte du contrôle du véhicule et blesser grièvement le conducteur et les passagers.

• Réduisez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation. Le supplément

AVERTISSEMENT (suite)

de sécurité qu'apportent les systèmes d'assistance au freinage ABS, AFU, EDS, ASR et ESC ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

• Les systèmes d'assistance au freinage ne peuvent dépasser les limites imposées par les lois de la physique. Les chaussées glissantes et humides restent très dangereuses même si le véhicule est équipé de l'ESC et des autres systèmes.

• Si vous roulez trop rapidement sur chaussée humide, les roues risquent de perdre le contact avec la chaussée et de « flotter » (aquaplanage). Il n'est plus possible de freiner, de manœuvrer ni de garder le contrôle du véhicule s'il a perdu le contact avec la chaussée.

• Les systèmes d'assistance au freinage ne peuvent empêcher la survenue d'un accident si vous roulez par exemple trop près d'un véhicule ou trop vite pour la situation de conduite concernée.

• Bien que les systèmes d'assistance au freinage soient très efficaces et vous aident à maintenir le contrôle du véhicule dans des situations de conduite difficiles, tenez toujours compte du fait que la stabilité directionnelle dépend de l'adhérence des pneus.

• Accélérez avec prudence sur une chaussée glissante, par ex. sur la neige ou le verglas. Même si le véhicule est équipé de systèmes d'assistance au freinage, les roues peuvent patiner, ce qui peut conduire à la perte de contrôle du véhicule.

AVERTISSEMENT

L'efficacité de l'ESC peut être considérablement réduite si d'autres composants et systèmes liés au comportement dynamique du véhicule n'ont pas été correctement entretenus ou présentent des dysfonctionnements. Cela concerne également - mais pas uniquement - les freins, les pneus ainsi que d'autres systèmes mentionnés précédemment.

• Veuillez ne jamais oublier que toute modification opérée sur le véhicule peut avoir des répercussions sur le fonctionnement de l'ABS, de l'AFU, de l'ASR, de l'EDS et de l'ESC.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Des modifications effectuées sur la suspension du véhicule ou l'utilisation de combinaisons roues/pneus non homologuées peuvent avoir des répercussions sur le fonctionnement de l'ABS, l'AFU, l'EDS, l'ASR et l'ESC et réduire leur efficacité.

- L'efficacité de l'ESC dépend également de l'utilisation d'un pneu approprié → page 345.

i L'ESC ou l'ASR peut fonctionner correctement seulement si les 4 roues sont équipées des mêmes pneus. Des différences de roulement de pneus différentes peuvent entraîner une réduction inattendue de la puissance du moteur.

Activation et désactivation de l'ASR



Fig. 142 Dans la console centrale : touche de désactivation et d'activation manuelles de l'ASR.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 203.

i En cas de dysfonctionnement de l'ABS, l'ESC, l'ASR et l'EDS sont également désactivés.

i Des bruits de fonctionnement du moteur peuvent survenir lors des processus de régulation des systèmes décrits.

Le programme électronique de stabilisation (ESP) ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche et comprend l'ABS, l'EDS et l'ASR.

Lorsque le moteur tourne, l'ASR peut être désactivé en appuyant sur la touche **OFF** → fig. 142. Désactivez l'ASR uniquement lorsque la motricité n'est plus suffisante (entre autres) :

- Pour conduire en neige profonde ou sur sol meuble.
- Pour « désembourber » le véhicule enlevé.

Réactivez ensuite l'ASR en appuyant sur la touche **ON**.

Liquide de frein



Fig. 143 Dans le compartiment-moteur : bouchon du réservoir de liquide de frein.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 203.

Pourquoi le liquide de frein absorbe, avec le temps, l'humidité de l'air ambiant. Une teneur en eau trop élevée peut entraîner des dégâts dans le système de freinage. Le point d'ébullition du liquide de frein est alors sensiblement abaissé. Si la teneur en eau est trop élevée, des bulles de vapeur peuvent se former dans le système de freinage lorsque les freins sont fortement sollicités et en cas de freinage d'urgence. Les bulles de vapeur réduisent l'efficacité de freinage, allongent considérablement la distance de freinage et peuvent même entraîner une défaillance totale du système de freinage. Votre propre sécurité et la sécurité de tous les passagers sont compromises si le système de freinage ne fonctionne pas toujours correctement.

Spécification du liquide de frein

Volkswagen a mis au point un liquide de frein spécialement adapté au système de freinage du véhicule. Afin de garantir un fonctionnement optimal du système de freinage, Volkswagen vous recommande d'utiliser expressément le liquide de frein conforme à la norme **VW 501 14**.

Lors d'utiliser un liquide de frein, vérifiez que les spécifications relatives à la spécification du liquide de frein sur le bidon répondant aux exigences du véhicule.

Le liquide de frein conforme à la norme **VW 501 14** est disponible auprès d'un Partenaire Volkswagen.

Si le type de liquide de frein n'est pas disponible ou si vous deviez par conséquent utiliser un autre liquide de frein de qualité, vous pouvez utiliser un

liquide de frein répondant aux exigences de la norme DIN ISO 4925 CLASS 4 ou de la norme US FMVSS 116 DOT 4.

Les liquides de frein conformes à la norme DIN ISO 4925 CLASS 4 ou à la norme US FMVSS 116 DOT 4 n'ont pas tous la même composition chimique. Certains de ces liquides de frein peuvent contenir des produits chimiques qui peuvent, avec le temps, détruire ou endommager des pièces posées du système de freinage du véhicule.

Afin de garantir un fonctionnement optimal du système de freinage, Volkswagen vous recommande expressément d'utiliser le liquide de frein conforme à la norme **VW 501 14**.

Un liquide de frein conforme à la norme **VW 501 14** répond aux exigences de la norme DIN ISO 4925 CLASS 4 ou de la norme US FMVSS 116 DOT 4.

Niveau du liquide de frein

Le niveau de liquide de frein doit toujours se trouver entre les repères MIN et MAX du réservoir de liquide de frein ou au-dessus du repère MIN.

Le niveau de liquide de frein ne peut pas être contrôlé exactement sur chaque modèle, des pièces du moteur masquant les repères de niveau du réservoir de liquide de frein. Si n'est pas possible de lire avec précision le niveau de liquide de frein, faites appel à un spécialiste.

Le niveau de liquide de frein baisse légèrement en cours d'utilisation en raison de l'usure des plaquettes de frein et du rattrapage automatique du frein.

Vidange de liquide de frein

Il est impératif de faire effectuer la vidange du liquide de frein conformément aux indications figurant dans le Plan d'Entretien → brochure Plan d'Entretien. Faites effectuer la vidange du liquide de frein par un spécialiste. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Ne faites l'appoint qu'avec du liquide de frein neuf qui présente les spécifications requises.

⚠ AVERTISSEMENT

Un niveau de liquide de frein trop bas et un liquide de frein trop vieux ou inapproprié peuvent conduire à une défaillance des freins ou réduire l'efficacité du freinage.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Faites contrôler régulièrement le système de freinage ainsi que le niveau de liquide de frein !
- Faites effectuer régulièrement la vidange du liquide de frein selon les paramètres du Plan d'Entretien → brochure Plan d'Entretien.
- Des bulles de vapeur peuvent se former lorsque les freins sont fortement sollicités avec un liquide de frein trop vieux. Les bulles de vapeur réduisent l'efficacité de freinage, allongent considérablement la distance de freinage et peuvent entraîner une défaillance totale du système de freinage.
- Veillez à utiliser du liquide de frein approprié. N'utiliser que du liquide de frein strictement conforme à la norme VW 501 14.
- Tout autre liquide de frein ou tout liquide de frein de mauvaise qualité peut entraver le fonctionnement des freins et réduire l'efficacité du freinage.
- S'il n'y a pas de liquide de frein conforme à la norme VW 501 14, vous pouvez exceptionnellement utiliser un liquide de frein de qualité répondant aux exigences de la norme DIN ISO 4525 CLASS 4 ou de la norme US FMVSS 116 DOT 4.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Faites toujours l'appoint avec du liquide de frein neuf.

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de frein est toxique.

- Pour réduire les risques d'intoxication, n'utilisez jamais de bouteilles ou autres contenants pour conserver le liquide de frein. Ces récipients, même marqués, peuvent tuer des personnes à en boire le contenu.
- Conservez toujours le liquide de frein dans son bidon d'origine fermé, hors de la portée des enfants.

ⓘ MISE EN GARDE

Un liquide de frein qui se répand ou qui s'écoule peut endommager la peinture du véhicule, les pièces en matière plastique et les pneus. Essuyez immédiatement le liquide de frein qui se répand ou qui s'écoule sur la peinture du véhicule et sur les autres parties du véhicule.



Le liquide de frein peut être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et éliminez-les dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Conduite respectueuse de l'environnement

① Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

- Style de conduite économique 215
- Passage des rapports plus rapide 216

La consommation de carburant, la pollution, ainsi que l'usure du moteur, des freins et des pneus dépendent principalement de 3 facteurs :

1. Le style de conduite adopté.
2. Les conditions d'utilisation (météorologie, état de la chaussée).
3. Les conditions techniques.

Style de conduite économique



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 215.

Passage des rapports plus rapide

De manière générale, un rapport plus élevé est toujours plus économique. Pour la plupart des véhicules, la règle suivante s'applique : roulez en 3e (ou à vitesse de 30 km/h (20 mph)), en 4e à 40 km/h (25 mph) et en 5e à 50 km/h (30 mph).

En outre, le fait de « sauter » des rapports lors de la montée en rapport permet d'économiser du carburant si la circulation et la situation de conduite le permettent.

Ne touchez pas les rapports au maximum. N'utilisez la 1re vitesse que pour démarrer puis passez rapidement la 2e vitesse. Sur les véhicules dotés d'une boîte automatique, évitez d'utiliser le Kick-Down.

Les véhicules dotés d'un affichage des rapports favorisent la conduite économique en affichant le rapport idéal pour passer les vitesses.

Laisser le véhicule en roue libre

Lorsque vous retirez votre pied de l'accélérateur, l'usure du moteur en carburant est interrompue et la consommation est réduite.

Par conséquent, laissez rouler le véhicule sans appuyer sur l'accélérateur, par exemple lorsque vous vous arrêtez à un feu rouge. Enfonchez le pédalier d'embrayage pour débrayer uniquement lorsque

Selon le style de conduite et en utilisant des moyens simples, il est possible d'économiser jusqu'à 25 % de carburant.

⚠ AVERTISSEMENT

Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.

le véhicule devient trop lent ou si la distance de décélération est plus longue. Le moteur continue alors de tourner au ralenti.

Dans les situations où un stationnement prolongé est probable, par ex. devant un passage à niveau, coupez le moteur. Sur les véhicules avec système Start/Stop activé, le moteur est automatiquement coupé dans les phases d'arrêt du véhicule.

Anticiper et « suivre le courant »

Le fait de freiner et d'accélérer fréquemment augmente considérablement la consommation de carburant. En anticipant et en maintenant une distance suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, vous pouvez compenser les variations de vitesse simplement en relâchant le pédale de l'accélérateur. Il n'est alors pas absolument nécessaire de freiner et d'accélérer activement.

Conduite sereine et régulière

La constance est plus importante que la vitesse : plus on conduit de façon régulière, plus la consommation en carburant est faible.

Sur l'autoroute, il est plus efficace de conserver une vitesse constante et modérée que d'accélérer et de freiner en permanence. De manière générale, vous arriverez à destination aussi vite en adoptant une conduite constante.

Le régulateur de vitesse vous aide à adopter un style de conduite régulier.

Utilisation raisonnable des consommateurs supplémentaires

Le confort à bord du véhicule est agréable et important, mais il faut l'utiliser à bon escent en respectant l'environnement.

Certains équipements augmentent la consommation de carburant lorsqu'ils sont activés (exemples) :

- Système de réfrigération du climatiseur : lorsque le climatiseur doit produire une différence de température très élevée, il consomme beaucoup d'énergie produite par le moteur. C'est pourquoi il ne faut pas que la température dans le véhicule diffère trop de la température extérieure. Avant de prendre le volant, il peut s'avérer utile d'aérer le véhicule puis de rouler avec les fenêtres ouvertes sur un court trajet. N'activez le climatiseur que lorsque les fenêtres sont fermées. Lorsque vous roulez à grande vitesse, gardez les fenêtres fermées. Les fenêtres ouvertes augmentent la consommation de carburant.

- Désactivez le chauffage de siège lorsque vous n'en avez plus besoin.

- Désactivez le dégivrage de glace avant et arrière lorsque les glaces sont exemptes de buée, de givre et de glace.

- Ne laissez pas le chauffage stationnaire en marche lorsque le véhicule est en mouvement (→ page 275).

Autres facteurs qui augmentent la consommation de carburant (exemples) :

- Dysfonctionnement de la gestion moteur.
- Conduite en montagne.
- Conduite avec remorque.

Adaptation de la pression de gonflage des pneus

Une pression de gonflage de pneus correcte réduit la résistance au roulement et par conséquent la consommation de carburant.

Lorsque vous achetez des pneus neufs, veillez toujours à ce que leur résistance au roulement soit normale.

Utilisation d'huile-moteur superlubrifiante

Les huiles-moteur entièrement synthétiques à faible viscosité, appelées aussi huiles-moteur superlubrifiantes, réduisent la consommation de carburant. Les huiles-moteur superlubrifiantes diminuent la résistance au frottement dans le moteur et se réchauffent mieux et plus rapidement, en particulier lors d'un démarrage à froid du moteur. Cet effet concerne tout particulièrement les véhicules parcourant souvent des trajets courts.

Surveillez toujours le niveau d'huile-moteur et respectez les périodicités d'entretien (périodicités de vidange d'huile-moteur).

Lorsque vous achetez de l'huile-moteur, respectez toujours les normes des huiles-moteur homologuées par Volkswagen.

Éviter le ballast inutile

Plus un véhicule est léger, plus il est économique et écologique. Un poids supplémentaire de 100 kg fait par exemple augmenter la consommation de carburant jusqu'à 0,3 l/100 km.

Retirez tous les objets et ballasts inutiles du véhicule.

Retrait des superstructures et des pièces rapportées inutiles

Plus un véhicule est aérodynamique, plus sa consommation est faible. Les superstructures et pièces rapportées telles que les galeries porte-bagages ou les porte-vélos diminuent l'aérodynamisme.

C'est pourquoi vous devez retirer les pièces rapportées inutiles et les systèmes de galerie porte-bagages non utilisés, en particulier si vous roulez à des vitesses élevées.

Conduite économique en carburant

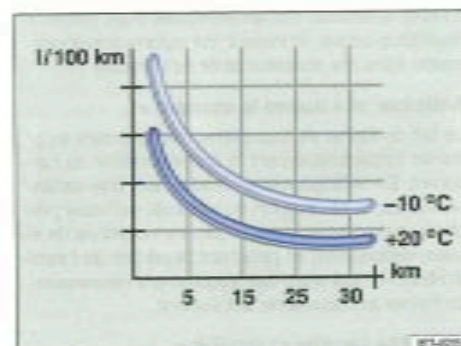


Fig. 144 Consommation de carburant en l/100 km à 2 températures ambiantes différentes.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 215.

Vous pouvez facilement réduire votre consommation de carburant de 10 à 15 % en adoptant une conduite anticipée et économique.

C'est à l'accélération qu'un véhicule consomme le plus de carburant. La conduite anticipée permet de moins freiner et par conséquent de moins accélérer. Dans la mesure du possible, laissez le véhicu-

le rouler en roue libre, par exemple lorsque vous voyez que le prochain feu de signalisation est rouge.

Éviter les trajets courts

Juste après sa mise en route, le moteur froid consomme nettement plus de carburant. C'est uniquement après quelques kilomètres que le moteur atteint sa température de fonctionnement et que la consommation de carburant redevient normale.

Pour réduire efficacement la consommation de carburant et les émissions polluantes, le moteur et le catalyseur doivent avoir atteint leur température de fonctionnement optimale. Dans ce contexte, la température ambiante est également déterminante.

Fig. 144 indique deux consommations de carburant différentes pour le même trajet à +20 °C (+68 °F) et à -10 °C (+14 °F).

Par conséquent, évitez les trajets courts superflus et regroupez les trajets.

Dans des conditions équivalentes, le véhicule consomme plus de carburant en hiver qu'en été.

Le fait de « laisser chauffer » le moteur est non seulement prohibé par la loi dans certains pays mais aussi techniquement inutile et entraîne un gaspillage de carburant.

Direction

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle	218
Informations concernant la direction	219

L'assistance de direction ne s'effectue pas hydrauliquement mais électromécaniquement. Avantages de cette direction : aucun flexible hydraulique, aucune pompe, aucun filtre et aucune autre pièce ne sont nécessaires. Le système électromécanique est plus économe en carburant. Alors qu'un système hydraulique requiert une pression d'huile permanente dans le système, une direction électromécanique ne requiert un apport d'énergie que lors du braquage.

Avec la direction assistée électromécanique, l'assistance de direction s'adapte automatiquement à la vitesse, au couple de braquage et à l'angle de braquage des roues. La direction assistée électromécanique ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.

Informations complémentaires et avertissements :

- Démarrage et arrêt du moteur ⇒ page 187
- Batterie du véhicule ⇒ page 325
- Remorquage ou démarrage par remorquage ⇒ page 420

Témoins d'alerte et de contrôle

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 218.

Allumé	Cause possible	Pour y remédier
	Direction assistée électromécanique défaillante.	Arrêtez de rouler ! Faites appel à un spécialiste !
	Direction assistée électromécanique réduite.	Faites contrôler sans délai la direction dans un atelier spécialisé. Si le témoin d'alerte jaune ne s'allume pas de nouveau après un nouveau démarrage du moteur et un bref parcours, il n'est pas nécessaire de vous rendre dans un atelier spécialisé.
	La batterie du véhicule a été déconnectée puis reconnectée.	Parcourez un court trajet à une vitesse comprise entre 15 et 20 km/h (10 – 12 mph).

AVERTISSEMENT

Lorsque l'assistance de direction ne fonctionne pas, le volant est difficile à tourner et peut rendre difficile le braquage du véhicule.

- L'assistance de direction ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.
- Ne laissez jamais rouler le véhicule en roue libre alors que le moteur est arrêté.
- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarrage tant que le véhicule n'est pas arrêté. Le dispositif de blocage de la direction risque de s'enclencher et vous risquez de ne plus pouvoir manœuvrer le véhicule.

Étiquette	Cause possible	Pour y remédier
	Dysfonctionnement du verrouillage électronique de la colonne de direction.	Arrêtez de rouler ! Faites appel à un spécialiste.
	Colonne de direction vrillée.	Tournez légèrement le volant dans un sens puis dans l'autre.
	Colonne de direction non déverrouillée ou verrouillée.	Coupez le contact d'allumage puis remettez-le. Tenez compte des messages éventuellement affichés dans le combiné d'instruments. Arrêtez de rouler si la direction reste verrouillée après l'établissement du contact d'allumage. Faites appel à un spécialiste !

À l'instant où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou de graves blessures corporelles.

AVERTISSEMENT (suite)

- Ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte peut entraîner l'endommagement du véhicule.

Informations concernant la direction

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 218.

Verrouillage électronique de la colonne de direction

Véhicules avec système Keyless Access : la colonne de direction est verrouillée lorsque la porte est ouverte, le contact d'allumage étant coupé. À cet état, le véhicule doit être à l'arrêt et, le cas échéant, le levier sélecteur doit se trouver en position P.

Si vous ouvrez la porte du conducteur avant de couper le contact d'allumage, le verrouillage électronique de la colonne de direction est activé via le verrouillage du véhicule à l'aide de la clé du véhicule ou via le capteur se trouvant sur la partie extérieure de la poignée de porte.

Blocage de la direction mécanique

Activation du blocage de direction	Désactivation du blocage de direction
Garez le véhicule ⇒ page 203.	Tournez quelque peu le volant pour délester le dispositif de blocage de la direction.
Retirez la clé du véhicule.	Insérez la clé du véhicule dans le contact-démarrage.
Tournez quelque peu le volant jusqu'à ce que le blocage de direction s'enclenche de manière audible.	Tenez le volant dans cette position et mettez le contact d'allumage.

Direction assistée électromécanique

Avec la direction assistée électromécanique, l'assistance de direction s'adapte automatiquement à la vitesse, au couple de braquage et à l'angle de braquage des roues. La direction assistée électromécanique ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.

En cas de diminution ou de défaillance de l'assistance de direction, vous devez exercer un effort de braquage nettement plus important que d'habitude.

Fonction de contre-braquage

La fonction de contre-braquage assiste le conducteur dans des situations critiques. Des forces de braquage supplémentaires aident le conducteur à contre-braquer ➡ 

⚠ AVERTISSEMENT

La fonction de contre-braquage, conjointement avec l'ESC, aide le conducteur lors du braquage du véhicule en cas de situations de conduite critiques. Le conducteur doit dans tous les cas braquer le véhicule. Le véhicule n'est pas braqué par la fonction de contre-braquage.

Systèmes d'assistance à la conduite

Systèmes d'assistance au démarrage

1.1 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Séquences d'alerte et de contrôle	221
Fonction Auto-Hold	222
Mode tout-terrain	223
Système Start/Stop	225

Informations complémentaires et avertissements :

- Systèmes d'information Volkswagen ➡ page 27
- Freiner, s'arrêter et se garer ➡ page 203
- Batterie du véhicule ➡ page 325
- Roues et pneus ➡ page 345
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ➡ page 359
- Démarrage de fortune ➡ page 417

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente des systèmes d'assistance au démarrage ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique. Le supplément de confort qu'apportent les systèmes d'assistance au démarrage ne doit jamais vous inciter à prendre des risques.

- Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer de graves blessures.
- Les systèmes d'aide à la conduite ne sauraient remplacer la vigilance du conducteur.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Le système d'assistance au démarrage ne peut pas maintenir dans toutes les circonstances le véhicule en côte ni freiner suffisamment le véhicule dans les descentes (par ex. sur un sol glissant ou verglacé).

Séquences d'alerte et de contrôle

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 221.

Aléa	Cause possible	Pour y remédier
	Dysfonctionnement du mode Start/Stop.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
	Assistant de descente activé.	➡ page 223.
	Invitation à démarrer le moteur en mode Start/Stop.	Pour redémarrer le moteur, levez le pied de la pédale de frein ➡ page 225.
	Système Start/Stop non disponible.	➡ page 225.
	Le moteur démarre avec le système Start/Stop.	
Aléa	Cause possible	Pour y remédier
	L'assistant de descente est en phase de régulation.	➡ page 223.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou de graves blessures corporelles.

Fonction Auto-Hold



Fig. 145 Dans la console centrale : touche pour Auto Hold.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 221.

Le témoin situé dans la touche s'allume lorsque la fonction Auto-Hold est activée.

La fonction Auto Hold activée assiste le conducteur lorsque le véhicule doit être immobilisé fréquemment ou de façon prolongée et que le moteur tourne, par ex. en côte, à un feu rouge ou en trafic discontinu.

La fonction Auto Hold permet d'immobiliser automatiquement le véhicule sans vous obliger à appuyer en permanence sur la pédale de frein.

Une fois que le système a identifié l'arrêt du véhicule, l'Auto-Hold assure l'immobilisation de celui-ci. La pédale de frein peut être relâchée.

Si vous appuyez brièvement sur l'accélérateur ou accélérez pour désembrer le véhicule, la fonction Auto Hold desserre de nouveau le frein. Le véhicule se met à rouler en fonction de la déclivité.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

ⓘ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte peut entraîner l'endommagement du véhicule.

Si l'une des conditions préalables à l'activation de la fonction Auto Hold se modifie pendant que le véhicule est arrêté, la fonction Auto Hold se désactive et le témoin intégré à la touche s'éteint ⇒ fig. 145. Si nécessaire, le frein de stationnement électronique s'active automatiquement pour immobiliser le véhicule en toute sécurité ⇒ ⚠.

Conditions pour arrêter le véhicule avec la fonction Auto Hold

- La porte du conducteur est fermée.
- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- Le moteur tourne.

Activation ou désactivation de la fonction Auto Hold

Appuyez sur la touche **AUTO HOLD** ⇒ ⚠. Le témoin situé dans la touche s'éteint lorsque la fonction Auto-Hold est désactivée.

Activation ou désactivation automatique de la fonction Auto Hold

Si vous avez activé la fonction Auto Hold via la touche **AUTO HOLD** avant de couper le contact d'allumage, la fonction Auto Hold reste automatiquement activée après le rétablissement du contact d'allumage.

Si vous n'avez pas activé la fonction Auto Hold, celle-ci reste automatiquement désactivée après le rétablissement du contact d'allumage.

La fonction Auto Hold s'active automatiquement dans les conditions suivantes :

Toutes les conditions doivent être remplies simultanément ⇒ ⚠ :

Boîte mécanique	Boîte automatique
Le véhicule arrêté est maintenu à l'arrêt sur un plan horizontal ou dans une montée à l'aide de la pédale de frein.	Le moteur tourne « rond ».
Le frein est desserré progressivement en actionnant la pédale d'embrayage et en accélérant simultanément.	Le frein est desserré progressivement en accélérant.

La fonction Auto Hold se désactive immédiatement dans les conditions suivantes :

Boîte mécanique	Boîte automatique
Lorsque l'une des conditions citées sous tabl. à la page 223 n'est plus remplie.	Lorsque le moteur tourne « irrégulièrement » ou que le moteur présente une défaillance.
Lorsque le moteur est arrêté ou qu'il cale.	Lorsque le moteur est arrêté.
Lorsque l'accélérateur et la pédale d'embrayage sont enfoncés simultanément.	Lorsque l'accélérateur est enfoncé.
	Dès que l'adhérence d'un pneu devient insuffisante (par ex. en cas de croisement de ponts).

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente de la fonction Auto Hold ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique. Le supplément de confort qu'apporte la fonction Auto Hold ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

Ne quittez jamais le véhicule lorsque la fonction Auto-Hold est activée et que le moteur tourne.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- La fonction Auto Hold ne peut pas maintenir dans toutes les circonstances (par ex. sur un sol glissant ou verglacé) le véhicule en côte ni freiner suffisamment le véhicule dans les descentes.

ⓘ MISE EN GARDE

Avant d'entrer dans une station de lavage, désactivez toujours la fonction Auto Hold. L'activation automatique du frein de stationnement électronique risque sinon de provoquer des endommagements.

Mode tout-terrain



Fig. 146 Dans la console centrale : touche pour le mode tout-terrain.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 221.

Le mode tout-terrain comprend des fonctions très utiles en conduite tout-terrain comme l'aide au démarrage, l'adaptation de l'accélérateur, la présélection de rapport de marche en cas de boîte automatique, l'adaptation EDS et l'assistant de descente.

Pour activer ce mode, appuyez sur la touche **OFFROAD** ⇒ fig. 146. Lorsque le mode tout-terrain est activé, le témoin intégré à la touche est allumé. Le mode tout-terrain doit être réactivé après chaque redémarrage du moteur.

Pour désactiver, ce mode, appuyez de nouveau sur la touche **OFFROAD**.

Aide au démarrage

L'aide au démarrage est une aide à la conduite confort qui peut être utilisée lors du démarrage, notamment en côte.

Le régime moteur est limité par la gestion moteur à un régime optimal pour le démarrage même lorsque la pédale d'accélérateur est complètement enfoncée. Le processus de démarrage peut ainsi être réalisé lorsque la pédale d'accélérateur est complètement enfoncée, sans qu'un régime trop élevé s'établisse. La limitation du régime est automatiquement désactivée par le biais de la gestion moteur au terme du processus de démarrage.

Adaptation de l'accélérateur

Afin de permettre un dosage plus précis à vitesses réduites, l'adaptation de l'accélérateur est activée.

En cas d'accélération, le couple moteur est piloté de façon à faciliter le démarrage et la conduite sur sol glissant ou sol meuble.

Présélection de rapport de marche en cas de boîte automatique

Afin d'augmenter le régime et par conséquent le couple de freinage du moteur, la boîte de vitesses descend les rapports de marche plus tard ou plus tôt grâce à la présélection de rapport de marche lorsque le levier sélecteur se trouve en position **D** et **S**.

Lorsque le programme « tiptronic » est activé, le moteur est régulé dès que le régime maximal autorisé est atteint, la boîte de vitesses ne passe pas automatiquement au rapport immédiatement supérieur.

Adaptation EDS

Afin d'améliorer la traction en conduite tout-terrain, le blocage électronique de différentiel est adapté lorsque la fonction est activée.

Assistant de descente

L'assistant de descente limite la vitesse du véhicule en marche avant et en marche arrière sur les pentes abruptes grâce à une action pilotée sur les freins des quatre roues. Un blocage des roues est impossible étant donné que l'ABS reste activé. Sur les véhicules avec boîte mécanique, l'assistant de descente adapte la vitesse assignée de manière à ce que le moteur ne soit pas freiné en dessous de son régime de ralenti.

La vitesse du véhicule est limitée à 2 km/h minimum et 30 km/h (18 mph) maximum une fois que le véhicule s'est engagé sur une descente à une vitesse inférieure à 30 km/h (18 mph). Le conducteur peut à tout moment augmenter ou diminuer la vitesse à l'intérieur de la plage mentionnée et accélérer ou en freinant. Dans ce cas, la fonction est interrompue et, le cas échéant, réactivée ensuite.

La condition préalable est toutefois que le sol présente une adhérence suffisante. L'assistant de descente ne peut pas, par exemple, assurer sa fonction sur pente verglacée ou sur pente à sol gras.

Le témoin  sur l'afficheur du combiné d'instruments indique que l'assistant de descente est opérationnel. Le témoin clignote pendant des interventions de freinage de l'assistant de descente.

L'assistant de descente est automatiquement activé lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Le mode tout-terrain est activé et le témoin  est allumé.
- La vitesse est inférieure à 30 km/h (18 mph).
- La pente présente une déclivité de 10 % minimum (en cas de marche 9 % minimum).
- Il n'y a pas d'intervention de freinage ni d'accélération.
- Le moteur du véhicule tourne.

L'assistant de descente est désactivé en cas de freinage ou d'accélération ou lorsque la déclivité de la pente devient inférieure à 5%.

AVERTISSEMENT

Soyez toujours prêt à freiner. Vous risquez le non de vous exposer à des accidents et des blessures.

- L'assistant de descente est un simple aide et ne peut pas freiner suffisamment le véhicule dans les descentes dans toutes les circonstances.
- Malgré l'assistant de descente, le véhicule peut accélérer.

 Pour garantir un fonctionnement impeccable du mode tout-terrain, les quatre roues doivent être équipées de pneus identiques. Des différences de roulement de pneus différents peuvent entraîner une réduction indésirable de la puissance du moteur.

Système Start/Stop

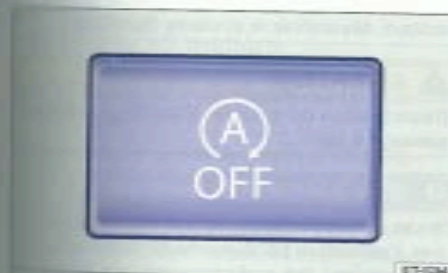


Fig. 147 Dans la console centrale : touche du système Start/Stop.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 221.

Lorsque le système Start/Stop est activé, le moteur est automatiquement coupé lors des phases d'arrêt du véhicule. Le moteur redémarre automatiquement lorsque cela est nécessaire.

La fonction s'active automatiquement chaque fois que vous mettez le contact d'allumage. Des informations sur le statut actuel vous sont indiquées sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Redémarrez toujours manuellement le système Start/Stop lors de passages à gué.

Véhicules avec boîte mécanique

1. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, désengagez la pédale et relâchez la pédale d'embrayage. Le moteur s'arrête.

2. Appuyez sur la pédale d'embrayage pour redémarrer le moteur.

Véhicules avec boîte automatique

1. Le véhicule étant à l'arrêt, appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Le moteur s'arrête.

2. Pour redémarrer le moteur, relâchez le pied de la pédale de frein ou appuyez sur l'accélérateur, le levier sélecteur se trouvant en position **P**.

Conditions importantes requises pour la coupure automatique du moteur

- 1. Le conducteur a bouclé sa ceinture de sécurité.
- 2. La porte du conducteur est fermée.
- 3. Le capot-moteur est fermé.
- 4. Le dispositif d'attelage de première monte n'est pas relié électriquement à une remorque.
- 5. La température minimale du moteur est atteinte.

- Le véhicule a été déplacé depuis le dernier arrêt du moteur.
- La fonction de dégivrage-désambrage du climatiseur n'est pas activée.
- L'état de charge de la batterie du véhicule est suffisant.
- La température de la batterie du véhicule n'est ni trop basse ni trop élevée.
- Le véhicule ne se trouve pas en montée raide ou en pente abrupte.
- Les roues avant ne sont pas fortement braquées.
- La marche arrière n'est pas enclenchée.
- L'assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) n'est pas activé.

Autres conditions requises pour la coupure automatique du moteur sur les véhicules avec Climatronic

La température dans l'habitacle se trouve dans la zone des valeurs de températures pré réglées.

La température réglée n'est pas très élevée, ni très basse.

Aucune vitesse élevée de la soufflante n'a été réglée manuellement.

Conditions d'un redémarrage automatique

Le moteur peut redémarrer automatiquement dans les conditions suivantes :

- Réchauffement ou refroidissement trop important de l'habitacle.
- Le véhicule se met à rouler.
- Baisse de la tension dans la batterie du véhicule.

Conditions rendant nécessaire le démarrage du moteur au moyen de la clé du véhicule

Dans les conditions suivantes, il est nécessaire de démarrer manuellement le moteur avec la clé du véhicule :

- le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité.
- la porte du conducteur est ouverte.
- le capot-moteur est ouvert.

Activation et désactivation manuelle du système Start/Stop

- Appuyez sur la touche  dans la console centrale → fig. 147.
- Lorsque le système Start/Stop est désactivé, le témoin intégré à la touche s'allume.

Si le véhicule se trouve en mode Stop lors de la désactivation manuelle, le moteur démarre immédiatement.

⚠ AVERTISSEMENT

Le servofrein ainsi que la direction assistée électromécanique ne fonctionnent pas lorsque le moteur est arrêté.

- Ne laissez jamais rouler le véhicule en roue libre alors que le moteur est arrêté.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Avant d'intervenir dans le compartiment moteur, désactivez le système Start/Stop.

⚠ ATTENTION

Désactivation du système Start/Stop avant un passage à gué.

⚠ MISE EN GARDE

En cas de températures extérieures très élevées, l'utilisation permanente de votre véhicule peut entraîner des endommagements au niveau de la batterie du véhicule.

 Dans certains cas, il peut être nécessaire de redémarrer le moteur manuellement au moyen de la clé du véhicule. Tenez compte du message correspondant sur l'afficheur du tableau d'instruments.

Système d'aide au stationnement (ParkPilot)

⚠ Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Système d'aide au stationnement (ParkPilot), signaux sonores d'avertissement dans la zone avant et arrière du véhicule	228
Affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot) dans la zone avant et arrière	229
Affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot) autour du véhicule	231

Le système d'aide au stationnement (ParkPilot) est un signal sonore d'avertissement situé dans la zone avant et arrière du véhicule qui vous aide lorsqu'il vous manœuvrez et vous garer. Lorsque le véhicule se rapproche d'un obstacle situé à l'arrière, un signal sonore retentit par intermittence selon la distance. Plus la distance est courte, plus les intervalles du signal sont courts. Lorsque le véhicule est très proche de l'obstacle, un signal sonore retentit en permanence.

Lorsque le véhicule continue de s'approcher de l'obstacle alors que le signal acoustique permanent retentit, le système n'est plus en mesure de déterminer la distance.

Les capteurs logés dans les pare-chocs émettent et reçoivent des ultrasons. Le système électronique calcule en continu la distance entre le pare-choc et l'obstacle pendant la durée de parcours des ultrasons (émission, réflexion par l'obstacle et réception).

Informations complémentaires et avertissements :

- Voies extérieures → page 6
- Freiner, s'arrêter et se garer → page 203
- Manœuvres de recul (Rear Assist) → page 234
- Avertissement aux manœuvres de stationnement (Park Assist) → page 238
- Nettoyage et entretien de l'extérieur du véhicule → page 330
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 359
- Autoradio ou système intégré d'autoradio et de navigation → brochure Autoradio ou → brochure Système intégré d'autoradio et de navigation

⚠ AVERTISSEMENT

Le pilote de stationnement ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer de graves blessures.
- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Les capteurs comportent des zones mortes dans lesquelles les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.
- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné que les jeunes enfants, les animaux et les objets ne sont pas toujours détectés par les capteurs.
- Certaines surfaces d'objets et de vêtements ne peuvent pas réfléchir les signaux émis par le système d'aide au stationnement (ParkPilot). Ces objets et les personnes qui portent de tels vêtements ne peuvent pas être détectés par le système ou peuvent être mal détectés par le système.
- Des sources de bruit extérieures peuvent avoir une influence sur les signaux émis par le système d'aide au stationnement (ParkPilot). Dans certaines circonstances, les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.

⚠ MISE EN GARDE

- Dans certaines circonstances, les capteurs ne peuvent pas détecter des objets comme par ex. les timons de remorques, les barres, les clôtures, les poteaux étroits, les arbres ou encore des hayons ouverts ou en cours d'ouverture, ce qui risque d'endommager le véhicule.
- Si le système d'aide au stationnement (ParkPilot) a déjà détecté et signalé un obstacle par le biais d'avertissements, des obstacles particulièrement bas ou hauts peuvent disparaître de la plage de mesure du système d'aide au stationnement lorsque le véhicule se rapproche et ne plus être détectés. La présence de ces objets ne peut donc plus être signalée. Si

MISE EN GARDE (suite)

L'avertissement du système d'aide au stationnement (ParkPilot) est ignoré, il peut s'ensuivre des dommages considérables sur le véhicule.

- Les capteurs situés dans le pare-choc peuvent être endommagés ou dérégés par des chocs, par ex. lors de manœuvres de stationnement.

- Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, veillez à ce que les capteurs situés dans les pare-chocs soient toujours propres et exempts de neige, de givre et de glace et à ce qu'ils ne soient pas masqués par des autocollants ni d'autres objets.

- En cas de nettoyage des capteurs à l'aide d'un nettoyeur haute pression ou à vapeur, n'exposez les capteurs au jet direct que pendant un bref instant et respectez toujours une distance supérieure à 10 cm.

- Les sources de bruits, comme du bitume rugueux, des pavés, des boucles d'indiction ou des machines de chantier et les bruits émis par

MISE EN GARDE (suite)

d'autres véhicules peuvent provoquer des messages d'erreur du système d'aide au stationnement (ParkPilot).

i S'adresser à un atelier spécialisé en cas de dysfonctionnement du système. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

i Pour vous familiariser avec le système et ses fonctions, Volkswagen vous recommande de vous entraîner à l'utilisation du système d'aide au stationnement (ParkPilot) et du système optique d'aide au stationnement sur un emplacement à libre circulation ou sur un parking.

Activation et désactivation manuelles du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

1. Le contact d'allumage étant mis, appuyez une fois sur la touche  → fig. 148 pour activer le système d'aide au stationnement (ParkPilot).

2. Le contact d'allumage étant mis, appuyez de nouveau sur la touche  pour désactiver le système d'aide au stationnement (ParkPilot).

Le témoin intégré à la touche s'allume tant que la fonction est activée.

Activation et désactivation automatiques du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

1. Activation : engagez la marche arrière.

2. Désactivation : roulez à une vitesse supérieure à 15 km/h (9 mph).

Particularités du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

1. Les capteurs arrière du système d'aide au stationnement (ParkPilot) ne peuvent pas être activés si le dispositif d'attelage de première monte est raccordé électriquement à la remorque.

2. Dans certains cas, le système d'aide au stationnement (ParkPilot) considère la présence d'eau sur les capteurs comme un obstacle.

- Si la distance reste inchangée, le volume sonore du signal d'avertissement faiblit au bout de quelques secondes. Lorsque le signal sonore retentit en permanence, le volume sonore reste constant.

- Dès que le véhicule s'éloigne de l'obstacle, le signal sonore intermittent se désactive automatiquement. Le signal sonore intermittent est automatiquement réactivé lorsque vous vous approchez de nouveau de l'obstacle.

- Si le levier sélecteur se trouve en position P ou si le frein de stationnement électronique est activé, aucun signal d'avertissement sonore ne retentit.

- Un Partenaire Volkswagen peut régler le volume des signaux sonores.

i Un dysfonctionnement du système d'aide au stationnement (ParkPilot) est signalé par un bref signal sonore lors de la première activation et par le clignotement du témoin dans la touche. Désactivez le système d'aide au stationnement (ParkPilot) à l'aide de la touche puis faites le contrôler immédiatement par un atelier spécialisé.

Système d'aide au stationnement (ParkPilot), signaux sonores d'avertissement dans la zone avant et arrière du véhicule

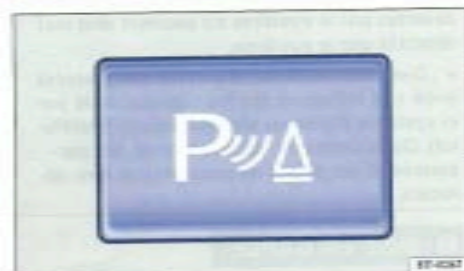


Fig. 143 Dans la console centrale : touche d'activation ou de désactivation du système d'aide au stationnement (ParkPilot).

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 227.

Jusqu'à 6 capteurs du système d'aide au stationnement (ParkPilot) sont montés respectivement dans le pare-chocs avant et arrière → fig. 149.

Le pilote de stationnement constitue une aide pour le conducteur lorsqu'il manœuvre pour se garer. Des capteurs ultrasons intégrés aux pare-chocs

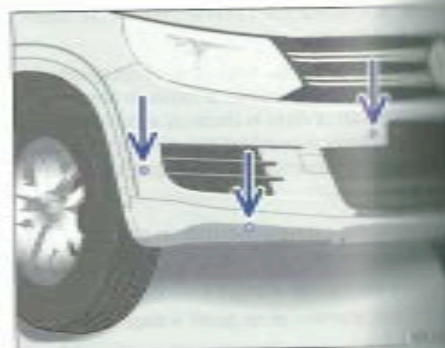


Fig. 149 Capteurs du système d'aide au stationnement (ParkPilot) avant et arrière sur le pare-chocs

mesurent la distance séparant le véhicule de l'obstacle. Le système calcule la distance entre le véhicule et l'obstacle pendant la durée de parcours des ultrasons. Le système d'aide au stationnement (ParkPilot) ne fonctionne que jusqu'à une vitesse de 15 km/h (9 mph). Un signal sonore intermittent retentit dès que la distance diminue. Lorsque la distance est très faible, le signal sonore intermittent devient permanent.

Affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot) dans la zone avant et arrière



Fig. 150 Affichage à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) (afficheur couleur).

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 227.

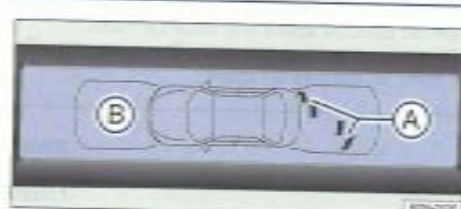


Fig. 151 Affichage à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot) (afficheur monochrome).

La zone balayée par les capteurs à l'avant et à l'arrière de votre véhicule est représentée sur l'écran de l'autoradio ou du système de navigation de première monte. L'écran indique la position relative d'éventuels obstacles par rapport au véhicule → .

Légende du schéma de principe

fig. 150	Signification
(A)	Zone balayée à l'arrière du véhicule.
(B)	Zone balayée à l'avant du véhicule.
	Segment jaune représentant un obstacle situé sur le trajet du véhicule.
	Segment rouge représentant un obstacle proche situé dans la zone de collision du véhicule.

La zone balayée par les capteurs à l'avant et à l'arrière de votre véhicule est représentée sur l'écran de l'autoradio ou du système de navigation de première monte. L'écran indique la position relative d'éventuels obstacles par rapport au véhicule → .

Fonction	Mesure à prendre
Mise en marche de l'afficheur :	Activation du système d'aide au stationnement (ParkPilot) → page 228.
Désactivation manuelle de l'affichage :	Appuyez sur une touche de mode de l'autoradio ou du système intégré de navigation de première monte OU : sur la touche de fonction  .
Passage à l'affichage de l'image du système de caméra de recul :	Engagez la marche arrière → page 234. OU : appuyez sur la touche de fonction  ou  .
Désactivation automatique de l'affichage :	Roulez en marche avant à une vitesse supérieure à env. 10 – 15 km/h (6 – 9 mph).

Zones balayées

La zone dans laquelle sont repérés les obstacles à l'avant du véhicule s'étend à une distance d'environ 120 cm vers l'avant et d'environ 60 cm vers les côtés (B) ou → fig. 151 (B). La zone balayée à l'arrière du véhicule atteint une distance d'env. 160 cm vers l'arrière → fig. 150 (A) ou → fig. 151 (A) et d'env. 60 cm vers les côtés.

Affichage à l'écran et signaux sonores

Le graphique qui s'affiche représente les zones balayées dans plusieurs segments. Plus le véhicule se rapproche d'un obstacle, plus le segment s'élargit. L'obstacle est représenté → fig. 150 (A) ou → fig. 151 (A). La zone de collision est atteinte au plus tard lorsque l'avant-dernier segment apparaît. Arrêtez de rouler !

En cas de traction d'une remorque

Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte et d'une remorque raccordée électriquement, un graphique correspondant s'affiche à l'écran de l'autoradio ou du système de navigation de première monte. Les valeurs de distance derrière le véhicule ne sont pas affichées.

Mise en veille silencieuse du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

Vous pouvez mettre en veille silencieuse les signaux d'avertissement sonores du système d'aide au stationnement (ParkPilot) en effleurant la zone de fonction  sur l'écran (afficheur couleur uniquement → fig. 150). Pour réactiver les signaux sonores, effleurez de nouveau cette zone de fonction.

Même si le système d'aide au stationnement (ParkPilot) est désactivé puis réactivé, la mise en veille silencieuse est supprimée. Il n'est pas possible de désactiver les signaux sonores vous avertissant de la présence d'un défaut.

Affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot) autour du véhicule

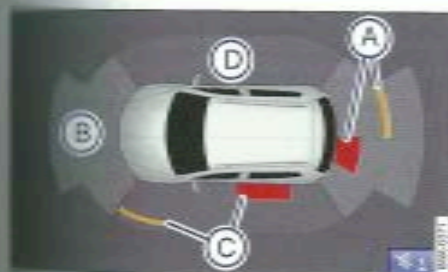


Fig. 152 - Affichage à l'écran du système d'aide au stationnement (ParkPilot).

Légende du schéma de principe

fig. 152	Signification
(A)	Zone balayée à l'arrière du véhicule.
(B)	Zone balayée à l'avant du véhicule.
(C)	Zone balayée à gauche du véhicule.
(D)	Zone balayée à droite du véhicule.
	Segment jaune représentant un obstacle situé sur le trajet du véhicule.
	Segment rouge représentant un obstacle proche situé dans la zone de collision du véhicule.

Lorsque l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot) a été désactivé manuellement alors que le système d'aide au stationnement (ParkPilot) reste actif, la mise en veille silencieuse est également supprimée.

AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les images apparaissant à l'écran détourner votre attention de la circulation.

 Il vous faut attendre quelques secondes avant que la zone balayée par les capteurs soit représentée sur l'écran de l'autoradio ou du système de navigation de première monte.

Zone au niveau du véhicule			Distance du véhicule par rapport à l'obstacle	Signal sonore	Couleur du segment en cas de détection d'un obstacle (sur afficheur couleur uniquement → fig. 150)
A	à l'arrière, au milieu	Obstacle sur le trajet	env. 31 – 160 cm	Signal sonore intermittent	Jaune
	à l'arrière, à l'extérieur		env. 31 – 60 cm		
B	à l'avant, au milieu		env. 31 – 120 cm		
	à l'avant, à l'extérieur		env. 31 – 60 cm		
A ou B	Obstacle dans la zone de collision.		environ 0 – 30 cm à l'avant ou à l'arrière	Signal sonore permanent	Rouge

La zone située autour du véhicule est représentée sur l'afficheur de l'autoradio ou du système de navigation de première monte.

Les zones situées devant et derrière le véhicule sont entièrement balayées par les capteurs.

Les zones latérales du véhicule ne sont que partiellement balayées par les capteurs ; les zones qui ne sont pas directement balayées sont calculées

par le système. C'est pourquoi les zones latérales du véhicule ne sont affichées qu'au bout de quelques mètres parcourus.

L'écran indique la position relative d'éventuels obstacles par rapport au véhicule → .

Fonction	Mesure à prendre
Mise en marche de l'affichage :	Engagez la marche arrière ¹⁾ OU : activez le système d'aide au stationnement (ParkPilot) → page 226 ou l'assistant aux manœuvres de stationnement → page 238.
Désactivation manuelle de l'affichage :	Appuyez sur une touche de mode de l'autoradio ou du système intégré de navigation de première monte. OU : sur la touche de fonction  .
Passage à l'affichage de l'image de la caméra de recul :	Engagez la marche arrière → page 234 OU : appuyez sur la touche de fonction  ou  .
Désactivation automatique de l'affichage :	Roulez en marche avant à une vitesse supérieure à env. 10 – 15 km/h (6 – 9 mph).

¹⁾ Si, après avoir engagé la marche arrière, l'écran affiche l'image de la caméra de recul, vous pouvez commuter sur l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot) à l'aide des touches de fonction  et .

Zones balayées ou calculées

La zone dans laquelle des obstacles sont balayés ou calculés s'étend jusqu'à une distance d'env. 120 cm devant le véhicule, d'env. 160 cm derrière le véhicule et d'env. 60 cm sur les côtés → fig. 152.

Affichage à l'écran et signaux sonores

Le graphique qui s'affiche représente les zones balayées dans plusieurs segments. Plus le véhicule se rapproche d'un obstacle, plus le segment s'approche du véhicule représenté  ou . La zone de collision est atteinte au plus tard lorsque l'avenue dernier segment apparaît. Arrêtez de rouler !

Zone au niveau du véhicule			Distance du véhicule par rapport à l'obstacle	Signal sonore	Couleur du segment en cas de détection d'un obstacle (sur l'afficheur couleur uniquement) → fig. 152)
	à l'arrière, au milieu	Obstacle sur le trajet.	env. 31 – 160 cm	Signal sonore intermittent	Jaune
	à l'arrière, à l'extérieur		env. 31 – 90 cm		
	à l'avant, au milieu		env. 31 – 120 cm		
	à l'avant, à l'extérieur		env. 31 – 90 cm		
	Sur le côté		env. 31 – 60 cm		
 jusque 	Obstacle en dehors de la zone de collision.		env. 0 – 30 cm	Signal sonore intermittent	Rouge
	Obstacle dans la zone de collision.			Signal sonore permanent	

Si un obstacle se trouve à une distance d'env. 30 cm du véhicule et que cet obstacle peut encore être évité, le système émet un signal sonore intermittent. Si le véhicule se dirige alors en direction de l'obstacle, un signal sonore permanent est émis.

En cas de risque de collision dans la zone avant du véhicule (devant le montant B), les signaux sonores sont émis par l'émetteur avant. En cas de risque de collision dans la zone arrière du véhicule (derrière le montant B), les signaux sonores sont émis par l'émetteur arrière.

En cas de traction d'une remorque

Sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte et d'une remorque raccordée électroniquement, un graphique correspondant s'affiche à l'écran de l'autoradio ou du système de navigation de première monte. Les valeurs de distance derrière le véhicule ne sont pas affichées.

Mise en veille silencieuse du système d'aide au stationnement (ParkPilot)

Vous pouvez mettre en veille silencieuse les signaux sonores du système d'aide au stationnement (ParkPilot) en actionnant la zone de fonction

 à l'écran → fig. 152. Pour réactiver les signaux sonores, effleurez de nouveau cette zone de fonction.

Dès que le système d'aide au stationnement (ParkPilot) est désactivé puis réactivé, la mise en veille silencieuse est supprimée. Il n'est pas possible de désactiver les signaux sonores vous avertissant de la présence d'un défaut.

Lorsque l'affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot) a été désactivé manuellement alors que le système d'aide au stationnement (ParkPilot) reste actif, la mise en veille silencieuse est également supprimée.

AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les images apparaissant à l'écran détourner votre attention de la circulation.

 Il vous faut attendre quelques secondes avant que la zone balayée par les capteurs soit représentée sur l'écran de l'autoradio ou du système de navigation de première monte.

Caméra de recul (Rear Assist)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Conseils d'utilisation	235
Stationnement perpendiculaire à la chaussée (mode 1)	236
Stationnement parallèle à la chaussée (mode 2)	237

Une caméra située dans le hayon vous assiste en cas de stationnement en marche arrière ou de manœuvres. L'image de la caméra ainsi que les aides à l'orientation sont projetées par le système sur l'écran du système de navigation de première monte.

La caméra de recul peut avoir besoin de quelques secondes pour afficher l'image de la caméra.

Vous avez le choix entre deux lignes-repères (modes) différentes :

- **Mode 1** : stationnement en marche arrière perpendiculairement à la route, par ex. sur un parking.
- **Mode 2** : stationnement en marche arrière parallèlement au bord de la route.

Vous pouvez changer le mode en appuyant sur la zone de fonction à l'écran de l'autoradio ou du système de navigation. L'écran n'affiche que le mode sur lequel il est possible de passer.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 6
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) → page 227
- Suspension adaptative (DCC) → page 257
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 359
- Autoradio ou système intégré d'autoradio et de navigation → brochure Autoradio ou → brochure Système intégré d'autoradio et de navigation

AVERTISSEMENT

L'utilisation de la caméra pour évaluer la distance entre votre véhicule et des obstacles (personnes, véhicules etc.) n'est pas précise et peut entraîner des accidents et des blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- La lentille agrandit et déforme le champ visuel et rend l'apparence des objets à l'écran modifiée et imprécise.
- En raison de la résolution de l'écran et en cas d'éclairage insuffisant, certains objets, comme les grilles ou les poteaux étroits, peuvent apparaître de façon incomplète ou ne pas apparaître du tout.
- La caméra comporte des zones mortes dans lesquelles les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.
- Assurez-vous que la lentille de la caméra est propre et exempte de neige, de givre et de glace et qu'elle n'est pas masquée.

AVERTISSEMENT

La technique de la caméra de recul ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique et inhérentes au système. Une utilisation négligée ou involontaire de la caméra de recul risque de provoquer des accidents ainsi que de graves blessures. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Ayez toujours en vue le sens de stationnement ainsi que l'environnement du véhicule. Le trajet effectué par l'arrière du véhicule est représenté sur l'écran en fonction du braquage du volant. L'avant du véhicule dérape plus fortement par rapport à l'arrière.
- Ne laissez pas les images apparaissant à l'écran détourner votre attention de la conduite.
- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné que les jeunes enfants, les animaux et les objets ne sont pas toujours détectés par la caméra.
- Il est possible que la caméra de recul n'affiche pas correctement toutes les zones.
- N'utilisez la caméra de recul que lorsque le hayon est entièrement fermé.

MISE EN GARDE

La caméra affiche à l'écran uniquement des images bidimensionnelles. En raison de l'absence de profondeur spatiale, des objets en relief ou des creux dans la chaussée peuvent être détectés ou ne pas du tout être détectés.

MISE EN GARDE (suite)

Dans certaines circonstances, la caméra ne peut pas détecter des objets comme par ex. les barres, les clôtures, les poteaux étroits ou les arbres, ce qui risque d'endommager le véhicule.

Conseils d'utilisation



Fig. 153 : Dans le hayon : emplacement de montage de la caméra de recul

Utilisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 234.

- 1 Affichage du menu, 2 Désactivation du menu.
- 3 Fix de l'affichage actuel.
- 4 Activation ou désactivation du son du système d'aide au stationnement.
- 5 Réglage de l'affichage : luminosité, contraste, couleur.
- 6 Basculement entre le mode 1 et le mode 2. Activation des lignes-repères pour les créneaux en marche arrière perpendiculairement et parallèlement à la route.
- 7 Affichage du système d'aide au stationnement (ParkPilot).

La caméra de recul (caméra → fig. 153 et écran) s'active et se désactive automatiquement.

Mode en marche	Lorsque le contact d'allumage est mis ou lorsque le moteur tourne, engagez la marche arrière. Le mode 1 est indiqué.
Désactivation	Accélérez OU : roulez un moment en marche avant OU : appuyez sur la touche de mode [MEDIA] sur le système de navigation → brochure Autoradio ou → brochure Système de navigation.

Particularités

N'utilisez pas la caméra de recul dans les cas suivants :

- En cas de dysfonctionnement de la suspension adaptative (DCC).
- Lorsque l'image affichée n'est pas fiable ou de mauvaise qualité, par ex. lorsque la visibilité est mauvaise ou que la lentille est encrassée.
- Lorsque l'espace situé à l'arrière du véhicule ne peut pas être repéré clairement ou complètement.
- Lorsque le véhicule est trop chargé à l'arrière.

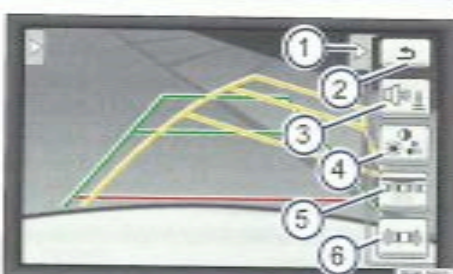


Fig. 154 : À l'écran : affichage de la caméra de recul : mode 1 activé.

Touches de fonction sur l'afficheur de l'autoradio ou du système de navigation de première monte → fig. 154.

1) N'utilisez pas la caméra de recul dans les cas suivants :

- Lorsque vous n'êtes pas familiarisé avec le système.
- Si la position ou l'angle de montage de la caméra de recul est modifié(e), par ex. suite à une collision par l'arrière, faites contrôler le système dans un atelier spécialisé.

2) Exemples d'illusions d'optique causées par la caméra :

La caméra de recul ne retransmet que des images bidimensionnelles. Les creux ainsi que les objets saillants au sol ou les objets saillants sur les autres véhicules sont, en raison de la profondeur manquante, peu ou pas du tout identifiables.

Des objets ou un autre véhicule peuvent apparaître sur l'écran plus proches ou plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité :

- Lorsque vous passez d'un plan horizontal à une montée ou à une descente.
- Lorsque vous passez d'une montée ou d'une descente à un plan horizontal.
- Lorsque le véhicule est trop chargé à l'arrière.
- Lorsque vous vous approchez d'objets saillants. Lorsque vous êtes en marche arrière, ces objets peuvent également disparaître de l'angle de la caméra.

Nettoyage de la lentille

Assurez-vous que la lentille est propre et exempte de neige et de givre :

- Vaporisez sur la lentille un nettoyant pour glace à base d'alcool disponible dans le commerce puis nettoyez-la à l'aide d'un chiffon sec ⇒ ①.
- Débroyez la neige à l'aide d'une balayette.
- Enlevez le givre avec un aérosol dégivrant ⇒ ②.

⚠ MISE EN GARDE

- N'utilisez pas de produits d'entretien à effet abrasif pour nettoyer la lentille.
- Ne déneigez ni dégivrez jamais la lentille avec de l'eau chaude ou bouillante. La lentille risque sinon d'être endommagée.

Stationnement perpendiculaire à la chaussée (mode 1)

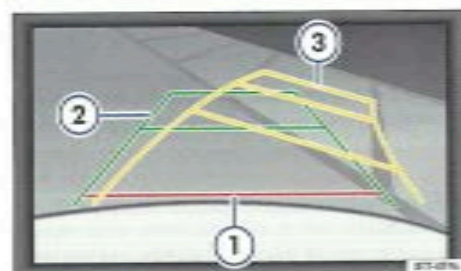


Fig. 155 À l'écran : lignes-repères de l'espace de stationnement à l'arrière du véhicule

i Pour vous familiariser avec les lignes-repères et leurs fonctions, Volkswagen vous conseille de vous entraîner au stationnement avec la caméra de recul sur un parking ou un emplacement à faible circulation.

i La caméra de recul ne peut pas être activée si le dispositif d'attelage de première monte est raccordé électriquement à la remorque ou si le hayon est ouvert.

i Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 234.

Signification des lignes-repères projetées sur l'écran ⇒ fig. 155. Toutes les indications de distance données par les lignes-repères s'appliquent à un véhicule se trouvant à l'horizontale.

- ① Rouge : distance de sécurité : zone intérieure à 40 cm à l'arrière du véhicule sur la chaussée.
- ② Vert : allongement du véhicule vers l'arrière (légèrement élargi). La zone représentée en vert se termine à environ deux mètres derrière le véhicule sur la chaussée.
- ③ Jaune : allongement du véhicule vers l'arrière en fonction de l'angle de braquage du volant. La zone représentée en jaune se termine à environ trois mètres derrière le véhicule sur la chaussée.

Stationnement parallèle à la chaussée (mode 2)

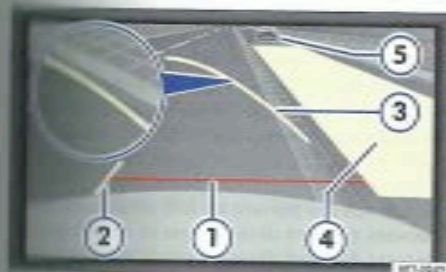


Fig. 156 À l'écran : lignes et surfaces repères de l'espace de stationnement derrière le véhicule.

i Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 234.

Signification des lignes et surfaces repères projetées sur l'écran ⇒ fig. 156. Toutes les indications de distance données par les lignes-repères s'appliquent à un véhicule se trouvant à l'horizontale.

Avant avoir actionné les clignotants, la ligne et la surface non nécessaires disparaissent de l'écran.

- ① Distance de sécurité : zone intérieure à 40 cm à l'arrière du véhicule sur la chaussée.
- ② Délimitation latérale du véhicule.
- ③ Point de braquage lors des manœuvres de stationnement. Le point de braquage est atteint lorsque la ligne jaune touche le trottoir ou une autre délimitation de la place de stationnement (agrandissement).

Manœuvres de stationnement

- Positionnez le véhicule devant une place de stationnement puis engagez la marche arrière.
- Reculez lentement et manœuvrez la direction de manière à ce que les lignes-repères jaunes mènent à la place de stationnement ③.
- Positionnez le véhicule sur la place de stationnement de manière à ce que les lignes-repères jaunes et vertes concordent.

④ Zone de stationnement libre parallèle au véhicule requise pour la manœuvre de stationnement. La zone indiquée doit par conséquent rentrer intégralement dans la place de stationnement.

⑤ Véhicule éventuellement garé au bord de la rue.

Manœuvres de stationnement

- Positionnez le véhicule à une distance d'environ 1 m de la bande de stationnement et parallèlement à celle-ci puis engagez la marche arrière.
- Activez sur l'écran du système de navigation le mode 2 pour les manœuvres de stationnement en parallèle.
- Reculez lentement et braquez de manière à ce que la zone jaune ④ indiquée sur l'écran coïncide avec la délimitation latérale de la place de stationnement (par ex. un trottoir) et se termine devant un obstacle éventuel ⑤ (par ex. un autre véhicule).
- Braquez le volant jusqu'en butée en direction de la place de stationnement puis reculez lentement.
- Si la ligne jaune ③ touche la délimitation latérale de la place de stationnement, par ex. un repère ou un trottoir (agrandissement), arrêtez le véhicule et braquez le volant jusqu'en butée dans le sens opposé.
- Continuez de reculer jusqu'à ce que le véhicule se trouve dans la place de stationnement parallèlement à la route. Corrigez si nécessaire la position de stationnement.

Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Manœuvres de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement	240
Sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (uniquement places de stationnement parallèles à la chaussée)	242
Assistance de freinage	242

L'assistant aux manœuvres de stationnement aide le conducteur à trouver des places de stationnement appropriées, à se garer dans des places de stationnement en créneau et en bataille et à sortir de places de stationnement en créneau.

L'assistant aux manœuvres de stationnement est soumis à des limites inhérentes au système et son utilisation requiert une attention particulière de la part du conducteur ➔.

Le système d'aide au stationnement (ParkPilot) qui aide à se garer est une partie intégrante de l'assistant aux manœuvres de stationnement.

Sur les véhicules équipés d'un système d'aide au stationnement (ParkPilot), les zones balayées à l'avant et à l'arrière du véhicule sont indiquées à l'écran de l'autoradio ou du système de navigation. Dans les limites du système, les positions des obstacles sont indiquées par rapport au véhicule.

L'assistant aux manœuvres de stationnement ne peut pas être activé si le dispositif d'attelage de première monte est raccordé électriquement à la remorque.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures ➔ page 6
- Freiner, s'arrêter et se garer ➔ page 203
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) ➔ page 227
- Nettoyage et entretien de l'extérieur du véhicule ➔ page 330
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ➔ page 359

AVERTISSEMENT

Le supplément de confort qu'apporte l'assistant aux manœuvres de stationnement ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Des déplacements involontaires du véhicule risquent de provoquer de graves blessures.
- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Certaines surfaces d'objets et de vêtements ne peuvent pas réfléchir les signaux de l'assistant aux manœuvres de stationnement ou des capteurs du système d'aide au stationnement (ParkPilot). Ces objets et les personnes qui portent de tels vêtements ne peuvent pas être détectés par le système et peuvent être mal détectés par le système.
- Les capteurs comportent des zones mortes dans lesquelles les personnes et les objets ne peuvent pas être détectés.
- Observez toujours la périphérie du véhicule, étant donné que les jeunes enfants, les animaux et les objets ne sont pas toujours détectés par les capteurs.

MISE EN GARDE

- L'assistant aux manœuvres de stationnement s'oriente exclusivement par rapport aux véhicules stationnés et non aux trottoirs ou à d'autres facteurs. Veillez à ce que les pneus et les jantes ne soient pas endommagés lors du stationnement. Si nécessaire, interrompez à temps le processus de stationnement pour éviter tout endommagement du véhicule.
- Dans certaines circonstances, les capteurs ne peuvent pas détecter des objets comme par ex. les timons de remorques, les barres, les clôtures, les poteaux étroits, les arbres ou encore des capots de coffre ouverts ou en cours d'ouverture, ce qui risque d'endommager le véhicule.

MISE EN GARDE (suite)

• Si le système d'aide au stationnement (ParkPilot) a déjà détecté et signalé un obstacle par le biais d'avertissements, des obstacles particulièrement bas ou hauts peuvent disparaître de la plage de mesure du système d'aide au stationnement lorsque le véhicule se rapproche et ne plus être détectés. La présence de ces objets ne peut donc plus être signalée. Si l'avertissement du système d'aide au stationnement (ParkPilot) est ignoré, il peut s'ensuivre des dommages considérables sur le véhicule. Ceci s'applique également à l'assistant aux manœuvres de stationnement, par ex. lors d'un stationnement derrière un camion ou une moto. Observez par conséquent toujours l'espace libre situé devant et derrière votre véhicule pendant les manœuvres de stationnement et interrompez à temps le cas échéant.

• Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, veillez à ce que les capteurs situés dans les pare-chocs soient toujours propres et exempts de neige, de givre et de glace et à ce qu'ils ne soient pas masqués par des autocollants ni d'autres objets.

MISE EN GARDE (suite)

- Les capteurs situés dans le pare-choc peuvent être endommagés ou déréglés par des chocs, par ex. lors de manœuvres de stationnement.
- En cas de nettoyage des capteurs à l'aide d'un nettoyeur haute pression ou à vapeur, n'exposez les capteurs au jet direct que pendant un bref instant et respectez toujours une distance supérieure à 10 cm.
- Les sources de bruits, comme du bitume rugueux, des pavés et les bruits émis par d'autres véhicules peuvent provoquer des messages d'erreur de l'assistant aux manœuvres de stationnement ou du système d'aide au stationnement (ParkPilot).

➔ S'adresser à un atelier spécialisé en cas de dysfonctionnement du système. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Manœuvres de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement



Fig. 157 Dans la console centrale : touche pour l'activation manuelle de l'assistant aux manœuvres de stationnement

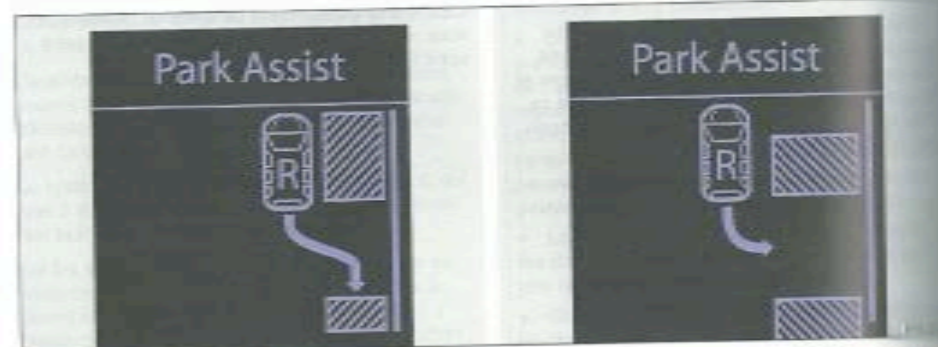


Fig. 158 Place de stationnement repérée : engagez la marche arrière pour vous garer (en créneau ou en bataille)

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 238.

Mesures préalables au stationnement

- L'antipalinage (ASR) doit être activé $\Rightarrow$ page 203.
- En cas de places de stationnement parallèles à la chaussée (en créneau) : appuyez une fois sur la touche  à une vitesse maxi d'env. 50 km/h (30 mph). Le témoin intégré à la touche s'allume lorsque la fonction est activée $\Rightarrow$ fig. 157.
- En cas de places de stationnement perpendiculaires à la chaussée (en bataille) : appuyez deux fois sur la touche  à une vitesse maxi d'env. 50 km/h (30 mph). Le témoin intégré à la touche s'allume lorsque la fonction est activée $\Rightarrow$ fig. 157.

- Le cas échéant, appuyez de nouveau sur la touche  pour commuter entre les modes de stationnement.
- Actionnez le clignotant du côté de la chaussée où une place de stationnement a été repérée. L'autre côté de la chaussée correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Une place de stationnement est signalée comme étant « appropriée » lorsque sa longueur dépasse d'au moins 0,8 m la longueur du véhicule.

Stationnement

- En cas de stationnement parallèle à la chaussée (en créneau) : passez devant une place de stationnement à une vitesse maxi de 40 km/h (25 mph) et à une distance comprise entre env. 0,5 m et 2 m de la place de stationnement.
- En cas de stationnement perpendiculaire à la chaussée (en bataille) : passez devant une place de stationnement à une vitesse maxi de

40 km/h (25 mph) et à une distance comprise entre env. 0,5 m et 2 m de la place de stationnement.

- Vous réussirez au mieux votre manœuvre de stationnement si vous stoppez votre véhicule le plus parallèlement possible aux véhicules garés ou à la bordure de voie.
- Si une place de stationnement appropriée apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments, arrêtez-vous et, après un bref temps d'immobilisation, engagez la marche arrière.
- Suivez les instructions indiquées sur l'afficheur du combiné d'instruments.
- Lâchez le volant de direction si le message suivant apparaît :  Braquage auto. activé ! Attention périphérie.
- Observez la zone périphérique du véhicule et ralentissez doucement $\sim$ 7 km/h maxi (4 mph).
- Lors des manœuvres de stationnement, l'assistant aux manœuvres de stationnement ne prend en charge que les mouvements de braquage du véhicule. Vous commandez l'accélération, l'embrayage, le passage des vitesses et le freinage.
- Suivez les instructions optiques et les signaux sonores de l'assistant aux manœuvres de stationnement jusqu'à ce que la manœuvre de stationnement soit terminée.
- L'assistant aux manœuvres de stationnement dirige le véhicule en marche avant et en marche arrière jusqu'à ce que le véhicule soit droit sur la place de stationnement.
- À la fin de la manœuvre de stationnement, attendez jusqu'à ce que la direction ait achevé le changement de direction afin d'obtenir un stationnement optimal.
- Une fois la manœuvre de stationnement achevée, un message correspondant apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments et, le cas échéant, un signal sonore retentit.

Fin prématurée ou interruption automatique de la manœuvre de stationnement

L'assistant aux manœuvres de stationnement interrompt prématurément la manœuvre de stationnement lorsque l'un des cas suivants se présente :

- La touche  est enfoncée.
- La vitesse est supérieure à env. 7 km/h (4 mph) lors du stationnement.

- Vous intervenez dans la direction.
- La manœuvre de stationnement n'a pas été achevée en l'espace de six minutes environ après l'activation du braquage automatique.
- Le système présente un dysfonctionnement (système provisoirement non disponible).
- L'ASR/ESC se désactive ou l'ASR/ESC entre en phase de régulation.

AVERTISSEMENT

En cas de stationnement avec l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement, le volant effectue de lui-même des mouvements de rotation. Ne passez alors pas la main dans les branches horizontales du volant, sinon vous risquez de vous blesser.

 L'assistant aux manœuvres de stationnement est soumis à certaines limites inhérentes au système. L'assistant aux manœuvres de stationnement ne peut par exemple intervenir lors d'un stationnement dans un virage serré.

 Lors d'un stationnement en créneau, un signal sonore retentit pour imiter le conducteur à commuter entre la marche avant et la marche arrière. En effet, le changement de direction ne doit pas se produire pendant que le signal acoustique du système d'aide au stationnement (ParkPilot) retentit en permanence.

 La barre de progression affichée sur l'afficheur du combiné d'instruments indique symboliquement la distance relative restant à parcourir.

 Lorsque l'assistant aux manœuvres de stationnement braque à l'arrêt, le symbole  s'affiche également. Appuyez sur la pédale de frein pour que le mouvement de braquage soit effectué à l'arrêt et que le nombre de manœuvres nécessaires dans l'emplacement soit le plus petit possible.

 Si le résultat de la manœuvre de stationnement est altéré après un changement de roues, le système doit reconnaître la circonférence des roues. La reconnaissance s'effectue automatiquement pendant la marche du véhicule. Vous pouvez améliorer le processus de reconnaissance en prenant les virages lentement (en dessous de 20 km/h (12 mph)), par exemple sur un parking vide.

Sortie d'une place de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement (uniquement places de stationnement parallèles à la chaussée)

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 238.

Sortie d'une place de stationnement

- Démarrez le moteur.
- Appuyez sur la touche . Le témoin intégré à la touche s'allume lorsque la fonction est activée (fig. 157).
- Actionnez le clignotant du côté de la chaussée où vous souhaitez sortir de la place de stationnement.
- Passez la marche arrière.
- Suivez les instructions de l'assistant aux manœuvres de stationnement.
- Lâchez le volant de direction si le message suivant apparaît  au chapitre Manœuvres de stationnement à l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement à la page 241 : **Braquage auto. activé ! Attention périphérie.**
- Observez la zone périphérique du véhicule et accélérez doucement – 7 km/h maxi (4 mph).
- Lors de la sortie d'une place de stationnement, l'assistant aux manœuvres de stationnement ne prend en charge que les mouvements de braquage du véhicule. Il incombe au conducteur de commander l'accélération, l'embrayage, le passage des vitesses et le freinage.
- Lorsque la sortie d'une place de stationnement est possible, l'assistant aux manœuvres de stationnement se désactive automatiquement. Reprenez

les commandes de la direction et, si les conditions de circulation le permettent, sortez de la place de stationnement.

Interruption automatique du processus de sortie de la place de stationnement

L'assistant aux manœuvres de stationnement interrompt le processus de sortie de la place de stationnement lorsque l'un des cas suivants se présente :

- La vitesse est supérieure à env. 7 km/h (4 mph) lors de la sortie de la place de stationnement.
- Vous intervenez sur la direction.
- Le système présente un dysfonctionnement (système provisoirement non disponible).
- L'ASR/ESC se désactive ou l'ASR/ESC entre en phase de régulation.

AVERTISSEMENT

En cas de sortie d'une place de stationnement avec l'aide de l'assistant aux manœuvres de stationnement, le volant effectue de lui-même des mouvements de rotation. Ne passez alors pas la main dans les branches horizontales du volant, sinon vous risquez de vous blesser.

Freinage permettant une réduction des arrêts

L'assistance de freinage automatique peut avoir lieu à l'approche d'un obstacle. Dans certaines conditions, comme par exemple les conditions météorologiques, la détection d'ultrasons, l'état du véhicule, le chargement, l'inclinaison, etc., l'assistant aux manœuvres de stationnement peut immobiliser le véhicule devant l'obstacle.

- Appuyez sur la pédale de frein .

Après l'assistance de freinage, l'assistant aux manœuvres de stationnement se désactive.

AVERTISSEMENT

Le supplément de confort qu'apporte l'assistant aux manœuvres de stationnement ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Soyez toujours prêt à freiner vous-même le véhicule.
- L'assistance de freinage automatique se désactive au bout d'environ 1,5 secondes. Après l'assistance de freinage automatique, freinez vous-même le véhicule.

Assistance de freinage

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 238.

L'assistant aux manœuvres de stationnement assiste le conducteur par une intervention de freinage automatique. L'assistance de freinage automatique ne remplace pas la responsabilité du conducteur d'accélérer, de freiner et d'embrayer .

Freinage permettant d'éviter des interruptions en raison du dépassement de la vitesse

Afin d'éviter un dépassement de la vitesse, une assistance de freinage peut avoir lieu. Le processus de stationnement peut être poursuivi. Le freinage s'effectue une fois par manœuvre de stationnement.

Régulateur de vitesse (GRA)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte et de contrôle	245
Commande du régulateur de vitesse à l'aide des touches et de la commande intégrée au levier des clignotants et de l'inverseur-codes	245
Utilisation du régulateur de vitesse à l'aide de la commande située sur la colonne de direction	247

À partir d'une vitesse de 20 km/h (12 mph) environ en marche avant, le régulateur de vitesse (GRA) permet de maintenir constante une vitesse individuelle mémorisée.

Le régulateur de vitesse (GRA) ne ralentit le véhicule que par coupure des gaz, sans intervention de freinage.

Informations complémentaires et avertissements :

- Activation → page 194
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 359

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il n'est pas possible de rouler en gardant une distance suffisante et une vitesse constante en toute sécurité, l'utilisation du régulateur de vitesse risque de provoquer des accidents et de graves blessures.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'utilisez jamais le régulateur de vitesse en cas de circulation dense, de distance de sécurité insuffisante, dans de fortes moirées et sur des routes sinueuses ou glissantes, par ex. sur neige, glace, sol mouillé ou gravillons, et sur des routes inondées.

- N'utilisez jamais le régulateur de vitesse lorsque vous conduisez en tout-terrain ou sur route non stabilisée.

- Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.

- Afin d'éviter toute régulation involontaire de la vitesse, désactivez toujours le régulateur de vitesse après son utilisation.

- Il est dangereux de reprendre la vitesse mémorisée si elle est trop élevée pour l'état de la chaussée, les conditions météorologiques ou de circulation.

- En descente, le régulateur de vitesse ne peut pas maintenir la vitesse du véhicule constante. Le véhicule peut accélérer sous l'effet de son propre poids. Rétrogradez ou freinez le véhicule en enfonçant la pédale de frein.

Témoin d'alerte et de contrôle

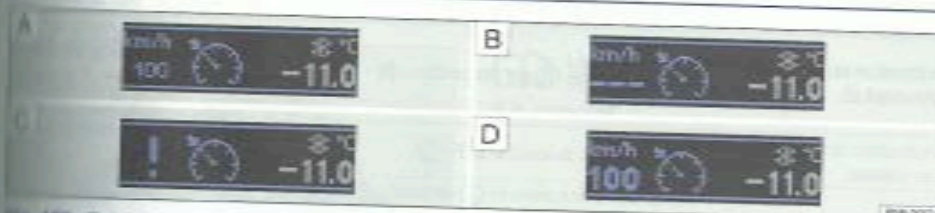


Fig. 158 Sur l'écran du combiné d'instruments : indications d'état du régulateur de vitesse.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 244.

Alerte	Cause possible
	Le régulateur de vitesse règle la vitesse.

Immédiatement après avoir mis le contact d'allumage, les témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Indication sur l'afficheur

Le régulateur de vitesse existe en différentes versions. Selon la version, la vitesse mémorisée apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Sur la fig. 159 :

- 1 Régulateur de vitesse momentanément désactivé. Vitesse mémorisée en petits chiffres.
- 2 État du système. Rendez-vous dans un atelier spécialisé !

- 1 Régulateur de vitesse activé. La mémoire de la vitesse est vide.
- 2 Le régulateur de vitesse est activé. Vitesse mémorisée en gros chiffres.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou de graves blessures corporelles.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte peut entraîner l'endommagement du véhicule.

Commande du régulateur de vitesse à l'aide des touches et de la commande intégrée au levier des clignotants et de l'inverseur-codes

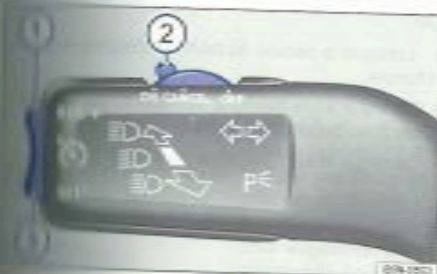


Fig. 159 À gauche sur la colonne de direction : touches et commandes du régulateur de vitesse

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 244.

Fonction	Position de la commande, utilisation de la commande → fig. 160	Action
Activation du régulateur de vitesse.	La commande ② est en position ON .	Le système se met en marche. Après l'activation, aucune vitesse n'est encore mémorisée et aucune régulation ne s'effectue.
Activation du régulateur de vitesse.	Appuyez sur la touche SET- ③.	La vitesse actuelle est mémorisée et régulée.
Désactivation temporaire du régulateur de vitesse.	Amenez la commande ② en position CANCEL . OU : appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage.	Le régulateur est momentanément désactivé. La vitesse reste mémorisée.
Réactivation du régulateur de vitesse.	Appuyez sur la touche RES/+ ①.	La vitesse mémorisée est de nouveau reprise et régulée. Si aucune vitesse n'est mémorisée, le régulateur de vitesse reprend et mémorise la vitesse actuelle.
Augmentation de la vitesse mémorisée (durant la régulation de vitesse).	Appuyez brièvement sur la touche RES/+ ① pour augmenter la vitesse mémorisée par petites graduations de 1 km/h (1 mph) et la mémoriser. Maintenez longuement la touche enfoncée pour augmenter en continu la vitesse mémorisée jusqu'à ce que vous relâchiez la touche et la mémoriser.	Le véhicule accélère activement jusqu'à atteindre la nouvelle vitesse mémorisée.
Réduction de la vitesse mémorisée (durant la régulation de vitesse).	Appuyez brièvement sur la touche SET- ③ pour réduire la vitesse mémorisée par petites graduations de 1 km/h (1 mph) et la mémoriser. Maintenez longuement la touche enfoncée pour réduire en continu la vitesse mémorisée jusqu'à ce que vous relâchiez la touche et la mémoriser.	La vitesse est réduite par coup de gaz, sans intervention de freinage, jusqu'à ce que la nouvelle vitesse mémorisée soit atteinte.
Désactivation du régulateur de vitesse.	La commande ② est en position OFF .	Le système se désactive. La vitesse mémorisée est effacée.

Les valeurs en mph figurant entre parenthèses dans le tableau se réfèrent exclusivement à des valeurs exprimées en miles sur le combiné d'instruments.

Descente en pente avec le régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse ne peut pas garder la vitesse du véhicule constante dans une descente, vous devez freiner le véhicule en enfonçant la pédale de frein et rétrograder si nécessaire.

Désactivation automatique

Le régulateur de vitesse se désactive automatiquement ou est momentanément interrompu :

- Lorsque le système détecte un défaut qui pourrait entraver le fonctionnement du régulateur de vitesse.
- En cas de dépassement de la vitesse mémorisée par accélération pendant une durée prolongée.
- Lorsque la pédale de frein ou d'embrayage est enfoncée.
- Lorsque vous changez de rapport sur les véhicules avec boîte mécanique.
- Lorsque le sac gonflable se déclenche.

Utilisation du régulateur de vitesse à l'aide de la commande située sur la colonne de direction



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 244.

Fig. 161 À gauche sur la colonne de direction : commande du régulateur de vitesse

Commande du régulateur de vitesse

Fonction	Position de la commande, utilisation de la commande → fig. 161	Action
Activation du régulateur de vitesse.	Cran ON ①	Le système se met en marche. Après l'activation, aucune vitesse n'est encore mémorisée et aucune régulation ne s'effectue.
Activation du régulateur de vitesse.	Touche SET ③	La vitesse actuelle est mémorisée et régulée. Si le régulateur de vitesse est déjà activé, la vitesse mémorisée diminue de 1 km/h (1 mph) à chaque fois que vous appuyez sur la touche.
Désactivation temporaire du régulateur de vitesse.	Point dur CANCEL ② OU : enfoncez la pédale de frein ou d'embrayage	Le régulateur est momentanément désactivé. La vitesse reste mémorisée.
Réactivation du régulateur de vitesse.	Point dur RESUME ①	La vitesse mémorisée est de nouveau activée et régulée. Si aucune vitesse n'est mémorisée, le régulateur de vitesse reprend et mémorise la vitesse actuelle. Si le régulateur de vitesse est déjà activé, la vitesse mémorisée augmente de 1 km/h (1 mph) à chaque pression de la touche.
Augmentation de la vitesse mémorisée (durant la régulation de vitesse).	Appuyez brièvement sur le point dur SPEED + ④ pour augmenter la vitesse mémorisée par pas de 10 km/h (5 mph) et la mémoriser. Maintenez-le longuement enfoncé pour augmenter en continu la vitesse mémorisée jusqu'à ce que vous relâchiez la touche et la mémoriser.	Le véhicule accélère activement jusqu'à atteindre la nouvelle vitesse mémorisée.

Fonction	Position de la commande, utilisation de la commande → fig. 161	Action
Réduction de la vitesse mémorisée (durant la régulation de vitesse).	Appuyez brièvement sur le point d'ur SPEED -  pour réduire la vitesse mémorisée par pas de 10 km/h (5 mph) et la mémoriser. Maintenez-le longuement enfoncé pour réduire en continu la vitesse mémorisée jusqu'à ce que vous relâchiez la touche et la mémoriser.	La vitesse est réduite par coupure des gaz, sans intervention de freinage, jusqu'à ce que la nouvelle vitesse mémorisée soit atteinte.
Désactivation du régulateur de vitesse.	Cran OFF 	Le système se désactive. La vitesse mémorisée est effacée.

Les valeurs en mph figurant entre parenthèses dans le tableau se réfèrent exclusivement à des valeurs exprimées en miles sur le combiné d'instruments.

Descente en pente à l'aide du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse ne peut pas garder la vitesse du véhicule constante dans une descente, vous devez freiner le véhicule en enfonçant la pédale de frein et rétrograder si nécessaire.

Désactivation automatique

Le régulateur de vitesse se désactive automatiquement ou est momentanément interrompu :

- Lorsque le système détecte un défaut qui pourrait entraver le fonctionnement du régulateur de vitesse.
- En cas de dépassement de la vitesse mémorisée par accélération pendant une durée prolongée.
- Lorsque la pédale de frein ou d'embrayage est enfoncée.
- Lorsque vous changez de rapport sur les véhicules avec boîte mécanique.
- Lorsque le sac gonflable se déclenche.

Assistant de maintien de voie (Lane Assist)

❏ Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Fonction	250
Fonctionnement	250
Désactivation de l'assistant de maintien de voie dans les situations suivantes	251

Informations complémentaires et avertissements :

- Voies extérieures → page 6
- Système d'information Volkswagen → page 27
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 359

⚠ AVERTISSEMENT

La technique intelligente de l'assistant de maintien de voie (Lane Assist) ne peut dépasser les limites liées au système et imposées par les lois de la physique. Une utilisation négligée et involontaire de l'assistant de maintien de voie risque de provoquer des accidents ainsi que de graves blessures. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

Adaptez toujours votre vitesse et la distance de sécurité par rapport aux véhicules qui vous précèdent en fonction des conditions météorologiques et de visibilité, de l'état de la chaussée ainsi que des conditions de circulation.

Laissez toujours vos mains sur le volant pour être prêt à tourner le volant à tout moment.

L'assistant de maintien de voie ne détecte pas toutes les signalisations au sol. La mauvaise qualité des chaussées mais aussi leurs

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

structures ainsi que la présence d'objets peuvent être détectés par erreur comme des signalisations au sol par l'assistant de maintien de voie. Si de telles situations se présentent, désactivez immédiatement l'assistant de maintien de voie.

- Tenez compte des indications sur l'afficheur du combiné d'instruments et agissez en fonction des demandes.
- Observez toujours attentivement la périphérie du véhicule.
- Si le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, le fonctionnement de l'assistant de maintien de voie risque d'être entravé.

❗ MISE EN GARDE

Afin de ne pas entraver le bon fonctionnement du système, veuillez tenir compte des points suivants :

- Nettoyez régulièrement le champ de vision de la caméra, veillez à ce qu'il soit toujours propre, exempt de neige et de givre.
- Ne masquez pas le champ de vision de la caméra.
- Contrôlez l'état du pare-brise au niveau du champ de vision de la caméra.

 L'assistant de maintien de voie a été conçu uniquement pour la conduite sur route stabilisée.

 Si l'assistant de maintien de voie ne fonctionne pas comme décrit dans ce chapitre, n'utilisez pas l'assistant de maintien de voie et rendez-vous dans un atelier spécialisé.

 En cas de dysfonctionnement du système, faites-le contrôler dans un atelier spécialisé. <

Témoins



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 249.

Clignote ou est allumé	Cause possible	Pour y remédier
	Assistant de maintien de voie (Lane Assist) en circuit, mais non activé.	Le système ne peut pas reconnaître clairement la voie. Voir page 251, L'assistant de maintien de voie n'est pas actif (le télevois s'allume en jaune).
	Assistant de maintien de voie (Lane Assist) en circuit, activé.	

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou de graves blessures corporelles.

⚠ Avertissement (suite)

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte peut entraîner l'endommagement du véhicule.

Fonctionnement

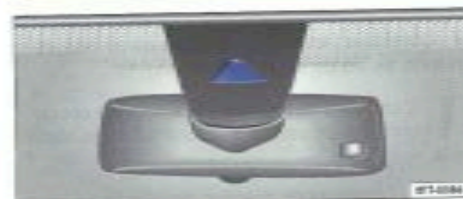


Fig. 162 Sur le pare-brise : regard de la caméra de l'assistant de maintien de voie.



 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 249.

Grâce à une caméra située sur le pare-brise, l'assistant de maintien de voie détecte d'éventuelles lignes de délimitation de la voie. Si le véhicule se rapproche involontairement d'une ligne de délimitation, le système vous en avertit par un braquage de correction. Vous pouvez à tout moment annuler le braquage de correction.

Activation et désactivation de l'assistant de maintien de voie

- Sélectionnez l'option de menu correspondante à l'aide de la touche des systèmes d'aide à la conduite = page 27.
- **OFF** : dans le menu **Réglages**, sous-menu **Assistants**, menu **Lane Assist**, activez ou désactivez le système = page 27. Une « coche » indique que le système d'aide à la conduite est activé.

Désactivation automatique : l'assistant de maintenance de la voie peut se désactiver automatiquement si un dysfonctionnement du système survient. Le technicien s'y attend.

L'assistant de maintien de voie n'est pas actif (le témoin s'allume en jaune)

- Lorsque l'assistant de maintien de voie ne détecte pas les lignes de délimitation se trouvant sur votre voie. Par exemple en cas de signalisations, d'obstacles ou de neige, d'encombrement, d'humidité ou de brouillard.

Desactivation de l'assistant de maintien de voie dans les situations suivantes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 249.

En raison des limites du système, désactivez l'assistanat de maintien de voie dans les situations suivantes :

- En cas de conduite très sportive

- Lorsque le rayon d'un virage est trop petit.
- Lorsqu'il n'y a pas de ligne de délimitation.
- Lorsque la distance par rapport à la prochaine ligne de délimitation est trop grande.
- Lorsqu'il y a plus de deux signalisations par voie.
- Lorsque l'antipatinage est désactivé.
- Lorsque le système ne détecte aucun mouvement de braquage actif précis du conducteur pendant une durée prolongée.
- Temporairement en cas de conduite très dynamique.
- Lorsque le clignotant est actionné.



 Avant de prendre la route, assurez-vous que le regard de la caméra n'est pas masqué
⇒ fig. 162.



 Veillez à la propreté permanente du regard de la caméra.

- Lorsque les conditions météorologiques sont défavorables.
- Lorsque les qualités routières sont mauvaises.
- Dans les zones de chantier.

Système de reconnaissance des panneaux de signalisation (Sign Assist)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Indication sur l'afficheur	253
Fonctionnement	253

Le système de reconnaissance des panneaux de signalisation tient le conducteur informé des limitations de vitesse et des interdictions de dépasser qu'il doit observer durant le trajet. Les panneaux de signalisation détectés par le système ainsi que des informations supplémentaires sont indiqués sur l'afficheur du combiné d'instruments et sur la carte du système de navigation.

Pays dans lesquels le système est disponible

Au moment de la mise sous presse de cette notice, le système de reconnaissance des panneaux de signalisation est pris en charge dans les pays suivants :

Andorre, Belgique, Danemark, Allemagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Norvège, Autriche, Pologne, Portugal, Saint-Marin, Suède, Suisse, Espagne, République tchèque, Royaume-Uni, Vatican.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 6
- Système d'information Volkswagen → page 27
- Système de navigation → brochure Système de navigation

AVERTISSEMENT

Le supplément de confort qu'apporte le système de reconnaissance des panneaux de signalisation ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Le système ne saurait remplacer la vigilance du conducteur.

- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- En cas de mauvaises conditions de visibilité, d'obscurité, de chutes de neige, de pluie ou de brouillard, les panneaux de signalisation

AVERTISSEMENT (suite)

tion risquent de ne pas être correctement détectés, voire de ne pas être détectés du tout par le système.

- Si le champ de vision de la caméra est encrassé, masqué ou endommagé, le fonctionnement du système de reconnaissance des panneaux de signalisation risque d'être entravé.

AVERTISSEMENT

Les indications de conduite et les panneaux de signalisation affichés par le système de reconnaissance peuvent différer des conditions de circulation actuelles.

- Le système ne peut pas toujours détecter tous les panneaux de signalisation ni les afficher correctement.
- Les panneaux de signalisation présents sur la route et les prescriptions du code de la route ont toujours priorité sur les indications de conduite et les affichages du système de reconnaissance des panneaux de signalisation.

MISE EN GARDE

Afin de ne pas entraver le bon fonctionnement du système, veuillez tenir compte des points suivants :

- Nettoyez régulièrement le champ de vision de la caméra, veillez à ce qu'il soit toujours propre, exempt de neige et de givre.
- Ne masquez pas le champ de vision de la caméra.
- Contrôlez l'état du pare-brise au niveau du champ de vision de la caméra.

MISE EN GARDE

- L'utilisation de données de carte défectueuses dans le système de navigation peut conduire à un affichage erroné des panneaux de signalisation.

- Dans le mode points de passage (navigation par points de passage) du système de navigation, la détection de panneaux de signalisation n'est disponible qu'avec des restrictions.

Indication sur l'afficheur



Fig. 163 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : exemples de limitations de vitesse et d'interdictions de dépasser détectées avec les panneaux supplémentaires correspondants.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 252.

Messages du système de reconnaissance des panneaux de signalisation sur le combiné d'instruments	Cause et remède
Erreur : Sign Assist	Dysfonctionnement du système. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.
Sign Assist : nettoyez le pare-brise !	Le pare-brise est encrassé dans la zone de la caméra. Nettoyez le pare-brise.
Sign Assist : actuellement disponible uniquement de manière restreinte.	Pas de transmission de données de l'appareil de navigation. Allumez l'appareil de navigation et insérez le support de données de navigation. OU : le système de reconnaissance des panneaux de signalisation n'est pas supporté dans le pays dans lequel vous circulez.

AVERTISSEMENT

La non-observation des messages texte qui s'affichent risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou de graves blessures corporelles.

- Ignorez jamais des messages texte qui s'affichent.

AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte peut entraîner l'endommagement du véhicule.

Fonctionnement

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 252.

Le système de reconnaissance des panneaux de signalisation est pris en charge dans différents pays → page 252. Pays dans lesquels le système est disponible. Veuillez en tenir compte lorsque vous voyagez à l'étranger.

Affichage des panneaux de signalisation

L'affichage des panneaux de limitation de vitesse et d'interdiction de dépasser avec les panneaux supplémentaires correspondants s'effectue sur l'afficheur du combiné d'instruments → fig. 163. Selon le système de navigation installé dans le véhicule, les panneaux de signalisation sont également affichés sur la carte du système de navigation.

Lorsque le système de reconnaissance des panneaux de signalisation est activé, les panneaux de signalisation situés devant le véhicule sont détectés par une caméra logée dans le pied du rétroviseur intérieur. Après contrôle et analyse des informations provenant de la caméra, du système de navigation et des données actuelles du véhicule, jusqu'à trois panneaux de signalisation en vigueur → fig. 163 sont représentés avec les panneaux supplémentaires correspondants.

1re position : Le panneau de signalisation actuellement en vigueur pour le conducteur est indiqué à gauche sur l'afficheur du combiné d'instruments. Par exemple la limite de vitesse 130 km/h → fig. 163 A.

2. 2e position : Un panneau de signalisation en vigueur sous certaines conditions s'affiche en deuxième place (par ex. 100 km/h).

Panneau supplémentaire : si le détecteur de pluie détecte des précipitations subtiles pendant la marche du véhicule, par ex. le panneau de signalisation en vigueur accompagné du panneau supplémentaire « Par temps de pluie » est déplacé vers la gauche en première position.

L'affichage permanent sur l'afficheur du combiné d'instruments s'effectue lors du passage devant des panneaux de signalisation.

L'affichage des limitations de vitesse sur routes nationales et nationales en vigueur dans le pays sont affichées peu après l'entrée ou la sortie de la localité. Si un panneau de signalisation supplémentaire indiquant une limitation de vitesse est placé à l'entrée ou à la sortie d'une localité, ce panneau de signalisation est affiché à l'écran.

Le système n'affiche pas les panneaux de limite de limitation de vitesse ou d'interdiction de dépasser.

Aucun avertissement n'est émis si vous dépassez la limitation de vitesse affichée. Les zones à faible circulation ne sont pas détectées par le système. Les dispositions légales doivent être appliquées.

Activation et désactivation

- Activez ou désactivez le système d'assistance à la conduite dans le menu **Réglages** du système d'information Volkswagen → page 27.
- **OU** : utilisez la touche des systèmes d'aide à la conduite intégrée au levier d'inverseur-codes → page 27.

Mode traction de remorque

L'affichage des panneaux en vigueur de limitation de vitesse et d'interdiction de dépasser pour les véhicules avec remorque peut être activé ou désactivé dans le menu **Réglages** du système d'information Volkswagen → page 27.

Détecteur de fatigue (pause recommandée)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Fonctionnement et utilisation 255

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen → page 27
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications (informations enregistrées dans les calculateurs) → page 359

AVERTISSEMENT

- Le supplément de confort qu'apporte le détecteur de fatigue ne doit pas vous inciter à prendre des risques. Lors de longs trajets, faites des pauses régulières et suffisantes.
- C'est le conducteur qui est toujours responsable de son aptitude à conduire.
- Ne conduisez jamais si vous êtes fatigué.

AVERTISSEMENT (suite)

- Le système ne peut pas reconnaître la fatigue du conducteur dans toutes les circonstances. Tenez compte des informations contenues dans le paragraphe « Restrictions des fonctions » → page 256.
- Dans certaines situations, le système peut interpréter par erreur une manœuvre de conduite voulue comme un signe de fatigue du conducteur.
- Il n'y a pas d'avertissement d'urgence en cas de « microsommeil » !
- Tenez compte des indications sur l'afficheur du combiné d'instruments et agissez en fonction des demandes.

Le détecteur de fatigue a été conçu uniquement pour la conduite sur autoroutes et sur les voies rapides.

En cas de dysfonctionnement du système, rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.

Fonctionnement et utilisation



Fig. 164 Sur l'afficheur du combiné d'instruments : symbole de détecteur de fatigue.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 255.

En début d'un trajet, le détecteur de fatigue évalue le comportement de conduite du conducteur et réalise à partir de là une évaluation de la fatigue. Cette évaluation est comparée en permanence au comportement de conduite actuel. Lorsque le système détecte un signe de fatigue, il vous en avertit par un signal acoustique à l'aide d'un « Gong » et de manière optique à l'aide d'un symbole → fig. 164 accompagné d'un message texte sur l'afficheur du

combiné d'instruments. Le message est affiché pendant env. 5 secondes sur l'afficheur du combiné d'instruments et réapparaît une fois si nécessaire. Le message apparaissant en dernier est enregistré par le système.

Vous pouvez désactiver le message apparaissant sur l'afficheur du combiné d'instruments en appuyant sur la touche **[M]** du volant multifonction ou sur la touche **[M/SET]** du levier d'essuie-glace → page 27. Vous pouvez de nouveau appeler le message sur l'afficheur du combiné d'instruments à l'aide de l'indicateur multifonction → page 27.

Conditions de fonctionnement

Le comportement de conduite est évalué uniquement pour des vitesses supérieures à 65 km/h (40 mph) et allant jusqu'à 200 km/h (125 mph) environ.

Activation et désactivation

Vous pouvez activer ou désactiver le système dans le menu **Assistants** → page 27. Une « coche » indique que le système d'aide à la conduite est activé.

Restrictions des fonctions

Le détecteur de fatigue est soumis à certaines limites inhérentes au système. Dans les conditions suivantes, il se peut que le détecteur de fatigue ne fonctionne qu'avec certaines restrictions ou ne fonctionne pas du tout :

- En cas de vitesses inférieures à 65 km/h (40 mph) environ.
- En cas de vitesses supérieures à 200 km/h (125 mph) environ.
- Sur des routes sinueuses.
- Sur des routes en mauvais état.
- Si les conditions météorologiques sont défavorables.
- En cas de conduite très sportive.
- Si vous êtes distrait.

Le détecteur de fatigue est réinitialisé lorsque :

- Vous coupez le contact d'allumage.
- Vous avez détaché votre ceinture de sécurité et ouvert la porte.
- Le véhicule est à l'arrêt depuis plus de 15 minutes.

Dans le cas d'un trajet prolongé effectué à des vitesses réduites (inférieures à 65 km/h (40 mph)), le système réinitialise automatiquement l'évaluation de la fatigue. Le comportement de conduite est de nouveau évalué dès que vous conduisez plus rapidement.

Suspension adaptative (DCC)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Fonctionnement et utilisation 257

Informations complémentaires et avertissements :

- Caméra de recul (Rear Assist) → page 234
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 359

AVERTISSEMENT

Le réglage de la suspension adaptative durant la conduite peut détourner votre attention de la circulation et entraîner des accidents.

Si la suspension ne fonctionne pas comme le décrit ce chapitre, faites contrôler la suspension adaptative par un atelier spécialisé.

Fonctionnement et utilisation



Fig. 165 Dans la console centrale : touche de réglage de la suspension adaptative.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 257.

La suspension adaptative permet d'adapter systématiquement l'amortissement des trains roulants durant la conduite en fonction de l'état de la chaussée et de la situation de conduite selon un programme préétabli.

La sensation de direction est également adaptée avec le programme « Sport ».

Programme	Situations de conduite recommandées
« CONFORT »	Conduite plutôt confortable, par ex. en cas de conduite sur des chaussées de mauvaise qualité ou sur de longs trajets.
« NORMAL »	Conduite équilibrée, par ex. pour l'usage quotidien.
« SPORT »	Conduite sportive, par ex. pour un style de conduite sportif.

Sélection du programme

- Mettez le contact d'allumage.
- Appuyez sur le bouton  autant de fois que nécessaire jusqu'à ce que le programme souhaité s'affiche.

Le programme « NORMAL » est activé lorsqu'aucune des indications intégrées à la touche  ou  ne s'allume. Le programme réglé reste sélectionné après la coupure du contact d'allumage.

AVERTISSEMENT

Les qualités routières du véhicule peuvent être modifiées en réglant l'amortissement. La suspension adaptative ne doit jamais vous inciter à prendre des risques.

- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.

En cas de dysfonctionnement de la suspension adaptative, les indications intégrées à la touche  et  clignotent. Le confort de conduite du véhicule pourrait être entravé durant le dysfonctionnement. Rendez-vous dans un atelier spécialisé et faites contrôler le système.

Systèmes de contrôle des pneus

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Types de systèmes de contrôle des pneus	259
Témoin de l'indicateur de contrôle de la pression des pneus	259
Témoin du système de contrôle de la pression des pneus	260
Indicateur de contrôle des pneus	262
Système de contrôle de la pression des pneus	263

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen → page 27
- Transport → page 138
- Freiner, s'arrêter et se garer → page 203
- Nettoyage et entretien de l'extérieur du véhicule → page 330
- Roues et pneus → page 345
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 359
- Informations pour le consommateur → page 366

AVERTISSEMENT

Une utilisation non conforme des roues et des pneus peut entraîner un dégonflement soudain du pneu, un détachement de la bande de roulement et même un éclatement du pneu.

- Contrôlez régulièrement la pression des pneus et respectez toujours la valeur de pression de gonflage indiquée. Une pression de gonflage de pneus insuffisante peut faire

AVERTISSEMENT (suite)

chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se décoller et le pneu d'éclater.

- Respectez toujours la pression de gonflage correcte sur le pneu froid, comme indiqué sur l'autocollant → page 345.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus lorsque ceux-ci sont froids. Si nécessaire, ajustez la pression de gonflage des pneus du véhicule lorsque ceux-ci sont froids.
- Contrôlez régulièrement l'usure ou l'état d'endommagement des pneus.
- N'excédez jamais la vitesse et la charge maximales autorisées pour les pneus montés sur le véhicule.

Une pression de gonflage de pneus insuffisante a pour effet d'augmenter la consommation de carburant et l'usure des pneus.

Si vous roulez pour la première fois avec des pneus neufs à une vitesse élevée, ceux-ci risquent de s'élargir légèrement et de déclencher un avertissement de pression de gonflage.

Ne remplacez les pneus usagés que par des pneus homologués par Volkswagen pour le type de véhicule en question.

Ne vous fiez pas uniquement au système de contrôle de la pression des pneus. Contrôlez régulièrement les pneus afin de vous assurer que la pression de gonflage des pneus est correcte et que les pneus ne présentent pas d'endommagements, comme par ex. des trous, des entailles, des déchirures et des boursoufflements. Retirez les éventuels corps étrangers des sculptures des pneus s'ils ne se sont pas introduits à l'intérieur des pneus.

Types de systèmes de contrôle des pneus

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 258.

Deux systèmes de contrôle des pneus sont disponibles pour ce véhicule et se distinguent à l'aide des caractéristiques suivantes :

Témoin de l'indicateur de contrôle des pneus

Surveillance de différents paramètres (entre autres, la circonférence de roulement) de tous les pneus à l'aide des capteurs ABS (en effectuant des mesures indirectes).

Témoin (1) dans le combiné d'instruments, aucun affichage graphique sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Réglage du système via les menus sur le combiné d'instruments.

Utilisation du menu pour l'actualisation du système lorsque la pression de gonflage est adaptée.

Système de contrôle de la pression des pneus

Surveillance de la pression des pneus à l'aide des détecteurs de pression dans chaque valve du pneu (en effectuant des mesures directes). Valves de pneus en métal.

Témoin (2) dans le combiné d'instruments et affichage graphique sur l'afficheur du combiné d'instruments.

Réglage du système via les menus sur le combiné d'instruments.

Pressions de gonflage en cas de charge partielle et pleine charge réglables.

Reset automatique dans le cas d'adaptations de pressions de gonflage.

Témoin de l'indicateur de contrôle de la pression des pneus

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 258.

En cas de diminution importante de la pression des pneus ou en cas de dysfonctionnement du système, le témoin s'allume. Des messages peuvent en plus apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments et un signal sonore peut retentir.

Allumé	Cause éventuelle →	Pour y remédier
	La pression de gonflage d'un ou de plusieurs pneus a sensiblement diminué par rapport à celle que vous avez réglée ou la structure du pneu est endommagée.	• Arrêtez de rouler ! Ralentissez immédiatement ! Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité. Évitez toute manœuvre brusque de braquage et de freinage ! Contrôlez tous les pneus et leur pression de gonflage. Faites remplacer les pneus endommagés.
	Dysfonctionnement du système. Le témoin clignote pendant environ une minute puis reste allumé en permanence.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé si le témoin reste allumé après la coupure et le rétablissement du contact d'allumage, que la pression de gonflage des pneus est correcte et qu'un calibrage du système de contrôle de la pression des pneus n'est pas possible. Faites contrôler le système.

Le témoin où vous mettez le contact d'allumage, les témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent endommager les pneus, entraîner la perte de contrôle du véhicule et causer des accidents et des blessures graves voire mortelles.

- Si le témoin  s'allume, arrêtez-vous immédiatement et contrôlez les pneus.
- Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent augmenter l'usure des pneus, compromettre la stabilité directionnelle et allonger la distance de freinage.
- Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent endommager subitement les pneus, ce qui peut provoquer leur éclatement et la perte de contrôle du véhicule.
- La responsabilité de la pression correcte de gonflage de tous les pneus du véhicule incombe au conducteur. La pression de gonflage recommandée est indiquée sur un autocollant → page 345.
- Le système de contrôle de la pression des pneus ne peut fonctionner correctement que si la pression de gonflage de tous les pneus froids est correcte.
- Des pressions de gonflage erronées peuvent causer des accidents et endommager les pneus. Tous les pneus doivent être gonflés à la pression correcte, conformément à la charge du véhicule.
- Avant de prendre la route, gonflez toujours tous les pneus à la pression prescrite.
- Si vous conduisez avec des pneus sous-gonflés, le pneu doit fournir un travail de flexion plus important. Un sous-gonflage du pneu peut faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se détacher et le pneu d'éclater.

AVERTISSEMENT (suite)

- Si vous roulez à une vitesse trop élevée et que votre véhicule est surchargé, les pneus peuvent chauffer à un point tel qu'ils risquent d'éclater, ce qui peut vous faire perdre le contrôle du véhicule.
- Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus diminue leur longévité et dégrade le comportement routier du véhicule.
- Si le pneu n'est pas « à plat » et qu'il n'est pas nécessaire de le changer immédiatement, roulez jusqu'au prochain atelier à vitesse modérée afin de contrôler et de corriger la pression de gonflage des pneus.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou de graves blessures corporelles.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible et toute sécurité.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte peut entraîner l'endommagement du véhicule.

 Un avertissement acoustique retentit lorsque qu'une pression de gonflage trop faible est détectée, le contact d'allumage étant mis. Dans le cas d'un dysfonctionnement du système, aucun avertissement acoustique ne retentit.

 Si vous roulez sur des routes non stabilisées pendant une période prolongée ou que vous adoptez un style de conduite sportif, l'indicateur de contrôle de la pression des pneus risque d'être momentanément désactivé. Le témoin indique un dysfonctionnement, mais il s'éteint en cas de modification de l'état de la chaussée ou du style de conduite.

Témoin du système de contrôle de la pression des pneus

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 258.

En cas de crevaison, d'une pression des pneus insuffisante ou en cas de dysfonctionnement du système, le témoin s'allume. Des messages peuvent en plus apparaître sur l'afficheur du combiné d'instruments et un signal sonore peut retentir.

État	Message texte	Cause éventuelle → 	Pour y remédier
	CREVAISON	Cet avertissement indique une perte rapide de pression sur un pneu. La pression d'au moins un pneu est inférieure à 1,4 bar (20 psi / 140 kPa) ou a subi une perte de pression supérieure à 0,2 bar/min (2,9 psi/min / 20 kPa/min).	 Arrêtez de rouler ! Ralentissez immédiatement ! Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité. Évitez toute manœuvre brusque de braquage et de freinage ! Contrôlez l'état extérieur de toutes les roues et la présence éventuelle de corps étrangers, puis contrôlez la pression de gonflage de tous les pneus. S'il n'est pas nécessaire de changer une roue sur place, vous pouvez rouler jusqu'à la station-service la plus proche à vitesse modérée.
	PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUS INSUFFISANTES	Cet avertissement indique qu'au moins un pneu présente une pression de gonflage critique qui est inférieure de plus de 0,5 bar (7,25 psi / 50 kPa) à la valeur assignée.	Contrôlez immédiatement la pression de gonflage de tous les pneus. S'il n'est pas nécessaire de changer une roue sur place, vous pouvez rouler jusqu'à la station-service la plus proche à vitesse réduite.
	CONTRÔLEZ LA PRESSION DES PNEUS	Après l'établissement du contact d'allumage, le système signale une pression de gonflage insuffisante supérieure à 0,3 bar (4,35 psi / 30 kPa) sur au moins un pneu.	Contrôlez et corrigez dès que possible la pression de gonflage de tous les pneus → page 345. Évitez d'effectuer de longs trajets et roulez à vitesse modérée tant que vous n'avez pas rectifié la pression des pneus.

État	Message texte	Cause éventuelle → 	Pour y remédier
	—	Le symbole d'ignote temporairement en cours de route. Il y a une perturbation radioélectrique entre un capteur et le système. Le fonctionnement peut être momentanément perturbé par les interférences d'émetteurs se trouvant à proximité du véhicule et fonctionnant sur la même plage de fréquences (émetteur-récepteur, radiocommande ou jeu d'enfant, par ex.).	Désactivez la source de parasites.
	—	Si le témoin d'ignote pendant environ une minute puis reste allumé en permanence, le système présente un dysfonctionnement.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé si le témoin d'ignote toujours puis reste allumé après la coupure et le rétablissement du contact d'allumage. Faites contrôler le système.

Immédiatement après avoir mis le contact d'allumage, les témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

⚠ AVERTISSEMENT

Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent endommager les pneus, entraîner la perte de contrôle du véhicule et causer des accidents et des blessures graves voire mortelles.

- Si le témoin  s'allume, arrêtez-vous immédiatement et contrôlez les pneus.
- Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent augmenter l'usure des pneus, compromettre la stabilité directionnelle et allonger la distance de freinage.
- Des pressions de gonflage divergentes ou insuffisantes peuvent endommager subitement les pneus, ce qui peut provoquer leur éclatement et la perte de contrôle du véhicule.
- La responsabilité de la pression correcte de gonflage de tous les pneus du véhicule incombe au conducteur. La pression de gonflage recommandée est indiquée sur un autocollant → page 345.
- Le système de contrôle de la pression des pneus ne peut fonctionner correctement que si la pression de gonflage de tous les pneus froids est correcte.
- Des pressions de gonflage erronées peuvent causer des accidents et endommager les pneus. Tous les pneus doivent être gonflés à la pression correcte, conformément à la charge du véhicule.
- Avant de prendre la route, gonflez toujours tous les pneus à la pression prescrite.

Indicateur de contrôle des pneus

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 258.

L'indicateur de contrôle des pneus compare entre autres la vitesse de rotation et, ainsi, la circonférence de roulement des différentes roues à l'aide des capteurs ABS. Le témoin de l'indicateur de contrôle des pneus sur le combiné d'instruments signale une modification de la circonférence de roulement d'une ou de plusieurs roues(s).

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si vous conduisez avec des pneus sous-gonflés, le pneu doit fournir un travail de flexion plus important. Un sous-gonflage du pneu peut faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se détacher et le pneu d'éclater.
- Si vous roulez à une vitesse trop élevée et que votre véhicule est surchargé, les pneus peuvent chauffer à un point tel qu'ils risquent d'éclater, ce qui peut vous faire perdre le contrôle du véhicule.
- Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus diminue leur longévité et dégrade le comportement routier du véhicule.
- Si le pneu n'est pas « à plat » et qu'il n'est pas nécessaire de le changer immédiatement, roulez jusqu'au prochain atelier à vitesse modérée afin de contrôler et de corriger la pression de gonflage des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou de graves blessures corporelles.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que vous en avez la possibilité et que vous pouvez le faire en toute sécurité.

⚠ MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte peut entraîner l'endommagement du véhicule.

Modification de la circonférence de roulement

La circonférence de roulement d'un pneu peut changer dans les cas suivants :

- Lorsque la pression de gonflage du pneu a été modifiée manuellement.
- Lorsque la pression de gonflage d'un pneu est trop faible.
- Lorsque le pneu présente des dommages sur sa structure.
- Lorsque le véhicule est chargé sur un côté.

- Lorsque les roues d'un essieu sont plus fortement sollicitées, par ex. en cas de charge élevée.
- Lorsque des chaînes à neige sont montées.
- Lorsqu'une roue d'urgence est montée.
- Lorsque sur chaque essieu, une roue a été changée.

L'indicateur de contrôle de la pression des pneus  peut s'allumer en retard ou même se n'activer, par ex. en cas de conduite sportive, de conditions hivernales, sur des routes non stabilisées ou en cas de conduite avec des chaînes à neige.

Calibrage de l'indicateur de contrôle de la pression des pneus

Après une modification de la pression de gonflage des pneus ou après le remplacement d'une ou de plusieurs roues, l'indicateur de contrôle de la pression des pneus doit faire l'objet d'un nouveau calibrage. Cela s'applique également après le changement des roues par ex. de l'avant vers l'arrière.

- Mettez le contact d'allumage.
- Appelez l'option de menu **Pression des pneus** sur le combiné d'instruments et mémorisez les nouvelles pressions des pneus → page 27.

Système de contrôle de la pression des pneus

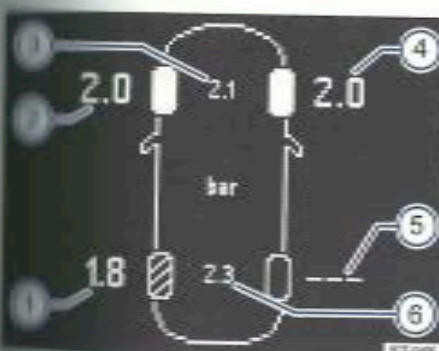


Fig. 166 Indication sur l'afficheur du combiné d'instruments : pressions de gonflage actuelles des pneus

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 258.

Le système de contrôle de la pression des pneus surveille la pression de gonflage des quatre roues pendant la marche du véhicule au moyen de compo-

lors de la marche normale du véhicule, le système se calibre automatiquement sur les pressions des pneus définies et les pneus montés par le conducteur. Les valeurs initialisées sont enregistrées et surveillées après un plus long trajet effectué à des vitesses variées.

En cas de forte sollicitation des roues, par ex. en raison d'une charge élevée du véhicule, il faut, avant le calibrage, augmenter la pression de gonflage des pneus à la pression recommandée en cas de charge totale → page 345.

 L'indicateur de contrôle de la pression des pneus ne fonctionne pas si l'ESC ou l'ABS présente un dysfonctionnement → page 203.

 En cas d'utilisation de chaînes à neige, il peut se produire un affichage erroné car les chaînes à neige augmentent la circonférence des roues.

sants électroniques de roue positionnés sur les pneus. En cas de perte de pression, le système vous prévient par un avertissement optique ou acoustique.

Affichage des pressions de gonflage dans l'afficheur du combiné d'instruments

Appelez le menu **Statut véhicule** sur l'afficheur du combiné d'instruments → page 27. Le véhicule est représenté avec les pressions de gonflage réelles et assignées à chacune des roues → fig. 166.

Légende de la fig. 166 :

Numéros des repères	Signification
①	Pression de gonflage réelle du pneu arrière gauche (en bar).
②	Pression de gonflage réelle du pneu avant gauche (en bar).
③	Pression de gonflage assignée de l'essieu avant (en bar).
④	Pression de gonflage réelle du pneu avant droit (en bar).
⑤	Dysfonctionnement du système côté arrière droit.
⑥	Pression de gonflage assignée de l'essieu arrière (en bar).

Après l'établissement du contact d'allumage, ce sont d'abord les pressions de gonflage enregistrées en dernier qui sont affichées. Dès que vous prenez la route, l'affichage est actualisé et indique les valeurs de pression de gonflage réelles. Lorsque la pression de gonflage de pneus est insuffisante, les valeurs correspondantes et les pneus en question sont mis en évidence = fig. 166.

Activation ou désactivation du système de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Le système s'active et se désactive automatiquement. En cas de montage pneumatique sans capteurs de roue (par ex. pneus d'hiver), le système se désactive automatiquement au moment où le véhicule se met à rouler. Les pressions des pneus ne sont plus surveillées. Dès que le système de contrôle de la pression des pneus reçoit au moins un signal de capteur, il se réactive automatiquement.

Adaptation de la pression de gonflage des pneus

Après chaque modification importante de l'état de chargement, vous devez contrôler et adapter la pression des pneus. La pression des pneus recommandée pour le véhicule est indiquée sur un autocollant apposé sur le montant de la porte du conducteur ou à l'intérieur de la trappe à carburant = page 345.

Si vous devez adapter la pression de gonflage sur un pneu « chaud », gonflez le pneu avec une pression de gonflage de 0,2 à 0,3 bar (2,9 – 4,4 psi / 20 – 30 kPa) supérieure à celle indiquée sur l'autocollant.

Des écarts peuvent apparaître entre les valeurs de pression relevées sur le manomètre lors du gonflage des pneus et les valeurs calculées par les cap-

teurs de pression des pneus. Le système électronique de contrôle de la pression des pneus est plus précis !

Sélection des pressions de gonflage assignées pour charge partielle ou pleine charge

En fonction de l'état de charge du véhicule, vous devez sélectionner la pression de gonflage assignée correspondante pour le véhicule chargé partiellement ou totalement.

- Appelez le menu principal **Réglages** sur l'afficheur du combiné d'instruments = page 27.
- Sélectionnez le sous-menu **Pression de gonflage**.
- Après avoir sélectionné l'option **Charge**, vous pouvez sélectionner les états de chargement **Charge partielle** ou **Pleine charge**.

Sélection du type de pneu

Si vous remplacez les pneus par des pneus de dimensions différentes, il peut s'avérer nécessaire d'adapter la pression de gonflage assignée aux nouveaux pneus. Dans ce cas, il faut sélectionner le type de pneu correspondant dans le menu principal **Réglages**. Si une telle adaptation n'est pas nécessaire, le menu de sélection n'est pas disponible.

- Appelez le menu principal **Réglages** sur l'afficheur du combiné d'instruments = page 27.
- Sélectionnez le sous-menu **Type de pneu**.
- Sélectionnez la dimension de pneus adaptée et confirmez en appuyant sur la touche **OK**.

En cas de montage de pneus dont les dimensions sont différentes de celles prescrites par l'usine, le Partenaire Volkswagen peut inscrire la pression de gonflage assignée correspondante avec l'option **Individual**.

Initialisation des capteurs électroniques

Après avoir remplacé les capteurs électroniques ou changé les pneus, il est nécessaire de procéder à une initialisation manuelle. Le système de contrôle de la pression des pneus détecte automatiquement la présence de capteurs électroniques neufs et procède à leur initialisation dès que le véhicule démarre.

Roue d'urgence

La pression de gonflage de la roue d'urgence et le coffre à bagages n'est pas surveillée.

Remplacement des pneus

Puisque les pneus ne roulent pas, les capteurs n'envoient pas de valeurs de pression de gonflage. Ceci permet de ménager les piles des capteurs.

1 MISE EN GARDE

1 Les capteurs de pression des pneus sont fixés sur la roue par des valves en aluminium spéciales. Ces valves sont solidement vissées. Lorsque vous gonflez les pneus et contrôlez la pression des pneus, veillez à ne pas plier les valves « en position ».

2 L'absence de capuchons sur les valves peut entraîner l'endommagement de ces dernières ainsi que des capteurs du système de contrôle de la pression des pneus. Roulez donc toujours

2 MISE EN GARDE (suite)

avec des capuchons de valves identiques à ceux de première monte et entièrement vissés sur les valves. N'utilisez pas de capuchons métalliques pour les valves.

- N'utilisez pas de « capuchons de valve confort » étant donné qu'ils ne sont pas étanches et peuvent entraîner l'endommagement des capteurs.
- Lorsque vous changez les pneus, veillez à ne pas endommager les valves et les capteurs.
- En raison du vieillissement des joints en caoutchouc, il est recommandé de remplacer les valves en aluminium montées au bout d'environ 6 ans, lors du remplacement d'un pneu. Une fois déposées, les valves en aluminium ne sont pas réutilisables et doivent être remplacées ; le capteur de pression des pneus peut être réutilisé.

Climatisation

Chauffage, ventilation, climatisation

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Éléments de commande du climatiseur	268
Éléments de commande du système de chauffage et de ventilation	270
Conseils d'utilisation du climatiseur	271
Diffuseurs d'air	272
Mode de recyclage de l'air ambiant	273

Affichage des informations du Climatronic

En cas d'autoradio ou de système de navigation de première monte, des informations du Climatronic s'affichent brièvement sur l'écran.

Les unités d'affichage de la température peuvent être affichées sur l'autoradio ou le système de navigation de première monte et être modifiées, selon l'équipement du véhicule, dans le menu Configuration du combiné d'instruments.

Filtre à poussière et à pollen

Le filtre à poussière et à pollen à charbon actif réduit la pénétration dans l'habitacle des impuretés contenues dans l'air extérieur.

Vous devez remplacer régulièrement le filtre à poussière et à pollen afin que l'efficacité du climatiseur ne soit pas compromise.

Si l'efficacité du filtre diminue prématurément à la suite de l'utilisation du véhicule en atmosphère fortement chargée en polluants, vous devez remplacer si nécessaire le filtre à poussière et à pollen entre les visites d'entretien.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 6
- Système d'information Volkswagen → page 27
- Fonctions des sièges → page 82
- Essuie-glaces et lave-glaces avant → page 127
- Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) → page 275
- Nettoyage et entretien de l'extérieur du véhicule → page 330

AVERTISSEMENT

De mauvaises conditions de visibilité à travers toutes les glaces augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.

- Veillez toujours à ce que les glaces soient toutes exemptes de glace, de neige ou de buée afin de bénéficier de bonnes conditions de visibilité.

- La puissance calorifique maximale, ainsi qu'un désembuage des glaces aussi rapide que possible, ne peuvent être obtenus que lorsque le moteur a atteint sa température de fonctionnement. Ne prenez la route que lorsque les conditions de visibilité sont bonnes.

- Veillez toujours à utiliser correctement le système de chauffage et d'air frais ou le climatiseur ainsi que le dégivrage de glace arrière afin de bénéficier de bonnes conditions de visibilité.

- N'utilisez jamais le mode recyclage de l'air ambiant durant une période prolongée. Lorsque le système de réfrigération est désactivé avec le mode recyclage de l'air ambiant en marche, les glaces peuvent s'embuer très rapidement et entraver considérablement la visibilité.

- Désactivez toujours le mode recyclage de l'air ambiant lorsque vous n'en avez pas besoin.

AVERTISSEMENT

Lorsque l'air est vicié, le conducteur peut se fatiguer rapidement et sa concentration faiblit, ce qui augmente les risques de collisions, d'accident et de blessures graves.

- Ne laissez jamais la soufflante désactivée durant une période prolongée et n'utilisez jamais le mode recyclage de l'air ambiant très longtemps car l'air frais ne pénètre pas dans l'habitacle.

10 MISE EN GARDE

- Si vous pensez que le climatiseur est endommagé, désactivez-le. Des dommages collatéraux peuvent ainsi être évités. Faites contrôler le climatiseur dans un atelier spécialisé.

- Les travaux de réparation sur le climatiseur nécessitent des compétences particulières et des outils spéciaux. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

- Lorsque le système de réfrigération est désactivé, l'air extérieur aspiré n'est pas déshydraté. Pour éviter que les glaces ne se couvrent de buée, Volkswagen vous recommande de laisser le

système de réfrigération (compresseur) en circuit. Appuyez à cet effet sur la touche **AB**. Le témoin intégré à la touche doit s'allumer.

- La puissance calorifique maximale, ainsi qu'un désembuage des glaces aussi rapide que possible, ne peuvent être obtenus que lorsque le moteur a atteint sa température de fonctionnement.

- Pour ne pas nuire au bon fonctionnement du chauffage et de la réfrigération et éviter l'embuage des glaces, la prise d'air située devant le pare-brise doit être exempte de glace, de neige ou de feuilles.

Éléments de commande du climatiseur

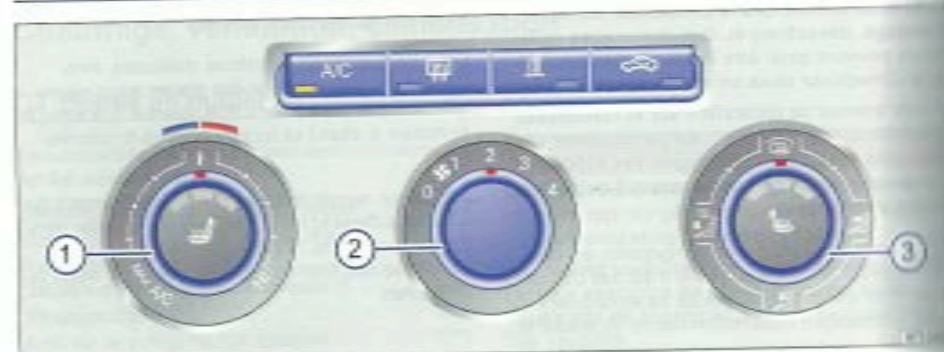


Fig. 167 Dans la console centrale : éléments de commande du climatiseur (à régulation manuelle)



Fig. 168 Dans la console centrale : éléments de commande du Climatronic.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 266.

Les diodes électroluminescentes allumées dans les éléments de commande indiquent si la fonction correspondante est activée.

Appuyez sur la touche correspondante pour activer ou désactiver la fonction.

Touche, molette	Informations complémentaires. Système de chauffage et d'air frais → fig. 166, climatiseur (à régulation manuelle) → fig. 167 et Climatronic → fig. 168.
Température ①	Système de chauffage et de ventilation, climatiseur (à régulation manuelle) : tournez la molette de réglage pour régler la température en conséquence. Climatiseur (à régulation manuelle) : lorsque le climatiseur se trouve dans la position MAX A/C, il est réglé à la puissance de réfrigération maximale. Le mode recyclage de l'air ambiant ainsi que le système de réfrigération sont automatiquement activés. Climatronic : réglable séparément côté gauche et côté droit. Tournez la molette de réglage pour régler la température en conséquence. La température est indiquée sur la bague extérieure.
Soufflante ②	Système de chauffage et d'air frais, climatiseur (à régulation manuelle) : vitesse 0 : soufflante et climatiseur (à régulation manuelle) désactivés, vitesse 4 : vitesse maximale de la soufflante.

Touche, molette	Informations complémentaires. Système de chauffage et d'air frais → fig. 166, climatiseur (à régulation manuelle) → fig. 167 et Climatronic → fig. 168.
	Climatronic : la vitesse de la soufflante est réglée automatiquement. Vous pouvez également régler la soufflante manuellement.
Répartition de l'air ③	Système de chauffage et de ventilation, climatiseur (à régulation manuelle) : tournez la molette de réglage en continu pour régler le flux d'air dans la direction souhaitée. Climatronic : le réglage du flux d'air passe automatiquement en mode confort. Il peut également être activé manuellement à l'aide des touches ③.
	Système de chauffage et de ventilation, climatiseur (à régulation manuelle) : dégivrage-désembuage. Répartition de l'air sur le pare-brise. Le mode recyclage de l'air ambiant est désactivé automatiquement dans cette position ou n'est pas activé du tout. Climatiseur (à régulation manuelle) : augmentez la vitesse de la soufflante afin de désembuer le plus vite possible le pare-brise. Le système de réfrigération est automatiquement activé afin de déshydrater l'air.
	Climatronic : dégivrage-désembuage. L'air extérieur aspiré est dirigé vers le pare-brise et le mode recyclage de l'air ambiant est automatiquement désactivé. Afin de débarrasser le pare-brise de la buée aussi vite que possible, l'air se déshydrate lorsque la température est supérieure à env. +3° C (+38° F) et la soufflante est réglée sur une vitesse élevée.
	Répartition de l'air vers le buste via les diffuseurs d'air situés dans le tableau de bord.
	Répartition de l'air au plancher.
	Système de chauffage et de ventilation, climatiseur (à régulation manuelle) : répartition de l'air sur le pare-brise et au plancher.
	Climatiseur à régulation automatique (Climatronic) : répartition de l'air vers le haut.
	Dégivrage de glace arrière : ne fonctionne que lorsque le moteur tourne et se désactive lui-même au plus tard au bout de 10 minutes.
	Système de chauffage et d'air frais : mode recyclage de l'air ambiant → page 273.
	Climatiseur (à régulation manuelle) : mode recyclage de l'air ambiant → page 273.
	Climatronic : commande manuelle et automatique du recyclage de l'air ambiant → page 273.
	Touche de chauffage immédiat du chauffage stationnaire → page 275.
	Touches du chauffage de siège → page 82.
A/C	Appuyez sur la touche pour activer ou désactiver le système de réfrigération.
SYNC	Climatronic : reprise des réglages de température effectués du côté conducteur pour le côté passager avant : lorsque le témoin intégré à la touche SYNC est allumé, les réglages de température effectués du côté conducteur s'appliquent également côté passager avant. Appuyez sur la touche ou actionnez le régulateur de température pour le côté passager avant, afin d'effectuer des réglages de température différents pour le côté passager avant. Le témoin intégré à la touche s'allume.

Touche, molette	Informations complémentaires. Système de chauffage et d'air frais ⇒ fig. 168, climatiseur (à régulation manuelle) ⇒ fig. 167 et Climatronic ⇒ fig. 168.
AUTO	Climatronic : régulateur automatique de température, soufflante et répartition de l'air. Appuyez sur la touche : la fonction AUTO High (puissance de la soufflante élevée) est activée. Le témoin droit intégré à la touche s'allume. Appuyez de nouveau sur la touche : la fonction AUTO Low (faible puissance de la soufflante) est activée. Le témoin gauche intégré à la touche s'allume.
Annul	Climatiseur (à régulation manuelle) : réglez la commande de soufflante sur la vitesse 0.
OFF	Climatronic : appuyez sur la touche  ou réglez manuellement la soufflante sur 0. Le témoin intégré à la touche  s'allume lorsque le système est désactivé.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque l'air est vicié, le conducteur peut se fatiguer rapidement et sa concentration faiblit, ce qui augmente les risques de collision, d'accident et de blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne laissez jamais la soufflante désactivée durant une période prolongée et n'utilisez jamais le mode recyclage de l'air ambiant trop longtemps car l'air frais ne pénètre pas dans l'habitacle.

Éléments de commande du système de chauffage et de ventilation

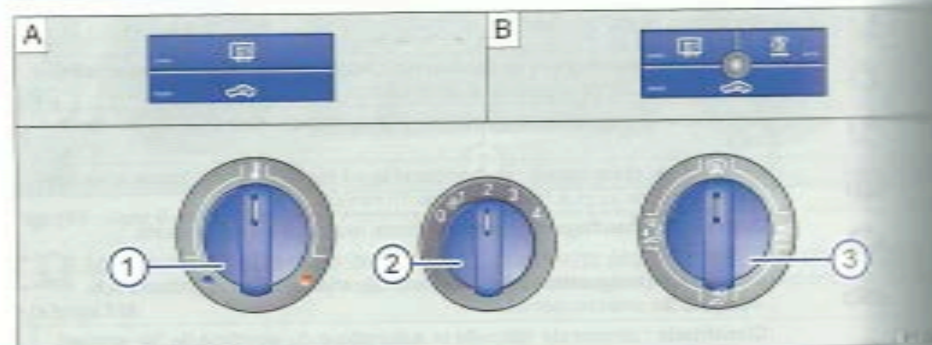


Fig. 169 Dans la console centrale : régulateur rotatif du système de chauffage et de ventilation avec éléments de commande sur les véhicules sans chauffage stationnaire (A) ou avec chauffage stationnaire (B).

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 266.

Touche, molette	Informations complémentaires. Système de chauffage et de ventilation ⇒ fig. 168
Température ① 	Tournez la molette de réglage pour régler la température en conséquence. La température souhaitée de l'habitacle ne peut pas être inférieure à la température de l'extérieur étant donné que le système de chauffage et d'air frais ne peut refroidir ni le déshydrater.
Soufflante ② 	Vitesse 0 : soufflante et système de chauffage et de ventilation désactivés, vitesse 4 : vitesse maximale de la soufflante.

Touche, molette	Informations complémentaires. Système de chauffage et de ventilation ⇒ fig. 168
Répartition de l'air 	Tournez la molette de réglage en continu pour régler le flux d'air dans la direction souhaitée.
	Répartition de l'air sur le pare-brise.
	Répartition de l'air vers le buste via les diffuseurs d'air situés dans le tableau de bord.
	Répartition de l'air au plancher.
	Répartition de l'air vers le pare-brise et au plancher.
	Dégivrage de glace arrière : ne fonctionne que lorsque le moteur tourne et se désactive lui-même au plus tard au bout de 10 minutes.
	Mode recyclage de l'air ambiant ⇒ page 273.
	Touche de chauffage immédiat du chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) ⇒ page 275.

Réglage pour une climatisation optimale dans le véhicule

- Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant ⇒ page 273.
- Régulez la soufflante ② sur la vitesse 1 ou 2.
- Placez le régulateur de température ① sur la position centrale.
- Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord et orientez-les ⇒ page 272.
- Régulez le régleur de répartition d'air ③ dans la position souhaitée.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque l'air est vicié, le conducteur peut se fatiguer rapidement et sa concentration faiblit, ce qui augmente les risques de collision, d'accident et de blessures graves.

- Ne laissez jamais la soufflante désactivée durant une période prolongée et n'utilisez jamais le mode recyclage de l'air ambiant trop longtemps car l'air frais ne pénètre pas dans l'habitacle.

Conseils d'utilisation du climatiseur

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 266.

Le système de réfrigération de l'habitacle ne fonctionne que lorsque le moteur tourne et que la soufflante est activée.

Le climatiseur atteint son efficacité maximale lorsque les glaces et le toit ouvrant panoramique à commande électrique sont fermés. Cependant, en cas de température très élevée dans l'habitacle lors du stationnement du véhicule en plein soleil, vous pouvez accélérer le processus de réfrigération en ouvrant brièvement les glaces et le toit ouvrant panoramique à commande électrique.

Réglage pour des conditions de visibilité optimales

L'activation du système de réfrigération permet non seulement de diminuer la température, mais également de réduire l'humidité de l'air dans l'habitacle. Ceci permet, lorsque l'humidité de l'air extérieur est élevée, d'augmenter le bien-être des passagers et d'éviter l'embuage des glaces :

Véhicules avec climatiseur (à régulation manuelle)

- Désactivez le mode recyclage de l'air ambiant ⇒ page 273.
- Régulez la soufflante sur la vitesse souhaitée.
- Placez le régulateur de température sur la position centrale.
- Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord et orientez-les ⇒ page 272.

- Tournez le régulateur de répartition d'air dans la position souhaitée.
- Appuyez sur la touche **REC** pour activer le système de réfrigération. Le témoin intégré à la touche s'allume.

Sur le Climatronic

- Appuyez sur la touche **CLIM**.
- Réglez une température de 22 °C (72 °F).
- Ouvrez tous les diffuseurs d'air dans le tableau de bord et orientez-les → page 272.

Climatronic : commutation entre les unités de mesure de la température sur l'écran de l'autoradio ou du système de navigation de première monte

La commutation de l'affichage de la température des degrés Celsius aux degrés Fahrenheit sur l'écran de l'autoradio ou du système de navigation de première monte s'effectue dans le menu du combiné d'instruments → page 27.

Activation impossible du système de réfrigération

Si le système de réfrigération ne peut pas être activé, les causes peuvent en être les suivantes :

- Le moteur ne tourne pas.
- La soufflante est désactivée.

- Le fusible du climatiseur est grillé.
- La température ambiante est inférieure à +3 °C (+38 °F) environ.
- Le compresseur de climatiseur du système de réfrigération a été momentanément désactivé en raison d'une température trop élevée du liquide de refroidissement du moteur.
- Le véhicule présente un autre défaut. Faites contrôler le système de climatisation dans un atelier spécialisé.

Particularités

Lorsque l'humidité de l'air extérieur et la température ambiante sont élevées, il est possible que de l'eau de condensation goutte de l'évaporateur du système de réfrigération et forme une flaque d'eau sous le véhicule. Ce phénomène est normal et n'est pas l'indice d'un défaut d'étanchéité !

i En raison de l'humidité résiduelle présente dans le climatiseur, il est possible que le pare-brise s'embue après avoir démarré le moteur. Activez la fonction de dégivrage-désembuage afin de débarrasser le plus vite possible le pare-brise de la buée.

Autres diffuseurs d'air non réglables se trouvent sur le tableau de bord **(2)**, aux planchers ainsi qu'à l'arrière de l'habitacle.

MISE EN GARDE

Ne placez pas de produits alimentaires, de médicaments ou d'autres objets sensibles à la chaleur devant les diffuseurs d'air. L'air diffusé

MISE EN GARDE (suite)

peut endommager les produits alimentaires, médicaments et objets sensibles à la chaleur ou au froid ou les rendre inutilisables.

i L'air sortant des diffuseurs et circulant à travers l'ensemble de l'habitacle est expulsé du véhicule par les ouïes d'aération situées au-dessous de la glace arrière. Les ouïes ne doivent pas être recouvertes par des vêtements ou d'autres objets.

Mode de recyclage de l'air ambiant

i Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **▲** figurant à la page 266.

Informations de base

Le mode recyclage de l'air ambiant se règle de différentes manières :

	Dégivrage-désembuage manuel (système de chauffage et de ventilation, climatiseur (à régulation manuelle)).
	Le témoin de gauche intégré à la touche s'allume : recyclage manuel de l'air ambiant (Climatic).
	Le témoin de droite intégré à la touche s'allume : recyclage automatique de l'air ambiant (Climatronic).

Le mode recyclage de l'air ambiant empêche l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle.

Lorsque la température extérieure est très élevée, il convient d'activer brièvement le recyclage de l'air ambiant à commande manuelle afin de refroidir plus rapidement l'habitacle.

Pour des raisons de sécurité, le mode recyclage de l'air ambiant est désactivé lorsque la touche **REC** est enfoncée ou que le régulateur de répartition d'air est tourné sur **W** **▲**.

Commande manuelle du recyclage de l'air ambiant sur les véhicules avec climatiseur à régulation manuelle ou activation et désactivation du système de chauffage et d'air frais

Activation : appuyez sur la touche **REC** autant de fois que nécessaire jusqu'à ce que le témoin intégré à la touche s'allume.

Désactivation : appuyez sur la touche **REC** autant de fois que nécessaire jusqu'à ce que plus aucun témoin intégré à la touche ne soit allumé.

Activation et désactivation du recyclage manuel de l'air ambiant sur les véhicules avec le climatiseur à régulation automatique (Climatronic)

Activation : appuyez sur la touche **REC** autant de fois que nécessaire jusqu'à ce que le témoin de gauche intégré à la touche s'allume.

Désactivation : appuyez sur la touche **REC** autant de fois que nécessaire jusqu'à ce que plus aucun témoin intégré à la touche ne soit allumé.

Fonctionnement du mode recyclage de l'air ambiant automatique

En position **W**, l'air frais rentre dans l'habitacle. Lorsque le système reconnaît une concentration élevée de polluants dans l'air extérieur, le mode recyclage de l'air ambiant s'active automatiquement. Dès que la concentration de polluants revient à un niveau normal, le mode recyclage de l'air ambiant se désactive.

Le système ne reconnaît pas les odeurs désagréables.

Aux températures extérieures suivantes et dans les conditions suivantes, le mode recyclage de l'air ambiant **n'est pas** automatiquement activé :

- Le système de réfrigération est activé (témoin intégré à la touche **REC** allumé) et la température ambiante est inférieure à +3° C (+38° F).
- Le système de réfrigération et l'essuie-glace sont désactivés et la température ambiante est inférieure à +10° C (+50° F).
- Le système de réfrigération est désactivé, la température ambiante est inférieure à +15° C (+59° F) et l'essuie-glace est activé.

Diffuseurs d'air

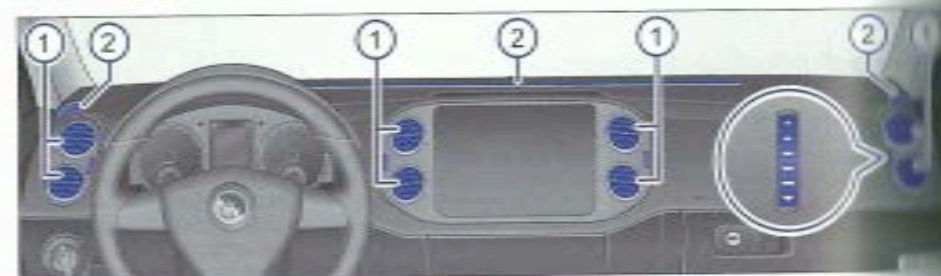


Fig. 170 Dans le tableau de bord : diffuseurs d'air

i Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité **▲** figurant à la page 266.

Diffuseurs d'air

Laissez les diffuseurs d'air ouverts afin d'obtenir une puissance calorifique, une ventilation et un refroidissement suffisants dans l'habitacle → fig. 170 **A**.

- Pour ouvrir ou fermer les diffuseurs d'air, tournez dans la direction souhaitée la molette orientable (voir loupe) des diffuseurs. Lorsque la molette se trouve sur la position **▲**, le diffuseur d'air correspondant est fermé.
- Pour orienter le flux d'air, abaissez ou relevez la grille d'aération au moyen de la poignée ou tournez le diffuseur d'air.

Activation et désactivation du mode recyclage automatique de l'air ambiant

Activation : appuyez sur la touche  autant de fois que nécessaire jusqu'à ce que le témoin de droite intégré à la touche s'allume.

Désactivation : appuyez sur la touche  autant de fois que nécessaire jusqu'à ce que plus aucun témoin intégré à la touche ne soit allumé.

Désactivation temporaire du recyclage automatique de l'air ambiant

- Appuyez une fois sur la touche  pour activer temporairement le recyclage manuel de l'air ambiant en cas d'odeurs désagréables. Le témoin gauche s'allume.
- Appuyez de nouveau sur la touche  au bout de plus de deux secondes, afin d'activer le recyclage automatique de l'air ambiant. Le témoin droit s'allume.

AVERTISSEMENT

Lorsque l'air est vicié, le conducteur peut se fatiguer rapidement et sa concentration faiblit, ce qui augmente les risques de collision, d'accident et de blessures graves.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'utilisez jamais le mode recyclage de l'air ambiant durant une période prolongée, car l'air frais ne pénètre pas dans l'habitacle.
- Lorsque le système de réfrigération est désactivé avec le mode recyclage de l'air ambiant en marche, les glaces peuvent s'embrasser très rapidement et entraver considérablement la visibilité.
- Désactivez toujours le mode recyclage de l'air ambiant lorsque vous n'en avez pas besoin.

MISE EN GARDE

Sur les véhicules avec climatiseur, ne fumez pas lorsque le mode recyclage de l'air ambiant est activé. La fumée aspirée peut se déposer sur l'évaporateur du système de réfrigération et le filtre à poussière et à pollen à charbon actif, et dégager des odeurs désagréables persistantes.

 **Climatronic** : lorsque la marche arrière est engagée et pendant le fonctionnement de l'essuie-glace en mode lavage-balayage automatique, le mode recyclage de l'air ambiant s'allume un court instant afin d'empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans l'habitacle.

Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint)

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Activation ou désactivation du chauffage stationnaire	276
Radiocommande	276
Programmation du chauffage stationnaire	278
Consignes d'utilisation	279

Le chauffage stationnaire est alimenté en carburant à partir du réservoir à carburant du véhicule et peut être utilisé aussi bien pendant la marche qu'à l'arrêt.

Sur le combiné d'instruments, réglez la fonction **Chauffage ou Ventilation** (page 278).

Avant, avant de prendre le volant, la combinaison du mode **Chauffage** et du chauffage stationnaire permet de déghiser le pare-brise, de le dégivrer et même de le débarrasser d'une fine couche de neige.

En été, avant de prendre le volant, le mode **Ventilation** permet de ventiler l'habitacle chauffé par de l'air frais pour faire baisser la température dans l'habitacle.

Informations complémentaires et avertissements :

- Système d'information Volkswagen → page 27
- Chauffage, Ventilation, Climatisation → page 266
- Alimentation en carburant → page 280
- Informations pour le consommateur → page 368

DANGER

L'absorption de piles de 20 mm de diamètre ou de toutes autres piles au lithium peuvent entraîner des blessures graves voire mortelles en l'espace de très peu de temps.

DANGER (suite)

- Conservez toujours hors de la portée des enfants la clé, la radiocommande ainsi que les porte-clés avec piles, piles de recharge, piles rondes et autres types de piles d'un diamètre supérieur à 20 mm.
- Faites immédiatement appel à un médecin en cas d'absorption de piles.

AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement du chauffage stationnaire contiennent, entre autres, du monoxyde de carbone, un gaz toxique inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.

- N'activez et ne laissez jamais tourner le chauffage stationnaire dans des locaux non aérés ou fermés.
- Ne programmez jamais le chauffage stationnaire de sorte qu'il s'active et tourne dans des locaux non aérés ou fermés.

AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement du chauffage stationnaire peuvent être très chaudes et déclencher un incendie.

- Garez le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement ne soient pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. des herbes sèches.

MISE EN GARDE

Ne placez pas de produits alimentaires, de médicaments ou d'autres objets sensibles à la chaleur devant les diffuseurs d'air. L'air diffusé peut endommager les produits alimentaires, médicaments et objets sensibles à la chaleur ou au froid ou les rendre inutilisables.

Activation ou désactivation du chauffage stationnaire

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 275.

Activation du chauffage stationnaire :

	Manuellement à l'aide de la touche de chauffage immédiat.	→ page 288
ON	Manuellement à l'aide de la radiocommande.	→ page 278
	Automatiquement avec une mise en marche programmée et activée.	→ page 276

Désactivation du chauffage stationnaire :

	Manuellement à l'aide de la touche de chauffage immédiat du climatiseur.	→ page 288
OFF	Manuellement à l'aide de la radiocommande.	→ page 278
	Désactivation automatique après écoulement de la durée de fonctionnement réglée.	→ page 276
	Désactivation automatique à l'allumage du témoin  (indicateur de niveau de carburant).	→ page 280
	Désactivation automatique si le niveau de charge de la batterie du véhicule a baissé trop fortement.	→ page 325

Particularité

Après la désactivation, le chauffage stationnaire continue de fonctionner pendant un bref laps de temps afin de brûler le reste de carburant contenu

dans le chauffage stationnaire. De plus, les gaz d'échappement du système sont évacués vers l'extérieur.

Radiocommande

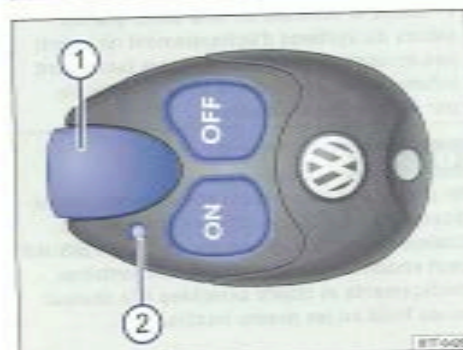


Fig. 171 Chauffage stationnaire : radiocommande

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 275.

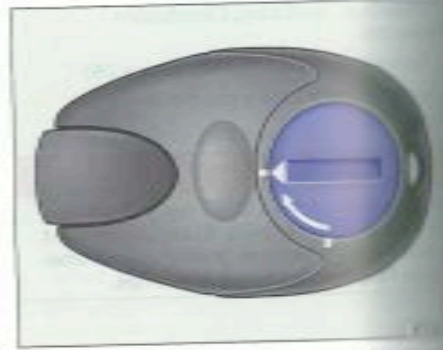


Fig. 172 Chauffage stationnaire : cache de la pile de la radiocommande

Fig. 171 Signification

ON	Activation du chauffage stationnaire.
OFF	Désactivation du chauffage stationnaire.
	Antenne.
	Témoin de contrôle

Une simple pression sur la touche de la radiocommande peut entraîner l'activation involontaire du chauffage stationnaire. C'est également le cas lorsque l'on se trouve en dehors du périmètre d'action ou lorsque le témoin clignote.

Témoin intégré à la radiocommande

Le témoin intégré à la radiocommande donne à l'utilisateur, après l'appui sur une touche, différentes informations en retour :

Témoin de pile 	Signification
Vert, s'allume pendant env. 2 secondes.	Le chauffage stationnaire a été activé à l'aide de la touche  .
Rouge, allumé pendant env. deux secondes.	Le chauffage stationnaire a été désactivé à l'aide de la touche  .
Vert, clignote lentement pendant environ deux secondes (environ quatre fois par seconde).	Le signal d'activation n'a pas été reçu ¹⁾ .
Vert, clignote rapidement pendant environ deux secondes (environ dix fois par seconde).	Le chauffage stationnaire est bloqué. Raisons possibles : le réservoir à carburant est presque vide, la tension de la batterie du véhicule est trop faible ou le chauffage stationnaire présente un dysfonctionnement.
Rouge, clignote pendant environ deux secondes (environ quatre fois par seconde).	Le signal de désactivation n'a pas été reçu ²⁾ .
Allumé pendant env. deux secondes en orange, puis en vert ou en rouge.	La pile de la radiocommande est faible. Le signal d'activation ou de désactivation a cependant été reçu.
Allumé pendant env. deux secondes en orange, puis clignote en vert ou en rouge.	La pile de la radiocommande est faible. Le signal d'activation ou de désactivation n'a pas été reçu.
Rouge, clignote pendant env. 5 secondes.	La pile de la radiocommande est déchargée. Le signal d'activation ou de désactivation n'a pas été reçu.

¹⁾ La radiocommande se trouve en dehors de la zone de portée. Réduisez la distance par rapport au véhicule et réappuyez sur la touche correspondante.

Remplacement de la pile de la radiocommande

Si le témoin de pile intégré à la radiocommande  ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur les touches, la pile de la radiocommande doit être remplacée.

La pile se trouve au dos de la radiocommande sous un cache.

1. Pour ouvrir le cache → fig. 172, tournez la fente vers le sens de la flèche jusqu'au repère à l'aide d'un objet plat et non pointu, par ex. une pièce de monnaie.

2. Retirez la pile.

- Mettez en place la pile neuve. Lors de cette opération, respectez la polarité et utilisez des piles du même type → .
- Mettez en place le cache de la pile et tournez-le dans le sens de la flèche jusqu'au repère initial.

Portée

Le récepteur se trouve dans l'habitacle. Lorsque la pile est neuve, la portée de la radiocommande s'étend à quelques centaines de mètres. Des obstacles situés entre la radiocommande et le véhicule, de mauvaises conditions météorologiques et la décharge de la pile diminuent la portée, parfois de manière considérable.

Vous obtenez la portée maximale en tenant la radiocommande avec l'antenne (fig. 171) à la verticale vers le haut. Veillez à ne pas mettre les doigts ou la main sur l'antenne.

La radiocommande et le véhicule doivent être espacés de deux mètres minimum.

⚠ MISE EN GARDE

• La radiocommande renferme des composants électroniques. Mettez par conséquent la radiocommande à l'abri de l'humidité, ne lui faites pas subir de fortes secousses et ne l'exposez pas directement aux rayons du soleil.

⚠ MISE EN GARDE (suite)

• Toute pile inadéquate peut endommager la radiocommande. Remplacez la pile usée uniquement par une pile neuve ayant le même voltage, la même taille et les mêmes spécifications.

Les piles usées doivent être éliminées dans le respect de l'environnement.

La pile de la radiocommande est susceptible de contenir du perchlorate. Veuillez respecter les dispositions légales sur la mise au rebut.

Protégez la radiocommande de tout accident involontaire afin d'éviter d'activer par erreur le chauffage stationnaire.

Programmation du chauffage stationnaire

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 275.

Vous pouvez programmer le chauffage ou la ventilation de l'habitacle à une certaine heure et pour une durée donnée.

Avant de procéder à la programmation, contrôlez le réglage du jour dans le menu **Chauffage stationnaire - Jour**.

Entrées de menu	Description
Activation Désactivation	Déterminez si le chauffage stationnaire doit s'activer automatiquement, et si oui, à quel moment. Pour cela, activez un horaire d'endormissement : - L'horaire d'endormissement activé est repéré par ☼ . - Vous ne pouvez activer qu'un seul horaire d'endormissement. Lorsqu'un horaire d'endormissement est activé, l'indication Prog. marche apparaît sur l'afficheur. Lorsqu'aucun horaire d'endormissement n'est activé, l'indication Prog. arrêt apparaît sur l'afficheur du combiné d'instruments. - Pour modifier un horaire d'endormissement, vous devez soit activer un autre horaire d'endormissement soit choisir la fonction Désactivation .
Horaire d'endormissement 1 Horaire d'endormissement 2 Horaire d'endormissement 3	Réglez trois horaires d'endormissement différents (hh:mm), que vous pouvez choisir dans l'option de menu Activation . Si vous ne souhaitez activer le chauffage stationnaire qu'un certain jour de la semaine, vous pouvez sélectionner, en plus de l'horaire de mise en marche, le jour de la semaine.
Durée	La durée de fonctionnement est comprise entre 10 et 60 minutes et peut être réglée par pas de 5 minutes.
Mode de fonctionnement	Réglez, selon vos souhaits, le chauffage ou la ventilation de l'habitacle lors de la mise en marche du chauffage stationnaire.
Jour OU Jour actuel	Réglez le jour actuel.

Entrées de menu	Description
Régl. usine.	Remettez les fonctions de ce menu sur les réglages effectués en usine.
Retour	Retour au menu principal.

Contrôle de la programmation

Lorsqu'un horaire d'endormissement est activé, le témoin intégré à la touche de chauffage immédiat (1) s'allume durant dix secondes après la coupure du contact d'allumage.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne programmez jamais le chauffage stationnaire de manière à ce qu'il se mette en marche et tourne dans des locaux non aérés ou fermés. Les gaz d'échappement du chauffage stationnaire contiennent entre autres du monoxyde de carbone, un gaz toxique inodore et incolore. L'inhalation de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de connaissance, voire la mort.

Consignes d'utilisation

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 275.

Le système d'échappement du chauffage stationnaire, qui se trouve sous le véhicule, ne doit pas être bloqué ou obstrué par de la neige, de la boue ou d'autres objets. Les gaz d'échappement doivent pouvoir s'échapper librement. Les gaz qui se forment quand le chauffage stationnaire est activé s'échappent par un tuyau situé sur le sous-châssis du véhicule.

Pour le réchauffement de l'habitacle, l'air chaud est d'abord dirigé sur le pare-brise, puis vers l'habitacle par le biais de diffuseurs d'air en fonction de la température ambiante. En réglant les diffuseurs d'air, par ex. en direction des glaces latérales, vous pouvez adapter la répartition de l'air à votre convenance.

En fonction de la température ambiante, la température à laquelle le chauffage stationnaire réchauffe l'habitacle peut être légèrement supérieure si le diffuseur de température du système de chauffage et d'air frais ou du climatiseur était positionné sur la puissance maximale avant la mise en circuit du chauffage stationnaire.

En fonction de la motorisation, les véhicules avec chauffage stationnaire peuvent être équipés d'une batterie auxiliaire montée dans le coffre à bagages ou assure l'alimentation électrique du chauffage stationnaire.

Quand le chauffage stationnaire refuse-t-il de fonctionner ?

- Le chauffage stationnaire consomme environ autant de courant électrique que les feux de croisement. Si le niveau de charge de la batterie du véhicule a fortement baissé, le chauffage stationnaire se désactive automatiquement ou alors il n'est même pas possible de le mettre en marche. Des dysfonctionnements sont ainsi évités au démarrage du moteur.
- L'activation est toujours valable pour un seul processus de chauffage. Vous devez réactiver l'horaire d'endormissement à chaque nouveau démarrage.

Lorsque le chauffage stationnaire est activé, des bruits de fonctionnement sont audibles.

En cas de forte humidité de l'air extérieur et de températures ambiantes basses, il se peut que l'eau de condensation provenant du système de chauffage et d'air frais s'évapore par le chauffage stationnaire en marche. Dans ce cas, de la vapeur d'eau peut sortir sous le véhicule. Il ne s'agit pas dans ce cas d'un endommagement du véhicule.

Lorsque le chauffage stationnaire fonctionne à plusieurs reprises sur une longue période, la batterie du véhicule se décharge. Afin de recharger la batterie du véhicule, effectuez de temps en temps un trajet suffisamment long. Réglez approximativement la durée du trajet doit être égale à celle du dernier fonctionnement.

À la station-service

Ravitaillement en carburant

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins et indicateur de niveau de carburant	281
Ravitaillement en essence, gazole ou E22	282
Capacités	283
Contrôles lors du ravitaillement en carburant	284

La trappe à carburant se trouve sur le côté arrière droit du véhicule.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 6
- Chauffage stationnaire (chauffage d'appoint) → page 275
- Carburant → page 285
- Préparations des interventions dans le compartiment-moteur → page 309

AVERTISSEMENT

Un ravitaillement incorrect et une manipulation incorrecte du carburant peuvent provoquer des explosions, des incendies ainsi que des brûlures et des blessures graves.

- Veillez toujours à ce que le bouchon de réservoir soit fermé correctement afin d'éviter toute évaporation ou tout écoulement du carburant.
- Le carburant est hautement explosif et facilement inflammable et peut occasionner des brûlures graves ainsi que d'autres blessures.
- Si, lors du ravitaillement, le moteur n'est pas arrêté ou que le pistolet distributeur n'est pas complètement introduit dans la goulotte de remplissage, il est possible que du carburant gicle ou déborde. Ceci peut provoquer un incendie, des explosions ainsi que des brûlures et des blessures graves.
- Lors du ravitaillement en carburant, le moteur, le chauffage stationnaire (→ page 275) et le contact d'allumage doivent être coupés pour des raisons de sécurité.

AVERTISSEMENT (suite)

- Éteignez toujours le téléphone mobile ainsi que l'émetteur-récepteur ou d'autres équipements radio lors du ravitaillement en carburant. Le rayonnement électromagnétique peut provoquer la formation d'étincelles et ainsi un incendie.
- Ne montez jamais dans le véhicule lorsque celui-ci est en train d'être ravitaillé. Si, dans des cas exceptionnels, vous devez monter dans le véhicule, refermez la porte tout en touchant une surface métallique avant de reprendre le pistolet distributeur. Vous évitez ainsi les décharges électrostatiques qui peuvent entraîner des flammèches. Les étincelles peuvent provoquer un incendie lors du ravitaillement.
- Ne procédez jamais au ravitaillement et ne remplissez jamais un jerrycan à proximité de flammes nues, d'étincelles ou d'objets combustibles (par ex. des cigarettes).
- Lors du ravitaillement, évitez toute décharge électrostatique et tout rayonnement électromagnétique.
- Veillez tenir compte des consignes de sécurité en vigueur de la station-service.
- Ne renversez jamais de carburant dans le véhicule ou dans le coffre à bagages.

AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité, Volkswagen vous recommande de ne jamais transporter de jerrycan à bord du véhicule. Du carburant pourrait s'écouler du jerrycan plein ou vide et s'enflammer, surtout en cas d'accident. Ceci peut provoquer des explosions, un incendie et entraîner de graves blessures.

- Si, exceptionnellement, vous devez transporter du carburant dans le jerrycan, tenez compte de ce qui suit :
 - Lors de son remplissage, ne placez jamais le jerrycan dans ou sur le véhicule par exemple dans le coffre à bagages ou sur le hayon. Cela pourrait entraîner une charge électrostatique et enflammer les vapeurs de carburant.

AVERTISSEMENT (suite)

- Posez toujours le jerrycan sur le sol.
- Lors du remplissage du jerrycan, introduisez le pistolet distributeur à fond dans l'orifice de remplissage.
- En cas de jerrycans en métal, le pistolet distributeur doit toujours être en contact avec le jerrycan lors de son remplissage afin d'éviter toute charge statique.
- Veillez tenir compte des dispositions légales lors de l'utilisation, du stockage et du transport d'un jerrycan.
- Assurez-vous que le jerrycan est conforme à la norme industrielle, par ex. ANSI ou ASTM F852-86.

MISE EN GARDE

- Nettoyez immédiatement le carburant qui a débordé sur la peinture du véhicule afin d'éviter tout risque d'endommagement sur le passage de roue, les pneus et la peinture du véhicule.
- Si vous ravitaillez un véhicule à moteur diesel en essence ou un véhicule à moteur à essence en gazole, vous risquez de causer des dommages importants et onéreux sur le moteur.

MISE EN GARDE (suite)

et des dommages sur le système d'alimentation en carburant qui ne sont couverts par aucune garantie Volkswagen. Si le véhicule n'a pas été ravitaillé avec le carburant approprié, ne démarrez en aucun cas le moteur. Faites appel à un spécialiste ! Lorsque le moteur tourne, les substances contenues dans ces carburants peuvent endommager considérablement le système d'alimentation en carburant et le moteur lui-même.

- Les véhicules équipés d'un moteur diesel ne doivent en aucun cas être ravitaillés ni rouler avec de l'essence, du kérosène, du mazout ou d'autres carburants qui ne sont pas expressément homologués pour les moteurs diesel → page 286. L'utilisation d'autres types de carburant peut entraîner des dommages importants et onéreux sur le moteur et des dommages sur le système d'alimentation en carburant qui ne sont couverts par aucune garantie Volkswagen.



Les carburants peuvent polluer l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et éliminez-les dans le respect des règles de dépollution en vigueur.



Un déverrouillage d'urgence de la trappe à carburant n'est pas possible. Faites appel à un spécialiste si nécessaire.

Témoins et indicateur de niveau de carburant



Fig. 173 Dans le combiné d'instruments : indicateur de niveau de carburant pour essence et gazole.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 280.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Lorsque les témoins s'allument, le chauffage stationnaire se désactive automatiquement.

Indicateur de niveau de carburant pour essence et gazole

Alumé	Position de l'aiguille = fig. 173	Cause éventuelle → ⚠	Remède
	Repère rouge (flèche)	Réservoir à carburant presque vide. La réserve du réservoir est atteinte → page 283.	Ravitailliez le véhicule à la prochaine occasion → (I)

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Lorsque le témoin s'allume ou le chauffage stationnaire se désactive automatiquement.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous roulez avec un niveau de carburant insuffisant, le véhicule risque de tomber en panne sur la voie publique et peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Un niveau de carburant insuffisant peut entraîner une alimentation insuffisante du moteur en carburant, en particulier si vous conduisez en montée ou en descente.
- La direction ainsi que tous les systèmes d'aide à la conduite et d'assistance au freinage ne fonctionnent pas lorsque le moteur « tousse » ou s'arrête en raison d'un niveau de carburant insuffisant ou d'une alimentation irrégulière en carburant.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ravitailliez toujours votre véhicule lorsque le réservoir à carburant n'est plus rempli qu'à 1/4 de sa capacité afin d'éviter tout risque de panne du véhicule dû à un niveau de carburant insuffisant.

ⓘ MISE EN GARDE

- Tenez toujours compte des témoins de contrôle qui s'allument et des descriptions et des instructions correspondantes afin d'éviter tout dommage au véhicule.
- Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement complet du carburant. Une alimentation en carburant irrégulière peut engendrer des ratés d'allumage et du carburant imbrûlé risque de pénétrer dans le système d'échappement. Le filtre du catalyseur ou le filtre à particules risque d'être endommagé !

La petite flèche située à côté du symbole de la pompe à essence dans le cadran → fig. 173 indique le côté du véhicule sur lequel se trouve la trappe à carburant.

Ravitaillage en essence, gazole ou E22

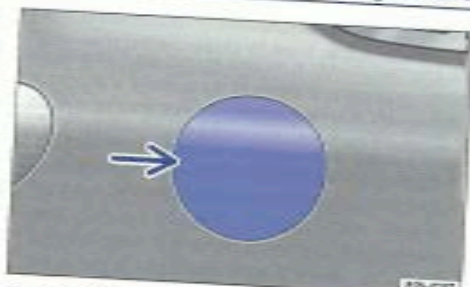


Fig. 174 Côté arrière droit du véhicule : Ouverture de la trappe à carburant

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 280.

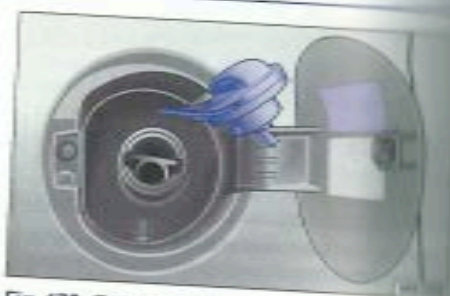


Fig. 175 Trappe à carburant ouverte avec bouchon de réservoir approché.

Avant de procéder au ravitaillage en carburant, coupez toujours le moteur, le contact d'allumage et le chauffage stationnaire et laissez-les coulés pendant le ravitaillage.

Ouverture du bouchon de réservoir

1. Déverrouillez le véhicule à l'aide de la clé du véhicule ou de la touche de verrouillage centralisée (1) dans la porte du conducteur → page 50.
2. La trappe à carburant se trouve du côté arrière droit du véhicule.

3. Appuyez à gauche sur la trappe à carburant → fig. 174 (flèche), la trappe à carburant sort légèrement.
4. Ouvrez la trappe à carburant.
5. Vissez le bouchon en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et accrochez-le en haut sur la trappe à carburant → fig. 175.

Ravitaillage

Le type de carburant à utiliser pour votre véhicule est indiqué sur un autocollant apposé sur la face intérieure de la trappe à carburant → page 285.

1. Le réservoir à carburant est plein dès que le pistolet distributeur automatique correctement utilisé coupe le débit pour la première fois → ⚠.
2. Une fois que le pistolet distributeur a coupé le débit, cessez le ravitaillage ! Sinon, l'espace de réserve du réservoir à carburant se remplit et du carburant risque de déborder, même en cas de ralentissement.

Fermeture du bouchon de réservoir

1. Déverrouillez le bouchon de réservoir de la trappe à carburant et vissez-le sur la goulotte de remplissage en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière audible.
2. Fermez la trappe à carburant jusqu'à ce qu'elle s'encliquette de manière audible. La trappe à carburant doit affleurer la carrosserie.

Après le ravitaillage de véhicules fonctionnant au bioéthanol

Les moteurs appelés MultiFuel peuvent fonctionner à l'essence (95 RON) ou au bioéthanol E22 ainsi qu'avec tous les mélanges à base de ces

deux carburants → page 287. Pour tous les mélanges, la proportion de bioéthanol ne doit pas dépasser 22 % → (I). Le ravitaillage du véhicule correspond au ravitaillage en essence → page 282.

Après avoir fait le plein d'un mélange de bioéthanol et d'essence, roulez pendant au moins 5 minutes afin que la gestion moteur s'adapte de manière optimale au mélange actuel. Durant cette phase d'adaptation, des variations du régime de ralenti peuvent survenir. Lors de ce trajet, évitez de rouler à vitesse élevée, à haut régime et d'accélérer à fond.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le pistolet distributeur coupe le débit pour la première fois, cessez le ravitaillage. Le réservoir à carburant pourrait être sinon trop rempli. Du carburant risque alors de gicler ou de déborder. Ceci peut provoquer un incendie, des explosions et de graves blessures.

ⓘ MISE EN GARDE

- Nettoyez immédiatement le carburant qui a débordé sur la peinture du véhicule afin d'éviter tout risque d'endommagement sur le passage de roue, les pneus et la peinture du véhicule.
- Afin d'éviter tout endommagement du moteur et du système d'alimentation en carburant, respectez toujours la proportion de bioéthanol lors du mélange.



Du carburant ayant débordé peut polluer l'environnement.

Capacités

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 280.

Capacité du réservoir à carburant

environ 63,5 l, dont réserve environ 7,0 l

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 280.

Liste de contrôle

N'intervenez jamais sur le moteur et dans le compartiment-moteur si vous n'êtes pas familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité générales en vigueur et si vous ne disposez pas des fluides, des ingrédients et des outils adéquats $\Rightarrow$ page 309. Mesures préalables pour les interventions dans le compartiment-moteur ! Si tel n'est pas le cas, faites effectuer toutes les interventions par un atelier spécialisé. Contrôlez ce qui suit régulièrement, de préférence lors du ravitaillement :

- ✓ Niveau de liquide de lave-glace $\Rightarrow$ page 127
- ✓ Niveau d'huile-moteur $\Rightarrow$ page 315
- ✓ Niveau de liquide de refroidissement $\Rightarrow$ page 320
- ✓ Niveau de liquide de frein $\Rightarrow$ page 203
- ✓ Pression de gonflage des pneus $\Rightarrow$ page 345
- ✓ Éclairage du véhicule nécessaire à la sécurité routière :
 - Clignotants
 - Feux de position, feux de croisement et feux de route
 - Feux arrière
 - Feux stop
 - Feu arrière de brouillard $\Rightarrow$ page 117

Informations relatives au remplacement des ampoules $\Rightarrow$ page 406

AVERTISSEMENT

La non-observation de cette liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et des blessures.

- Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations.

Carburant

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Essence	285
Gazole	286
Éthanol (alcool éthylique)	287
Informations relatives à la consommation de carburant	288
Consommation de carburant	289
Émissions de CO ₂	290

Le type de carburant avec lequel le carburant doit être ravitaillé dépend de la motorisation du véhicule. Sur la face intérieure de la trappe à carburant, un autocollant indiquant le carburant à utiliser pour le véhicule respectif a été apposé en usine.

Volvo recommande de vous ravitailler en carburant à faible teneur en soufre ou sans soufre afin de réduire votre consommation et de passer à des endommagements du moteur.

Si, avant la conduite, vous constatez un fonctionnement irrégulier ou saccadé du moteur, cela peut être dû à une qualité mauvaise ou insuffisante du carburant, par ex. en cas de présence d'eau dans le carburant. Dès la survenue de tels symptômes, réduisez votre vitesse et rendez-vous à l'atelier autorisé le plus proche en faisant tourner le moteur à régime moyen et sans forte sollicitation. Si ces symptômes surviennent directement après le ravitaillement, arrêtez immédiatement le moteur pour éviter également des dommages collatéraux et faites appel à un spécialiste.

Informations complémentaires et avertissements :

- 1. $\Rightarrow$ brochure Plan d'Entretien
- 2. Ravitaillement en carburant $\Rightarrow$ page 280
- 3. Gestion moteur et système d'échappement $\Rightarrow$ page 303

Essence

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 285.

AVERTISSEMENT

Une manipulation impropre du carburant peut entraîner des explosions, un incendie ainsi que des brûlures et des blessures graves.

- Le carburant est une matière hautement explosive et très inflammable.
- Respectez les consignes de sécurité et les prescriptions en vigueur quant à la manipulation des carburants.
- Ne manipulez jamais de carburant à proximité de flammes nues, d'étincelles ou d'objets combustibles (par ex. des cigarettes).
- Tenez les flammes nues, les pièces chaudes et les étincelles à l'écart du carburant.
- Éteignez toujours le téléphone mobile et l'émetteur-récepteur lorsque vous manipulez du carburant. Le rayonnement électromagnétique peut provoquer la formation d'étincelles et ainsi un incendie.
- Évitez les décharges électrostatiques ainsi que les rayonnements électromagnétiques à proximité des carburants.
- Ne renversez jamais de carburant dans le véhicule ou dans le coffre à bagages.
- Respectez les consignes de sécurité et les prescriptions en vigueur quant à la manipulation des carburants.

Types d'essence

Les véhicules à moteur à essence doivent rouler avec de l'essence sans plomb conforme à la norme EN 228 ou DIN 51625-1 $\Rightarrow$ . Le ravitaillement peut être effectué avec des carburants contenant un pourcentage maximal d'éthanol de 10 % (E10). $\Rightarrow$

Les différents types d'essence se distinguent par leur indice d'octane, par ex. 91, 95, 98 ou 99 RON (RON = « Research Octan Number », c'est-à-dire indice d'Octane Recherche). Le véhicule peut être ravitaillé en essence présentant un indice d'octane supérieur à celui requis par le moteur. Ceci ne présente cependant aucun avantage en ce qui concerne la consommation de carburant ou la performance du moteur.

Pour les moteurs à essence, Volkswagen vous recommande de vous ravitailler en carburant à faible teneur en soufre ou sans soufre afin de réduire votre consommation.

Additifs pour essence

La qualité de l'essence a une incidence sur le fonctionnement, la puissance et la longévité du moteur. Ravitaillé par conséquent votre véhicule avec de l'essence de qualité distribuée par l'industrie pétrolière et contenant déjà des additifs non métalliques. Ces additifs ont des propriétés anticorrosives, nettoient le système d'alimentation en carburant et préviennent la formation de dépôts dans le moteur.

Si vous ne trouvez pas d'essence de qualité contenant des additifs non métalliques ou si votre moteur présente des dysfonctionnements, vous devez incorporer les additifs nécessaires lorsque vous prenez de l'essence ⇒ ①.

Tous les additifs pour essence ne se révèlent pas forcément efficaces. L'utilisation d'additifs non appropriés risque d'endommager considérablement le moteur et le catalyseur. N'utilisez jamais d'additifs pour essence contenant des additifs métalliques.

Les additifs métalliques peuvent également être contenus dans les additifs pour essence destinés à améliorer la résistance au cliquetis ou à augmenter l'indice d'octane ⇒ ①.

Volkswagen vous recommande les « additifs Volkswagen et Audi d'origine pour moteurs à essence ». Ces additifs ainsi que des informations relatives à leur utilisation sont disponibles chez votre Partenaire Volkswagen.

Gazole

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 265.

Gazole

Le gazole doit être conforme à la norme européenne EN 590 (en Allemagne EN 590 ou DIN 51628).

① MISE EN GARDE

- Avant de vous ravitailler en essence, vérifiez que les indications relatives à la norme de carburant figurant sur la pompe à essence répondent aux exigences du véhicule.
- Ravitaillez le véhicule uniquement avec du carburant conforme à la norme EN 226 et présentant un indice d'octane suffisant. Le moteur et le système d'alimentation en carburant risquent sinon d'être considérablement endommagés. Vous risquez en outre une perte de puissance et une panne de moteur.
- L'utilisation d'additifs non appropriés risque d'endommager considérablement le moteur et le catalyseur.
- Si, en cas d'urgence, vous devez utiliser de l'essence présentant un indice d'octane trop faible, faites tourner le moteur uniquement à régime moyen et sans forte sollicitation. Évitez de rouler à haut régime et de solliciter fortement le moteur. Vous risquez sinon d'endommager le moteur ! Prenez dès que possible de l'essence présentant un indice d'octane suffisant.
- N'utilisez pas de carburant contenant du métal. Le carburant LRP (lead replacement petrol) présente également des concentrations élevées d'additifs métalliques. Risque d'endommagement du moteur !
- Un seul plein avec du carburant au plomb ou d'autres additifs métalliques risque de dégrader l'efficacité du catalyseur et d'endommager considérablement le catalyseur et le moteur.

Si vous utilisez du gazole à teneur élevée en soufre, les entretiens doivent être effectués à des intervalles plus courts ⇒ brochure Plan d'Entretien ⇒ ①. Pour connaître les pays dans lesquels le gazole a une teneur élevée en soufre, adressez-vous à votre Partenaire Volkswagen.

Ne mélangez aucun additif pour carburant ni aucun prétendu antifreeze ou produit similaire avec le gazole.

Gazole d'hiver

L'utilisation de « gazole d'été » par des températures inférieures à 0 °C (+32 °F) peut entraîner des perturbations de fonctionnement, le carburant devenant trop visqueux en raison de la cristallisation de la paraffine. C'est pour cette raison que du « gazole d'hiver », qui peut être utilisé sans problème en dessous de -20 °C (-4,0 °F), est proposé par exemple en Allemagne pendant la saison froide.

Dans les pays où règnent d'autres conditions climatiques, des gazoles présentant des comportements en température différents sont proposés. Votre Partenaire Volkswagen et les stations-service du pays concerné vous renseigneront sur les gazoles disponibles dans ce pays.

Il est normal que le moteur diesel fasse, à froid, plus de bruit par des températures hivernales que par des températures estivales. De plus, les gaz d'échappement peuvent être légèrement bleuâtres lors de la phase de montée en température du moteur.

Préchauffage du filtre

Les véhicules à moteur diesel sont équipés d'un préchauffeur de filtre. En cas d'utilisation de gazole d'hiver résistant à -15 °C (+5 °F), le fonctionnement de votre système d'alimentation en carburant est ainsi assuré même jusqu'à -24 °C (-11 °F).

En outre, cela, par des températures inférieures à -15 °C (-11 °F), la viscosité du carburant est telle que le moteur ne démarre plus, il suffit de laisser le véhicule quelque temps dans un garage ou un atelier chauffé.

Bioéthanol (alcool éthylique)

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 265.

Le bioéthanol E22 est composé de 78 % d'essence (95 RON) et de 22 % de bioéthanol (alcool éthylique).

Puisque le moteur MultiFuel fonctionne au bioéthanol, la consommation de carburant augmente d'environ un tiers par rapport à celle de l'essence. L'émission de CO₂ reste cependant moins importante que lorsque les véhicules fonctionnent uniquement à l'essence.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais d'accélérateur de démarrage. Un accélérateur de démarrage risque d'exploser et d'entraîner une accélération subite du moteur, ce qui peut occasionner des blessures graves et endommager considérablement le moteur.

① MISE EN GARDE

- Votre véhicule n'est pas conçu pour l'utilisation de biodiesel et ne doit en aucun cas être ravitaillé avec du biodiesel (EMC) et rouler avec ce carburant. Vous risquez sinon d'endommager le système d'alimentation en carburant ainsi que le moteur !
- L'ajout de biodiesel au gazole par le producteur de carburant dans le cadre de la norme EN 590 ou d'une norme équivalente (en Allemagne par ex. DIN 51628) est autorisé et n'entraîne pas de dommage sur le moteur ni sur le système d'alimentation en carburant.
- Le moteur diesel a été conçu uniquement pour fonctionner au gazole. N'utilisez donc pas d'essence, de mazout ou d'autre carburant inapproprié. Les substances contenues dans ces carburants peuvent endommager considérablement le système d'alimentation en carburant et le moteur.
- En cas d'utilisation de gazoles à teneur élevée en soufre, la durée de vie du filtre à particules peut diminuer considérablement. Pour connaître les pays dans lesquels le gazole a une teneur élevée en soufre, adressez-vous à votre Partenaire Volkswagen.

① MISE EN GARDE

- Avant de laisser votre véhicule immobilisé pendant un certain temps, prenez du carburant avec une proportion d'essence aussi élevée que possible. Le bioéthanol E22 peut contenir des impuretés en faible quantité pouvant entraîner l'apparition de corrosion.
- Volkswagen vous recommande de faire un plein d'essence (95 RON) tous les 15 000 km afin de réduire les impuretés dans le moteur dues au bioéthanol E22.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 285.

Les valeurs de consommation de carburant et d'émissions indiquées ne se réfèrent pas à un véhicule particulier, mais ne servent que de valeurs comparatives entre les différents types de véhicules. La consommation de carburant et les émissions de CO₂ d'un véhicule ne dépendent pas uniquement d'une utilisation efficace du carburant par le véhicule, mais également du comportement de conduite et d'autres facteurs qui ne sont pas liés à la technique elle-même.

Cycle urbain	La mesure du cycle urbain commence par un démarrage à froid du moteur. Le fonctionnement en cycle urbain est ensuite simulé entre 0 et 50 km/h (0 et 31 mph).
Cycle extra-urbain	En cycle extra-urbain, le véhicule est accéléré et freiné plusieurs fois dans tous les rapports de boîte, ce qui correspond à la conduite habituelle sur route. La vitesse varie alors entre 0 et 120 km/h (0 et 75 mph).
Cycle mixte	Le calcul de la consommation mixte de carburant est effectué avec une pondération d'environ 37 % pour le cycle urbain et 63 % pour le cycle extra-urbain.
Émissions mixtes de CO₂	Les émissions mixtes de dioxyde de carbone (ou gaz carbonique) sont déterminées par collecte des gaz d'échappement pendant les deux cycles (cycles urbain et extra-urbain). Ces gaz sont ensuite analysés et servent de base pour calculer, entre autres, la valeur d'émissions de CO ₂ .

 En fonction de l'équipement respectif, le poids à vide peut changer. Cela est susceptible d'entraîner une légère augmentation des valeurs de consommation de carburant et d'émissions de CO₂.

Détermination de la consommation de carburant

Les valeurs de consommation de carburant et d'émissions ont été calculées conformément à la dernière version de la directive européenne CE 715/2007 ou CEE 80/1268 et sont valables pour le poids à vide indiqué pour le véhicule. Les indications ne se réfèrent pas qu'à un seul véhicule particulier. 2 cycles de mesure sont effectués sur un banc d'essai à rouleaux pour déterminer la consommation de carburant. Les conditions de contrôle suivantes sont alors appliquées :

 Dans la pratique, les valeurs de consommation de carburant peuvent différer des valeurs obtenues conformément à la directive européenne CE 715/2007 ou CEE 80/1268.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 285.

Pour des raisons liées à l'homologation et à la fiscalité, les valeurs de consommation de certains moteurs peuvent différer, dans d'autres pays, des indications ci-après.

Moteurs à essence

Puissance du moteur	Let- tres-re- pères moteur	Type de boîte de vitesses	Consommation de carburant selon la directive CE 715/2007 ou CEE 80/1268		
			Cycle urbain	Cycle extra-ur- bain	Cycle mixte
80 kW	CAXA	BM6	8,3 l/100 km	5,5 l/100 km	6,5 l/100 km
80 kW BlueMotion technology			– l/100 km ⁽¹⁾	– l/100 km ⁽¹⁾	– l/100 km ⁽¹⁾
110 kW	CAWA	BM6 4MOTION	9,6 l/100 km	6,5 l/100 km	7,6 l/100 km
110 kW			– l/100 km ⁽¹⁾	– l/100 km ⁽¹⁾	– l/100 km ⁽¹⁾
110 kW BlueMotion technology	CTHA	DSG [®] 6	– l/100 km ⁽¹⁾	– l/100 km ⁽¹⁾	– l/100 km ⁽¹⁾
118 kW			9,6 l/100 km	6,5 l/100 km	7,6 l/100 km
118 kW BlueMotion technology	CAxD	BM6	8,5 l/100 km	5,7 l/100 km	6,7 l/100 km
118 kW			– l/100 km ⁽¹⁾	– l/100 km ⁽¹⁾	– l/100 km ⁽¹⁾
118 kW BlueMotion technology	CTHD	BM6	– l/100 km ⁽¹⁾	– l/100 km ⁽¹⁾	– l/100 km ⁽¹⁾
118 kW			– l/100 km ⁽¹⁾	– l/100 km ⁽¹⁾	– l/100 km ⁽¹⁾
118 kW	CAWA	BA6 4MOTION	– l/100 km ⁽¹⁾	– l/100 km ⁽¹⁾	– l/100 km ⁽¹⁾
118 kW		BM6 4MOTION	11,6 l/100 km	6,7 l/100 km	8,5 l/100 km
118 kW		BA6 4MOTION	11,6 l/100 km	7,0 l/100 km	8,7 l/100 km
118 kW		DSG [®] 7 4MOTION	11,8 l/100 km	6,7 l/100 km	8,6 l/100 km
147 kW	CAWB	BA6 4MOTION	– l/100 km ⁽¹⁾	– l/100 km ⁽¹⁾	– l/100 km ⁽¹⁾
147 kW	OCTA	BA6	– l/100 km ⁽¹⁾	– l/100 km ⁽¹⁾	– l/100 km ⁽¹⁾
156 kW	CCZB	BM6 4MOTION	11,6 l/100 km	6,7 l/100 km	8,5 l/100 km
156 kW		DSG [®] 7 4MOTION	11,8 l/100 km	6,7 l/100 km	8,6 l/100 km

⁽¹⁾ Données non encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Moteurs diesel

Puissance du moteur	Let- tres-re- pères moteur	Type de boîte de vitesses	Consommation de carburant selon la directive CE 715/2007 ou CEE 80/1268		
			Cycle urbain	Cycle extra-ur- bain	Cycle mixte
80 kW	CFFD	BM6	6,3 l/100 km	4,8 l/100 km	5,3 l/100 km
80 kW BlueMotion technology			– l/100 km ⁽¹⁾	– l/100 km ⁽¹⁾	– l/100 km ⁽¹⁾
100 kW	CFFA	BM6 4MOTION	7,5 l/100 km	5,1 l/100 km	6,0 l/100 km
100 kW		DSG [®] 7 4MOTION	7,9 l/100 km	5,5 l/100 km	6,3 l/100 km
100 kW	CFFB	BM6 4MOTION	7,5 l/100 km	5,1 l/100 km	6,0 l/100 km
100 kW		DSG [®] 7 4MOTION	7,9 l/100 km	5,5 l/100 km	6,3 l/100 km
100 kW BlueMotion technology	CFFB	BM6	6,3 l/100 km	4,8 l/100 km	5,3 l/100 km
100 kW		BM6 4MOTION	6,9 l/100 km	5,1 l/100 km	5,8 l/100 km
100 kW		DSG [®] 7 4MOTION	6,9 l/100 km	5,5 l/100 km	6,0 l/100 km

Puissance du moteur	Lettres-repères moteur	Type de boîte de vitesses	Consommation de carburant selon la directive CE 715/2007 ou CEE 80/1268		
			Cycle urbain	Cycle extra-urbain	Cycle mixte
103 kW	CLJA	BA6 4MOTION	~ 1100 km ^l	~ 1100 km ^l	~ 1100 km ^l
125 kW	CFGB	BM6 4MOTION	7,4 l/100 km	5,1 l/100 km	6,0 l/100 km

⁴⁾ Données non encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Émissions de CO₂

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 285.

Moteurs à essence

Puissance du moteur	Lettres-repères moteur	Type de boîte de vitesses	Émissions ⁴⁾ de CO ₂
90 kW	CAXA	BM6	152 g/km
90 kW BlueMotion Technology			~ g/km ⁴⁾
110 kW	CAWA	BM6 4MOTION	178 g/km
110 kW	CTHA	BM6 4MOTION	~ g/km ⁴⁾
110 kW BlueMotion Technology		DSG [®] 6	
118 kW	CAWD	BM6 4MOTION	178 g/km
118 kW BlueMotion Technology		BM6	156 g/km
118 kW	CTHD	BM6 4MOTION	~ g/km ⁴⁾
118 kW BlueMotion Technology		BM6	
125 kW	CAWA	BA6 4MOTION	~ g/km ⁴⁾
132 kW	CC2D	BM6 4MOTION	199 g/km
		BA6 4MOTION	203 g/km
		DSG [®] 7 4MOTION	199 g/km
147 kW	CAWB	BA6 4MOTION	~ g/km ⁴⁾
147 kW	CCTA	BA6	~ g/km ⁴⁾
155 kW	CC2B	BM6 4MOTION	199 g/km
		DSG [®] 7 4MOTION	199 g/km

⁴⁾ Des divergences sont possibles en raison de directives régionales et de procédés de mesures différents sur les marchés extra-européens.

⁴⁾ Données non encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Moteurs diesel

Puissance du moteur	Lettres-repères moteur	Type de boîte de vitesses	Émissions ⁴⁾ de CO ₂
81 kW	CFFD	BM6	139 g/km
81 kW BlueMotion Technology			~ g/km ⁴⁾
100 kW	CFFA	BM6 4MOTION	157 g/km
		DSG [®] 7 4MOTION	167 g/km
103 kW	CFFB	BM6 4MOTION	157 g/km
		DSG [®] 7 4MOTION	167 g/km

Puissance du moteur	Lettres-repères moteur	Type de boîte de vitesses	Émissions ⁴⁾ de CO ₂
103 kW BlueMotion Technology	CFFB	BM6	139 g/km
		BM6 4MOTION	150 g/km
		DSG [®] 7 4MOTION	158 g/km
103 kW	CLJA	BA6 4MOTION	~ g/km ⁴⁾
125 kW	CFGB	BM6 4MOTION	158 g/km

⁴⁾ Des divergences sont possibles en raison de directives régionales et de procédés de mesures différents sur les marchés extra-européens.

⁴⁾ Données non encore disponibles au moment de la mise sous presse.

Conduite en tout-terrain

Avant le départ

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Avertissement contre le risque de retournement	293
Avant une sortie tout-terrain	294
Règles et remarques générales concernant la conduite	295
Faces avant du véhicule	296
Explication de certains termes techniques	296
Accessoires utiles pour la conduite en tout-terrain	298
Ceintures de sécurité et conduite en tout-terrain	298

Outre leur aptitude à une utilisation sur route normale, les véhicules dotés d'une transmission intégrale (4MOTION) peuvent également être utilisés en conduite tout-terrain. Cette section contient des informations importantes concernant la manière dont le véhicule peut être conduit. Vous devez impérativement lire le contenu de cette section avant d'effectuer une sortie tout-terrain.

La conduite hors des sentiers battus constitue un défi tant pour le conducteur que pour les passagers et le véhicule.

La conduite tout-terrain exige en effet d'autres connaissances et aptitudes que la conduite sur route. Par exemple, le fait de posséder des notions de physique et une expérience pratique permet de réagir correctement dans les situations attendues et inattendues.

La sécurité doit toujours rester au premier plan. Vous ne devez jamais surestimer vos capacités ni sous-estimer les difficultés que vous pouvez rencontrer lors d'une sortie tout-terrain. Ne prenez jamais de décision au-delà du raisonnable. Si la conduite devient trop difficile, faites demi-tour et cherchez un chemin plus facile pour arriver à destination.

La multitude des terrains différents et les risques ainsi que les dangers qui y sont liés ne permettent pas de décrire toutes les situations de conduite possibles dans la Notice d'utilisation. Il n'est pas possible de prévoir à l'avance tout type de conduite tout-terrain. C'est pourquoi il est d'une importance vitale de savoir ce qui peut survenir et d'évaluer les dangers possibles avant d'effectuer une sortie en terrain difficile ou inhabituel.

Le véhicule n'a pas été conçu pour des voyages de type « expédition ».

Informations complémentaires et avertissements :

- Recommandations pour la conduite → page 30
- Réglage de la position assise → page 71
- Ceintures de sécurité → page 85
- Conditions de conduite en tout-terrain → page 300

AVERTISSEMENT

Un manque d'expérience ainsi qu'une méconnaissance de la conduite en tout-terrain peuvent être à l'origine de situations critiques et provoquer des blessures graves.

- Ne choisissez jamais d'itinéraire dangereux et ne prenez jamais de risque pouvant mettre en danger votre vie et celle des occupants. Si vous ne pouvez pas continuer ou si vous avez des doutes sur la sécurité de votre itinéraire, faites demi-tour et empruntez un autre itinéraire.

- La technique intelligente du véhicule ne peut dépasser les limites imposées par les lois de la physique. Sur un sol défavorable, le blocage des roues peut entraîner une instabilité du véhicule et ce malgré l'intervention de l'ABS, par exemple en cas de freinage d'urgence sur une piste caillouteuse meuble. Dans ce cas, une stabilisation du véhicule par un ESC activé n'est possible que de façon limitée.

- N'exploitez jamais la limite de charge du véhicule. Laissez toujours une marge de sécurité suffisante.

- N'utilisez jamais le régulateur de vitesse en tout-terrain afin de réduire les risques de perte de contrôle du véhicule et les risques de blessures graves.

- En tout-terrain, ce qui paraît facile peut s'avérer difficile voire dangereux et vous mettre, vous et vos passagers, dans des situations critiques. La meilleure solution est d'effectuer une reconnaissance à pied du terrain.

AVERTISSEMENT (suite)

- En tout-terrain, adoptez une conduite particulièrement prudente tout en anticipant. Une vitesse trop élevée ou une mauvaise manœuvre de conduite risque de provoquer des blessures graves et des dommages au niveau du véhicule.

- Ne roulez jamais à une vitesse supérieure à celle qui est appropriée aux sorties en tout-terrain, aux conditions de la route, de la circulation et aux conditions météorologiques.

- Ne franchissez pas de talus, de crêtes ou de pentes avec une vitesse excessive. Cela peut entraîner le décollage du véhicule ; vous ne pouvez alors plus manœuvrer la direction et vous perdez le contrôle du véhicule.

- En cas de décollage éventuel du véhicule, gardez toujours les roues alignées. Si les roues sont braquées lors du contact avec le sol, le véhicule risque de se retourner.

- Personne ne doit se tenir derrière ou devant le véhicule lorsque des pierres, des branchages, des morceaux de bois ou d'autres objets ont été placés sous les roues pour assurer la motricité sur sol sablonneux ou glissant, par exemple. Les roues qui patinent risquent de projeter violemment ces objets et de provoquer de très graves blessures.

- Même des passages tout-terrain apparemment sans danger peuvent se révéler dangereux. Les nids de poule, creux, fossés, précipices, obstacles, bas-fonds, sols meubles et tourbeux ne sont pas souvent reconnaissables en tant que tels et sont cachés en partie ou même complètement par de l'eau, de l'her-

AVERTISSEMENT (suite)

be ou des branches se trouvant sur le sol. Si nécessaire, effectuez une reconnaissance à pied du terrain.

AVERTISSEMENT

Si vous roulez avec un niveau de carburant insuffisant, le véhicule risque de tomber en panne en tout-terrain et peut entraîner des accidents et des blessures graves.

- Un niveau de carburant insuffisant peut entraîner une alimentation insuffisante du moteur en carburant, en particulier si vous conduisez en montée ou en descente.

- La direction ainsi que tous les systèmes d'aide à la conduite et d'assistance au freinage ne fonctionnent pas lorsque le moteur « tousse » ou s'arrête en raison d'un niveau de carburant insuffisant ou d'une alimentation irrégulière en carburant.

- Ravitaillez toujours votre véhicule lorsque le réservoir à carburant n'est plus rempli qu'à 1/4 de sa capacité afin d'éviter tout risque de panne du véhicule dû à un niveau de carburant insuffisant.

MISE EN GARDE

En conduite tout-terrain, les glaces et le toit ouvrant panoramique à commande électrique doivent être maintenus fermés.

Avertissement contre le risque de retournement

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 292.

Le centre de gravité du véhicule influence son aptitude au retournement. Pour les sorties tout-terrain, le véhicule dispose d'une garde au sol plus importante et par conséquent d'un centre de gravité plus élevé que des véhicules routiers « normaux ». Le centre de gravité plus élevé entraîne donc un risque de retournement plus élevé du véhicule lors de son déplacement. Vous devez toujours être conscient lors de la conduite et vous devez tenir compte des conseils de sécurité et des avertissements contenus dans cette Notice d'utilisation.

AVERTISSEMENT

Les véhicules de sport polyvalents sont exposés à un risque de retournement bien plus élevé que les véhicules classiques.

- En cas d'accident avec retournement, une personne non ceinturée est exposée à des risques de blessures mortelles nettement plus importants qu'une personne ceinturée.

- Votre véhicule possède un centre de gravité plus élevé et présente, lorsqu'il roule, un risque de retournement plus élevé qu'un véhicule routier « normal » non adapté à la conduite en tout-terrain.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne roulez jamais à une vitesse trop élevée, en particulier dans les virages et n'effectuez jamais de manœuvres de conduite extrêmes.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite au terrain, aux conditions météorologiques, à l'état de la chaussée et à la circulation.
- Les bagages et d'autres objets transportés sur le toit du véhicule élèvent également le centre de gravité et augmentent le risque de retournement.
- Évitez toujours de conduire en dévers ➔ page 304, Conduite en dévers.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si le véhicule se trouve en dévers sur une pente, ne sortez jamais par les portes du véhicule orientées du côté aval. Le centre de gravité combiné du véhicule et son chargement (occupants et chargement) peuvent se déplacer, entraîner un renversement du véhicule et lui faire dévaler la pente. Sortez toujours tranquillement du véhicule par les portes du côté amont ➔ page 304, Conduite en dévers.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et de graves blessures.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle, respectez les consignes de sécurité générales en vigueur et utilisez votre bon sens.
- Tous les occupants doivent toujours être correctement attachés lorsque le véhicule se déplace.

Avant une sortie tout-terrain

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 292.

Liste de contrôle

Pour votre propre sécurité ainsi que celle des passagers, veuillez toujours respecter les points suivants avant une sortie tout-terrain ➔ ⚠ :

- ✓ Informez-vous correctement avant de partir à la reconnaissance de la nature et du terrain.
- ✓ Ne prévoyez pas d'étapes journalières trop longues. Tenez compte de l'augmentation de la consommation de carburant lors de la conduite en tout-terrain.
- ✓ Faites le plein. En tout-terrain, la consommation de carburant est nettement plus élevée qu'en route.
- ✓ Vérifiez si les pneus sont adaptés à la sortie tout-terrain prévue. Recommandation en cas de sortie en terrain difficile : faites toujours équiper votre véhicule de pneus tout-terrain spéciaux.
- ✓ Contrôlez et corrigez si nécessaire la pression de gonflage de tous les pneus, y compris la roue d'urgence (si le véhicule en est équipé).
- ✓ Faites l'appoint d'huile-moteur jusqu'au repère MAX. Le moteur est ainsi correctement alimenté en huile, même en position inclinée.
- ✓ Remplissez entièrement le réservoir de liquide de lave-glace avec de l'eau et du nettoyant pour glaces.
- ✓ Montez l'écaillet de remorquage avant ou arrière. Lorsque le véhicule est enlisé, le montage des écaillets de remorquage n'est pas toujours possible.
- ✓ Contrôlez l'outillage de bord et complétez-le en fonction de vos besoins ➔ page 293.
- ✓ Rangez vos bagages dans le véhicule en veillant à ce qu'ils soient le plus bas et le plus à plat possible. Attachez tous les objets en vrac.

Avant la première sortie tout-terrain

Avant de pratiquer le tout-terrain, Volkswagen vous conseille de suivre un « stage de conduite tout-terrain ». Ceci est particulièrement important si vous n'avez pas ou peu d'expérience en conduite tout-terrain. Même les conducteurs expérimentés en conduite tout-terrain peuvent suivre un « stage de conduite tout-terrain ».

Un bon stage de conduite tout-terrain vous permettra d'apprendre comment maîtriser le véhicule dans différentes situations tout-terrain et comment conduire en terrain difficile. La conduite en tout-terrain exige différentes aptitudes et comportements par rapport à la conduite sur route. La sécurité du conducteur et des occupants dépend des connaissances du conducteur, de son habileté et de sa prudence ➔ ⚠.

Règles et remarques générales concernant la conduite

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 292.

Règles de comportement pour la conduite en tout-terrain

Un conducteur responsable doit respecter la nature, même en conduite tout-terrain. La conduite en forêt ou dans les prés peut être nuisible pour la faune et la flore.

- Ne roulez qu'aux endroits autorisés.
- Évitez de faire du bruit ou de la poussière.
- Laissez la nature comme vous l'avez trouvée en arrivant.
- Restez toujours sur les chemins et sentiers battus.
- Évitez les réserves naturelles sensibles.
- Accordez la priorité aux conducteurs qui montent ou qui vous dépassent.

Recommandations pour la conduite

Les règles particulières sont applicables à la conduite en tout-terrain ➔ ⚠ :

- Ne pratiquez jamais le tout-terrain seul. Lors d'une sortie tout-terrain, partez au moins à deux véhicules. Des situations imprévues sont toujours susceptibles de se produire. Il est particulièrement conseillé d'emporter un équipement vous permettant d'obtenir les secours en cas d'urgence.
- Analysez-vous avant les passages critiques et effectuez à pied une reconnaissance du parcours.
- Franchissez les bosses lentement pour éviter que le véhicule décoille et soit ainsi endommagé et perde toute manœuvrabilité.
- Avancez lentement dans les passages difficiles. Lorsque le sol est glissant, montez en rapport et laissez à ce que votre véhicule reste toujours en mouvement.

- Assurez-vous toujours que les surfaces sont fermes et planes. En tout-terrain, les sols sont meubles la plupart du temps, c'est pourquoi les pneus s'enfoncent dedans. La garde au sol ainsi que la profondeur de la gâble s'en trouvent diminuées.
- Même à faible vitesse, maintenez une distance de sécurité suffisante par rapport aux autres véhicules. Si le premier véhicule s'enlise brusquement, le véhicule qui suit peut alors encaisser à temps et éviter de s'enliser lui aussi.

⚠ AVERTISSEMENT

La conduite en tout-terrain peut s'avérer dangereuse et peut provoquer des accidents, des blessures graves, des endommagements au niveau du véhicule ainsi que son immobilisation, et ce, loin de toute assistance.

- Ne roulez jamais à une vitesse qui soit trop élevée et non adaptée aux conditions du terrain et aux conditions météorologiques.
- Adaptez toujours la vitesse du véhicule et le style de conduite au terrain, aux conditions météorologiques, à l'état de la chaussée et à la circulation.
- N'effectuez pas de manœuvres de conduite violentes et brusques afin d'éviter un enlisement ainsi que la perte du contrôle du véhicule.
- En tout-terrain, adoptez une conduite particulièrement responsable tout en anticipant et attendez-vous à des situations imprévues.
- N'utilisez jamais le régulateur de vitesse en tout-terrain afin de réduire les risques de perte de contrôle du véhicule et les risques de blessures graves. Le régulateur de vitesse a été conçu pour une utilisation du véhicule sur routes. Son utilisation en tout-terrain est totalement inappropriée et peut même s'avérer dangereuse.

1 MISE EN GARDE

- Assurez-vous toujours que la garde au sol sous le véhicule est suffisante. Des endommagements importants peuvent survenir sur le soubassement du véhicule s'il touche le sol. L'endommagement peut entraîner l'immobilisation de votre véhicule et empêcher la poursuite du parcours.
- En conduite tout-terrain, évitez de faire patiner l'embrayage ou de laisser le pied sur la pédale d'embrayage. En terrain accidenté, vous

2 MISE EN GARDE (suite)

risquez sinon de débrayer involontairement, ce qui peut entraîner la perte de contrôle du véhicule. De plus, la liaison par friction entre le moteur et la boîte de vitesses n'est plus assurée. Par ailleurs, la conduite en faisant patiner l'embrayage entraîne une usure rapide de ce dernier.

Faces avant du véhicule

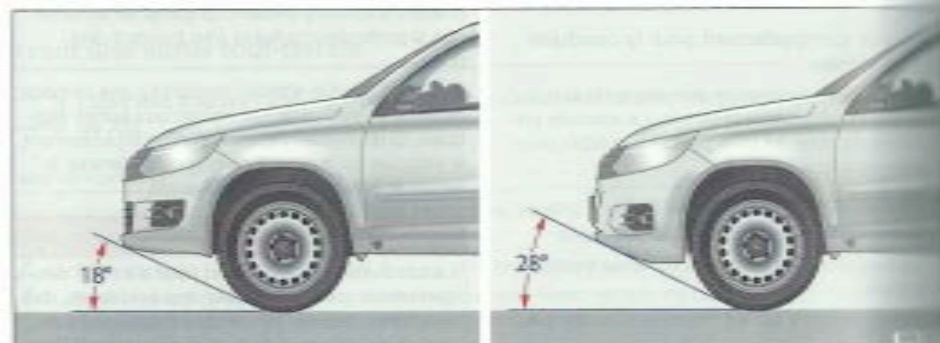


Fig. 176 Vue d'ensemble : véhicule avec face avant standard (angle d'attaque de 16°) et avec face avant tout-terrain (angle d'attaque de 28°).

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 292.

En raison des différentes faces avant montées et des dimensions qui en résultent, l'angle d'attaque varie → page 296.

Selon la variante, deux modèles de face avant avec des dimensions différentes sont montées.

Explication de certains termes techniques

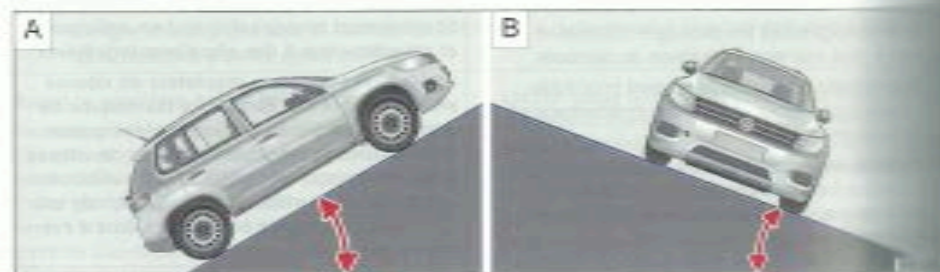


Fig. 177 A : angle de montée B : angle de dévers

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 292.

Les cotés figurant dans ce tableau font référence à des conditions idéales. Les valeurs ont été déterminées sur revêtement routier plat, stabilisé, non glissant, et par temps sec.

Ces valeurs peuvent varier en fonction du chargement, de la nature du sol et de l'environnement. Il incombe donc au conducteur de décider si le véhicule peut maîtriser une situation donnée →

Termes	Explication	Caractéristiques techniques
Garde au sol	Distance située entre le revêtement routier et le point le plus bas du soubassement du véhicule.	Sous l'essieu : 180 mm au maximum. Entre les essieux : 194 mm au maximum.
Angle de montée	Le dénivelé en mètres pour une distance de 100 m (montée) est exprimée en pour cent ou en degrés → fig. 177 A. Valeur angulaire maximale que peut franchir un véhicule en utilisant sa force motrice. Cela dépend entre autres du revêtement de la chaussée et de la puissance du moteur.	Angle de montée maximal admissible : 31 degrés (correspond à 60 %).
Angle de dévers (position inclinée du véhicule)	Valeur angulaire correspondant à l'inclinaison maximale latérale ou perpendiculaire à la ligne de plus grande pente que peut prendre le véhicule sans se renverser latéralement (dépend du centre de gravité) → fig. 177 B.	Angle de dévers maximal admissible : 27 degrés.
Angle de crête	Valeur angulaire maximale que peut prendre le véhicule pour franchir à vitesse réduite une crête sans en heurter le sommet avec le soubassement.	20 degrés maximum.
Angle d'attaque	Passage d'un plan horizontal à une montée ou d'une pente à une surface plane. Valeur angulaire maximale que peut prendre le véhicule pour franchir à vitesse réduite un talus sans le heurter avec le pare-chocs ou le soubassement.	En cas d'avant standard : 18 degrés maximum. En cas d'avant tout-terrain : 28 degrés maximum. Dernière : 25 degrés maximum.
Ligne de plus grande pente	Trajectoire verticale en descente.	
Franchissement de crête	Capacité de franchissement du véhicule lors du franchissement unilatéral d'un obstacle.	

AVERTISSEMENT

Ne dépassez jamais les valeurs maximales indiquées dans le tableau. La non-observation de la dépassement des valeurs indiquées risque de provoquer des accidents et des blessures graves et d'endommager le véhicule.

AVERTISSEMENT (suite)

- Toutes les valeurs indiquées s'appliquent pour des conditions idéales et présupposent un revêtement routier plat, stabilisé, sec et non glissant.
- Il n'existe pas de conditions idéales en tout-terrain. N'exploitez jamais entièrement les valeurs maximales indiquées, laissez au contraire toujours une marge de sécurité.

Accessoires utiles pour la conduite en tout-terrain

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 292.

Cette liste de contrôle n'énumère que certains des équipements qui peuvent se révéler utiles en conduite tout-terrain . Pendant la sortie tout-ter-

rain, munissez-vous des éventuelles instructions de montage ou de la notice d'utilisation des équipements optionnels et tenez-en compte.

Liste de contrôle

Objets utiles pour la conduite en tout-terrain  :

- ✓ Boissons, boussole, cartes topographiques et lampe de poche avec piles de rechange.
- ✓ Treuil, barre ou corde de remorquage présentant une résistance suffisante.
- ✓ Téléphone mobile, pelle, couvertures et bottes en caoutchouc.
- ✓ Véhicules non équipés de kit de crevaisson : le compresseur d'air électrique doit être branché sur les prises 12 volts du véhicule pour le gonflage des pneus.
- ✓ Une planche de bois d'environ 4 cm d'épaisseur et de 1 m de long ou un support en aluminium de mêmes dimensions pouvant servir d'aide au démontage en cas d'enlèvement du véhicule ou de support de cric.
- ✓ Chaines à neige pour les quatre roues, roues de secours supplémentaires et kit de crevaisson.

AVERTISSEMENT

L'utilisation d'objets et d'outils qui n'ont pas été conçus pour cette fonction, qui sont endommagés ou utilisés de manière inappropriée, risque de provoquer des accidents ainsi que de graves blessures.

Ceintures de sécurité et conduite en tout-terrain

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 292.

Une position assise correcte et un bouclage des ceintures de sécurité sont toujours importants, que ce soit sur route ou en tout-terrain !

- Avant de démarrer, tous les occupants doivent toujours adopter une position assise correcte et la conserver pendant tout le trajet  page 71.
- Chaque occupant du véhicule doit toujours ajuster correctement la ceinture de sécurité affectée à sa place assise et la laisser correctement ajustée pendant tout le trajet. Cette recommandation s'adresse à tous les passagers, même lorsque vous roulez en tout-terrain  page 85.

Les ceintures de sécurité sauvent des vies – sur route et en tout-terrain !

Distance par rapport au volant

Une position assise différente peut se révéler mieux adaptée à la conduite en tout-terrain.

En fonction du terrain, l'effort nécessaire pour tenir le volant peut augmenter car des forces sont transmises au volant par l'intermédiaire des roues avant.

Asseyez-vous de manière à avoir une bonne visibilité vers l'avant, en particulier lorsque vous roulez en montée ou en descente. Réglez toujours le siège du conducteur de manière à laisser une distance d'au moins 25 cm entre votre cage thoracique et le centre du volant  page 71.

Chaussures adéquates

Ne conduisez jamais pieds nus et ne portez en aucun cas des chaussures lâches ou à semelles glissantes. Portez toujours des chaussures qui assurent un bon maintien de vos pieds lors de la commande des pédales.

AVERTISSEMENT

Les ceintures de sécurité non bouclées ou mal ajustées augmentent le risque de blessures graves, voire mortelles lors de la conduite en tout-terrain. Une mauvaise position du volant peut réduire la capacité de contrôle du véhicule. Cela peut augmenter le risque de blessures lors de la conduite en tout-terrain.

• Les ceintures de sécurité sont les moyens les plus efficaces pour réduire les risques de blessures graves et mortelles en cas d'acci-

AVERTISSEMENT (suite)

dent. Pour assurer la protection du conducteur et de tous les occupants durant la marche du véhicule, il est nécessaire que leurs ceintures de sécurité soient toujours bouclées correctement.

• Ne posez jamais les pouces autour de la jante du volant. Lors de la conduite en tout-terrain, si les roues avant rencontrent un obstacle, le volant peut tourner subitement et de manière inattendue dans la direction opposée et provoquer des blessures au niveau des mains. Posez les pouces sur la jante du volant et tenez le volant en plaçant vos deux mains dans la position 9 h 00 et 3 h 00.

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Sélection du bon rapport	300
Conduite par monts et par vaux	301
Passages à gué	302
Conduite en terrain enneigé	302
Conduite en terrain pentu	303
Conduite en dévers	304
Évitement d'ornières et de creux	305
Traversée de fossés	306
Conduite sur le sable et dans la boue	306
Véhicule enlisé	307
Après une sortie tout-terrain	307

Règle de base pour la conduite en tout-terrain : ramper au lieu de foncer ! Même des passages tout-terrain apparemment sans danger peuvent se révéler dangereux ➔.

Avant toute conduite en tout-terrain, Volkswagen vous recommande de descendre du véhicule et d'examiner la situation sur place. Parcourez le terrain à pied et vérifiez si le sol est suffisamment solide, s'il y a des obstacles ou d'autres dangers cachés. Il vous faut alors tenir compte des règles et remarques générales concernant la conduite ➔ page 292.

Considérez les exemples figurant dans ce chapitre comme des recommandations pour une conduite sûre en tout-terrain. Il est toutefois impossible de prédire si ces recommandations pourront s'appliquer à toutes les situations susceptibles de se présenter.

Il n'est pas possible de prendre en compte toutes les situations de conduite éventuelles étant donné la multitude des terrains existants et les différents risques et dangers qu'ils comportent. Les exemples constituent des directives générales pour une conduite sûre en tout-terrain. Il est toutefois impossible de prédire si ces directives pourront s'appliquer à toutes les situations susceptibles de se présenter.

Sélection du bon rapport

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 300.

La sélection du bon rapport dépend du terrain.

Avant de vous aventurer en terrain inconnu, vous devez impérativement savoir comment se présente le terrain. Ceci vous permettra d'éviter à l'avance les dangers pouvant survenir.

Si nécessaire, utilisez uniquement les systèmes d'assistance au démarrage en tout-terrain. Les autres assistants de démarrage ont été conçus uniquement pour la conduite sur route stabilisée.

Informations complémentaires et avertissements :

- Systèmes d'assistance au démarrage ➔ page 221
- Avant le départ ➔ page 292

AVERTISSEMENT

Des passages tout-terrain apparemment sans danger peuvent se révéler dangereux. Les ronds de poule, creux, fossés, précipices, obstacles, bas-fonds, sols meubles et brouillards ne sont pas souvent reconnaissables en tout-terrain et sont cachés en partie ou même complètement par de l'eau, de l'herbe ou des branches se trouvant sur le sol. La conduite dans des passages tout-terrain risque de provoquer des accidents, de graves blessures ainsi que l'immobilisation du véhicule.

- Avant de vous aventurer dans des passages tout-terrain inconnus, effectuez soigneusement à pied une reconnaissance du trajet.
- Ne choisissez jamais des trajets peu sûrs et ne prenez jamais de risques qui pourraient mettre en danger votre sécurité ainsi que celle des passagers. Si vous avez des doutes sur la sécurité de votre itinéraire, faites demi-tour et empruntez un autre itinéraire.
- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite au changement, à l'état du terrain ainsi qu'aux conditions météorologiques et de visibilité.

Pour franchir un passage difficile, il est utile de savoir pour savoir quel rapport vous devez sélectionner. Une fois que vous aurez effectué plusieurs sorties tout-terrain, l'expérience vous montrera quel est le rapport le mieux adapté à certains passages tout-terrain spécifiques.

RECOMMANDATIONS

1. Lorsque la vitesse ou le rapport correct a été sélectionné, le freinage du véhicule en descente à l'aide de la pédale de frein n'est pas toujours nécessaire car le frein moteur se révèle suffisant dans la plupart des cas.

2. Évitez l'accélération à sa juste mesure. Une accélération trop forte peut entraîner le patinage des roues et par conséquent la perte de contrôle du véhicule.

Boîte mécanique

1. Lorsque vous conduisez en terrain difficile, n'appuyez jamais sur la pédale d'embrayage et ne changez jamais de vitesse. En raison de l'adhérence des pneus, le véhicule peut se bloquer lorsque la pédale d'embrayage est actionnée, par exemple la boue, le sable profond ou en montée. L'embrayage lorsque vous êtes enlisé dans de telles conditions peut se révéler difficile voire impossible.

2. En cas de pente abrupte ou de montée raide, passez la première ou la seconde.

Conduite par monts et par vaux

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 300.

Utilisez le mode tout-terrain ➔ page 223.

Restez toujours au pas lorsque vous franchissez des passages rocheux.

Si vous ne pouvez pas contourner une pierre, frappez avec précaution la pierre en question avec une des roues avant puis roulez lentement derrière ➔.

MISE EN GARDE

1. Ne franchissez jamais d'obstacles importants (fragments de rocher ou troncs d'arbre, etc.), avec le milieu ou le côté du véhicule.

- Utilisez le mode tout-terrain ➔ page 223.
- Sur sol mou, conduisez en adaptant votre vitesse et en sélectionnant le rapport le plus long possible.

Boîte automatique

- Sélectionnez la position D dans les passages tout-terrain plats et normaux.
- Lorsque vous traversez de la boue, du sable, de l'eau ou lorsque vous circulez en terrain vallonné, passez la 3ème ou la 2ème vitesse avec la commande Tiptronic ➔ page 194.
- En cas de pente abrupte ou de montée raide, passez la 1re vitesse avec la commande Tiptronic ➔ page 194.
- Utilisez le mode tout-terrain ➔ page 223.
- Sur sol mou ou glissant, conduisez en adaptant votre vitesse et en sélectionnant le rapport le plus long possible avec la commande Tiptronic.

MISE EN GARDE (suite)

Les obstacles dont la taille est supérieure à la garde au sol endommagent les composants du véhicule et risquent d'entraîner la panne de ce dernier.

• Même les obstacles dont la taille est inférieure à la garde au sol peuvent entrer en contact avec le soubassement du véhicule et occasionner des dégâts ainsi que la panne du véhicule. Ceci est particulièrement le cas lorsqu'un creux ou un sol meuble se trouve devant ou derrière l'obstacle en question. C'est également le cas si vous franchissez l'obstacle trop rapidement et que le véhicule s'affaisse à ce moment-là.

Les fuites d'huile-moteur et de liquide de frein peuvent être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et éliminez-les dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Passages à gué

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 300.

Les terrains mouillés, par ex. suite à de fortes pluies, ne représentent aucun problème. La traversée de terrains inondés peut provoquer des endommagements sur le véhicule. C'est pourquoi il est important de vérifier la présence éventuelle de ruelles d'eau relativement profondes avant d'emprunter un passage.

En roulant prudemment, le véhicule peut franchir des passages où le niveau de l'eau atteint le rebord inférieur de la carrosserie, par ex. des flaques d'eau ou des cours d'eau stagnants. Il convient alors de rouler au pas afin d'éviter les remous de l'eau. Ne restez en aucun cas immobilisé dans l'eau, ne reculez pas et ne coupez jamais le moteur.

Les passages où le niveau de l'eau dépasse le rebord inférieur de la carrosserie sont susceptibles d'endommager le véhicule et doivent être évités .

Si la traversée de cours d'eau n'a pu être évitée, le véhicule doit ensuite être contrôlé si possible dans les plus brefs délais par un Partenaire Volkswagen afin de détecter d'éventuels endommagements.

AVERTISSEMENT

Des eaux à courant rapide peuvent être très fortes et emporter le véhicule. Cela peut conduire à des situations très dangereuses pouvant provoquer des accidents et des blessures graves voire mortelles.

Conduite en terrain enneigé

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 300.

Montez les chaînes à neige sur les quatre roues avant de vous engager dans un terrain enneigé.

Même des passages tout-terrain apparemment sans danger peuvent se révéler dangereux. Ceci s'applique en particulier aux passages ne comportant pas d'ombrages ou d'autres traces visibles.

AVERTISSEMENT (suite)

- Ne choisissez jamais des trajets peu sûrs et ne prenez jamais de risques qui pourraient mettre en danger votre sécurité ainsi que celle des passagers. Si vous avez des doutes sur la sécurité de votre itinéraire, faites demi-tour et empruntez un autre itinéraire.
- Ne vous arrêtez jamais dans l'eau.
- De l'eau qui pénètre dans le compartiment-moteur peut entraîner une immobilisation du véhicule dans l'eau. Le véhicule risque alors de devenir incontrôlable et d'être emporté par le courant.
- Un sol meuble, des obstacles sous l'eau et les bas-fonds risquent de provoquer des accidents ainsi qu'une immobilisation du véhicule dans l'eau. Cela risque de conduire à des situations critiques.
- Une eau à fort courant ou impétueuse peut emporter le véhicule dans le sens du courant. Cela risque de provoquer des accidents ainsi que de graves blessures.

MISE EN GARDE

- La traversée de cours d'eau est susceptible d'endommager des pièces du véhicule telles que le moteur, la chaise cinématique, les trains roulants ou l'équipement électrique.
- Ne traversez jamais de l'eau salée, car le sel risque de provoquer la corrosion. Rincez immédiatement à l'eau douce toutes les pièces du véhicule entrées en contact avec du sel ou de l'eau salée.

AVERTISSEMENT

La conduite en terrain enneigé est très dangereuse.

- Ne choisissez jamais des trajets peu sûrs et ne prenez jamais de risques qui pourraient mettre en danger votre sécurité ainsi que celle des passagers. Si vous avez des doutes sur la sécurité de votre itinéraire, faites demi-tour et empruntez un autre itinéraire.

AVERTISSEMENT (suite)

- Les nids de poule, qu'ils soient profonds ou non, les creux, fossés, précipices, croûtes gelées ou autres obstacles sont souvent partiellement ou totalement recouverts de neige.
- Les dangers enfouis dans la neige peuvent provoquer un accident, des blessures graves ou l'immobilisation du véhicule dans des conditions météorologiques extrêmes.

Conduite en terrain pentu

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 300.

Conduite en montée ou en descente

Avant toute conduite en montée ou en descente, arrêtez-vous, descendez du véhicule et examinez la situation :

1. Parcourez le terrain à pied et vérifiez si le sol est suffisamment solide, s'il y a des obstacles ou d'autres dangers cachés .
2. Regardez ce qui vous attend après la montée.
3. Si le parcours est trop raide, trop accidenté ou si le sol est trop meuble, n'empruntez pas ce terrain et choisissez un autre parcours.
4. Utilisez le mode tout-terrain  page 223.
5. Roulez lentement et à vitesse constante tout au long de la montée ou en descente.
6. Évitez l'accélération afin qu'elle soit juste suffisante pour venir à bout de la montée. Une accélération trop forte entraîne le patinage des roues et la perte de contrôle du véhicule. Une accélération trop faible augmente la probabilité de faire caler le moteur.
7. En montée, vous ne devez jamais vous arrêter à l'arrêt demi-tour.
8. Évitez de faire caler le moteur.
9. Évitez de passer les vitesses ou de débrayer durant la phase de montée.

Si vous ne pouvez pas venir à bout de la montée

1. En montée, ne faites jamais demi-tour.
2. Si le moteur cale, enfoncez la pédale de frein et arrêtez le moteur.

AVERTISSEMENT (suite)

- Adaptez toujours votre vitesse et votre style de conduite au changement, à l'état du terrain ainsi qu'aux conditions météorologiques et de visibilité.

- Engagez la marche arrière et reculez lentement tout droit.
- Gardez la vitesse du véhicule constante à l'aide de la pédale de frein jusqu'à ce que vous trouviez une place sécurisée.

Conduite en descente

Ne dépassez jamais l'angle de dévers du véhicule ! Si une conduite en dévers se révèle imparable et que le véhicule menace de se renverser, tournez immédiatement le volant vers le bas de la ligne de plus grande pente.

La conduite en descente présente un risque élevé de retournement. En descente, concentrez-vous particulièrement sur le braquage du véhicule.

Dans les descentes abruptes, utilisez le mode tout-terrain  page 223.

- Lorsque vous conduisez en descente abrupte, engagez la première vitesse.
- Appuyez modérément sur la pédale de frein pour éviter de perdre le contrôle du véhicule.
- Dans la mesure du possible et si cela ne présente aucun danger, conduisez tout droit en suivant la ligne de plus grande pente (pente maximale).
- Évitez de débrayer ou de sélectionner le point mort.

AVERTISSEMENT

N'essayez jamais de rouler en montées ou en descentes si elles sont trop abruptes pour le véhicule. Le véhicule risque de déraiser, de se renverser ou de faire un tonneau.

- Ne choisissez jamais des trajets peu sûrs et ne prenez jamais de risques qui pourraient mettre en danger votre sécurité ainsi que celle des passagers. Si vous avez des doutes sur la sécurité de votre itinéraire, faites demi-tour et empruntez un autre itinéraire.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- L'angle de montée ou de descente ne doit pas dépasser la valeur maximale admissible pour le véhicule.
- Conduisez toujours en montée et en descente uniquement en suivant la ligne de plus grande pente.
- En montée et en descente, vous ne devez jamais tourner ou faire demi-tour. Le véhicule risque de basculer ou de déraiser.
- Si le moteur cale ou qu'il s'arrête pour une toute autre raison : arrêtez-vous et actionnez la pédale de frein. Redémarrez le moteur. Engagez la marche arrière, relâchez la pédale de frein et exploitez le frein moteur pour ramener le véhicule avec précaution sur la ligne de plus grande pente. À cet effet, ralentissez et maintenez la vitesse constante.

Conduite en dévers



Fig. 178 Braquez en direction de la ligne de plus grande pente.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 300.

La conduite en dévers constitue l'une des situations les plus dangereuses en tout-terrain .

Cela peut paraître sans danger au premier abord, mais ne sous-estimez jamais les difficultés et les dangers que peut présenter la conduite en dévers ! Un véhicule se trouvant en travers de la pente peut déraiser, se renverser ou faire un tonneau. Ceci peut entraîner des blessures graves et mortelles chez les occupants.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si vous n'arrivez pas à démarrer le moteur, actionnez la pédale de frein en exerçant une force constante et laissez reculer le véhicule dans sa trajectoire. À cet effet, ralentissez et maintenez la vitesse constante.
- Ne laissez jamais reculer le véhicule jusqu'au bas de la pente au point mort. Ceci peut entraîner la perte de contrôle du véhicule.

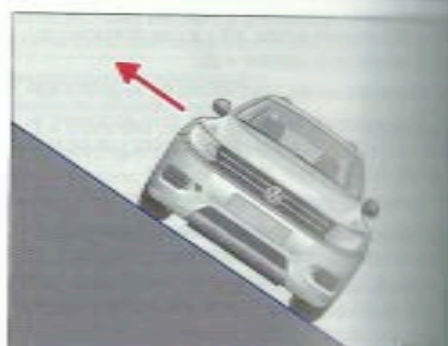


Fig. 179 En dévers, sortez du véhicule toujours du côté amont.

Conduite en dévers

Avant de prendre la route, vérifiez s'il n'existe vraiment pas d'autre itinéraire plus sûr.

Si vous devez conduire en dévers, le sol doit être dans la mesure du possible, ferme et plat. Sur un glissant ou sol meuble, le véhicule a tendance à déraiser latéralement ou à basculer. Veillez toujours à ce que l'inclinaison due aux irrégularités du terrain ne soit pas trop importante. Si c'est le cas, le véhicule peut basculer ou faire un tonneau.

Lorsque le véhicule se trouve dans un dévers prononcé, les roues situées du côté aval ne doivent jamais se retrouver dans des creux ou des cavités.

Le sol. Les roues situées du côté amont ne doivent jamais franchir de reliefs comme les pierres, les troncs d'arbres ou d'autres obstacles.

Si le véhicule menace de se renverser, braquez immédiatement du « côté bas de la pente » en accélérant légèrement fig. 178. S'il n'est pas possible de braquer vers le bas de la ligne de plus grande pente, tournez le volant dans le sens de la montée et accélérez légèrement.

Le centre de gravité doit être aussi bas que possible. Le poids de l'ensemble des occupants doit être uniformément réparti. Il est conseillé aux personnes fortes ou de grande taille de s'asseoir du côté amont du véhicule. Il est conseillé de retirer les bagages du toit et d'attacher les objets lourds car leur déplacement brusque risque d'entraîner le renversement du véhicule .

Lors de la conduite en dévers, il est conseillé au passager arrière de toujours occuper une place sûre du côté amont. Dans le pire des cas, le passager doit quitter le véhicule du côté correspondant jusqu'à ce que le dévers soit franchi en toute sécurité.

Sortie en pente

Si le véhicule s'arrête sur une pente en dévers prononcé, tous les passagers doivent sortir du côté amont du véhicule fig. 179. Ceci est également valable lorsque la porte correspondante est difficile à ouvrir. Il est possible que la porte ouverte du côté amont se referme sous l'effet de son propre poids en par inadvertance.

⚠ AVERTISSEMENT

N'essayez jamais de conduire en dévers. En particulier lorsque la pente est trop abrupte pour le véhicule. Le véhicule risque de déraiser, de se renverser et de faire un tonneau. Pour réduire le risque d'accident et de blessures graves, tenez compte de ce qui suit :

- Ne sous-estimez jamais les difficultés et les dangers que peut présenter la conduite en dévers. Ne choisissez jamais des trajets

Évitement d'ornières et de creux

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 300.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

peu sûrs et ne prenez jamais de risques qui pourraient mettre en danger votre sécurité ainsi que celle des passagers. Si vous avez des doutes sur la sécurité de votre itinéraire, faites demi-tour et empruntez un autre itinéraire.

- Lors de la conduite en dévers, le véhicule peut alors perdre son adhérence, déraiser latéralement, se renverser ou faire un tonneau et dévaler la pente.

- Les roues situées du côté aval ne doivent jamais se retrouver dans des creux ou des cavités du sol. Les roues situées du côté amont ne doivent jamais franchir de reliefs comme les pierres, les troncs d'arbres ou d'autres obstacles.

- Avant la conduite en dévers, assurez-vous de pouvoir braquer en direction de la ligne de plus grande pente. Si cela n'est pas possible, empruntez un autre chemin. Si le véhicule menace de se renverser, braquez immédiatement en direction de la ligne de plus grande pente en accélérant légèrement fig. 178.

- Si le véhicule se trouve en dévers prononcé sur une pente, évitez les mouvements brusques et incontrôlés dans le véhicule. Le véhicule peut alors perdre son adhérence, déraiser latéralement, se renverser, faire un tonneau et dévaler la pente.

- Si le véhicule s'arrête en dévers prononcé sur une pente, personne ne doit jamais sortir du véhicule par les portes orientées du côté aval. Ce qui risque de provoquer un déplacement du centre de gravité global. Le véhicule peut alors se renverser ou faire un tonneau et dévaler la pente. Pour éviter cela, quittez toujours le véhicule prudemment côté amont fig. 179.

- Lorsque vous sortez du véhicule, veillez à ce que la porte ouverte du côté amont ne se ferme pas sous l'effet de son propre poids ou par inadvertance afin d'éviter d'éventuelles blessures.

Sur les chemins forestiers, dans les prés et dans les champs ainsi que sur les itinéraires tout-terrain fréquentés, vous rencontrerez souvent des ornières.

Si les ornières et les creux sont fermes et peu profonds, il vous suffit simplement de suivre les ornières.

Il est conseillé de ne pas rouler dans des ornières ou des creux trop profonds ➔ 20. Si vous ne pouvez pas les éviter, faites demi-tour.

Traversée de fossés

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 300.

- Vérifiez si l'angle d'attaque de dévers est suffisamment faible pour pouvoir traverser le fossé avec le véhicule.
- Franchissez le fossé dans la mesure du possible en angle aigu ➔ 20.
- Il faut que l'angle de dévers ne soit pas trop important lors de la traversée.

AVERTISSEMENT

Ne traversez jamais de fossés si l'angle d'attaque de dévers est trop abrupt pour le véhicule ou si le fossé est trop profond. Le véhicule risque de déraiser, de se renverser et de faire un tonneau.

Conduite sur le sable et dans la boue

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 300.

Roulez toujours à vitesse constante sur le sable ou dans la boue, ne passez pas de vitesses manuellement et ne vous arrêtez pas.

- Vérifiez que l'ESC est activé. Le témoin  ou  dans le combiné d'instruments ne doit pas s'allumer ➔ page 203.
- Utilisez le mode tout-terrain ➔ page 223.
- Sélectionnez un rapport adapté et conservez-le jusqu'à ce que vous ayez rejoint le sol ferme ➔ page 300.
- Veillez à ce que le véhicule reste constamment en mouvement.

Ne roulez pas trop vite dans la boue et sur le sable, sinon les roues risquent de patiner et le véhicule de s'enliser. Si les pneus n'adhèrent plus, tournez rapidement le volant dans un sens puis

MISE EN GARDE

Si les ornières ou les creux sont trop profonds, le soubassement du véhicule risque d'être endommagé en touchant le sol et le véhicule peut se retrouver immobilisé.

MISE EN GARDE

Si vous franchissez le fossé de face, les roues avant tombent dans le fossé. Le soubassement du véhicule risque de toucher le sol, ce qui peut entraîner un endommagement du véhicule ainsi que son immobilisation. Dans ce cas, et malgré la transmission intégrale, une sortie de fossé se révèle quasiment impossible.

dans l'autre. Ceci vous permet d'obtenir rapidement une meilleure adhérence des roues avant sur ce type de sol.

Conduite sur le sable

Ne réduisez en aucun cas la pression de gonflage des pneus pour conduire sur le sable ➔ 20. Cependant, pour la conduite sur le sable, si la pression de gonflage des pneus a chuté, vous devez toujours rétablir la pression correcte de gonflage des pneus avant de continuer votre route. La conduite avec une pression de gonflage des pneus insuffisante peut provoquer la perte de contrôle du véhicule et augmenter le risque de blessures graves voire mortelles.

Conduite dans la boue

Ne modifiez ni votre vitesse ni votre direction. Les pneus peuvent perdre leur adhérence dans la boue. Si le véhicule dérape, braquez immédiatement dans la direction opposée pour retrouver le contrôle du véhicule.

AVERTISSEMENT

La conduite dans la boue, sur le sable peut se révéler dangereuse. Le véhicule peut déraiser de façon incontrôlée et faire ainsi courir un risque de blessures accru. Conduisez toujours avec prudence si vous devez rouler sur le sable et dans la boue.

- Ne choisissez jamais des trajets peu sûrs et ne prenez jamais de risques qui pourraient mettre en danger votre sécurité ainsi que celle des passagers. Si vous avez des doutes sur la sécurité de votre itinéraire, faites demi-tour et empruntez un autre itinéraire.

Véhicule enlisé

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 300.

Le dégagement du véhicule par mouvements de va-et-vient nécessite de l'entraînement et beaucoup d'adresse.

En cas de fausse manœuvre lors du dégagement du véhicule, le véhicule peut s'enliser encore davantage. Vous ne pouvez alors continuer qu'en demandant de l'aide à autrui.

Lorsqu'il devient impossible de continuer...

- Dégagez avec précaution les roues et assurez-vous qu'aucun autre élément du véhicule n'est enlisé.
- Passez la marche arrière.
- Accélérez en douceur et reculez le véhicule sans sa trace.

Si cela s'avère inefficace, placez des branchages, des tapis de sol ou de la toile à sac devant les pneus pour augmenter l'adhérence et obtenir ainsi une motricité plus importante ➔ 20.

Dégagement du véhicule par mouvements de va-et-vient

Ne faites jamais patiner les roues de façon prolongée, le véhicule ne risquant que de s'enliser encore davantage ➔ 20.

Après une sortie tout-terrain

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 300.

AVERTISSEMENT

Une pression de gonflage des pneus incorrecte peut provoquer un accident grave ou mortel.

- Une pression de gonflage des pneus incorrecte entraîne leur usure accrue et dégrade le comportement routier du véhicule.
- Une pression de gonflage des pneus incorrecte peut provoquer une surchauffe, un endommagement subit, voire un éclatement des pneus, et un décollement de la bande de roulement, ce qui risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

- Désactivez l'ASR ➔ page 203.
- Utilisez le mode tout-terrain ➔ page 223.
- Tournez le volant en position droite.
- Reculez jusqu'à ce que les roues commencent à patiner.
- Passez immédiatement la première et avancez jusqu'à ce que les roues recommencent à patiner.
- Répétez ce va-et-vient jusqu'à ce que votre élan soit suffisant pour vous permettre de vous dégager.
- Après avoir dégagé le véhicule, activez l'ASR ➔ page 203.

AVERTISSEMENT

Personne ne doit jamais se trouver devant ou derrière le véhicule en particulier lorsque vous essayez de dégager un véhicule enlisé.

- Les roues qui patinent risquent de projeter violemment des pierres, des branchages, des morceaux de bois ou d'autres objets se trouvant sous les roues et de provoquer ainsi de très graves blessures.
- Si le véhicule enlisé se déplace brusquement, il risque d'écraser les personnes se trouvant devant ou derrière le véhicule.

le véhicule pour déceler d'éventuels dégâts au niveau du soubassement et, si nécessaire, nettoyer la grille de calandre → ▲

Liste de contrôle

Effectuez-la après chaque sortie tout-terrain → ▲

- ✓ Réactivez l'ASR → page 203.
- ✓ Nettoyez les clignotants, les feux, la plaque de police et l'ensemble des glaces.
- ✓ Démontez si nécessaire l'outil de remorquage ainsi que les chaînes à neige.
- ✓ Contrôlez l'état des pneus, des jantes de force et des essieux pour détecter d'éventuels dégâts et ôtez les grosses saletés, les pierres et les corps étrangers logés entre les sculptures des pneus.
- ✓ Contrôlez le soubassement du véhicule et ôtez tous les objets coincés dans le système de freinage sur les roues, sur les trains roulants, sur le système d'échappement et dans le moteur, comme par ex. des feuilles, des brindilles ou des morceaux de bois → ▲. Si vous constatez des dégâts ou des fuites, rendez-vous dans un atelier spécialisé ou faites appel à un spécialiste.
- ✓ Ôtez les grosses saletés de la calandre et du soubassement du véhicule → page 330.
- ✓ Vérifiez dans le compartiment-moteur si des saletés gênent le fonctionnement du moteur → page 309.

⚠ AVERTISSEMENT

Les objets coincés sous le plancher du véhicule représentent un danger. Après une sortie tout-terrain, vous devez toujours vérifier qu'aucun objet coincé ne se trouve dans le soubassement du véhicule.

- Ne conduisez jamais lorsque des objets sont coincés sur le soubassement, dans le système de freinage, les roues, les trains roulants, le système d'échappement ou dans le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Des matériaux inflammables comme les feuilles ou les brindilles sèches peuvent s'enflammer au contact de pièces brûlantes du véhicule. Un incendie peut entraîner de graves blessures.
- Les objets coincés peuvent en effet endommager les conduites de carburant, le système de freinage, les joints ou d'autres éléments des trains roulants. Cela peut entraîner des accidents et la perte de contrôle du véhicule.

Dans le compartiment-moteur

Mesures préalables pour les interventions dans le compartiment-moteur

1.1 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Travaux d'attente	311
Préparation du véhicule avant d'effectuer des travaux dans le compartiment-moteur	312
Ouvverture et fermeture du capot-moteur	313

Avant d'effectuer des travaux dans le compartiment-moteur, gardez toujours le véhicule en toute sécurité sur une surface horizontale et solide.

Le compartiment-moteur d'un véhicule constitue une zone dangereuse. N'intervenez jamais sur le moteur et dans le compartiment-moteur si vous n'êtes pas familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité générales de rigueur et si vous ne disposez pas des fluides, des ingrédients et des outils adéquats → ▲ ! Le cas échéant, faites effectuer toutes les interventions par un atelier spécialisé. Des opérations non effectuées en bonne et due forme peuvent causer de graves blessures.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 6
- Eau de pluie et lave-glace avant → page 127
- Démarrage et arrêt du moteur → page 187
- Liquide de frein → page 203
- Contrôles lors du ravitaillement en carburant → page 280
- Huile-moteur → page 315
- Liquide de refroidissement → page 320
- Batterie du véhicule → page 325
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 359

⚠ AVERTISSEMENT

Des déplacements involontaires du véhicule au cours d'opérations de maintenance risquent de provoquer de graves blessures.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne travaillez jamais sous le véhicule si celui-ci n'est pas immobilisé en toute sécurité. Si vous effectuez des opérations sous le véhicule alors que les roues touchent le sol, veillez à ce que le véhicule se trouve sur une surface plane, que les roues soient bloquées et que la clé du véhicule soit retirée du contact-démarrage.
- Si des travaux doivent être effectués sous le véhicule, il faut le sécuriser en l'étayant en plus avec des chandelles appropriées. Le cric n'est pas suffisant à cet effet et il risque de céder, ce qui peut entraîner de graves blessures.
- Le système SartiStop doit être désactivé.

⚠ AVERTISSEMENT

Le compartiment-moteur de tout véhicule est une zone dangereuse qui peut causer de sérieuses blessures !

- Quelles que soient les opérations à effectuer, soyez toujours extrêmement vigilant et prudent et tenez compte des consignes de sécurité générales en vigueur. Ne prenez jamais de risques pour votre sécurité.
- N'intervenez vous-même sur le moteur ou dans le compartiment-moteur que si vous êtes familiarisé avec les opérations nécessaires. En cas de doute, confiez les opérations nécessaires à un atelier spécialisé. Des opérations non effectuées en bonne et due forme peuvent causer des blessures graves.
- N'ouvrez ou ne fermez jamais le capot-moteur tant que vous voyez de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échapper. La vapeur chaude ou le liquide de refroidissement brûlant peuvent causer de graves brûlures. Attendez toujours de ne plus entendre ni voir de vapeur ou de liquide de refroidissement s'écouler du compartiment-moteur.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Laissez toujours refroidir le moteur avant d'ouvrir le capot-moteur.
- Les pièces chaudes du moteur et du système d'échappement peuvent causer des brûlures au contact de la peau.
- Une fois le moteur refroidi, tenez compte de ce qui suit avant d'ouvrir le compartiment-moteur.
 - Activez le frein de stationnement électronique et amenez le levier sélecteur dans la position P ou le levier de vitesses au point mort.
 - Retirez la clé du véhicule du contact-démarrage.
 - Tenez toujours les enfants éloignés du compartiment-moteur et ne les laissez jamais sans surveillance.
- Lorsque le moteur est chaud, le système de refroidissement du moteur est sous pression. Lorsque le moteur est chaud, n'ouvrez jamais le couvercle du vase d'expansion du liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement risque sinon de gicler et d'entraîner des brûlures et des blessures graves.
 - Tournez lentement et avec une grande précaution le couvercle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre tout en exerçant une légère pression vers le bas sur le couvercle.
 - Protégez-vous toujours le visage, les mains et les bras du liquide de refroidissement ou de la vapeur chaude à l'aide d'un grand chiffon épais.
- Lorsque vous faites l'appoint, ne renversez pas de fluides sur les pièces du moteur ou sur le système d'échappement. Les fluides renversés pourraient causer un incendie.

⚠ AVERTISSEMENT

Un système électrique sous haute tension peut causer des décharges électriques, des brûlures et des blessures graves, voire mortelles !

- Ne court-circuitiez jamais le système électrique. La batterie du véhicule risque sinon d'exploser.
- Pour réduire le risque de décharge électrique et de blessures graves pendant que le moteur tourne ou au moment de son démarrage, tenez compte de ce qui suit :
 - Ne touchez jamais au câblage électrique de l'allumage.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne touchez jamais les câbles électriques et les raccords des lampes à décharge.

⚠ AVERTISSEMENT

Le compartiment-moteur comporte des pièces rotatives qui peuvent entraîner de graves blessures.

- Ne touchez jamais cette zone ni le ventilateur de radiateur. Tout contact avec les pales du rotor peut entraîner des blessures graves. Le ventilateur est asservi à la température et peut se mettre en route automatiquement – même lorsque le contact d'allumage est coupé ou que la clé du véhicule a été retirée du contact-démarrage.
- Si des interventions doivent être effectuées lors du démarrage du moteur ou lorsque celui-ci est en marche, les pièces en rotation (courroie multipistes, alternateur, ventilateur de radiateur, par ex.) et l'allumage haute tension présentent un danger de mort. Soyez toujours extrêmement vigilant.
 - Tenez toujours éloignés des pièces en rotation du moteur les parties du corps, les bijoux, les cravates, les vêtements amples et les cheveux longs. Avant toute intervention, retirez toujours les bijoux et cravates, attachez les cheveux longs et veillez à ce que tous les vêtements reposent bien le long du corps afin d'éviter qu'ils ne se coincent dans les pièces du moteur.
 - Actionnez toujours l'accélérateur avec une extrême prudence et n'accélérez jamais par inadvertance. Le véhicule peut se mettre en mouvement même si le frein de stationnement est activé.
- Ne laissez aucun objet (outils ou chiffon, par ex.) dans le compartiment-moteur. La présence d'objets peut causer des dysfonctionnements, endommager le moteur et provoquer un incendie.

⚠ AVERTISSEMENT

Les fluides ainsi que certains matériaux du compartiment-moteur sont facilement inflammables et peuvent causer un incendie et des blessures graves !

- Ne fumez jamais.
- Ne travaillez jamais à proximité d'étincelles ou de flammes nues.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne versez jamais de fluides sur le moteur. Ils peuvent s'enflammer sur les pièces brûlantes du moteur et entraîner ainsi des blessures.
- Si des interventions sur le système d'alimentation en carburant ou sur le système électrique sont nécessaires, tenez compte de ce qui suit :
 - Déconnectez toujours la batterie du véhicule. Veillez à ce que le véhicule soit déverrouillé lorsque la batterie est déconnectée ; l'alarme antivol est sinon activée.
 - Ne travaillez jamais à proximité de systèmes de chauffage, de chauffe-eaux ou d'autres flammes nues.
- Ayez toujours à disposition un extincteur opérationnel ayant été contrôlé.

Témoin d'alerte

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 309.

Allumé	Cause possible	Pour y remédier
	Le capot-moteur n'est pas fermé correctement.	• Arrêtez de rouler ! Fermez le capot-moteur.

À l'instant où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Si le capot-moteur est ouvert ou mal fermé, le témoin d'alerte  s'allume sur l'afficheur du combiné instruments.

Selon l'équipement du véhicule, il se peut qu'un symbole apparaisse sur l'afficheur du combiné instruments à la place du témoin d'alerte pour indiquer que le capot-moteur est ouvert ou mal fermé. Ce symbole est également visible lorsque le contact d'allumage est coupé. L'affichage s'éteint au bout d'environ 15 secondes, une fois que le véhicule a été verrouillé, les portes étant fermées.

⚠ MISE EN GARDE

En cas d'appoint ou de vidange de fluides, veillez à ce que les fluides se trouvent dans les récipients appropriés. L'utilisation de fluides inadéquats peut causer des dysfonctionnements importants et endommager le moteur !

 Les fluides qui s'écoulent du véhicule sont nuisibles à l'environnement. Contrôlez donc régulièrement l'état du sol se trouvant sous votre véhicule. Si vous remarquez sur le sol des tâches d'huile ou d'autres fluides, faites contrôler le véhicule par un atelier spécialisé. Éliminez les fluides qui se sont écoulés dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou de graves blessures corporelles.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

Préparation du véhicule avant d'effectuer des travaux dans le compartiment-moteur

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 309.

Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué avant toute intervention dans le compartiment-moteur  :

- ✓ Garez en toute sécurité le véhicule sur une surface plane et solide.
- ✓ Enfonchez la pédale de frein et maintenez-la dans cette position jusqu'à ce que vous ayez coupé le moteur.
- ✓ Fermez le frein de stationnement électronique $\Rightarrow$ page 203.
- ✓ Amenez le levier de vitesses au point mort ou le levier sélecteur en position **P** $\Rightarrow$ page 194.
- ✓ Coupez le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarrage $\Rightarrow$ page 187.
- ✓ Laissez refroidir suffisamment le moteur.
- ✓ Éloignez toujours les enfants et toute autre personne du compartiment-moteur.
- ✓ Assurez-vous que le véhicule soit correctement immobilisé.

AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer de graves blessures.

AVERTISSEMENT (suite)

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les signes de sécurité générales en vigueur.

Ouverture et fermeture du capot-moteur

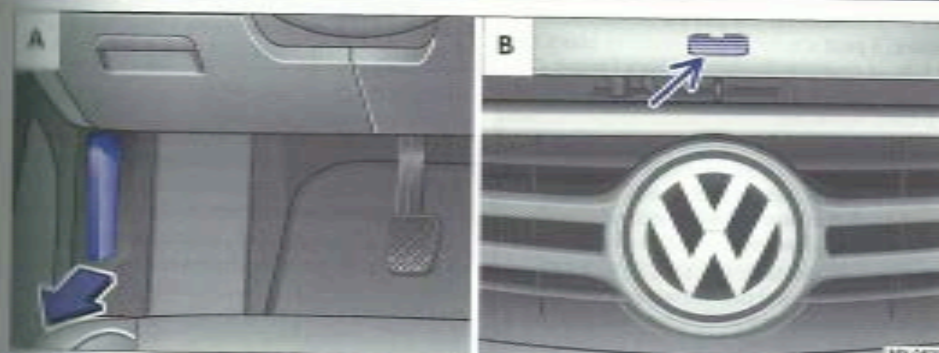


Fig. 180 Figure A: détail du plancher côté conducteur ; figure B: détail de la grille de calandre.

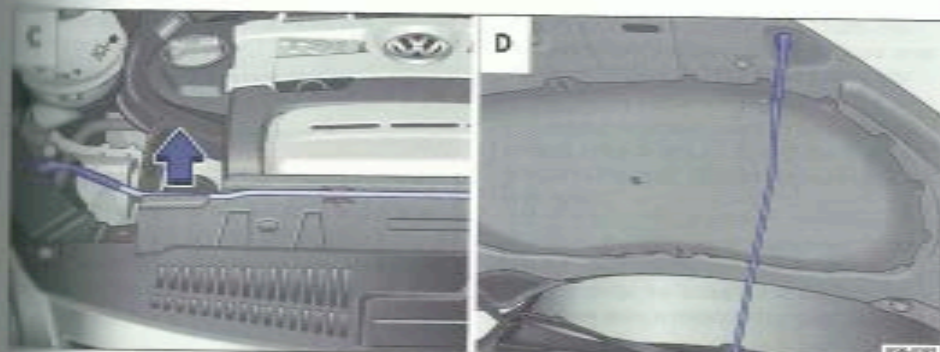


Fig. 181 Figure C : béquille de capot-moteur dans sa fixation ; figure D : capot-moteur ouvert.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 309.

Ouverture du capot-moteur

1. Avant d'ouvrir le capot-moteur, assurez-vous que les bras d'essuie-glace reposent sur le pare-brise $\Rightarrow$ D.
2. La porte du conducteur étant ouverte, tirez le levier de déverrouillage $\Rightarrow$ fig. 180 A dans le sens de la flèche. Le capot-moteur est éjecté du dispositif de verrouillage du porte-serrure sous l'action d'un ressort $\Rightarrow$ A.
3. Soulevez le capot-moteur par le levier d'ouverture $\Rightarrow$ fig. 180 B (flèche) et maintenez-le dans cette position.
4. Retirez la béquille de sa fixation $\Rightarrow$ fig. 181 C et appuyez-la dans l'ouverture du capot-moteur $\Rightarrow$ fig. 181 D.

Fermeture du capot-moteur

- Soulevez quelque peu le capot-moteur et décrochez la béquille $\Rightarrow$ A.
- Rabattez la béquille dans le sens inverse de la flèche $\Rightarrow$ fig. 181 C.
- Laissez tomber le capot-moteur dans le dispositif de verrouillage du porte-serrure – n'exercez aucune pression supplémentaire sur le capot-moteur !

Si le capot-moteur n'est pas fermé, rouvrez-le puis fermez-le correctement.

Le capot-moteur est correctement fermé lorsqu'il affleure les éléments de carrosserie qui l'entourent. Le témoin ne doit plus s'allumer sur le combiné d'instruments $\Rightarrow$ page 311.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le capot-moteur n'a pas été fermé correctement, il peut s'ouvrir subitement en cours de route et masquer la visibilité vers l'avant. Cela peut provoquer des accidents ainsi que de graves blessures.

- Après avoir fermé le capot-moteur, vérifiez que le dispositif de verrouillage du porte-serre est correctement encliqueté. Le capot-moteur doit affleurer les éléments de carrosserie qui l'entourent.

- Si vous constatez en cours de route que le capot-moteur n'est pas correctement fermé, arrêtez-vous immédiatement et fermez le capot-moteur.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- N'ouvrez ou ne fermez le capot-moteur que lorsque personne ne se trouve dans la zone de débattement.

ⓘ MISE EN GARDE

- Pour éviter tout risque d'endommagement du capot-moteur et des bras d'essuie-glace, n'ouvrez le capot-moteur que lorsque les essuie-glaces sont rabattus.

- Rabattez toujours les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de prendre la route.

Huile-moteur

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins d'alerte et de contrôle	315
Spécifications de l'huile-moteur	316
Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint d'huile-moteur	317
Consommation d'huile-moteur	318
Vérification d'huile-moteur	318

Informations complémentaires et avertissements :

- ➔ brochure Plan d'Entretien
- ➔ Préparations des interventions dans le compartiment-moteur ➔ page 309
- ➔ Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications ➔ page 359

⚠ AVERTISSEMENT

Une manipulation impropre de l'huile-moteur risque de provoquer des brûlures et des blessures graves.

- Portez toujours des lunettes de protection lors de la manipulation de l'huile-moteur.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- L'huile-moteur est toxique, vous devez donc la conserver hors de la portée des enfants.

- Conservez l'huile-moteur uniquement dans son bidon d'origine fermé. Cela vaut également pour l'huile usagée avant de l'éliminer.

- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver l'huile-moteur ; cela pourrait inciter des tiers à en boire le contenu.

- Être en contact régulier avec l'huile-moteur peut nuire à la peau. Lavez toujours avec soin la peau avec de l'eau et du savon lorsqu'elle est humectée d'huile-moteur.

- Lorsque le moteur tourne, l'huile-moteur devient brûlante et peut causer des brûlures graves sur la peau. Laissez toujours refroidir le moteur.



De l'huile-moteur renversée ou qui s'écoule est une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et éliminez-les dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Témoins d'alerte et de contrôle



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 315.

Altéré	Cause possible	Pour y remédier
	Niveau d'huile-moteur trop bas.	Arrêtez le moteur. Contrôlez le niveau d'huile-moteur ➔ page 317.
Clignote	Cause possible	Pour y remédier
	Pression d'huile-moteur trop basse.	⚠ Arrêtez de rouler ! Arrêtez le moteur. Contrôlez le niveau d'huile-moteur. - Si le témoin d'alerte clignote, bien que le niveau d'huile soit correct, ne poursuivez pas votre route ou ne laissez pas le moteur tourner. Le moteur risque d'être endommagé. Faites appel à un spécialiste !
	Le système d'huile-moteur présente un dysfonctionnement.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Faites contrôler le capteur de niveau d'huile moteur.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou de graves blessures corporelles.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.

AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte peut entraîner l'endommagement du véhicule.

Spécifications de l'huile-moteur

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 315.

Utilisez une huile-moteur strictement conforme aux spécifications.

Le choix d'une huile-moteur correcte est important pour le fonctionnement et la longévité du moteur. En usine, le remplissage du moteur s'effectue avec de l'huile multigrade de qualité supérieure qui peut être généralement utilisée toute l'année.

N'utilisez si possible que de l'huile-moteur agréée par Volkswagen . Si vous souhaitez maintenir le Service Longue Durée (LongLife), vous devez

faire l'appoint uniquement avec l'huile spécialement homologuée pour le Service Longue Durée conformément à la norme VW correspondante (→ tabl. à la page 316). Les huiles-moteur mentionnées sont des huiles multigrades supérieures fiables.

Les huiles-moteur font l'objet de perfectionnements constants. Un partenaire Volkswagen est tenu constamment informé des dernières modifications. C'est pourquoi Volkswagen recommande de faire effectuer la vidange d'huile-moteur par un partenaire Volkswagen.

Moteurs	Lettres-repères moteur	Spécifications de l'huile-moteur	
		avec Service Longue Durée (LongLife) (Q15)	avec service classique asservi à la durée ou au kilométrage (Q11, Q12, Q13, Q14)
Tous les moteurs à essence	CAWA, CAWD, CAWA, CAWB, CAKA, CCTA, CC2B, CC2D, CTHA, CTHD	VW 504 00	VW 502 00
Tout moteur diesel avec filtre à particules	CFFA, CFFB, CFFD, CFGB, CLJA	VW 507 00	VW 507 00
Tout moteur diesel sans filtre à particules	CLJA	VW 507 00, VW 506 01	VW 505 01

MISE EN GARDE

- N'utilisez que de l'huile-moteur agréée par Volkswagen pour votre moteur. L'utilisation d'autres types d'huile-moteur risque d'endommager le moteur !

MISE EN GARDE (suite)

- Ne mélangez pas d'additif lubrifiant à l'huile-moteur. Les dommages résultant de l'utilisation de tels additifs sont exclus de la garantie.

Contrôle du niveau d'huile-moteur et appoint d'huile-moteur

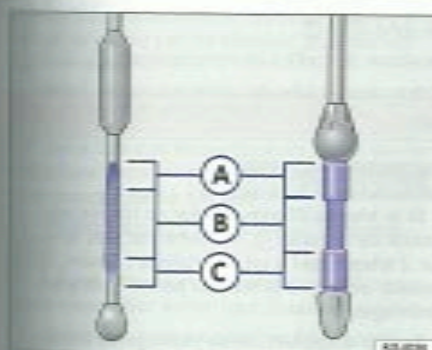


Fig. 182 Jauge d'huile avec repères pour niveau d'huile-moteur.



Fig. 183 Dans le compartiment-moteur : bouchon de l'orifice de remplissage d'huile-moteur.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 315.

Mode de contrôle

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué .

1. Le moteur ayant atteint sa température de fonctionnement, gardez votre véhicule sur une surface horizontale afin d'éviter toute lecture erronée du niveau d'huile-moteur.
2. Arrêtez le moteur et attendez quelques minutes pour permettre à l'huile-moteur de refluer dans le carter d'huile.
3. Ouvrez le capot-moteur  → page 309.
4. Identifiez l'orifice de remplissage du moteur et la jauge d'huile. L'orifice de remplissage d'huile-moteur se reconnaît au symbole  figurant sur le couvercle → fig. 183 et la jauge d'huile à la poignée de couleur. En cas de doute sur l'emplacement du bouchon et de la jauge d'huile, rendez-vous dans un atelier spécialisé.
5. Retirez la jauge d'huile du tube de guidage et essuyez-la avec un chiffon propre.
6. Remettez ensuite la jauge d'huile en place dans le tube de guidage jusqu'en butée. Si un repère se trouve sur la jauge d'huile, ce repère doit, lors de la mise en place dans la rainure correspondante, correspondre avec l'extrémité supérieure du tube de guidage.
7. Retirez de nouveau la jauge d'huile puis relevez le niveau d'huile-moteur sur la jauge → fig. 182 comme suit :
 (A) : Ne faites pas d'appoint d'huile . Poursuivez avec l'étape 15.
 (B) : vous pouvez faire l'appoint d'huile (environ 0,5 l). Poursuivez avec l'étape 8 ou 15.
 (C) : Faites impérativement l'appoint d'huile (environ 1,0 l). Poursuivez avec l'étape 8.
8. Après avoir relevé le niveau d'huile-moteur, remettez correctement en place la jauge d'huile jusqu'en butée dans le tube de guidage.
9. Dévissez le couvercle de l'orifice de remplissage d'huile-moteur → fig. 183.
10. Faites l'appoint uniquement avec de l'huile-moteur expressément agréée par Volkswagen pour le moteur concerné, en versant pas à pas de petites quantités (pas plus de 0,5 l).
11. Pour éviter un remplissage excessif, attendez environ une minute après chaque appoint pour permettre à l'huile-moteur de s'écouler dans le carter d'huile jusqu'au repère de la jauge d'huile.
12. Relevez de nouveau le niveau d'huile-moteur sur la jauge avant de verser une nouvelle petite quantité d'huile-moteur. Ne versez jamais une quantité excessive d'huile-moteur .

13. Une fois le remplissage effectué, le niveau d'huile-moteur doit atteindre au minimum le milieu de la zone → fig. 182 (B) sans toutefois jamais dépasser la zone (A) → (C).
14. Après avoir fait l'appoint, vissez soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage.
15. Remettez ensuite la jauge d'huile correctement en place dans le tube de guidage jusqu'en butée.
16. Fermez correctement le capot-moteur → page 309.

⚠ AVERTISSEMENT

L'huile-moteur peut s'enflammer au contact de pièces des moteurs brûlantes. Cela peut causer des incendies ainsi que des brûlures et de graves blessures.

- L'huile-moteur renversée sur des pièces du moteur froides risque de se réchauffer et de s'enflammer lorsque le moteur tourne.
- Après le remplissage, assurez-vous toujours que le bouchon de l'orifice de remplissage est correctement vissé et que la jauge d'huile est de nouveau dans le tube de guidage. L'huile-moteur risquerait sinon de s'écouler sur les pièces brûlantes du moteur lorsque celui-ci tourne.

ⓘ MISE EN GARDE

- Si le niveau d'huile-moteur se trouve au-dessus de la zone (A), ne démarrez pas le moteur. Faites appel à un spécialiste ! Sinon, le catalyseur ainsi que le moteur peuvent être endommagés !
- En cas d'appoint ou de vidange de fluides, veillez à ce que les fluides se trouvent dans les récipients appropriés. L'utilisation de fluides inadéquats peut causer des dysfonctionnements importants et endommager le moteur.

Le niveau d'huile-moteur ne doit en aucun cas dépasser la zone (C). Sinon, de l'huile ne que d'être aspirée par l'alération de carter-moteur et parvenir dans l'atmosphère par l'intermédiaire du système d'échappement.

La présence d'additifs dans l'huile-moteur assombrira l'huile-moteur fraîche après un bref temps de fonctionnement du moteur. Ce phénomène est normal et ne justifie pas de vidanger plus souvent l'huile-moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

En, dans des cas exceptionnels, vous devez effectuer vous-même une vidange d'huile, tenez compte de ce qui suit :

- Portez toujours des lunettes de protection.
- Laissez toujours le moteur refroidir complètement pour éviter tout risque de brûlure.
- Tenez les bras en position horizontale lorsque vous dévissez la vis de vidange d'huile avec les doigts afin d'empêcher l'huile qui s'écoule de couler sur les bras.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Pour récupérer l'huile usagée, utilisez un récipient approprié pouvant recueillir au moins toute l'huile contenue dans votre moteur.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver l'huile-moteur afin que des tiers puissent encore les identifier.
- L'huile-moteur est toxique, vous devez donc la conserver hors de la portée des enfants.

Avant de procéder à une vidange d'huile, cherchez d'abord un endroit approprié pour la mise au rebut de l'huile usagée.

Éliminez l'huile usagée dans le respect de l'environnement. N'éliminez jamais l'huile usagée dans des endroits tels que les jardins, les forêts, les canalisations, les routes et chemins, les fleuves ou les cours d'eau.

Consommation d'huile-moteur

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → figurant à la page 315.

La consommation d'huile-moteur peut varier selon le moteur et être modifiée pendant la durée de vie du moteur.

La consommation d'huile-moteur peut aller jusqu'à 1 l/2 000 km, suivant votre style de conduite et les conditions d'utilisation. Pour les véhicules neufs, la consommation d'huile peut être supérieure du-

rant les 5 000 premiers kilomètres. C'est pourquoi le niveau d'huile-moteur doit être vérifié régulièrement – de préférence chaque fois que vous faites le plein et avant tout long trajet.

En cas de sollicitation particulièrement élevée du moteur, par exemple en été lors de longs trajets sur autoroute, en cas de traction d'une remorque ou de franchissements de cols de haute montagne, le niveau d'huile-moteur doit se trouver dans la zone → fig. 182 (B).

Vidange d'huile-moteur

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité → figurant à la page 315.

Il est nécessaire d'effectuer régulièrement une vidange d'huile-moteur conformément aux directives définies dans le Plan d'Entretien.

En raison des outils spéciaux nécessaires, des connaissances techniques requises pour ce type de travail ainsi que de l'élimination de l'huile usa-

gée, faites toujours vidanger l'huile et changer le filtre dans un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les intervalles d'entretien dans le Plan d'Entretien.

Liquide de refroidissement

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin d'alerte et indicateur de température de liquide de refroidissement	321
Spécifications du liquide de refroidissement	322
Vérification du niveau de liquide de refroidissement et appoint	323

N'intervenez jamais sur le système de refroidissement du moteur si vous n'êtes pas familiarisé avec les manipulations nécessaires et si vous ne disposez pas de l'outillage nécessaire et des fluides adéquats. Le cas échéant, faites effectuer toutes les interventions par un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Des opérations non effectuées en bonne et due forme peuvent causer de graves blessures.

Informations complémentaires et avertissements :

- Traction d'une remorque → page 154
- Préparations des interventions dans le compartiment-moteur → page 309
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 359

AVERTISSEMENT

Le liquide de refroidissement est toxique !

- Conservez le liquide de refroidissement uniquement dans son bidon d'origine fermé et dans un endroit sûr.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver le liquide de refroidissement afin de ne pas inciter des tiers à en boire le contenu.
- Conservez le liquide de refroidissement hors de la portée des enfants.
- Assurez-vous que la proportion d'additif de liquide de refroidissement est appropriée, en fonction de la température ambiante minimale prévue à laquelle le véhicule est utilisé.
- Par des températures extrêmement basses, le liquide de refroidissement risque de geler et le véhicule d'être immobilisé. Le chauffage ne fonctionnant plus, les occupants du véhicule risquent également de mourir de froid s'ils ne sont pas suffisamment couverts.

Les liquides de refroidissement et les additifs peuvent être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui s'écoulent et éliminez-les dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Témoin d'alerte et indicateur de température de liquide de refroidissement

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 320.

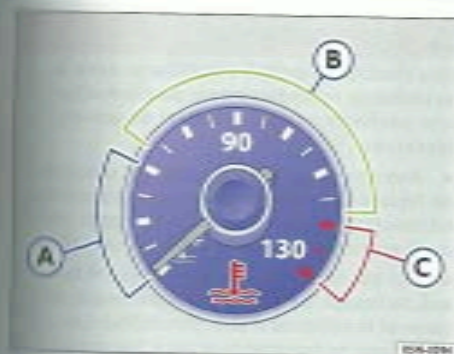


Fig. 184 Indicateur de température de liquide de refroidissement dans le combiné d'instrument : (A) Zone froide ; (B) Zone normale ; (C) Zone d'alerte.

Tant que l'aiguille de l'indicateur de température de liquide de refroidissement se trouve dans la zone froide → fig. 184 (A), le moteur n'a pas encore atteint sa température de fonctionnement et il convient d'éviter de rouler à haut régime et de solliciter fortement le moteur.

En conduite normale, l'aiguille doit se trouver dans la zone centrale de l'échelle graduée. Si le moteur est fortement sollicité – en particulier lorsque la température ambiante est élevée – l'aiguille peut aussi se déplacer loin vers la droite.

Étiquette	Position de l'aiguille → fig. 184	Cause possible	Pour y remédier
	(C) Zone d'alerte	Température de liquide de refroidissement trop élevée.	➊ Arrêtez de rouler ! Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité. Coupez le moteur, laissez refroidir le moteur jusqu'à ce que l'aiguille revienne dans la zone normale. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement → page 323.
	(B) Zone normale	Niveau de liquide de refroidissement trop faible.	Le moteur étant refroidi, contrôlez le niveau de liquide de refroidissement et faites l'appoint si nécessaire → page 323. Si le niveau de liquide de refroidissement est correct, le système présente un dysfonctionnement.
	—	Dysfonctionnement du système de liquide de refroidissement.	➋ Arrêtez de rouler ! Faites appel à un spécialiste en mesure de vous dépanner !

À l'instant où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou de graves blessures corporelles.

AVERTISSEMENT (suite)

- Tenez donc toujours compte des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte.
- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte peut entraîner l'endommagement du véhicule.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 320.

Le système de refroidissement est rempli en usine d'un mélange constitué d'eau ayant subi un traitement particulier et d'une proportion d'au moins 40 % d'additif de liquide de refroidissement G 13 (TL-VW 774 J). L'additif de liquide de refroidissement est reconnaissable à sa coloration violette. Ce mélange constitué d'eau et d'additif de liquide de refroidissement offre non seulement une protection antigel jusqu'à -25 °C (-13 °F), mais protège également les pièces en alliage léger du système de refroidissement contre la corrosion. En outre, le mélange empêche l'entartrage et élève nettement le point d'ébullition du liquide de refroidissement.

Pour protéger le système de refroidissement, la proportion d'additif de liquide de refroidissement doit toujours être de 40 % minimum, même si l'utilisation d'un protection antigel n'est pas nécessaire lorsque le climat est chaud.

Si, pour des raisons climatiques, une protection antigel plus importante est nécessaire, la proportion d'additif de liquide de refroidissement peut être augmentée. La proportion de cet additif de liquide de refroidissement ne doit toutefois pas dépasser 60 %, la protection antigel risquant sinon de perdre son efficacité, de même que l'effet de refroidissement.

Lorsque vous faites l'appoint de liquide de refroidissement, utilisez un mélange constitué d'eau distillée et d'une proportion minimale de 40 % de l'additif de liquide de refroidissement G 13 ou G 12 plus-plus (TL-VW 774 G) (coloration violette pour les deux), afin d'obtenir une protection anticorrosion optimale . Un mélange de G 13 avec les liquides de refroidissement G 12 plus (TL-VW 774 F), G 12 (de coloration rouge) ou G 11 (de coloration bleu-vert) réduit considérablement la protection anticorrosion et doit par conséquent être évité .

AVERTISSEMENT

Une protection antigel insuffisante dans le système de refroidissement peut entraîner une panne du moteur et causer de graves blessures.

- Assurez-vous que la proportion d'additif de liquide de refroidissement est appropriée en fonction de la température ambiante minimale prévue à laquelle le véhicule est utilisé.
- Par des températures extrêmement basses, le liquide de refroidissement risque de geler et le véhicule d'être immobilisé. Le chauffage ne fonctionnant plus, les occupants du véhicule risquent également de mourir de froid s'ils ne sont pas suffisamment couverts.

MISE EN GARDE

Nie mélangez jamais les additifs d'origine avec d'autres additifs, qui ne sont pas homologués par Volkswagen. Dans le cas de mélange avec d'autres liquides de refroidissement, des dégâts importants risquent de survenir sur le moteur et le système de refroidissement.

- Si le liquide contenu dans le vase d'expansion du liquide de refroidissement n'est pas violet mais, par ex., marron, l'additif G 13 a été mélangé avec un autre liquide de refroidissement inapproprié. Dans ce cas, le liquide de refroidissement doit être immédiatement vidangé. Cela risquerait en effet de se traduire par de graves défauts de fonctionnement ou d'endommager le moteur !

 Les liquides de refroidissement et les additifs de liquides de refroidissement peuvent être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés et éliminez les dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

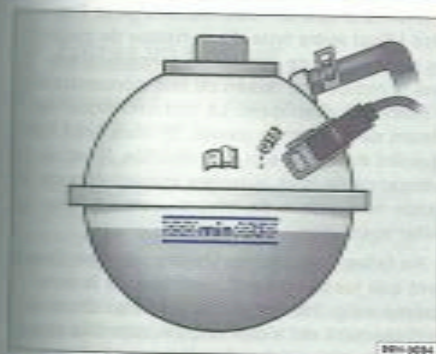


Fig. 185 Dans le compartiment-moteur : repère sur le vase d'expansion du liquide de refroidissement.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 320.

Si le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant, le témoin d'alerte du liquide de refroidissement s'allume.

Mesures préalables

- Garez votre véhicule sur un plan horizontal et stable.
- Laissez refroidir le moteur .
- Ouvrez le capot-moteur   page 309.
- Vous pouvez reconnaître le vase d'expansion du liquide de refroidissement grâce au symbole  figurant sur le bouchon  fig. 186.

Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

- Lorsque le moteur est froid, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement sur le repère latéral du vase d'expansion  fig. 185.
- Si le niveau du liquide dans le réservoir est en dessous du repère minimal (< min >), faites l'appoint de liquide de refroidissement. Lorsque le moteur est chaud, le niveau du liquide de refroidissement peut dépasser légèrement la ligne supérieure de la zone repérée.

Apport de liquide de refroidissement

- Protégez-vous toujours le visage, les mains et les bras du liquide de refroidissement brûlant ou de la vapeur chaude en plaçant un chiffon approprié sur le couvercle du vase d'expansion.
- Dévissez le couvercle avec précaution .



Fig. 186 Dans le compartiment-moteur : bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement.

- Faites l'appoint uniquement avec du liquide de refroidissement neuf conforme aux spécifications de Volkswagen  page 322 .

- Le niveau de liquide de refroidissement doit se situer entre les repères du vase d'expansion  fig. 185. En rétablissant le niveau, ne dépassez pas le bord supérieur de la zone repérée .

- Resserrez le bouchon fermement.
- Si en cas d'urgence, aucun liquide de refroidissement conforme aux spécifications  page 322 n'est disponible, n'utilisez pas d'autre additif de liquide de refroidissement ! Ne faites d'abord l'appoint qu'avec de l'eau distillée . Faites ensuite préparer le plus rapidement possible la proportion de mélange adéquate avec l'additif de liquide de refroidissement prescrit  page 322.

AVERTISSEMENT

La vapeur chaude ou le liquide de refroidissement brûlant peuvent causer de graves brûlures.

- N'ouvrez jamais le capot-moteur si un écoulement de vapeur ou de liquide de refroidissement est visible ou audible dans le compartiment-moteur. Attendez jusqu'à ce que vous ne puissiez plus ni voir, ni entendre de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échapper.
- Laissez toujours refroidir le moteur complètement avant d'ouvrir le capot-moteur avec précaution. Les pièces chaudes peuvent causer des brûlures au contact de la peau.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

• Une fois le moteur refroidi, tenez compte de ce qui suit avant d'ouvrir le compartiment-moteur.

- Activez le frein de stationnement électronique et amenez le levier sélecteur dans la position P ou le levier de vitesses au point mort.
- Retirez la clé du véhicule du contact-démarrage.
- Tenez toujours les enfants éloignés du compartiment-moteur et ne les laissez jamais sans surveillance.

• Lorsque le moteur est chaud, le système de refroidissement du moteur est sous pression. Lorsque le moteur est chaud, n'ouvrez jamais le couvercle du vase d'expansion du liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement risque sinon de gicler et d'entraîner des brûlures et des blessures graves.

- Tournez lentement et avec une grande précaution le couvercle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre tout en exerçant une légère pression vers le bas sur le couvercle.
- Protégez-vous toujours le visage, les mains et les bras du liquide de refroidissement ou de la vapeur chaude à l'aide d'un grand chiffon épais.

• Lorsque vous faites l'appoint, ne renversez pas de fluides sur les pièces du moteur ou sur le système d'échappement. Les fluides renversés pourraient causer un incendie. Dans certaines circonstances, l'éthylène-glycol du liquide de refroidissement peut prendre feu.

ⓘ MISE EN GARDE

• N'utilisez que de l'eau distillée pour l'appoint ! Tout autre type d'eau risque de causer des dommages de corrosion considérables dans le moteur en raison de leur concentration en éléments chimiques. Le moteur risque par ailleurs de tomber en panne. Si vous avez fait l'appoint avec une eau non distillée, il est recommandé de faire vidanger immédiatement le liquide du système de refroidissement dans un atelier spécialisé.

• Ne faites l'appoint de liquide de refroidissement que jusqu'au bord supérieur de la zone repérée → fig. 185. Le surplus de liquide de refroidissement est sinon refoulé, une fois chauffé, hors du circuit de refroidissement et peut entraîner des endommagements.

• En cas de pertes importantes de liquide de refroidissement, il est conseillé de ne faire l'appoint qu'après le refroidissement total du moteur. Une perte importante de liquide de refroidissement laisse supposer des défauts d'étanchéité du système de refroidissement du moteur. Faites immédiatement contrôler le système de refroidissement dans un atelier spécialisé. Vous risquez sinon d'endommager le moteur !

• Lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce que les fluides se trouvent dans les récipients appropriés. L'utilisation de fluides inappropriés risquerait de se traduire par de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur !

Batterie du véhicule

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Tension d'alerte	326
Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie du véhicule	326
Recharge, remplacement, débranchement ou rattachement de la batterie du véhicule	327

La batterie du véhicule fait partie intégrante du système électrique du véhicule.

N'intervenez jamais sur l'équipement électrique si vous n'êtes pas familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité générales en vigueur et si vous ne disposez pas des outils adéquats → ⚠. Le cas échéant, faites effectuer toutes les interventions par un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen. Des opérations non effectuées en bonne et due forme peuvent causer de graves blessures.

📍 Emplacement de montage de la batterie du véhicule

La batterie du véhicule se trouve dans le compartiment-moteur.

📖 Explication des mises en garde figurant sur la batterie

Symbole	Signification
	Portez toujours des lunettes de protection !
	L'électrolyte est très corrosif. Portez toujours des gants et des lunettes de protection !
	Le feu, les étincelles et les flammes nues sont interdits. Abstenez-vous également de fumer !
	Un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme lors de la recharge de la batterie du véhicule.
	Gardez toujours l'électrolyte et la batterie du véhicule hors de portée des enfants !

📖 Informations complémentaires et avertissements :

- brochure Plan d'Entretien
- Systèmes d'assistance au démarrage (système Start/Stop) → page 221

- Préparations des interventions dans le compartiment-moteur → page 309
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 359
- Démarrage de fortune → page 417

⚠ AVERTISSEMENT

Toute intervention sur la batterie du véhicule ou sur le système électrique peut causer des brûlures graves, un incendie ou des décharges électriques. Avant toute intervention, lisez et respectez toujours les avertissements et les consignes de sécurité :

• Avant toute intervention sur la batterie du véhicule, coupez le contact d'allumage ainsi que tous les consommateurs électriques et déconnectez le câble négatif de la batterie.

• Gardez toujours l'électrolyte et la batterie du véhicule hors de portée des enfants.

• Portez toujours des lunettes de protection.

• L'électrolyte est très agressif. Il peut brûler la peau et entraîner la cécité. Lorsque vous manipulez la batterie du véhicule, protégez-vous surtout les mains, les bras et le visage des projections d'électrolyte.

• Ne fumez pas et ne travaillez jamais à proximité d'étincelles ou de flammes nues.

• Évitez la formation d'étincelles dues à la manipulation de câbles et d'appareils électriques et aux décharges électrostatiques.

• Ne court-circuitiez jamais les bornes de la batterie.

• N'utilisez jamais une batterie endommagée. Elle risquerait d'exploser. Remplacez immédiatement la batterie si elle est endommagée.

• Remplacez immédiatement une batterie endommagée ou qui a gelé. Une batterie de véhicule déchargée peut déjà geler à des températures avoisinant 0 °C (+32 °F).

ⓘ MISE EN GARDE

• N'exposez pas la batterie du véhicule pendant une durée prolongée à la lumière directe du jour, car les rayons UV peuvent endommager le bac de la batterie.

MISE EN GARDE (suite)

- Pendant les longues périodes d'immobilisation, protégez la batterie du froid pour éviter qu'elle ne « gèle » et ne devienne ainsi inutilisable.

Témoin d'alerte

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 325.

Allumé	Cause possible	Pour y remédier
	Dysfonctionnement de l'alternateur.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé. Faites contrôler l'équipement électrique. Désactivez les consommateurs électriques dont vous n'avez pas besoin. En cours de route, la batterie du véhicule n'est plus rechargée par l'alternateur.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou de graves blessures corporelles.

AVERTISSEMENT (suite)

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.
- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte peut entraîner l'endommagement du véhicule.

Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie du véhicule

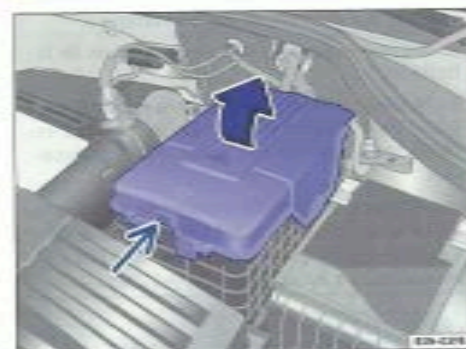


Fig. 187 Dans le compartiment-moteur : déposez le cache de la batterie du véhicule.

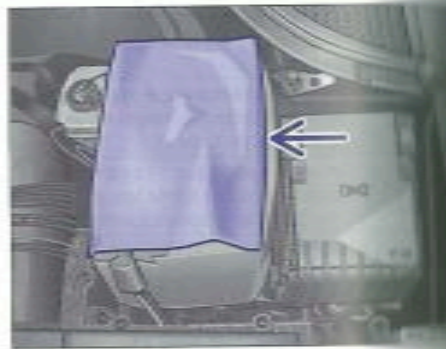


Fig. 188 Dans le compartiment-moteur : retirez le soufflet de la batterie du véhicule.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 325.

Contrôlez régulièrement le niveau d'électrolyte des batteries de véhicules totalisant de forts kilométrages, de celles utilisées dans les pays chauds et des batteries d'un certain âge. La batterie du véhicule ne nécessite sinon aucun entretien.

Certains véhicules sont équipés de batteries spéciales sur lesquelles il n'est pas possible de contrôler le niveau d'électrolyte. Pour des raisons techniques, le niveau d'électrolyte de ces batteries de véhicule ne peut pas être contrôlé.

Mesures préalables

- Préparez le véhicule pour effectuer des travaux dans le compartiment-moteur $\Rightarrow$ page 309.
- Ouvrez le capot-moteur Δ $\Rightarrow$ page 309.

Ouverture du cache de la batterie du véhicule

Selon la motorisation du véhicule, les caches de la batterie du véhicule sont différents :

- Dans le cas d'un cache $\Rightarrow$ fig. 187 : appuyez sur la languette (petite flèche) et retirez le cache par le haut.
- Dans le cas d'un soufflet $\Rightarrow$ fig. 188 : rabattez le cache sur le côté.

Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie du véhicule

- Vérifiez à ce que la luminosité soit suffisante de manière à pouvoir reconnaître facilement les couleurs. N'utilisez jamais de flammes nues ou d'objets combustibles pour vous éclairer.
- Le regard circulaire situé sur la face supérieure de la batterie du véhicule change de couleur en fonction du niveau d'électrolyte.

Recharge, remplacement, débranchement ou rebranchement de la batterie du véhicule

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 325.

Recharge de la batterie du véhicule

Il est recommandé de confier la recharge de la batterie du véhicule à un atelier spécialisé étant donné que la batterie montée en usine est dotée d'une technologie qui nécessite une limitation de la ten-

Affichage de l'indicateur coloré	Mesure à prendre
jaune clair ou incolore	Le niveau d'électrolyte de la batterie du véhicule est insuffisant. Faites contrôler et remplacer la batterie du véhicule dans un atelier spécialisé.
Indicateur coloré noir	Le niveau d'électrolyte de la batterie du véhicule est correct.

AVERTISSEMENT

Toute intervention sur la batterie du véhicule peut causer des brûlures graves, des explosions ou des décharges électriques.

- Portez toujours des gants et des lunettes de protection.
- L'électrolyte est très agressif. Il peut brûler la peau et entraîner la cécité. Lorsque vous manipulez la batterie du véhicule, protégez-vous surtout les mains, les bras et le visage des projections d'électrolyte.
- Ne basculez jamais la batterie du véhicule. De l'électrolyte risque sinon de s'écouler par les orifices de dégazage et de causer des brûlures.
- N'ouvrez jamais la batterie du véhicule.
- En cas de projections d'électrolyte sur la peau ou sur les yeux, rincez immédiatement à l'eau froide la partie touchée pendant quelques minutes. Consultez ensuite un médecin sans tarder.
- En cas d'absorption d'électrolyte, consultez immédiatement un médecin.

sion de charge $\Rightarrow$  Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Remplacement de la batterie du véhicule

La batterie du véhicule a été conçue pour correspondre à son emplacement de montage et présenter des caractéristiques de sécurité. Si vous devez remplacer une batterie, renseignez-vous, avant d'en acheter une nouvelle, auprès d'un Partenaire

Volkswagen sur la compatibilité électromagnétique, sur la taille ainsi que sur les exigences d'entretien, de puissance et de sécurité requises concernant la nouvelle batterie. Volkswagen vous recommande de faire changer la batterie du véhicule chez un Partenaire Volkswagen.

Utilisez exclusivement des batteries de véhicule sans entretien conformes aux normes TL 825 06 et VW 7 50 73. Ces normes doivent dater d'avril 2008 ou être plus récentes.

Sur les véhicules équipés d'une batterie spéciale, par exemple sur les véhicules avec système Start/Stop (→ page 225), vous devez remplacer la batterie uniquement par une batterie ayant les mêmes spécifications.

Débranchement de la batterie

Si vous devez débrancher la batterie du système électrique du véhicule, tenez compte des points suivants :

- Désactivez tous les consommateurs électriques et coupez le contact d'allumage.
- Déverrouillez le véhicule avant le débranchement, l'alarme antivol risquant sinon de se déclencher.
- Débranchez d'abord le câble négatif, puis le câble positif → .

Branchement de la batterie

- Avant de rebrancher la batterie du véhicule, désactivez tous les consommateurs électriques et coupez le contact d'allumage.
- Rebranchez d'abord le câble positif, puis le câble négatif → .

Après le branchement d'une batterie de véhicule et la mise du contact d'allumage, il se peut que différents témoins s'allument. Ils s'éteignent dès que vous avez parcouru un court trajet à une vitesse comprise entre 15 et 20 km/h (10 – 12 mph). Si les témoins restent allumés, rendez-vous chez un spécialiste et faites contrôler le véhicule.

Si la batterie a été déconnectée durant une période prolongée, il se peut que l'échéance du prochain service ne soit pas affichée ou calculée correctement → page 20. Tenez compte des périodicités d'entretien maximales admissibles → brochure Plan d'Entretien.

Véhicules équipés du système Keyless Access : si vous ne pouvez pas mettre le contact d'allumage après le branchement de la batterie, verrouillez et déverrouillez le véhicule de l'extérieur. Puis essayez à nouveau de mettre le contact d'allumage. Si vous ne pouvez pas mettre le contact d'allumage, faites appel à un spécialiste.

Coupe automatique des consommateurs

Pour éviter la décharge des batteries, une gestion de réseau de bord intelligente permet de recourir automatiquement à diverses mesures en cas de forte sollicitation des batteries :

- Le régime de ralenti est augmenté pour que l'alternateur produise davantage de courant.
- Le cas échéant, certains gros consommateurs de courant sont limités en puissance, voire entièrement désactivés.
- L'alimentation en tension des prises de courant 12 volts et de l'allume-cigare peut être brièvement interrompue durant le démarrage du moteur.

La gestion du réseau de bord ne peut pas toujours empêcher la batterie de se décharger. Par exemple, lorsque le contact d'allumage ou les feux restent allumés pendant une période prolongée alors que le moteur est éteint ou en cas de stationnement prolongé.

Comment se décharge la batterie du véhicule ?

- Longues périodes d'immobilisation, sans faire tourner le moteur, notamment lorsque le contact d'allumage est mis.
- Utilisation de consommateurs électriques lorsque le moteur est à l'arrêt.
- Pendant le fonctionnement du chauffage stationnaire → page 275.

⚠ AVERTISSEMENT

Une fixation incorrecte et l'utilisation d'une batterie inadéquate peut causer des courts-circuits, un incendie et entraîner de graves blessures.

- N'utilisez que des batteries exemptes d'entretien et étanches qui présentent les mêmes propriétés, spécifications et cotes que la batterie de première monte. Les spécifications sont indiquées sur le bac de la batterie.

⚠ AVERTISSEMENT

Un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme lors de la recharge de la batterie.

- Ne chargez la batterie du véhicule que dans des locaux bien aérés.
- Ne rechargez jamais une batterie de véhicule gelée, même après son dégel. Une batterie de véhicule déchargée peut déjà geler à des températures avoisinant 0 °C (+32 °F).

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Remplacez impérativement toute batterie du véhicule qui a gelé.
- Des câbles de raccordement mal branchés peuvent provoquer un court-circuit. Rebranchez d'abord le câble positif, puis le câble négatif.

ⓘ MISE EN GARDE

- Ne débranchez ou ne raccordez jamais les batteries du véhicule lorsque le contact d'allumage est mis ou lorsque le moteur tourne. De plus, n'utilisez jamais une batterie non conforme aux spécifications du véhicule. L'équipement électrique ou les composants électroniques

ⓘ MISE EN GARDE (suite)

ques risquent d'être endommagés ce qui peut entraîner des dysfonctionnements électriques, par ex. : au niveau du système Start/Stop.

- Ne branchez jamais des accessoires fournissant du courant électrique, par ex. un panneau solaire ou un chargeur de batterie de véhicule sur la prise de courant 12 volts ou sur l'allume-cigares. Sinon, l'équipement électrique du véhicule risque d'être endommagé.



Éliminez la batterie du véhicule conformément à la législation en vigueur. Les batteries peuvent contenir des substances toxiques telles que l'acide sulfurique et le plomb.



L'électrolyte de batterie peut être une source de pollution pour l'environnement. Récupérez les fluides qui se sont écoulés et éliminez-les dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

Entretien du véhicule et remise en état

Entretien et nettoyage extérieur du véhicule

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Lavage du véhicule	331
Lavage au nettoyeur haute pression	332
Nettoyage des glaces et des rétroviseurs extérieurs	333
Nettoyage et remplacement des balais d'essuie-glace	334
Traitement et lustrage de la peinture du véhicule	335
Entretien et nettoyage des éléments décoratifs en chrome et en aluminium	336
Nettoyage des jantes	336
Entretien des joints en caoutchouc	337
Déglaçage des barillettes de serrures de portes	337
Protection du sous-châssis	337
Nettoyage du compartiment-moteur	337

Un entretien régulier et adéquat contribue au maintien de la valeur du véhicule. Un entretien réalisé en bonne et due forme peut constituer l'une des conditions de bénéfice de la garantie en cas de dommages de corrosion et de défauts de peinture sur la carrosserie.

Des produits d'entretien appropriés sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Lève-glaces électriques → page 63
- Essuie-glace et lave-glace avant → page 127
- Préparations des interventions dans le compartiment-moteur → page 309
- Entretien et nettoyage de l'habitacle → page 339
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 359

AVERTISSEMENT

Les produits d'entretien peuvent être toxiques et dangereux. Des produits d'entretien non appropriés ainsi qu'une utilisation impropre des produits d'entretien peuvent provoquer des accidents, des blessures graves, des brûlures et causer des intoxications.

AVERTISSEMENT (suite)

- Conservez les produits d'entretien uniquement dans leur bidon d'origine fermé.
- Tenez compte de la notice jointe à l'emballage.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver des produits d'entretien, étant donné que des fiers ne peuvent alors plus toujours les identifier.
- Maintenez les produits d'entretien hors de la portée des enfants.
- Lors de leur application, des vapeurs nocives peuvent se dégager. C'est pourquoi il ne faut utiliser les produits d'entretien qu'à l'extérieur ou dans des locaux bien aérés.
- N'utilisez jamais de carburant, de tétrahydrofur, d'huile-moteur, de dissolvant pour vernis à ongles ou d'autres liquides hautement volatils pour laver, entretenir ou nettoyer le véhicule. Ils sont toxiques et facilement inflammables.

AVERTISSEMENT

Un entretien et un nettoyage non conformes des pièces du véhicule peuvent nuire au bon fonctionnement des équipements de sécurité du véhicule et provoquer ainsi des blessures graves.

- Ne nettoyez et n'entretenez les pièces du véhicule qu'en respectant les consignes du fabricant.
- Utilisez les produits de nettoyage homologués ou conseillés.

MISE EN GARDE

Les nettoyants contenant des solvants attaquent le matériau et peuvent l'endommager.

Ne lavez le véhicule qu'aux emplacements de lavage spécialement prévus à cet effet afin d'éviter que les eaux usées, éventuellement souillées d'huile, de graisse et de carburant ne soient rejetées aux égouts. Dans certaines régions, il est interdit de laver son véhicule en dehors des emplacements prévus à cet effet.

Lorsque vous achetez des produits d'entretien, choisissez de préférence des produits écologiques.

Les restes de produits d'entretien ne doivent pas être jetés aux ordures ménagères. Tenez compte de la notice jointe à l'emballage.

Lavage du véhicule

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 330.

Plus les restes d'insectes, les fientes d'oiseaux, les résidus résineux sous les arbres, les poussières de la route, les pollutions industrielles, les tâches de goudron, les particules de suie, les sels de déneigement et autres dépôts agressifs restent longtemps sur la surface extérieure du véhicule, plus leur action est destructrice. Les températures élevées, à la suite d'un ensoleillement intense par exemple, renforçant leur action corrosive. De même, le sous-châssis du véhicule doit être régulièrement lavé avec soin.

Installation de lavage

Suivez les instructions affichées par l'exploitant des installations de lavage. Prenez les mesures de sécurité habituelles avant d'effectuer un lavage automatique, fermez toutes les glaces et rétractez les rétroviseurs extérieurs par ex., afin d'éviter tout endommagement. Si des accessoires extérieurs particuliers se trouvent sur le véhicule, tels qu'un spoiler/bequet, une galerie porte-bagages, une antenne radio, il est impératif de demander l'avis de l'exploitant de l'installation de lavage.

La résistance de la peinture de votre véhicule est telle que vous pouvez en principe laver celui-ci sans problème dans des installations de lavage automatique. Cependant, la sollicitation réelle de la peinture dépend fortement de la construction de l'installation de lavage. Volkswagen recommande le lavage dans des installations de lavage sans brosses.

Pour éliminer d'éventuels résidus de cire sur les glaces et pour remédier si nécessaire au brouillage des essuie-glaces, veuillez tenir compte des remarques suivantes → page 333. Nettoyage des glaces et des rétroviseurs extérieurs.

Lavage à la main

Lors du lavage à la main, détrempiez tout d'abord le véhicule à grande eau et rincez autant que possible.

Nettoyez ensuite le véhicule à l'aide d'une éponge douce, d'un gant de lavage ou d'une brosse de lavage en frottant légèrement. Commencez par le toit et continuez du haut vers le bas. N'utilisez de shampooing qu'en cas de saleté tenace.

Rincez abondamment et fréquemment l'éponge ou le gant de lavage.

Nettoyez en dernier lieu les roues, le bas de caisse, etc. Utilisez pour cela une deuxième éponge.

AVERTISSEMENT

La présence de pièces à arêtes vives sur le véhicule peut entraîner des blessures.

- Protégez vos mains et vos bras des pièces à arêtes vives lorsque vous nettoyez par exemple le sous-châssis ou la face intérieure des passages de roue.

AVERTISSEMENT

Après un lavage du véhicule, l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques et les plaquettes de frein, et augmenter la distance de freinage.

- Effectuez des manœuvres de freinage prudentes pour « sécher et dégivrer les freins ». Veillez à ne pas mettre en danger les usagers de la route ni à enfreindre les dispositions légales lors de cette opération.

MISE EN GARDE

- La température de l'eau ne doit pas dépasser 60 °C (+140 °F).
- Pour éviter d'endommager la peinture, ne lavez pas le véhicule en plein soleil.
- N'utilisez pas d'éponges à insectes, d'éponges à vaisselles rugueuses ou des objets similaires, ce qui risquerait d'endommager la surface extérieure.
- Ne nettoyez jamais les projecteurs avec un chiffon sec ou une éponge sèche ; utilisez uniquement un chiffon mouillé ou une éponge mouillée. Utilisez au mieux de l'eau savonneuse.

① MISE EN GARDE (suite)

• Lavage du véhicule par grand froid : si vous nettoyez le véhicule au jet, veillez à ne pas diriger le jet d'eau directement sur les serrures ou sur les joints de portes ou de capots. Les serrures et les joints risquent de geler !

① MISE EN GARDE

Tenez impérativement compte des points suivants avant de passer le véhicule dans une installation de lavage afin d'éviter tout endommagement sur le véhicule :

- Comparez la voie du véhicule avec l'écart des rails de guidage de l'installation de lavage afin de ne pas endommager les jantes et les pneus !
- Désactivez le détecteur de pluie avant de faire passer le véhicule dans une installation de lavage → page 131.

Lavage au nettoyeur haute pression

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 330.

Lors du lavage du véhicule avec un nettoyeur haute pression, suivez impérativement les instructions d'utilisation du nettoyeur haute pression. Ceci vaut en particulier pour la pression et pour la distance de nettoyage → ①.

Maintenez un espace suffisant par rapport aux matériaux tendres tels que les flexibles en caoutchouc ou les insonorisants ainsi que les capteurs du système d'aide au stationnement (ParkPilot). Les capteurs du système d'aide au stationnement (ParkPilot) se trouvent dans les pare-chocs arrière et éventuellement avant → ①.

N'utilisez en aucun cas les buses à jet circulaire ou les rotabuses → ①.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation non conforme du nettoyeur haute pression peut entraîner des endommagements durables, visibles ou invisibles, sur les pneus et sur d'autres matières. Cela peut provoquer des accidents ainsi que de graves blessures.

- Respectez une distance suffisante de la buse par rapport aux pneus.

① MISE EN GARDE (suite)

• Désactivez la fonction Auto-Hold avant de faire entrer le véhicule dans une installation de lavage → page 222.

• Comparez la hauteur et la largeur du véhicule avec la hauteur et la largeur de passage de l'installation de lavage !

• Rabattement des rétroviseurs extérieurs. Les rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement ne doivent en aucun cas être rabattus à la main mais uniquement électriquement !

• Pour éviter tout endommagement de la peinture du capot-moteur, rabattez les essuie-glaces sur le pare-brise après le séchage des balais d'essuie-glace. Ne le laissez pas tomber !

• Verrouillez le hayon afin d'empêcher son ouverture involontaire lors du passage du véhicule dans l'installation de lavage.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

• Ne nettoyez jamais les pneus avec des buses à jet circulaire (« rotabuses »). Même si la distance de nettoyage est relativement grande et la durée du jet très brève, les pneus risquent d'être endommagés de façon apparente ou cachée.

⚠ AVERTISSEMENT

Après un lavage du véhicule, l'effet de freinage peut être retardé en raison de l'humidité ou, en hiver, du givre qui se forme sur les disques et les plaquettes de frein, et augmenter la distance de freinage.

• Effectuez des manœuvres de freinage prudentes pour « sécher et dégivrer les freins ». Veillez à ne pas mettre en danger les usagers de la route ni à enfreindre les dispositions légales lors de cette opération.

① MISE EN GARDE

- La température de l'eau ne doit pas dépasser 60 °C (+140 °F).
- Pour éviter d'endommager la peinture, ne lavez pas le véhicule en plein soleil.
- Pour garantir le bon fonctionnement du système d'aide au stationnement (ParkPilot) et de l'assistant aux manœuvres de stationnement,

① MISE EN GARDE (suite)

les capteurs situés dans les pare-chocs doivent toujours être propres et exempts de givre ou de glace. En cas de nettoyage haute pression ou à la vapeur, n'exposez les capteurs directement au jet que pendant un bref instant et respectez toujours une distance supérieure à 18 cm environ.

• Ne nettoyez pas les glaces givrées ou couvertes de neige avec un nettoyeur haute pression.

Nettoyage des glaces et des rétroviseurs extérieurs

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 330.

Nettoyage des glaces et des rétroviseurs extérieurs

Vaporisez les glaces et les rétroviseurs extérieurs avec du nettoyant pour glaces de commercialisation courante à base d'alcool.

Nettoyez les glaces à l'aide d'une peau de chamois propre ou d'un chiffon non pelucheux. Une peau de chamois utilisée pour essuyer des surfaces peintes contient des résidus gras de traitements de protection et risquerait de salir les glaces.

Les résidus de caoutchouc, d'huile, de graisse ou de silicone peuvent être éliminés à l'aide d'un nettoyant pour glaces ou d'un dégraissant antisilicone → ①.

Élimination des résidus de cire

Les lavages auto et autres produits d'entretien peuvent laisser des résidus de cire sur toutes les glaces. De tels résidus de cire ne peuvent être éliminés qu'à l'aide d'un nettoyant spécial ou de chiffons. Les résidus de cire sur le pare-brise peuvent entraîner le brouillement des essuie-glaces. Volkswagen vous recommande, après chaque lavage du véhicule, d'éliminer les résidus de cire sur toutes les glaces et rétroviseurs à l'aide du chiffon de nettoyage des glaces G 052 522 A1.

Le remplissage du réservoir de lave-glace avec un nettoyant pour glaces aux propriétés dissolvantes pour la cire permet d'éliminer ce brouillement. Lors du remplissage avec des produits de nettoyage, respectez la proportion correcte du mélange. Les nettoyants à effet dégraissant ne peuvent pas éliminer de tels résidus de cire → ①.

① MISE EN GARDE (suite)

• Lavage du véhicule par grand froid : si vous nettoyez le véhicule au jet, veillez à ne pas diriger le jet d'eau directement sur les serrures ou sur les joints de portes ou de capots. Les serrures et les joints risquent de geler !

Les nettoyants pour glaces, les nettoyants spéciaux et les chiffons de nettoyage des glaces sont disponibles auprès du Partenaire Volkswagen.

Déblayage de la neige

À l'aide d'une balayette, éliminez la neige de toutes les glaces et des rétroviseurs extérieurs.

Dégivrage

Utilisez de préférence un aérosol dégivrant pour le dégivrage. Lorsque vous utilisez une raclette, ne lui imprimez pas des mouvements de va-et-vient, mais déplacez-la uniquement dans un sens. Lors du mouvement de retour, de la saleté peut rayer la glace.

⚠ AVERTISSEMENT

Les glaces sales et embuées réduisent la vision et augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.

- Ne conduisez que si vous bénéficiez d'une bonne visibilité à travers toutes les glaces !
- Enlevez le givre, la neige et la buée de toutes les glaces à l'intérieur et à l'extérieur.

① MISE EN GARDE

- Dans le réservoir du lave-glace, ne mélangez en aucun cas les produits de nettoyage recommandés avec d'autres produits. Sinon, il peut s'ensuivre une floculation des composants et donc un engorgement des buses du lave-glace.
- Ne déneigez ou ne dégivrez pas les glaces et les rétroviseurs avec de l'eau chaude ou bouillante. La glace pourrait se fissurer !
- Les fils chauffants du dégivrage de glace arrière se trouvent sur la face intérieure de la glace. N'appliquez pas d'autocollant sur les fils.

⚠ MISE EN GARDE (suite)

chauffants et ne nettoyez jamais la face intérieure de la glace arrière avec des nettoyants acides ou agressifs ou avec d'autres produits chimiques.

- Des objets qui frottent contre les glaces ou des produits de nettoyage acides et corrosifs ainsi que d'autres produits chimiques risquent d'endommager les antennes situées sur la face

⚠ MISE EN GARDE (suite)

intérieure des glaces. N'apposez pas d'autocollant sur l'antenne de glace et ne nettoyez jamais les antennes avec des nettoyants acides ou agressifs ou avec d'autres produits chimiques.

Nettoyage et remplacement des balais d'essuie-glace

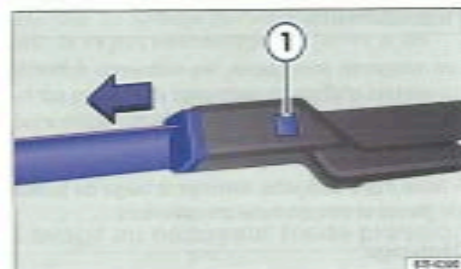


Fig. 189 Remplacement des balais d'essuie-glace avant.



Fig. 190 Remplacement du balai d'essuie-glace arrière.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 330.

Les balais d'essuie-glace de première monte sont enduits d'une couche de graphite. La couche de graphite permet au balai d'essuie-glace de glisser en silence sur la glace. Si elle est endommagée, la couche de graphite augmente entre autres le niveau sonore du brelage sur la glace.

Contrôlez régulièrement l'état des balais d'essuie-glace. Dans le cas d'un **brouetement des balais d'essuie-glace**, remplacez-les s'ils sont endommagés ou nettoyez-les s'ils sont encrassés $\Rightarrow$ ①.

Il est conseillé de remplacer immédiatement des balais d'essuie-glace endommagés. Les balais d'essuie-glace sont disponibles dans un atelier spécialisé.

Nettoyage des balais d'essuie-glace

Pour l'essuie-glace avant : avant de les lever, amenez les bras d'essuie-glace en position de maintenance $\Rightarrow$ page 127.

- Pour soulever un bras d'essuie-glace, ne le touchez **que** dans la zone de fixation du balai d'essuie-glace.
- Nettoyez avec précaution les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge humide $\Rightarrow$ ①.
- Remettez en place les bras d'essuie-glace sur le pare-brise.

Remplacement des balais d'essuie-glace avant

- Avant de les soulever, amenez les balais d'essuie-glace en position de maintenance $\Rightarrow$ page 127.
- Pour soulever un bras d'essuie-glace, ne le touchez **que** dans la zone de fixation du balai d'essuie-glace.
- Maintenez la touche de déverrouillage $\Rightarrow$ fig. 189 ① enfoncée et retirez simultanément le balai d'essuie-glace dans le sens de la flèche.
- Insérez un balai d'essuie-glace neuf de longueur et d'exécution identiques sur le bras d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- Remettez en place les bras d'essuie-glace sur le pare-brise.

Remplacement du balai d'essuie-glace arrière

- Pour soulever le bras d'essuie-glace, ne le touchez **que** dans la zone de fixation du balai d'essuie-glace.
- Soulevez les bras d'essuie-glace et rabattez le balai d'essuie-glace de 90°.
- Tenez le balai d'essuie-glace avec la main.
- Glissez le balai d'essuie-glace dans le sens de la flèche $\Rightarrow$ fig. 190 ① jusqu'en butée.
- Relevez le balai d'essuie-glace dans le sens de la flèche ②. Un interstice ③ se trouve entre le bras d'essuie-glace et le déverrouillage du balai d'essuie-glace (agrandissement).

- Retirez le balai d'essuie-glace orienté vers le côté extérieur du véhicule (sens de la flèche) ④.
- Insérez un balai d'essuie-glace neuf de longueur et d'exécution identiques sur le bras d'essuie-glace dans le sens opposé à la flèche ④.
- Tenez le balai d'essuie-glace avec la main.
- Refermez l'interstice ③ (agrandissement) situé entre le bras d'essuie-glace et le déverrouillage jusqu'à ce qu'il s'encliquette pour verrouiller le balai d'essuie-glace.
- Posez le bras d'essuie-glace sur la glace arrière.

AVERTISSEMENT

S'ils sont usés ou sales, les balais d'essuie-glace réduisent la visibilité et augmentent le risque d'accidents et de blessures graves.

- Remplacez toujours les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont endommagés et usés ou lorsqu'ils ne nettoient plus suffisamment les glaces.

⚠ MISE EN GARDE

- Des balais d'essuie-glaces endommagés ou encrassés peuvent rayer les glaces.
- Les nettoyants contenant des solvants, les éponges dures et autres objets à arêtes vives endommagent la couche de graphite lors du nettoyage des balais d'essuie-glace.
- Ne nettoyez pas les glaces avec du carburant, du dissolvant pour vernis à ongles, du diluant ou des produits similaires.

Traitement et lustrage de la peinture du véhicule

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 330.

Traitement

Un traitement de protection de qualité protège la peinture du véhicule. Le véhicule doit à nouveau être protégé avec un traitement de protection à la cire dure de bonne qualité au plus tard lorsque l'eau ne **perle** plus distinctement sur la peinture.

Même si vous utilisez régulièrement un traitement de protection dans l'installation de lavage automatique, Volkswagen recommande de traiter la peinture du véhicule à la cire dure au moins deux fois par an.

Lustrage

Le lustrage ne devient indispensable que lorsque la peinture du véhicule est ternie et que le traitement de protection ne suffit plus à lui rendre l'éclat souhaité.

Si le produit de lustrage ne contient pas de substances protectrices, appliquez ensuite un traitement de protection.

⚠ MISE EN GARDE

- Afin d'éviter tout risque d'endommagement, ne traitez pas les pièces de couleur mate, les pièces en matière plastique, les verres de projecteurs et les feux arrière avec des produits de lustrage ou des cires dures.
- Ne polissez pas la peinture du véhicule dans un environnement sableux ou poussiéreux ou lorsque la peinture est sale.

Entretien et nettoyage des éléments décoratifs en chrome et en aluminium

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 330.

- Imbibez d'eau un chiffon doux, propre et non pelucheux, puis servez-vous-en pour nettoyer les surfaces.
- En cas de salissures tenaces, utilisez un produit d'entretien sans solvants.
- Lustrez ensuite les éléments décoratifs en chrome et en aluminium à l'aide d'un chiffon doux et sec.

⚠ MISE EN GARDE

Consignes prescrites pour ne pas endommager les éléments décoratifs en chrome et en aluminium :

- N'exposez jamais les pièces au rayonnement solaire direct lors de leur nettoyage ou de leur lustrage.

Nettoyage des jantes

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 330.

Nettoyage des jantes en acier

Les résidus collés provenant de l'usure des plaquettes de frein peuvent être éliminés à l'aide d'un détachant pour poussières industrielles. Nettoyez donc les jantes en acier à intervalles réguliers à l'aide d'une éponge spéciale.

Retouchez les dégâts de peinture sur les jantes en acier avant la formation de rouille.

⚠ MISE EN GARDE (suite)

- Évitez de les nettoyer ou de les lustrer dans un environnement sableux ou poussiéreux.
- N'utilisez pas de produit d'entretien fortement abrasif, par ex. crème à récurer.
- N'utilisez pas d'éponges à insectes, d'éponges à vaisselle rugueuses ou d'objets similaires.
- Ne lustrez pas de surfaces encrassées.
- N'utilisez pas de nettoyeurs contenant des solvants.
- N'utilisez pas de cire dure.

⚠ MISE EN GARDE

Les enjoliveurs centraux ou de roue pleins chromés peuvent également être peints et ne doivent pas être traités avec des produits d'entretien ni avec des produits de polissage pour chrome et aluminium. Utilisez un produit d'entretien et de polissage pour peintures de commercialisation courante.

Entretien et nettoyage des jantes en alliage léger

Rincez le sel de déneigement et les résidus provenant de l'usure des plaquettes de frein des jantes en alliage léger toutes les 2 semaines. Traitez ensuite les jantes avec un produit de nettoyage exempt d'acide. Volkswagen recommande d'enlever entièrement les jantes de cire dure tous les 6 mois.

Si vous n'enlevez pas régulièrement les sels de déneigement et les résidus provenant de l'usure des plaquettes de frein, ces substances risquent d'attaquer l'alliage léger.

Utilisez un produit de nettoyage exempt d'acide pour jantes en alliage léger. N'utilisez pas de produits de lustrage pour peinture ou autres produits abrasifs pour l'entretien des jantes.

Entretien des joints en caoutchouc

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 330.

Les joints en caoutchouc des portes, des fenêtres, etc. conservent leur souplesse, sont plus étanches et durent plus longtemps si vous les enduisez de temps à autre d'un produit d'entretien approprié pour caoutchouc.

Si la couche de peinture de protection a été endommagée, par exemple par gravillonnage, procédez immédiatement à une retouche.

Éliminez la poussière et la saleté des joints en caoutchouc à l'aide d'un chiffon doux avant l'entretien.

Dégivrage des barilletts de serrures de portes

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 330.

Pour dégeler les barilletts de serrures de portes, Volkswagen recommande l'utilisation de l'aérosol dégivrant à action revitalisante et antirouille.

⚠ MISE EN GARDE

Les barilletts de serrures de portes peuvent rouiller en cas d'utilisation de dégivrateurs de serrures de porte contenant des solvants pour graisse.

Protection du soubassement

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 330.

Le dessous du véhicule bénéficie d'un traitement de protection durable contre les agressions chimiques et mécaniques. La couche protégeant le soubassement peut être endommagée lors de l'utilisation du véhicule. C'est pourquoi Volkswagen recommande de faire régulièrement effectuer un contrôle et, le cas échéant, une retouche du dessous du véhicule et du châssis.

⚠ ATTENTION

La protection du soubassement et les produits anticorrosion peuvent s'enflammer au contact du système d'échappement chaud ou d'autres pièces brûlantes du moteur.

- N'appliquez pas de produit de protection pour soubassement ni de produits anticorrosion sur les tuyaux d'échappement, catalyseurs, écrans thermiques ou autres composants du véhicule qui deviennent très chauds.

Nettoyage du compartiment-moteur

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 331.

Le compartiment-moteur du véhicule constitue une zone dangereuse ⚠ = page 309.

Le nettoyage du compartiment-moteur doit être effectué par un atelier spécialisé. Un nettoyage non conforme peut entre autres éliminer la protection anticorrosion et endommager les composants électriques. De l'eau peut en outre pénétrer directement dans l'habitacle par le caisson d'eau ➡.

Si le compartiment-moteur est fortement encrassé, il convient toujours de se rendre dans un atelier spécialisé pour y faire effectuer un nettoyage professionnel du compartiment-moteur. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Caisson d'eau

Le caisson d'eau se trouve dans le compartiment-moteur entre le pare-brise et le moteur sous un cache perforé. L'air extérieur est aspiré du caisson d'eau dans l'habitacle à travers le système de chauffage et de ventilation ou le climatiseur.

Les feuilles et autres objets doivent être régulièrement éliminés du cache de caisson d'eau au moyen d'un aspirateur ou à la main.

AVERTISSEMENT

Toute intervention sur le moteur ou dans le compartiment-moteur présente des risques de blessures, de brûlures, d'accidents ou d'incendie !

AVERTISSEMENT (suite)

- Avant toute intervention, familiarisez-vous avec les opérations nécessaires et les consignes de sécurité générales en vigueur → page 309.
- Volkswagen recommande de confier ces travaux à un atelier spécialisé.

MISE EN GARDE

De l'eau versée manuellement dans le caisson d'eau, par ex. avec un nettoyeur haute pression, peut endommager considérablement le véhicule.



Ne lavez le compartiment-moteur qu'aux emplacements de lavage spécialement prévus à cet effet afin d'éviter que les eaux usées, éventuellement souillées d'huile, de graisse et de carburant, ne parviennent dans les égouts. Dans certaines régions, il est interdit de nettoyer le compartiment-moteur en dehors des emplacements prévus à cet effet.

Nettoyage et entretien de l'habitacle

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Utilisation des garnitures de sièges	340
Nettoyage des garnitures, revêtements en tissu et en Alcantara®	340
Nettoyage et entretien des garnitures en cuir naturel	342
Nettoyage des garnitures en similicuir	343
Nettoyage des rangements, des porte-livres et des cendriers	343
Nettoyage et entretien des pièces en matière plastique, placages en bois et tableau de bord	344
Nettoyage des ceintures de sécurité	344

Les tissus de vêtements modernes, par ex. les jeans sombres, présentent en partie une teinte qui n'est pas suffisamment résistante. Sur les garnitures de siège claires (en tissu ou en cuir) en particulier, de tels vêtements peuvent déteindre sur la garniture et laisser des traces visibles, même en cas d'utilisation conforme. Cela n'est pas imputable au tissu de la garniture mais à une faible stabilité de la teinte des vêtements.

Pour les taches, les saletés et autres dépôts adhérents sur les surfaces des pièces du véhicule et des garnitures, plus le nettoyage et l'entretien risquent d'être difficiles. Il se peut notamment qu'au bout d'un temps d'action prolongé, les taches, les saletés et les dépôts ne puissent plus être éliminés.

Informations complémentaires et avertissements :

- Nettoyage et entretien de l'extérieur du véhicule → page 330
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 359

AVERTISSEMENT

Les produits d'entretien peuvent être toxiques et dangereux. Des produits d'entretien non appropriés ainsi qu'une utilisation impropre des produits d'entretien peuvent provoquer des accidents, des blessures graves, des brûlures et causer des intoxications.

- Conservez les produits d'entretien uniquement dans leur bidon d'origine fermé.

AVERTISSEMENT (suite)

- Tenez compte de la notice jointe à l'emballage.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver des produits d'entretien, étant donné que des tiers ne peuvent alors plus toujours les identifier.
- Maintenir les produits d'entretien hors de la portée des enfants.
- Lors de leur application, des vapeurs nocives peuvent se dégager. C'est pourquoi il ne faut utiliser les produits d'entretien qu'à l'extérieur ou dans des locaux bien aérés.
- N'utilisez jamais de carburant, de tétrahydrofur, d'huile-moteur, de dissolvant pour vernis à ongles ou d'autres liquides hautement volatils pour laver, entretenir ou nettoyer le véhicule. Ils sont toxiques et facilement inflammables.

AVERTISSEMENT

Un entretien et un nettoyage non conformes des pièces du véhicule peuvent nuire au bon fonctionnement des équipements de sécurité du véhicule et provoquer des blessures graves.

- Ne nettoyez et n'entretenez les pièces du véhicule qu'en respectant les consignes du fabricant.
- Utilisez les produits de nettoyage homologués ou conseillés.

MISE EN GARDE

- Les nettoyants contenant des solvants attaquent le matériau et peuvent l'endommager de manière irréversible.
- Les taches, les saletés et autres dépôts contenant des substances agressives à teneur en solvants attaquent le matériau et peuvent l'endommager de manière irréversible, même après un bref temps d'action.
- Éliminez dans les plus brefs délais les taches, les saletés et autres dépôts avant qu'ils ne soient secs.
- Adressez-vous à un atelier spécialisé pour faire éliminer les taches tenaces afin d'éviter tout endommagement.

Utilisation des garnitures de sièges

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 339.

Liste de contrôle

Pour l'utilisation des garnitures de sièges, veuillez tenir compte de ce qui suit  :

- ✓ Avant de monter à bord du véhicule, fermez toutes les bandes autoagrippantes qui peuvent être en contact avec les garnitures et revêtements en tissu. Des fermetures velcro ouvertes peuvent endommager les garnitures et revêtements en tissu.
- ✓ Évitez le contact direct d'objets et d'applications à arêtes vives sur les garnitures et revêtements en tissu afin de prévenir tout endommagement. Par applications, on entend par exemple les fermoirs éclair, les rivets, les pierres strass présents sur les vêtements et les ceintures.
- ✓ Éliminez régulièrement les particules de poussière et de saleté qui se logent dans les pores, les plis et les coutures afin que la surface extérieure des sièges ne soit pas continuellement endommagée par des frottements.
- ✓ Vérifiez impérativement la stabilité de la teinte de vos vêtements afin d'éviter toute trace de décoloration sur la garniture de siège. Ceci concerne avant tout les garnitures de sièges claires.

MISE EN GARDE

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour la conservation des garnitures de sièges risque d'endommager ou de décolorer les garnitures et revêtements en tissu.

MISE EN GARDE (suite)

- Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations.

 Volkswagen recommande de faire éliminer les traces éventuelles sur les garnitures par une entreprise spécialisée.

Nettoyage des garnitures, revêtements en tissu et en Alcantara®

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 339.

Nettoyage des garnitures d'assises de sièges avec chauffage et de sièges à réglage électrique ou équipés de composants de sacs gonflables

Des composants de sacs gonflables et des connecteurs électriques peuvent être montés dans le siège du conducteur, le siège du passager avant et, le cas échéant, dans les places arrière latérales. Tout endommagement, tout nettoyage et traitement non conformes ou encore une imbibition des assises et des dossiers risquent non seulement de provoquer des endommagements de l'équipement électrique du véhicule mais aussi un dysfonctionnement du système de sacs gonflables .

Les sièges à réglage électrique et les assises équipées de chauffage sont dotées de composants électriques et de connecteurs pouvant être endommagés en cas de nettoyage ou de manipulation non appropriée . Cela risque de causer également des endommagements en un autre point de l'équipement électrique du véhicule.

C'est la raison pour laquelle vous devez tenir compte des indications de nettoyage suivantes :

- N'utilisez aucun nettoyeur haute pression ou à vapeur ni de spray réfrigérant.
- N'utilisez pas de pâte de lavage ni de lessive pour textiles délicats.
- Évitez dans tous les cas une imbibition.
- Utilisez uniquement des produits de nettoyage agréés par Volkswagen.
- En cas d'incertitudes, rendez-vous dans une entreprise de nettoyage spécialisée.

Nettoyage des garnitures d'assises de sièges sans chauffage et de sièges sans réglage électrique ou non équipés de composants de sacs gonflables

- Avant l'utilisation des produits de nettoyage, lisez les instructions relatives à l'utilisation, des remarques et des mises en garde figurant sur l'emballage.
- Nettoyez régulièrement les garnitures, les revêtements en tissu, les garnitures en Alcantara® ainsi que la moquette à l'aide d'un aspirateur (embout à brosse).
- N'utilisez aucun nettoyeur haute pression ou à vapeur ni de spray réfrigérant.
- Pour le nettoyage en règle générale, utilisez une éponge douce ou un chiffon microfibrilles non pelucheux de commercialisation courante .
- Nettoyez les surfaces en Alcantara® avec un chiffon de laine ou de coton légèrement imbibé d'eau ou avec un chiffon en microfibrilles non pelucheux de commercialisation courante .

En cas d'encrassement général de la surface des garnitures et revêtements en tissu, il est possible d'utiliser une mousse de nettoyage de commercialisation courante.

En cas de fort encrassement des garnitures et des revêtements en tissu, il est recommandé de s'informer auprès d'un Partenaire Volkswagen sur les possibilités de nettoyage appropriées avant d'effectuer tout nettoyage. Si nécessaire, faites effectuer le nettoyage par une entreprise de nettoyage spécialisée.

Élimination des tâches

Lors du nettoyage des tâches, il peut s'avérer nécessaire de nettoyer toute la surface et non seulement les endroits où se trouvent les tâches. Surtout lorsque la surface présente des traces d'encrassement dues à un usage courant. Sinon, les surfaces traitées risquent d'être plus claires que celles qui n'ont pas été traitées. En cas d'incertitudes, rendez-vous dans une entreprise de nettoyage spécialisée.

Type de tâche	Nettoyage recommandé pour les assises et les garnitures
Taches à base d'eau, comme par ex. café ou jus de fruit	– Imbibez une éponge à l'aide d'un vaporisateur et traitez la tâche en effectuant des mouvements circulaires. – Essuyez à l'aide d'un chiffon.
Taches tenaces, comme par ex. chocolat, maquillage etc.	– Utilisez uniquement des produits de nettoyage agréés par Volkswagen. – Si nécessaire, faites effectuer le nettoyage des garnitures par une entreprise de nettoyage spécialisée.
Taches grasses, comme par ex. huile, rouge à lèvres.	– Utilisez uniquement des produits de nettoyage agréés par Volkswagen. – Si nécessaire, faites effectuer le nettoyage des garnitures par une entreprise de nettoyage spécialisée.

AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement du système de sacs gonflables, le sac gonflable risque de ne pas se déclencher du tout ou de se déclencher imparfaitement ou de manière inopinée, ce qui peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Faites immédiatement vérifier le système de sacs gonflables par un atelier spécialisé.

MISE EN GARDE

Si les garnitures des assises de sièges à réglage électrique ou équipés de chauffage de siège ou de composants de sacs gonflables sont imbibées, les composants électriques et l'équipement électrique du véhicule risquent d'être endommagés.

MISE EN GARDE (suite)

- Faites immédiatement sécher l'assise trempée par une société spécialisée et vérifier les pièces du système.
- N'utilisez pas de nettoyeur à vapeur, car la vapeur a pour effet que la saleté s'incruste et se fixe davantage dans les tissus.
- Les nettoyeurs haute pression et les sprays réfrigérants peuvent endommager la garniture.

MISE EN GARDE

- Ne nettoyez que la moquette et les tapis de sol avec des brosses ! Les brosses risquent d'endommager les autres surfaces en textile.
- Si des pâtes de lavage ou des lessives pour textiles délicats sont appliquées à l'aide d'un chiffon ou d'une éponge humide, des auréoles peuvent apparaître sur les garnitures après le séchage, par ex. à cause du tenside. En général, ces auréoles ne peuvent être que difficilement éliminées, voire pas du tout.

❗ MISE EN GARDE

- Veillez à ce que l'Alcantara® ne soit en aucun cas imbibé.

❗ MISE EN GARDE (suite)

- L'Alcantara® ne doit pas être traité avec des produits d'entretien pour cuirs, des solvants, de l'encaustique, du cirage, du détachant ou des produits similaires.
- N'utilisez pas de brosses pour le nettoyage humide afin d'éviter tout risque d'endommagement de la surface du matériau.

Nettoyage et entretien des garnitures en cuir naturel

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 339.

Pour toute question relative au nettoyage et à l'entretien de l'équipement en cuir du véhicule, adressez-vous à un Partenaire Volkswagen ou à un autre atelier spécialisé.

Entretien et traitement

Le cuir nappa est sensible car il ne possède aucune couche de couleur courante.

- Appliquez régulièrement et après chaque nettoyage une crème d'entretien dotée d'une protection contre la lumière et d'un effet imperméabilisant. Grâce à cette crème, le cuir est nourri, assoupli, hydraté et il respire davantage. Elle offre en même temps une protection de surface.
- Nettoyez le cuir tous les 2 à 3 mois et éliminez les salissures fraîches.
- Traitez le cuir tous les six mois avec du produit approprié d'entretien pour cuir .
- Appliquez le produit de nettoyage et d'entretien avec une extrême parcimonie et toujours à l'aide d'un chiffon de laine ou de coton sec et non pelucheux. N'appliquez pas le produit de nettoyage et d'entretien directement sur le cuir.

Type de tache	Nettoyage
Salissures tenaces	- Appliquez une solution savonneuse avec un chiffon bien essoré. ⁴⁾ - Tamponnez à l'aide d'un chiffon absorbant et sec.
Taches à base d'eau, comme par ex. café, thé, jus, sang, etc.	- Éliminez les taches fraîches à l'aide d'un chiffon absorbant. - Si la tache est déjà sèche, utilisez un nettoyant approprié  .

Type de tache	Nettoyage
Taches grasses, comme par ex. huile, rouge à lèvres, etc.	- Éliminez les taches fraîches à l'aide d'un chiffon absorbant. - Pour les taches qui n'ont pas encore pénétré dans la surface, utilisez un nettoyant approprié  .
Taches spéciales, par ex. stylo-bille, crayon-feutre, vernis à ongles, peinture-émulsion, cirage, etc.	- Tamponnez à l'aide d'un chiffon absorbant et sec. - Nettoyez à l'aide d'un détachant spécialement prévu pour le cuir.

⁴⁾ Solution savonneuse douce : à raison de 2 cuillerées à soupe de savon neutre pour un litre d'eau.

❗ MISE EN GARDE

- Le cuir ne doit en aucun cas être traité avec des solvants, de l'encaustique, du cirage, du détachant ou des produits similaires.
- Si une tache a pénétré la surface de cuir suite à un temps d'action de longue durée, la tache ne peut plus être éliminée.

❗ MISE EN GARDE (suite)

- Si du liquide est renversé sur du cuir, appliquez immédiatement un chiffon absorbant, la surface du cuir et les coutures ne pouvant résister longtemps à la pénétration de liquides.
- En cas d'immobilisation prolongée du véhicule en plein air, protégez le cuir contre une exposition directe au soleil pour éviter toute décoloration.

 De légères altérations de la couleur dues à l'utilisation sont tout à fait normales.

Nettoyage des garnitures en similicuir

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 339.

Avant le nettoyage des garnitures en similicuir, suivez les consignes suivantes  page 340. Nettoyage des garnitures d'assises de sièges avec chauffage et de sièges à réglage électrique ou équipés de composants de sacs gonflables.

Pour le nettoyage des garnitures en similicuir, utilisez uniquement de l'eau et des produits de nettoyage neutres.

❗ MISE EN GARDE

Le similicuir ne doit en aucun cas être traité avec des solvants, de l'encaustique, du cirage, du détachant ou des produits similaires. Ceux-ci entraînent le durcissement et, par conséquent, la rupture prématurée du matériau.

Nettoyage des rangements, des porte-boissons et des cendriers

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 339.

Nettoyage des rangements et des porte-boissons

Certains rangements et porte-boissons comportent, au fond, un insert amovible en caoutchouc.

- Imbibez d'eau un chiffon propre et non pelucheux, puis nettoyez les pièces.
- Si cela s'avère inefficace, utilisez un produit de nettoyage et d'entretien sans solvants spécialement conçu pour les matières plastiques.

Nettoyage des cendriers

- Retirez le cendrier et videz-le.
- Nettoyez-le à l'aide de papier essuie-tout.

Si vous souhaitez nettoyer l'éteignoir, utilisez par exemple un cure-dents ou un objet semblable pour éliminer les restes de cendres.

Nettoyage et entretien des pièces en matière plastique, placages en bois et tableau de bord

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 339.

- Imbibez d'eau un chiffon propre et non pelucheux, puis nettoyez les pièces.
- Traitez les pièces en matière plastique (à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule) et le tableau de bord avec un produit de nettoyage et d'entretien sans solvants spécial, homologué par Volkswagen .
- Traitez les placages en bois avec une solution savonneuse douce.

Nettoyage des ceintures de sécurité

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 339.

Une sangle fortement encrassée gêne l'enroulement de la ceinture de sécurité et ainsi le fonctionnement de la ceinture de sécurité.

Les ceintures de sécurité ne doivent pas être déposées pour le nettoyage.

- Ôtez les grosses saletés à l'aide d'une brosse souple .
- Déroulez entièrement la ceinture de sécurité encrassée et laissez-la dérouler.
- Nettoyez la ceinture de sécurité avec une solution savonneuse douce.
- Laissez entièrement sécher les fibres textiles de la ceinture après les avoir nettoyées.
- Ne laissez la ceinture s'enrouler que lorsque celle-ci est sèche.

AVERTISSEMENT

Contrôlez régulièrement l'état de toutes les ceintures de sécurité. Si les fibres textiles ou d'autres parties de la ceinture de sécurité sont endommagées, faites immédiatement déposer et remplacer la ceinture de sécurité par un atelier spécialisé. Des ceintures de sécurité endommagées constituent un danger et peuvent entraîner des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT

Les nettoyants contenant des solvants rendent la surface des modules de sacs gonflables poreuse. En cas d'accident ayant entraîné le déclenchement de sacs gonflables, les pièces en matière plastique qui se détachent peuvent provoquer des blessures graves.

- Ne traitez jamais le tableau de bord et la surface des modules de sacs gonflables avec des nettoyants contenant des solvants.

AVERTISSEMENT (suite)

- Les ceintures de sécurité et leurs éléments ne doivent jamais être nettoyés avec des produits de nettoyage chimiques ou entrer en contact avec des liquides corrosifs, des solvants ainsi que des objets coupants. Ceux-ci peuvent diminuer considérablement la résistance des fibres textiles de la ceinture.
- Une ceinture de sécurité nettoyée doit être parfaitement sèche avant d'être enroulée. L'humidité risquant sinon d'endommager l'enrouleur automatique et d'entraver le bon fonctionnement.
- Veillez à ce que jamais aucun corps étranger ni aucun liquide ne pénètre dans la fente d'insertion des boîtiers de verrouillage. Ceci risquerait de nuire au fonctionnement des boîtiers de verrouillage et à celui des ceintures de sécurité.
- N'essayez jamais de réparer, de modifier ou de déposer vous-même les ceintures de sécurité.
- En cas d'endommagement, faites immédiatement remplacer les ceintures de sécurité par des modèles agréés par Volkswagen pour votre véhicule. Les ceintures de sécurité qui ont été sollicitées au cours d'un accident, et sont de ce fait distendues, doivent être remplacées par un atelier spécialisé. Le remplacement peut être nécessaire même si aucun endommagement n'est visible. Les ancrages des ceintures de sécurité doivent également être vérifiés.

Jantes et pneus

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Utilisation des roues et pneus	346
Jantes	348
Pneus neufs et remplacement des pneus	348
Pression de gonflage	350
Profondeur des sculptures et indicateurs d'usure	351
Encroûtements des pneus	352
Roue d'urgence	353
Marquage des pneus	355
Pneus d'hiver	357
Chaînes à neige	358

Volkswagen recommande de faire effectuer tous les travaux sur les pneus ou les jantes par un atelier spécialisé. Celui-ci dispose des outils spéciaux et des pièces de rechange nécessaires, ainsi que des compétences requises par ces travaux. Il est en outre préparé aux problèmes posés par l'élimination des pneus usés. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Informations complémentaires et avertissements :

- Transport               
- Traction d'une remorque                     

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Une utilisation impropre des jantes et des pneus peut réduire la sécurité et provoquer des accidents et des blessures graves.
- Sur les 4 roues, utilisez exclusivement des pneus à carcasse radiale de même type, de même dimension (circonférence de roulement) et présentant, dans la mesure du possible, le même dessin de sculptures.
- Les pneus neufs doivent être rodés car, pendant les premières heures de service, ils ne possèdent pas encore leur pleine adhérence et leur pleine efficacité de freinage. Pour éviter tout risque de blessures et d'accidents, roulez avec la prudence qui s'impose pendant les 600 premiers kilomètres.
- Contrôlez régulièrement la pression des pneus et respectez toujours la valeur de pression de gonflage indiquée. Une pression de gonflage de pneus insuffisante peut faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se décoller et le pneu d'éclater.
- Ne roulez jamais avec des pneus endommagés (trous, entailles, déchirures et boursoufflements) ou usés. Si vous roulez avec ces pneus, ils risquent d'éclater, de provoquer un accident ou des blessures graves. Remplacez immédiatement les pneus usés ou endommagés.
- N'exécutez jamais la vitesse et la charge maximales autorisées pour les pneus montés sur le véhicule.
- L'efficacité des systèmes d'aide à la conduite et des systèmes d'assistance au freinage dépend aussi de l'adhérence des pneus.

Utilisation des roues et pneus

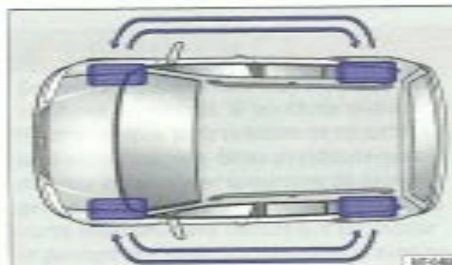


Fig. 191 Schéma de permutation des roues

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si vous constatez des vibrations inhabituelles pendant la marche ou le tirage de la direction d'un seul côté, arrêtez-vous immédiatement et vérifiez si les roues et les pneus sont endommagés.
- Pour réduire le risque de perte de contrôle du véhicule, d'accident et de blessures graves, ne desserrez jamais les vis sur les jantes à anneau vissé.
- N'utilisez pas de roues ou de pneus dont vous ne connaissez pas les antécédents. Des roues et pneus déjà utilisés peuvent être endommagés sans que ces endommagements ne soient visibles.
- Même s'ils n'ont pas été utilisés, les pneus âgés peuvent soudainement se dégonfler ou éclater, surtout lorsque vous roulez à grande vitesse, et ainsi provoquer des accidents et des blessures graves. Les pneus de plus de six ans ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence et avec la plus grande prudence, en conduisant avec la vigilance qui s'impose.

i Pour des raisons techniques, l'utilisation de jantes provenant d'autres véhicules n'est en principe pas possible. Ceci est également valable, le cas échéant, pour des jantes provenant d'un autre véhicule du même type. Tenez compte des jantes du véhicule et adressez-vous le cas échéant à un Partenaire Volkswagen.

i Lisez tout d'abord l'exposé introduit et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 345.

Les pneus sont les éléments du véhicule les plus sollicités et les plus sous-estimés. Les pneus sont très importants, car leurs surfaces d'appui élastiques sont le seul contact du véhicule avec la route.

La longévité des pneus dépend de la pression de gonflage, du style de conduite, de l'utilisation et du montage correct.

Les pneus et les jantes constituent des éléments importants dans la conception du véhicule. Les jantes et pneus homologués par Volkswagen sont

parfaitement adaptés à votre véhicule et contribuent largement à sa bonne tenue de route et à l'excellence de ses qualités routières.

Pour éviter tout endommagement des pneus

- Ne franchissez les bordures de trottoirs ou obstacles similaires que lentement et si possible de face.
- Vérifiez régulièrement si les pneus ne sont pas endommagés, par ex. trous, entailles, déchirures ou boursoufflements.
- Enlevez les corps étrangers qui se trouvent à l'extérieur dans les sculptures du pneu et qui n'ont pas accédé à l'intérieur des pneus → page 352.
- Le cas échéant, tenez compte des messages d'avertissement du système de contrôle des pneus → page 258.
- Faites remplacer sans délai un pneu défectueux ou usé → page 352.
- Contrôlez régulièrement les pneus en vérifiant qu'ils ne présentent pas de dommages non visibles → page 352.
- N'exécutez jamais la charge et la vitesse maximales des pneus montés → page 355.
- Protégez les pneus ainsi que la roue d'urgence de tout contact avec des substances agressives y compris la graisse, l'huile, l'essence et le liquide de frein → ⚠.
- Remplacez sans tarder les capuchons anti-poussière manquants.

Pneus à profil unidirectionnel

Les pneus à profil unidirectionnel ont été conçus pour ne rouler que dans une seule direction. Le flanc des pneus à profil unidirectionnel est repéré par des flèches → page 355. Respectez impérativement le sens de rotation indiqué. Cela vous garantit des propriétés de roulement optimales quant à l'équiplanage, l'adhérence, le bruit et l'usure par abrasion.

Si un pneu est cependant monté dans le sens inverse du sens de roulement prévu, veillez à rouler avec précaution, l'utilisation du pneu n'étant plus conforme aux dispositions. Ceci est particulièrement important lorsque vous roulez sur des chaussées humides. Remplacez dès que possible le pneu ou montez-le dans le sens de roulement correct.

Permutation des roues

L'usure uniforme de tous les pneus demande une permutation régulière des roues en tenant compte du schéma → fig. 191. Tous les pneus présentent ainsi à peu près la même longévité.

Volkswagen recommande de confier la permutation des roues à un atelier spécialisé.

Pneus de plus de 6 ans

En raison de processus physiques et chimiques, les pneus vieillissent, ce qui peut entraver leur bon fonctionnement. Les pneus stockés longtemps sans être utilisés, durcissent et se fragilisent plus vite que ceux utilisés en permanence sur le véhicule.

Volkswagen recommande de remplacer les pneus de plus de six ans par des pneus neufs. Ceci est également valable pour les pneus, y compris la roue d'urgence, qui, de l'extérieur, paraissent encore utilisables et dont la profondeur des sculptures n'a pas encore atteint la valeur minimum prescrite par la loi → ⚠.

L'âge de chaque pneu peut être déterminé en consultant la date de fabrication qui fait partie intégrante du numéro d'identification de pneu (TII) → page 355.

Stockage des pneus

Identifiez les roues avant de les démonter pour conserver le sens de marche précédant lors de la repose (à gauche, à droite, à l'avant, à l'arrière). Stockez les roues ou pneus démontés dans un endroit frais et sec, si possible à l'abri de la lumière. N'entreposez pas les pneus montés sur leur jante à la verticale.

Emballer les pneus qui ne sont pas dotés de jantes dans des housses appropriées pour les protéger contre la saleté et stockez-les debout sur la bande de roulement.

⚠ AVERTISSEMENT

Des substances et liquides agressifs peuvent être à l'origine de dommages visibles et invisibles des pneus, ce qui peut provoquer leur éclatement.

- Tenez toujours les produits chimiques, huiles, graisses, carburants, liquides de frein et autres substances agressives éloignés des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

Même s'ils n'ont pas été utilisés, les pneus âgés peuvent soudainement se dégonfler ou éclater, surtout lorsque vous roulez à grande vitesse, et ainsi provoquer des accidents et des blessures graves.

- Les pneus de plus de six ans ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence et avec la plus grande prudence, en conduisant avec la vigilance qui s'impose.

Éliminez les pneus usés conformément à la législation en vigueur et dans le respect des règles en vigueur.

Jantes

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 345.

Les jantes et les boulons de roue sont conçus pour s'adapter les uns aux autres. C'est pourquoi, chaque fois que vous passez à d'autres jantes, vous devez utiliser les boulons de roue correspondants possédant la longueur et la forme de calotte correctes. La fixation correcte des roues et le bon fonctionnement du système de freinage en dépendent → page 391.

Pour des raisons techniques, l'utilisation de jantes provenant d'autres véhicules n'est en principe pas possible. Ceci est également valable, le cas échéant, pour des jantes provenant d'un autre véhicule du même type.

Les jantes et pneus homologués par Volkswagen sont parfaitement adaptés au véhicule et contribuent largement à sa bonne tenue de route et à l'excellence de ses qualités routières.

Boulons de roue

Veillez toujours à visser les boulons de roue au couple de serrage prescrit → page 391.

Jantes avec anneau de jante vissé

Les jantes à anneau vissé sont constituées de plusieurs éléments. Ces éléments sont assemblés à l'aide de vis spéciales et suivant une procédure spécifique. Cela permet d'assurer le bon fonctionnement, l'étanchéité, la sécurité et la concentricité de la roue. C'est la raison pour laquelle des jantes endommagées doivent être remplacées et ne doivent être réparées que par un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à un Partenaire Volkswagen →

Jantes avec éléments enjoliveurs vissés

Les jantes peuvent comporter des éléments enjoliveurs interchangeables fixés sur la jante à l'aide de vis autoserrantes. Faites remplacer les enjoliveurs endommagés par un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à un Partenaire Volkswagen →

AVERTISSEMENT

L'utilisation de jantes inappropriées ou endommagées peut nuire à la sécurité de conduite et peut provoquer des accidents ainsi que des blessures graves.

- Utilisez uniquement des jantes homologuées pour le véhicule.
- Contrôlez régulièrement l'état des jantes et remplacez-les si nécessaire.

AVERTISSEMENT

Un desserrage et serrage des vis non conforme sur les jantes dotées d'anneaux de jantes vissés peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Ne desserrez jamais les assemblages vissés sur les jantes avec anneaux de jantes vissés.
- Faites effectuer tous les travaux sur les jantes dotées d'anneaux de jantes vissés par un atelier spécialisé. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Pneus neufs et remplacement des pneus

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 345.

Pneus neufs

- Roulez avec prudence pendant les 600 premiers kilomètres car le rodage des pneus doit d'abord s'effectuer. Des pneus non rodés présentent une adhérence et une efficacité de freinage amoindries →
- Sur les 4 roues, utilisez exclusivement des pneus à carcasse radiale de même type, de même dimension (circonférence de roulement) et présentant, dans la mesure du possible, le même dessin de sculptures.
- En raison des caractéristiques de conception et du dessin des sculptures, la profondeur des sculptures des pneus neufs peut être différente suivant la version et le manufacturier.

Remplacement des pneus

- Évitez de remplacer les pneus séparément, remplacez-les au moins par essieu (les deux pneus de l'essieu avant ou les deux pneus de l'essieu arrière) →
- Ne remplacez les pneus usagés que par des pneus homologués par Volkswagen pour le type de véhicule en question. Tenez compte de la taille, du diamètre, de la capacité de charge et de la vitesse maximale.
- N'utilisez jamais de pneus dont la taille effective dépasse les cotes des pneus homologués par Volkswagen. Des pneus de plus grande taille risqueraient de patiner et de frotter contre la carrosserie ou d'autres pièces.

En supplément sur les véhicules équipés d'un système de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous remplacez les roues de première monte du véhicule, veillez à ce que les roues neuves soient équipées de capteurs compatibles avec le système de contrôle de la pression des pneus installé en première monte. Les roues neuves dotées de capteurs sont reconnues et intégrées au système. Pour la reconnaissance des pneus neufs, le véhicule doit rouler, après un temps d'arrêt d'au moins 20 minutes, à une vitesse supérieure à 35 km/h (15 mph) pendant un certain temps.

En cas de remplacement ou de modification des capteurs, Volkswagen recommande d'utiliser systématiquement un jeu de valves neuf et un ensemble d'étanchéité neuf. Adressez-vous au Partenaire Volkswagen pour de plus amples informations.

Si vous utilisez des pneus d'autres dimensions que celles prescrites par Volkswagen pour le véhicule et le modèle, il faut modifier la programmation des valeurs de pression des pneus du système de con-

trôle de la pression des pneus. Adressez-vous au Partenaire Volkswagen pour de plus amples informations.

Si vous montez des roues qui n'ont pas de capteurs ou qui ont des capteurs non compatibles, le système de contrôle de la pression des pneus ne pourra pas reconnaître ces roues. Le système de contrôle de la pression des pneus n'est alors pas en mesure de mesurer la pression de gonflage des pneus. Un dysfonctionnement est alors indiqué ou le système se déconnecte.

Pour de plus amples informations sur le système de contrôle de la pression des pneus, son fonctionnement et ce qu'il faut savoir → page 258.

AVERTISSEMENT

Les pneus neufs doivent être rodés car, pendant les premières heures de service, ils ne possèdent pas encore leur pleine adhérence et leur pleine efficacité de freinage.

- Pour éviter tout risque de blessures et d'accidents, roulez avec la prudence qui s'impose pendant les 600 premiers kilomètres.

AVERTISSEMENT

Les roues doivent avoir le débattement nécessaire compte tenu de la construction. En cas de manque de débattement, les pneus peuvent frotter sur des pièces des trains roulants, de la carrosserie et des conduites de frein, ce qui peut entraîner la détérioration du système de freinage ainsi que le décollement de la bande de roulement et provoquer par là-même l'éclatement d'un pneu.

- Les cotes réelles des pneus ne doivent pas être supérieures aux cotes des pneus homologués par Volkswagen et ne doivent pas frotter contre les pièces du véhicule.

En dépit des indications identiques de taille des pneus, les cotes réelles des différents types de pneus peuvent varier de ces valeurs nominales ou bien les contours des pneus peuvent être très différents.

Avec les pneus homologués par Volkswagen, vous êtes assuré que les dimensions réelles sont bien adaptées au véhicule. Pour tout autre type de pneu, le vendeur des pneus doit remettre un certificat du manufacturier sur lequel il est mentionné que le type de pneu est également adapté au véhicule. Conservez le certificat et transportez-le dans le véhicule.



Fig. 192 Dans la trappe à carburant : plaque de pression de gonflage.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 345.

La pression de gonflage correcte des pneus de première monte est indiquée sur un autocollant - elle s'applique aux pneus tous temps, aux pneus d'été et aux pneus d'hiver. L'autocollant $\Rightarrow$ fig. 192 se trouve soit sur le montant de la porte du conducteur, soit sur la face intérieure de la trappe à carburant.

Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus diminue considérablement leur longévité et dégrade le comportement de conduite du véhicule $\Rightarrow$ . La pression de gonflage correcte des pneus est particulièrement importante à **grande vitesse**. Une pression de gonflage des pneus incorrecte entraîne leur usure accrue, voire leur éclatement.

C'est pourquoi nous vous conseillons de contrôler la pression de gonflage des pneus au moins une fois par mois et avant tout long trajet.

La pression des pneus indiquée vaut pour des **pneus froids**. La pression des pneus est plus élevée sur des pneus chauds que sur des pneus froids.

Ne dégonflez donc jamais un pneu chaud pour obtenir la pression souhaitée. La pression de gonflage des pneus serait alors insuffisante, ce qui risquerait de provoquer l'éclatement soudain du pneu.

Contrôle de la pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus ne doit être contrôlée que lorsque les pneus n'ont pas parcouru plus de quelques kilomètres à basse vitesse au cours des 3 dernières heures.

- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus en veillant toujours à ce qu'ils soient froids. Contrôlez toujours tous les pneus, y compris la roue d'urgence. Dans les régions froides, il convient de contrôler la pression des pneus plus souvent, à condition cependant que le véhicule n'ait pas été déplacé auparavant. Utilisez toujours un système de contrôle de la pression des pneus opérationnel.

- Si le véhicule est fortement chargé, adaptez la pression de gonflage en conséquence.

- Après l'adaptation des pressions de gonflage des pneus, veillez à ce que les capuchons de valves soient vissés et tenez compte, si nécessaire, des informations et remarques relatives au réglage du système de contrôle des pneus $\Rightarrow$ page 256.

La Roue d'urgence reçoit la pression de gonflage maximale admissible pour le véhicule.

AVERTISSEMENT

Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus peut entraîner le dégonflage soudain du pneu ou son éclatement pendant la marche. Cela peut entraîner des accidents graves ainsi que des blessures mortelles.

- Une pression de gonflage de pneus insuffisante peut faire chauffer le pneu à un point tel que la bande de roulement risque de se décoller et le pneu d'éclater.
- Une vitesse excessive ou une surcharge du véhicule peut provoquer une surchauffe, un endommagement subit, voire un éclatement des pneus, et un décollage de la bande de roulement, ce qui risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

- Le sous-gonflage ou le surgonflage des pneus diminue leur longévité et dégrade le comportement routier du véhicule.

AVERTISSEMENT (suite)

- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus (au moins une fois par mois et avant d'effectuer un long trajet).
- Tous les pneus doivent être gonflés à la pression correcte conformément à la charge du véhicule.
- Ne réduisez jamais la pression de gonflage des pneus lorsque ceux-ci présentent une pression plus élevée à chaud.

MISE EN GARDE

- Lorsque vous mettez le contrôleur de gonflage en place, veillez à ne pas le disposer de biais par rapport au corps de valve. Ceci risque sinon d'endommager la valve et le capteur de pression du pneu.
- L'absence de capuchon de valves ou le montage de capuchons inappropriés ou mal vissés peut causer l'endommagement des val-

MISE EN GARDE (suite)

ves des pneus ainsi que des capteurs du système de contrôle de la pression des pneus. Roulez donc toujours avec des capuchons de valves identiques à ceux de première monte et entièrement vissés sur les valves.

 Le sous-gonflage des pneus augmente la consommation de carburant.

 Des écarts peuvent apparaître entre les valeurs de pression relevées sur le manomètre lors du gonflage des pneus et les valeurs calculées par les capteurs de pression des pneus. Le système électronique de contrôle de la pression des pneus est plus précis !

 Si le système de contrôle de la pression des pneus indique que la pression de gonflage d'au moins un pneu est insuffisante, contrôlez la pression de gonflage des pneus à l'aide d'un contrôleur de pression opérationnel. Le contrôle visuel d'un pneu ne suffit pas pour constater si la pression de gonflage est insuffisante. Cela concerne également les pneus ayant une faible profondeur de sculpture.

Profondeur des sculptures et indicateurs d'usure



Fig. 193 Sculptures du pneu : indicateur d'usure

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 345.

Profondeur des sculptures

Des situations de conduite particulières requièrent une profondeur des sculptures des pneus aussi importante que possible ainsi qu'une profondeur de sculpture approximativement identique aux es-

Dans la plupart des pays, lorsque la profondeur restante des sculptures - mesurée dans les rainures situées à côté des indicateurs d'usure - est de 1,6 mm, la profondeur minimale des sculptures légalement admissible est atteinte. Respectez les prescriptions du Code de la route spécifiques à chaque pays.

Les **pneus d'hiver** perdent beaucoup de leur efficacité lorsque la profondeur de leurs sculptures est inférieure à 4 mm.

En raison des caractéristiques de conception et du dessin des sculptures, la profondeur des sculptures des pneus neufs peut être différente suivant la version et le manufacturier.

Indicateurs d'usure des pneus

Des indicateurs d'usure de 1,6 mm d'épaisseur sont disposés au fond des sculptures des pneus de première monte, perpendiculairement au sens de roulement $\Rightarrow$ fig. 193. Plusieurs de ces indicateurs d'usure sont répartis à intervalles réguliers, sur la bande de roulement du pneu. Des repères situés sur les flancs des pneus, par ex. les lettres « TWI » ou d'autres symboles, indiquent l'emplacement des indicateurs d'usure.

Les indicateurs d'usure indiquent si un pneu est usé. Le pneu doit être remplacé au plus tard lorsque l'usure des sculptures atteint l'indicateur d'usure.

⚠ AVERTISSEMENT

Les pneus usés constituent un danger et peuvent entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Les pneus doivent être remplacés par des pneus neufs au plus tard lorsque ses indicateurs d'usure sont atteints.
- Les pneus usés ont une adhérence fortement réduite, en particulier sur les routes mouillées, et le véhicule « flotte » plus tôt (aquaplanage).
- Les pneus usés réduisent la capacité de maîtrise du véhicule dans des situations de conduite normales et difficiles et augmentent la distance de freinage ; le véhicule risque alors de glisser.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Réduisez immédiatement la vitesse et arrêtez-vous en tenant compte de la circulation et du code de la route.
- Vérifiez si les pneus et les jantes ne sont pas endommagés.
- Ne poursuivez jamais votre route si les pneus ou les jantes sont endommagés. Faites appel à un spécialiste.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si aucun dommage extérieur n'est visible, roulez lentement et prudemment jusqu'au prochain atelier spécialisé pour faire contrôler le véhicule.

Endommagements des pneus

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 345.

Les dommages sur les pneus et jantes passent souvent inaperçus. Des vibrations inhabituelles ou un tirage unilatéral de la direction peuvent laisser supposer qu'un pneu est endommagé → ⚠.

- Si vous supposez qu'une roue est endommagée, réduisez immédiatement la vitesse !
- Vérifiez si les pneus et les jantes ne sont pas endommagés.
- Ne continuez pas votre route si un pneu est endommagé et faites appel à un spécialiste.
- Si aucun dommage extérieur n'est visible, roulez lentement et prudemment jusqu'au prochain atelier spécialisé pour faire contrôler le véhicule.

Corps étrangers ayant pénétré dans le pneu

- Ne retirez pas les corps étrangers qui ont pénétré à l'intérieur du pneu ! Vous pouvez par contre retirer les objets coincés entre les pains de gomme du pneu.
- Sur les véhicules équipés de roue d'urgence : remplacez le cas échéant la roue endommagée → page 351. Pour le remplacement de la roue endommagée, faites appel à un spécialiste si nécessaire. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.
- Sur les véhicules équipés de kit de crevaisson : le cas échéant, colmatez le pneu endommagé et gonflez-le en utilisant le kit de crevaisson → page 338. Rendez-vous dans un atelier spécialisé ! Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Usure des pneus

L'usure des pneus dépend de plusieurs facteurs, tels que :

- Style de conduite.
- Balourd des roues.
- Réglage de la géométrie des trains roulants.

Style de conduite – Les virages pris à vive allure, les accélérations foudroyantes et les coups de freins brusques entraînent une usure accrue des pneus. En cas d'usure importante des pneus, en dépit d'un style de conduite normal, faites contrôler la géométrie des trains roulants par un atelier spécialisé.

Balourd des roues – Les roues d'un véhicule neuf sont équilibrées. Au cours de la marche du véhicule, un balourd peut apparaître sous l'influence de divers facteurs et se traduire par une instabilité de la direction. Un balourd entraîne également une usure de la direction et de la suspension. Dans un tel cas, faites rééquilibrer les roues. Une roue neuve doit être rééquilibrée après le montage.

Réglage de la géométrie des trains roulants – Un réglage incorrect de la géométrie des trains roulants nuit à la sécurité routière et entraîne une usure accrue des pneus. En cas d'usure importante des pneus, il convient de faire effectuer un contrôle de géométrie par un atelier spécialisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Des vibrations inhabituelles ou un tirage unilatéral de la direction pendant la marche du véhicule peuvent laisser supposer qu'un pneu est endommagé.

Roue d'urgence

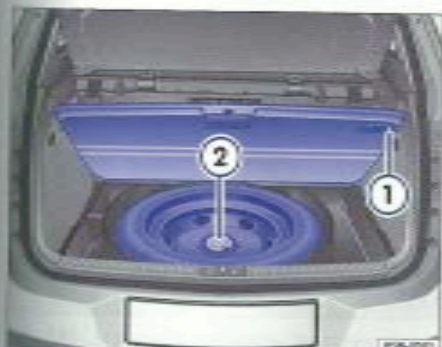


Fig. 194 Dans le coffre à bagages : roue d'urgence.

📖 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 345.

Retrait de la roue d'urgence

- Ouverture du hayon, soulevez le plancher de coffre à bagages, poussez la goupille d'arrêt → fig. 194 ① vers la droite et abaissez lentement le plancher de coffre à bagages.
- En tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, dévissez entièrement la molette située au centre de la roue d'urgence ② et retirez la roue d'urgence.

Rangement de la roue défectueuse

Une roue normale n'est pas adaptée au coulage de la roue d'urgence situé dans le plancher de coffre à bagages. C'est pourquoi, en cas de crevaisson, vous devez fixer la roue défectueuse par ex., avec des sangles dans le coffre à bagages en toute sécurité.

Différences entre la roue de secours et les roues du véhicule

La roue d'urgence est différente des autres roues et ne doit être utilisée qu'en cas de panne et uniquement pour un court trajet et en roulant avec précaution → ⚠.

Celle-ci doit être remplacée dès que possible par une roue normale.

Tenez compte des recommandations pour la conduite :

- Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mph) !
- Évitez d'accélérer à pleins gaz, de freiner brusquement et de conduire à vive allure dans les virages !
- N'utilisez pas de chaînes à neige sur la roue d'urgence → page 358.
- Après montage de la roue d'urgence, contrôlez dès que possible la pression de gonflage du pneu → page 350.

Il est conseillé de contrôler la pression de gonflage de la roue d'urgence en même temps que les autres roues du véhicule, et ce au moins une fois par mois. La pression de gonflage de la roue d'urgence est indiquée sur l'autocollant de la roue d'urgence.

⚠ AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte de la roue d'urgence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, une collision ou d'autres types d'accident ainsi que des blessures graves.

- N'utilisez en aucun cas la roue d'urgence si elle est endommagée ou si ses indicateurs d'usure sont atteints.

AVERTISSEMENT (suite)

- Sur certains véhicules, la roue de secours peut être plus petite que la monte pneumatique d'origine. La roue de secours de taille inférieure se reconnaît à son autocollant indiquant « 80 km/h » ou « 50 mph ». Ce marquage correspond à la vitesse maximale admissible pour les pneus en question.
- Ne roulez jamais à plus de 80 km/h (50 mph). Évitez d'accélérer à pleins gaz, de freiner brusquement et de conduire à vive allure dans les virages.
- Ne parcourez jamais plus de 200 km avec une roue d'urgence si celle-ci est montée sur un essieu moteur.
- Remplacez dès que possible la roue d'urgence par une roue normale. La roue d'urgence n'est prévue que pour une utilisation de courte durée.
- La roue d'urgence doit toujours être fixée par les boulons de roue fournis en première monte.
- Ne conduisez jamais avec plus d'une roue d'urgence.

AVERTISSEMENT (suite)

- Après le montage de la roue d'urgence, la pression de gonflage doit être contrôlée dès que possible → page 350.
- Il n'est pas possible de monter des chaînes à neige sur la roue d'urgence.

MISE EN GARDE

La roue de secours n'est pas équipée de capteurs électroniques. Lorsque la roue d'urgence est montée, le témoin du système de contrôle de la pression des pneus clignote au bord d'environ 10 minutes sur l'afficheur du combiné d'instruments → page 258.

Si possible, fixez en toute sécurité, la roue d'urgence ou la roue défectueuse dans le coffre à bagages. Sur les véhicules avec kit de réparation, la roue défectueuse ne peut pas être réparée.

Marquage des pneus

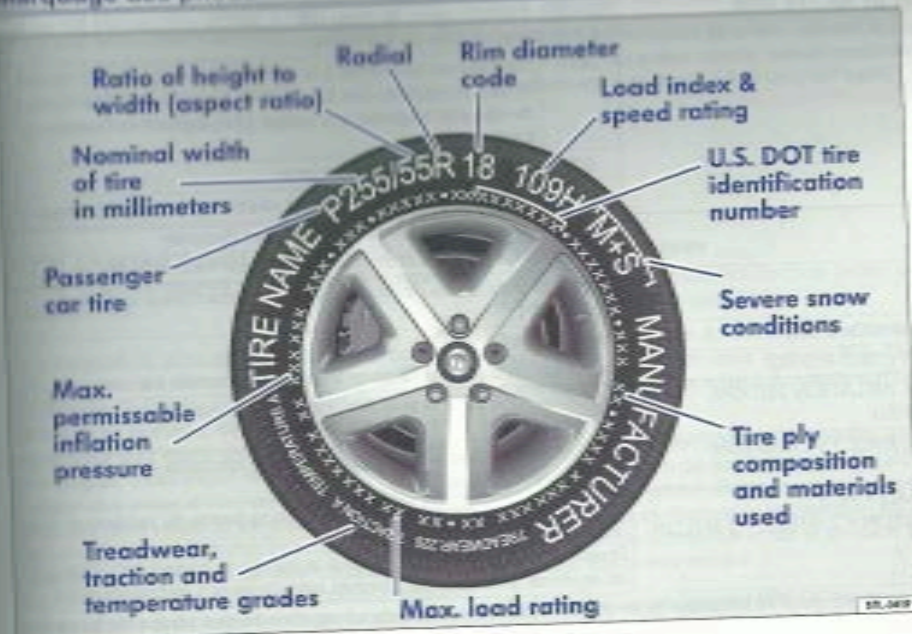


Fig. 195 Marquage des pneus international.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 345.

Marquage des pneus (exemple)	Signification
Mot de la marque, Logo	Fabricant
Nom du produit	Désignation individuelle du pneu par le fabricant
P255/55R18	Désignation des dimensions :
P	Désignation pour les véhicules particuliers
255	Largeur du pneu entre les deux flancs en mm.
55	Rapport hauteur/largeur en %.
R	Lettre-repère caractérisant la structure du pneu, ici pour radial.
18	Diamètre de la jante en pouces.
109 H	Indice de charge → page 356 et code de vitesse → page 356.
XL	Pneus en version renforcée (« Reinforced »).
M+S ou M/S ou à	Désignation des pneus aptes à la conduite dans des conditions hivernales (Mud and Snow) → page 357.
RADIAL TUBELESS	Pneu radial sans chambre à air.
E4 ...	Identification selon les directives internationales (E) avec numéro du pays de réception. Suit le numéro d'homologation à plusieurs chiffres.

Marquage des pneus (exemple)	Signification
DOT BT RA Ty5 1709	Número d'identification de pneu (TPI) – parfois uniquement sur sa face intérieure) et date de fabrication :
DOT	Le pneu est conforme à la législation en vigueur du ministère des Transports des États-Unis, responsable des normes de sécurité relatives aux pneus (Department of Transportation).
BT	Code de l'usine de fabrication.
RA	Indications du fabricant relatives à la taille du pneu.
Ty5	Caractéristiques du pneu du fabricant.
1709	Date de fabrication : semaine 17 de l'année 2009.
TWI	Repère la position de l'indicateur d'usure (Tread Wear Indicator) ⇒ page 351.
Made in Germany	Pays de fabrication.
MAX LOAD 615 KG	Indication de charge (US) pour la charge maximale par roue.
MAX INFLATION 350 KPA (51 PSI)	Limitation (US) pour la pression maximale de gonflage.
SIDEWALL 1 PLY RAYON	Indications relatives aux composants de la carcasse du pneu : 1 nappe en rayonne.
TREAD 4 PUES 1 RAYON + 2 STEEL + 1 NYLON	Indications relatives aux composants de la bande de roulement des pneus : l'exemple présente 4 nappes sous la bande de roulement : 1 nappe en rayonne, 2 nappes de sommet métallique et 1 nappe en nylon.

Informations pour l'utilisateur final concernant les valeurs de comparaison des pneus de base (indiquées (méthodes de test normalisées) ⇒ page 368 :

TREADWEAR 220	Espérance de vie relative du pneu, selon un test standard spécifique américain.
TRACTION A	Capacité de freinage des pneus sur chaussée mouillée (AA, A, B ou C).
TEMPÉRATURE A	Résistance thermique des pneus à des vitesses de banc d'essai élevées (A, B ou C).

Les chiffres qui suivent éventuellement sont des codes internes du fabricant du pneu ou des codes spécifiques à chaque pays, par ex. pour le Brésil ou la Chine.

Le numéro TPI est le numéro de série d'un pneu.

Pneus à profil unidirectionnel

Les pneus à profil unidirectionnel ont été conçus pour ne rouler que dans une seule direction. Le flanc des pneus à profil unidirectionnel est repéré par des flèches. Respectez impérativement le sens de rotation indiqué. Cela vous garantit des propriétés de roulement optimales quant à l'aquaplanage, l'adhérence, le bruit et l'usure par abrasion.

Si un pneu est cependant monté dans le sens inverse au sens de roulement prévu, veillez à rouler avec précaution, l'utilisation du pneu n'étant plus conforme aux dispositions. Ceci est particulièrement important lorsque vous roulez sur des chaussées humides. Remplacez dès que possible le pneu ou montez-le dans le sens de roulement correct.

Charge des pneus

L'indice de charge indique le nombre de kilogrammes qu'un pneu seul peut supporter au maximum (capacité de charge).

98	750 kg
100	800 kg
102	850 kg
103	875 kg
104	900 kg

Codes de vitesse

Le code de vitesse indique la vitesse maximale admissible pour les pneus.

P	150 km/h maxi (93 mph)
Q	160 km/h maxi (99 mph)
R	170 km/h maxi (106 mph)

S	180 km/h maxi (112 mph)
T	190 km/h maxi (118 mph)
U	200 km/h maxi (124 mph)
H	210 km/h maxi (130 mph)
V	240 km/h maxi (149 mph)
Z	plus de 240 km/h (149 mph)

W	270 km/h maxi (168 mph)
Y	300 km/h maxi (186 mph)

Certains fabricants de pneus utilisent le code « ZR » pour des pneus dont la vitesse maximale autorisée est supérieure à 240 km (149 mph).

Pneus d'hiver

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 345.

En conditions de circulation hivernales, les pneus d'hiver améliorent nettement les qualités routières du véhicule. Du fait de leur conception (largeur, mélanges de gommes, dessin des sculptures), les pneus d'été sont moins antidérapants sur la neige et le verglas. Volkswagen recommande vivement d'utiliser des pneus d'hiver ou des pneus tous temps sur les 4 roues du véhicule, en particulier si des conditions de circulation hivernales sont attendues. Les pneus d'hiver améliorent également le comportement au freinage du véhicule et permettent de réduire la distance d'arrêt par temps hivernal. Volkswagen recommande de monter les pneus d'hiver lorsque la température est inférieure à +7 °C (+45 °F).

Les pneus d'hiver perdent beaucoup de leur efficacité lorsque la profondeur de leurs sculptures est inférieure à 4 mm (1/16 po). De même, les pneus d'hiver perdent considérablement de leurs propriétés avec le vieillissement - quelle que soit la profondeur de sculpture restante.

Pour l'utilisation de pneus d'hiver, tenez compte de ce qui suit :

- Respectez la réglementation en vigueur dans le pays concerné.
- Équipez simultanément les 4 roues de pneus d'hiver.
- Utilisez-les uniquement en conditions hivernales de circulation.
- Utilisez uniquement les tailles de pneus d'hiver autorisées pour le véhicule.
- Utilisez exclusivement des pneus d'hiver de même type radial, de même dimension (circonférence de roulement) et présentant le même dessin de sculptures.
- Tenez compte des limitations de vitesses selon le code de vitesse ⇒

Limitation de vitesse

Les pneus d'hiver possèdent un code (lettre) de limitation de vitesse ⇒ page 356.

Sur certaines versions de véhicules, une alerte de vitesse peut être réglée dans le menu MFA (Indicateur multifonction) du combiné d'instruments ⇒ page 27.

Sur les pneus d'hiver code V, la limitation de vitesse et la pression de gonflage des pneus dépendent de la motorisation. Renseignez-vous impérativement auprès du Partenaire Volkswagen sur la vitesse maximale admissible et sur la pression de gonflage des pneus requise.

Transmission intégrale (4MOTION)

La transmission intégrale associée aux pneus montés de série assure une bonne motricité du véhicule en conditions de circulation hivernales. Volkswagen recommande toutefois d'utiliser en hiver des pneus d'hiver ou pneus tous temps toujours sur les quatre roues, ce qui permet également et avant tout d'accroître l'effet de freinage.

Lors de l'utilisation de chaînes à neige, tenez compte des informations et des remarques correspondantes ⇒ page 358.

AVERTISSEMENT

Le fait qu'en conditions de circulation hivernales, les qualités routières du véhicule se trouvent améliorées par l'emploi de pneus d'hiver, ne doit pas vous inciter à prendre des risques.

- Adaptez la vitesse du véhicule et votre style de conduite aux conditions météorologiques et de visibilité ainsi qu'à l'état de la chaussée et à la circulation.
- N'excédez jamais la vitesse maximale et la capacité de charge autorisées pour les pneus d'hiver montés sur le véhicule.

Après l'hiver, remontez à temps les pneus d'été. Lorsque les températures sont supérieures à +7 °C (+45 °F), les pneus d'été présentent

de meilleures qualités routières. Les bruits de roulement deviennent alors plus faibles, de même que l'usure des pneus et la consommation de carburant.

i Sur les véhicules dotés d'un indicateur de contrôle de la pression des pneus, il faut « réadapter » le système après changement d'une roue ⇒ page 258.

Chaînes à neige

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 345.

Respectez la réglementation locale en vigueur ainsi que la vitesse maximale autorisée lorsque vous roulez avec des chaînes à neige.

En conditions de circulation hivernales, les chaînes à neige n'améliorent pas uniquement la motricité mais aussi le comportement au freinage.

Les chaînes à neige doivent être montées **uniquement sur les roues avant** – même sur les véhicules à transmission intégrale (4MOTION) – et **uniquement sur les combinaisons de pneus et de jantes suivantes** :

Taille des pneus	Jantes
215/65 R 16	6 1/2 J x 16 ET 33
215/60 R 17	6 1/2 J x 17 ET 33

Volkswagen conseille de vous informer auprès d'un Partenaire Volkswagen sur les tailles appropriées de roues, pneus et chaînes à neige.

Utilisez si possible des chaînes à neige à maillons fins dont l'épaisseur ne dépasse pas 15 mm, attache comprise.

En cas d'utilisation de chaînes à neige, retirez les enjoliveurs centraux et les anneaux enjoliveurs de jante avant de monter les chaînes ⇒ **ⓐ**. Pour des raisons de sécurité, les boulons de roue doivent cependant être alors munis de capuchons. Ces derniers sont disponibles auprès d'un Partenaire Volkswagen.

Roue d'urgence

Pour des raisons techniques, l'utilisation de chaînes à neige sur la roue d'urgence n'est pas autorisée ⇒ page 353.

i Pour vous informer sur les tailles de pneus d'hiver autorisées, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

S'il s'avère nécessaire de monter des chaînes à neige alors qu'une roue d'urgence est montée sur le véhicule, faites passer la roue d'urgence sur l'essieu arrière en cas de crevaisson à l'avant. Montez alors la roue arrière ainsi libérée à la place de la roue avant endommagée. Tenez alors compte du sens de rotation des pneus. Volkswagen recommande de mettre les chaînes à neige en place avant de monter la roue.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de chaînes à neige inappropriées ou leur installation non conforme peut provoquer des accidents et de graves blessures.

- Utilisez toujours les chaînes à neige adéquates.
- Tenez compte de la notice de montage jointe aux chaînes à neige.
- Ne roulez jamais plus vite que ce qui est autorisé avec les chaînes à neige montées.

ⓘ MISE EN GARDE

- Sur les routes déneigées, retirez les chaînes à neige. Sur de telles routes, les chaînes à neige dégradent en effet les qualités routières, endommagent les pneus et se détériorent rapidement.
- Des chaînes à neige qui sont en contact direct avec les jantes peuvent rayer ces dernières ou les endommager. Volkswagen recommande d'utiliser des chaînes à neige gainées.

i Des chaînes à neige existent en différentes tailles pour votre type de véhicule.

Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Rodage	360
Accessoires et pièces de rechange	360
Fluides	361
Réparations et modifications techniques	361
Réparations et dysfonctionnements du système de sacs gonflables	362
Installation en deuxième monte d'émetteurs-récepteurs	363
Informations enregistrées dans les calculateurs	364
Utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule sans raccord à l'antenne extérieure	365
Points de prise pour le levage du véhicule avec un pont élévateur	366

Informations complémentaires et avertissements :

- Ceintures de sécurité ⇒ page 85
- Système de sacs gonflables (airbags) ⇒ page 96
- Galerie porte-bagages ⇒ page 151
- Traction d'une remorque ⇒ page 154
- Cendrier et allume-cigare ⇒ page 180
- Prises de courant ⇒ page 182
- Lecteur de cartes de péage ⇒ page 186
- Freiner, s'arrêter et se garer ⇒ page 203
- Systèmes d'assistance au démarrage ⇒ page 221
- Système d'aide au stationnement (ParkPilot) ⇒ page 227
- Caméra de recul (Rear Assist) ⇒ page 234
- Assistant aux manœuvres de stationnement (Park Assist) ⇒ page 238
- Régulateur de vitesse (GRA) ⇒ page 244
- Assistant de maintien de voie (Lane Assist) ⇒ page 249
- Système de reconnaissance des panneaux de signalisation ⇒ page 252
- Détecteur de fatigue ⇒ page 255
- Suspension adaptative (DOC) ⇒ page 257
- Systèmes de contrôle des pneus ⇒ page 258

- Préparations des interventions dans le compartiment-moteur ⇒ page 309
- Huile-moteur ⇒ page 315
- Liquide de refroidissement ⇒ page 320
- Batterie du véhicule ⇒ page 325
- Nettoyage et entretien de l'extérieur du véhicule ⇒ page 330
- Entretien et nettoyage de l'habitacle ⇒ page 339
- Informations pour le consommateur ⇒ page 368
- Autoradio ou système intégré d'autoradio et de navigation ⇒ brochure Autoradio ou ⇒ brochure Système intégré d'autoradio et de navigation
- Préréquipement téléphone mobile ⇒ brochure Préréquipements téléphone mobile

⚠ AVERTISSEMENT

Des pièces de rechange et des accessoires inappropriés ainsi qu'une réalisation non conforme de travaux, de modifications et de réparations peuvent endommager le véhicule, provoquer des accidents et de graves blessures.

- Volkswagen recommande instamment d'utiliser exclusivement les accessoires homologués Volkswagen et les Pièces d'Origine Volkswagen®. Volkswagen garantit la fiabilité, la sécurité et l'adéquation de ces pièces.
- Faites effectuer des réparations et des modifications sur le véhicule uniquement par un atelier spécialisé. Les ateliers spécialisés disposent de l'outillage, des appareils de diagnostic, des informations de réparation et du personnel qualifié nécessaires.
- Ne montez sur le véhicule que des pièces dont le type et les caractéristiques correspondent aux pièces montées d'origine.
- Ne fixez ni ne montez jamais d'objets, comme un porte-boissons ou un support de téléphone sur ou à proximité des caches des modules de sacs gonflables ou bien encore dans la zone de déploiement des sacs gonflables.
- N'utilisez que les combinaisons jantes/pneus que Volkswagen a homologuées pour votre type de voiture.

Rodage

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 359.

Tenez compte des différentes règles de rodage pour les pièces neuves.

Rodage du moteur

Un moteur neuf doit être rodé pendant les 1 500 premiers kilomètres. Pendant les premières heures de fonctionnement, le moteur subit des frottements internes plus élevés que plus tard, lorsque toutes les pièces mobiles sont rodées.

Le style de conduite adopté lors des 1 500 premiers kilomètres a une influence sur la qualité du moteur. Par la suite – en particulier lorsque le moteur est froid – conduisez à des régimes modérés afin de réduire l'usure du moteur et d'augmenter le kilométrage possible. Ne conduisez pas à des régimes trop bas. Rétrogradez toujours lorsque le moteur ne tourne plus « régulièrement ». Jusqu'à 1 000 kilomètres :

- n'accélérez pas à fond.
- Ne sollicitez pas le moteur à plus des 2/3 du régime maximal.
- Ne tractez pas de remorque.

De 1 000 à 1 500 kilomètres, augmentez progressivement les performances jusqu'à atteindre la vitesse et le régime moteur maxi.

Rodage des pneus et des plaquettes de frein neufs

- Pneus neufs et remplacement des pneus → page 345
- Informations sur les freins → page 208

 Si le moteur est ménagé lors du rodage, sa durée de vie est prolongée et sa consommation d'huile-moteur s'en trouve également réduite.

Accessoires et pièces de rechange

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 359.

Volkswagen vous recommande de vous informer auprès d'un Partenaire Volkswagen avant tout achat d'accessoires, de pièces de rechange ou de fluides. Par exemple si le véhicule doit être équipé d'accessoires en deuxième monte ou lorsque des pièces doivent être remplacées. Votre Partenaire Volkswagen vous informera volontiers sur les dispositions légales et les recommandations du constructeur se rapportant aux accessoires, aux pièces de rechange et aux fluides.

Volkswagen recommande instantanément d'utiliser exclusivement les accessoires Volkswagen et les Pièces d'Origine Volkswagen®. Volkswagen garantit la fiabilité, la sécurité et l'adéquation de ces pièces. Un partenaire Volkswagen est en outre qualifié pour leur montage dans les règles de l'art.

Malgré une observation permanente du marché, Volkswagen ne peut ni juger ni répondre de la fiabilité, de la sécurité ou de l'adéquation de produits non homologués par Volkswagen pour le véhicule. C'est pourquoi Volkswagen ne peut en être tenu responsable, même si, dans certains cas iso-

lés, une homologation du Service des Mines ou une autre autorisation administrative a été délivrée.

Les appareils installés en deuxième monte et ayant une incidence directe sur la maîtrise du véhicule par son conducteur doivent être porteurs du label e (marque d'homologation de l'Union européenne), et homologués par Volkswagen pour votre véhicule. Ces appareils peuvent être par ex. un régulateur de vitesse ou un système d'amortisseurs à régulation électronique.

Le raccordement d'équipements électriques supplémentaires qui n'ont pas d'incidence directe sur la maîtrise du véhicule par son conducteur, n'est possible que si lesdits équipements sont porteurs du label CE (déclaration de conformité des fabricants au sein de l'Union Européenne). Les réfrigérateurs, les ordinateurs ou les ventilateurs font partie de ces équipements.

AVERTISSEMENT

Des réparations et modifications effectuées de façon non conforme sur le véhicule peuvent entraver l'efficacité des sacs gonflables.

AVERTISSEMENT (suite)

en cas de déclenchement et causer des dysfonctionnements, des accidents et des blessures mortelles.

- Ne fixez ni ne montez jamais d'objets, comme un porte-boissons ou un support de téléphone sur ou à proximité des caches des modules de sacs gonflables ou bien encore dans la zone de déploiement des sacs gonflables.

Fluides

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 359.

Tous les fluides comme les liquides de refroidissement, les huiles-moteur, mais aussi les pièces nécessaires au fonctionnement comme la courroie motrice, les pneus, les bougies d'allumage et les batteries du véhicule, font l'objet de perfectionnements constants. C'est pourquoi la vidange des fluides doit être réalisée par un atelier spécialisé. Un partenaire Volkswagen est tenu constamment informé des dernières modifications.

AVERTISSEMENT

Les fluides et ingrédients inappropriés, de même que leur utilisation incorrecte, peuvent provoquer des accidents, des blessures graves, des brûlures et des intoxications.

- Conservez les fluides uniquement dans leur bidon d'origine fermé.
- N'utilisez jamais de boîtes de conserve, de bouteilles ou d'autres contenants vides pour conserver des fluides, étant donné que des tiers pourraient en boire le contenu.
- Maintenez les fluides hors de la portée des enfants.
- Veuillez toujours lire et prendre en considération les informations et les avertissements indiqués sur les emballages des fluides.

Réparations et modifications techniques

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 359.

AVERTISSEMENT (suite)

- Des objets attachés ou fixés sur ou à proximité des caches des modules de sacs gonflables ou bien encore dans la zone de déploiement des sacs gonflables peuvent provoquer des blessures graves ou mortelles lors du déclenchement des sacs gonflables.

AVERTISSEMENT (suite)

- Manipulez toujours les produits dégageant des vapeurs nocives dehors ou dans un endroit bien aéré.
- N'utilisez jamais de carburant, de térbenthine, d'huile-moteur, de dissolvant pour vernis à ongles ou d'autres liquides hautement volatils pour entretenir le véhicule. Ces produits sont toxiques et hautement inflammables. Ils risquent de provoquer un incendie ou des explosions !

MISE EN GARDE

- Faites l'appoint uniquement avec des fluides appropriés. Ne confondez en aucun cas les fluides. Cela risquerait en effet de se traduire par de graves défauts de fonctionnement et d'endommager le moteur !
- Le montage d'accessoires et d'autres pièces rapportées devant la prise d'air de refroidissement affaiblit l'effet refroidissant du liquide de refroidissement du moteur. Vous risquez de faire surchauffer le moteur en le sollicitant fortement à des températures ambiantes élevées.

 Les fuites de fluides peuvent être une source de pollution pour l'environnement. Recueillez les fluides qui se sont écoulés dans des récipients appropriés et éliminez-les dans le respect des règles de dépollution en vigueur.

En cas de réparations et de modifications techniques, les directives données par Volkswagen doivent être respectées → .

Des interventions sur des composants électroniques et sur leurs logiciels peuvent entraîner des dysfonctionnements. En raison de la mise en réseau des composants électroniques, ces perturbations peuvent également affecter des systèmes qui ne sont pas directement concernés. Cela signifie que la sécurité de fonctionnement du véhicule peut être fortement compromise, que certaines pièces peuvent présenter des signes d'usure prononcés et qu'au final, la validité du certificat de réception (feuille des mines, en France) du véhicule peut être remise en question.

Votre Partenaire Volkswagen ne peut assumer aucune garantie pour des dommages consécutifs à des réparations et modifications techniques non conformes.

Le Partenaire Volkswagen n'est pas tenu responsable des dommages causés par des réparations non conformes et des modifications techniques ; en outre, ces dommages ne sont pas couverts par la garantie Volkswagen.

Volkswagen conseille de faire effectuer toutes les réparations et modifications techniques par un Partenaire Volkswagen utilisant des Pièces d'Origine Volkswagen®.

Véhicules dotés de pièces rapportées et de superstructures particulières

Les fabricants de pièces rapportées et de superstructures veillent à ce que les pièces rapportées et les superstructures (équipements de transformation) soient conformes aux lois et dispositions de protection de l'environnement en vigueur, en particulier à la directive européenne 2000/53/CE relative aux véhicules hors d'usage et à la directive européenne 2003/11/CE concernant la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses.

Réparations et dysfonctionnements du système de sacs gonflables

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 359.

En cas de réparations et de modifications techniques, les directives données par Volkswagen doivent être respectées → .

Faites effectuer les modifications et réparations sur le pare-chocs avant, les portes, les sièges avant, le ciel de pavillon ou sur la carrosserie uniquement par un atelier spécialisé. Des composants et des capteurs du système de sacs gonflables peuvent se trouver sur ces pièces du véhicule.

Le propriétaire du véhicule doit conserver les documents de montage des équipements de transformation et les remettre à l'entreprise en charge du démontage au moment de la mise au rebut du véhicule. Cette procédure vise à faire aussi bénéficier les véhicules transformés de la valorisation écologique.

Réparations sur le pare-brise

Certains équipements nécessitent une caméra ou des capteurs fixés à l'intérieur du pare-brise, près du rétroviseur intérieur. Si le pare-brise est endommagé au niveau du champ de vision de la caméra ou des capteurs, par ex. par des impacts de gravillonnage, il est nécessaire de remplacer le pare-brise. Une réparation des impacts de gravillonnage peut causer des dysfonctionnements des équipements.

Après avoir remplacé le pare-brise, il est nécessaire de régler et de calibrer la caméra et les capteurs.

AVERTISSEMENT

Des réparations et modifications effectuées de façon non conforme sur le véhicule peuvent provoquer des dommages et des dysfonctionnements sur le véhicule et ainsi entraîner l'efficacité des systèmes d'aide à la conduite. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves.

- Faites effectuer des réparations et des modifications sur le véhicule uniquement par un atelier spécialisé.

Lors d'interventions sur le système de sacs gonflables ou lors de la dépose et repose des composants de ce système pour effectuer d'autres réparations, certains composants du système de sacs gonflables risquent d'être endommagés. Il se peut alors que les sacs gonflables ne se déclenchent pas correctement ou pas du tout en cas d'accident.

Pour ne pas compromettre l'efficacité des sacs gonflables et empêcher que les composants détachés ne provoquent des blessures ou polluent l'environnement, les directives doivent être respectées. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives.

Une modification de la suspension du véhicule peut compromettre le fonctionnement du système de sacs gonflables en cas de collision. Par exemple, l'utilisation de combinaisons jantes/pneus non homologuées par Volkswagen, un rabaissement du véhicule, une modification de la dureté d'amortissement des jantes, des jambes de force, des amortisseurs, etc. peuvent modifier les forces mesurées par les capteurs de sacs gonflables et transmises au calculateur électronique. Certaines modifications effectuées sur la suspension peuvent, par exemple, augmenter les forces mesurées par les capteurs et faire se déclencher le système de sacs gonflables lors d'une collision qui n'aurait normalement pas entraîné le déclenchement des sacs gonflables si les modifications n'avaient pas été effectuées. D'autres modifications peuvent réduire les forces mesurées par les capteurs et ainsi empêcher le déclenchement du sac gonflable lorsque ce dernier devait être déclenché.

AVERTISSEMENT

Des réparations et modifications effectuées de façon non conforme sur le véhicule peuvent provoquer des dommages et des dysfonctionnements sur le véhicule et ainsi en-

AVERTISSEMENT (suite)

traîner l'efficacité du système de sacs gonflables. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves voire mortelles.

- Faites effectuer des réparations et des modifications sur le véhicule uniquement par un atelier spécialisé.
- Les modules de sacs gonflables ne peuvent pas être réparés. Ils doivent être remplacés.
- Ne reposez jamais sur le véhicule des pièces de sacs gonflables provenant de véhicules hors d'usage ou recyclés.

AVERTISSEMENT

Toute modification de la suspension du véhicule, y compris l'utilisation de combinaisons jantes/pneus non homologuées, peut modifier le fonctionnement du sac gonflable et ainsi augmenter le risque de blessures graves voire mortelles en cas d'accident.

- Ne reposez jamais des éléments de suspension qui ne possèdent pas les mêmes caractéristiques que les pièces d'origine posées dans le véhicule.
- N'utilisez jamais de combinaisons jantes/pneus qui ne sont pas homologuées par Volkswagen.

Installation en deuxième monte d'émetteurs-récepteurs

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 359.

Pour l'utilisation dans le véhicule d'émetteurs-récepteurs, vous avez besoin d'une antenne extérieure.

L'installation en deuxième monte d'appareils électriques ou électroniques dans le véhicule affecte l'homologation du véhicule. Elle peut éventuellement annuler le certificat de réception (feuille des mines, en France) du véhicule.

Volkswagen a homologué pour le véhicule l'utilisation d'émetteurs-récepteurs aux conditions suivantes :

- Une antenne extérieure installée dans les règles de l'art.
- Une puissance émettrice maximale de 10 watts.

Seule une antenne extérieure permet d'obtenir la portée maximale des appareils.

Si un émetteur-récepteur d'une puissance émettrice supérieure à 10 watts est utilisé, adressez-vous à un atelier spécialisé. Un atelier spécialisé connaît les possibilités techniques pouvant être envisagées en deuxième monte. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Respectez les directives légales en vigueur ainsi que les instructions et conseils figurant dans les notices d'utilisation des émetteurs-récepteurs.

AVERTISSEMENT

S'il n'est pas fixé ou mal fixé, l'émetteur-récepteur peut être projeté à travers l'habitacle lors d'un braquage ou d'un freinage subit ainsi que dans le cas d'un accident et provoquer des blessures.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Durant la marche du véhicule, l'émetteur-récepteur doit toujours être correctement fixé ou rangé à l'abri hors des zones de déploiement des sacs gonflables.

⚠ ATTENTION

Si vous utilisez un émetteur-récepteur sans antenne extérieure, les valeurs limites de rayonnement électromagnétique peuvent être dépassées dans le véhicule. Ceci est également valable en cas d'antenne extérieure incorrectement montée.

- N'utilisez l'émetteur-récepteur dans le véhicule qu'avec une antenne extérieure raccordée correctement.

Informations enregistrées dans les calculateurs

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 359.

Votre véhicule est équipé en première monte de calculateurs électroniques qui assurent, entre autres, la gestion du moteur et de la boîte de vitesses. De plus, les calculateurs surveillent le fonctionnement du système d'échappement et des sacs gonflables.

Les calculateurs électroniques analysent en permanence les données relatives au véhicule durant la marche de ce dernier. En cas de dysfonctionnements ou de divergences par rapport aux valeurs assignées, seules ces données sont enregistrées. En principe, ces anomalies sont signalées par les témoins sur le combiné d'instruments.

Les données enregistrées dans les calculateurs ne peuvent être lues et exploitées qu'à l'aide d'appareils spéciaux.

Un atelier spécialisé n'est en mesure d'identifier les dysfonctionnements qui sont survenus et de les éliminer que si les données correspondantes ont été enregistrées. Ces données enregistrées peuvent concerner, entre autres :

- le moteur et la boîte de vitesses
- la vitesse.
- la direction du déplacement
- l'intensité du freinage
- le bouclage de la ceinture

Les calculateurs montés n'enregistrent en aucun cas les conversations dans le véhicule. Les profils de déplacement sur les trajets parcourus ne peuvent et ne doivent pas être créés à partir des données enregistrées.

Lors de l'utilisation du véhicule, il peut arriver que les données enregistrées conduisent à l'identification de l'utilisateur, seules ou en lien avec d'autres

informations (constat d'accident, dommages du véhicule, témoignages, etc.) et avec le concours, le cas échéant, d'un expert et des informations complémentaires fournies par ce dernier.

Sur les véhicules dotés de la fonction d'appel d'urgence via le téléphone mobile ou d'autres appareils connectés, le lieu où le véhicule se trouve peut être transmis. En cas d'accidents pour lesquels les calculateurs enregistrent le déclenchement d'un ou de plusieurs sacs gonflables, le système peut émettre automatiquement un signal. Cette fonction dépend du fournisseur de service. Fondamentalement, la transmission du signal ne fonctionne que dans les zones suffisamment couvertes par le réseau de radiocommunication mobile.

Certaines fonctions supplémentaires convenues contractuellement avec le client, par ex. la localisation du véhicule en cas d'urgence, autorisent la transmission de certaines données du véhicule.

Enregistreur d'accident (Event Data Recorder)

Le véhicule n'est pas équipé d'un enregistreur d'accident.

Les informations du véhicule sont temporairement enregistrées dans l'enregistreur d'accident. Cela permet ainsi, en cas d'accident, d'obtenir des informations détaillées sur le déroulement de l'accident. Sur les véhicules dotés de systèmes de sacs gonflables, des données relatives à l'accident telles que par exemple la vitesse de collision, l'état des boîtiers de verrouillage de ceinture, la position des sièges et les temps de déclenchement, peuvent être enregistrées. Le volume des données dépend du fabricant respectif.

La pose de ce type d'enregistreur d'accident ne peut s'effectuer qu'avec l'accord du propriétaire et est réglementée par la loi dans certains pays.

Reprogrammation de calculateurs

Toutes les données permettant de piloter des composants sont systématiquement enregistrées dans les calculateurs. Des appareils d'atelier spéciaux permettent cependant de reprogrammer certaines fonctions de confort, comme par exemple le réglage du confort, l'ouverture individuelle de porte et les indications sur l'afficheur. Si tel est le cas, les indications et descriptions contenues dans ce Livre de Bord ne correspondent plus aux fonctions d'origine. Volkswagen recommande de faire attester toute reprogrammation dans le Plan d'Entretien, à la section « Autres notes de l'atelier ».

Votre Partenaire Volkswagen est à votre disposition pour toute information sur les possibilités de reprogrammation.

Lecture de la mémoire de défauts du véhicule

Une prise de diagnostic servant à la lecture de la mémoire de défauts se trouve dans l'habitacle. La mémoire de défauts enregistre les perturbations

Utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule sans raccord à l'antenne extérieure

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 359.

Tant pendant une communication qu'en mode de veille, les téléphones mobiles émettent et captent des ondes radio qui sont également désignées sous le terme d'énergie haute fréquence. À l'heure actuelle, les ouvrages spécialisés scientifiques font observer que les ondes radio peuvent avoir une influence néfaste sur l'organisme lorsqu'elles dépassent un certain seuil limite. Les instances gouvernementales et les comités internationaux ont fixé des valeurs limites et promu des directives pour que le rayonnement électromagnétique émis par les téléphones mobiles reste à un niveau inoffensif pour la santé de l'être humain. Cependant, il n'existe pas de preuve scientifique fondée que les téléphones sans fil soient absolument inoffensifs.

C'est pourquoi un certain nombre d'experts appellent à une attitude préventive quant à l'utilisation de téléphones mobiles en recourant à des mesures permettant de réduire les effets du rayonnement sur l'organisme.

Lors de l'utilisation dans l'habitacle d'un téléphone mobile non raccordé à l'antenne téléphonique extérieure du véhicule, il se peut que le rayonnement

survenant ainsi que les écarts des calculateurs électroniques par rapport aux valeurs assignées. Des informations supplémentaires concernant les données enregistrées sont disponibles auprès des ateliers spécialisés.

La prise de diagnostic se situe au plancher, côté conducteur, à côté du levier de déverrouillage du capot-moteur.

Ne faites lire et remettre à zéro la mémoire de défauts que par un atelier spécialisé.

Une fois le défaut éliminé, les informations le concernant sont effacées de la mémoire. Les autres contenus de la mémoire sont écrasés de façon continue.

électromagnétique soit plus élevé que lorsque le téléphone mobile est raccordé à une antenne extérieure intégrée ou autre.

Lorsque le véhicule est équipé d'un dispositif mains libres approprié permettant l'utilisation de diverses fonctions supplémentaires des téléphones mobiles compatibles avec la technologie Bluetooth®, il est conforme aux directives légales de nombreux pays n'autorisant l'utilisation d'un téléphone mobile à bord du véhicule que par l'intermédiaire de ce type de dispositif.

Le dispositif mains libres installé en première monte dans le véhicule a été développé pour être utilisé avec des téléphones compatibles avec la technologie Bluetooth®. Les téléphones mobiles doivent se trouver dans un support adéquat ou être rangés en toute sécurité dans le véhicule. En cas d'utilisation d'un support de téléphone, veillez à ce que celui-ci soit correctement endossé dans la plaque de base. Ceci est la seule manière de fixer solidement le téléphone mobile au tableau de bord et de le mettre toujours à portée de mains du conducteur. Le raccordement du téléphone mobile à une antenne extérieure s'effectue, selon le dispositif mains libres, par le biais du support de téléphone ou via une connexion Bluetooth® existante entre le téléphone mobile et le véhicule.

Lorsque le téléphone mobile est raccordé à une antenne téléphonique intégrée ou à une antenne téléphonique extérieure, le rayonnement électromagnétique qui est émis par le téléphone et qui agit sur le corps humain est réduit. La qualité de la connexion est alors en outre accrue.

Lorsque le téléphone mobile est utilisé dans l'habitacle sans ce dispositif mains libres, il n'est pas correctement fixé dans le véhicule et n'est pas raccordé à l'antenne téléphonique extérieure du véhicule. Le téléphone mobile n'est en outre pas rechargé par le support. Il est également probable que des communications téléphoniques en cours soient interrompues et que la qualité de la connexion soit réduite.

Un téléphone mobile ne peut être utilisé dans le véhicule que s'il est raccordé à un dispositif mains libres. Volkswagen vous recommande de recourir à une antenne extérieure si vous souhaitez utiliser un téléphone mobile à bord du véhicule.

Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth® SIG, Inc.

⚠ AVERTISSEMENT

S'il n'est pas fixé ou mal fixé, le téléphone mobile peut être projeté à travers l'habitacle lors d'un braquage ou d'un freinage subit ainsi que dans le cas d'un accident et provoquer des blessures.

- Durant la marche du véhicule, le téléphone mobile ainsi que les autres appareils et accessoires de téléphone tels que les supports

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

de téléphones, les bloc-notes et les systèmes de navigation mobiles doivent toujours être correctement fixés ou rangés à l'abri, hors des zones de déploiement des sacs gonflables.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous utilisez un téléphone mobile ou un émetteur-récepteur radio sans antenne extérieure, les valeurs limites de rayonnement électromagnétique peuvent être dépassées dans le véhicule, ce qui peut nuire à la santé du conducteur et des occupants du véhicule. Ceci est également valable en cas d'antenne extérieure incorrectement montée.

- Il est conseillé de respecter une distance minimale de 20 centimètres entre les antennes du téléphone mobile et un stimulateur cardiaque, car les téléphones mobiles sont susceptibles de perturber le fonctionnement de stimulateurs cardiaques.
- Ne portez pas le téléphone mobile allumé dans la poche de poitrine directement contre le stimulateur cardiaque.
- En cas de doutes sur le risque d'interférences avec un stimulateur cardiaque ou d'autres appareils médicaux, éteignez immédiatement le téléphone mobile.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 359.

Le véhicule ne doit être soulevé qu'aux points de prise indiqués sur les figures → fig. 196 et → fig. 197. Si le véhicule n'est pas soulevé aux points de prise indiqués sur les figures, il peut s'en suivre des dommages sur le véhicule → ⚠ ainsi que de graves blessures corporelles → ⚠.

Il ne faut pas utiliser de ponts élévateurs à coussins fluides (ponts de réparation) pour soulever le véhicule.

Lorsque le véhicule est soulevé à l'aide d'un pont élévateur ou d'un cric, de nombreuses mesures de sécurité doivent être prises en compte. Ne soulevez jamais un véhicule avec un pont élévateur ou un cric si vous ne disposez pas des qualifications, des connaissances et de l'expérience requises à cet effet.

Informations concernant le soulèvement du véhicule avec le cric → page 394.

⚠ AVERTISSEMENT

Tout soulèvement incorrect du véhicule avec un pont élévateur ou un cric peut causer des accidents et des blessures graves.

- Avant de soulever le véhicule, tenez compte de la notice d'utilisation du fabricant du pont élévateur ou du cric et, le cas échéant, des dispositions légales.
- Lors du levage du véhicule ou lorsque le véhicule est soulevé, personne ne doit se trouver à bord.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Ne levez le véhicule que par les points représentés sur les figures → fig. 196 et → fig. 197. Si le véhicule n'est pas soulevé aux points indiqués, il peut tomber du pont élévateur, par ex. lors de la dépose du moteur ou de la boîte de vitesses.
- Les points de prise du véhicule présentent la plus grande surface possible et prennent appui au centre des plaques-supports du pont élévateur.
- Ne démarrez jamais le moteur lorsque le véhicule est soulevé ! Les vibrations du moteur peuvent faire tomber le véhicule du pont élévateur.
- Si des interventions doivent être effectuées sous le véhicule lorsqu'il est soulevé, immobilisez ce dernier sur des chandelles appropriées possédant une capacité de charge suffisante.
- N'utilisez jamais le pont élévateur comme marchepied.
- Veillez toujours à ce que le poids du véhicule ne soit pas supérieur à la capacité de charge du pont élévateur.

⚠ MISE EN GARDE

- Ne soulevez jamais le véhicule au niveau du carter d'huile, de la boîte de vitesses, de l'essieu arrière ou de l'essieu avant.
- Lors du levage, il est impératif d'intercaler une entretoise en caoutchouc pour éviter tout endommagement du soubassement du véhicule. Veillez en outre à la mobilité des bras du pont élévateur.
- Les bras du pont élévateur ne doivent pas entrer en contact avec les bas de caisse latéraux ni avec d'autres pièces du véhicule.

Points de prise pour le levage du véhicule avec un pont élévateur



Fig. 196 Points de prise avant pour le levage du véhicule avec le pont élévateur ou le cric.



Fig. 197 Points de prise arrière pour le levage du véhicule avec le pont élévateur ou le cric.

Informations pour le consommateur

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Autocollants et plaquettes	368
Utilisation du véhicule dans d'autres pays et continents	369
Réception radio et antenne	369
Informations de réparation Volkswagen	369
Déclaration de conformité	370
Déclaration de conformité pour roues et pneus	370
Reprise des véhicules hors d'usage et mise au rebut	370
Licence d'utilisation de la télécommande	371
Système de localisation du véhicule	371

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 6
- Systèmes d'assistance au démarrage → page 221
- Accessoires, remplacement de pièces, réparations et modifications → page 369

Autocollants et plaquettes

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 368.

Des certificats de sécurité, des autocollants et des plaquettes fournissant des informations importantes pour l'utilisation du véhicule sont apposés en usine dans le compartiment-moteur et sur certaines parties du véhicule, comme par ex. dans la trappe à carburant, sur le pare-soleil côté passager avant, dans le montant de la porte du conducteur ou dans le plancher de coffre à bagages.

- Ne retirez en aucun cas les certificats de sécurité, les autocollants et ne les rendez ni inutilisables ni illisibles.
- Si des pièces de véhicules dotées de certificats de sécurité, d'autocollants et de plaquettes sont remplacées, l'atelier spécialisé doit apposer des certificats de sécurité, des autocollants et des plaquettes similaires au même endroit sur les pièces neuves.

AVERTISSEMENT

Une utilisation impropre du véhicule augmente le risque d'accidents et de blessures.

- Tenez compte des dispositions légales.
- Tenez compte de la Notice d'Utilisation.

MISE EN GARDE

- Une utilisation non conforme du véhicule peut entraîner des endommagements sur le véhicule.
- Tenez compte des dispositions légales.
- Faites effectuer les interventions d'entretien conformément au Plan d'Entretien.
- Tenez compte de la Notice d'Utilisation.

Certificat de sécurité

Un certificat de sécurité apposé sur le montant de porte du conducteur vous informe qu'au moment de sa production, le véhicule satisfait à toutes les normes de sécurité et directives de l'administration en charge de la sécurité routière du pays considéré. En supplément, le mois, l'année de production ainsi que le numéro de châssis peuvent être indiqués.

Autocollant d'avertissement de haute tension

Près du verrouillage du capot-moteur est apposé un autocollant qui vous avertit que l'équipement électrique du véhicule se trouve sous haute tension. L'allumage du véhicule satisfait entre autres à la norme canadienne ICES-002.

Utilisation du véhicule dans d'autres pays et continents

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 368.

Le véhicule a été produit pour un pays donné et correspond aux conditions d'autorisation à la circulation de ce pays en vigueur à la date de production du véhicule.

Si vous vendez le véhicule ou si vous l'utilisez durant une période prolongée dans un autre pays, respectez les directives légales qui s'appliquent à ce pays.

Certains équipements doivent éventuellement être ajoutés ou déposés et certaines fonctions désactivées. Les rubriques d'entretien et les types de service pouvant également être concernés. Cela vaut en particulier lorsque le véhicule est utilisé durant une période prolongée dans une autre région climatique.

En raison des différentes bandes de fréquence à travers le monde, il est possible que l'autoradio ou le système de navigation de première monte ne fonctionnent pas dans certains pays.

MISE EN GARDE

- Volkswagen n'est pas tenu responsable des dommages causés au véhicule à la suite de l'utilisation d'un carburant de mauvaise qualité, d'un entretien insuffisant ou en raison de la disponibilité insuffisante de pièces d'origine.
- Volkswagen n'est pas tenu responsable si le véhicule n'est pas, ou de manière incomplète, conforme à la législation en vigueur.

Réception radio et antenne

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 368.

Dans le cas de systèmes intégrés d'autoradio et navigation de première monte, l'antenne de réception radio peut être montée à différents endroits du véhicule :

- Sur la face intérieure de la glace arrière conjointement avec le dégivrage de glace arrière.
- Sur la face intérieure des glaces latérales arrière.
- Sur la face intérieure du pare-brise.
- Sur le toit du véhicule.

Les antennes situées sur la face intérieure des glaces se reconnaissent par des fils métalliques fins.

MISE EN GARDE

Des objets qui frottent contre les glaces ou des produits de nettoyage acides et corrosifs ainsi que d'autres produits chimiques risquent d'endommager les antennes situées sur la face intérieure des glaces. N'apposez pas d'autocollant sur l'antenne de glace et ne nettoyez jamais les antennes avec des nettoyants acides ou agressifs ou avec d'autres produits chimiques.

Des perturbations de réception peuvent survenir dans la gamme AM de l'autoradio lorsque des appareils électriques sont utilisés à proximité de l'antenne de glace.

Informations de réparation Volkswagen

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 368.

Vous pouvez acheter les informations Service Volkswagen et les informations officielles de réparation Volkswagen aux adresses suivantes :

Clients en Europe, en Asie, en Australie, en Afrique, en Amérique centrale et du Sud

Veuillez vous adresser à un Partenaire Volkswagen ou à un atelier spécialisé ou encore commander la documentation correspondante sur www.enw.volkswagen.de.

⚠ AVERTISSEMENT

Des réparations et modifications effectuées de façon non conforme sur le véhicule peuvent provoquer des dommages et des dysfonctionnements sur le véhicule et ainsi en-

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

traver l'efficacité des systèmes d'aide à la conduite et du système de sacs gonflables. Il peut s'ensuivre des accidents et des blessures graves.

- Faites effectuer des réparations et des modifications sur le véhicule uniquement par un atelier spécialisé.

Déclaration de conformité

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 368.

Le constructeur respectif déclare par la présente qu'au moment de la production du véhicule, les produits suivants répondent aux exigences fondamentales et autres directives et lois importantes, notamment FCC Part 15.19, FCC Part 15.21 et RSS-Gen Issue 1 :

Équipements radiocommandés

- Antidémarrage électronique.
- Système de contrôle de la pression des pneus.

- Clé du véhicule.
- Radiocommande du chauffage stationnaire.
- Système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access.

Équipements électriques

- Prise de courant 12 volts.
- Prise de courant 100, 115 ou 230 volts.

Valable uniquement en Inde

Déclaration de conformité pour roues et pneus

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 368.

Les pneus montés sur le véhicule répondent aux exigences de la norme BIS et correspondent aux directives du Central Motor Vehicle Rules (CMVR), 1989.

Reprise des véhicules hors d'usage et mise au rebut

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 368.

Reprise des véhicules hors d'usage

Volkswagen a déjà pris les dispositions nécessaires pour le moment où le véhicule sera confié à une filière de valorisation écologique. Des réseaux denses de systèmes de récupération dans de nombreux états européens sont prêts à prendre en charge le véhicule hors d'usage. Une fois la récu-

pération effectuée, un certificat de valorisation vous sera remis pour attester la réalisation en bonne et due forme de la valorisation écologique.

La reprise du véhicule hors d'usage est par principe gratuite, sous réserve du respect des directives légales en vigueur sur le plan national.

Pour obtenir d'autres informations sur la reprise et la valorisation des véhicules hors d'usage, veuillez vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.

Mise au rebut

Si le véhicule ou des composants du système de sacs gonflables ou de rétracteurs de ceinture sont mis au rebut, il faut impérativement respecter les directives de sécurité en vigueur. Les ateliers spécialisés connaissent ces directives.

Valable uniquement au Brésil

Licence d'utilisation de la télécommande



Fig. 156 Schéma de principe : autocollant comportant les numéros d'une licence ANATEL.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 368.

La télécommande est en conformité avec tous les critères d'autorisation et d'utilisation. Elle est homologuée par l'Agence nationale des télécommunications (ANATEL) pour la commande du véhicule.

Le numéro d'homologation d'ANATEL en vigueur pour la télécommande figure sur l'autocollant, au-dessus du code barre. Les autres indications contiennent des données du fournisseur de la télécommande.

 Ce système fonctionne en mode secondaire et n'est pas protégé contre les fréquences perturbatrices. Cela s'applique également pour les systèmes du même type. Les systèmes fonctionnant en mode primaire ne peuvent pas être perturbés par ce système.

Valable uniquement au Brésil

Système de localisation du véhicule

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 368.

Pour de plus amples informations, adressez-vous au Partenaire Volkswagen.

Éléments constitutifs et fonction

Le système de localisation du véhicule est composé d'une unité de contrôle et d'antennes embarquées. Lorsque le système de localisation du véhicule est activé et que le contact d'allumage est mis, le circuit de contrôle transmet à la centrale de surveillance la position du véhicule par le biais des antennes.

La centrale de surveillance peut, à des distances importantes, agir sur les fonctions du véhicule. Si une personne autorisée a déclaré le véhicule comme étant volé, la centrale de surveillance peut empêcher le démarrage du moteur coupé. En outre,

Un système prescrit par la loi permettant de rechercher les véhicules volés est monté sur les véhicules produits pour le Brésil.

Activation du système

Lors de la livraison du véhicule, le système de localisation du véhicule n'est pas activé. Pour activer le système, il faut que votre véhicule, son numéro d'identification ainsi que les données du propriétaire du véhicule soient déclarés à la centrale de surveillance. La centrale de surveillance peut transmettre ces informations à d'autres établissements publics ou privés à des fins de traitement et d'enregistrement des données.

des opérations supplémentaires peuvent être effectuées pour déterminer la position du véhicule volé.

Seule la centrale de surveillance, un atelier spécialisé ou votre Partenaire Volkswagen peut déverrouiller directement sur votre véhicule un moteur qui a été arrêté par la centrale de surveillance.

Gestion moteur et épuration des gaz d'échappement

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoins	373
Catalyseur	374
Filtre à particules	374

Informations complémentaires et avertissements :

- Activation ⇒ page 194
- Ravitaillement en carburant ⇒ page 280
- Carburant ⇒ page 285
- Huile-moteur ⇒ page 315
- Batterie du véhicule ⇒ page 325
- Informations enregistrées dans les calculateurs ⇒ page 359
- Remorquage ou démarrage par remorquage ⇒ page 420

⚠ AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Celles-ci peuvent causer des incendies.

- Garez le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement ne soient pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. des herbes sèches.
- N'utilisez jamais de produit supplémentaire de protection pour soubassement ni de produits anticorrosion pour tuyaux d'échappement, catalyseurs, écrans thermiques ou filtres à particules.

Témoins

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 373.

Allumé	Cause possible	Pour y remédier
	Gestion du moteur perturbée (Electronic Power Control).	Faites contrôler sans délai le moteur dans un atelier spécialisé.
	Préchauffage du moteur diesel avant le démarrage.	⇒ page 187
	Dysfonctionnement du catalyseur.	Levez le pied de l'accélérateur. Roulez prudemment jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche. Faites contrôler le moteur.
	Filtre à particules obstrué par de la suie.	Roulez pendant une durée de 15 minutes en 4 ^e vitesse (boîte mécanique) ou en engageant le rapport D enclenché (boîte automatique), à une vitesse minimale de 70 km/h (45 mph). Tenez compte des limitations de la vitesse en vigueur ⚠. Si le témoin ne s'éteint pas par la suite, rendez-vous dans un atelier spécialisé.

Clignote	Cause possible	Pour y remédier
	Gestion du moteur perturbée (moteur diesel).	Faites contrôler sans délai le moteur dans un atelier spécialisé.
	Ratés de combustion endommageant le catalyseur.	Levez le pied de l'accélérateur. Roulez prudemment jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche. Faites contrôler le moteur.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

AVERTISSEMENT

Tenez compte des dispositions légales du Code de la Route pour nettoyer le filtre à particules.

- Ne suivez la recommandation pour la conduite que lorsque les conditions météorologiques et de visibilité ainsi que l'état de la chaussée et les conditions de circulation le permettent.

AVERTISSEMENT (suite)

- Ne mettez pas en danger d'autres usagers de la route.

MISE EN GARDE

Tenez toujours compte des témoins de contrôle qui s'allument et des descriptions et instructions correspondantes afin d'éviter tout endommagement du véhicule.

-  Tant que les témoins ,  ou  sont allumés, il faut s'attendre à un dysfonctionnement du moteur, une consommation accrue de carburant ainsi qu'à une réduction de la performance du moteur.

- Ne versez pas une quantité excessive d'huile dans le moteur → page 315.
- Ne procédez pas à un démarrage par remorquage mais utilisez des câbles de démarrage → page 417.

Pour minimiser un colmatage du filtre à particules, le régime moteur augmente pendant la marche sur les véhicules avec boîte automatique afin de lancer automatiquement le nettoyage du filtre à particules. Le témoin  ne s'allume toutefois pas lors de cette opération.

 Une odeur de soufre à l'échappement peut être perçue dans certaines conditions de fonctionnement du moteur même si le système d'épuration des gaz fonctionne de façon irréprochable. Ceci est dû à la teneur en soufre du carburant.

Catalyseur

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 373.

Le catalyseur sert au traitement des gaz d'échappement et permet de réduire les émissions polluantes dans les gaz d'échappement. Pour assurer une grande longévité de fonctionnement du système d'échappement et du catalyseur du moteur à essence :

- Utilisez exclusivement de l'essence sans plomb.
- Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement complet du carburant.
- Ne versez pas une quantité excessive d'huile dans le moteur → page 315.
- Ne procédez pas à un démarrage par remorquage mais utilisez des câbles de démarrage → page 417.

Si vous constatez en cours de route des ratés d'allumage, une perte de puissance ou une instabilité de fonctionnement du moteur, réduisez immédiatement votre vitesse et faites contrôler votre véhicule par un atelier spécialisé. Du carburant imbrûlé risquerait autrement de parvenir dans le système d'échappement et par conséquent d'être rejeté dans l'atmosphère. Par ailleurs, le catalyseur risquerait également d'être endommagé par surchauffe !

 Une odeur de soufre à l'échappement peut être perçue dans certaines conditions de fonctionnement du moteur même si le système d'épuration des gaz fonctionne de façon irréprochable. Ceci est dû à la teneur en soufre du carburant.

Filtre à particules

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 373.

Le filtre à particules filtre les particules de suie des gaz d'échappement. Ces particules s'accumulent dans le filtre et brûlent. Pour favoriser le processus de combustion, Volkswagen recommande d'éviter de faire en permanence de courts trajets.

- Ravitaillez-vous uniquement avec du gazole à faible teneur en soufre → page 285.
- N'utilisez jamais de l'essence ou du mazout.
- N'utilisez jamais du biodiesel. L'ajout de biodiesel au gazole par le producteur de carburant dans le cadre de la norme EN 590 est autorisé → page 285.
- Ne roulez jamais jusqu'à l'épuisement complet du carburant.

Faites-le vous-même

Conseils pratiques

Questions et réponses

Si, lors de l'utilisation du véhicule, vous soupçonnez un éventuel dysfonctionnement ou un endommagement du véhicule, veuillez lire et suivre les conseils suivants avant de vous rendre chez un

Partenaire Volkswagen ou dans un atelier spécialisé. Les mots-clés « particularités » ou « liste de contrôle » peuvent également vous aider.

Particularité	Causes possibles, entre autres.	Remède possible
Le moteur ne démarre pas	La batterie du véhicule est déchargée.	– Effectuez un démarrage de fortune ⇒ page 417. – Rechargez la batterie du véhicule ⇒ page 325.
	Vous n'avez pas utilisé la bonne clé du véhicule.	Utilisez une clé de véhicule valable ⇒ page 46.
	La réserve de carburant est insuffisante.	Effectuez un ravitaillement en carburant ⇒ page 280.
	N'appuyez pas à fond sur la pédale d'embrayage.	Levez le pied de la pédale d'embrayage et appuyez à nouveau à fond sur la pédale d'embrayage ⇒ page 194.
Fumée se dégageant de l'aile.	Chauffage stationnaire en marche.	Désactivation du chauffage stationnaire ⇒ page 275.
Vous ne parvenez pas à verrouiller ou à déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé du véhicule	– La pile de la clé du véhicule est déchargée. – Vous êtes trop éloigné du véhicule. – Les touches ont été commandées en dehors de la zone de portée.	– Remplacez la pile ⇒ page 46. – Rapprochez-vous du véhicule. – Synchronisez la clé du véhicule ⇒ page 46. – Verrouillez ou déverrouillez manuellement le véhicule ⇒ page 331.
Bruits inhabituels.	Moteur froid, systèmes d'assistance de freinage, frein de stationnement électronique, Auto Hold, chauffage stationnaire.	Reportez-vous au terme « Bruits » dans l'index de la brochure.
Comportement routier anormal.	Le mode tout-terrain est activé.	Reportez-vous au terme « Mode tout-terrain » dans l'index de la brochure.
	La boîte à double embrayage DSG® surchauffe.	Stoppez immédiatement le véhicule ⇒ page 200.
Il n'y a pas de cric, ou pas de roue d'urgence ou pas de kit de crevaillon dans le véhicule.	Équipement dépendant de la version du véhicule.	Il n'y a pas de remède direct possible, car cela dépend de l'équipement. Adressez-vous si nécessaire à un Partenaire Volkswagen ⇒ page 366.

Particularité	Causes possibles, entre autres.	Remède possible
La protection volumétrique déclenche une fausse alarme.	– Glace ou toit ouvrant panoramique à commande électrique ouvert. – Range-lunettes ou rangements situé(s) dans la console de pavillon ouvert(s). – Le pendentif suspendu au rétroviseur intérieur bouge. – Le téléphone mobile vibre dans le véhicule.	Éliminez les risques de fausse alarme ⇒ page 57
Les fonctions ne sont pas comme la notice d'utilisation les décrit.	Des réglages ont été effectués dans le système d'information Volkswagen.	Contrôlez et réinitialisez les fonctions sur les réglages d'usine si nécessaire ⇒ page 27.
La chaussée n'est pas correctement éclairée.	– Le projecteur a été masqué pour une circulation à gauche ou à droite. – Projecteurs réglés trop haut. – Ampoules défectueuses. – Feux de croisement éteints.	– Retirez le film adhésif ⇒ page 114. – Réglez le site des projecteurs ⇒ page 114. – Changez les ampoules ⇒ page 406. – Mettez en circuit les feux de croisement ⇒ page 114.
Les consommateurs électriques ne fonctionnent pas.	Faible état de charge de la batterie du véhicule.	Rechargez la batterie du véhicule ⇒ page 325.
	Réserve de carburant insuffisante.	Effectuez un ravitaillement en carburant ⇒ page 280.
La consommation de carburant est plus élevée que ce qui est indiqué.	Fusible grillé.	Contrôlez le fusible et remplacez-le si nécessaire ⇒ page 403.
	– Courts trajets. – « Accélérateur irrégulier ».	– Évitez les trajets courts. – Anticipez. – Accélération uniforme.
	Consommateurs électriques activés.	Désactivez les consommateurs dont vous n'avez pas besoin.
	Dysfonctionnement de la gestion moteur.	Faites éliminer le dysfonctionnement ⇒ page 373.
	Pression de gonflage des pneus trop faible.	Adaptez la pression de gonflage des pneus ⇒ page 345.
	Conduite en montagne.	Il n'y a pas de remède direct possible.
	Conduite avec remorque ou galerie porte-bagages.	– Contrôlez l'utilisation. – Déposez en cas de non-utilisation.
	Conduite avec charge utile élevée.	Il n'y a pas de remède direct possible.
	Conduite avec un régime moteur élevé.	Sélectionnez un rapport supérieur.

En cas d'urgence

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Protection des occupants et du véhicule	378
Kit de premiers secours, triangle de présignalisation, gilet rétro-réfléchissant et extincteur	380

Informations complémentaires et avertissements :

- Éclairage → page 114
- Freiner, s'arrêter et se garer → page 203
- Fermeture ou ouverture d'urgence → page 381
- Outillage de bord → page 386
- Changement d'une roue → page 391

Protection des occupants et du véhicule



Fig. 199 Au centre du tableau de bord : commande du signal de détresse.

Liste de contrôle

Pour votre propre sécurité ainsi que celle de vos passagers, veuillez respecter les points suivants dans l'ordre indiqué →  :

1. Gardez votre véhicule en toute sécurité à une distance suffisante de la circulation et sur une surface appropriée → .
2. Activez le signal de détresse avec la touche  → fig. 199.
3. Activez le frein de stationnement électronique → page 203.
4. Amenez le levier de vitesses au point mort ou le levier sélecteur en position P → page 194.
5. Coupez le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarrageur → page 187.
6. Faites descendre tous les passagers du véhicule et amenez-les à une distance de sécurité suffisante de la circulation, par ex. derrière une glissière de sécurité.

AVERTISSEMENT

Un véhicule en panne représente un risque d'accident important pour vous-même et pour les autres usagers de la route.

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité. Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation afin de verrouiller toutes les portes en toute sécurité en situation d'urgence. Activez le signal de détresse pour alerter les autres usagers de la route.

- Ne laissez jamais à bord des enfants ou des personnes handicapées ou dépendant de l'aide d'autrui lorsque les portes sont verrouillées. Ils risquent sinon d'être enfermés dans le véhicule en situation d'urgence. Les personnes enfermées dans le véhicule peuvent être exposées à des températures très élevées ou très basses.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 378.

Veuillez respecter les dispositions légales concernant la sécurisation d'un véhicule en panne. Dans de nombreux pays, il est par ex. obligatoire d'activer le signal de détresse et de porter un gilet rétro-réfléchissant → page 380.

Liste de contrôle (suite)

7. Prenez toujours toutes les clés avec vous lorsque vous quittez le véhicule.
8. Mettez en place le triangle de présignalisation, afin que le véhicule soit bien visible des autres usagers de la route.
9. Laissez refroidir suffisamment le moteur et faites appel à un spécialiste si nécessaire.

Lorsque le signal de détresse est activé, pendant le remorquage par ex., un changement de direction ou de voie peut être affiché quand le levier des clignotants et de l'inverseur-codes est activé. Le signal de détresse s'interrompt temporairement.

Activer le signal de détresse par exemple

- Si les véhicules qui vous précèdent freinent subitement ou si vous rencontrez un embouteillage, afin d'avertir les véhicules qui vous suivent.
- S'il s'agit d'un cas d'urgence.
- Si le véhicule tombe en panne.
- Lors du remorquage.

Veuillez toujours respecter la réglementation locale sur l'utilisation du signal de détresse.

Si le signal de détresse ne fonctionne pas, vous devez utiliser d'autres moyens autorisés par la loi pour signaler votre véhicule en panne aux autres usagers de la route.

AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et de graves blessures.

AVERTISSEMENT (suite)

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

AVERTISSEMENT

Les pièces du système d'échappement deviennent très chaudes. Ceci peut provoquer des accidents et des blessures graves.

- Garez toujours le véhicule de telle sorte que les pièces du système d'échappement n'entrent pas en contact avec des matières facilement inflammables se trouvant sous le véhicule, par ex. herbes sèches, carburant.

 La batterie du véhicule se décharge si le signal de détresse reste activé durant une période prolongée – même si le contact d'allumage est coupé.

 Sur certains véhicules, en cas de freinage d'urgence à une vitesse supérieure à environ 80 km/h (50 mph), les feux stop peuvent clignoter afin d'avertir les véhicules qui vous suivent. Si vous continuez de freiner, le signal de détresse s'active automatiquement à une vitesse inférieure à env. 10 km/h (6 mph). Les feux stop sont allumés en permanence. Durant l'accélération, le signal de détresse se désactive automatiquement.



Fig. 200 Dans le rangement gauche du coffre à bagages : logement pour triangle de présignalisation

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 378.

Gilet rétro-réfléchissant

Sur certains véhicules, un rangement est prévu dans la porte du conducteur pour un gilet rétro-réfléchissant → page 10.

Triangle de présignalisation

Ouvrez le hayon et le rangement dans le coffre à bagages côté gauche. Ouvrez la sangle de maintien et retirez le triangle de présignalisation.

Kit de premiers secours

Un kit de premiers secours se trouve dans le rangement latéral droit → fig. 201 du coffre à bagages.

Le kit de premier secours doit être conforme aux exigences légales. Respectez la date de péremption du contenu.

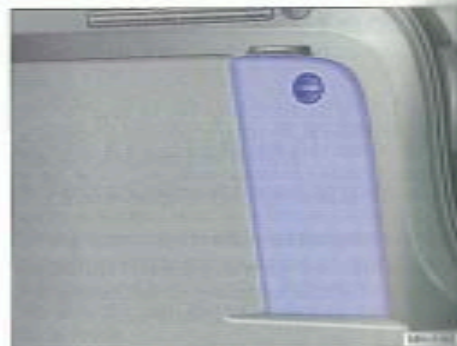


Fig. 201 Dans le coffre à bagages, côté droit : rangement latéral.

Extincteur

Un extincteur peut être rangé sur une fixation située au plancher devant le siège du passager avant.

L'extincteur doit être conforme à la législation en vigueur, il doit toujours être en bon état de fonctionnement et contrôlé régulièrement. Veuillez vous reporter à la marque de contrôle sur l'extincteur.

AVERTISSEMENT

Les objets non attachés peuvent être projetés à travers l'habitacle en cas de manœuvres ou de freinage brusques ou encore d'accidents, et causer de graves blessures.

- Fixez solidement l'extincteur, le kit de premiers secours ainsi que le triangle de présignalisation et le logement de signalisation dans les logements.

Fermeture ou ouverture d'urgence

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Déverrouillage ou verrouillage manuel de la porte du conducteur	382
Verrouillage manuel de la porte du passager avant et des portes arrière	383
Déverrouillez d'urgence le hayon	384
Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur	384

En cas de panne du signal radio de la clé du véhicule ou du verrouillage centralisé, vous pouvez verrouiller et déverrouiller partiellement les portes et le hayon manuellement.

Vous ne pouvez pas utiliser la fermeture d'urgence du toit ouvrant panoramique à commande électrique au moyen de l'outillage de bord. Faites appel à un spécialiste si nécessaire.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 6
- Jeu de clés du véhicule → page 46
- Verrouillage centralisé et système de fermeture → page 50
- Portes → page 58
- Hayon → page 60
- Toit ouvrant panoramique à commande électrique → page 67
- En cas d'urgence → page 378

AVERTISSEMENT

Toute fermeture ou ouverture d'urgence accidentelle peut causer de graves blessures.

- Sur un véhicule fermé de l'extérieur, les portes et glaces ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.
- Ne laissez jamais seuls à bord des enfants ou des personnes dépendant de l'aide d'autrui. Ils ne peuvent pas sortir seuls du véhicule ni se porter assistance à eux-mêmes en cas d'urgence.
- Selon la saison, des températures très élevées ou très basses peuvent régner dans un véhicule fermé. Ces températures peuvent entraîner des blessures ou des maladies graves, voire la mort, notamment chez les enfants en bas âge.

AVERTISSEMENT

La zone de fonctionnement des portes, du hayon et du toit ouvrant panoramique à commande électrique est dangereuse et peut entraîner des blessures.

- N'ouvrez ou ne fermez les portes, le hayon et le toit ouvrant panoramique à commande électrique que si aucune personne ne se trouve dans la zone de débattement.

MISE EN GARDE

Lorsque vous effectuez une fermeture ou une ouverture d'urgence, déposez les pièces avec précaution et replacez-les correctement pour éviter que le véhicule ne soit endommagé.

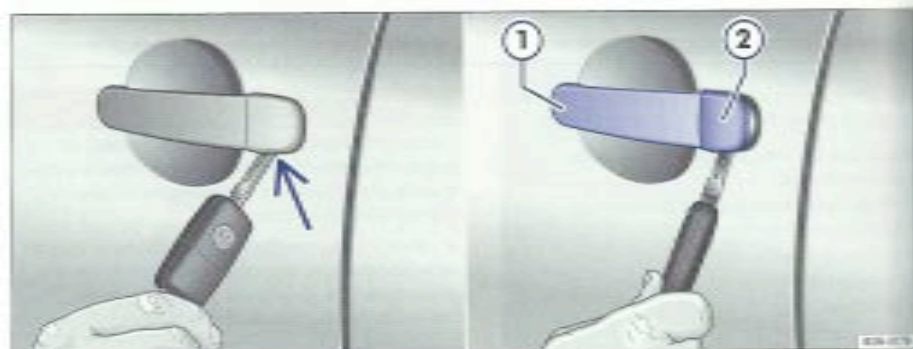


Fig. 202 Poignée de porte du conducteur : barillet masqué.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 381.

En cas de verrouillage manuel, toutes les portes sont généralement verrouillées. En cas de déverrouillage manuel, seule la porte du conducteur est déverrouillée. Tenez compte des informations relatives à l'alarme anti-vol $\Rightarrow$ page 50.

- Dégagez le pannelon de la clé du véhicule $\Rightarrow$ page 46.
- Insérez la clé pannelon de la clé à radiocommande par le bas, dans l'ouverture du cache de la poignée de porte du conducteur $\Rightarrow$ fig. 202 (flèche).
- Tournez la clé du véhicule pour déclipser le capuchon.
- Tirez sur le levier d'ouverture de porte (1) et retirez le capuchon (2).
- Insérez le pannelon de la clé dans le barillet et verrouillez ou déverrouillez le véhicule.

Particularités lors du déverrouillage

- L'alarme anti-vol reste activée lorsque le véhicule est déverrouillé. Mais l'alarme n'est pas encore déclenchée $\Rightarrow$ page 50.
- Si vous ouvrez la porte du conducteur, l'alarme se déclenche.
- Mettez le contact d'allumage. Au moment où vous mettez le contact d'allumage, l'antidémarrage électronique détecte une clé de véhicule valable et désactive l'alarme anti-vol.

 Le pannelon ne permet pas d'activer l'alarme anti-vol lors du verrouillage manuel du véhicule $\Rightarrow$ page 50.



Fig. 203 Sur le chant de la porte arrière droite : verrouillage d'urgence masqué par un joint en caoutchouc.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 381.

Vous pouvez verrouiller manuellement la porte du passager avant et les portes arrière. L'alarme anti-vol n'est **pas** activée dans ce cas.

- Ouvrez la porte.
- Retirez le joint en caoutchouc sur le chant de la porte. Le joint est repéré par un cadenas  $\Rightarrow$ fig. 203.
- Dégagez le pannelon de la clé du véhicule $\Rightarrow$ page 46.
- Insérez le pannelon dans la fente verticale et tournez-le vers l'extérieur du véhicule $\Rightarrow$ fig. 204.



Fig. 204 Verrouillage d'urgence du véhicule à l'aide du clé du véhicule

- Remettez le joint en caoutchouc en place et fermez entièrement la porte.
- Vérifiez que la porte est bien verrouillée.
- Le cas échéant, effectuez cette procédure sur les autres portes.
- Faites contrôler sans délai le véhicule dans un atelier spécialisé.

 Les portes peuvent être déverrouillées et ouvertes de l'intérieur en tirant sur le levier d'ouverture de porte. Le cas échéant, il faut tirer deux fois sur le levier d'ouverture de porte $\Rightarrow$ page 50. $\leftarrow$

Déverrouillez d'urgence le hayon

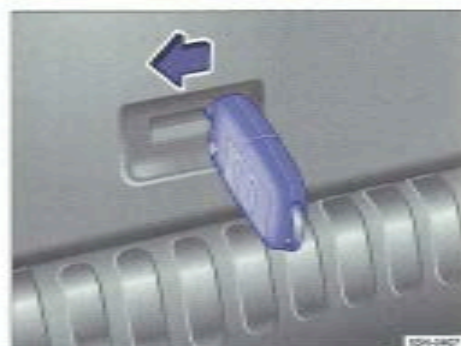


Fig. 205 Déverrouillage d'urgence du hayon : depuis le coffre à bagages avec la clé du véhicule.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 381.

- Le cas échéant, rabattez le dossier de la banquette arrière vers l'avant $\Rightarrow$ page 62.
- Le cas échéant, retirez les bagages pour pouvoir accéder de l'intérieur au hayon.
- Faites passer le penneton de la clé du véhicule dans l'ouverture du revêtement de hayon et appuyez dans le sens de la flèche $\Rightarrow$ fig. 206 pour déverrouiller le hayon.

Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur



Fig. 206 Dépose du cache de la grille de guidage.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 381.

Si, en cas de panne de courant, vous devez manœuvrer le véhicule ou le remorquer, le levier sélecteur doit être amené en position **N** à l'aide du déverrouillage d'urgence (par ex. dans le cas d'une batterie déchargée).

Vu dans le sens de la marche, le dispositif de déverrouillage d'urgence se trouve sur le côté droit, sous le cache de la grille de guidage. Un objet approprié, comme par ex. un tournevis, est nécessaire pour déverrouiller le blocage du levier sélecteur.

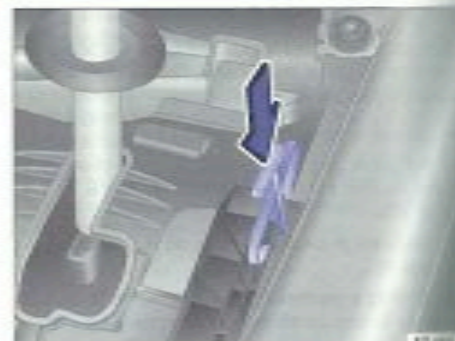


Fig. 207 Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur.

Mesures préalables

- Activez le frein de stationnement électronique. S'il n'est pas possible d'activer le frein de stationnement électronique, vous devez utiliser d'autres moyens pour immobiliser le véhicule.
- Coupez le contact d'allumage.

Dépose du cache de la grille de guidage

- Tirez vers le haut le cache dans la zone du soufflet du levier sélecteur $\Rightarrow$ fig. 206.
- Rabattez le cache vers le haut par dessus le levier sélecteur $\Rightarrow$ .

Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur

- Poussez le levier de déverrouillage $\Rightarrow$ fig. 207 dans le sens de la flèche et maintenez-le dans cette position.
- Enfoncez la touche de blocage du levier sélecteur $\Rightarrow$ fig. 206 (flèche) et amenez le levier sélecteur en position **N**.

AVERTISSEMENT

Ne dégagez jamais le levier sélecteur de la position **P** tant que le frein de stationnement électronique est désactivé. En montée et en

AVERTISSEMENT (suite)

descente, le véhicule pourrait sinon se mettre en mouvement inopinément et provoquer des accidents et des blessures graves.

MISE EN GARDE

Si vous laissez rouler le véhicule en roue libre pendant une longue durée ou à grande vitesse (par ex. en cas de remorquage) alors que le moteur est arrêté et que le levier sélecteur se trouve en position **N**, vous risquez d'endommager la boîte automatique.

Outillage de bord

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Logement	386
Éléments constitutifs	387
Caes pliantes	388

Lors de la sécurisation du véhicule en cas de panne, veuillez tenir compte de la législation en vigueur dans le pays respectif.

Informations complémentaires et avertissements :

- Préparations des interventions dans le compartiment-moteur → page 309
- En cas d'urgence → page 378
- Changement d'une roue → page 391
- Kit de crevaisson → page 366

Logement



Fig. 208 Dans le coffre à bagages côté gauche : rangement.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 386.

Ouverture et fermeture du rangement

L'outillage de bord se trouve dans le rangement gauche du coffre à bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'outillage de bord, le kit de crevaisson et la roue d'urgence ne sont pas correctement attachés, ils peuvent être projetés à travers l'habitacle en cas de manœuvres ou de freinage brusques ou en cas d'accident, et causer alors de graves blessures.

- Veillez toujours à ce que l'outillage de bord, le kit de crevaisson et la roue d'urgence soient fixés en toute sécurité dans le coffre à bagages.

⚠ AVERTISSEMENT

Un outillage de bord inapproprié ou endommagé peut provoquer des accidents et des blessures.

- Ne vous servez jamais d'un outillage de bord inapproprié ou endommagé.

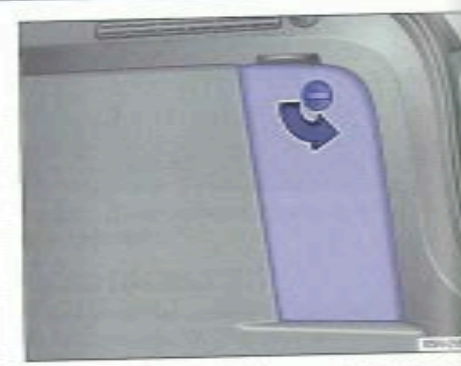


Fig. 209 Dans le coffre à bagages côté droit : rangement.

- Pour ouvrir, tournez la fermeture rapide d'environ 90° dans le sens inverse des aiguilles d'une montre → fig. 208 (flèche).
- Pour fermer, tournez la fermeture rapide d'environ 90° dans le sens des aiguilles d'une montre.

Le kit de crevaisson se trouve dans le rangement droit du coffre à bagages.

- Pour ouvrir, tournez la fermeture rapide d'environ 90° dans le sens inverse des aiguilles d'une montre → fig. 209 (flèche).
- Pour fermer, tournez la fermeture rapide d'environ 90° dans le sens des aiguilles d'une montre.

 Ramenez le cric en position initiale après utilisation, afin de pouvoir le ranger en toute sécurité.

Éléments constitutifs

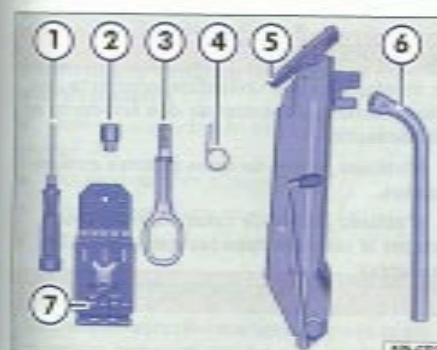


Fig. 210 Éléments constitutifs de l'outillage de bord

Composition de l'outillage de bord → fig. 210

1. Tournevis avec six pans creux dans le manche pour tourner les boulons de roue desserrés. La lame du tournevis est réversible. Le tournevis se trouve le cas échéant sous la clé démonte-roue.
2. Adaptateur pour boulon anti-voile de roue. Volkswagen vous recommande de toujours avoir l'adaptateur pour boulons de roue dans le véhicule, parmi l'outillage de bord. Le **numéro de code** du boulon anti-voile de roue est frappé sur la face avant de l'adaptateur. En cas de perte, vous pouvez vous procurer un adaptateur de rechange en indiquant ce numéro. Notez le numéro de code du boulon anti-voile de roue et conservez-le hors du véhicule dans un endroit sûr.
3. Œillet de remorquage vissable.
4. Étrier métallique pour retirer les enjoliveurs centraux ou les capuchons des boulons de roue ou pour les caches des projecteurs dans le pare-chocs avant.
5. Cric. Avant de ranger le cric, rétractez entièrement sa griffe à la manivelle. Attachez ensuite la manivelle sur le côté du cric.
6. Clé démonte-roue.
7. Caes pliantes → page 388.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 386.

Les outils compris dans l'outillage de bord sont fonction de l'équipement du véhicule. Les paragraphes suivants décrivent l'étendue maximale de fourniture de l'outillage de bord.

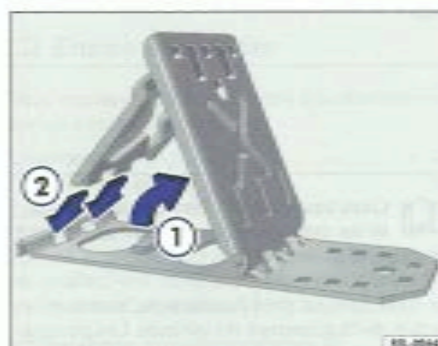


Fig. 211 Montage des cales piliantes

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 386.

Les cales piliantes sont rangées avec l'outillage de bord $\Rightarrow$ fig. 210.

Montage des cales piliantes

- Soulevez la plaque d'appui $\Rightarrow$ fig. 211 ①.
- Dégagez la plaque d'arrêt et mettez les deux « ergots » de la plaque d'arrêt dans les trous oblongs de la plaque de base ②.

Utilisation correcte

Vous pouvez utiliser les cales piliantes pour bloquer la roue qui se trouve du côté diagonalement opposé à la roue devant être remplacée.

Les cales piliantes doivent être placées directement devant et derrière la roue et être utilisées sur un sol ferme.

AVERTISSEMENT

Un montage ou une utilisation incorrecte des cales piliantes peut entraîner des accidents et des blessures.

- N'utilisez jamais de cales piliantes endommagées.
- N'utilisez jamais de cales piliantes pour bloquer le véhicule dans les montées ou les descentes.

Enjoliveurs de roue

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Enjoliveur central	389
Enjoliveur de roue plein	390
Capuchons des boulons de roue	390

Informations complémentaires et avertissements :

- Nettoyage et entretien de l'extérieur du véhicule $\Rightarrow$ page 330
- Outillage de bord $\Rightarrow$ page 386
- Changement d'une roue $\Rightarrow$ page 391
- Kit de crevalon $\Rightarrow$ page 398

AVERTISSEMENT

Des enjoliveurs de roue inappropriés et un montage incorrect des enjoliveurs de roue peuvent causer des blessures graves et des accidents.

AVERTISSEMENT (suite)

- Des enjoliveurs de roue mal montés peuvent se détacher pendant la marche du véhicule et mettre en danger les autres usagers de la route.
- N'utilisez pas d'enjoliveurs endommagés.
- Assurez-vous toujours que la ventilation nécessaire au refroidissement des freins n'est pas interrompue ou réduite. Cela s'applique également en cas de montage ultérieur d'enjoliveurs de roue. Une arrivée d'air insuffisante peut entraîner une distance de freinage bien plus longue.

MISE EN GARDE

Déposez avec précaution les enjoliveurs et reposez-les correctement afin d'éviter que le véhicule ne soit endommagé.

Enjoliveur central

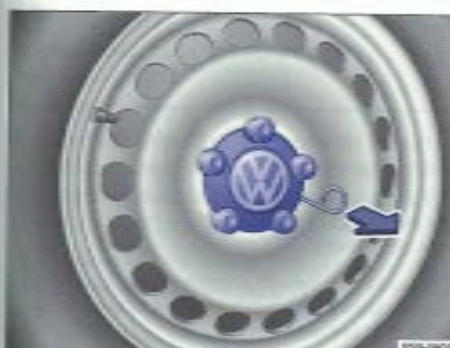


Fig. 212 Extraction de l'enjoliveur central en tirant

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 389.

- Pour le redresser, retirez l'écrou métallique de l'outillage de bord $\Rightarrow$ page 386 et accrochez-le sur l'arrêt de l'enjoliveur $\Rightarrow$ fig. 212.
- Détachez l'enjoliveur dans le sens de la flèche.
- Pour le mettre en place, comprimez l'enjoliveur central contre la jante jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière perceptible.

L'enjoliveur central sert à protéger les boulons de roue et doit être remis en place après le changement de la roue.



Fig. 213 Retrait de l'enjoliveur de roue plein.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 389.

Retrait de l'enjoliveur de roue plein

- Prenez la clé démonte-roue et l'étrier métallique dans l'outillage de bord $\Rightarrow$ page 386.
- Accrochez l'étrier métallique dans un des évidements de l'enjoliveur de roue plein.
- Faites passer la clé démonte-roue à travers l'étrier métallique $\Rightarrow$ fig. 213 et retirez l'enjoliveur de roue plein dans le sens de la flèche.

Capuchons des boulons de roue.



Fig. 214 Retrait des capuchons des boulons de roue.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 389.

Repose de l'enjoliveur de roue plein

Avant de remettre en place l'enjoliveur de roue plein, vous devez visser le boulon antivol de roue en position $\Rightarrow$ fig. 216  ou . Il n'est sinon pas possible de monter l'enjoliveur de roue plein.

L'enjoliveur de roue plein doit être enfoncé sur la jante de telle sorte que la découpe de valve se trouve au-dessus de la valve du pneu $\Rightarrow$ fig. 216 . Lorsque vous remettez en place l'enjoliveur de roue plein, veillez à ce qu'il s'encliquette correctement sur toute sa circonférence.

- Prenez l'étrier métallique dans l'outillage de bord $\Rightarrow$ page 386.
- Faites passer l'étrier métallique à travers l'ouverture du capuchon $\Rightarrow$ fig. 214 et retirez-le dans le sens de la flèche.

Les capuchons servent à protéger les boulons de roue et doivent être remis en place après le changement de la roue.

Le **boulon antivol de roue** possède un capuchon spécifique. Ce capuchon ne peut être monté que sur un boulon antivol de roue et non sur un boulon de roue classique.

Changement de roue

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Mesures préalables au changement d'une roue	392
Boulons de roue	392
Soulèvement du véhicule à l'aide du cric	394
Changement de roue	396
Après le changement d'une roue	396

Certaines versions ou certains modèles de véhicules sont livrés départ usine sans cric ni clé démonte-roue. Dans ce cas, faites remplacer la roue par un atelier spécialisé.

Le cric livré départ usine n'est conçu que pour le changement d'une roue dont le pneu est endommagé et doit être remplacé. Si les deux pneus d'un côté du véhicule ou si les deux pneus d'un essieu ou encore si tous les pneus sont endommagés, faites appel à un spécialiste.

N'effectuez un changement de roue que si le véhicule a été arrêté en toute sécurité, si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité et si vous disposez de l'outillage approprié ! Si tel n'est pas le cas, faites appel à un spécialiste.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures $\Rightarrow$ page 6
- Jeu de clés du véhicule $\Rightarrow$ page 46
- Systèmes de contrôle des pneus $\Rightarrow$ page 258
- Roues et pneus $\Rightarrow$ page 345
- En cas d'urgence $\Rightarrow$ page 378
- Outillage de bord $\Rightarrow$ page 386
- Enjoliveurs de roue $\Rightarrow$ page 389

AVERTISSEMENT

Un changement de roue peut s'avérer dangereux, surtout si vous l'effectuez au bord de la chaussée. Pour réduire le risque de blessures graves, tenez compte de ce qui suit :

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité. Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation afin de pouvoir changer la roue.
- Lors du changement de roue, tous les passagers, en particulier les enfants, doivent toujours se tenir à une distance de sécurité suffisante de la zone de travail.
- Activez le signal de détresse pour alerter les autres usagers de la route.
- Veillez à ce que le sol soit plat et ferme. Utilisez, si nécessaire, un grand support stable sous la semelle du cric.
- N'effectuez le changement de roue que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires. Sinon, faites appel à un spécialiste.
- Lorsque vous changez une roue, utilisez toujours des outils appropriés et en bon état.
- Arrêtez toujours le moteur, activez le frein de stationnement électronique et amenez le levier sélecteur dans la position P ou, sur les véhicules avec boîte mécanique, engagez une vitesse afin de réduire le risque de déplacement involontaire du véhicule.
- Après avoir changé une roue, vérifiez immédiatement le couple de serrage des boulons de roue à l'aide d'une clé dynamométrique en parfait état de fonctionnement.

Mesures préalables au changement d'une roue

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 391.

Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué avant de procéder au changement de roue  :

1. En cas de crevaison, gardez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et solide, à une distance suffisante de la circulation.
2. Activez le frein de stationnement électronique $\Rightarrow$ page 203.
3. Boîte automatique : amenez le levier sélecteur en position P $\Rightarrow$ page 194.
4. Coupez le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarrage $\Rightarrow$ page 187.
5. Boîte mécanique : passez une vitesse $\Rightarrow$ page 194.
6. Faites descendre tous les passagers du véhicule et amenez-les dans un lieu sûr, par ex. derrière une glissière de sécurité.
7. Calez la roue qui se trouve du côté diagonalement opposé avec des cales plantées ou autres objets appropriés.
8. Si vous tractez une remorque, désaccouplez la remorque du véhicule tracteur et gardez-la correctement.
9. Si le coffre à bagages est chargé, sortez les bagages.
10. Retirez la roue d'urgence et l'outillage de bord du coffre à bagages.
11. Retirez les enjoliveurs de roue $\Rightarrow$ page 389.

AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et de graves blessures.

AVERTISSEMENT (suite)

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

Boulons de roue



Fig. 215 Changement d'une roue : desserrage des boulons de roue

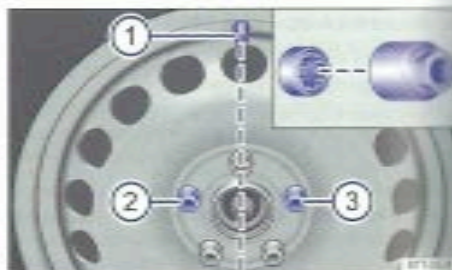


Fig. 216 Changement de roue : valve de pneu ① et emplacements de montage du boulon de roue antivibr ② ou ③.

 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 391.

Utilisez exclusivement la clé démonte-roue du véhicule pour desserrer les boulons de roue.

Ne desserrez les boulons de roue que d'un tour environ tant que le véhicule n'est pas soulevé avec le cric.

Si vous ne parvenez pas à desserrer un boulon de roue, appuyez prudemment avec le pied sur l'extrémité de la clé démonte-roue. Pendant cette opération, retenez-vous au véhicule et veillez à être bien d'aplomb.

Desserrage des boulons de roue

- Placez la clé démonte-roue jusqu'en butée sur le boulon de roue $\Rightarrow$ fig. 215.
- Saisissez l'extrémité de la clé démonte-roue et tournez le boulon de roue d'environ un tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre $\Rightarrow$ .

Desserrage du boulon antivibr de roue

En cas de roue avec enjoliveur de roue plein, le boulon antivibr de roue doit être vissé sur la position $\Rightarrow$ fig. 216 ② ou ③. Il n'est sinon pas possible de monter l'enjoliveur de roue plein.

- Sortez de l'outillage de bord l'adaptateur pour boulons antivibr de roue.
- Enfoncez l'adaptateur jusqu'en butée dans le boulon antivibr de roue $\Rightarrow$ fig. 216.
- Enfoncez la clé démonte-roue jusqu'en butée sur l'adaptateur.
- Saisissez l'extrémité de la clé démonte-roue et tournez le boulon de roue d'environ un tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre $\Rightarrow$ .

Remarques importantes sur les boulons de roue

Les boulons de roue sont conçus pour s'adapter aux jantes montées en usine. C'est pourquoi, chaque fois que vous passez à d'autres jantes, vous devez utiliser les boulons de roue correspondants possédant la longueur et la forme de calotte correctes. La fixation correcte des roues et le bon fonctionnement du système de freinage en dépendent.

Dans certaines circonstances, vous ne devez pas utiliser de boulons de roue provenant d'un même modèle de véhicule.

Couple de serrage des boulons de roue

Le couple de serrage prescrit pour les boulons de roues sur les jantes en acier et les jantes en alliage léger est de 140 Nm sur les véhicules à traction

avant ou 120 Nm sur les véhicules à transmission intégrale (4MOTION). Après avoir changé une roue, vérifiez immédiatement le couple de serrage à l'aide d'une clé dynamométrique en parfait état de fonctionnement.

Avant de contrôler le couple de serrage, vous devez remplacer les boulons de roue corrodés et défectueux à visser et nettoyer les taraudages du moyeu de roue.

Ne graissez ou n'huilez jamais les boulons de roue et les filetages des moyeux de roue. Ils risqueraient de se desserrer en cours de route, même s'ils ont été serrés au couple prescrit.

AVERTISSEMENT

Des boulons de roue non serrés correctement risquent de se desserrer pendant la conduite et provoquer des accidents, de graves blessures ainsi que la perte de contrôle du véhicule.

- N'utilisez que des boulons de roue correspondant aux jantes.
- N'utilisez jamais de boulons de roues différents.
- Les boulons de roue et les taraudages des moyeux de roue doivent être propres, ne pas gripper et être exempts d'huile ou de graisse.
- Pour desserrer et fixer les boulons de roue, n'utilisez que la clé démonte-roue livrée avec le véhicule.
- Ne desserrez les boulons de roue que d'un tour environ tant que le véhicule n'est pas soulevé avec le cric.
- Ne graissez ou n'huilez jamais les boulons de roue et les filetages des moyeux de roue. Ils risqueraient de se desserrer en cours de route, même s'ils ont été serrés au couple prescrit.
- Ne desserrez jamais les assemblages vissés sur les jantes avec anneaux de jantes vissés.
- Si les boulons de roue sont serrés à un couple insuffisant, les boulons de roue et les jantes peuvent se détacher pendant la marche. Un couple de serrage fortement majoré peut endommager les boulons de roue ou les taraudages.

Soulèvement du véhicule à l'aide du cric



Fig. 217 Points de prise du cric

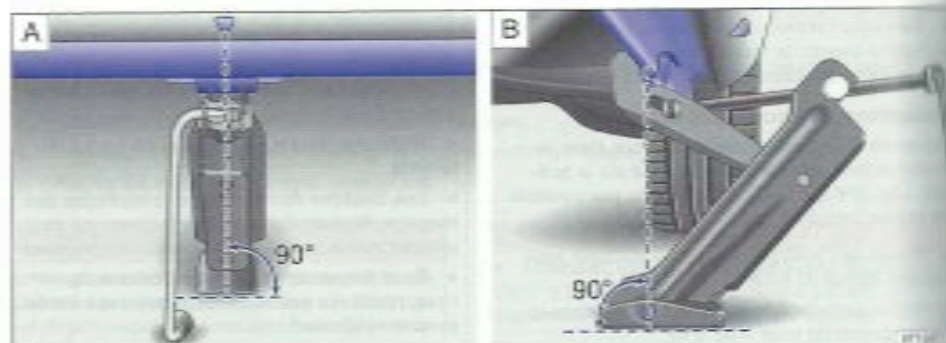


Fig. 218 Positionnement du cric à l'arrière, du côté gauche du véhicule.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 391.

Positionnez le cric uniquement sur les points de prise indiqués (repères dans la carrosserie) → fig. 217. Un point de prise se trouve à côté de chacune des roues → ⚠.

Liste de contrôle

Pour votre propre sécurité ainsi que celle de vos passagers, veuillez respecter les points suivants dans l'ordre indiqué → ⚠ :

1. Choisissez une surface plane et solide pour le levage du véhicule.
2. Coupez le moteur, passez une vitesse (en présence d'une boîte mécanique) ou, en cas de boîte automatique, mettez le levier sélecteur en position P → page 154 et actionnez le frein de stationnement électronique → page 203.
3. Calez la roue qui se trouve du côté diagonalement opposé avec des cales plantées ou autres objets appropriés.
4. Si vous tractez une remorque, désaccouplez la remorque du véhicule tracteur et gardez-la correctement.
5. Desserrez les boulons de la roue à remplacer → page 392.

Liste de contrôle (suite)

6. Sous le véhicule, cherchez le point de prise du cric qui se trouve le plus près possible de la roue à changer.
7. Déployez le cric en tournant la manivelle jusqu'à ce qu'il soit encore possible de le positionner sous le point de prise du véhicule.
8. Assurez-vous que toute la surface du pied du cric porte bien sur le sol et que le pied du cric se trouve bien perpendiculairement sous le point de prise → fig. 218.
9. Orientez le cric tout en continuant à déployer sa griffe jusqu'à ce que celle-ci saisisse le talon situé sous le véhicule → fig. 218.
10. Continuez à déployer le cric en tournant la manivelle jusqu'à ce que la roue décolle du sol.

⚠ AVERTISSEMENT

Une utilisation incorrecte du cric peut faire ripper le véhicule du cric et provoquer des blessures graves. Pour réduire le risque de blessures, veuillez suivre les conseils suivants :

- Utilisez uniquement des crics agréés par Volkswagen pour votre véhicule. D'autres crics et même ceux prévus pour d'autres modèles Volkswagen risqueraient de ripper.
- Le sol doit être ferme et plat. Un sol incliné ou meuble peut faire ripper le véhicule du cric. Utilisez, si nécessaire, un grand support stable sous la semelle du cric.

- Si le sol est glissant, comme par ex. du carrelage, utilisez un support antidérapant (par ex. un tapis en caoutchouc) afin d'éviter que le cric ne dérape.

- Positionnez le cric uniquement aux endroits préconisés. La griffe du cric doit saisir le talon du bas de caisse → fig. 218.

- Ne placez jamais une partie du corps (par ex. le bras ou la jambe) sous le véhicule lorsque celui-ci est soulevé uniquement par le cric.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Si des travaux doivent être effectués sous le véhicule, il faut le sécuriser en l'étayant en plus avec des chandelles appropriées.

- Ne soulevez jamais le véhicule lorsque le moteur tourne ou que le véhicule se trouve sur une chaussée inclinée d'un côté ou qui présente une déclivité.

- Ne faites jamais démarrer le moteur lorsque le véhicule est soulevé. Les vibrations du moteur peuvent faire tomber le véhicule du cric.

⚠ AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et de graves blessures.

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

Changement de roue



Fig. 219 Changement d'une roue : dévissage des boulons de roue à l'aide du manche de tournevis.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 391.

Dépose d'une roue

- Tenez compte de la liste de contrôle $\Rightarrow$ page 392.
- Desserrez les boulons de roue $\Rightarrow$ page 392.
- Levez le véhicule $\Rightarrow$ page 394.
- Dévissez entièrement les boulons de roue desserrés à l'aide du six pans creux situé dans le manche du tournevis $\Rightarrow$ fig. 219 et posez-les sur un support propre.
- Retirez la roue.

Montage de la roue d'urgence

- Mettez en place la roue d'urgence.
- Vissez dans le sens des aiguilles d'une montre le boulon antivol de roue avec l'adaptateur sur la position $\Rightarrow$ fig. 216 ② ou ③ et serrez-le légèrement.

Après le changement d'une roue

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 391.

- Nettoyez l'ouillage de bord si nécessaire et remettez-le dans le rangement dans le coffre à bagages $\Rightarrow$ page 395.
- Fixez en toute sécurité la roue d'urgence ou la roue défectueuse dans le coffre à bagages.

- Vissez tous les autres boulons de roue et serrez-les légèrement à l'aide du six pans creux situé dans le manche de tournevis.
- Abaissez le véhicule à l'aide du cric.
- Serrez fermement tous les boulons de roue dans le sens des aiguilles d'une montre à l'aide de la clé démonte-roue $\Rightarrow$ . Ce faisant, ne suivez pas l'ordre de positionnement des boulons mais passez toujours au serrage d'un boulon opposé au précédent.
- Mettez en place les capuchons, l'enjoliveur central ou l'enjoliveur de roue plein $\Rightarrow$ page 389.

AVERTISSEMENT

Un couple de serrage erroné ou des boulons de roue manipulés de manière impropre peuvent entraîner une perte de contrôle du véhicule et causer des accidents et des blessures graves.

- Veillez à ce que tous les boulons de roue et les taraudages des moyeux de roue restent propres et exempts d'huile et de graisse. Les boulons de roue ne doivent pas gripper et doivent être serrés au couple prescrit.
- N'utilisez pas le six pans creux situé dans le manche du tournevis pour desserrer ou reserrer les boulons de roue, mais seulement pour les tourner.

des pneus à mesure directe, il faut « réadapter » les systèmes après le changement d'une roue $\Rightarrow$ page 258.

4

Kit de crevaison

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Éléments du kit de crevaison	399
Mesures préalables	400
Colmatage et gonflage du pneu	400
Contrôle après un parcours de 10 minutes	401

Grâce au kit de crevaison (Kit Tire Mobility), vous pouvez colmater de manière fiable les endommagements du pneu causés par des corps étrangers ou des perforations du pneu d'un diamètre inférieur à 4 mm. **N'enlevez pas du pneu les corps étrangers, par ex. une vis ou un clou !**

Après avoir rempli le pneu de produit d'étanchéité, vous devez absolument contrôler de nouveau la pression de gonflage environ 10 minutes après avoir repris la route.

Si plusieurs pneus du véhicule sont endommagés, faites appel à un spécialiste. Le kit de crevaison permet de ne gonfler qu'un seul pneu.

N'utilisez le kit de crevaison pour gonfler un pneu que si le véhicule a été arrêté en toute sécurité, si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires et les consignes de sécurité et si vous disposez du kit de crevaison approprié ! Si tel n'est pas le cas, faites appel à un spécialiste.

Le produit de colmatage pour pneu ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- En cas d'endommagement de la jante.
- En cas de températures extérieures inférieures à -20 °C (-4 °F).
- En cas d'entailles ou de perforations du pneu d'une taille supérieure à 4 mm.
- Si vous avez roulé avec une très faible pression de gonflage des pneus voire avec un pneu à plat.
- Lorsque la date de péremption de la bouteille de produit de colmatage est dépassée.

Informations complémentaires et avertissements :

- Jeu de clés du véhicule → page 46
- Freiner, s'arrêter et se garer → page 203
- Roues et pneus → page 345
- En cas d'urgence → page 378
- Enjoliveurs de roues → page 389

AVERTISSEMENT

L'utilisation du kit de crevaison peut s'avérer dangereuse, surtout si vous gonflez le pneu au bord de la chaussée. Pour réduire le risque de blessures graves, veuillez suivre les conseils suivants :

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité. Garez le véhicule à une distance de sécurité suffisante de la circulation afin de pouvoir gonfler la roue.
- Veillez à ce que le sol soit plat et ferme.
- Tous les passagers, en particulier les enfants, doivent toujours se tenir à une distance de sécurité suffisante de la zone de travail.
- Activez le signal de détresse pour alerter les autres usagers de la route.
- N'utilisez le kit de crevaison que si vous êtes familiarisé avec les manipulations nécessaires. Sinon, faites appel à un spécialiste.
- Le kit de crevaison est prévu uniquement en cas d'urgence, pour vous permettre de rouler jusqu'à l'atelier spécialisé le plus proche.
- Faites remplacer au plus vite un pneu réparé à l'aide du kit de crevaison.
- Le produit de colmatage est nuisible à la santé et doit être retiré immédiatement en cas de contact avec la peau.
- Conservez le kit de crevaison hors de la portée des enfants.
- N'utilisez jamais un cric, même si celui-ci est homologué pour le véhicule.
- Arrêtez toujours le moteur, activez le frein de stationnement électronique et amenez le levier sélecteur dans la position P ou, sur les véhicules avec boîte mécanique, engagez une vitesse afin de réduire le risque de déplacement involontaire du véhicule.

AVERTISSEMENT

Un pneu gonflé avec du produit de colmatage n'a pas les mêmes qualités routières qu'un pneu traditionnel.

- Ne roulez jamais à plus de 80 km/h (50 mph).

AVERTISSEMENT (suite)

- Évitez d'accélérer à pleins gaz, de freiner brusquement et de conduire à vive allure dans les virages.
- Ne roulez que pendant 10 minutes à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph) puis contrôlez le pneu.



Éliminez, conformément à la législation en vigueur, le produit de colmatage des pneus provenant de bouteilles entamées usagées ou périmées.



Les bouteilles de produit de colmatage des pneus neufs sont disponibles auprès d'un Partenaire Volkswagen.



Respectez la notice d'utilisation spécifique au fabricant du produit de colmatage.

Éléments du kit de crevaison

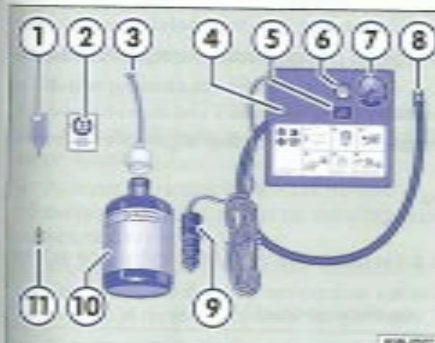


Fig. 220 Schéma de principe : éléments du kit de crevaison.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 396.

Le kit de crevaison se trouve dans le coffre à bagages, sous le revêtement de plancher. Il se compose des éléments suivants → fig. 220 :

- 1 Extracteur d'obus de valve
- 2 Autocollant indiquant la limitation de vitesse « max. 80 km/h » ou « max. 50 mph »

- 3 Flexible de remplissage avec bouchon
- 4 Compresseur d'air
- 5 Interrupteur MARCHE/ARRÊT
- 6 Vis de décharge de pression d'air¹⁾
- 7 Indicateur de pression de gonflage du pneu¹⁾
- 8 Flexible de gonflage de pneu
- 9 Fiche de câble 12 volts
- 10 Bouteille de produit de colmatage pour pneus
- 11 Obus de valve de rechange

L'extracteur d'obus de valve ① possède, à son extrémité inférieure, une fente qui s'adapte à l'obus de valve. Ce n'est que de cette manière que l'obus de valve peut être retiré puis réinséré dans la valve du pneu. Ceci vaut également pour l'obus de valve de rechange ⑪.

¹⁾ Il peut également être intégré dans le flexible de gonflage de pneu.

Mesures préalables



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 398.

Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué avant de procéder au gonflage d'un pneu.

1. En cas de crevaison, gardez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et solide, à une distance suffisante de la circulation.
2. Activez le frein de stationnement électronique → page 203.
3. Boîte automatique : amenez le levier sélecteur en position P → page 194.
4. Coupez le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarrage → page 187.
5. Boîte mécanique : passez une vitesse → page 194.
6. Faites descendre tous les passagers du véhicule et amenez-les dans un lieu sûr, par ex. derrière une glissière de sécurité.
7. Activez le signal de détresse et mettez en place le triangle de présignalisation → page 378. Respectez la réglementation en vigueur.
8. Vérifiez si une réparation est possible avec le kit de crevaison → page 386.
9. Si vous tractez une remorque, désaccouplez la remorque du véhicule tracteur et gardez-la correctement.
10. Si le coffre à bagages est chargé, sortez les bagages.
11. Retirez le kit de crevaison du coffre à bagages.
12. Collez l'autocollant → fig. 220 ② du kit de crevaison sur le tableau de bord, de manière à ce qu'il se trouve dans le champ de vision du conducteur.
13. **N'enlevez pas du pneu les corps étrangers** (par ex. une vis ou un clou).

AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et de graves blessures.

AVERTISSEMENT (suite)

• Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

Colmatage et gonflage du pneu



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 398.

Colmatage des pneus

- Dévissez le capuchon de la valve du pneu.
- Dévissez l'obus de valve de la valve du pneu à l'aide de l'extracteur d'obus → fig. 220 ① et placez-le sur un support propre.
- Secouez plusieurs fois énergiquement la bouteille de produit de colmatage des pneus → fig. 220 ③.

- Vissez fermement le flexible de remplissage → fig. 220 ④ sur la bouteille de produit de colmatage des pneus dans le sens des aiguilles d'une montre. Le film situé sur le bouchon est alors automatiquement percé.
- Retirez le bouchon du flexible de remplissage → fig. 220 ⑤ et enfoncez l'extrémité libre sur la valve.
- Tenez la bouteille avec le fond vers le haut et remplissez le pneu avec la **totalité** du produit de colmatage contenu dans la bouteille.
- Retirez la bouteille de produit de colmatage vide de la valve.
- Revissez l'obus de valve dans la valve du pneu à l'aide de l'extracteur d'obus → fig. 220 ①.

Gonflage du pneu

- Vissez fermement le flexible de gonflage du pneu → fig. 220 ⑥ du compresseur d'air sur la valve du pneu.
- Veillez à ce que la vis de décharge de pression d'air → fig. 220 ⑦ soit fermée.
- Démarrez le moteur du véhicule et laissez-le tourner.
- Branchez la fiche électrique → fig. 220 ⑧ dans une prise de courant 12 volts du véhicule → page 182.
- Mettez en marche le compresseur d'air à l'aide de l'interrupteur MARCHE/ARRÊT → fig. 220 ⑨.
- Faites fonctionner le compresseur d'air jusqu'à l'obtention d'une pression de 2,0 à 2,5 bars (29 – 36 psi / 200 – 250 kPa) → **Durée maximale de fonctionnement de 8 minutes** → ⑩.
- Arrêtez le compresseur d'air.
- Si une pression atmosphérique de 2,0 à 2,5 bars (29 – 36 psi / 200 – 250 kPa) ne peut pas être atteinte, dévissez le flexible de gonflage de la valve du pneu.
- Avancez ou reculez le véhicule d'environ 10 mètres pour que le produit de colmatage puisse se répartir dans le pneu.
- Vissez de nouveau fermement le flexible de gonflage de pneus du compresseur d'air sur la valve du pneu et répétez l'opération de gonflage.
- Si la pression de gonflage nécessaire ne peut toujours pas être atteinte, c'est que le pneu est trop endommagé. Le pneu ne peut donc pas être colmaté avec le kit de crevaison. Arrêtez de rouler ! Faites appel à un spécialiste → ⑪.
- Déconnectez le compresseur d'air et dévissez le flexible de gonflage du pneu de la valve du pneu.

Contrôle après un parcours de 10 minutes



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 398.

Raccordez à nouveau le flexible de gonflage du pneu → fig. 220 ⑥ et consultez la pression indiquée sur le manomètre ⑦.

Pression inférieure ou égale à 1,3 bar (19 psi / 130 kPa) :

- Arrêtez de rouler ! Le kit de crevaison ne permet pas de colmater suffisamment le pneu.
- Faites appel à un spécialiste → ⑪.

- Quand une pression de gonflage de 2,0 à 2,5 bars (29 – 36 psi / 200 – 250 kPa) a été atteinte, poursuivez immédiatement votre route à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph).
- Contrôlez la pression du pneu après un trajet de 10 minutes → page 401.

AVERTISSEMENT

Le flexible de gonflage de pneu et le compresseur d'air peuvent devenir très chauds lors du gonflage.

- Protégez-vous les mains et la peau des pièces brûlantes.
- Ne posez pas le flexible de gonflage du pneu et le compresseur d'air brûlants sur des matériaux inflammables.
- Laissez bien refroidir l'appareil avant de le ranger.
- Si vous ne pouvez pas gonfler le pneu à au moins 2,0 bars (29 psi / 200 kPa), cela signifie que le pneu est trop endommagé. Le produit de colmatage n'est pas en mesure de colmater le pneu. Arrêtez de rouler ! Faites appel à un spécialiste !

MISE EN GARDE

Arrêtez le compresseur d'air au plus tard au bout de 8 minutes de fonctionnement afin d'éviter tout risque de surchauffe ! Laissez le compresseur d'air refroidir quelques minutes avant de le remettre en marche.

Pression supérieure ou égale à 1,4 bar (20 psi / 140 kPa) :

- Ramenez la pression de gonflage du pneu à la valeur correcte → page 345.
- Rendez-vous avec précaution dans l'atelier spécialisé le plus proche à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph).
- Faites remplacer le pneu endommagé dans un atelier spécialisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous roulez avec un pneu qui n'a pas été colmaté, la conduite peut être dangereuse et entraîner des accidents ainsi que de graves blessures.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez de rouler si la pression de gonflage du pneu est inférieure ou égale à 1,3 bar (19 psi / 130 kPa).
- Faites appel à un spécialiste.

Fusibles

📖 Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Les fusibles du véhicule	404
Remplacement des fusibles grillés	405

De par les perfectionnements permanents apportés au véhicule, l'affectation des fusibles en fonction de l'équipement et la protection de plusieurs consommateurs par un fusible commun, il n'a pas été possible, au moment de la mise sous presse, de fournir une vue d'ensemble actuelle des emplacements des fusibles d'un consommateur électrique donné. Des informations concernant les détails de l'affectation des fusibles sont disponibles chez un Partenaire Volkswagen.

En principe, plusieurs consommateurs peuvent être protégés par un même fusible. À l'inverse, il peut y avoir plusieurs fusibles pour un même consommateur.

Remplacez les fusibles seulement si la source d'anomalie a été supprimée. Si un fusible neuf grille de nouveau après peu de temps, faites vérifier l'équipement électrique dans un atelier spécialisé.

Informations complémentaires et avertissements :

- Préparations des interventions dans le compartiment-moteur → page 309

⚠ AVERTISSEMENT

Un système électrique sous haute tension peut causer des décharges électriques, des brûlures graves et des blessures mortelles !

- Ne touchez jamais au câblage électrique de l'allumage.
- Évitez les courts-circuits dans l'équipement électrique.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de fusibles inappropriés, la réparation de fusibles et le pontage d'un circuit électrique sans fusibles peuvent causer un incendie et entraîner de graves blessures.

- Ne posez jamais de fusibles qui possèdent une protection par fusibles plus élevée. En cas de remplacement, choisissez uniquement un fusible du même ampérage (même couleur et même valeur indiquée) et de la même taille que l'ancien.
- Ne réparez jamais les fusibles.
- Ne remplacez jamais un fusible par une bande de métal, un trombone ou un objet semblable.

📖 MISE EN GARDE

- Pour éviter tout endommagement sur l'équipement électrique, coupez toujours le contact d'allumage, éteignez l'éclairage, désactivez tous les consommateurs électriques et retirez la clé du véhicule du contact-démarrage avant de remplacer un fusible.
- Si vous remplacez un fusible défectueux par un fusible de plus forte intensité, cela risque de causer des dégâts également en un autre point de l'équipement électrique.
- Les boîtes à fusibles ouvertes doivent être protégées contre toute infiltration d'humidité et de saleté. La présence d'humidité ou de saleté dans la boîte à fusibles peut entraîner un endommagement de l'équipement électrique.

 Il peut y avoir plusieurs fusibles pour un même consommateur.

 Plusieurs consommateurs peuvent être protégés par un même fusible.

Les fusibles du véhicule



Fig. 221 Côté conducteur dans le tableau de bord : cache de la boîte à fusibles.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 403.

En cas de remplacement, choisissez uniquement un fusible du même ampérage (même couleur et même valeur indiquée) et de la même taille que l'ancien.

Couleur-repère des fusibles

Coloris	Intensité du courant en ampères
Mauve	3
Marron clair	5
Marron	7,5
Rouge	10
Bleu	15
Jaune	20
Blanc ou transparent	25
Vert	30
Orange	40

Ouverture de la boîte à fusibles dans le tableau de bord

- Ouvrez le rangement et tirez-le vigoureusement vers l'arrière $\Rightarrow$ fig. 221.

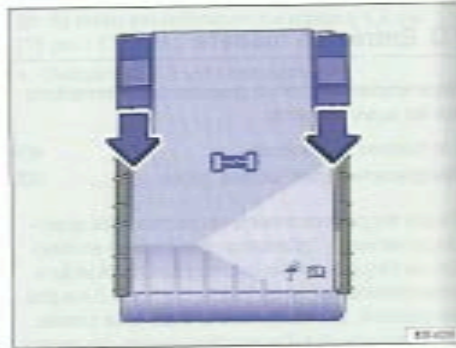


Fig. 222 Dans le compartiment-moteur : cache de la boîte à fusibles

Ouverture de la boîte à fusibles dans le compartiment-moteur

- Quincez le capot-moteur $\Delta \Rightarrow$ page 309.
- Poussez les touches de verrouillage en avant dans le sens des flèches pour déverrouiller le cache de la boîte à fusibles $\Rightarrow$ fig. 222.
- Retirez le cache par le haut.
- Pour Reposer le cache, mettez-le sur la boîte à fusibles. Poussez les touches de verrouillage en arrière, dans le sens opposé aux flèches, jusqu'à ce qu'elles s'encliquettent de façon audible.

MISE EN GARDE

- Déposez avec précaution les couvercles des boîtes à fusibles et reposez-les correctement afin d'éviter que le véhicule ne soit endommagé.
- Les boîtes à fusibles ouvertes doivent être protégées contre toute infiltration d'humidité et de saleté. La présence d'humidité ou de saleté dans la boîte à fusibles peut entraîner un endommagement de l'équipement électrique.

Le véhicule comporte d'autres fusibles que ceux indiqués dans ce chapitre. Ils doivent être remplacés uniquement dans un atelier spécialisé.

Remplacement des fusibles grillés

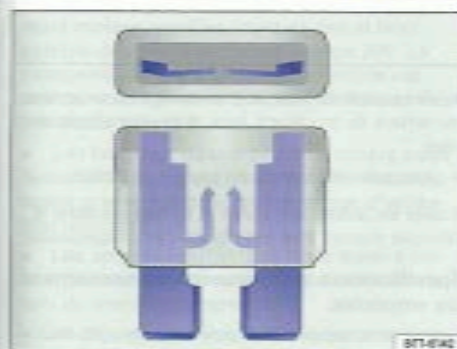


Fig. 223 Représentation d'un fusible grillé.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 403.

Mesures préalables

- Le cas échéant, retirez la pince en plastique $\Rightarrow$ fig. 224 du cache de la boîte à fusibles.
- Pour les petits fusibles, engagez l'agrafe par le haut $\Rightarrow$ fig. 224 A.
- Pour les fusibles de plus grande taille, faites glisser l'agrafe $\Rightarrow$ fig. 224 latéralement sur le fusible B.
- Coupez le contact d'allumage, éteignez l'éclairage et désactivez tous les consommateurs électriques.
- Ouvrez la boîte à fusibles correspondante $\Rightarrow$ page 404.

Détection des fusibles grillés

Un fusible grillé est reconnaissable à la bande de métal fondu $\Rightarrow$ fig. 223.

Éclairez le fusible à l'aide d'une lampe de poche. Vous reconnaîtrez ainsi plus facilement un fusible grillé.

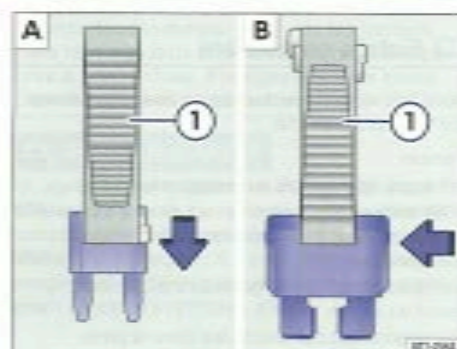


Fig. 224 Retrait ou mise en place d'un fusible à l'aide de l'agrafe de la pince en plastique .

Remplacement d'un fusible

- Le cas échéant, retirez la pince en matière plastique du cache de la boîte à fusibles.
- Pour les petits fusibles, engagez l'agrafe par le haut $\Rightarrow$ fig. 224 A.
- Pour les fusibles de plus grande taille, faites glisser l'agrafe latéralement sur le fusible $\Rightarrow$ fig. 224 B.
- Débranchez le fusible grillé.
- Si le fusible est grillé, remplacez-le par un fusible neuf de même intensité (même couleur et mêmes inscriptions) et de même taille $\Rightarrow$.
- Remettez en place le cache.

MISE EN GARDE

Si vous remplacez un fusible défectueux par un fusible de plus forte intensité, cela risque de causer des dégâts également en un autre point de l'équipement électrique.

Remplacement des ampoules

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Témoin	407
Informations relatives au remplacement des ampoules	408
Remplacement des ampoules du projecteur halogène avant	409
Remplacement des ampoules du projecteur avant au xénon	410
Remplacement des ampoules dans le pare-chocs avant	411
Remplacement des ampoules du bloc de feu arrière dans le hayon	412
Remplacement des ampoules du bloc de feu arrière dans la carrosserie	413
Remplacement de l'ampoule du feu de plaque de police	415
Remplacement des ampoules de feu de recul	416

Un remplacement des ampoules requiert une certaine habileté manuelle. C'est pourquoi Volkswagen vous recommande, en cas d'incertitudes, de faire remplacer les ampoules par un Partenaire Volkswagen ou de faire appel à un spécialiste. L'intervention d'un spécialiste est toujours nécessaire si, en plus des lampes correspondantes, vous devez déposer d'autres pièces du véhicule ou si des lampes à décharges doivent être remplacées.

Il est recommandé de toujours avoir à disposition dans le véhicule les ampoules de rechange nécessaires à la sécurité routière. Les ampoules de rechange sont disponibles auprès de votre Partenaire Volkswagen. Dans certains pays, le transport de ces ampoules de rechange est prescrit par la loi.

Il peut s'avérer illégal de conduire si les ampoules de l'éclairage extérieur sont défectueuses.

Vous pouvez remplacer vous-même les ampoules suivantes :

- Ampoules du projecteur à lode : feux de croisement, feux de route ou feux de jour, feux de position, clignotants avant.
- Ampoules du projecteur avant au xénon : clignotants avant, feux directionnels.
- Ampoules dans le pare-chocs avant : projecteurs antibrouillard, feux directionnels.

- Ampoules du bloc de feu arrière : feux arrière, feu arrière de brouillard, feux stop, clignotants arrière.
- Ampoule d'éclairage de plaque de police.

Toutes les autres ampoules et éclairages dans le véhicule doivent être remplacés par un spécialiste.

Spécifications supplémentaires concernant les ampoules

Certaines ampoules des projecteurs ou des feux arrière peuvent présenter des spécifications de première monte différentes de celles des ampoules classiques. La désignation correspondante est inscrite sur le culot de l'ampoule ou sur le bulbe de verre.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 6
- Éclairage et vision → page 114
- Préparations des interventions dans le compartiment-moteur → page 309
- Outillage de bord → page 386
- Fusibles → page 403

⚠ AVERTISSEMENT

Des accidents peuvent avoir lieu lorsque la route n'est pas suffisamment éclairée et que le véhicule est difficilement, voire pas du tout vu par d'autres usagers de la route.

⚠ AVERTISSEMENT

Un véhicule qui n'est pas suffisamment éclairé peut difficilement être vu ou ne pas du tout être vu par les autres usagers de la route.

- Remplacez immédiatement les ampoules défectueuses de l'éclairage extérieur.
- Il peut s'avérer illégal de conduire si les ampoules de l'éclairage extérieur sont défectueuses.

⚠ AVERTISSEMENT

Un remplacement non conforme des ampoules peut entraîner des accidents ainsi que de graves blessures.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Avant toute intervention dans le compartiment-moteur, veuillez toujours lire et tenir compte des avertissements → page 309. Le compartiment-moteur de tout véhicule est une zone dangereuse qui peut provoquer des blessures graves !
- Les lampes à décharge fonctionnent sous haute tension, ce qui peut entraîner des blessures graves voire mortelles en cas d'utilisation impropre.
- Les ampoules H7/H15 et les lampes à décharge sont sous pression et peuvent éclater lors de leur remplacement.
- Ne changez l'ampoule correspondante que lorsqu'elle est complètement refroidie.
- Ne changez vous-même les ampoules que si vous êtes familiarisé avec les opérations nécessaires. En cas de doute, confiez les opérations nécessaires à un atelier spécialisé.
- Ne touchez pas le bulbe de verre de l'ampoule avec les doigts. Les empreintes digitales se trouvant sur l'ampoule s'évaporent à la chaleur de l'ampoule allumée et « ternissent » le réflecteur.

⚠ AVERTISSEMENT (suite)

- Les boîtiers de projecteurs situés dans le compartiment-moteur ainsi que les boîtiers des blocs de feu arrière comportant des pièces à arêtes vives. Protégez-vous les mains lors du remplacement de l'ampoule.

🔔 MISE EN GARDE

Si, après un remplacement d'ampoule, vous n'avez pas monté correctement les caches en caoutchouc ou les capuchons en plastique du boîtier de projecteur, il y a un risque d'endommagement de l'équipement électrique, notamment en cas d'infiltration d'eau.

Témoin



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ⚠ figurant à la page 406.

Allumé	Cause possible	Pour y remédier
	Éclairage du véhicule partiellement ou entièrement défaillant.	Remplacez l'ampoule correspondante. Si toutes les ampoules sont en bon état, rendez-vous le cas échéant dans un atelier spécialisé.
	Défaut du système de feux directionnels.	Rendez-vous dans un atelier spécialisé → page 114.

Au moment où vous mettez le contact d'allumage, certains témoins d'alerte et de contrôle s'allument brièvement pour le contrôle du fonctionnement. Ils s'éteignent au bout de quelques secondes.

Contrôle des ampoules de la remorque raccordée

Sur les véhicules dotés d'un dispositif d'attelage de première monte, certaines ampoules de la remorque sont en même temps surveillées à partir du moment où la remorque est correctement raccordée à la prise de courant.

La défaillance d'un clignotant de remorque est signalée par une double impulsion du clignotant (↕ ou ↕) sur le combiné d'instruments → page 114.

- Défaillance simultanée de tous les clignotants d'un côté.
- Défaillance du feu arrière d'un côté (également défaillance du feu de la plaque de police sur certains modèles).
- Défaillance des deux feux stop.

AVERTISSEMENT

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument et des messages texte risque d'entraîner l'immobilisation du véhicule, des accidents ou de graves blessures corporelles.

- N'ignorez jamais des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte.

AVERTISSEMENT (suite)

- Arrêtez le véhicule dès que possible en toute sécurité.

MISE EN GARDE

La non-observation des témoins d'alerte qui s'allument ou des messages texte peut entraîner l'endommagement du véhicule.

MISE EN GARDE

Vos feux doivent toujours être retirés/installés avec précaution, afin d'éviter tout endommagement de la peinture ou d'une autre partie du véhicule.

Remplacement des ampoules du projecteur halogène avant

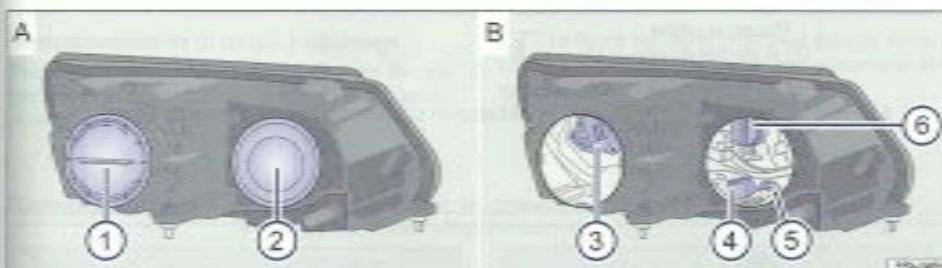


Fig. 225 Dans le compartiment-moteur : caches et ampoules du projecteur avant gauche.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 406.

Pour remplacer l'ampoule, il n'est pas nécessaire de déposer le projecteur avant.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

fig. 225	Feux de croisement	Feux de position	Clignotant	Feux de route/Feux de jour
1.	Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations → page 406.			
2.	Ouvrez le capot-moteur → page 309.			
3.	Tournez le cache ① A situé au dos du projecteur jusqu'en butée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre puis retirez-le.	Retirez le cache en caoutchouc ② A au dos du projecteur.		
4.	Tournez le porte-ampoules ③ B jusqu'en butée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre puis retirez-le par l'arrière en même temps que l'ampoule.	Tournez le porte-ampoules ④ B jusqu'en butée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre puis retirez-le par l'arrière en même temps que l'ampoule.	Retirez le porte-ampoules du clignotant ⑤ B par l'arrière.	Tournez l'ampoule ⑥ B jusqu'en butée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre puis retirez-la par l'arrière.
5.	Le cas échéant, enfoncez le verrouillage du porte-ampoules et retirez tout droit l'ampoule du porte-ampoules.			
6.	Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même version.			

Informations relatives au remplacement des ampoules

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 406.

Liste de contrôle

Effectuez toujours les opérations suivantes dans l'ordre indiqué pour procéder au changement d'une ampoule → :

1. Gardez le véhicule en toute sécurité sur une surface plane et solide, à une distance suffisante de la circulation.
2. Fermez le frein de stationnement électronique → page 203.
3. Tournez la commande d'éclairage dans la position 0 → page 114.
4. Amenez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes en position neutre → page 114.
5. Boîte automatique : amenez le levier sélecteur en position P → page 194.
6. Coupez le moteur et retirez la clé du véhicule du contact-démarrage → page 167.
7. Boîte mécanique : passez une vitesse → page 194.
8. Éteignez l'éclairage d'orientation → page 114.
9. Laissez refroidir les ampoules correspondantes.
10. Vérifiez si vous remarquez un fusible grillé → page 403.
11. Remplacez l'ampoule concernée en vous conformant aux instructions → ① en ayant, si nécessaire, une lampe de poche à portée de main. Une ampoule défectueuse ne doit être remplacée que par une ampoule neuve de même exécution. La désignation correspondante est inscrite sur le culot de l'ampoule ou sur le bulbe de verre.
12. Ne touchez jamais le bulbe de verre de l'ampoule avec les doigts. L'empreinte digitale ainsi laissée s'évaporerait sous l'effet de la chaleur de l'ampoule allumée et se déposerait sur le réflecteur, ce qui diminuerait la puissance d'éclairage du projecteur.
13. Après un changement d'ampoule, vérifiez la fonction de l'ampoule. Si l'ampoule ne s'allume pas, il se peut qu'elle ne soit pas correctement mise en place ou qu'elle soit de nouveau défectueuse ou encore qu'une fiche soit mal insérée.
14. Après chaque remplacement d'ampoule à l'avant du véhicule, faites contrôler le réglage des projecteurs dans un atelier spécialisé.

AVERTISSEMENT

La non-observation de la liste de contrôle qui est importante pour votre propre sécurité risque de provoquer des accidents et de graves blessures.

AVERTISSEMENT (suite)

- Effectuez toujours les opérations figurant dans la liste de contrôle et respectez les consignes de sécurité générales en vigueur.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

fig. 225	Feux de croisement	Feux de position	Clignotant	Feux de route/feux de jour
7.	Placez le porte-ampoule ① B dans le projecteur puis tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée.	Placez le porte-ampoule ④ B dans le projecteur puis tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée.	Placez le porte-ampoule du clignotant ⑤ B dans le projecteur et clipsez-le dans le guidage.	Placez l'ampoule ③ dans le projecteur puis tournez-la jusqu'en butée dans le sens des aiguilles d'une montre.
8.	Placez le cache ① A au dos du projecteur (tenon de maintien à la verticale) et tournez-le jusqu'en butée dans le sens des aiguilles d'une montre.	Mettez en place le cache en caoutchouc ② A.		
9.	Fermez le capot-moteur ➡ page 309.			

i La figure montre le projecteur gauche vu de l'arrière. L'architecture du projecteur droit est symétriquement opposée.

Remplacement des ampoules du projecteur avant au xénon

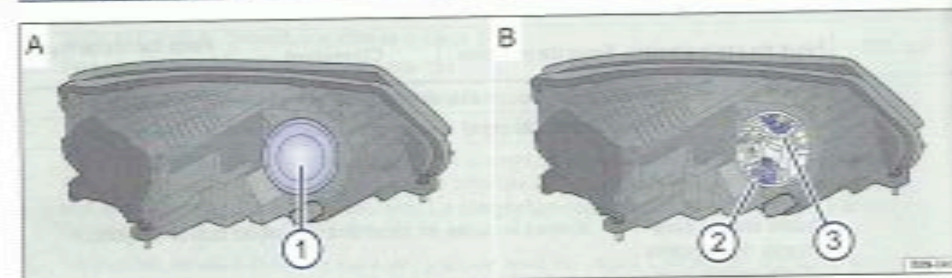


Fig. 226 Dans le compartiment-moteur : caches et ampoules du projecteur avant gauche.

i Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 406.

Pour remplacer l'ampoule, il n'est pas nécessaire de déposer le projecteur avant.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

→ fig. 226	Clignotant	Éclairage adaptatif
1.	Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations ➡ page 408.	
2.	Ouvrez le capot-moteur ➡ page 309.	
3.	Retirez le cache en caoutchouc ① A sur le côté du projecteur.	
4.	Tournez le porte-ampoules ② B jusqu'en butée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre puis retirez-le par l'arrière en même temps que l'ampoule.	Tournez le porte-ampoules ③ B jusqu'en butée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre puis retirez-le par l'arrière en même temps que l'ampoule.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

→ fig. 226	Clignotant	Éclairage adaptatif
5.	Le cas échéant, enfoncez le verrouillage du porte-ampoule et retirez tout droit l'ampoule du porte-ampoule.	
6.	Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même version.	
7.	Placez le porte-ampoule dans le projecteur puis tournez-le jusqu'en butée dans le sens des aiguilles d'une montre.	
8.	Mettez en place le cache en caoutchouc ① A.	
9.	Fermez le capot-moteur ➡ page 309.	

Remplacement de la lampe à décharge

Pour remplacer la lampe à décharge (feux de croisement et feux de route au xénon), faites appel à un spécialiste.

i La figure montre le projecteur gauche vu de l'arrière. L'architecture du projecteur droit est symétriquement opposée.

Remplacement des ampoules dans le pare-chocs avant

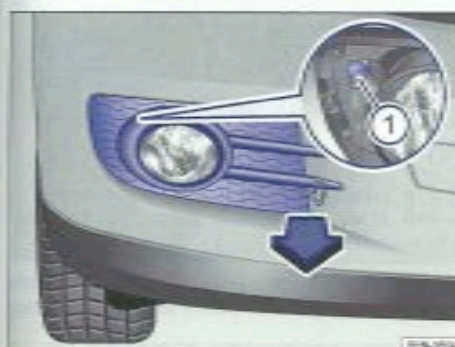


Fig. 227 Dans le pare-chocs avant, côté droit : dépose du projecteur.

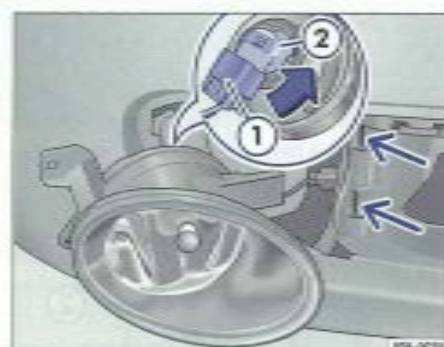


Fig. 228 Remplacement de l'ampoule dans le projecteur.

i Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 406.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

1.	Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations ➡ page 408.
2.	Prenez l'étrier métallique dans l'outillage de bord et accrochez-le dans l'ouverture située sur le cache ➡ fig. 227. Retirez le cache vers l'avant, dans le sens de la flèche.
3.	Dévissez la vis de fixation ① à l'aide du tournevis faisant partie de l'outillage de bord ➡ page 386.
4.	Retirez le projecteur du pare-chocs en le dirigeant vers l'intérieur du véhicule.
5.	Déverrouillez puis débranchez la fiche de raccordement ➡ fig. 228 ①.
6.	Tournez le porte-ampoules ② dans le sens de la flèche jusqu'en butée, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis retirez-le par l'arrière en même temps que l'ampoule.
7.	Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même version.
8.	Placez le porte-ampoule dans le projecteur puis tournez-le jusqu'en butée dans le sens des aiguilles d'une montre.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

- Rebranchez la fiche de raccordement ① sur le porte-ampoule ②. La fiche doit s'enclencher de manière audible.
- Insérez le projecteur depuis l'extérieur dans les évidements → fig. 228 (flèches) et mettez-le en place dans le pare-chocs.
- Vissez fermement la vis de fixation → fig. 227 ① à l'aide du tournevis.
- Mettez le cache en place dans le pare-chocs → fig. 227.
- Rangez l'étrier métallique et le tournevis dans l'outillage de bord.

Remplacement des ampoules du bloc de feux arrière dans le hayon

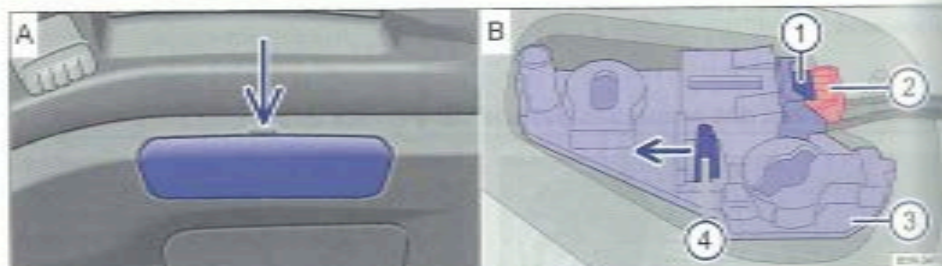


Fig. 229 Dans le hayon : retrait du cache et extraction du porte-ampoules

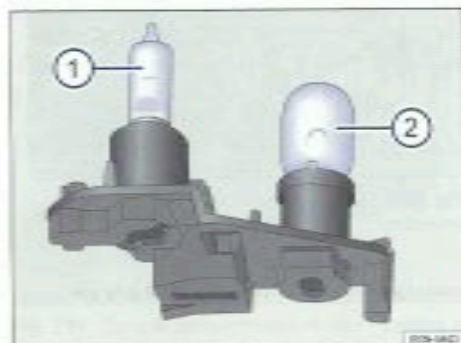


Fig. 230 Porte-ampoules avec ampoule de feu arrière de brouillard ① et ampoule de feu rouge arrière ②.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 406.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

- Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations → page 406.
- Ouvrez le hayon → page 60.
- Retirez le cache de l'évidement avec précaution en faisant levier à l'aide de la lame plate du tournevis compris dans l'outillage de bord (→ page 386) → fig. 229 A.
- Retirez l'étrier de sûreté rouge ② B comme représenté sur la figure puis débranchez le connecteur électrique lorsque le levier ① B est poussé.
- Poussez la languette de verrouillage ④ B dans le sens de la flèche puis retirez le porte-ampoules ③ B.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

- Remplacez l'ampoule de feu arrière de brouillard → fig. 230 ① ou l'ampoule de feu de recul déficiente ② par une ampoule neuve de même version.
- Remettez en place le porte-ampoule. La languette de verrouillage doit s'enclencher de manière audible.
- Enfoncez le connecteur électrique dans le porte-ampoules jusqu'à ce qu'il s'enclenche de manière audible. Enfoncez l'étrier de sûreté rouge → fig. 229 ② B.
- Remettez en place le cache. Le cache doit s'enclencher et être fermement fixé.
- Rangez le tournevis dans l'outillage de bord.
- Fermez le hayon → page 60.

Remplacement des ampoules du bloc de feux arrière dans la carrosserie

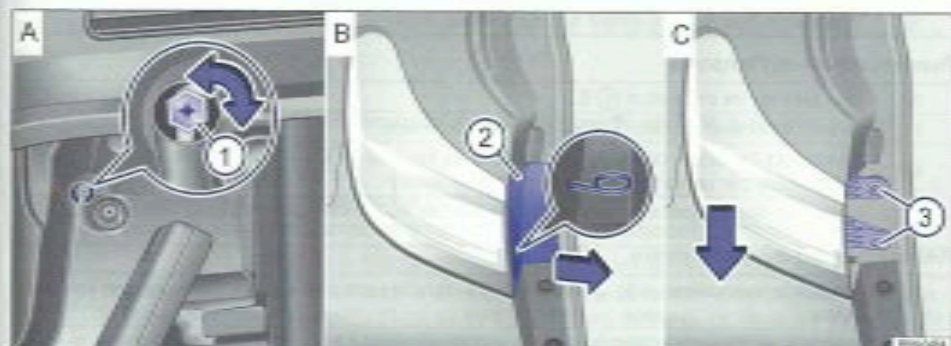


Fig. 231 Sur les côtés du coffre à bagages : déverrouillez le bloc des feux arrière, retirez le revêtement et dévissez les vis de fixation.

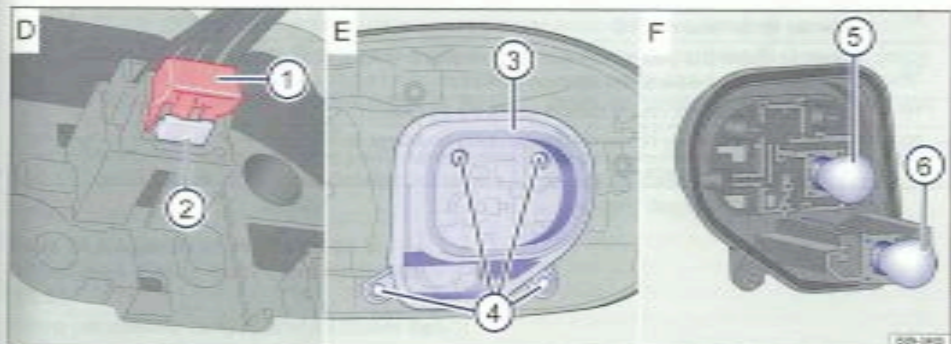


Fig. 232 Bloc de feux arrière déposé : déposez le porte-ampoules et remplacez l'ampoule de feu rouge arrière et de feu stop ⑤ ou l'ampoule de clignotant ⑥.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 406.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué.

Dépose du bloc de feux arrière

1. Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations → page 408.
2. Ouvrez le hayon → page 60.
3. Placez l'étrier métallique compris dans l'outillage de bord (→ page 366) dans le petit alésage du revêtement → fig. 231 ② B. Retirez le revêtement dans le sens de la flèche à l'aide de l'étrier métallique.
4. Ouvrez le rangement latéral dans le coffre à bagages → page 176.
5. Tournez jusqu'en butée le verrouillage ① A de 90° dans le sens inverse des aiguilles d'une montre à l'aide du tournevis à lame cruciforme compris dans l'outillage de bord.
6. Dévissez les vis de fixation ③ C.
7. Retirez avec précaution par l'arrière le bloc de feux arrière de la carrosserie jusqu'à ce que le connecteur électrique soit visible.
8. Retirez l'étrier de sûreté rouge → fig. 232 ① D comme représenté sur la figure puis débranchez le connecteur électrique lorsque le levier ② D est poussé.
9. Déposez le bloc de feux arrière sur une surface propre et lisse.

Remplacement de l'ampoule

10. Dévissez les vis de fixation ④ E.
11. Retirez le porte-ampoules ⑤ E du bloc de feux arrière.
12. Remplacez l'ampoule de feu rouge arrière et de feu stop ⑤ F ou l'ampoule de clignotant ⑥ F défectueuse par une ampoule neuve de même version.
13. Mettez en place le porte-ampoules dans le bloc de feux arrière puis vissez-le → fig. 232 E.

Repose du bloc des feux arrière

14. Tournez le verrouillage → fig. 231 ① A de 90° dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'en butée.
15. Enfoncez le connecteur électrique dans le porte-ampoules jusqu'à ce qu'il s'encastre de manière audible. Enfoncez l'étrier de sûreté rouge → fig. 232 ① D.
16. Mettez en place le bloc de feux arrière avec précaution dans l'ouverture de la carrosserie.
17. Maintenez d'une main le bloc des feux arrière en position de montage puis serrez de l'autre main les vis de fixation ③ C.
18. Remettez d'abord la partie inférieure du revêtement → fig. 231 ② B du bloc de feux arrière puis la partie supérieure dans leur position d'origine.
19. Fermez le rangement latéral dans le coffre à bagages.
20. Rangez le tournevis et l'étrier métallique dans l'outillage de bord.
21. Fermez le hayon → page 60.

Remplacement de l'ampoule du feu de plaque de police



Fig. 233 Dans le hayon : feu de plaque de police clipsé.



Fig. 234 Dans le hayon : feu de plaque de police vissé.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité ▲ figurant à la page 406.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué :

	Feu de plaque de police clipsé → fig. 233	Feu de plaque de police vissé → fig. 234
1.	Tenez compte de la liste de contrôle et effectuez les opérations → page 406.	
2.	Poussez dans le sens de la flèche la lame du tournevis plat compris dans l'outillage de bord dans l'évidement du feu de plaque de police → fig. 233.	À l'aide du tournevis compris dans l'outillage de bord, dévissez les vis du feu de plaque de police dans le sens inverse des aiguilles d'une montre → fig. 234.
3.	Retirez quelque peu le feu de plaque de police. Il n'est pas nécessaire dans ce cas de débrancher le connecteur.	
4.	Remplacez l'ampoule défectueuse par une ampoule neuve de même version.	
5.	Mettez en place le feu de plaque de police avec précaution dans l'ouverture du pare-chocs. Veillez à respecter le sens de montage du feu de plaque de police.	Mettez en place le feu de plaque de police avec précaution dans l'ouverture du pare-chocs. La bande anti-éblouissante doit alors être orientée vers l'avant.
6.	Enfoncez le feu de plaque de police dans le pare-chocs jusqu'à ce qu'il s'encastre de manière audible.	À l'aide du tournevis, vissez fermement les vis de fixation du feu de plaque de police dans le sens des aiguilles d'une montre.

Feux de plaque de police dotés de la technique à diodes électroluminescentes (DEL)

Il n'est pas possible de remplacer les diodes électroluminescentes. Faites appel à un spécialiste. Volkswagen vous recommande pour cela de vous adresser à votre Partenaire Volkswagen.



 Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 405.

Dans le cas des ampoules de feu de recul, il s'agit d'ampoules « Lifetime » offrant une très longue durée de vie. En cas de défaut, vous ne pouvez pas

effectuer le remplacement vous-même étant donné que cette opération requiert la dépose d'autres pièces du véhicule. Vous devez faire remplacer les ampoules de feu de recul défectueuses par un atelier spécialisé.

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Comment effectuer un démarrage de fortune 413

Si le moteur ne démarre pas à la suite d'une décharge de la batterie du véhicule, vous pouvez utiliser la batterie d'un autre véhicule pour démarrer le moteur. Vérifiez si nécessaire le regard de la batterie du véhicule avant tout démarrage de fortune $\Rightarrow$ page 325.

Pour le démarrage de fortune, il vous faut des câbles de démarrage conformes par ex. à la norme DIN 72553 (voir indications du fabricant de câbles). La section des câbles doit être d'au moins 25 mm² pour les véhicules à moteur à essence et d'au moins 35 mm² pour ceux à moteur diesel.

Informations complémentaires et avertissements :

- Systèmes d'assistance au démarrage $\Rightarrow$ page 221
- Préparations des interventions dans le compartiment-moteur $\Rightarrow$ page 309
- Batterie du véhicule $\Rightarrow$ page 325

AVERTISSEMENT

Une utilisation impropre des câbles de démarrage ainsi qu'un démarrage de fortune mal effectué peuvent entraîner l'explosion de la batterie du véhicule et causer ainsi de graves blessures. Pour réduire le risque d'explosion de la batterie du véhicule, veuillez suivre les conseils suivants :

- Toute intervention sur la batterie du véhicule ou sur le système électrique peut causer des brûlures graves, un incendie ou des décharges électriques. Avant toute intervention sur la batterie du véhicule, lisez et tenez toujours compte des avertissements et des consignes de sécurité $\Rightarrow$ page 325, Batterie du véhicule.
- La batterie du véhicule fournissant le courant doit avoir la même tension (12 volts) et environ la même capacité (voir indications figurant sur la batterie du véhicule) que la batterie du véhicule déchargée.

AVERTISSEMENT [suite]

- Ne rechargez jamais une batterie de véhicule gelée, même après son dégel. Une batterie de véhicule déchargée peut déjà geler à des températures avoisinant 0 °C (+32 °F).
- Vous devez remplacer une batterie de véhicule gelée ou qui a été dégelée.
- Un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme dans la batterie du véhicule lors d'un démarrage de fortune. Tenez toujours le feu, les étincelles, les flammes nues et les cigarettes allumées à l'écart de la batterie du véhicule. N'utilisez jamais un téléphone mobile pendant que vous branchez et débranchez les câbles de démarrage.
- Ne chargez la batterie du véhicule que dans des locaux bien aérés, car un mélange de gaz détonant hautement explosif se forme dans la batterie lors d'un démarrage de fortune.
- Disposez les câbles de démarrage de manière à ce qu'ils n'entrent jamais en contact avec des pièces en rotation dans le compartiment-moteur.
- Veillez à ne jamais intervertir les pôles et branchez correctement les câbles de démarrage.
- Respectez la notice d'utilisation du fabricant des câbles de démarrage.

MISE EN GARDE

Pour éviter tout risque de dommage considérable sur l'équipement électrique, tenez compte de ce qui suit :

- Des câbles de démarrage raccordés de manière incorrecte peuvent provoquer un court-circuit.
- Les deux véhicules ne doivent pas être en contact, sinon le courant pourrait circuler dès le raccordement des bornes positives.

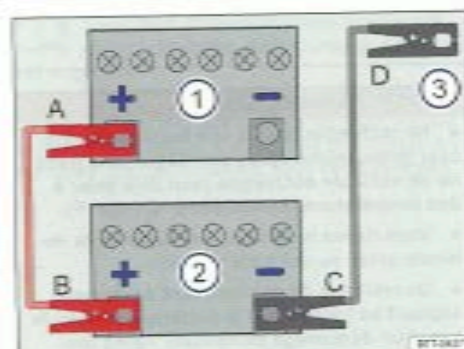


Fig. 235 Schéma de branchement des câbles de démarrage quand l'aide au démarrage est fournie par des véhicules non équipés du système Start/Stop : batterie de véhicule déchargée (1) et batterie de véhicule fournissant le courant (2).

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 417.

- ① Véhicule avec batterie déchargée, bénéficiaire de l'aide au démarrage.
- ② Véhicule avec batterie délivrant le courant, fournisseur de l'aide au démarrage.
- ③ Raccord à la masse appropriée. Une pièce métallique massive fermement vissée au bloc-moteur ou le bloc-moteur lui-même.

La batterie du véhicule déchargée doit être branchée en bonne et due forme sur le réseau de bord. Les véhicules ne doivent pas se toucher. Le courant pourrait sinon circuler dès le raccordement des bornes positives.

Veillez à ce que les pinces crocodiles raccordées aient un contact métallique suffisant.

Si le moteur ne démarre pas, interrompez la procédure de démarrage au bout de 10 secondes et attendez environ une minute avant de recommencer.

Effectuez les opérations uniquement dans l'ordre indiqué.

Branchement des câbles de démarrage

- Coupez le contact d'allumage sur les deux véhicules → page 187.
- Dans le compartiment-moteur, ouvrez le cache de la batterie → page 326.

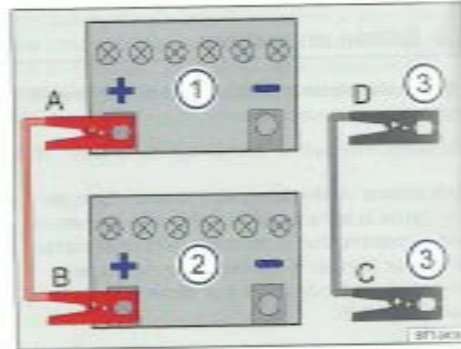


Fig. 236 Schéma de branchement des câbles de démarrage quand l'aide au démarrage est fournie par des véhicules équipés du système Start/Stop : batterie de véhicule déchargée (1) et batterie de véhicule fournissant le courant (2).

- Raccordez une extrémité du câble de démarrage rouge à la borne positive (1) de la batterie du véhicule dont la batterie est déchargée (1) → Fig. 235.
- Raccordez l'autre extrémité du câble de démarrage rouge à la borne positive (2) de la batterie du véhicule fournissant le courant (2) → Fig. 236.
- Sur les véhicules **sans système Start/Stop** : raccordez une extrémité du câble de démarrage noir à la borne négative (3) de la batterie du véhicule fournissant le courant (2) → Fig. 235.
- Sur les véhicules **avec système Start/Stop** : raccordez une extrémité du câble de démarrage noir (3) à un raccord à la masse approprié, une pièce métallique massive, fermement vissée sur le bloc-moteur ou au bloc-moteur lui-même → Fig. 236.
- Sur le véhicule dont la batterie est déchargée, raccordez l'autre extrémité du câble de démarrage noir (3) à une pièce métallique pleine, fermement vissée sur le bloc-moteur ou au bloc-moteur lui-même, mais pas à proximité de la batterie (1) → Fig. 236.
- Disposez les câbles de démarrage de manière à ce qu'ils ne puissent pas être happés par les pièces en rotation dans le compartiment-moteur.

Démarrage du moteur

- Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et laissez-le tourner au ralenti.
- Démarrez le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée et attendez 2 à 3 minutes jusqu'à ce qu'il « tourne régulièrement ».

Débranchement des câbles de démarrage

- Si les feux de croisement sont allumés, éteignez-les avant de débrancher les câbles de démarrage.
- Sur le véhicule dont la batterie est déchargée, mettez en marche la soufflante de chauffage et le dégivrage de glace arrière afin d'éliminer les pics de tension qui se créent lors du débranchement.
- Les moteurs tournant, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de celui décrit ci-dessus.
- Fermez le cache de la batterie.

AVERTISSEMENT

Un démarrage de fortune mal effectué peut entraîner une explosion de la batterie du véhicule ainsi que des blessures graves. Pour réduire le risque d'explosion de la batterie du véhicule, veuillez suivre les conseils suivants :

- Toute intervention sur la batterie du véhicule ou sur le système électrique peut causer des brûlures graves, un incendie ou des décharges électriques. Avant toute intervention sur la batterie du véhicule, lisez et tenez toujours compte des avertissements et des consignes de sécurité → page 325.

AVERTISSEMENT (suite)

- Portez toujours des lunettes de protection appropriées et ne vous penchez jamais au-dessus de la batterie de véhicule.
- Branchez les câbles de raccordement dans le bon ordre - d'abord le câble positif, puis le câble négatif.
- Ne branchez jamais le câble négatif sur des pièces du système d'alimentation en carburant ou sur les conduites de frein.
- Les parties non isolées des pinces crocodiles ne doivent pas se toucher. De plus, le câble raccordé à la borne positive de la batterie du véhicule ne doit pas entrer en contact avec des pièces du véhicule conductrices de courant.
- Contrôlez le regard de la batterie en utilisant, si nécessaire, une lampe de poche. Si celui-ci est jaune clair ou incolore, n'effectuez pas de démarrage de fortune et faites appel à un spécialiste.
- Évitez toute décharge électrostatique dans la zone de la batterie du véhicule. La formation d'étincelles pourrait entraîner l'inflammation du gaz oxydrique s'échappant de la batterie du véhicule.
- N'effectuez jamais un démarrage de fortune si la batterie du véhicule est endommagée, gelée ou dégelée.

Entrée en matière

Vous trouverez dans ce chapitre des informations sur les sujets suivants :

Conseils relatifs au démarrage par remorquage	421
Conseils relatifs au remorquage	421
Montage de l'oeillet de remorquage à l'avant	422
Montage de l'oeillet de remorquage à l'arrière	423
Montage de l'oeillet de remorquage à l'arrière (R-Line)	424
Consignes de conduite lors du remorquage	424

Respectez les prescriptions du Code de la route lors du remorquage.

Pour des raisons techniques, un véhicule dont la batterie est déchargée ne doit pas être remorqué.

Véhicules équipés du système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access ne doivent être remorqués que lorsque le contact d'allumage est mis !

Un remorquage effectué lorsque le moteur est à l'arrêt et le contact d'allumage mis, décharge la batterie du véhicule. En fonction de l'état de charge de la batterie, la tension peut, au bout de quelques minutes, chuter à un point tel qu'aucun consommateur électrique du véhicule (par ex. le signal de détresse) ne fonctionne plus. Les véhicules équipés d'un système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access, le volant de direction peut se verrouiller.

Informations complémentaires et avertissements :

- Vues extérieures → page 6
- Activation → page 194
- Gestion moteur et épurateur des gaz d'échappement → page 373
- Démarrage de fortune → page 417

AVERTISSEMENT

Ne remorquez jamais un véhicule privé de son alimentation électrique.

- Ne retirez jamais la clé du véhicule du contact-démarrage et ne coupez jamais le contact d'allumage à l'aide du bouton de dé-

AVERTISSEMENT (suite)

manage du système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access. Le verrouillage électronique de colonne de direction pourrait sinon s'activer subitement. Il vous est alors impossible de manœuvrer le véhicule. Cela peut entraîner la perte du contrôle du véhicule, des accidents et de graves blessures.

- Si, lors du remorquage, le véhicule était privé de son alimentation électrique, interrompez immédiatement le remorquage et faites appel à un spécialiste.

AVERTISSEMENT

Le comportement routier ainsi que l'efficacité de freinage se trouvent considérablement modifiés en cas de remorquage du véhicule. Pour réduire le risque d'accident et de blessures graves, veuillez suivre les conseils suivants :

- Consignes pour le conducteur du véhicule tracté :
 - Étant donné que le servofrein ne fonctionne pas, l'effort à exercer sur la pédale pour freiner est nettement plus important. Restez toujours vigilant afin de ne pas entrer en collision avec le véhicule tracteur.
 - La direction assistée ne fonctionnant pas lorsque le moteur est à l'arrêt, vous devez déployer plus de force pour tourner le volant.
- Consignes pour le conducteur du véhicule tracteur :
 - Accélérez prudemment et modérément.
 - Évitez toute manœuvre de freinage et de conduite soudaine.
 - Freinez en anticipant plus que d'habitude et en exerçant pour ce faire une pression légère sur la pédale.

MISE EN GARDE

- Déposez et reposez avec précaution le cache et l'oeillet de remorquage afin de ne pas endommager le véhicule, par ex. la peinture.
- Sinon du carburant imbrûlé risque de parvenir dans le catalyseur et de l'endommager lors du remorquage.



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 420.

N'effectuez pas de démarrage par remorquage sur votre véhicule. Effectuez à la place un démarrage de fortune → page 417.

Pour des raisons techniques, vous ne pouvez pas faire démarrer les véhicules suivants par remorquage :

- Véhicules à boîte automatique.
- Véhicules avec système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access, parce que le verrouillage électronique de la colonne de direction pourrait ne pas se déverrouiller.
- Véhicules avec frein de stationnement électronique car il est possible que le frein ne se desserre pas.
- Sur un véhicule dont la batterie est déchargée, il se peut que les calculateurs du moteur ne fonctionnent pas de façon irréprochable.

Conseils relatifs au remorquage



Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 420.

Câble ou barre de remorquage

Le remorquage avec une barre est préférable pour ménager les véhicules et assurer la sécurité. C'est uniquement à défaut de barre que vous pouvez utiliser un câble de remorquage.

Le câble de remorquage doit être élastique afin de ménager les deux véhicules. Utilisez un câble en fibres synthétiques ou un câble fabriqué dans un matériau présentant une élasticité similaire.

Fixez le câble ou la barre de remorquage uniquement aux œillets prévus à cet effet ou au dispositif d'attelage.

Les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte doivent remorquer uniquement avec une barre de remorquage spécialement adaptée pour être montée sur une boule d'attelage → page 157.

Remorquage de véhicules avec boîte mécanique

Pour le véhicule tracté, tenez compte de ce qui suit :

511 est malgré tout nécessaire de faire démarrer le véhicule par remorquage (boîte mécanique) :

- Engagez la 2e ou la 3e vitesse.
- Maintenez l'embrayage enfoncé.
- Mettez le contact d'allumage et activez les feux de détresse.
- Lorsque les deux véhicules sont en mouvement, levez le pied de la pédale d'embrayage.
- Dès que le moteur a démarré, appuyez sur la pédale d'embrayage et passez au point mort pour éviter d'entrer en collision avec le véhicule tracteur.

MISE EN GARDE

Quand vous faites démarrer votre véhicule par remorquage, du carburant imbrûlé risque de pénétrer dans le catalyseur et de l'endommager.

- Amenez le levier de vitesses en position neutre → page 194.

- Ne faites pas remorquer votre véhicule à une vitesse supérieure à 50 km/h (30 mph).
- Ne faites pas remorquer votre véhicule sur un trajet de plus de 50 km.

Remorquage de véhicules équipés d'une boîte automatique

Pour le véhicule tracté, tenez compte de ce qui suit :

- Amenez le levier sélecteur en position N.
- Ne faites pas remorquer votre véhicule à une vitesse supérieure à 50 km/h (30 mph).
- Ne faites pas remorquer votre véhicule sur un trajet de plus de 50 km.
- Le remorquage avec une dépanneuse ne doit être effectué qu'avec les roues avant soulevées. Tenez compte des conseils pour le remorquage des véhicules avec transmission intégrale (4MOTION).

Remorquage des véhicules avec transmission intégrale (4MOTION)

Les véhicules à transmission intégrale (4MOTION) peuvent être remorqués à l'aide d'une barre de remorquage ou d'un câble de remorquage. Si vous remorquez le véhicule avec l'essieu avant ou arrière soulevé, le moteur doit être éteint, sinon la chaîne cinématique risque d'être endommagée.

Pour les véhicules à boîte DSG à double embrayage[®], tenez également compte des conseils relatifs au remorquage des véhicules à boîte automatique ⇒ page 421.

Quand ne devez-vous pas remorquer le véhicule ?

Dans les conditions suivantes, le véhicule ne doit pas être remorqué mais transporté sur un camion ou une remorque spécial(e) :

• Lorsque la boîte à la suite d'un endommagement ou la boîte de vitesses du véhicule ne contient plus de lubrifiant.

- Lorsque la batterie du véhicule est déchargée et le frein de stationnement électronique activé.
- Lorsque la distance de remorquage sur véhicules à boîte automatique est supérieure à 50 km.

i Le véhicule ne peut être remorqué que si le frein de stationnement électronique et le verrouillage électronique de colonne de direction sont désactivés. En cas de panne de courant ou de dysfonctionnement de l'équipement électrique, vous devez débrancher le moteur en effectuant un démarrage de fortune, ceci afin de désactiver le frein de stationnement électronique et le verrouillage électronique de colonne de direction.

Montage de l'œillet de remorquage à l'avant



Fig. 237 Dans le pare-chocs avant, côté droit : vissage de l'œillet de remorquage

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 420.

Le logement destiné à l'œillet de remorquage à visser se trouve dans le pare-chocs avant, du côté droit.

Vous devez toujours conserver l'œillet de remorquage à bord du véhicule.

Tenez compte des conseils relatifs au remorquage ⇒ page 421.

Montage de l'œillet de remorquage à l'avant

- Prenez l'œillet de remorquage dans l'outillage de bord rangé dans le coffre à bagages ⇒ page 386.
- Appuyez sur le bord du cache orienté vers le côté du véhicule.
- Passez votre main derrière le capuchon, retirez-le et laissez-le pendre au véhicule.
- Vissez l'œillet de remorquage aussi fermement que possible dans son logement en le tournant **dans le sens inverse des aiguilles d'une montre** ⇒ fig. 237 ⇒ **i**. Utilisez un objet approprié permettant de visser complètement et fermement l'œillet de remorquage dans la fixation.
- Après le remorquage, dévissez l'œillet de remorquage en le tournant **dans le sens des aiguilles d'une montre** et remettez en place le cache.

i MISE EN GARDE

L'œillet de remorquage doit toujours être vissé entièrement et fermement dans la fixation. Sinon, l'œillet de remorquage risque de se détacher de la fixation lors du remorquage ou du démarrage par remorquage.

Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière



Fig. 238 Dans le pare-chocs arrière, du côté droit : œillet de remorquage vissé.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité figurant à la page 420.

Le logement destiné à l'œillet de remorquage à visser se trouve dans le pare-chocs arrière, du côté droit ⇒ fig. 238. Sur les véhicules avec dispositif d'attelage de première monte il n'existe pas de logement derrière le cache destiné à l'œillet de remorquage à visser. La boule d'attelage doit être basculée et utilisée pour le remorquage ⇒ page 154, ⇒ **i**.

Tenez compte des conseils relatifs au remorquage ⇒ page 421.

Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière (véhicules sans dispositif d'attelage de première monte)

- Prenez l'œillet de remorquage et le tournevis dans l'outillage de bord se trouvant dans le coffre à bagages ⇒ page 386.
- Insérez la lame du tournevis plat dans la fente située entre le cache et le pare-chocs.

• Retirez le cache avec précaution en faisant levier. Il se peut que vous deviez pour cela exercer une force relativement importante. Laissez pendre le cache.

• Vissez l'œillet de remorquage aussi fermement que possible dans son logement en le tournant **dans le sens inverse des aiguilles d'une montre** ⇒ **i**. Utilisez un objet approprié permettant de visser complètement et fermement l'œillet de remorquage dans la fixation.

• Après le remorquage, dévissez l'œillet de remorquage en le tournant **dans le sens des aiguilles d'une montre** et remettez le cache en place.

• Nettoyez si nécessaire l'œillet de remorquage et remettez-le dans l'outillage de bord.

i MISE EN GARDE

• L'œillet de remorquage doit toujours être vissé entièrement et fermement dans la fixation. Sinon, l'œillet de remorquage risque de se détacher de la fixation lors du remorquage ou du démarrage par remorquage.

• Les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte doivent remorquer exclusivement avec une barre de remorquage spécialement adaptée pour être montée sur une boule d'attelage. Si vous utilisez une barre de remorquage non appropriée, vous risquez d'endommager la boule d'attelage et le véhicule. Utilisez à la place un câble de remorquage.



Fig. 239 Pare-chocs arrière droit : cache du logement de l'œillet de remorquage.

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 420.

La fixation destinée à l'œillet de remorquage à visser se trouve dans le pare-chocs R-Line, du côté arrière droit $\rightarrow$ fig. 239. Sur les véhicules avec dispositif d'attelage de première monte il n'existe pas, derrière le cache, de fixation destinée à l'œillet de remorquage à visser. La boule d'attelage doit être montée et utilisée pour le remorquage $\rightarrow$ page 154, $\rightarrow$ ①.

Tenez compte des conseils relatifs au remorquage $\rightarrow$ page 421.

Montage de l'œillet de remorquage à l'arrière (véhicules sans dispositif d'attelage de première monte)

- Prenez l'œillet de remorquage et la clé démon-te-roue dans l'outillage de bord rangé dans le coffre à bagages $\rightarrow$ page 386.
- Appuyez sur le bord du cache orienté vers le côté du véhicule.

- Passez votre main derrière le capuchon, retirez-le et laissez-le pendre au véhicule.
- Vissez l'œillet de remorquage aussi fermement que possible dans son logement en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre $\rightarrow$ ②. Utilisez un objet approprié permettant de visser complètement et fermement l'œillet de remorquage dans la fixation.
- Après le remorquage, dévissez l'œillet de remorquage en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre et remettez en place le cache.
- Nettoyez si nécessaire l'œillet de remorquage et remettez-le dans l'outillage de bord.

! MISE EN GARDE

- L'œillet de remorquage doit toujours être vissé entièrement et fermement dans la fixation. Sinon, l'œillet de remorquage risque de se détacher de la fixation lors du remorquage ou du démarrage par remorquage.
- Les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage de première monte doivent remorquer exclusivement avec une barre de remorquage spécialement adaptée pour être montée sur une boule d'attelage. Si vous utilisez une barre de remorquage non appropriée, vous risquez d'endommager la boule d'attelage et le véhicule. Utilisez à la place un câble de remorquage. $\leftarrow$

Consignes de conduite lors du remorquage

Lisez tout d'abord l'exposé introductif et les consignes de sécurité  figurant à la page 420.

Le remorquage requiert un certain entraînement, en particulier si l'on utilise un câble de remorquage. Il est préférable que les deux conducteurs con-

naissent les particularités du remorquage. Il est donc conseillé aux conducteurs inexpérimentés de ne pas effectuer de remorquage.

Veillez à adopter un style de conduite évitant forces de traction inadmissibles et à-coups. En cas de remorquage en dehors des chaussées bitumées, les éléments de fixation risquent toujours de subir une sollicitation excessive. $\blacktriangleright$

détresse active et le contact d'allumage mis, vous pouvez quand même indiquer tout changement de direction. Actionnez le levier des clignotants et de l'inverseur-codes dans la direction souhaitée. Le signal de détresse s'interrompt pendant la durée de fonctionnement du clignotant. Dès que le levier des clignotants et de l'inverseur-codes est de nouveau en position neutre, le signal de détresse est réactivé automatiquement.

Conducteur du véhicule tracté

- Vous devez mettre le contact d'allumage pour que le volant ne soit pas bloqué, pour que le frein de stationnement électronique puisse être desserré, et que les clignotants, l'avertisseur sonore, les essuie-glaces et le lave-glace puissent être activés.
- Étant donné que la direction assistée ne fonctionne pas lorsque le moteur est à l'arrêt, vous devez exercer une force plus importante pour braquer.

pas, l'effort à exercer sur la pédale pour freiner est nettement plus important. Veillez à ne pas entrer en collision avec le véhicule tracteur.

- Tenez compte des informations et remarques figurant dans la notice d'utilisation du véhicule tracteur.

Conducteur du véhicule tracteur

- Accélérez prudemment et modérément. Évitez toute manœuvre soudaine.
- Freinez en anticipant plus que d'habitude et en exerçant pour ce faire une pression légère sur la pédale.
- Tenez compte des informations et remarques figurant dans la notice d'utilisation du véhicule tracté.

Abréviations utilisées

Abréviation	Signification
1 tr/min	Nombre de tours par minute du moteur (régime).
4MOTION	Transmission intégrale.
A2DP	Technologie utilisée par tous les fabricants pour la transmission de signaux audio via Bluetooth (Advanced Audio Distribution Profile).
ABS	Dispositif antiblocage.
AFS	Feux directionnels et feux de braquage.
AM	Petites ondes (modulation en amplitude).
ASR	Antipatinage.
AUX	Entrée audio supplémentaire (Auxiliary Input).
BA6	Boîte automatique à 6 rapports.
BAS	Assistant au freinage d'urgence.
BM6	Boîte mécanique à 6 vitesses.
cm ³	Centimètre cube. Unité de mesure de la cylindrée.
CO ₂	Dioxyde de carbone (ou gaz carbonique).
DCC	Suspension adaptative.
DIN	Institut allemand de normalisation (Deutsches Institut für Normung).
DPF	Filtre à particules.
DSG®6	Boîte automatique à double embrayage DSG® à 6 rapports.
DSG®7	Boîte automatique à double embrayage DSG® à 7 rapports.
DWA	Alarme antivol.
EDS	Blocage électronique de différentiel.
EN	Norme européenne.
EPC	Gestion du moteur (Electronic Power Control).
ESC	Programme électronique de stabilisation.
ETC	Système de perception électronique de péage (Electronic Toll Collection System).
FIN	Numéro d'identification du véhicule.
FLA	Assistant de feux de route.
FSI	Injection directe d'essence en mode stratifié (Fuel Stratified Injection).
g/km	Quantité de dioxyde de carbone (en grammes) produite par kilomètre parcouru.
GRA	Régulateur de vitesse.
kN	Kilnewton, force de traction.
kPa	Kilopascal, indication de pression de gonflage des pneus.
kW	Kilowatt, indication de puissance du moteur.
LED	Diode électroluminescente (Light Emitting Diode).
Lettres-répères moteur	Lettres-répères moteur.
MFA	Indicateur multifonction.
mpg	Milles par gallon.
Nm	Newton-mètre, unité de mesure indiquant le couple-moteur.

Abréviation	Signification
PS	Cheval DIN, indication (obsolète) de puissance du moteur.
psi	Pound per square inch (livre par pouce au carré), indication de pression de gonflage des pneus.
RON	Research Octane Number (indice d'octane recherche), unité de mesure permettant de déterminer la résistance au cliquetis de l'essence.
TDI®	Moteurs diesel à injection directe et turbocompresseur (Turbocharged Direct or Diesel Injection).
TSI®	Injection directe d'essence et double suralimentation (Twincharged Stratified Injection).

Index alphabétique

A

Abaissement du rétroviseur côté passager avant	136
ABS	
voir Systèmes d'assistance au freinage	210
Accessoires	358, 360
Accoudoir	80
Accoudoir central	80
Adaptateur pour iPod	170
Affichage de la température extérieure	22
Alerte verglas	22
Affichage sur le combiné d'instruments	27
Afficheur	20, 21
Combiné d'instruments	21
AFS	119
AFU	
voir Systèmes d'assistance au freinage	210
Aide au démarrage	
voir Démarrage de fortune	417
Aide au stationnement	228, 229, 238
Aide au stationnement avec périphérie du véhicule	231
Ajustement de la ceinture	92
Alarme	56
Alarme antivol	56
Description	56
Protection anti-soulèvement	57
Protection volumétrique	57
Remorque	159, 160
Risques de fausses alarmes	57
Alcantara	340
Alcool éthylique	
voir bioéthanol	287
Alerte verglas	22
Allumage automatique des projecteurs	118
Allume-cigare	181
Alternateur	326
À l'étranger	
Séjour prolongé avec le véhicule	369
Vente du véhicule	369
Angle de crête	297
Angle de dévers	297
Angle de montée	297
Angle d'attaque	297
Avant standard	296
Avant tout-terrain	296
Faces avant du véhicule	296
Antenne	369
Antenne de glace	369
Antenne extérieure	363

Antidémarrage	193
Dysfonctionnement	187
Antidémarrage électronique	193
Antigel	322
Antipatinage (ASR)	211, 212
Appui-tête	77, 78
Après une sortie tout-terrain	307
ASR	
Activation et désactivation	212
voir Systèmes d'assistance au freinage	211, 212
Assistance au freinage d'urgence (AFU)	210
Assistant aux manœuvres de stationnement	238
Activation ou désactivation (sortie d'une place de stationnement)	242
Activation ou désactivation (stationnement)	240
Assistance de freinage	242
Dysfonctionnement	239
Fin prématurée	241
Interruption	241
Interruption automatique	242
Mesures préalables au stationnement	240
Sortie d'une place de stationnement	242
Stationnement	240
Utilisation du nettoyeur haute pression	332
Assistant de descente	223
Témoin de contrôle	223
Assistant de maintien de voie	249, 250
Dysfonctionnement	249
Fonctionnement	250
Quand faut-il le désactiver ?	251
Témoin	250
Autocollants	368
Auto Hold	222
Avant de se rendre dans un atelier spécialisé	376
Avertissement contre le risque de retournement	293
Avertisseur sonore	13

B

Balais d'essuie-glace	
Nettoyage	334
Remplacement	334
Banquette	144
Banquette arrière	144
Basculement de la boule d'attelage	
R-Line	158

Batterie du véhicule	325
Contrôle du niveau d'électrolyte	326
Coupe automatique des consommateurs	327, 328
Débranchement	327
Débranchement du réseau de bord	327
Débranchement lors du déclenchement des sacs gonflables	327
Décharge	50, 189
Démarrage de fortune	418
Électrolyte	327
Emplacement de montage	325
Explication des symboles	325
Opérations préliminaires	326
Rebranchement	327
Recharge	327
Remplacement	327
Se décharge	279, 328, 379
Témoin d'alerte	326
Biodiesel	287
Bioéthanol	287
Particularités	283
Ravitaillement	282, 283
Blocage de différentiel	
voir Systèmes d'assistance au freinage	211
Blocage du levier sélecteur	198
Blocage électronique de différentiel (EDS)	211
BlueMotion	
Recommandation de rapport	202
Boîte à double embrayage	
Dysfonctionnement	201
Se reporter à la boîte automatique	200
Boîte à gants	
Éclairage	124
voir Rangements	173
Boîte automatique	194
Arrêt en côte	200
Boîte à double embrayage	200
Conduite	200
Démarrage en côte	200
Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur	384
Dispositif de kick-down	200
Dysfonctionnement	201
Passage des rapports	198
Remorquage	421
Sélection du bon rapport en tout-terrain	300
Système de départ automatique	200
voir Passage des rapports	194
Boîte de premiers secours	
voir Kit de premiers secours	380
Boîte de vitesses automatique	
Blocage de retrait de la clé de contact	189
Boîte de vitesses mécanique	
Sélection du bon rapport en tout-terrain	300
Boîte mécanique	194
voir Passage des rapports	194

Boîte multifonction	
Porte-boissons	179
Rangements	174
Boîte noire	364
Bouchon de réservoir	
Bioéthanol	282
Essence	282
Fermeture	282
Gazole	282
Ouverture	282
Boule à basculement mécanique	
Basculement	157
Montage du porte-vélo	158
Boule d'attelage à basculement mécanique	
Basculement R-Line	158
Boulons antivol de roue	387
Boulons de rose	391, 392
Capuchons	390
Couple de serrage	393
Boussole	24
Bouton de démarrage	190
Bruits	
Chauffage stationnaire	279
Frein de stationnement	207
Moteur	192, 287
Pneus	357
Systèmes d'assistance au freinage	212

C

Câble de rupture d'attelage	156, 159
Cache du dispositif d'attelage	
R-Line	158
Cadrons	20
Caisson d'eau	337
Calculateurs	364
Reprogrammation	365
Calles pliantes	
voir Outillage de bord	388
Caméra de recul	234
Afficheur	235
Conseils d'utilisation	235
Dysfonctionnement	236
Mode 1	236
Mode 2	237
Particularités	235
Capacités	
Réservoir à carburant	283
Réservoir de liquide de lave-glace	133
Capot-moteur	
Fermeture	313
Ouverture	313
Témoin d'alerte	311
Capuchons de valves	351
Caractéristiques du moteur	41

Caractéristiques techniques	39
Capacités	133, 283
Caractéristiques du moteur	41
Charges sur essieux	140
Charge sur le pavillon	153
Consommation de carburant	289
Cotes	43
Couple	41
Émissions de CO ₂	290
Performances	44
Plaque du constructeur	40
Plaquette d'identification	40
Poids	140
Poids à vide	140
Poids sur flèche	154
Poids total	140
Poids total roulant	167
Poids tractés	164
Pression de gonflage	350
Puissance	41
Spécifications d'huile-moteur	316
Vitesse maximale	44
Carburant	285
Bioéthanol	287
Essence	285
Gazole	286
Informations relatives à la consommation de carburant	288
Carénage sous moteur	36
Catalyseur	374
Dysfonctionnement	374
Témoins	373
Ceintures de sécurité	85
Ajustement de la ceinture	92
Bouclage	90
Ceinture vieillie	90
Débouclage	90
Enrouleur automatique de ceinture	94
Indicateur de statut des ceintures	86
Limiteur d'effort de ceinture	94
Liste de contrôle	89
Nettoyage	344
Non bouclées	88
Règlage en hauteur de la ceinture	93
Rétracteur de ceinture	94
Témoin d'alerte	86
Utilisation	89
Cendriers	180
Avant	180, 181
Chaînes à neige	358
Roue d'urgence	358
Transmission intégrale	358
Changement de roue	391
Après le changement d'une roue	396
Boulons de roue	392
Changer une roue	396
Lavage du véhicule	394
Opérations préliminaires	392
Changement des ampoules	412
Dans le hayon	412
Feu de recul	416
Feux arrière	412
Changeur de CD	170
Chargé	138
Consignes générales	138
Charge des pneus	355, 356
Chargement	139
Circulation avec le hayon ouvert	139
Coffre à bagages	143
Galerie porte-bagages	153
Outils d'arrimage	146
Rangement des bagages	139
Remorque	160
Trappe de chargement	146
Charges sur essieux	140
Chauffage de siège	82
Chauffage stationnaire	275
Activation	275, 278
Consignes d'utilisation	279
Désactivation	276
Désactivation automatique	281, 282
Particularités	275, 279
Portée de la radiocommande	277
Programmation	278
Radiocommande	276
Clé à radiocommande	47
Voir clés du véhicule	47
Clé de contact	47
Voir clés du véhicule	47
Clé de recharge	47
Voir clés du véhicule	47
Clés	46
Clés du véhicule	47
Affectation	47
Remplacement de la pile	48
Synchronisation	49
Témoin	48
Touche panique	47
Clignotement confort	116
Climatiseur	266
Chauffage d'appoint	275
Climatiseur (à régulation manuelle)	268
Climatronic	268
Conseils d'utilisation	271
Diffuseurs d'air	272
Dysfonctionnement	272
Mode de recyclage de l'air ambiant	273
Particularités	272
Réglage	271
Climatiseur à régulation automatique (Climatronic)	266
voir Climatiseur	266

Climatiseur (à régulation manuelle)	266
Code de vitesse	356
Coffre à bagages	143
Eclairage de coffre à bagages	124
Filet	147
Combiné d'instruments	17
Affichage	27
Afficheur	20, 21
Cadrons	20
Commande des menus	29
Éclairage	123
Indicateur de maintenance	24
Structure du menu	27
Symboles	17
Témoin de contrôle	17
Témoins d'alerte	17
Commande à clé	101
Désactivation du sac gonflable frontal du passager avant	101
Compartment-moteur	309
Batterie du véhicule	325
Caisson d'eau	337
Huile-moteur	315
Liquide de refroidissement	320
Nettoyage	337
Opérations préliminaires	312
Compte-tours	20
Conduite	200
Arrêt en côte	36
Avant-propos	36
Avec boîte automatique	200
Avec une remorque	161
Carénage sous moteur	36
Démarrage en côte	200
Économique	215
En eau salée	38
Enregistrements de données	364
Indicateur de niveau de carburant	281
Niveau de carburant insuffisant	282, 293
Passages à gué sur des routes	38
Préparatifs de départ	36
Recommandations pour la conduite	36
Remorquage	424
Respect de l'environnement	215
Stationnement en côte	207
Stationnement en descente	207
Voyages à l'étranger	37
Conduite économique	215
Conduite en descente	303
Conduite en montée	303
Conduite en terrain enneigé	302
Conduite en tout-terrain	298
Accessoires utiles	298
Après une sortie tout-terrain	307
Avant une sortie tout-terrain	294
Avertissement contre le risque de retournement	293
Carénage sous moteur	36
Chaussures adéquates	298
Conduite en descente	303
Conduite en montée	303
Dégagement par mouvements de va-et-vient	307
Distance par rapport au volant	298
En dévers	304
En eau salée	302
Enlèvement	307
En montée	303
En rivière	302
Évitement d'ombrages et de creux	305
Liste de contrôle	294
Par monts et par vaux	301
Passages à gué	302
Recommandations pour la conduite	295
Règles de comportement	295
Sélection du bon rapport	300
Situations de conduite	300
Sortie en pente abrupte	304
Sur le sable et dans la boue	306
Terrain enneigé	302
Terrain pentu	303
Traversée de fossés	306
Conduite respectueuse de l'environnement	215
Console centrale	14, 15
Console de pavillon	171
Consommateurs électriques	182, 183
Consommation de carburant	289
Caractéristiques techniques	289
Comment est-elle déterminée ?	288
Conduite économique	215
Émissions de CO ₂	290
Informations	288
Qu'est-ce qui l'augmente ?	374
Consultation d'un message d'entretien	25
Contact-démarrateur	189
Blocage de retrait	189
Clé de véhicule non appropriée	189
Contact d'allumage	187
voir Moteur et contact d'allumage	187
Contrôle du niveau d'huile	317
Contrôles lors du ravitaillement en carburant	284
Cotes	43
Couple de serrage	393
Boulons de roue	393
Coupe automatique des consommateurs	327, 328
Couvre-coffre	145
Crevasion	398
voir Kit de crevasion	398
Cric	391
Crochet pour sac	147
Croisement de ponts	297

D

Data Link Connector (DLC)	365
DCC	
voir Suspension adaptative	257
Débrayage de la neige	333
Déclaration de conformité	370
Détailance d'une ampoule	
voir Remplacement des ampoules	406
Défaut présumé	376
Dégivrage	333
Dégivrage de glace arrière	269, 271
Dégivrage des barillet de serrures de portes	337
Dégivrage des serrures	337
Démarrage de fortune	417
Câble de démarrage	418
Réalisation	418
Démarrage par remorquage	421
Détecteur de fatigue	255
Activation	255
Désactivation	255
Dysfonctionnement	255
Fonctionnement	255
Utilisation	255
Détecteur de pluie	131
Dysfonctionnement	132
Détection de panneaux de signalisation	253
Indication sur l'afficheur	253
Déverrouillage	
Avec Keyless Access	53
De l'extérieur	51
De l'intérieur	52
Diffuseurs d'air	272
Direction	218
Direction assistée	219
Electromécanique	219
Fonction de contre-brayage	220
Témoin de contrôle	218
Témoin d'alerte	218
Tirage d'un côté	352
Verrouillage de la colonne de direction	219
Vibration	352
Dispositif anti-pincement	
Lève-glaces électriques	65
Store pare-soleil	70
Toit ouvrant panoramique à commande électrique	70
Dispositif antiblocage (ABS)	210
Dispositif de kick-down	200
Dispositif de sécurité Safe	55
Dispositif d'attelage	
Basculement	157
Basculement R-Line	158
Dysfonctionnement	160
Installation en deuxième monte	163
Montage du porte-vélo	158
voir Remorque	154
Dossier de la banquette arrière	
Rabattement	144
Règlement	144
Verrouillage	144
Doubles feux de braquage	119
DSG	200
Dynamic Light Assist	
voir Régulation dynamique des feux de jour	119
Dysfonctionnement	
Antidémarrage	187
Assistant aux manœuvres de stationnement	239
Assistant de maintien de voie	249
Boîte à double embrayage	201
Boîte automatique	201
Caméra de recul	236
Catalyseur	374
Climatiseur	272
Détecteur de fatigue	255
Détecteur de pluie	132
Dispositif d'attelage	160
Filtre à particules	374
Lève-glaces électriques	65
Prise de courant 115 volts	184
Prise de courant européenne 230 volts	184
Réception radio	182, 369
Régulation des feux de route	120
Rétroviseurs extérieurs électriques	137
Suspension adaptative	257
Système de contrôle des pneus	259, 260
Système d'aide au stationnement (ParkPilot)	228, 229
Toit ouvrant panoramique à commande électrique	67
Dysfonctionnement du moteur	373

E

E22	
Ravitaillement	282
Éclairage	
Activation	117
AUTO	118
Commande d'éclairage	117
Départ maison	122
Désactivation	117
Doubles feux de stationnement permanents	118
Éclairage adaptatif	119
Éclairage des cadrans	123
Éclairage des commandes	123
Éclairage du combiné d'instruments	123
Feux antibrouillard	117
Feux de braquage	119

Feux de croisement	117
Feux de jour	118
Feux de position	117
Feux de stationnement	118
Feux permanents	118
Fonctions	118
Lampes à décharge	118
Lampes au xénon	118
Lampes de lecture	124
Lever de l'inverseur-codes	116
Lever des clignotants	116
Plafonniers	124
Réglage du site des projecteurs	123
Régulation des feux de jour	119
Régulation dynamique des feux de jour	119
Retour maison	122
Signaux sonores	117
Témoin	115
Éclairage adaptatif	
Feux directionnels	119
Éclairage de plancher	35
Éclairage d'ambiance	124
Éclaireur de boîte à gants côté passager avant	124
EDS	
Adaptation en mode tout-terrain	223
voir Systèmes d'assistance au freinage	211
Électrolyte	327
Élimination	
Rétracteur de ceinture	94
Élimination des résidus de cire	333
Émetteur-récepteur	393
Émissions de CO2	290
En cas de panne	
Protection du véhicule	378
En cas d'urgence	378
Boîte de premiers secours	390
En cas de panne	378
Extincteur	390
Liste de contrôle	378
Protection des occupants et du véhicule	378
Signal de détresse	378
Triangle de présignalisation	390
Endommagements des pneus	352
Engagement d'une vitesse	
Boîte mécanique	197
Engagement d'un rapport	
Boîte automatique	198
Enjoliveurs de roue	399
Capuchons des boulons de roue	390
Enjoliveur central	399
Enjoliveur de roue plein	390
Enregistrements de données pendant la marche	364
Enregistreur d'accident	364
Enrouleur automatique de ceinture	94
Entretien de l'aluminium	336
Entretien des chromes	336
Entretien du véhicule	
Alcantara	340
Antenne de glace	369
Assises de sièges avec chauffage	340
Assises de sièges sans chauffage	341
Champ de vision de la caméra	121, 249, 252
Compartment-moteur	337
Cuir naturel	342
Dégivrage des barillet de serrures de portes	337
Éléments décoratifs en aluminium	336
Éléments décoratifs en chrome	336
Extérieur	330
Garnitures	340
Glaces	333
Installation de lavage	331
Intérieur	339
Joint en caoutchouc	337
Lavage à la main	331
Lavage du véhicule	331
Modules de sacs gonflables (tableau de bord)	344
Nettoyage des baies d'essuie-glace	334
Nettoyage des ceintures de sécurité	344
Nettoyage des jantes	336
Nettoyage des rangements	343
Nettoyage haute pression	332
Particularités	331, 332
Peinture du véhicule	335
Pièces en matière plastique	344
Placages en bois	344
Position de maintenance	131
Protection du soubassement	337
Remplacement des baies d'essuie-glace	334
Rétroviseurs extérieurs	333
Revêtements en tissu	340
Sièges à réglage électrique	340
Sièges équipés de composants de sacs gonflables	340
Sièges non équipés de composants de sacs gonflables	341
Sièges sans réglage électrique	341
Similicuir	343
Surfaces anodisées	336
Tableau de bord	344
Utilisation des garnitures de sièges	340
Épuration des gaz d'échappement	373
Témoin	373
Équipements de sécurité	99
Équipements de transformation	361
ESC	
Programme électronique de stabilisation (ESC)	210
voir Systèmes d'assistance au freinage	210

ESP	
voir Programme électronique de stabilisation (ESC)	210
Essence	285
Additifs	285
Carburant	285
Indicateur de niveau de carburant	281
Ravitaillement	282
Types	285
Essuie-glaces	127
Détecteur de pluie	131
Fonctions	130
Gilets de lave-glace dégivants	130
Lave-projecteurs	130
Lever d'essuie-glace	129
Particularités	130
Position de maintenance	131
Rabattement des balais d'essuie-glace	131
Soulèvement des balais d'essuie-glace	131
Être assis	71
Chauffage de siège	82
Dépose de l'appui-tête	78
Dossier de la banquette arrière	144
Nombre de places assises	71
Position assise correcte	73
Rabattement du dossier de siège du passager avant	83
Réglage de la position du volant de direction	79
Réglage de l'appui-tête	77
Repose de l'appui-tête	78
Siège avant électrique	75
Siège avant mécanique	74
Event Data Recorder	364
Explication de certains termes techniques	296
Extincteur	380
Traction d'une remorque	156
F	
Face avant du véhicule	
Angle d'attaque de 18	296
Angle d'attaque de 28	296
Avant standard	296
Avant tout-terrain	296
FAQs	376
Fenêtre de communication	125
Fermeture	
Avec Keyless Access	53
De l'extérieur	51
De l'intérieur	52
Glaces	64
Hayon	62
Portes	58
Store pare-soleil	69
Toit ouvrant panoramique à commande électrique	68
Fermeture confort	
Lève-glaces électriques	64
Toit ouvrant panoramique à commande électrique	68
Fermeture ou ouverture d'urgence	381
Hayon	384
Porte du conducteur	382
Porte du passager avant	383
Portes arrière	383
Feux antibrouillard	117
Feux de braquage	119
Doubles feux de braquage	119
Lorsque la marche arrière est engagée	119
Feux de croisement	117
Feux de position	117
Feux de stationnement	118
Feux de stationnement permanents	118
Feux permanents	118
Filet à bagages	147
Filtre à séparation	148
Filtre à particules	374
Dysfonctionnement	374
Particularités	267
Recommandation de rapport	202
Témoin	373
Filtre à polluants	266
Fluides	361
Fonction de contre-braquage	220
Fonction de freinage d'urgence	206
Fonction Départ maison	122
Fonctionnement en hiver	
Chaînes à neige	358
Fonction Retour maison	122
Fonctions confort	
Reprogrammation	365
Fonctions des sièges	82
Rabattement du dossier de siège du passager avant	83
Frein	203
Activation du signal de détresse en cas de freinage d'urgence	379
Fonction de freinage d'urgence	206
Frein de stationnement	206
Frein de stationnement électronique	206
Liquide de frein	213
Niveau du liquide de frein	213
Plaquettes de frein	208
Rodage des plaquettes de frein	208
Servofrein	208
Témoin de contrôle	204
Témoin d'alerte	204
Vidange de liquide de frein	213
Freinage d'urgence	379
Frein à main	
voir Frein de stationnement	206

Frein de stationnement	206
Activation	206
Désactivation	206
Desserrage automatique	206
Fonction de freinage d'urgence	206
Frein de stationnement électronique	206
Freins	
Systèmes d'assistance au freinage	210
Fusibles	403
Boîte à fusibles	404
Détection des fusibles grillés	405
Mesures préalables au remplacement	405
Remplacement	405
Repère-couleur	404

G

G 12 plus	322
G 12 plus-plus	322
G 13	322
Galerie porte-bagages	151
Garde au sol	297
Garnitures de sièges	309
Liste de contrôle	340
Nettoyage de l'Alcantara	340
Nettoyage des garnitures	340
Nettoyage des revêtements en tissu	340
Nettoyage et entretien du cuir naturel	342
Similicuir	343
Utilisation	340
Utilisation des garnitures de sièges	340
Gazole	286
Biodiesel	287
Gazole d'hiver	287
Indicateur de niveau de carburant	281
Préchauffage du filtre	287
Ravitaillement	282
Gazole d'hiver	287
Gestion moteur	373
Témoins	373
Gilet rétro-réfléchissant	380
Glaces	
voir lève-glaces électriques	63
GRA	244

H

Hayon	60
Circulation avec le hayon ouvert	139
Déverrouillage	61
Déverrouillage ou verrouillage	51
Fermeture	62
Fermeture ou ouverture d'urgence	384
Ouverture	61
Témoin d'alerte	61
Verrouillage	62

voir Hayon	60
Voir Hayon	51
Huile-moteur	315
Appoint	317
Consommation	318
Contrôle du niveau d'huile-moteur	317
Jauge	317
Orifice de remplissage	317
Spécifications	316
Témoin de contrôle	315
Témoin d'alerte	315
Vidange	318

Identification du véhicule	40
Immobilisation	
Protection du véhicule	378
Indicateur de contrôle des pneus	262
Indicateur de maintenance	24
Indicateur de niveau de carburant	281
Essence ou gazole	281
Témoin	281
Indicateur de température	
Liquide de refroidissement	321
Indicateurs d'usure	351
Indication sur l'afficheur	
Détection de panneaux de signalisation	253
Indice d'octane	285
Informations enregistrées dans les calculateurs	364
Informations pour le consommateur	368
Informations relatives à la consommation de carburant	288
Installation de lavage	331
Installation en deuxième monte	
Émetteur-récepteur	363
Téléphone de voiture	363
ISOFIX	111
voir Siège pour enfant	105

J

Jantes	348
Anneau de jante vissé	348
Éléments enjoliveurs vissés	348
Nettoyage	336
Jantes et pneus	
Roue d'urgence	363
Jauge d'huile	317
Jerrycan	280
Jeu de clés du véhicule	46
Joint en caoutchouc	337

K

Keyless	
Go	190
Keyless Access	
Bouton de démarrage	190
Déverrouillage ou verrouillage du véhicule	53
Keyless-Entry	53
Keyless-Exit	53
Keyless-Go	53
Particularités	54
Kit de crevaisson	398
Colmatage	400
Contrôle après 10 minutes	401
Éléments	399
Gonflage du pneu	400
Non utilisation	398
Opérations préliminaires	400
Plusieurs pneus endommagés	398
Kit de premiers secours	380
Rangement	380
Kit de réparation des pneus	
voir Kit de crevaisson	398
L	
Lampes à décharge	118
Lampes à décharge (lampes au xénon)	406
Réglage	161
Lampes au xénon	118
Lampes de lecture	124
Lane Assist	
Voir Assistant de maintien de voie	249
LATCH	111
voir Siège pour enfant	105
Lavage	330
À la main	331
Au nettoyeur haute pression	332
Lavage du véhicule	331
Particularités	54, 331
Rabattement des rétroviseurs	137
Lave-glace	127
Lecteur de cartes de péage	186
Activation	186
Carte ETC	186
Lettres-répères moteur	
Détermination	40
Lavage du véhicule	
À l'aide du cric	384
Avec un pont élévateur	366
Cric	384
Liste de contrôle	384
Pont élévateur	366
Lève-glaces électriques	63
Abaissement automatique	64
Dispositif anti-pincement	65

Dysfonctionnement	65
Fermeture	64
Fermeture confort	64
Ouverture	64
Ouverture confort	64
Remontée et abaissement automatiques	64
Touche	64
Levier de l'inverseur-codes	116
Levier des clignotants	116
Levier d'ouverture de porte	6, 10
Light Assist	
voir Régulation des feux de jour	119
Ligne de plus grande pente	297
Limiteur d'effort de ceinture	94
Liquide de frein	213
Spécification	213
Liquide de lave-glace	
Appoint	132
Contrôle	132
Nettoyants pour glace	133
Produit de nettoyage	133
Témoin	127
Liquide de refroidissement	320, 321
Faire l'appoint	323
G 12 plus-plus	322
G 13	322
Indicateur de température	321
Orifice de remplissage	323
Spécifications	322
Témoin d'alerte	321
Vérification du niveau de liquide de refroidissement	323
voir Liquide de refroidissement	320
Liste de contrôle	
Accessoires utiles en tout-terrain	298
Appoint d'huile-moteur	317
Après une sortie tout-terrain	308
Avant toute intervention dans le compartiment-moteur	312
Avant une sortie tout-terrain	294
Ceintures de sécurité	89
Contrôle du niveau d'huile-moteur	317
Contrôles lors du ravitaillement en carburant	284
En cas de panne	378
En cas d'urgence	378
Garnitures de sièges	340
Kit de crevaisson	400
Lavage du véhicule avec un cric	384
Mesures préalables au changement d'une roue	382
Préparatifs de départ	36
Remplacement des ampoules	406
Sécurité de conduite	36
Transport d'enfants à bord du véhicule	106
Voyages à l'étranger	37
Lustrage	335

M

MEDIA-IN	170
Mémoire de défauts	
Fiche de raccordement	365
Lecture	365
Mémoire de données	364
Mémorisation des données du véhicule	364
Mise au rebut	370
Système de sacs gonflables	370
Véhicules hors d'usage	370
Mobile (téléphone de voiture)	
Utilisation sans antenne extérieure	365
Mode de recyclage de l'air ambiant	273
Désactivation	273
Désactivation temporaire	273
Fonctionnement	273
Mode roue libre	200
Mode tout-terrain	223
Mode voyage	121
Modifications	361
Modifications apportées au véhicule	359
Modifications réalisées sur le véhicule	
Autocollants	368
Plaquettes	368
Modifications techniques	361
Autocollants	368
Plaquettes	368
Pont élévateur	366
Montre	20
Moteur	
Bruits	192
Fonctionnement irrégulier du moteur	285
Rodage	360
Moteur et contact d'allumage	187
Antidémarrage	193
Arrêt du moteur	192
Clé de véhicule non appropriée	189
Contact-démarrage	189
Démarrage du moteur	191
Démarrage du moteur avec système Keyless Access	190
Mettre le contact d'allumage avec système Keyless Access	190
Préchauffage	191
Prises de courant 12 volts	182
Moteur MultiFuel	
Ravitaillement	283
N	
Nettoyage	
voir Entretien du véhicule	330
Nettoyage du véhicule	
Capteurs	228, 239
Nettoyeur haute pression	332

Nombre de places assises	71
Nouveau moteur	360
Numéro de châssis	40
Numéro de code	387
Numéro d'identification	40
Numéro d'identification du véhicule	40
O	
Œillets d'arrimage	146
Opérations préliminaires	
Appoint d'huile-moteur	317
Avant chaque départ	36
Batterie du véhicule	326
Changement de roue	392
Contrôle du niveau d'huile-moteur	317
Faire l'appoint de liquide de refroidissement	323
Kit de crevaisson	400
Remplacement des ampoules	408
Travaux dans le compartiment-moteur	312
Vérification du niveau de liquide de refroidissement	323
Ornières	305
Outil	
voir Outillage de bord	386
Outillage de bord	386
Cales plantées	386
Éléments constitutifs	387
Logement	386
Ouverture	
Avec Keyless Access	53
De l'extérieur	51
De l'intérieur	52
Glaces	64
Hayon	61
Portes	58
Store pare-soleil	69
Toit ouvrant panoramique à commande électrique	68
Ouverture confort	
Lève-glaces électriques	64
Toit ouvrant panoramique à commande électrique	69
Ouverture individuelle de porte	51
Ouverture ou fermeture d'urgence	
Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur	384
P	
Palettes	
Tiptronic	199
Pare-brise	
Contrôle de l'état	121, 249, 252
En verre isolant	125
Remplacement (remarque)	362

Réparation d'impacts de gravillonnage (remarque)	362	Fonctionnement	255
Réparations (remarque)	362	Utilisation	255
Pare-brise réfléchissant les rayons infrarouges	125	Pédales	74, 196
Pare-soleil	125	Performances	44
Park Assist	238	Pharmacie	390
Particularités	283	voir Kit premiers secours	390
Bioéthanol	283	Pièces de rechange	393
Caméra de recul	235	Pièces rapportées et superstructures	361
Chauffage stationnaire	276, 279	Pile	48
Conduite avec une remorque	161	Remplacement dans la clé du véhicule	48
Conduite en eau salée	302	Remplacement dans la radiocommande (chauffage stationnaire)	277
Déconnexion de la batterie du véhicule	26	Placettes assises	71
Dégagement de fumée	279, 287	Plafonniers	124
Démarrage par remorquage	421	Plancher modulable de coffre à bagages	149
Désactivation de la fonction Auto-Hold	223	Extension vers le bas	149
Essuie-glaces	130	Extension vers l'avant	149
Filtre à particules	287	Système de rangement	150
Fonctionnement irrégulier du moteur	285	Plaques du constructeur	40
Fonctionnement saccadé du moteur	285	Plaquette d'identification	40
Immobilisations prolongées	50	Plaquettes	368
Installations de lavage	332	Pneus	352
Keyless Access	54	Endommagements des pneus	351
Lampes à décharge (lampes au xénon)	161, 406	Indicateurs d'usure	351
Lavage auto	331	Jantes	348
Lavage du véhicule	54	Pneus anciens	347
Nettoyeur haute pression	158, 332	Profondeur des sculptures	351
Pousser le véhicule	167	voir Jantes et pneus	345
Présence d'eau sous le véhicule	272	Pneus anciens	347
Rabattement des rétroviseurs	137	Pneus à profil unidirectionnel	356
Réception radio	369	Pneus d'hiver	357
Remorquage	420, 422	Limitation de vitesse	357
Retrait de la clé du véhicule	189	Transmission intégrale	357
Stationnement	43, 203, 207	Pneus neufs	348
Système d'aide au stationnement (ParkPilot)	229	Poids	140
Passage des rapports	194	Poids à vide	140
Avec la commande Tiptronic	199	Poids sur flèche	154
Boîte automatique	196	Chargement de la remorque	160
Boîte mécanique	197	Poids total	140
Déverrouillage d'urgence du blocage du levier sélecteur	384	Poids total roulant	167
Engagement d'un rapport (boîte automatique)	198	Poids tracté	160
Engagement d'un rapport (boîte mécanique)	197	Chargement de la remorque	164
Recommandation de rapport	202	Maximum autorisé	366
Témoins d'alerte et de contrôle	195	Port élévateur	151
Passages à gué	38, 302	Porte-bagages	177
Passages à gué en eau salée	38	Porte-boissons	177
Patères	176	Boîte multifonction	179
Pause recommandée	255	Bouteilles	177
Activation	255	Console centrale arrière	178
Désactivation	255	Console centrale avant	177
		Dans l'accoudoir central arrière	178
		Porte-cartes	173
		Porte-vélo	158
		Charge maximale	158
		Montage sur la boule à basculement	158

Porte du conducteur	10	Porte de maintenance des essuie-glaces avant	131
Vue d'ensemble	58	Poste de conduite	12
Portes	58	Pousser le véhicule	167
Fermeture de couverture d'urgence	382	Préchauffage	191
Sécurité enfants	59	Préchauffage du filtre	287
Témoin d'alerte	58	Préparatifs de départ	36
Port USB	170	Pression de gonflage	350
Position assise	72	Contrôle	350
Mauvaise position assise	72	Roue d'urgence	350
Position de maintenance des essuie-glaces avant	131	Principe physique d'une collision frontale	87
Poste de conduite	12	Prise de courant pour remorque	158
Pousser le véhicule	167	Adaptateur	182
Préchauffage	191	Prises de courant	183
Préchauffage du filtre	287	110 volts	183
Préparatifs de départ	36	115 volts	183
Pression de gonflage	350	12 volts	183
Contrôle	350	230 volts	183
Roue d'urgence	350	Cache	183
Principe physique d'une collision frontale	87	Dysfonctionnement	184
Prise de courant pour remorque	158	Remorque	159
Adaptateur	182	Profondeur des sculptures	351
Prises de courant	183	Programme électronique de stabilisation (ESC)	210
110 volts	183	Projecteurs	130
115 volts	183	Lave-projecteurs	121
12 volts	183	Mode voyage	121
230 volts	183	Voyages à l'étranger	121
Cache	183	Protection anti-soulèvement	57
Dysfonctionnement	184	Protection contre le soleil	125
Remorque	159	Protection du soubassement	337
Profondeur des sculptures	351	Protection offerte par les ceintures de sécurité	89
Programme électronique de stabilisation (ESC)	210	Protection volumétrique	57
Projecteurs	130		
Lave-projecteurs	121		
Mode voyage	121		
Voyages à l'étranger	121		
Protection anti-soulèvement	57		
Protection contre le soleil	125		
Protection du soubassement	337		
Protection offerte par les ceintures de sécurité	89		
Protection volumétrique	57		
Q			
Que faire si...	376		
Questions et réponses	376		
Qu'arrive-t-il aux occupants qui ne portent pas leur ceinture ?	88		
R			
R-Lins	424		
Remorquage	424		
Traction d'une remorque	158		

Rabattement du dossier de siège du passager avant escamotable	83
Raccord de diagnostic	365
Radiocommande (chauffage stationnaire)	277
Remplacement de la pile	171
Range-lunettes	171
Range-monnaie	139
Rangement des bagages	173
Rangement pour Livre de Bord	170
Rangements	174
Accoudoir central arrière	172
Accoudoir central avant	176
Autres rangements	173
Boîte à gants	174
Boîte multifonction	172
Console centrale	171
Console de pavillon	171
Côté conducteur	171
Côté passager avant	171
Dans la console de pavillon	124
Éclairage de boîte à gants	173
Livre de Bord	149
Plancher modulable de coffre à bagages	173
Porte-cartes	171
Range-lunettes	171
Range-monnaie	171
Tablette escamotable	175
Tiroirs	175
Ravitaillement	262
Bioéthanol	281
Erreur de ravitaillement	280
Ravitaillement en carburant	280
À la station-service	280
Bioéthanol (alcool éthylique)	283
Contrôles lors du ravitaillement en carburant	284
E22	282
Essence	282
Gazole	282
Indicateur de niveau de carburant	281
Témoin	234
Rear Assist	369
Réception radio	182, 369
Antenne	376
Dysfonctionnement	376
Réchauffeur additionnel	281
Désactivation automatique	376
Recherche de défauts	376
Recherche de dysfonctionnements	376
Recherche de problèmes	202
Recommandation de rapport	36
Recommandations pour la conduite	353
Roue de secours	136
Véhicule chargé	

Réglage		Remorque	
Appui-tête	77	Accrochage	159
Banquette arrière	76	Alarme antivol	159, 160
Climatiseur	271	Basculement de la boule	157
Dossier de la banquette	76	Basculement de la boule d'attelage R-Line	158
Dossier de la banquette arrière	144	Boule à basculement mécanique	157
Position assise correcte	73	Boule d'attelage à basculement mécanique	
Rabattement du dossier de siège du passager avant	83	R-Line	158
Siège avant électrique	75	Câble de rupture d'attelage	156, 159
Siège avant mécanique	74	Chargement	160
Site des projecteurs	123	Conduite	161
Volant de direction	79	Conduite avec une remorque	161
Réglage du site des projecteurs	13, 123	Dysfonctionnement	160
Connecteur d'assiette entièrement automatique	123	Feux arrière	156, 159
Réglage dynamique du site des projecteurs	123	Feux arrière à DEL	156, 159
Réglage dynamique du site des projecteurs	123	Installation d'un dispositif d'attelage en deuxième monte	163
Réglage en hauteur de la ceinture	93	Poids sur flèche	154, 160
Règles de comportement en tout-terrain	295	Poids tracté	160, 164
Règles et remarques générales concernant la conduite		Prise de courant	159
Conduite en tout-terrain	295	Raccordement	159
Régulateur de vitesse	244	Réglage des projecteurs	161
Commande à l'aide des touches et de la commande intégrée au levier des dignitaires et de l'inverseur-codes	245	Rétroviseurs extérieurs	156
Témoin de contrôle	245	Système de stabilisation de la remorque	162
Témoin d'alerte	245	Système d'aide au stationnement (ParkPilot)	229, 231, 233
Utilisation à l'aide de la commande située sur la colonne de direction	247	Traction d'une remorque	154
Régulation des feux de jour	119	Remplacement de pièces	359, 360
Activation	119	Remplacement des ampoules	406
Désactivation	119	Dans la carrosserie	413
Régulation des feux de route		Dans le pare-chocs avant	411
Dysfonctionnement	120	Du projecteur avant au xénon	410
Régulation dynamique des feux de jour	119	Du projecteur halogène avant	409
Activation	119	Feu de plaque de police	415
Désactivation	119	Feux arrière	413
Remorquage	420	Liste de contrôle	408
Avec dispositif d'attelage	421	Opérations préliminaires	408
Barre de remorquage	421	Témoin	407
Boîte automatique	421	voir Remplacement des ampoules	406
Boîte mécanique	421	Réparation d'impacts de gravillonnage (remarque)	362
Câble de remorquage	421	Réparations	359, 361
Consignes de conduite	424	Autocollants	368
Œillet de remorquage à l'arrière	423	Pare-brise	362
Œillet de remorquage à l'arrière R-Line	424	Plaquettes	368
Œillet de remorquage à l'avant	422	Pont élévateur	366
Particularités	420, 422	Système de sacs gonflables	362
R-Line	424	Reprise des véhicules hors d'usage	370
Remorquage interdit	421	Reprogrammation de calculateurs	365
Transmission intégrale	421	Retournement	293
		Rétracteur de ceinture	94
		Élimination	94
		Maintenance et élimination	94
		Rétroviseur	135
		Rétroviseur intérieur	135
		Rétroviseur extérieur	135

Rétroviseurs	134	Usure des pneus	352
Abaissement du rétroviseur côté passager	136	Utilisation des roues et pneus	346
avant	136		
Fonction de confort	136		
Rabattement des rétroviseurs	137		
Réglage synchrone des rétroviseurs	136		
Rétroviseurs extérieurs	136		
Zone morte	134		
Rétroviseurs extérieurs	136		
Conduite avec une remorque	156		
Dysfonctionnement	137		
Entretien du véhicule	333		
Mémorisation pour la marche arrière	136		
Rabattement	136		
Réglage synchrone des rétroviseurs	136		
Rodage			
Les premiers kilomètres	360		
Moteur	360		
Plaquettes de frein	208		
Pneus	349		
Rodage des plaquettes de frein			
voir Frein	208		
Roue de secours			
Différence par rapport aux roues du véhicule	353		
Recommandations pour la conduite	353		
voir Roue d'urgence	353		
Roue d'urgence	353		
Chânes à neige	358		
Retrait	353		
Roues et pneus			
Balourd	352		
Capteur de pression	351		
Capuchons de valves	351		
Caractéristique	355		
Caractéristiques techniques	355		
Chânes à neige	358		
Changement de roue	391		
Charge des pneus	356		
Code de vitesse	355, 356		
Corps étrangers ayant pénétré dans le pneu	352		
Défaut de géométrie	352		
Équilibrage des roues	352		
Marquage des pneus	355		
Numéro de série	356		
Numéro d'identification de pneu (TIN)	356		
Permutation des roues	347		
Pneus à profil unidirectionnel	347, 356		
Pneus d'hiver	357		
Pneus neufs	349		
Pour éviter tout endommagement	347		
Pression de gonflage	350		
Rangement de la roue défectueuse	353		
Remplacement des pneus	349		
Rodage	349		
Stockage des pneus	347		

S

Sac gonflable frontal du passager avant	
Désactivation à l'aide de la commande à clé	101
Voir Système de sacs gonflables	96
Sacs gonflables de tête	
Voir Système de sacs gonflables	103
Sacs gonflables frontaux	
Voir Système de sacs gonflables	100
Sacs gonflables latéraux	
Voir Système de sacs gonflables	102
SAFE	193
SAFELOCK	
Dispositif de sécurité Safe	55
Sécurité de conduite	36
Sécurité enfants	59
Sélection du bon rapport	300
Servofrein	208, 210
Siège pour enfants	105
Catégories de poids	107
Désactivation du sac gonflable frontal du passager avant	101
Fixation à l'aide de la ceinture de retenue Top Tether	113
Fixation à l'aide de la ceinture de sécurité	110
Fixation à l'aide de la ceinture de sécurité blocable	110
Fixation avec ISOFIX	111
Fixation avec LATCH	111
Fixation de siège pour enfants	107
Norme	106
Siège pour enfants ISOFIX sur les sièges arrière	109
Sur le siège du passager avant	108
Sur les sièges arrière	109
Systèmes de fixation	106
Transport d'enfants à bord du véhicule	106
Sièges	
Banquette arrière	76
Dossier de la banquette	76
Sièges chauffants	82
Signal de détresse	378
Sign Assist	252
Signaux sonores	
Éclairage	117
Témoins d'alerte et de contrôle	17
Signaux sonores d'avertissement	
Ceinture de sécurité non bouclée	86
Sonnenschutzrollo	
Dispositif anti-pincement	70

Station de lavage	
Désactivation de la fonction Auto-Hold	223
Désactivation de l'assistant de démarrage	223
Stationnement	203, 207
Store pare-soleil	
Fermeture	69
Ouverture	69
Surfaces anodisées	336
Suspension	257
Suspension adaptative	257
Dysfonctionnement	257
Fonctionnement	257
Utilisation	257
Symbole clé à fourches	25
Symboles	
voir Témoin de contrôle	17
voir Témoin d'alerte	17
Système	
Régulation des feux de jour	119
Régulation dynamique des feux de jour	119
Système de chauffage et de ventilation	
Éléments de commande	270
voir également Climatiseur	266
Système de contrôle de la pression des pneus	263
Activation et désactivation	264
Adaptation de la pression de gonflage des pneus	264
Affichage des pressions de gonflage des pneus	263
Roue d'urgence	264
Sélection des pressions de gonflage assignées pour charge partielle ou pleine charge	264
Sélection du type de pneu	264
Système de contrôle des pneus	
Dysfonctionnement	259, 260
Témoin	259, 260
Système de départ automatique	200
Système de diagnostic embarqué	365
Système de freinage	210
Dysfonctionnement	208
Système de rangement	150
Système de reconnaissance des panneaux de signalisation	252
Activation	254
Désactivation	254
Fonctionnement	253
Remorque	254
Système de sacs gonflables	96
Coupure automatique de la batterie	327
Désactivation à l'aide de la commande à clé	101
Désactivation du sac gonflable frontal du passager avant	101
Description	98

Différences entre les types de systèmes de sacs gonflables frontaux du passager	
avant	97
Dysfonctionnements	362
Entretien du véhicule	344
Fonctionnement	98
Nettoyage du tableau de bord	344
Réparations	362
Sacs gonflables de tête	103
Sacs gonflables frontaux	100
Sacs gonflables latéraux	102
Témoin	98
Utilisation de sièges pour enfants	101
Verrouillage du véhicule après un déclenchement	51
Système de stabilisation de la remorque	182
Système d'aide au stationnement (ParkPilot)	227, 228
avec périphérie du véhicule	231
Dysfonctionnement	228, 229
En cas de traction d'une remorque	229
Système optique d'aide au stationnement	229, 231
Utilisation du nettoyeur haute pression	332
Système d'information Volkswagen	27
Affichage	27
Structure du menu	27
Systèmes	
ABS	210
Activation	30
AFU	210
Aide au stationnement	228, 238
Allumage automatique des projecteurs	118
Antipatinage	212
Antipatinage (ASR)	211
ASR	211, 212
Assistance au freinage d'urgence (AFU)	210
Assistant aux manœuvres de stationnement	238
Assistant de démarrage	222
Assistant de descente	223
Assistant de maintien de voie	249
Auto Hold	222
Blocage électronique de différentiel (EDS)	211
Caméra de recul	234
DCC	257
Désactivation	30
Détecteur de fatigue	255
Dispositif antiblocage (ABS)	210
Éclairage adaptatif	119
EDS	211
ESC	210
Feux de traquage	119
GRA	244
Indicateur de contrôle des pneus	262
Lane Assist	249
Mode tout-terrain	223
Park Assist	238

Pause recommandée	255
Programme électronique de stabilisation (ESC)	210
Rear Assist	234
Régulateur de vitesse	244
Sign Assist	252
Start/Stop	225
Suspension adaptative	257
Système de contrôle de la pression des pneus	263
Système de départ automatique	201
Système de reconnaissance des panneaux de signalisation	252
Système d'aide au stationnement (ParkPilot)	228, 229, 231
Systèmes de contrôle des pneus	258
Types de systèmes de contrôle des pneus	259
XDS	211
Système sans clé de fermeture et de démarrage Keyless Access	
Moteur et contact d'allumage	192
Voir Keyless Access	53
Systèmes de contrôle de la pression des pneus	
Remplacement des pneus	349
Systèmes de contrôle des pneus	258
Indicateur de contrôle des pneus	262
Pression de gonflage	350
Système de contrôle de la pression des pneus	263
Types de systèmes de contrôle des pneus	259
Systèmes d'aide à la conduite	
Activation	30
Aide au stationnement	228
Antipatinage (ASR)	211, 212
Assistance au freinage d'urgence (AFU)	210
Assistant aux manœuvres de stationnement	238
Assistant de démarrage	222
Assistant de descente	223
Assistant de maintien de voie	249
Auto Hold	222
Blocage électronique de différentiel (EDS)	211
Caméra de recul	234
DCC	257
Désactivation	30
Détecteur de fatigue	255
Dispositif antiblocage (ABS)	210
GRA	244
Indicateur de contrôle des pneus	262
Lane Assist	249
Mode tout-terrain	223
Park Assist	238
Pause recommandée	255
Programme électronique de stabilisation (ESC)	210
Rear Assist	234
Régulateur de vitesse	244

Sign Assist	252
Start/Stop	225
Suspension adaptative	257
Système de contrôle de la pression des pneus	258, 263
Système de reconnaissance des panneaux de signalisation	252
Système d'aide au stationnement (ParkPilot)	228, 229, 231
Types de systèmes de contrôle des pneus	259
Systèmes d'assistance au démarrage	
Témoins de contrôle	221
Témoins d'alerte	221
Systèmes d'assistance au freinage	210
Système Start/Stop	225
Traction d'une remorque	154
T	
Tableau de bord	12
Nettoyage	344
Système de sacs gonflables	96, 344
Tablette escamotable	175
Tapis de sol	196
Téléphone de voiture	363
Téléphone mobile	
Utilisation sans antenne extérieure	365
Témoin	
Assistant de maintien de voie	250
Catalyseur	373
Clés du véhicule	48
dans la porte du conducteur	55
Éclairage	115
Filtre à particules	373
Gestion moteur	373
Liquide de refroidissement	321
Niveau de carburant	281
Niveau de liquide de lave-glace	127
Radiocommande (chauffage stationnaire)	276
Ravitaillement	281
Remplacement des ampoules	407
Système de sacs gonflables	96
Vue d'ensemble	17
Témoin de contrôle	
Appuyer sur la pédale de frein	204
Assistant de descente	223
Captur de niveau d'huile moteur	315
Contrôle du niveau d'huile-moteur	315
ESC	204
Indicateur d'usure de la plaquette de frein	204
Passage des rapports	195
Régulateur de vitesse	245
Système de contrôle des pneus	259, 260
Système de freinage	204
Verrouillage de la colonne de direction	218
Témoin de rappel des ceintures	86

Témoins d'alerte

Allumageur	326
Appuyer sur la pédale de frein	204
Assistant de démarrage en côte	221
Batterie du véhicule	326
Blocage de différentiel	221
Capot-moteur	311
Ceintures de sécurité	86
Fonction Auto Hold	221
Hayon	61
Liquide de refroidissement	321
Mode Start/Stop	221
Passage des rapports	195
Portes	58
Pression d'huile-moteur	315
Régulateur de vitesse	245
Système de freinage	204
Verrouillage de la colonne de direction	218
Vue d'ensemble	17

Témoins

Epurateur des gaz d'échappement	373
---------------------------------	-----

TIN	356
-----	-----

Tiptronic	199
-----------	-----

Tire Mobility Set	
-------------------	--

voir Kit de crevaillon	398
------------------------	-----

Tiroirs	175
---------	-----

Toit ouvrant panoramique à commande

électrique	67
Dispositif anti-pincement	70
Dysfonctionnement	67
Fermeture	68
Fermeture confort	69
Ouverture	68
Ouverture confort	69
Store pare-soleil	69

Totalisateur général	20
----------------------	----

Totalisateur kilométrique	20
---------------------------	----

Totalisateur partiel	20
----------------------	----

Touche de blocage	198
-------------------	-----

Touche d'alarme dans la clé du véhicule	47
---	----

Touche panique	47
----------------	----

Traction	356
----------	-----

Traction d'une remorque	154
-------------------------	-----

Conditions techniques	155
-----------------------	-----

Extincteur	156
------------	-----

R-Line	158
--------	-----

Traitement de la peinture	335
---------------------------	-----

Transformations	368
-----------------	-----

Transmission intégrale

Chaînes à neige	358
-----------------	-----

Pneus d'hiver	357
---------------	-----

Remorquage	421
------------	-----

Transport

Chargement de la remorque	138
---------------------------	-----

Circulation avec le hayon ouvert	139
----------------------------------	-----

Conduite avec une remorque	161
----------------------------	-----

Crochet pour sac	147
------------------	-----

Filet à bagages	147
-----------------	-----

Galerie porte-bagages	151, 153
-----------------------	----------

Cillets d'arrimage	146
--------------------	-----

Poids tractés	164
---------------	-----

Rabatement du dossier de siège du passager avant	83
--	----

Rangement des bagages	139
-----------------------	-----

Recommandations pour la conduite	140
----------------------------------	-----

Traction d'une remorque	154
-------------------------	-----

Trappe de chargement	146
----------------------	-----

Transport d'enfants à bord du véhicule

Liste de contrôle	106
-------------------	-----

Trappe de chargement	146
----------------------	-----

Treadwear	366
-----------	-----

Triangle de présignalisation	380
------------------------------	-----

Trousse de premiers secours

voir Kit de premiers secours	380
------------------------------	-----

Types de systèmes de contrôle des pneus

	259
--	-----

U

Usure des pneus	352
-----------------	-----

Utilisation hivernale

Antigel pour liquide de lave-glace	133
------------------------------------	-----

Champ de vision de la caméra	121, 249, 252
------------------------------	---------------

Configuration du menu	33
-----------------------	----

Consommation de carburant	216
---------------------------	-----

Gazole d'hiver	287
----------------	-----

Gilets de lave-glace dégivants	130
--------------------------------	-----

Lave-projecteurs	130
------------------	-----

Pneus d'hiver	357
---------------	-----

Préchauffage du filtre	287
------------------------	-----

Pression de gonflage	350
----------------------	-----

Profondeur des sculptures	351
---------------------------	-----

Réservoir de liquide de lave-glace	133
------------------------------------	-----

Rétroviseurs	134
--------------	-----

Stries formées par le sel	132
---------------------------	-----

Toit ouvrant panoramique à commande électrique	67
--	----

Traction d'une remorque	154
-------------------------	-----

V

Vehicle Tracking System	371
-------------------------	-----

Véhicule

Chargé	138
--------	-----

Déverrouillage ou verrouillage avec le système Keyless Access	53
---	----

Déverrouillage ou verrouillage de l'extérieur	51
---	----

Déverrouillage ou verrouillage de l'intérieur	52
---	----

Protection en cas de panne	378
----------------------------	-----

Reprise	370
---------	-----

Stationnement en côte	207
-----------------------	-----

Stationnement en descente	207
---------------------------	-----

Système de localisation	371
-------------------------	-----

Valorisation	370
--------------	-----

Véhicule enlisé	307
-----------------	-----

Vente du véhicule	4
-------------------	---

Dans d'autres pays/continents	369
-------------------------------	-----

Verrouillage

Après un déclenchement de sac gonflable	51
---	----

Avec Keyless Access	53
---------------------	----

De l'extérieur	51
----------------	----

De l'intérieur	52
----------------	----

Verrouillage centralisé

Alarme antivol	56
----------------	----

Description	51
-------------	----

Déverrouillage ou verrouillage de l'extérieur	51
---	----

Dispositif de sécurité Safe	55
-----------------------------	----

Keyless Access	53
----------------	----

Ouverture individuelle de porte	51
---------------------------------	----

Verrouillage SAFE

Dispositif de sécurité Safe	55
-----------------------------	----

Verrouillage centralisé

Déverrouillage ou verrouillage de l'intérieur	52
---	----

Touche de verrouillage centralisé	52
-----------------------------------	----

Vitesse maximale

Palettes (Tiptronic)	199
----------------------	-----

Réglage	79
---------	----

Volant de direction

Palettes (Tiptronic)	199
----------------------	-----

Réglage	79
---------	----

Voyages à l'étranger

Liste de contrôle	37
-------------------	----

Projecteurs	121
-------------	-----

Vue d'ensemble

Cadrons	20
---------	----

Ciel de pavillon	16
------------------	----

Côté conducteur	12
-----------------	----

Côté passager avant	16
---------------------	----

Levier des clignotants et de l'inverseur-odes	116
---	-----

Partie inférieure de la console centrale	15
--	----

Partie supérieure de la console centrale	14
--	----

Porte du conducteur	10
---------------------	----

Structure du menu	27
-------------------	----

Témoins de contrôle	17
---------------------	----

Témoins d'alerte	17
------------------	----

X

XDS

voir Blocage électronique de différentiel (EDS)	211
---	-----

Volkswagen AG œuvre en permanence au perfectionnement de tous ses types et modèles. Nous vous remercions de votre compréhension, des modifications de l'ensemble de livraison étant en effet possibles à tout moment, que ce soit sur le plan de la forme, de l'équipement ou de la technique. Les indications concernant l'ensemble de livraison, l'aspect, les performances, les cotes, les poids, la consommation de carburant, les normes et les fonctions des véhicules sont conformes aux informations disponibles à la clôture de la rédaction. Il se peut que certains équipements ne soient livrables qu'à une date ultérieure (renseignez-vous auprès de votre Partenaire Volkswagen) ou ne soient proposés que sur des marchés spécifiques. Les indications, illustrations et descriptions figurant dans la présente notice ne revêtent par conséquent aucun caractère contractuel.

Toute réimpression, reproduction ou traduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation écrite de Volkswagen AG.

Tous droits expressément réservés au profit de Volkswagen AG, conformément à la législation sur les droits d'auteur. Sous réserve de modifications.

Traduction française : Service linguistique de Volkswagen AG, Wolfsburg. Imprimé en Allemagne.

© 2012 Volkswagen AG



Ce papier a été fabriqué à partir de pâte blanchée sans chlore.

Notice d'Utilisation:
Tiguan
Stand: 23.03.2012
Französisch: 05.2012
Artikel-Nr.: 131.5R1.TIG.40



1315R1TIG40